


N



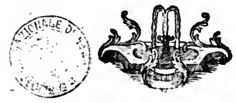
LETTRES
DE
CICERON
A
ATTICUS.
TOME QUATRIÉME.

LETTRES
DE
CICERON
A ATTICUS,
AVEC
DES REMARQUES
Et le Texte Latin de l'Edition de Grævius,

Par Mr. l'Abbé MONGAULT *de l'Académie Françoise, & ci-devant Précepteur de Monseigneur le Duc d'Orléans.*

Nouvelle Edition, revue & corrigée.

TOME QUATRIEME

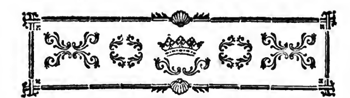


A LIEGE,
Chez C. PLOMTEUX, Imprimeur de Messeigneurs les Etats.

M. DCC. LXXIII.



LETTRES
DE
CICERON
A
ATTICUS.
LIVRE TREIZIEME.



M. T. CICERONIS EPISTOLARUM AD ATTICUM.

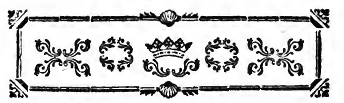
LIBER TERTIUS DECIMUS.

EPISTOLA I.

CICERO ATTICO SAL.



D Ciceronem ita ſcripſiſti, ulli ut neque ſeverius, neque temperatius ſcribi potuerit, nec magis quam quemadmodum ego maxime vellem. Prudentiſſime etiam ad Tullios. Quare aut iſta proficient, aut aliud agamus. De pecunia vero video à te omnem diligentiam adhiberi, vel potius jam adhibitam: quod ſi efficis, à te hortos habebo. Nec vero ullum genus poſſeſſionis eſt, quod malim, maxime ſcilicet ob eam cauſſam, quæ ſuſcepta eſt; cujus feſtinationem mihi tollis, quoniam de æſtate polliceris, vel potius recipis: deinde etiam



LETTRES DE CICERON A ATTICUS.

LIVRE TREIZIEME.

LETTRE I.

Vous ne pouviez écrire à mon fils d'une maniere plus forte [1], ni en même tems plus sage ; & c'étoit précisément comme cela que je voulois que vous lui écrivissiez ; je ne suis pas moins content de vos Lettres aux deux Tullius. Ainsi, ou mon fils en profitera, ou il faudra prendre d'autres mesures. Je vois que vous faites, & que vous avez déja fait toutes les diligences possibles pour me faire payer. Si vous réussissez, je vous aurai toute l'obligation de ces jardins. Il n'y a point d'acquisition qui puisse me faire plus de plaisir, sur-tout à cause du dessein que j'ai de bâtir ce Temple, sur lequel je ne suis plus inquiet, puisque vous me promettez, ou plutôt que vous me répondez qu'il sera bâti avant la fin de l'Eté : d'ailleurs, je

etiam ad καταβίωσιν a, *mæſtitiamque minuendam nihil mihi reperiri poteſt aptius : cujus rei cupiditas impellit me interdum, ut te hortari velim. Sed me ipſe revoco. Non enim dubito, quin, quod me valde velle putes, in eo tu me ipſum cupiditate vincas. Itaque iſtuc jam pro facto habe.*

Exſpecto quid iſtis placeat de epiſtola ad Cæſarem. Nicias te, ut debet, amat, vehementerque tua ſui memoria delectatur. Ego vero Peduceum noſtrum vehementer diligo. Nam ecquanti patrem feci, totum in hunc : ipſum per ſe æque amo, atque illum amavi : te vero plurimum, qui hoc ab utroque noſtrum fieri velis. Sed hortos inſpexeris, & ſi de epiſtola certiorem me feceris, dederis mihi quod ad te ſcribam : ſin minus, ſcribam tamen aliquid. Numquam enim deerit.

a Reliquum vitæ decurſum.

REMARQUES

SUR LA I. LETTRE.

1. *Vous ne pouviez écrire à mon fils d'une maniere plus forte*) Cicéron avoit appris que ſon fils, qu'il avoit envoyé à Athénes pour étudier, s'abandonnoit à la débauche, & qu'il faiſoit trop de dépenſe. Il avoit donc prié Atticus de lui écrire là-deſſus; parce

ne puis trouver un endroit plus propre pour y paſſer tranquillement le reſte de mes jours. J'ai ſi fort envie de ces jardins, que quelquefois je ſuis tout prêt à vous preſſer de me les faire avoir : mais je penſe auſſi-tôt que cela eſt inutile, & que vous ſouhaitez encore plus que moi les choſes que vous voyez que je ſouhaite fort : ainſi, c'eſt comme ſi je vous avois preſſé avec toute l'inſtance poſſible. [2]

Mandez-moi ce que penſent les amis de Céſar ſur cette Lettre que je lui écris. Nicias vous aime comme il le doit, & il vous eſt très obligé de votre ſouvenir. J'ai toute l'amitié poſſible pour Peduceus : il a hérité de celle que j'avois pour ſon pere, ce qui a doublé celle que j'ai pour lui : je vous en aime davantage, de ce que vous nous recommandez de nous bien aimer. Quand vous aurez vu ces jardins, & que vous m'aurez mandé ce que l'on penſe de cette Lettre que j'écris à Céſar, cela me fournira de quoi vous écrire ; mais indépendamment de cela, je vous écrirai toujours, & je ne manquerai jamais de matiere.

---

que les conſeils des amis ſont ſouvent plus d'impreſſion ſur les enfans, que les leçons des peres.

2. *Ainſi, c'eſt comme ſi je vous avois preſſé avec toute l'inſtance poſſible.* ITAQUE ISTUC JAM PRO FACTO HABE. C'eſt-à-dire, Ainſi, quoique je ne vous preſſe pas, parce que je ſai que vous ſouhaitez encore plus que moi les choſes que vous ſavez que je ſouhaite, agiſſez toujours avec la même diligence que ſi je vous preſſois fort.

EPISTOLA II.

CICERO ATTICO SAL.

GRatior mihi celeritas tua, quam ipsa res. Quid enim indignius? sed jam ad ista obduruimus, & humanitatem omnem exuimus. Tuas litteras hodie exspectabam, nihil equidem ut ex iis novi: quid enim? verumtamen. Oppio & Balbo epistolas deferri jubebis, & tamen Pisonem sicubi de auro. Faberius si venerit, videbis ut tantum attribuatur, si modo attribuetur, quantum debetur. Accipies ab Erote. Ariarathes, Ariobarzani filius, Romam venit. Vult, opinor, regnum aliquod emere à Cæsare: nam, quo modo nunc est, pedem ubi ponat in suo, non habet. Omnino eum Sestius, noster parochus publicus, occupavit: quod quidem facile patior. Verumtamen, quod mihi, summo beneficio meo, magna cum fratribus illius necessitudo est, invito eum per litteras, ut apud me diversetur. Ad eam rem cum mitterem Alexandrum, has ei dedi litteras. Cras igitur auctio Peducei. Cum poteris ergo: etsi impediet fortasse Faberius: sed tamen cum licebit. Dionysius noster graviter queritur, & tamen jure, à discipulis abesse tam diu. Multis verbis scripsit ad me, credo item ad te. Mihi quidem videtur etiam diutius afuturus

LETTRE II.

VOtre diligence m'a fait encore plus de plaisir que la chose même. Peut-on voir un procédé plus indigne [1]? mais le calus est formé, & il ne me reste plus de sensibilité [2]. J'attens aujourd'hui une de vos Lettres. Ce n'est pas que j'espére que vous me mandiez rien de nouveau, qui auroit il? cependant.... Vous ferez rendre à Oppius & à Balbus, les Lettres que je leur écris; & si vous rencontrez Pison, vous lui parlerez de cet or [3]. Quand Faberius sera arrivé, vous prendrez garde, s'il me donne une assignation, qu'il me la donne de la somme entiere, Eros vous dira combien il me doit. Ariarathe [4], fils d'Ariobarzane, est à Rome. Je crois qu'il veut acheter de César quelque Royaume; car pour le présent il n'a pas dans le sien un pouce de terre. Notre ami Sestius, qui est un hôte banal [5], s'en est déja emparé. Cependant, comme j'ai une liaison particuliere avec ses fréres, à qui j'ai rendu de grands services [6], je lui écris pour lui offrir ma maison. C'est pour cela que j'envoie Alexandre, & je profite de cette occasion pour vous écrire. Puisque la vente de Peduceus se fera demain, vous viendrez ici à votre commodité. Dionysius [7] se plaint fort, & avec raison, de ce qu'il est si longtems éloigné de ses disciples. Il m'a écrit une fort longue Lettre, & je ne doute point qu'il ne vous ait aussi écrit. Je crois qu'il sera absent encore longtems : j'en suis

 fâché,

turus : ac nollem. Valde enim hominem desidero.

REMARQUES
SUR LA II. LETTRE.

1. *Votre diligence m'a fait encore plus de plaisir que la chose même? Peut-on voir un procédé plus indigne?*) On ne sait point de quelle affaire Cicéron parle ici : peut-être s'agit-il de ses différends avec Terentia, dans lesquels Atticus étoit entré, comme on a vu dans plusieurs Lettres du Livre précédent.

2. *Il ne me reste plus de sensibilité.*) Il a déja dit plus d'une fois, qu'elle avoit été entiérement épuisée par, la douleur qu'il avoit eue de la mort de sa fille.

3. *Si vous rencontrez Pison, vous lui parlerez de cet or.*) Voyez la Remarque neuviéme sur la cinquiéme Lettre du Livre précédent.

4. *Ariarathe.*) Fils d'Ariobarzane prémier, qui avoit été élu Roi lorsque la prémiere race des Rois de Cappadoce eut manqué, & frere de l'Ariobarzane dont il est parlé dans le cinquiéme Livre. Ariarathe étoit héritier présomptif du Royaume de Cappadoce; son frere n'ayant point d'enfans : & de peur que cela ne lui donnât quelqu'envie de remuer, César, en disposant après la mort de Pompée des petits Royaumes de l'Asie Mineure, ne fit aucun partage à Ariarathe,

---

EPISTOLA III.
CICERO ATTICO SAL.

A Te litteras exspectabam; nondum scilicet. Nam has mane rescribebam. Ego vero ista nomina sic probo, ut nihil aliud me movcat

fâché, & je ferois fort aife que nous l'euffions ici.

& voulut qu'il demeurât à la Cour de fon frere, & qu'il lui fût entiérement foumis. Cicéron veut donc dire ici, qu'Ariarathe n'avoit pas un pouce de terre à lui, & qu'il venoit apparemment à Rome pour acheter un Royaume de Céfar, de l'argent de fes penfions. Caffius ayant fait mourir fon frere Ariobarzane, qui s'étoit oppofé aux prémiers progrès qu'il fit en Afie, Ariarathe monta fur le Trône : mais il fut dépoffédé quelques années après par Antoine, qui donna le Royaume de Cappadoce à Archélaüs.

De Bell. Alexand. Dio lib. 47. & 49.

5. *Hôte banal.*) PAROCHUS PUBLICUS. *Parochi*, c'étoient ceux qui à Rome fourniffoient aux Princes & aux Ambaffadeurs étrangers, ce qu'on leur donnoit aux dépens du Public pour leur fubfiftance; & qui dans les Provinces fourniffoient aux Magiftrats qui paffoient, le fel, le bois, le foin, &c. Cicéron appelle donc Seftius un hôte banal, parce qu'il s'empreffoit ordinairement pour loger chez lui les Etrangers de diftinction qui venoient à Rome.

6. *Comme j'ai une liaifon particuliere avec fes freres, à qui j'ai rendu de grands fervices.*) Pendant qu'il étoit Gouverneur de Cilicie.

7. *Dionifius.*) Celui qui avoit été auprès du fils & du neveu de Cicéron, & dont il eft fi fouvent parlé dans les fept, huit, & neuviéme Livres.

LETTRE III.

J'Attens aujourd'hui une Lettre de vous; mais je ne l'aurai pas encore fi-tôt, car j'écris celle-ci le matin. Je m'accommoderois fort de ces délegations que l'on veut me donner :

moveat, nisi quod tu videris dubitare. Illud enim non accipio in bonam partem, quod ad me refers : qui si ipse negotium meum gererem, nihil gererem, nisi consilio tuo. Sed tamen intelligo, magis te id facere diligentia, qua semper uteris, quam quod dubites de nominibus istis. Etenim Cœlium non probas : plura non vis. Utrumque laudo. His igitur utendum est. Præs aliquando factus esses, & in his quidem tamen tabulis. A me igitur omnia. Quod dies longior est, (teneamus modo quod volumus) puto fore istam etiam à præcone diem, certe ab heredibus. De Crispo & Mustella videbis : & velim scire, quæ sit pars duorum. De Bruti adventu eram factus certior. Attulerat enim ab eo Ægypta libertus litteras. Misi ad te epistolam, quia commode scripta erat.

REMARQUES

SUR LA III. LETTRE.

1. *CAr vous n'approuvez pas que je fasse cet échange avec Cœlius, ni que je vende d'autres effets.*) Voyez la 5. & la 6. Lettre du Livre précédent.

2.

tout ce qui me fait de la peine, c'eſt qu'il ſemble que vous héſitiez; car ce n'eſt pas, ce me ſemble, une bonne marque que vous vouliez que je décide, moi qui, ſi je conduiſois cette affaire, ne déciderois rien que par votre avis. Je conçois néanmoins que cela vient plutôt de votre exactitude ordinaire, que d'aucune difficulté que vous ayez ſur cette délégation : car vous n'approuvez pas que je faſſe cet échange avec Cœlius, ni que je vende d'autres effets [1]. Il faudra donc prendre cette délégation : ſans cela vous auriez été obligé dans cette vente, de ſervir de caution pour la prémiere fois de votre vie [2]; mais je m'en paſſerai [3]. Il eſt vrai que le terme du payement de ces dettes qu'on me délégue, eſt un peu éloigné : mais pourvu que nous puiſſions faire vendre ces jardins, j'eſpére que celui qui recevra les encheres, ou du moins les héritiers, voudront bien me donner un terme auſſi long que celui de ces aſſignations. Vous parlerez à Criſpus & à Muſtella ; marquez-moi quelle part ils ont dans cette ſucceſſion. J'ai eu des nouvelles de l'arrivée de Brutus, Ægypta ſon Affranchi m'a apporté une de ſes Lettres : je vous l'envoie, parce qu'elle eſt aſſez obligeante. [4]

---

2. *De ſervir de caution pour la premiere fois de votre vie.*] Le Panégyriſte d'Atticus lui fait un mérite de ce qu'il n'avoit jamais ſervi de caution pour perſonne. S'il a voulu faire l'éloge d'un homme qui fait bien ſes affaires, il a eu raiſon; mais on ne reconnoit gueres à cela un bon ami, tel qu'il dépeint Atticus. Il paroît que Cicéron ne penſoit pas comme Cornelius Nepos, & qu'il reproche ici tout doucement à Atticus, qu'il avoit trop d'attention à ſes intérêts, & qu'il

outroit les précautions, même lorsqu'il s'agissoit de servir ses amis.

Corn. Nep. Vita Att.

3. *Je m'en passerai* (de caution) *A me igitur omnia* supp. *præstabuntur.*

4. *Je vous l'envoie* (la Lettre de Brutus) *parce qu'elle*

EPISTOLA IV.

CICERO ATTICO SAL.

HAbeo munus à te elaboratum decem legatorum, & quidem puto. Nam filius anno post Quæstor fuit, quam Consul Mummius. Sed quoniam sæpius de nominibus quæris quid placeat, ego quoque tibi sæpius respondeo, placere. Si quid poteris cum Pisone, conficies : Avius enim videtur in officio futurus. Velim ante possis : si minus, utique simul simus cum Brutus veniet in Tusculanum. Magni interest mea, una nos esse. Scies autem, qui dies is futurus sit, si puero negotium dederis, ut quærat.

REMARQUES

SUR LA IV. LETTRE.

1. *LA liste des dix Commissaires qu'on envoya à Mummius.*) Pour régler toutes choses dans les nouvelles conquêtes qu'il avoit faites en Achaïe, comme on

est assez obligeante.) Brutus avoit de la hauteur dans l'esprit ; & il étoit arrivé plus d'une fois à Cicéron, de n'être pas content du ton qu'il prenoit dans ses Lettres.

Voyez la 1. Lettre du 6. Livre, la 21. du 12. & la 6. de celui-ci.

LETTRE IV.

GRaces à vos soins, j'ai enfin la liste des dix Commissaires qu'on envoya à Mummius [1]. Je crois comme vous, que c'est Tuditanus le pere, & non pas le fils, qui a été l'un des dix [2]; car le fils n'a été Questeur que l'année d'après le Consulat de Mummius [3]. Vous me demandez toujours ce que je pense sur cette délégation, & je vous répons toujours que je la crois bonne. Tâchez de conclure avec Pison; je crois qu'Avius fera de son côté son devoir. Je voudrois que vous pussiez venir ici avant que Brutus arrive, mais venez du moins me voir pendant que Brutus sera à Tusculum. Il est fort important pour moi que je vous aye ici quelques jours. Vous pourrez charger quelqu'un de vos gens de s'informer quel jour Brutus doit venir à Tusculum.

---

on envoyoit à tous les Généraux en pareil cas. Cicéron vouloit faire un Traité de Politique en forme de Dialogue, & prendre pour Interlocuteurs ces dix Commissaires dont il avoit demandé les noms à Atticus, comme on verra dans la trentiéme Lettre de ce Livre, qui a été écrite avant celle-ci.

3. *Je crois comme vous, que c'est Tuditanus le pere, & non pas le fils, qui a été l'un des dix.*) J'ai été obligé d'étendre

d'étendre ici le texte. Cicéron parle à demi-mot, d'une affaire qu'Atticus favoit auſſi-bien que lui.

Vide Epiſt. 6. 32. 33. & 37. *h. lib.*

3. *Car le fils n'a été Queſteur que l'année d'après le Conſulat de Mummius.*] Cicéron veut dire que Tudita-

EPISTOLA V.

CICERO ATTICO SAL.

SP. *Mummium putaram in decem legatis fuiſſe : ſed videlicet. Etenim* εὔλογον a *fratri fuiſſe. Fuit enim ad Corinthum. Miſi tibi Torquatum. Colloquere tu quidem cum Silio , ut ſcribis , & urge. Illam diem negabat eſſe menſe Majo, iſtam non negabat. Sed tu, ut omnia, iſtuc quoque ages diligenter. De Criſpo & Muſtella, ſcilicet cum quid egeris. Quoniam ad Bruti adventum fore te nobiſcum pollice-ris , ſatis eſt, præſertim cum hi tibi dies in magno noſtro negotio conſumantur.*

a Veriſimile.

REMARQUES

SUR LA V. LETTRE.

1. *LE Torquatus.*) Le prémier Livre *de Finibus*, où Torquatus explique & ſoutient les principes d'E-picure ; comme dans la trente-deuxiéme Lettre de ce

EPIS-

nus le fils, n'avoit pu être l'un des dix Commissaires qu'on envoya à Mummius, parce que ces Commissaires se prenoient parmi ceux qui avoient passé par les plus grandes Charges de la République, & Tuditanus le fils n'avoit été que Questeur.

LETTRE V.

JE croyois que Sp. Mummius avoit été l'un des dix Commissaires : mais vous avez raison, il y a plus d'apparence qu'il étoit alors Lieutenant de son frere; car il est sûr qu'il étoit dans ce tems-là à Corinthe. Je vous envoie *le Torquatus* [1]. Parlez à Silius comme vous me le promettez, & pressez-le. Il prétend que l'échéance n'est pas au mois de Mai, il convient du reste : mais vous donnerez à cette affaire la même attention, que vous donnez à toutes celles qui me regardent. Lorsque vous aurez parlé à Crispus & à Mustella, vous me manderez ce que vous aurez conclu avec eux. Puisque vous me promettez d'être ici à l'arrivée de Brutus, cela me suffit; aussi bien je compte qu'en attendant vous travaillerez à cette affaire, qui me tient si fort au cœur. [2]

Livre, Cicéron appelle *Lucullus* & *Catulus* les deux prémiers Livres *Académiques*, où il faisoit parler ces deux grands hommes, dont il avoit fait l'éloge à la tête de chacun de ces Livres.

2. *A cette affaire qui me tient si fort au cœur.*) C'est-à-dire, à lui faire avoir des jardins pour y bâtir un Temple à sa fille.

LET-

EPISTOLA VI.

CICERO ATTICO SAL.

DE aquæductu probe fecisti. Columnarium vide ne nullum debeamus. Quamquam mihi videor audisse à Camillo, commutatam esse legem Pisoni quid est quod honestius respondere possimus, quam solitudinem Catonis? nec coheredibus solum Herennianis, sed etiam, ut scis. (Tu enim mecum egisti) de puero Lucullo: quam pecuniam tutor (nam hoc quoque ad rem pertinet) in Achaia sumserat. Sed agit liberaliter, quoniam negat se quidquam facturum contra nostram voluntatem. Coram igitur, ut scribis, constituemus, quemadmodum rem explicemus. Quod reliquos coheredes convenisti, plane bene fecisti.

Quod epistolam meam ad Brutum poscis, non habeo ejus exemplum, sed tamen salvum est, & ait Tiro te habere oportere: &, ut recordor, una cum illius objurgatoria tibi meam quoque, quam ad eum rescripseram, misi. Judiciali molestia ut caream, videbis. Tuditanum istum, proavum Hortensii, plane non noram; & filium qui tum non potuerat esse legatus, fuisse putaram. Mummium fuisse ad Corinthum

pro

LETTRE VI.

J'Approuve fort ce que vous avez fait pour cet aqueduc. Faites-moi avoir des colonnes au risque de payer la taxe [1], quoiqu'il me semble que j'ai entendu dire à Camille, qu'on avoit fait quelque changement à la Loi Sumptuaire. Que pouvons-nous dire de plus raisonnable à Pison, que de le prier d'attendre que quelqu'un des Tuteurs du jeune Caton soit à Rome [2]? Et cela ne regarde pas seulement les cohéritiers d'Herennius; mais, comme vous le savez vous-même (car vous vous êtes mêlé avec moi de cette affaire) cela regarde le jeune Lucullus. Son Tuteur a emprunté cet argent en Achaïe, ce qui n'est pas une circonstance indifférente [3]. Mais Pison promet fort honnêtement de ne faire que ce que nous voudrons : ainsi, comme vous me le dites, nous verrons, lorsque nous serons ensemble, comment on pourra régler cette affaire : vous avez fort bien fait de voir les autres cohéritiers.

Vous me demandez la Lettre que j'ai écrite à Brutus; je n'en ai point de copie, mais il s'en trouvera. Tiron dit que vous devez en avoir une : en effet, je me souviens qu'en vous envoyant cette Lettre où Brutus me faisoit des reproches, je vous envoyai en même tems ma réponse. Faites en sorte que je sois dispensé d'être Juge [4]. Je ne connoissois point du tout ce Tuditanus bisayeul d'Hortensius, & je croyois que c'étoit son fils qui avoit été l'un des dix Commissaires; mais vous m'avez fait voir qu'il ne

pro certo habeo. Sæpe enim hic Spurius, qui nuper est, epistolas mihi pronuntiabat versiculis facetis, ad familiares missas à Corintho. Sed non dubito quin fratri fuerit legatus, non in decem. Atque hoc etiam accepi, non solitos majores nostros legare in decem, qui essent imperatorum necessarii, ut nos ignari pulcherrimorum institutorum, aut negligentes potiùs, M. Lucullum, & L. Murænam, & ceteros conjunctissimos ad L. Lucullum misimus. Illudque εὐλογώτατον a, *illum fratri in primis ejus legatis fuisse. Operam tuam multam! qui & hæc cures, & mea expedias, & sis in tuis multo minus diligens, quam in meis.*

a Maxime vero simile.

REMARQUES
SUR LA VI LETTRE.

1. *Faites-moi avoir des colonnes au risque de payer la taxe.*) Nous avons vu dans le Livre précédent*. que César avoit fait une Loi Sumptuaire qui régloit entr'autres choses les dépenses des Bâtimens; &, afin qu'elle fût mieux exécutée, il avoit attaché des amendes aux contraventions: il avoit ordonné que ceux qui mettroient des colonnes à leurs bâtimens, payeroient tant par colonne. Cicéron qui faisoit alors bâtir

* *Epist.* 35. & 36.

ne pouvoit pas l'avoir été. Je suis sûr que Spurius Mummius a été dans ce tems-là à Corinthe; car Spurius son petit-fils, qui est mort depuis peu 5, m'a souvent lu des Lettres de plaisanteries 6, que son grand-pere écrivoit de Corinthe à ses amis. Mais je tiens pour sûr qu'il étoit alors Lieutenant de son frere, & non pas l'un des dix Commissaires. J'ai aussi appris que nos ancêtres ne nommoient parmi les dix, aucun des parens du Général 7. C'étoit une sage coutume que nous avons ignorée, ou plutôt que nous négligeâmes lorsque nous envoyâmes pour Commissaires à Lucullus, Marcus-Lucullus son frere, L. Muræna 8, & plusieurs autres parens de ce Général. Il est naturel de penser que Mummius avoit choisi son frere pour son Lieutenant, préférablement à tout autre. Je vous donne bien de l'occupation : il faut que vous pensiez à ces détails historiques, & que vous fassiez en même tems mes affaires, auxquels vous donnez plus d'attention qu'aux vôtres propres.

---

tir quelque chose à Rome, avoit prié Atticus de lui faire avoir des colonnes. Il lui dit donc, Mettez-moi dans le cas de ceux qui payent la taxe portée par la Loi Sumptuaire. Peut-être s'agit-il des colonnes qu'il vouloit mettre au Temple de sa fille, & dont il avoit prié Atticus de faire le marché avec Appelle de Chio, comme on a vu dans la dix-neuviéme Lettre du Livre précédent. Quelques Commentateurs aiment mieux lire ici *ne ullum debeamus*, prenez garde que je ne tombe dans le cas de ceux qui payent une taxe pour chaque colonne. Mais on lit *ne nullum* dans les meilleurs Manuscrits; il me semble que cela fait un sens plus agréable ; & s'il s'agit ici des colonnes pour le Temple de sa fille, il faut absolument lire *nullum*.

2.

2. *D'attendre que quelqu'un des Tuteurs de Caton soit à Rome.*) SOLITUDINEM CATONIS. Id est, *illum solum esse & à tutoribus destitutum.* Pison & les autres cohéritiers d'Herennius, à qui il étoit dû de l'argent par le jeune Caton, menaçoient apparemment, si on ne les payoit pas, de faire saisir son bien. Il paroît que Cicéron étoit l'un des Tuteurs de Caton : il l'étoit certainement du jeune Lucullus, qui avoit des intérêts communs avec le jeune Caton, parce qu'ils étoient cousins germains.

3. *Son Tuteur a emprunté cet argent en Achaïe, ce qui n'est pas une circonstance indifférente.*) Apparemment que ce Tuteur étoit encore en Achaïe, & que Cicéron prioit les héritiers d'Herennius d'attendre qu'il fût de retour pour régler cette affaire. Il n'est pas aisé, ni fort important de deviner juste sur ces affaires domestiques.

4. *Faites ensorte, je vous prie, que je sois dispensé d'être Juge.*) Voyez la Remarque 5. sur la 19. Lettre du Livre précédent.

5. *Qui est mort depuis peu.*) QUI NUPER EST supp. *mortuus.* Les Romains évitoient de se servir de ce mot, comme étant de mauvais augure. Lorsqu'ils vouloient dire que quelqu'un étoit mort, ils disoient *vixit*, *fuit.*

6. *M'a souvent lu des Lettres de plaisanteries*, &c.)

EPISTOLA VII.

CICERO ATTICO SAL.

Sestius apud me fuit, & Theopompus pridie : venisse à Cæsare narrabat litteras; hoc scribere, sibi certum esse Romæ manere; caussamque eam adscribere, quæ erat in epistola nostra, ne se absente leges suæ negligerentur, sicut esset neglecta sumtuaria. Est eu-

VERSICULIS FACETIS. Cette leçon n'eſt qu'une conjecture des Critiques, qui a paſſé dans preſque toutes les Editions, & qui me paroit en effet très-bonne. Victorius dit qu'on liſoit dans les meilleurs de ſes Manuſcrits, *facies*, ce qui ne fait aucun ſens, & n'eſt pas fort éloigné de *facetis*. Boſius a lu dans le plus ancien des Manuſcrits *factas*, & il voudroit qu'on lût *fartas* : mais il a bien fait de ne point mettre cette leçon dans ſon texte, cela ſignifieroit que ces Lettres étoient mêlées de vers & de proſe : mais *verſiculi*, en fait de Lettres, a un autre ſens. *Verſiculus* ſignifie un article, un *à linea*, comme dans la prémiére Lettre du Livre cinquiéme. *Venio nunc ad tranſverſum illum extremæ epiſtolæ tuæ verſiculum*, je viens maintenant au dernier article de votre Lettre. Cicéron veut donc dire, que Spurius lui récitoit des morceaux des Lettres de Sp. Mummius, qui étoient pleins de plaiſanteries.

7. *Que nos ancêtres ne nommoient parmi les dix, aucun des parens du Général.*) On en voit bien la raiſon : ces dix Commiſſaires étoient comme ſes Inſpecteurs, & pouvoient caſſer ou confirmer ce qu'il avoit fait dans ſa nouvelle conquête.

8. *L. Muræna.*) Il étoit de la famille Licinia, dont étoit auſſi Lucullus.

LETTRE VII.

SEſtius eſt venu ici, & Theopompus 1 y étoit un jour auparavant. Il dit qu'on a eu des Lettres de Céſar, qui mande qu'il eſt réſolu à demeurer à Rome 2, & que la raiſon qu'il en donne, c'eſt la même qui étoit dans ma Lettre 3, c'eſt-à-dire, de peur que ſes autres Loix ne fuſſent auſſi mal obſervées que la Loi Sumptuaire. Cela eſt naturel, & j'avois eu la même penſée : mais il faut faire ce que ces Meſſieurs veu-

εὔλογον a : *idque eram suspicatus. Sed istis mos gerendus est ; nisi placet hanc ipsam sententiam nos persequi. Et Lentulum cum Metella certe fecisse divortium. Hæc omnia tu melius. Rescribes igitur quidquid voles, dum modo quid. Jam enim non reperio, quid te rescripturum putem, nisi forte de Mustella, aut Silium videris. Brutus heri venit in Tusculanum post horam decimam. Hodie igitur me videbit : ac vellem cum adesses. Jussi equidem ei nuntiari, te, quoad potuisses, exspectasse ejus adventum, venturumque si audisses, meque, ut facio, continuo te certiorem esse facturum.*

a Verisimile.

REMARQUES

SUR LA VII. LETTRE.

1. *Theopompus.*) Il étoit de Cnide, & avoit beaucoup de crédit auprès de César, comme Théophane autre Grec en avoit eu auprès de Pompée. *Strabo lib. 14. Plut. vita Cæsaris.*

2. *Qu'il est résolu à demeurer à Rome.*) On disoit que



EPIS-

veulent, à moins que vous ne ſoyez d'avis que je m'en tienne au prémier parti 4. On m'a dit auſſi que Lentulus a fait divorce avec Metella; mais vous ſavez tout cela mieux que moi. Vous me direz donc dans votre réponſe tout ce qu'il vous plaîra, pourvu que vous me diſiez quelque choſe: & je ne vois pas ce que vous pourriez à préſent me dire, à moins que vous ne me parliez de Muſtella, ou que vous n'ayez vu Silius. Brutus eſt arrivé hier à Tuſculum, ſur les cinq heures du ſoir; il viendra ſans doute chez moi aujourd'hui, je voudrois bien que vous y fuſſiez. Je lui ai fait dire que vous l'aviez attendu chez moi le plus long-tems que vous aviez pu, que vous reviendriez dès que vous le ſauriez ici, & que je m'étois chargé de vous faire avertir de ſon arrivée, comme je fais.

Céſar, qui ſe voyoit paiſible poſſeſſeur de l'Empire, alloit paſſer en Aſie & porter la guerre chez les Parthes.

3. *Dans ma Lettre.*) C'eſt-à-dire dans la Lettre que Cicéron avoit faite pour envoyer à Céſar, & que les amis de Céſar ne jugérent pas à propos qu'il envoyât. *Vide Epiſt.* 27. 28. & 31. *h. lib.*

4. *Que je m'en tienne au prémier parti.*) D'envoyer cette Lettre, comme Cicéron & Atticus en avoient été d'avis. *Epiſt.* 51. *lib.* 12.



LET-

EPISTOLA VIII.

CICERO ATTICO SAL.

PLane nihil erat, quod ad te scriberem. Modo enim discesseras, & paullo post triplicis remiseras. Velim cures fasciculum ad Vestorium deferendum : & alicui des negotium, qui quærat, Q. Faberii fundus num quis in Pompeiano, Nolanove venalis sit. Epitomen Bruti Cœlianorum velim mihi mittas, & à Philoxeno Παναιτίου περὶ προνοίας a. *Te Idib. videbo cum tuis.*

a Panætii de Providentia.

REMARQUES

SUR LA VIII. LETTRE.

1, *VOus m'avez écrit une Lettre de trois pages en réponse à la mienne.*) TRIPLICIS REMISERAS. supp. *Tabellas.* Cicéron avoit apparemment envoyé ses tablettes à Atticus, où il avoit écrit une Lettre de trois



EPIS-

LETTRE VIII.

JE n'ai rien du tout à vous écrire; car vous ne faites que de me quitter, & depuis vous m'avez écrit une Lettre de trois pages en réponse à la mienne [1]. Je vous prie de faire rendre à Vestorius le paquet que je joins ici, & de charger quelqu'un de s'informer si Faberius a quelque bien à vendre dans le territoire de Pompéii, ou dans celui de Nole. Envoyez-moi l'Abregé que Brutus a fait de l'Histoire de Cœlius [2], & demandez à Philoxéne le Traité de Panétius [3] sur la *Providence*. Je vous verrai le treize avec votre famille.

pages, & Atticus lui avoit fait réponse sur les mêmes tablettes. C'étoit ce qu'ils appelloient *scribere per codicillos.*

2. *Cœlius.*) L. Cœlius Antipater. Il avoit écrit des Annales dont Brutus avoit fait l'abrégé, comme il avoit fait celui de l'Histoire de Fannius. *Voyez la Remarque 12. sur la 5. Lettre du 12. Livre.*

3. *Pannetius.*] Philosophe Stoïcien, qui soutenoit contre les Epicuriens, que les Dieux se mêloient de ce qui se passe ici-bas.



EPISTOLA IX.

CICERO ATTICO SAL.

Commodum discesseras heri, cum Trebatius venit, paullo post Curtius; hic salutandi caussa: sed mansit invitatus. Trebatium nobiscum habemus. Hodie mane Dolabella. Multus sermo ad multum diem. Nihil possum dicere ἐκτενέστερον [a], *nihil* φιλοστοργότερον [b]. *Ventum est tamen ad Q. multa* ἄφατα, ἀδιήγητα [c]: *sed unum ejusmodi, quod nisi exercitus sciret, non modo Tironi dictare, sed ne ipse quidem auderem scribere. Sed hactenus.* Εὐκαίρως [d] *ad me venit, cum haberem Dolabellam, Torquatus; humanissimeque Dolabella, quibus verbis secum egissem, exposuit. Commodum enim egeram diligentissime: quæ diligentia grata est visa Torquato.*

A te exspecto, si quid de Bruto. Quamquam Nicias confectum putabat, sed divortium non probari. Quo etiam magis laboro idem, quod tu. Si quid est enim offensionis, hæc res mederi potest. Mihi Arpinum eundum est; nam & opus est constitui à nobis illa prædiola; & vereor

a Prolixius. *b* Amantius.
c Non dicenda, non narranda.
d Opportune.

LETTRE IX.

COmme vous veniez hier de partir, Trebatius arriva, & un peu après Curtius : ce dernier n'étoit venu que pour me donner le bon jour, mais je le retins. Trebatius est demeuré ici, & Dolabella y est venu ce matin. Nous nous sommes entretenus fort long-tems, & Dolabella m'a parlé avec toute l'amitié & la cordialité possible [1]. La conversation tomba sur notre neveu; Dolabella m'en dit bien des choses qu'il faut ensevelir dans un éternel silence [2], & une entr'autres que je n'oserois, je ne dis pas dicter à Tiron, mais écrire moi-même, si toute l'Armée n'en étoit instruite; mais je vous en parlerai une autre fois. Pendant que Dolabella étoit ici, Torquatus y est venu fort à propos. Dolabella a eu l'honnêteté de dire de lui-même, à Torquatus, en quels termes je le lui avois recommandé. Heureusement je l'avois déja fait, & dans les termes les plus forts; Torquatus m'en a su fort bon gré.

Mandez-moi ce que vous saurez du mariage de Brutus. Nicias le croit fait; mais il dit qu'on n'approuve pas son divorce avec sa prémiére femme; & c'est pour cela que je voudrois, aussi-bien que vous, qu'il finît cette affaire; car si on l'a blâmé, c'est le vrai moyen de se justifier [3]. Je ne puis me dispenser d'aller à Arpinum, il faut que je voye en quel état sont mes petites métairies; & je crains de ne pouvoir pas quitter Rome, lorsque César sera arrivé. Dolabella croit qu'il arrivera dans le même tems que vous avez

vereor ne exeundi poteſtas non ſit, cum Cæſar venerit : de cujus adventu eam opinionem Dolabella habet, quam tu conjecturam faciebas ex Litteris Meſſallæ. Cum illuc venero, intellexeroque quid negotii ſit; tum ad quos dies rediturus ſim, ſcribam ad te.

REMARQUES

SUR LA IX. LETTRE.

1. *Dolabella m'a parlé avec toute l'amitié & la cordialité poſſible.*) Cicéron veut faire voir à Atticus que quoique Dolabella eût répudié ſa fille, il n'en étoit pas moins de ſes amis.

2. *Dolabella m'en dit bien des choſes qu'il faut enſevelir dans un éternel ſilence.*) Nous avons déja vu dans le Livre précédent, que le fils de Q. Cicéron avoit fort

---

EPISTOLA X.

CICERO ATTICO SAL.

Minime miror te & graviter ferre de Marcello, & plura vereri periculi genera. Quis enim hoc timeret, quod neque acciderat antea, nec videbatur natura ferre, ut accidere poſſet ? omnia igitur metuenda. Sed illud παρὰ τὴν ἱστορίαν a, tu præſertim : me reliquum conſularem. Quid? tibi Servius quid videtur ?

a Præter hiſtoriam.

jugé par la Lettre de Messala, qu'il arriveroit. Lorsque je serai à Arpinum, & que j'aurai vu les affaires que j'y ai, je vous manderai à peu près le jour que je pourrai revenir.

---

mal parlé de son oncle, pendant qu'il étoit en Espagne dans l'armée de César.

V. la Remarque sur la 38. Lettre du Livre précédent.

3. *Car si on l'a blâmé, c'est le vrai moyen de se justifier.*) On trouvoit mauvais que Brutus eût répudié Clodia fille d'Appius ; mais Cicéron comptoit qu'on le blâmeroit moins quand on sauroit qu'il ne l'avoit fait que pour épouser sa cousine Porcia, qui étoit digne fille de Caton. On voit par la date de cette Lettre, que Plutarque n'a pas été bien instruit, lorsqu'il a dit que Brutus avoit épousé Porcia du vivant de Caton.

LETTRE X.

Je ne suis point surpris que vous soyez fort touché de la mort de Marcellus [1], & qu'après cela vous trouviez tout à craindre. Comment se précautionner contre des accidens qui n'ont point d'exemple, & dont il sembloit que la nature devoit nous garantir ; après cela qui peut se croire en sureté ? Mais comment me dites-vous qu'il ne reste plus que moi de Consulaire, vous sur-tout qui êtes si exact sur les faits ? Comptez-vous donc Sulpitius pour rien [2] ? Mais ce seroit toujours un triste avantage, pour moi sur-tout qui trouve que ceux qui sont morts, n'en

detur? quamquam hoc nullam ad partem valet scilicet, mihi præsertim, qui non minus bene actum cum illis putem. Quid enim sumus? aut quid esse possumus? domi ne, an foris? quid nisi mihi hoc venisset in mentem scribere ista nescio quæ, quo verterem me, non haberem.

Ad Dolabellam, ut scribis, ita puto faciendum, κοινότερα [a] *quædam, &* πολιτικώτερα [b]. *Faciendum certe aliquid est. Valde enim desiderat. Brutus si quid, curabis ut sciam: cui quidem quamprimum agendum puto, præsertim si statuit. Sermunculum enim omnem, aut restinxerit, aut sedarit. Sunt enim qui loquantur etiam mecum. Sed hæc ipse optime, præsertim si etiam tecum loquetur. Mihi est in animo proficisci* XI *Kal. Hic enim nihil habeo quod agam, ne hercule illic quidem, nec usquam; sed tamen aliquid illic.*

Hodie Spinterem exspecto. Misit enim Brutus ad me: per litteras purgat Cæsarem de interitu Marcelli: in quem, ne si insidiis quidem ille interfectus esset, caderet ulla suspicio. Nunc vero, cum de Magio constet, nonne furor ejus caussam omnem sustinet? plane, quid sit, non intelligo. Explanabis igitur. Quamquam nihil habeo quod dubitem, nisi ipsi

Magio

a Magis communia.

b Ad Remp. administrandam magis accommodata.

ſont pas plus à plaindre. Que ſommes-nous? quelle reſſource nous reſte-t-il, ſoit dans le public, ſoit dans le particulier? Si je ne m'étois pas aviſé de me faire un amuſement de ces bagatelles que je compoſe, que deviendrois-je?

Je crois, comme vous, qu'il faut choiſir pour Dolabella quelque matiére qui ne ſoit point trop métaphyſique; celles qui regardent le Gouvernement, lui conviendront mieux; mais il faut faire quelque choſe pour lui, car il en a fort envie. Mandez-moi, où en eſt le mariage de Brutus. Il fera bien de ſe marier au plutôt, ſur-tout s'il y eſt déterminé; cela fera taire le monde, ou du moins on n'en parlera plus tant; il y a eu des gens qui m'en ont parlé à moi-même. Mais Brutus ne peut pas manquer de prendre un bon parti, ſur-tout s'il vous conſulte. Je compte de partir le vingt-deux, car je n'ai rien à faire ici; je n'ai rien à faire non plus où je vais, ni en aucun lieu du monde; cependant j'ai quelques petites affaires à Arpinum.

J'attens aujourd'hui Spinter, car Brutus m'a donné avis de ſon arrivée; dans ſa Lettre il juſtifie Céſar ſur la mort de Marcellus [3]. Quand même il auroit été tué par quelque inconnu, le ſoupçon n'en pourroit tomber en aucune maniére ſur Céſar: mais puiſqu'on ſait que c'eſt Magius, ſa fureur qu'il a tournée contre lui même [4], fait aſſez voir qu'on ne peut charger que lui de ce crime. Pourquoi donc juſtifier Céſar? Eclairciſſez-moi la-deſſus, quoiqu'après tout je ne ſois en peine que de ſavoir ce qui a pu porter Magius à un tel excès de fureur. Marcellus lui avoit

 depuis

Magio quæ fuerit caussa amentiæ : pro quo quidem etiam sponsor Sunii factus est. Nimirum id fuit. Solvendo enim non erat. Credo eum petiisse à Marcello aliquid, & illum, ut erat, constantius respondisse, οἱ ταυτὸν εἶδος a.

a Non eadem facies, &c. V. Not.

REMARQUES

SUR LA X. LETTRE.

1. *QUe vous soyez fort touché de la mort de Marcellus.*) Il avoit été tué auprès d'Athénes par Publius Magius Chilo son ami particulier. On peut voir le détail de cette affaire dans la Lettre que Sulpitius, qui commandoit alors en Gréce, écrivoit à Cicéron. *Epist. 12. lib. 4. Famil.*

2. *Qu'il ne reste que moi de Consulaire. Comptez-vous donc Sulpitius pour rien ?*) Quand Atticus disoit à Cicéron qu'il n'y avoit plus que lui de Consulaire, il n'ignoroit pas qu'il y avoit encore L. César, L. Philippus, C. Domitius, L. Paulus, Pison, &c. Mais il vouloit dire que de tous les Consulaires qui restoient, il n'y avoit que lui qui fût digne de ce nom ; & c'est pour cela que Cicéron, sans parler des autres, ne lui objecte que Servius Sulpitius, qui étoit homme de mérite & très bon Citoyen.



EPIS-

depuis peu servi de caution à Sunium ; c'est peut-être cela même qui en aura été l'occasion. Il s'est trouvé hors d'état de payer ; il aura demandé quelqu'argent à Marcellus, qui le lui aura refusé avec trop de dureté, ce qui lui étoit assez ordinaire ; mais de si loin on ne peut pas deviner juste. 5

---

3. *Il justifie César sur la mort de Marcellus.*) Marcellus avoit toujours été l'un des plus grands ennemis de César, qui ne consentit à son rappel qu'après avoir été longtems pressé par tout ce qu'il y avoit à Rome de plus considérable. Ainsi, comme on est toujours porté à croire le mal, quelques personnes s'imaginoient que César n'ayant pu refuser le rappel de Marcellus aux sollicitations du Sénat, il s'en étoit défait sous main. Ce fut à l'occasion de ce rappel que Cicéron qui depuis la Guerre Civile n'avoit point parlé dans le Sénat, fit, au nom de cette auguste compagnie, le beau remerciment qui nous est resté sous le nom d'*Oraison pour Marcellus.*

4. *Sa fureur qu'il a tournée contre lui-même.*) Magius après avoir tué son ami, se tua lui-même de désespoir.

5. *Mais de si loin on ne peut pas deviner juste.*) οὐ ταυτὸν εἶδος, c'est le commencement d'une sentence d'Euripide dans la Tragédie intitulée *Jon*, qui signifie à la Lettre, *les choses paroissent de près tout autres que de loin.*



EPISTOLA XI.

CICERO ATTICO SAL.

Credebam esse facile. Totum est aliud, posteaquam sum à te disjunctior. Sed fuit faciendum, ut & constituerem mercedulas prædiorum, & ne magnum onus observantiæ Bruto nostro imponerem. Posthac enim poterimus commodius colere inter nos in Tusculano. Hoc autem tempore, cum ille me quotidie videre vellet, ego ad illum ire non possem, privabatur omni delectatione Tusculani. Tu igitur, si Servilia venerit, si Brutus quid egerit, etiam si constituerit, quando obviam: quidquid denique erit quod scire me oporteat, scribes. Pisonem, si poteris, convenies. Vides quam maturum sit. Sed tamen, quod commodo tuo fiat.

REMARQUES

SUR LA XI. LETTRE.

Casaubon soutient comme une chose dont il ne permet pas de douter, que les derniers mots de la Lettre précédente appartiennent au commencement de celle-ci, & il est vrai que la liaison en est fort naturelle, *les choses paroissent de près tout autres que de loin*:

EPIS-

LETTRE XI.

JE croyois que je n'aurois pas tant de peine à me passer de vous, c'est tout autre chose depuis que je suis plus éloigné ; mais il falloit que j'allasse à Arpinum pour affermer mes petites métairies ; & d'ailleurs j'appréhendois que l'honnêteté que Brutus avoit pour moi, ne lui fût à charge. Nous pourrons dans la suite jouir plus aisément l'un de l'autre à Tusculum ; mais dans la conjoncture présente, comme il me vouloit voir tous les jours, & que je ne pouvois aller chez lui, cela l'empêchoit de jouir des agrémens de sa maison de campagne. Mandez-moi si Servilia est arrivée, si Brutus a fini son affaire, ou s'il a conclu quelque chose, & quand il ira au-devant de César ; enfin apprenez-moi tout ce qui peut m'intéresser. Je vous prie d'aller chez Pison, vous voyez que cela presse, que ce soit néanmoins à votre commodité.

---

aussi, dit Cicéron, avant que je fusse plus éloigné, je croyois que je m'accoutumerois à recevoir plus rarement de vos nouvelles ; mais c'est toute autre chose depuis que je l'ai éprouvé. Cependant comme cette sentence, tirée d'Euripide, peut aussi se lier avec la fin de la Lettre précédente, je n'ai pas voulu m'éloigner des Editions ordinaires. Les Manuscrits ne peuvent décider, parce que dans les plus anciens toutes ces Lettres sont écrites sans aucune distinction, & sans *à linea*.

EPISTOLA XII.

CICERO ATTICO SAL.

VAlde me momorderunt epiſtolæ tuæ de Attica noſtra : eædem tamen ſanaverunt. Quod enim te ipſe conſolabare iiſdem litteris, id mihi erat ſatis firmum ad leniendam ægritudinem. Ligariana præclare vendidiſti. Poſthac quidquid ſcripſero, tibi præconium deferam. Quod ad me de Varrone ſcribis, ſcis me ante orationes, aut aliquid id genus ſolitum ſcribere, ut Varronem nuſquam poſſem intexere. Poſtea autem quam hæc cœpi φιλολογώτερα a, *jam Varro mihi denuntiaverat magnam ſane, & gravem* προσφώνησιν b. *Biennium præteriit, cum ille* Καλλιππίδης c *aſſiduo curſu cubitum nullum proceſſerit. Ego autem me parabam ad id, quod ille mihi miſiſſet, ut* αὐτῷ τῷ μέτρῳ. καὶ λώϊον d, *ſi modo potuiſſem. Nam hoc etiam Heſiodus adſcribit,* αἴκε δύνηαι e. *Nunc illam* περὶ τελῶν σύνταξιν f, *ſane mihi probatam, Bruto, ut tibi placuit, deſpondimus : idque tu eum non nolle, mihi ſcripſiſti : Ergo illam* Ἀκαδημικὴν g *in qua homines, nobiles illi quidem, ſed nullo modo* phi-

a Eruditiora.
b Inſcriptionem.
c Callipides.
d Eadem menſura & melius.
e Si poſſis.
f De finibus commentationem.
g Academicam.

LETTRE XII.

VOtre Lettre m'a mis fort en peine fur la fanté de notre chere Attica, mais elle m'a en même-tems raffuré : puifque vous vous raffurez- vous-même, c'eft une marque qu'il ne faut pas trop s'inquiéter. Vous avez bien fait valoir mon Oraifon pour Ligarius : dorénavant, quand j'aurai compofé quelque chofe de nouveau, je vous chargerai de le débiter. Quant à ce que vous me propofez fur Varron, vous favez que jufqu'ici je n'ai compofé que des Harangues ou d'autres Ouvrages dans lefquels je ne pouvois lui donner place [1]. Lorfque j'ai commencé ces Dialogues Philofophiques, Varron m'avoit déja déclaré qu'il fe préparoit à m'adreffer un Ouvrage confidérable [2]. Deux années fe font paffées depuis; & cependant cet homme qui va fi vite quand il veut, n'eft pas plus avancé que le premier jour [3]. J'attendois qu'il m'eût tenu parole, afin de lui rendre à mefure égale & même plus grande, fi je le pouvois s'entend; car Héfiode dans cette leçon qu'il donne de reconnoiffance, ajoûte, *fi vous le pouvez*. Pour mon Traité fur la fin que les hommes doivent fe propofer, dont je fuis affez content, vous avez voulu que je l'adreffaffe à Brutus, & vous m'avez mandé que cela lui feroit plaifir. Dans les Dialogues Académiques je fais parler des perfonnes, illuftres à la vérité, mais qui n'entendoient point du tout ces fubtilités philofophiques : cela ne fait point un bon effet dans leur bouche. Mettons-le donc dans celle de Varron, & faifons-lui foutenir les prin-

philologi, nimis acute loquuntur, ad Varronem transferamus. Etenim sunt Ἀντιόχεια a, *quæ iste valde probat. Catulo & Lucullo alibi reponemus; ita tamen, si tu hos probas : deque eo mihi rescribas velim.*

De Brinniana auctione accepi à Vestorio litteras. Ait, sine ulla controversia rem ad me esse collatam (Romæ videlicet, aut in Tusculano me fore putaverunt) A. D. IIX *Kal. Quint. Dices igitur vel amico tuo, S. Vettio coheredi meo, vel Labeoni nostro, paullum proferant auctionem; me circiter Nonas in Tusculano fore. Cum Pisone Erotem habes. De Scapulanis hortis toto pectore cogitemus. Dies adest.*

a Antiochia.

REMARQUES

SUR LA XII. LETTRE.

1. *D'Autres Ouvrages dans lesquels je ne pouvois lui donner place.*) Cicéron avoit déja composé, plusieurs années auparavant, des Ouvrages en forme de Dialogue, comme ceux *de l'Orateur*, & *de la République :* mais tous ceux qu'il faisoit parler, étoient morts depuis longtemps, & n'avoient point été contemporains de Varron.

2. *Qu'il se préparoit à m'adresser un Ouvrage considérable.*] Varron adressa depuis à Cicéron ses Livres *de la Langue Latine.*

3. *Cet homme, qui va si vite quand il veut, n'est pas plus avancé que le prémier jour.*) ILLE CALLIPPIDES. Manuce prétend que Cicéron fait ici allusion à un certain

Cal-

principes d'Antiochus 4, qui font fort de fon goût; nous placerons ailleurs Catulus & Lucullus 5. Je fuppofe que vous êtes content de mes Livres Académiques 6, marquez-moi ce que vous en penfez.

J'ai reçu une Lettre de Veftorius, où il me parle de la vente des biens de Brinnius, & me marque que tous les cohéritiers font convenus qu'elle fe feroit chez moi le vingt-quatre de Juin : ils ont cru fans doute que je ferois alors ou à Rome, ou à Tufculum. Vous direz, je vous prie, à S. Vettius l'un des cohéritiers qui eft de vos amis, ou à Labeon qui eft des miens, que je les prie de reculer cette vente de quelques jours, que je ferai à Tufculum vers le feptiéme de Juillet. Pifon eft à préfent à Rome avec Eros. Travaillons de toutes nos forces à avoir les jardins de Scapula, le jour de la vente approche.

Callippides, Auteur & Acteur Tragique qui fe remuoit trop en déclamant, & que de-là étoit venu le proverbe qu'on appliquoit à ceux qui fe donnoient beaucoup de mouvement inutile. Mais j'aime mieux croire avec Cafaubon, qu'il s'agit ici de quelqu'homme qui avoit fouvent difputé le prix de la courfe aux Jeux de la Grece; l'*affiduo curfu* du texte montre affez que c'eft une métaphore tirée des Courfes du Stade.

4. *Antiochus.*) Philofophe, difciple de Carneade, fous qui Cicéron & Atticus avoient étudié à Athenes, & que Lucullus avoit depuis attiré à Rome.

5. *Nous placerons ailleurs Catulus & Lucullus.* Cicéron avoit mis à la tête de chacun des deux *Livres Académiques* qu'il avoit d'abord compofés, l'éloge de ces deux grands hommes. Le fecond nous eft refté, heureufement pour la mémoire de Lucullus, dont Cicéron fait un éloge digne de l'Orateur & du Héros.

6. *Je fuppofe que vous êtes content de mes Livres Académiques.*]

démiques.) ITA TAMEN SI TU HOS PROBAS, ſupp. *Libros Academicos.* Cicéron a dit plus haut Ἀκαδημικὴν σύνταξιν, mais il fait plus d'attention au ſens qu'aux mots dans la Lettre ſuivante, en parlant de ce même Ouvrage, il dit, *libri quidem ita exierunt.* Manuce lit



EPISTOLA XIII.

CICERO ATTICO SAL.

COmmotus tuis litteris, quod ad me de Varrone ſcripſeras, totam Academiam ab hominibus nobiliſſimis abſtuli, tranſtuli ad noſtrum ſodalem, & ex duobus libris contuli in quatuor. Grandiores ſunt omnino, quam erant illi; ſed tamen multa detracta. Tu autem mihi pervelim ſcribas, qui intellexeris illum velle. Illud vero utique ſcire cupio, quem intellexeris ab eo ζηλοτυπεῖσθαι a, *niſi forte Brutum: id hercle reſtabat: ſed tamen ſcire pervelim. Libri quidem ita exierunt, (niſi forte me communis* φιλαυτία b *decipit) ut in tali genere ne apud Græcos quidem ſimile quidquam. Tu illam jacturam feres æquo animo, quod illa, quæ habes de Academicis, fruſtra deſcripta ſunt. Multo tamen hæc erunt ſplendidiora, breviora, meliora.*

Nunc autem ἀπορῶ c, *quo me vertam. Volo Do-*

a Invideri. *b* Amor ſui.
c Dubito.

hoc au-lieu de *hos*, ce qui fait le même sens, *si vous les croyez assez bons pour les adresser à Varron*, comme il le dit plus clairement dans la quatorziéme Lettre de ce Livre.



LETTRE XIII.

Ce que vous m'avez mandé de Varron, m'a déterminé à ôter de mes *Livres Académiques* ces Interlocuteurs illustres, & à mettre en leur place notre ami. Des deux Livres j'en ai fait quatre : ils sont beaucoup plus longs que n'étoient les autres, & cependant j'ai retranché bien des choses des premiers. Dites-moi, je vous prie, à quoi vous avez connu que cela seroit plaisir à Varron. Je voudrois aussi savoir qui est celui dont il vous a paru jaloux, à moins que ce ne soit Brutus [1] : il ne manquoit plus que cela pour me déterminer entiérement [2], mais je voudrois bien en être assuré. Peut-être que l'amour-propre, si ordinaire aux Auteurs, me trompe : mais enfin, je suis si content de l'état où j'ai mis cet Ouvrage, que j'ose vous assurer que même chez les Grecs on ne trouve rien de pareil en ce genre. Il faudra vous consoler de la dépense inutile que vous avez faite pour avoir une copie de ces premiers Livres. Ces derniers sont écrits d'une maniere plus claire, plus courte, & meilleure.

Je suis à présent très-embarassé, je veux adresser quelque Ouvrage à Dolabella, qui le souhaite fort. Je ne vois pas quelle sorte d'Ouvrage je pourrois choisir; je crains de plus que cela ne fasse parler [3]; & quand j'aurois un Ouvrage tou trouvé,

Dolabellæ valde desideranti. Non reperio quid: & simul αἰδέομαι Τρῶας a *Neque, si aliquid, qui potero* μέμψιν b *effugere. Aut cessandum igitur, aut aliquid excogitandum. Sed quid hæc levia curamus? Attica mea, obsecro te, quid agit? quæ me valde angit. Sed crebro regusto tuas litteras: in his acquiesco. Tamen expecto novas.*

a Vereor Trojanos b Accusationem.

REMARQUES

SUR LA XIII. LETTRE.

1. *A Moins que ce ne soit Brutus.*) Cicéron lui avoit adressé le Livre des *Orateurs Illustres*, & l'*Orateur*; & il lui destinoit encore les Livres *de Finibus*.

2. *Il ne manquoit plus que cela pour me déterminer entiérement.*) Cela a rapport à ce que Cicéron dit deux lignes plus haut, *qui intellexeris illum velle.* Après *id hercle restabat*, il faut sousentendre *qui intelligeres.* Puisque vous vous êtes apperçu que Varron étoit jaloux

---

EPISTOLA XIV.

CICERO ATTICO SAL

BRinnii libertus, coheres noster, scripsit ad me, velle, si mihi placeret, coheredes, se & Sabinum Albium ad me venire. Id ego plane nolo. Hereditas tanti non est. Et tamen

trouvé, comment pourrois-je empêcher qu'on ne me blâmât? Il faut donc, ou abandonner ce dessein, ou imaginer quelque expédient. Mais pourquoi m'arrêter à ces bagatelles? Parlons plutôt de notre chere Attica; comment se porte-t-elle? je suis fort en peine de sa santé. Je relis souvent votre lettre, parce qu'elle me rassure; cependant je voudrois bien en avoir des nouvelles plus fraîches.

---

de Brutus, c'est une marque sure qu'il a envie que je lui adresse quelqu'Ouvrage. Quelques Commentateurs donnent un autre sens à ces mots: ils signifient selon eux, vous m'avez fait entendre assez clairement que c'étoit Brutus, & il ne vous restoit plus que de le nommer.

3. *Je crains de plus que cela ne fasse parler.*) Αἰδέομαι Τρῶας, à la lettre, *je crains les Troyens*: c'est une allusion à un endroit d'Homére, que nous avons déja expliqué *. Cicéron voyoit bien qu'on ne manqueroit pas de dire, que quoique Dolabella eût répudié sa fille, il lui faisoit sa cour, parce qu'il avoit du crédit auprès de César.

* *Voyez la Rem. 3. sur la 5. Lettre du 2. Liv.*

LETTRE XIV.

L'Affranchi de Brinnius, qui a part à la succession aussi-bien que moi, m'a écrit qu'il vouloit me venir trouver avec Sabinus autre cohéritier. Je ne veux point absolument qu'ils y viennent, cette succession n'est pas de si grande conséquence. Ils pouvoient toujours faire publier

tamen obire auctionis diem facile potuerunt, (est enim III *Id.) si me in Tusculano postridie. Nonas mane convenerint. Quod si laxius volent proferre diem, poterunt vel biduum, vel triduum, vel ut videbitur. Nihil enim interest. Quare, nisi jam profecti sunt, retinebis homines. De Bruto si quid erit : de Cæsare si quid scies; si quid erit præterea, scribes. Illud etiam atque etiam consideres velim, placeat ne tibi mitti ad Varronem quod scripsimus. Etsi etiam ad te aliquid pertinet. Nam scito, te ei dialogo adjunctum esse tertium. Opinor igitur consideremus : etsi nomina jam facta sunt. Sed vel induci, vel mutari possunt.*

EPISTOLA XV.

CICERO ATTICO SAL.

QUid agit, obsecro te, Attica nostra? nam triduo abs te nullas acceperam. Nec mirum : nemo enim venerat, nec fortasse caussa fuerat. Itaque ipse quid scriberem, non habebam. Quo autem die has Valerio dabam, exspectabam aliquem meorum; qui si venisset, & à te quid attulisset, videbam non defuturum quod scriberem.

EPIS-

plier la vente pour le onze, pourvu qu'ils viennent à Tuſculum le ſix. Ils peuvent même reculer cette vente de deux ou trois jours, ou de plus s'ils le jugent à propos, car cela eſt indifférent. Ainſi, s'ils ne ſont point encore partis, vous empêcherez qu'ils ne partent. Mandez-moi ce que vous ſavez du mariage de Brutus & de l'arrivée de Céſar, & tout ce qu'il y aura de nouveau. Je vous prie d'examiner avec attention, ſi vous jugez à propos que j'envoye à Varron l'Ouvrage que j'ai achevé. Cela vous regarde même en particulier, car vous êtes le troiſiéme Interlocuteur. Vos noms ſont déja placés, mais on peut les effacer & en mettre d'autres.

LETTRE XV.

Dites-moi, je vous prie, comment ſe porte votre chere fille, il y a trois jours que je n'ai eu de vos Lettres. Je n'en ſuis pas ſurpris, car vous n'avez point eu de commodité pour m'écrire; vous n'aviez peut-être rien à me mander, & de mon côté je n'ai rien à vous apprendre. je me ſers de l'occaſion de Valerius pour vous écrire ce mot; j'attens aujourd'hui un de mes gens; s'il arrive & qu'il m'apporte une de vos Lettres, cela me fournira de quoi vous écrire.

LET-

EPISTOLA XVI.

CICERO ATTICO SAL.

Nos, cum flumina, & solitudines sequeremur, quo facilius sustentare nos possemus, pedem è villa adhuc egressi non sumus; ita magnos & assiduos imbreis habebamus. Illam Academicen σύνταξιν a *totam ad Varronem traduximus. Primo fuit Catuli, Luculli, Hortensii. Deinde, quia* παρὰ τὸ πρέπον b *videbatur, quod erat hominibus nota, non illa quidem* ἀπαιδευσία c, *sed in iis rebus* ἀτριψία d, *simul ac veni ad villam, eosdem illos sermones ad Catonem, Brutumque transtuli. Ecce tuæ litteræ de Varrone. Nemini visa est aptior* Ἀντιόχεια e *ratio. Sed tamen velim scribas ad me, primum placeatne tibi aliquid ad illum; deinde, si placebit, hocne potissimum. Quid Servilia, jamne venit? Brutus ecquid agit, ecquando? De Cæsare quid auditur? Ego ad Nonas, quemadmodum dixi. Tu cum Pisone, si quid poteris.*

a Commentationem.
b Præter decorum.
c Ignorantia.
d Usus nullus.
e Antiochia.

EPIS-

LETTRE XVI.

JE fuis venu ici pour me promener fur le bord de nos riviéres, & pour chercher dans la folitude quelque foulagement : mais nous avons eu des pluies continuelles, qui ne m'ont pas permis de mettre le pié dehors. J'ai pris Varron pour Interlocuteur dans tous mes *Livres Académiques*. D'abord j'avois choifi Catulus, Lucullus & Hortenfius : depuis, comme je trouvai que cela étoit contre la vraifemblance, parce qu'il étoit de notoriété publique que quoiqu'ils n'ignoraffent pas abfolument ces matiéres, ils n'y étoient point affez verfés ; dès que je fus à la campagne, je mis ces Dialogues fous le nom de Caton & de Brutus. Là-deffus je reçus la Lettre où vous me parliez de Varron, je trouvai que perfonne ne convenoit mieux pour foutenir les fentimens d'Antiochus. Je vous prie néanmoins de me marquer fi vous jugez à propos que j'adreffe quelque Ouvrage à Varron, & enfuite fi vous me confeillez de lui adreffer celui-ci. Servilia eft-elle arrivée ? Où en eft le mariage de Brutus, & quand fe fera-t-il ? Que dit-on de l'arrivée de Céfar ? Je demeurerai ici jufqu'au fept, comme je vous l'ai dit. Tâchez de conclure avec Pifon.

LET-

EPISTOLA XVII.

CICERO ATTICO SAL.

V. *Kalend. exſpectabam Roma aliquid; non quo imperaſſem. Igitur aliquid tuis nunc eadem illa, quid Brutus cogitet, aut ſi aliquid egit, ecquid à Cæſare. Sed quid iſta, quæ minus curo? Attica noſtra quid agat, ſcire cupio. Etſi tuæ litteræ (ſed jam nimis veteres ſunt) recte ſperare jubent. Tamen exſpecto recens aliquid.*

EPISTOLA XVIII.

CICERO ATTICO SAL.

V*Ides propinquitas quid habeat. Nos vero conficiamus hortos. Colloqui videbamur in Tuſculano cum eſſem; tanta erat crebritas litterarum. Sed id quidem jam erit. Ego interea, admonitu tuo, perfeci ſane argutulos libros ad Varronem: ſed tamen exſpecto, quid ad ea, quæ ſcripſi ad te primum, qui intellexeris eum deſiderare à me, cum ipſe homo* πολυγράφώτατος [a] *numquam me laceſſiſſet: deinde, quem*

[a] Multa ſcribens.

LETTRE XVII.

J'Attens le vingt-fept des nouvelles de Rome : ce n'eft pas que j'aye donné pour cela aucun ordre à mes gens, mais je compte que vous m'en envoyerez quelqu'un des vôtres. J'attens toujours les mêmes nouvelles. Quel eft le deffein de Brutus ? fon affaire avance-t-elle ? fait-on quelque chofe de l'arrivée de Céfar ? Mais pourquoi commencer par ces nouvelles, dont je ne me foucie que médiocrement ? Je fuis plus en peine de la fanté de notre chere Attica. Vos Lettres me donnent de bonnes efpérances, mais elles font à préfent de trop vieille date, je voudrois en avoir des nouvelles plus fraîches.

LETTRE XVIII.

VOyez ce que c'eft que de n'être pas éloignés ? Ayons donc au-plutôt des jardins auprès de Rome. Pendant que j'étois à Tufculum, nous nous écrivions fi fouvent, que notre commerce me paroiffoit une converfation ; j'aurai bientôt le même plaifir. En attendant j'ai achevé ces Livres, qui contiennent tout ce qu'il y a de plus fubtil dans la Philofophie, & que je deftine à Varron, comme vous me l'avez propofé. J'attens néanmoins ce que vous me répondrez fur ce que je vous ai écrit là-deffus. Prémiérement, à quoi avez-vous reconnu que Varron fouhaitoit cela de moi, lui qui par-

quem ζηλοτυπεῖν a, *nisi forte Brutum : quem si non* ζηλοτυπεῖ b, *multo Hortensium minus, aut eos qui de Rep. loquuntur. Plane hoc mihi explices, velim : in primis, maneasne in sententia, ut mittam ad eum, quæ scripsi ; an nihil necesse putes. Sed hæc coram.*

a Invidere.
b Invidet.

REMARQUES
SUR LA XVIII. LETTRE.

1. S*I ce n'est pas lui, c'est encore moins Hortensius.*] Cicéron lui avoit adressé ce Traité *de la Philosophie* que nous avons perdu. Il étoit écrit en forme de Dialogue, & Cicéron y parloit avec Hortensius, dont il portoit le nom ; comme le Livre des

---

EPISTOLA XIX.
CICERO ATTICO SAL.

C*Ommodum discesserat Hilarus librarius* IV *Kal. cui dederam litteras ad te, cum venit tabellarius cum tuis litteris pridie datis : in quibus illud mihi gratissimum fuit, quod Attica nostra rogat te, ne tristis sis, quodque*

mi le grand nombre d'Ouvrages qu'il a composés, ne m'en a jamais adressé aucun? En second lieu, qui est celui dont il est jaloux, à moins que ce ne soit Brutus? Si ce n'est pas lui, c'est encore moins Hortensius [1], ou ceux que je fais parler dans mes Livres *de la République* [2]. Eclaircissez-moi là-dessus, & n'oubliez pas de me marquer si vous êtes toujours d'avis que j'envoie cet Ouvrage à Varron, ou si vous avez changé de sentiment : mais nous en parlerons ensemble.

Orateurs Illustres portoit le nom de Brutus ; celui de la *Vieillesse*, le nom du vieux Caton ; & celui de l'*Amitié*, le nom de Lælius. Cicéron dit que Varron devoit être encore moins jaloux d'Hortensius, & parce qu'il étoit mort, & parce que Cicéron ne lui avoit pas adressé tant d'ouvrages qu'à Brutus.

2. *Ceux que je fais parler dans mes Livres de la République.*) Scipion, Lælius, Manilius, &c. qui étoient tous morts depuis long-tems.

LETTRE XIX.

Hilarus mon Secrétaire, à qui j'ai donné le vingt-huit une Lettre pour vous, ne faisoit que de partir lorsque votre Messager m'a apporté la vôtre du vingt-sept. J'y ai lu avec bien du plaisir, que votre fille vous prioit de ne vous point inquiéter, & que vous croyez aussi que sa maladie n'étoit point dangereuse. Je vois que vous avez bien fait valoir mon *Oraison pour Ligarius* ; car Balbus & Oppius m'ont écrit

 qu'ils

que tu ἀκίνδυνα a *eſſe ſcribis. Ligarianam, ut video, præclare auctoritas tua commendavit. Scripſit enim ad me Balbus, & Oppius, mirifice ſe probare, ob eamque cauſſam ad Cæſarem eam ſe oratiunculam miſiſſe. Hoc igitur idem tu mihi antea ſcripſeras.*

In Varrone iſta cauſſa me non moveret, ne viderer φιλένδοξος b *: ſic enim conſtituebam, neminem includere in Dialogos eorum, qui viverent) ſed, quia ſcribis & deſiderari à Varrone, & magni illum æſtimare, eos confeci: & abſolvi, neſcio quam bene, ſed ita accurate, ut nihil poſſet ſupra, Academicam omnem quæſtionem libris quatuor. In eis, quæ erant contra* ἀκαταληψίας c *præclare collecta ab Antiocho, Varroni dedi : ad ea ipſe reſpondeo : tu es tertius in ſermone noſtro. Si Cottam, & Varronem feciſſem inter ſe diſputanteis, ut à te proximis litteris admoneor; meum* κωφὸν πρόσωπον d *eſſet. Hoc in antiquis perſonis ſuaviter fit, ut & Heraclides in multis, & nos ſex de Rep. libris fecimus. Sunt etiam de Oratore noſtri tres, mihi vehementer probati. In eis quoque eæ perſone ſunt, ut mihi tacendum fuerit. Craſſus enim loquitur, Antonius, Catulus ſenex, C. Julius frater Catuli, Cotta, Sulpicius. Puero me hic ſermo inducitur, ut nullæ*

a Sine periculo *b* Gloriæ cupidus.
c Opinionem eorum qui nihil comprehendi poſſe dicunt. *d* Perſona muta.

qu'ils l'avoient trouvée si belle, qu'ils avoient cru devoir l'envoyer à César [1] : vous m'aviez déja mandé la même chose.

Si j'adresse à Varron mes *Dialogues Académiques*; ce n'est pas de peur qu'on ne croie que c'est par gloire que je ne les lui adresse pas [2] (car je m'étois fait une loi de ne point faire parler dans ces sortes de Dialogues des personnes vivantes) mais puisque vous m'assurez que Varron le souhaite, & qu'il trouve que cela lui fera honneur, je l'ai fait, & l'Ouvrage est achevé. Je n'ose pas vous dire qu'il soit bon, mais du moins il ne pouvoit être plus travaillé. J'ai renfermé en quatre Livres toute la doctrine des Académiciens. Je fais dire à Varron tout ce qu'Antiochus a rassemblé de preuves contre le sentiment de ceux qui croient qu'il n'y a aucune vérité certaine. Je lui répons, & vous êtes en tiers avec nous. Si j'avois fait disputer ensemble Cotta & Varron, comme vous me le proposiez dans votre derniére Lettre, j'aurois fait un personnage muët [3]. Cela est bon lorsqu'on choisit pour Interlocuteurs des personnes qui sont mortes depuis long-tems, comme Héraclide [4] a fait dans plusieurs de ses Dialogues, & comme j'ai fait aussi dans ceux *de la République* & dans mes trois Livres *de l'Orateur*, dont je vous avoue que je suis très-content, & dans lesquels je ne pouvois pas non plus avoir de place. Les Interlocuteurs sont Crassus, Antonius, le vieux Catulus, C. Julius frere de Catulus, Cotta & Sulpitius. Dans le tems où je place ce Dialo-

 gue,

nullæ esse possent partes meæ. Quæ autem his temporibus scripsi, Ἀριστοτέλειον a *morem habent; in quo sermo ita inducitur ceterorum, ut penes ipsum sit principatus. Ita confeci quinque libros περὶ τελῶν* b *ut Epicurea L. Torquato, Stoica M. Catoni, περιπατητικὰ* c *M. Pisoni darem. Ἀζηλοτύπητον* d *id fore putaram, quod omnes illi decesserant.*

Hæc Academica, ut scis, cum Catulo, Lucullo, Hortensio contuleram. Sane in personas non cadebant. Erant enim λογικώτερα e*, quam ut illi de iis somniasse umquam viderentur. Itaque, ut legi tuas de Varrone, tanquam ἕρμαιον* f *arripui. Aptius esse nihil potuit ad id philosophiæ genus, quo ille maxime mihi delectari videtur, easque partes, ut non sim consecutus, ut superior mea caussa videatur. Sunt enim vehementer πιθανὰ* g *Antiochia: quæ diligenter à me expressa, acumen habent Antiochi, nitorem orationis nostrum; si modo is est aliquis in nobis. Sed tu, dandosne putes hos libros Varroni, etiam atque etiam videbis. Mihi quædam occurrunt: sed ea coram.*

a Aristotelicum.
b De Finibus.
c Peripatetica.
d Sine invidia.
e Subtiliora
f Lucrum insperatum.
g Probabiliora.

gue, j'étois encore enfant, ainſi je ne pouvois point y entrer. Mais les Dialogues que j'ai faits depuis peu, ſont à la maniére de ceux d'Ariſtote, où parmi les perſonnages il joue toujours le premier rôle. C'eſt ainſi que dans les cinq Livres *de Finibus*, que je viens d'achever, je fais expliquer la doctrine des Epicuriens par L. Torquatus, celle des Stoïciens par M. Caton, & celle des Péripatéticiens par M. Piſon; & je leur répons tour à tour 5. Je fais parler des perſonnes qui ne ſont plus en vie, afin de ne point faire de jaloux.

Par la même raiſon je faiſois parler dans les *Livres Académiques* Catulus, Lucullus & Hortenſius; mais je leur donnois des rôles qui ne leur convenoient point; & il n'étoit pas vraiſemblable qu'ils euſſent jamais penſé, même en ſonge, à toutes ces ſubtilités Philoſophiques. Ainſi dès que j'eus lu ce que vous me propoſez ſur Varron, je le ſaiſis comme une vraie trouvaille 6. Ce genre de Philoſophie qu'il a toujours aimé lui convient ſi fort, & le rôle que je lui donne eſt ſi bon, que j'appréhende que le ſentiment que je ſoutiens, ne paroiſſe pas le meilleur; car Antiochus donne un grand air de vérité à tout ce qu'il dit. Je l'ai rendu fidélement, & j'ai joint à la ſubtilité des raiſonnemens de ce Philoſophe, la pureté & l'élégance du ſtile, ſi toutefois il y en a quelqu'une dans le mien. Cependant je vous prie d'examiner encore à loiſir, ſi je dois adreſſer ces Livres à Varron : il me vient quelques penſées là-deſſus, mais nous en parlerons enſemble.

REMARQUES
SUR LA XIX. LETTRE.

1. *QU'ils avoient cru devoir l'envoyer à César.*] Il connoissoit cette Harangue, qui fit sur lui l'effet prodigieux que tout le monde sait : mais les Harangues de Cicéron étoient encore tout autre chose sur le papier, il les retouchoit avec soin, & ne les faisoit paroître qu'assez longtems après qu'il les avoit prononcées.

2. *Ce n'est pas de peur qu'on ne croie que c'est par gloire que je ne les lui adresse pas.*) C'est-à-dire, de peur qu'on ne crût que Cicéron n'avoit point voulu faire les avances, & qu'il n'avoit pas adressé ses *Li-*



EPISTOLA XX.
CICERO ATTICO SAL.

A Cæsare litteras accepi consolatorias, datas prid. Kal. Mai. Hispali. De urbe augenda quid sit promulgatum, non intellexi: id sane scire velim. Torquato nostra officia grata esse, facile patior : eaque augere non desinam. Ad Ligarianam de uxore Tuberonis, & privigna, neque possum jam addere, (est enim res pervulgata) neque Tuberonem volo defendere. Mirifice est enim φιλαίτιος a. *Thea-*

a Querulus.

vres Académiques à Varron, parce que Varron ne lui avoit adressé aucun de ses Ouvrages.

3. *J'aurois fait un personnage muët.*) On voit bien que c'est une métaphore tirée du Théatre, & tout le monde sait que *personæ mutæ*, c'étoient les personnages qui avoient part à l'action & à l'intrigue sans paroître sur la scéne.

4. *Héraclide.*) D'Héraclée dans le Pont. Il fut disciple de Platon, & ensuite d'Aristote. Il ne nous reste aucun de ses Ouvrages. On en peut voir le dénombrement dans Diogéne Laërce.

5. *Et je leur répons tour à tour.*) J'ai ajouté ces mots, sans lesquels on n'auroit pas compris le rapport qu'il y avoit entre les *Dialogues* de Cicéron & ceux d'Aristote, où ce Philosophe, comme le dit notre Auteur, jouoit le prémier rôle.

6. *Une trouvaille.*) Ἑρμαῖον signifie *lucrum non spetatum*, parce qu'on croyoit que c'étoit à Mercure qu'on en avoit l'obligation.



LETTRE XX.

J'Ai reçu une Lettre de César sur la mort de ma fille, datée du dernier d'Avril à Hispalis. Je n'ai point compris ce que c'est que cette nouvelle loi qu'on a proposée pour étendre l'enceinte de Rome [1], & je suis fort curieux de le savoir. Je suis ravi que Torquatus soit content de ce que j'ai fait pour lui, & je tâcherai qu'il le soit encore davantage dans la suite. Je ne puis plus ajouter à mon *Oraison* pour Ligarius qui est déja répandue, ce que Tuberon voudroit que j'y ajoutasse sur sa femme & sur sa belle-mere; & je ne veux point justifier Tuberon [2], c'est un homme trop délicat & trop difficile. Vous avez eu une belle scéne. Quoique je me trouve très-

Theatrum quidem ſane bellum habuiſti. Ego, etſi hoc loco facillime ſuſtentor, tamen te videre cupio. Itaque, ut conſtitui, adero. Fratrem credo à te eſſe conventum. Scire igitur ſtudeo quid egeris.

De fama nihil ſane laboro : etſi ſcripſeram ad te tunc ſtulte; nihil melius. Curandum enim non eſt. Atque hoc, in omni vita ſua quemque à recta conſcientia traverſum unguem non oportet diſcedere, videns quam φιλοσόφως a? *an tu nos fruſtra exiſtimas hæc in manibus habere?* δεδῆχθαι b *te nollem, quod nihil erat. Redeo enim rurſus eodem. Quidquam me putas curare in toto, niſi ut ei ne deſim? id ago ſcilicet, ut judicia videar tenere,* μὴ γὰρ αὐτοῖς c. *Vellem tam domeſtica ferre poſſem, quam iſta contemnere. Putas autem me voluiſſe aliquid, quod perfectum non ſit? non licet ſcilicet ſententiam ſuam : ſed tamen quæ tum acta ſunt, non poſſum non probare : & tamen non curare pulchre poſſum, ſicuti facio. Sed nimium multa de nugis.*

a Philoſophice.
b Morſum eſſe.
c Non enim ipſis.

bien ici, j'ai fort envie de vous revoir; ainsi je serai de retour dans le tems que je vous ai marqué. Je crois que vous aurez vu mon frere, & je vous prie de me marquer ce que vous avez fait avec lui.

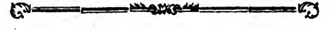
Je me soucie fort peu de tout ce qu'on peut dire : ce que je vous avois écrit alors n'étoit point sage, & il n'est rien de mieux que de ne se point mettre en peine de ce que le monde dit. L'essentiel c'est de tâcher, dans tout le cours de sa vie, de ne pas s'écarter le moins du monde du droit chemin, & de n'avoir jamais la moindre chose à se reprocher. Voyez-vous comme je suis devenu Philosophe? Croyez-vous donc que je ne sache pas profiter des belles leçons de mes Livres Philosophiques? Ce que je vous ai mandé, ne valoit pas la peine que vous le prissiez si fort à cœur [3]. Je reviens à mon principe. Croyez-vous donc que je me soucie d'autre chose, sinon de ne pas manquer à un ami [4]? Apparemment que je me soucie fort d'être le maitre du Barreau, c'est de quoi je me soucie le moins [5]. Je voudrois pouvoir me mettre au-dessus des chagrins domestiques, aussi facilement que je sai mépriser tout cela. Ou bien croyez-vous que j'aye souhaité une chose qui ne m'ait pas réussi [6]? N'est-il pas permis de changer de sentiment selon les conjonctures? J'avoue donc que j'ai lieu d'être content de ce que j'ai fait autrefois; mais cela n'empêche pas que je ne puisse à présent ne m'en plus soucier, comme je fais; mais c'est assez parler de ces bagatelles.

REMARQUES SUR LA XX. LETTRE.

1. *Ce que c'est que cette nouvelle loi qu'on a proposée pour étendre l'enceinte de Rome.*) Il en sera parlé en détail dans la trente-troisiéme Lettre de ce Livre.

2. *Je ne veux point justifier Tuberon.*) Il avoit accusé Ligarius, & il souhaitoit apparemment que Cicéron dit dans sa Harangue, qu'il ne s'étoit porté à l'accuser qu'à la sollicitation de sa femme & de sa belle-mere, avec qui il étoit peut-être alors brouillé; & je crois que c'étoit cette brouillerie, qui avoit donné à Atticus la scéne dont Cicéron parle ici; car ces paroles *theatrum sane bellum habuisti*, doivent se prendre ici dans le même sens que celles-ci de la quinziéme Lettre du second Livre, *præclarum spectaculum mihi propono, modo te concessore spectare liceat.*

3. *Ce que je vous ai mandé, ne valoit pas la peine que*



EPISTOLA XXI.

CICERO ATTICO SAL.

AD Hirtium dederam epistolam sane grandem, quam scripseram proxime in Tusculano. Huic quam tum mihi misisti, rescribam alias. Nunc aliis malo. Quid possum de Torquato, nisi aliquid à Dolabella? quod simul ac, continuo scietis. Exspectabam hodie, aut summum cras ab eo tabellarios: qui simul ac venerint, mittentur ad te. A Quinto exspecto. Pro-

vous le prissiez si fort à cœur.) Il veut parler de ce qu'il avoit mandé à Atticus, des mauvais discours que leur neveu avoit tenus de Cicéron. *Vide Epist.* 9. *h. Libri.*

4. *Croyez-vous donc que je me soucie d'autre chose, sinon de ne pas manquer à un ami?*) Il paroit par plus d'un endroit de cette Lettre, que quelqu'ami de Cicéron l'avoit prié de plaider pour lui, & qu'Atticus pour l'y engager, lui avoit mandé qu'on trouvoit mauvais qu'il ne vînt point à Rome, & qu'il abandonnât entiérement les affaires : & c'est là-dessus que Cicéron dit à Atticus, qu'il se soucie fort peu de tout ce que l'on peut dire; qu'il ne veut plus être l'esclave des opinions des autres, comme il l'avoit été autrefois; & que si quelque chose pouvoit le déterminer à reparoître au Barreau, ce seroit le seul motif de l'amitié.

5. *C'est de quoi je me soucie le moins.*) μὴ γὰρ αὐτοῖς, *neque enim illis* supp. *delector.*

6. *Que j'aie souhaité une chose qui ne m'ait pas réussi.*) C'est-à-dire, que je n'aye pas acquis dans le Barreau tout l'honneur que j'y voulois acquérir.

LETTRE XXI.

J'Ai donné à Hirtius une fort grande Lettre pour vous, que j'ai écrite tout nouvellement à Tusculum; je répondrai une autre fois à celle que vous m'avez écrite dans le même tems; j'aime mieux à présent répondre à vos autres Lettres. Que puis-je vous dire de Torquatus? à moins que je n'apprenne quelque chose par Dolabella : dès que j'aurai la réponse, je vous en ferai part. Je l'aurai aujourd'hui, ou demain au plus tard : dès que les Exprès que je lui ai dépêchés seront de retour, je vous les envoyerai. J'attens des nouvelles de mon frere, à qui, com-

Proficiscens enim è Tusculano IIX *Kal. ut scis, misi ad eum tabellarios.*

Nunc, ad rem ut redeam, inhibere illud tuum, quod valde mihi arriserat, vehementer displicet. Est enim verbum totum nauticum. Quamquam id quidem sciebam: sed arbitrabar sustineri remos, cum inhibere essent remiges jussi. Id non esse ejusmodi didici heri, cum ad villam nostram navis appelleretur. Non enim sustinent, sed alio modo remigant. Id ab ἐποχῆ a *remotissimum est. Quare facies, ut ita sit in libro, quemadmodum fuit. Dices hoc idem Varroni, nisi forte mutavit. Nec est melius quidquam, quam ut Lucullus:*

Sustineat currum, ut bonus sæpe agitator, equosque.

Semperque Carneades προβολὴν b *pugilis, & retentionem aurigæ, similem facit* ἐποχῆ c *: inhibito autem remigum motum habet, & vehementiorem quidem, remigationis navem convertentis ad puppim.*

Vides quanto hoc diligentius curem: quam aut

a Retentione.

b Statum jamjam dimicaturi. *c* Retentioni.

me vous ſavez, j'envoyai un Exprès le vingt-quatre en partant de Tuſculum.

Pour venir maintenant à notre affaire, votre *inhibere* dont j'avois été d'abord ſi content, ne me plaît plus [1]; c'eſt un mot dont on ne peut ſe ſervir qu'en fait de navigation. Je le ſavois déja; mais je croyois que l'on ſe ſervoit de ce terme, pour ordonner aux Rameurs de s'arrêter; mais j'ai été détrompé hier, en voyant aborder un vaiſſeau auprès de ma maiſon de campagne. Lorſque celui qui commande ſe ſert de ce terme, les Rameurs ne s'arrêtent pas, mais ils rament d'une maniére différente; cela n'a aucun rapport avec l'ἐποχὴ. Vous mettrez donc dans votre Exemplaire le même mot qui y étoit auparavant. Vous direz auſſi à Varron de l'y remettre, en cas qu'il l'eût ôté [2]. Il n'y a point de mot qui exprime mieux que *ſuſtinere*, dans le ſens que Lucullus [3] dit:

> *Suſtineat currum, ut bonus ſæpè agitator, equoſque.*

Et Carneade compare toujours l'ἐποχὴ à la poſture d'un Athléte qui meſure ſon adverſaire pour le mieux frapper, & à l'attitude d'un Conducteur de chariots qui retient ſes chevaux tout prêts à entrer dans la carriére; au lieu que *inhibitio* ſignifie un mouvement des Rameurs différent du mouvement ordinaire, & encore plus fort pour tourner le vaiſſeau de la proue à la poupe.

Vous voyez que cela m'occupe plus que tout ce que l'on peut dire de moi [4], & que les bruits qui courent de Pollion [5]. Marquez moi ſi l'on a des nouvelles plus ſures de Panſa [6], car cela doit

être

aut de rumore, aut de Pollione: de Panſa etiam, ſi quid certius. Credo enim palam factum eſſe, de Critonio, ſi quid eſſet: certene de Metello & Balbino? dic mihi, placetne tibi primum edere injuſſu meo? hoc ne Hermodorus quidem faciebat, is qui Platonis libros ſolitus eſt divulgare; ex quo λόγοισιν Ἑρμόδωρος a. *Quid illud? rectumne exiſtimas cuiquam ante, quam Bruto? cui, te auctore,* προσφωνῶ b. *Scripſit enim Balbus ad me, ſe à te quintum de Finibus librum deſcripſiſſe: in quo non ſane multa mutavi, ſed tamen quædam. Tu autem commode feceris, ſi reliquos continueris, ne &* ἀδιόρθωτα c *habeat Balbus, &* ἕωλα d *Brutus. Sed hæc hactenus, ne videar* περὶ μικρὰ σπουδάζειν e. *Etſi nunc quidem maxima mihi ſunt hæc. Quid eſt enim aliud?*

Varroni quidem quæ ſcripſi te auctore, ita propero mittere, ut jam Romam miſerim deſcribenda. Ea ſi voles, ſtatim habebis. Scripſi enim ad librarios, ut fieret tuis, ſi tu velles, deſcribendi poteſtas. Ea vero continebis, quod ipſe te videam; quod diligentiſſime facere ſoles, cum à me tibi dictum eſt. Cum autem fugit me tibi dicere, mirifice Cærelia ſtudio videlicet philoſophiæ flagrans deſcribit à tuis: iſtos ipſos

de

a Verbis Hermodorus. V. N.
b Dico.
c Non correcta.
d Obſoleta.
e In parvis rebus multum ſtudii ponere.

être à présent public. Que dit-on de Critonius ? Ce que l'on dit de Metellus [7] & de Balbinus [8], se confirme-t-il ? Mais, dites-moi, croyez-vous qu'il faille publier mes Ouvrages sans mon ordre ? Hermodorus ne se donnoit pas cette liberté lorsqu'il publioit les Ouvrages de Platon, d'où est venu le proverbe *Hermodore trafique en paroles* [9]. Mais ce n'est pas tout : croyez-vous qu'il convienne que quelqu'un voie avant Brutus un Ouvrage que vous m'avez conseillé vous-même de lui adresser? Je vous dis cela, parce que Balbus m'a écrit que vous lui aviez donné le cinquiéme Livre *de Finibus* pour le faire copier; je n'y ai pas fait de grands changemens, mais j'y en ai fait quelques-uns. Il est donc bon que vous ne communiquiez pas les autres Livres, afin que Balbus n'ait pas un Ouvrage imparfait, & que je n'envoye pas à Brutus un Ouvrage déja public. Mais n'en disons pas davantage là-dessus, de peur qu'il ne paroisse que je prens trop à cœur des bagatelles.

J'ai si fort envie que Varron ait au plutôt l'Ouvrage que vous m'avez conseillé de lui adresser, que je l'ai déja envoyé à Rome pour le faire copier. Vous pourrez le voir dès à présent, car j'ai ordonné à mes Copistes de le communiquer aux vôtres, si vous le souhaitez; mais vous ne le montrerez à personne que je ne vous aye vu. Vous êtes très-exact là-dessus, lorsque j'ai soin de vous en avertir; mais lorsque je l'oublie, Cærellia qui a un goût merveilleux pour la Philosophie [10], fait faire une copie sur la vôtre. Elle a déja les Livres *de Finibus*; & je vous répons (quoique je puisse me tromper comme les autres hommes) qu'elle ne les a point eus par mes Copistes, car je ne les ai point perdus de vue ;

&

de Finibus habet. Ego autem tibi confirmo, (possum falli, ut humanus) à meis eam non habere: numquam enim ab oculis meis afuerunt. Tantum porro aberat, ut binos scriberent; vix singulos confecerunt. Tuorum tamen ego nullum delictum arbitror, idemque te volo existimare. A me enim prætermissum est, ut dicerem, me eos exire nondum velle. Hui quam diu de nugis? de re enim nihil habeo, quod loquar. De Dolabella tibi assentior. Coheredes, ut scribis, in Tusculano. De Cæsaris adventu scripsit ad me Balbus, non ante Kal. Sext. De Attica optime, quod levius, ac lenius, & quod fert εὐκόλως a.

Quod autem de illa nostra cogitatione scribis, in qua nihil tibi cedo; ea, quæ novi, valde probo, hominem, domum, facultates. Quod caput est, ipsum non novi: sed audio laudabilia de Scrofa. Etiam proxime accedit, si quid hoc ad rem εὐγενέστερος b *est etiam, quam pater. Coram igitur, & quidem propenso animo ad probandum. Accedit enim, quod patrem, ut scire te puto, plus etiam, quam non modo tu, sed quam ipse scit, amo, idque & merito, & jam diu.*

a Placide.
b Generosior.

& bien-loin que mes gens en ayent pu faire deux copies, ils ont eu bien de la peine à en faire une. Cependant je crois, & je vous prie aussi de croire que ce n'est point la faute de vos gens ; c'est la mienne de n'avoir pas averti que je ne voulois pas qu'on en laissât prendre des copies. Voilà parler long-tems de bagatelles, c'est que je n'ai rien d'important à vous dire. Je suis de votre avis sur Dolabella, les cohéritiers viendront à Tusculum. Balbus m'a écrit qu'il ne croyoit pas que César arrivât avant le prémier d'Août. Je suis ravi d'apprendre qu'Attica se porte un peu mieux, & qu'elle est fort tranquille.

Quant à ce que vous me dites de la pensée que j'ai eue sur cette affaire, à laquelle je ne m'intéresse pas moins que vous [11], je suis fort content de tout ce que je sai de celui que l'on propose, c'est à-dire, de son bien & de sa famille [12]. Je ne le connois point personnellement, ce qui est l'essentiel, mais Scrosa m'en a dit beaucoup de bien. De plus, ce qui n'est pas tout-à-fait indifférent, il loge auprès de vous [13]; il a même plus d'illustration que son pere [14]. Nous en parlerons encore ensemble, & je suis déja fort porté à approuver ce choix. Sans compter les autres raisons, j'aime son pere, non-seulement plus que vous ne l'aimez, mais plus qu'il ne le croit : il le mérite fort, & je l'aime depuis long-tems.

RE-

REMARQUES
SUR LA XXI. LETTRE.

1. *V*OTRE inhibere *dont j'avois été d'abord si content, ne me plaît plus.*] Cicéron avoit cherché un mot qui répondît à l'ἐπέχειν des Philosophes Grecs, qui signifie suspendre son jugement & il s'étoit servi de *sustinere.* Atticus lui avoit mandé qu'il trouvoit qu'*inhibere* répondoit mieux à ἐπέχειν. Cicéron s'étoit déja servi de ce dernier mot dans le prémier Livre de l'*Orateur*, où il suppose qu'*inhibere remos* ou *remis*, signifie s'arrêter, ne plus voguer; mais il venoit de se desabuser. Si Quintilien avoit fait attention à cette Lettre, il ne se feroit pas servi d'*inhibere* dans ce même sens que Cicéron venoit de reconnoitre faux. *Proœm. lib. 12.*

2. *En cas qu'il l'eût ôté.*) Je lis ici *si forte mutavit* avec Grævius, & je suis surpris qu'il ne l'ait pas mis dans son texte; car cela fait un bien meilleur sens, & c'est la leçon ordinaire. Bosius le prémier a mis *nisi* dans son texte sur la foi de ses Manuscrits; mais il y en a d'autres qui ne sont pas moins bons où on lit *si forte mutavit*, c'est-à-dire en cas que vous l'eussiez déja averti de mettre *inhibere* au lieu de *sustinere.* Quelle apparence que Varron changeât de lui-même quelque chose au texte de Cicéron? c'est néanmoins ce que Bosius lui fait dire. Au reste, il ne s'agit pas ici des quatre *Livres Académiques* que Cicéron n'avoit pas envoyés à Varron, mais des deux que Cicéron avoit faits d'abord, & dont on avoit fait quelques copies.

3. *Lucullus.*) Quelques Commentateurs croient qu'il faut lire ici Lucilius, & que le vers que Cicéron cite, est de cet ancien Poëte satirique: mais il y a beaucoup plus d'apparence, comme le croient Malespine, Popma & Gronovius, que c'est un vers que Cicéron faisoit dire à Lucullus dans les prémiers *Livres Académiques.* On lit dans tous les Manuscrits *Lucullus.*

4. *Que tout ce que l'on peut dire de moi.*) QUAM AUT DE RUMORE. On peut voir dans la Lettre précédente que ces bruits regardoient Cicéron.

5.

5. *Pollion.*) César l'avoit laissé en Espagne, où Sextus Pompeius, qui s'étoit tenu caché pendant que César y étoit, commençoit à reparoitre, & ramassoit les débris de son parti.

6. *Pansa.*) Il étoit alors Gouverneur des Gaules; mais on ne trouve point ce que c'étoit que le bruit qui avoit couru sur son sujet.

7. *Metellus.* Il y avoit alors plusieurs personnes qui portoient ce nom illustre; mais, comme on ne sait de quelle affaire Cicéron veut parler, il n'est pas fort important de deviner de quel Metellus il s'agit ici.

8. *Critonius*, *Balbinus.* Critonius fut Edile l'année suivante; & Balbinus, qui fut proscrit par les Triumvirs, s'étant sauvé en Sicile revint à Rome, lorsque Sextus Pompeius eut fait sa paix avec Antoine & Auguste, & fut depuis Consul.

Appian. Civ. lib. 3. & 4.

9. *Hermodore trafique en paroles.*) Λόγοι Ἑρμόδωρος supp. ἐμπορεύεται, ce qui faisoit un double sens. Le propre signifie qu'il vendoit les discours de Platon, & le figuré *verba importat*, il trompe. Hermodore étoit contemporain & disciple de Platon. Il ne se contenta pas de publier ses ouvrages, il mit aussi par écrit les opinions de son Maitre sur la physique.

10. *Cærellia qui a un goût merveilleux pour la Philosophie.*) Nous avons déja dit qu'on prétendoit que ce goût pour les Ouvrages Philosophiques de Cicéron, lui venoit de celui qu'elle avoit pour l'Auteur.

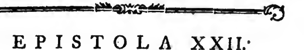
Voyez la Rem. 4. sur la 51. Lett. du 12. Liv.

11. *Sur cette affaire à laquelle je ne m'intéresse pas moins que vous.*) Il semble qu'il s'agisse ici du mariage de la fille d'Atticus, aussi-bien que dans la vingt-neuviéme Lettre; cependant elle étoit encore bien jeune. Elle étoit née pendant que Cicéron étoit Gouverneur de Cilicie; car Cicéron dit dans une Lettre qu'il écrivit dans ce tems-là, qu'il ne l'avoit jamais vue, ainsi elle n'avoit que huit ou neuf ans. On verra sur la vingt-neuviéme Lettre une autre raison de douter qu'il s'agisse ici de la fille d'Atticus. Elle fut mariée plusieurs années depuis avec Agrippa. Il se pourroit faire qu'il s'agit ici du mariage de quelque proche parente d'Atticus, ou de quelqu'autre personne à qui il s'intéressoit particuliérement.

12.

12. *De sa famille.*) HOMINEM, signifie ici, qui il est, de quelle maison, car Cicéron dit dans la ligne suivante, qu'il ne connoissoit point celui dont il s'agissoit, *ipsum non novi*, c'est-à-dire qu'il ne connoissoit, ni sa figure, ni son caractere & ses qualités personnelles.

13. *Il loge auprès de vous.*) C'est le sens que Bosius & Manuce donnent à ces mots, *proxime accedit.* Je



EPISTOLA XXII.

CICERO ATTICO SAL.

De Varrone non sine caussa quid tibi placeat, tam diligenter exquiro. Occurrunt mihi quædam. Sed ea coram. Te autem ἀσμενέστατα a *intexui, faciamque id crebrius. Proximis enim tuis litteris primum, te id non nolle, cognovi. De Marcello scripserat ad me Cassius antea,* τὰ κατὰ μέρος b *Servius. O rem acerbam! ad prima redeo. Scripta nostra nusquam malo esse, quam apud te: sed ea tum foras dari: cum utrique nostrum videbitur. Ego & librarios tuos culpa libero, neque te accuso: & tamen aliud quiddam ad te scripseram, Cæreliam quædam habere, quæ nisi à te non potuerit. Balbo quidem intelligebam sat faciendum fuisse: tantum nolebam, aut obsoletum Bruto, aut Balbo inchoatum dari. Varroni, simul ac te videro, si tibi*

a Libentissime.
b Singula particulatim.

n'en suis pas fort content, & je l'ai suivi parce que je n'en trouve pas de meilleur. Il est difficile de conjecturer d'une maniere qui satisfasse, sur une affaire de famille dont on ne sait point le détail.

14. *Il a même plus d'illustration que son pere.*) On voit bien que c'étoit par la mere, qu'il étoit de meilleure maison que le pere.

LETTRE XXII.

CE n'est pas sans raison que je vous demande dans toutes mes Lettres, si vous jugez à propos que j'adresse à Varron mes *Livres Académiques* ; il m'est venu quelques pensées là-dessus, mais nous en parlerons ensemble. Je vous ai mis en tiers dans ces Dialogues avec beaucoup de plaisir, & je le ferai souvent : ce n'est que par votre derniére Lettre, que j'ai su que vous n'en seriez pas fâché. Cassius m'avoit déja écrit sur la mort de Marcellus, & Servius Sulpitius m'en avoit mandé tout le détail; quelle destinée! Je reviens à mes Ouvrages, ils ne sauroient être mieux qu'entre vos mains; mais je suis bien aise qu'on n'en donne des copies, que lorsque nous en serons convenus tous deux. Je ne m'en prens point à vos Copistes, & je ne me plains point de vous ; ce n'a point été mon intention, lorsque je vous ai écrit que Cærellia avoit une copie des Livres *de Finibus*, qu'elle ne pouvoit avoir que par vous. Je conçois que vous ne pouviez guéres vous dispenser d'accorder à Balbus ce qu'il vous demandoit; mais j'aurois été bien-aise qu'il n'eût pas eu cet Ouvrage imparfait, & que Brutus, à qui je l'adresse, ne l'eût

tibi videbitur, mittam. Quid autem dubitarim, cum videro te, ſcies.

Attributos quod appellas, valde probe. Te de prædio aviæ exerceri moleſte fero. De Bruto noſtro perodioſum: ſed vita fert. Mulieres autem vix ſatis humane, quæ inimico animo ferant, cum utraque officio pareat.

Tullium ſcribam nihil fuit quod appellares. Nam tibi mandaſſem, ſi fuiſſet. Nihil enim eſt apud eum poſitum nomine voti: ſed eſt quiddam apud illum meum. Id ego in hanc rem ſtatui conferre. Itaque & ego recte tibi dixi ubi eſſet: & tibi ille recte negavit. Sed hoc quoque ipſum continuo adoriamur. Lucum hominibus non ſane probo, quod eſt deſertior: ſed habet εὐλογίαν a. *Verum hoc quoque, ut cenſueris; quippe qui omnia.*

Ego, ut conſtitui, adero: atque utinam tu quoque eodem die. Sin quid, (multa enim) utique poſtridie, etenim coheredes: à quîs ſine te opprimi malitia eſt. Alteris jam litteris nihil ad me de Attica. Sed id quidem in optima ſpe pono.

a Convenientiam.

l'eût pas des derniers. Dès que je vous aurai vu, j'envoyerai à Varron l'Ouvrage que je lui destine, si vous le jugez à propos; je vous dirai les difficultés que j'ai là-dessus.

Vous avez fort bien fait de faire assigner mes débiteurs [1]. Je suis fâché de l'embarras que vous donne cette maison de campagne de votre ayeule. Ce que vous me mandez de Brutus, est fort desagréable pour lui; mais la vie est remplie de pareils chagrins. Ces deux Dames ont grand tort d'être si fort piquées l'une contre l'autre [2], puisqu'elles font toutes deux ce qu'elles doivent faire.

Il n'étoit pas nécessaire de faire assigner Tullius [3], qui a été mon Greffier. Si je lui avois mis entre les mains de l'argent pour le bâtiment de ce Temple [4], je vous aurois prié de le lui redemander. Il est vrai qu'il a quelque argent à moi, & je l'ai depuis destiné à ce bâtiment; ainsi j'ai eu raison de vous mander qu'il avoit de l'argent à moi, & il a eu aussi raison de vous dire que je ne le lui avois point remis entre les mains pour l'employer à ce bâtiment. Mais il faut y travailler au plutôt. Je trouve qu'un bois ne convient point pour une consécration [5], c'est un endroit trop peu fréquenté : mais il peut convenir par d'autres endroits, & je ne ferai en cela, comme en toute autre chose, que ce que vous me conseillerez.

Je serai à Tusculum dans le tems que je vous ai marqué; je souhaite que vous y puissiez venir le même jour : mais si vous avez quelque affaire (& vous n'en avez que trop) vous viendrez le lendemain. Les cohéritiers de Brinnius y viendront ce jour-là, & il ne seroit pas bon pour moi qu'ils me surprissent sans vous [6]. Voilà déja deux Lettres où vous ne me parlez point de la santé

pono. Illud accuso, non te, sed illam, ne salutem quidem. At tu & illi, & Piliæ plurimam, nec me tamen irasci indicaris. Epistolam Cæsaris misi, si minus legisses.

REMARQUES
SUR LA XXII. LETTRE.

1. *MEs débiteurs.*] ATTRIBUTOS, on peut soussentendre *mihi* ou *à me*; ce qui signifie, ou ceux sur qui on avoit donné un transport à Cicéron, ou ceux sur qui il avoit donné des assignations. Ce qui fuit détermine au premier sens. Il paroit que Cicéron avoit prié Atticus de ramasser ce qui lui étoit dû, afin d'avoir de quoi bâtir le Temple de sa fille. *Attribuere, attributi, attributa pecunia, attributio nominum*, sont tous termes qui ont rapport aux affaires qu'ont ensemble les débiteurs & les créanciers.

2. *Ces deux Dames ont grand tort d'être si fort piquées l'une contre l'autre.*) Il s'agit ici de quelque différend entre Servilia mere de Brutus, & Porcia sa femme. Apparemment que Servilia n'avoit pas approuvé que Brutus eût répudié Clodia, quoique Porcia fut sa niéce.

3. *Tullius.*) M. Tullius Laurea Affranchi de Cicéron, & son Sécrétaire pendant qu'il étoit Gouverneur de Cilicie. *Scriba*, c'étoit proprement le Sécrétaire du Gouverneur pour les affaires publiques.

4. *Pour le bâtiment de ce Temple.*) NOMINE VOTI. Cicéron a déja dit ailleurs qu'il regardoit le dessein

EPIS-

de votre fille; je trouve que c'eſt une très-bonne marque; mais je ſuis fâché, non pas contre vous, mais contre elle, de ce qu'elle ne me fait pas ſeulement ſes complimens. Je ne laiſſe pas de la ſaluer de tout mon cœur, auſſi-bien que Pilia. Ne dites pas à votre fille que je ſuis fâché. Je vous envoie la Lettre de Céſar, en cas que vous ne l'ayez pas vue.

---

qu'il avoit formé de bâtir un Temple à ſa fille, comme une eſpéce de vœu.

5. *Je trouve qu'un Bois ne convient point pour une conſécration.*) Cicéron veut dire qu'on pouvoit bien bâtir dans un Bois un Temple aux Dieux dont le culte étoit déja établi, & à qui les Bois étoient ſouvent conſacrés; mais que pour les hommes, à qui l'on vouloit rendre des honneurs divins, il faloit bâtir leur Temple dans un endroit fréquenté, pour donner plus d'éclat à leur conſécration. Manuce explique autrement ces mots du texte, *lucum hominibus non ſanè probo.* Il croit que Cicéron veut dire qu'on pouvoit bien bâtir dans un Bois un Temple à ſa fille; mais que comme il vouloit que l'endroit qu'il acheteroit pour cela lui ſervît auſſi de maiſon de campagne, un Bois ne feroit pas une habitation agréable pour les hommes, quoique ce fût ſouvent la demeure des Dieux. Le premier ſens me paroit meilleur, parce que Cicéron ne trouvoit d'autre inconvénient à ce Bois par rapport au deſſein qu'il avoit, ſinon que ce n'étoit pas un endroit aſſez fréquenté, comme il le dit dans la vingtneuviéme Lettre de ce Livre, où l'on verra qu'à ce Bois étoit jointe une maiſon de campagne.

6. *Il ne ſeroit pas bon pour moi qu'ils me ſurpriſſent ſans vous.*) Parce que Cicéron avoit fort beſoin du conſeil d'Atticus, qui entendoit les affaires beaucoup mieux que lui.

EPISTOLA XXIII.

CICERO ATTICO SAL.

Antemeridianis tuis litteris heri statim rescripsi: nunc respondeo vespertinis. Brutus mallem me arcesseret. Nam & æquius erat, cum illi iter instaret & subitum, & longum: & mehercule nunc, cum ita simus affecti, ut non possimus plane simul vivere, (intelligis enim profecto, in quo maxime posita sit συμβιώσεις a) *facile patiebar nos potius Romæ una esse, quam in Tusculano. Libri ad Varronem non morabantur. Sunt enim defecti, ut vidisti: tantum librariorum menda tolluntur: de quibus libris scis me dubitasse. Sed tu videris. Item, quos Bruto mittimus, in manibus habent librarii.*

Mea mandata, ut scribis, explica: quamquam ista retentione omnes ait uti Trebatius: quid tu istos putas? nosti domum. Quare confice εὐαγώγως a : *incredibile est, quam ego ista non curem. Omni tibi asseveratione affirmo, quod mihi credas velim, mihi majori offensioni esse, quam delectationi, possessiunculas meas. Magis enim doleo, me non habere cui tradam, quam*

a Convictus   b Cum facilitate.

LETTRE XXIII.

JE répondis hier ſur le champ à la Lettre que vous m'aviez écrite le matin, je vais répondre à celle de l'après-midi. J'aurois mieux aimé que Brutus m'eût propoſé de venir à Rome; car outre qu'il eſt juſte de ne le pas embarraſſer à la veille d'un grand voyage auquel il n'étoit point préparé; de plus, comme dans la diſpoſition d'eſprit où nous ſommes l'un & l'autre [1], nous ne pouvons guéres jouir des agrémens de la ſociété (car vous ſavez en quoi ils conſiſtent principalement) j'aurois mieux aimé le voir à Rome qu'à la campagne. L'Ouvrage que je deſtine à Varron, ne m'arrêteroit point ici, car il eſt déja copié dans l'état où vous l'avez vu, & on corrige à préſent les fautes d'écriture. Vous ſavez que j'ai douté ſi je devois l'envoyer à Varron; vous en déciderez. Celui que je deſtine à Brutus, eſt auſſi entre les mains des Copiſtes.

Finiſſez, je vous prie, comme vous me le promettez, l'affaire dont vous avez bien voulu vous charger. Trébatius dit que tous les débiteurs ſe font faire cette remiſe [2]. Que penſez-vous que feront ces gens-là? vous connoiſſez cette maiſon [3], ainſi finiſſez cette affaire à l'amiable. Vous ne ſauriez croire combien je me ſoucie peu de pareilles choſes. Je puis vous aſſurer, & je vous prie de croire que mon bien me fait moins de plaiſir que de peine. Je ſuis plus affligé de ne pouvoir le partager avec ma fille [4], que je ne ſuis aiſe d'en jouir. Trébatius m'a marqué qu'il

quam habere qui utar. Atque illud Trebatius se tibi dixisse narrabat. Tu autem veritus es fortasse, ne ego invitus audirem. Fuit id quidem humanitatis : sed, mihi crede, jam ista non curo. Quare da te in sermonem, & perseca, & confice, excita, compella, loquere, ut te cum illo Scæva loqui putes. Ne existimes eos, qui non debita consectari soleant, quod debeatur, remissuros. De die tantum videto, & id ipsum bono modo.

REMARQUES

SUR LA XXIII. LETTRE.

1. *Dans la disposition d'esprit où nous sommes l'un & l'autre.*) Cicéron, à cause de la mort de sa fille dont il n'étoit point consolé; & Brutus, à cause de la mesintelligence qui étoit entre sa mére & sa femme.

2. *Que tous les débiteurs se font faire cette remise.*) Suivant la loi de César. *Voyez la Rem. 4. sur la 28. Lett. du 12. Liv.*

3. *Vous connoissez cette maison.*) Apparemment qu'on vouloit la donner en payement à Cicéron, suivant cette même loi de César, qui ordonnoit que les débiteurs pourroient donner en payement, des effets qu'on estimeroit sur le pié qu'ils valoient avant la Guerre Civile.

EPIS-

ous avoit dit la même chose qu'à moi sur cette emise. Vous avez eu peur apparemment que ela ne me fît quelque peine; c'est une attention bligeante; mais vous pouvez compter que les ffaires d'intérêt me sont devenues fort indifféentes. Ainsi entrez en accommodement, retranchez ce que vous voudrez, pourvu que l'affaire finisse. Poussez, pressez, parlez, mais souvenez-vous que vous parlez avec Scæva 5. N'espérez pas que des gens qui se font payer de choses qui ne leur sont pas dues, remettent ce qu'ils ont droit d'exiger. Pensez seulement au terme du payement, encore ne faut-il pas trop insister là-dessus 6.

---

4. *Je suis plus affligé de ne pouvoir le partager avec ma fille.*) ME NON HABERE CUI TRADAM. C'est la connoissance du fait qui détermine ici le sens. Ces paroles méneroient naturellement à croire que Cicéron n'avoit que des héritiers collatéraux, si l'on ne savoit pas qu'il avoit non seulement un fils, mais encore un petit-fils par sa fille. Ainsi il a falu s'attacher plus au sens qu'aux mots dans cet endroit, comme dans plusieurs autres.

5. *Mais souvenez-vous que vous parlez avec Scæva.*) Avec Cassius Scæva, l'un des plus zélés partisans de César, auprès de qui il avoit beaucoup de crédit, & qu'il faloit par conséquent ménager.

6. *Encore ne faut-il pas trop insister là-dessus.*) ET ID IPSUM BONO MODO, c'est-à-dire, il faut y aller doucement, & se relâcher même sur cet article, si cela est necessaire. Cicéron, dans la sixiéme Lettre du second Livre à son frere, s'est servi de cette expression daus le même sens.

EPISTOLA XXIV.

CICERO ATTICO SAL.

Quid est, quod Hermogenes mihi Clodius, Andromenem sibi dixisse, se Ciceronem vidisse Corcyræ? ego enim audita tibi putaram. Nil igitur ne ei quidem litterarum? an non vidit? facies ergo ut sciam. Quid tibi ego de Varrone rescribam? quatuor διφθέραι a *sunt in tua potestate. Quod egeris, id probabo. Nec tamen* αἰδέομαι Τρῶας b *: quid enim? sed, ipsi quam res illa probaretur, magis verebar. Sed quoniam tu suscipis; in alteram aurem.*

a Pelliti *supp.* libri. b Vereor Trojanos.

REMARQUES SUR LA XXIV. LETTRE.

1. *Vous en saurez quelque chose.*] Atticus avoit du bien dans l'Ile de Corcyre, & recevoit souvent des nouvelles de ce pays-là.

2. *Les quatres volumes.*) διφθέραι signifie proprement les peaux, & chaque volume étoit écrit sur plusieurs peaux de parchemin colées ensemble.

EPIS-

LETTRE XXIV.

QU'est-ce que j'ai entendu dire à Clodius Hermogéne, qu'Androméde lui a dit qu'il avoit vu mon fils à Corcyre? vous en saurez quelque chose 1. Comment donc mon fils n'a-t-il pas profité de cette occasion pour m'écrire? est-ce qu'il ne l'auroit point vu? dites-moi ce qui en est. Qu'ai-je à vous répondre sur ce que vous me dites de Varron? Les quatre volumes 2 sont à votre disposition; ce que vous ferez sera bien fait. Je ne crains pas ce qu'on en dira 3; qu'en diroit-on? Je crains plutôt qu'il n'en soit pas aussi content que je le souhaite; mais puisque vous me répondez qu'il le sera, je puis dormir en repos. 4

3. *Je ne crains pas ce qu'on en dira.*) C'est-à-dire, je ne crains pas qu'on dise que j'adresse cet Ouvrage à Varron pour lui faire ma cour, comme on le pourroit dire si j'en adressois quelqu'un à Dolabella. *Voyez la Rem. 3. sur la 13. Lett. de ce Liv.*

4. *Je puis dormir en repos.*) IN ALTERAM AUREM. Nous disons aussi *dormir sur l'une & l'autre oreille* : mais il me semble qu'en François cette expression est plus de la Poësie que de la Prose, ou qu'elle n'est du moins que du bas stile.

EPISTOLA XXV

CICERO ATTICO SAL.

DE retentione rescripsi ad tuas accurate scriptas litteras. Conficies igitur, & quidem sine ulla dubitatione, aut retractatione. Hoc fieri & oportet, & opus est. De Andromene, ut scribis, ita putaram. Scisses enim, mihique dixisses. Tu tamen ita mihi de Bruto scribis, ut de te nihil. Quando autem illum putas? nam ego Romam pridie Idus. Bruto ita volui scribere, (sed quoniam tu te legisse scribis, fui fortasse ἀσαφέστερος a) *me ex tuis litteris intellexisse, nolle eum me quasi prosequendi sui caussa Romam nunc venire. Sed quoniam jam adest meus adventus, fac quæso, ne quid eum Idus impediant, quo minus suo commodo in Tusculano sit. Nec enim ad tabulam eum desideraturus eram. In tali enim negotio cur tu unus non satis es? sed ad testamentum volebam: quod jam malo alio die; ne ob eam caussam Romam venisse videar. Scripsi igitur ad Brutum, jam illud, quod putassem, Idib. nihil opus esse. Velim ergo totum hoc ita gubernes, ut ne minima quidem re ulla Bruti commodum impediamus.*

Sed

a Obscurior.

LETTRE XXV.

J'Ai fait réponse à la Lettre où vous me parliez en détail de la remise que l'on prétend sur ce que l'on me doit. Finissez cette affaire, n'hésitez point, & donnez une parole positive. On ne peut faire autrement, & il est de mon intérêt de conclure. Je me doutois bien, comme vous me le marquez, que ce qu'on m'avoit dit d'Androméde n'étoit pas vrai; car vous l'auriez su, & vous me l'auriez mandé. Vous me parlez de Brutus sans me parler de vous [1]. Quand croyez-vous qu'il vienne à Tusculum? je serai à Rome le quatorze. Je croyois avoir parlé clairement à Brutus; mais puisque vous avez lu ma Lettre, & que vous ne l'avez pas entendue, il faut que je ne me sois pas bien expliqué. Je lui disois qu'il m'avoit paru par votre Lettre, qu'il ne vouloit pas que j'allasse le chercher à Rome avant son départ : mais, comme je suis prêt d'aller à Rome, faites en sorte que l'affaire du quinze ne l'empêche pas d'aller à Tusculum s'il en a envie. Je n'ai pas besoin de lui pour cette vente; pour une pareille affaire je n'ai besoin que de vous. Je voulois l'avoir pour signer mon testament [2]; mais je prendrai un autre jour, afin qu'il ne paroisse pas que c'est pour cela que j'ai été à Rome. J'ai donc mandé à Brutus que je n'aurois point besoin de lui le quinze, comme je l'avois cru. Disposez les choses de telle sorte, que nous ne le dérangions en aucune maniére.

Sed quid est tandem quod perhorrescas, quia tuo periculo jubeam libros dari Varroni? etiam nunc si dubitas, fac sciamus. Nihil est enim illis elegantius. Volo Varronem, præsertim cum ille desideret: sed est, ut scis,

Δεινὸς ἀνήρ: τάχα κεν καὶ ἀναίτιον αἰτιόωτο a.

Ita mihi sæpe occurrit vultus ejus, querentis fortasse vel hoc, meas partes in iis libris copiosius defensas esse, quam suas: quod mehercule non esse intelliges, si quando in Epirum veneris. Nam nunc Alexionis epistolis cedimus.

Sed tamen ego non despero probatum iri Varroni, & id, quoniam impensam facimus in macrocola, facile patior teneri. Sed etiam atque etiam dico, tuo periculo fiet. Quare, si addubitas, ad Brutum transeamus. Est enim is quoque Antiochius. O Academiam volaticam, & sui similem, modo huc, modo illuc. Sed quæso, epistola mea ad Varronem valdene tibi placuit? male mi sit, si umquam quidquam tam enitar ἔργον b. *At ego ne Tironi quidem dictavi, qui totas* περιοχὰς c *persequi solet, sed Spintharo syllabatim.*

a Acer vir, & qui forte vel insontem accuset.
b Opus. c Periodos.

EPIS-

Mais pourquoi avez vous si grand'peur, parce que je prétens que vous me soyez caution que Varron sera content de mes *Livres Académiques?* Si vous avez quelque difficulté, marquez-le-moi. Il n'est rien de mieux écrit que ces Livres. Ce qui me détermine principalement à les adresser à Varron, c'est parce qu'il le souhaite; mais vous savez combien il est difficile, & qu'il est homme à accuser les gens même sans sujet 3. Il me semble quelquefois que je le vois & que je l'entens se plaindre à moi, de ce que dans ces Livres le parti que je soutiens est mieux défendu, que celui que je lui fais soutenir. Vous verrez néanmoins que cela n'est pas vrai, lorsque vous examinerez ces Livres à loisir dans votre maison d'Epire : à présent, les Lettres que vous recevez d'Alexion 4 & que vous lui écrivez, ne vous en laissent pas le tems.

Je ne désespére pas néanmoins que Varron ne soit content de cet Ouvrage; & puisque j'ai fait la dépense de le faire mettre au net en grand volume 5, je consens volontiers que vous le lui remettiez : mais je vous le répéte encore, vous me répondrez du succès : si vous n'en êtes pas bien sûr, prenons Brutus pour interlocuteur, il est aussi dans les principes d'Antiochus. Vous reconnoitrez ici le caractére de l'Académie toujours indéterminée, tantôt d'un sentiment, & tantôt d'un autre. Mais, dites-moi, avez-vous été bien content de la Lettre que j'écris à Varron? Que je puisse mourir, si j'ai jamais rien travaillé avec tant de soin. Je ne l'ai pas même dictée à Tiron, qui retient des périodes entiéres; je l'ai dictée mot à mot à Spintharus.

RE-

REMARQUES SUR LA XXV. LETTRE.

1. *VOus me parlez de Brutus sans me parler de vous.*) C'est-à-dire, vous me dites que Brutus viendra à Tusculum, sans me dire que vous y viendrez.

2. *Pour signer mon testament.*) AD TESTAMENTUM. C'est le sens que les Commentateurs donnent à cet endroit. Apparemment que Cicéron avoit refait son testament, & qu'il vouloit le faire signer par des gens de distinction pour contenter Térentia. *V. Epist. 18. Lib. 12.*



EPISTOLA XXVI.

CICERO ATTICO SAL.

DE Virgilii parte valde probo. Sic ages igitur. Et quidem id erit primum; proximum Clodiæ. Quod si neutrum, metuo ne turbem, & irruam in Drusum. Intemperans sum in ejus rei cupiditate, quam nosti. Itaque revolvor identidem in Tusculanum. Quidvis enim potius, quam ut non hæc æstate absolvatur.

Ego, ut tempus est nostrum, locum habeo nullum, ubi facilius esse possum, quam Asturæ. Sed quia qui mecum sunt (credo quod mœstitiam meam non ferunt) domum properant; etsi poteram remanere, tamen, ut scripsi tibi, proficiscar hinc, ne relictus videar. Quo autem? La-

3. *Qu'il est homme à accuser les gens, même sans su-t.*) Il y a dans le texte un vers d'Homére, que Cicéron applique en plaisantant à Varron.

4. *Alexion.*) Qui faisoit en Epire les affaires d'Aticus.

5. *De le faire mettre au net en grand volume.*) MACROCOLA. C'est un mot qui vient du Grec, & qui est dérivé de *μακρὸς longus*, & de *κολλάω glutino.* On colloit ensemble les feuillets des Livres; & lorsqu'on en en faisoit faire une derniere copie au net pour les mettre dans sa Bibliothéque, on les écrivoit sur de grandes Feuilles : *macrocola* est donc la même chose que *charta magna. V. Epist. 3. lib. 16. & Plin. 13. cap. 12.*



LETTRE XXVI.

J'Approuve fort ce que vous me proposez sur la part de Virgilius [1]; travaillez-y donc. Tâchons d'abord d'avoir les jardins de Scapula, & pensons en second à ceux de Clodia. Si nous ne pouvons avoir ni les uns ni les autres, je crains bien que je ne fasse la folie de me rabattre sur ceux de Drusus [2]. Je ne sai point mettre de mesure à l'envie que j'ai de bâtir ce Temple, ainsi je reviens quelquefois au dessein de le bâtir à Tusculum : il n'y a rien que je ne fasse, plutôt que de laisser passer l'Eté sans le bâtir.

Dans la situation où je suis, il n'y a point d'endroit où je me trouve mieux qu'à Asture : mais comme ceux qui sont avec moi ont envie de s'en retourner à Rome, apparemment parce qu'ils ne s'accommodent pas de mon humeur triste, quoique je pusse fort bien demeurer encore ici; cependant de peur qu'il ne paroisse qu'on m'aban-

Lanuvium? conor equidem in Tusculanum. Sed faciam te statim certiorem. Tu litteras conficies. Equidem, credibile non est, quantum scribam die, quin etiam noctibus. Nihil enim somni. Heri etiam effeci epistolam ad Cæsarem. Tibi enim placebat: quam non fuit malum scribi, si forte opus esse putares. Ut quidem nunc est, nihil sane est necesse mittere. Sed id quidem, ut tibi videbitur. Mittam tamen ad te exemplum fortasse Lanuvio, nisi forte Romam. Sed cras scies.

REMARQUES

SUR LA XXVI. LETTRE.

MAnuce a remarqué & prouvé que cette Lettre avoit été écrite vers le même tems que les quarante, quarante-trois, & quarante-cinq du Livre précédent, & qu'ainsi elle n'étoit pas à sa place. On en peut dire autant des deux suivantes, qui ont été écrites avant presque toutes celles de ce Livre.

1. *La part de Virgilius.*) L'un des cohéritiers de Scapula. *V. Epist.* 38. *&* 51. *lib.* 12.

2. *Je crains bien que je ne fasse la folie de me rabattre sur ceux de Drusus.*) NE TURBEM, c'est-à-dire, que

EPIS-

m'abandonne, j'en partirai, comme je vous l'ai écrit. Où irai-je? sera-ce à Lanuvium? Je voudrois bien pouvoir me résoudre à aller à Tusculum; quand j'aurai pris mon parti, je vous le ferai savoir aussi-tôt. Donnez-moi de vos nouvelles 3. Vous ne sauriez croire combien j'écris chaque jour, & même chaque nuit, car je ne puis dormir. J'ai fait hier cette Lettre pour César, comme vous me l'avez conseillé. Il étoit toujours bon qu'elle fût écrite, afin qu'on puisse la faire partir si vous le jugez à propos. Pour le présent rien ne presse, mais vous en déciderez. Je vous en envoyerai une copie de Lanuvium, à moins que je n'aille à Rome; vous le saurez demain.

---

je ne fasse un mauvais marché, & que je ne me ruine en achetant les jardins de Drusus. Nous avons déja vu que Drusus vouloit vendre ses jardins fort cher, & qu'Atticus n'étoit pas d'avis que Cicéron les achetât. *V. Epist.* 23. & 38. *Lib.* 12. *Turbare* supp. *rationes*, signifie faire mal ses affaires, être dissipateur. Martial dit agréablement d'un sanglier dont on lui avoit fait présent, *conturbator aper*, parce qu'il coute trop à assaisonner. *Epist.* 26. *lib.* 7.

3. *Donnez-moi de vos nouvelles.*) C'est le sens que Manuce donne à ces mots, *tu litteras conficies.* Cela peut aussi signifier, *vous écrirez des Lettres en mon nom*, comme on a vu dans plusieurs de ces Lettres qu'Atticus faisoit souvent. Ou bien, il s'agit peut-être de quelque Lettre que Cicéron avoit demandée à Atticus.

LET-

EPISTOLA XXVII.

CICERO ATTICO SAL.

De epistola ad Cæsarem, nobis vero semper rectissime placuit, ut isti ante legerent. Aliter enim fuissemus, & in hos inofficiosi, & in nosmetipsos, si illum offensuri fuimus, pæne periculosi. Isti autem ingenue; mihique gratum, quod quid sentirent non reticuerunt: illud vero vel optime, quod ita multa mutari volunt, ut mihi de integro scribendi caussa non sit: quamquam de Parthico bello quid spectare debui, nisi quod illum velle arbitrabar? quod enim aliud argumentum epistolæ nostræ, nisi κολακία [a], *fuit? an, si ea, quæ optima putaram, suadere voluissem, oratio mihi defuisset? totis igitur litteris nihil opus est. Ubi enim* ἐπίτευγμα [b] *magnum nullum fieri possit,* ἀπότευγμα [c] *vel non magnum, molestum futurum sit; quid opus est* παρακινδυνεύειν [d]? *præsertim cum illud occurrat, illum, cum antea nihil scripserim, existimaturum me, nisi toto bello confecto, nihil scripturum fuisse. Atque etiam vereor, ne putet me hoc quasi Catonis* μείλιγμα [e] *esse voluisse. Quid quæris? valde me*

[a] Assentatio. [b] Lucrum.
[c] Infelix successus. [d] Temere se periculo objicere.
[e] Lenimentum.



LETTRE XXVII.

JE vois bien que j'avois eu raiſon de penſer qu'avant que d'envoyer ma Lettre à Céſar [1], il faloit la faire voir à ſes amis: c'eſt un égard que je devois avoir pour eux, & une précaution que je devois prendre pour moi. La franchiſe avec laquelle ils m'ont dit ce qu'ils en penſoient, me fait un vrai plaiſir; & ce qui m'en fait encore davantage, c'eſt que pour les contenter il faudroit refondre toute la Lettre, ce que je ne ſuis pas d'avis de faire. Mais après tout, pour que je parlaſſe à Céſar de la guerre des Parthes [2], ne ſuffiſoit-il pas que je ſuſſe que cela lui feroit plaiſir? & que me ſuis-je propoſé autre choſe dans toute cette Lettre, que de lui plaîre? S'il s'étoit agi de lui donner de bons conſeils? aurois-je été embarraſſé? Il vaut mieux laiſſer là cette Lettre; car lorſqu'il n'y a pas beaucoup à gagner en réuſſiſſant, & qu'il y a à perdre en ne réuſſiſſant pas, pourquoi riſquer? ſur-tout, puiſque j'ai à craindre qu'ayant attendu ſi long-tems à écrire cette Lettre, Céſar ne croie que je ne l'aurois pas écrite, ſi la guerre n'avoit pas été entiérement finie. J'appréhende auſſi qu'il ne s'imagine que c'eſt comme une compenſation & un dédommagement que je veux lui donner, de l'éloge que j'ai fait de Caton. Que voulez-vous que je vous diſe? je me repentois fort de m'être engagé, & c'eſt un vrai bonheur pour moi qu'on ne ſoit pas content de ma Lettre. J'aurois été expoſé à la cenſure & à la malignité de ſes Courtiſans, ſans en excepter votre neveu 3.

Parlons

me pœnitebat. Nec mihi in hac quidem re quidquam magis ut vellem accidere potuit, quam quod σπουδὴ [f] *nostra non est probata. Incidissemus etiam in illos, in eis in cognatum tuum.*

Sed redeo ad hortos. Plane illuc te ire, nisi tuo magno commodo, nolo. Nihil enim urget. Quidquid erit, operam in Faberio ponamus. De die tamen auctionis, si quid scies. Eum, qui è Cumano venerat, quod & plane valere Atticam nuntiabat, & litteras se habere aiebat, statim ad te misi.

f Studium.

REMARQUES

SUR LA XXVII. LETTRE.

1. *MA Lettre à César.*] Cette Lettre n'étoit pas une Lettre ordinaire; c'étoit une espéce de discours politique adressé à César, sur ce qu'il pouvoit faire pour rétablir le bon ordre dans la République.

EPISTOLA XXVIII.

CICERO ATTICO SAL.

HOrtos quoniam hodie eras inspecturus, quid visum tibi sit, cras scilicet. De Faberio autem, cum venerit.

De epistola ad Cæsarem, jurato mihi crede, non possum; nec me turpitudo deterret. Etsi maxime

Parlons maintenant de ces jardins : je vous prie, pour peu que cela vous incommode, de n'y point aller, rien ne presse. De quelque maniére que la chose tourne, il s'agit de me faire payer par Faberius : marquez-moi néanmoins le jour de la vente, si vous le savez. Comme le Messager qui vient de Cumes m'a appris que votre fille est entiérement guérie, & qu'il a des Lettres pour vous, je l'ai fait partir sur le champ.

2. *De la guerre des Parthes.*) V. Epist. 7. & 31. h. Lib.

3. *Sans en excepter votre neveu.*) Qui étoit en Espagne avec César, lorsque cette Lettre fut écrite. Si l'on fait attention à tout ce que Cicéron a dit dans plusieurs des Lettres précédentes, du mauvais esprit de son neveu, qui étoit aussi celui d'Atticus, on verra bien que c'est de lui dont il s'agit ici.

LETTRE XXVIII.

PUisque vous devez voir aujourd'hui ces jardins, vous me manderez demain ce que vous en pensez. Vous me parlerez de l'affaire de Faberius, lorsqu'il sera arrivé.

Pour cette Lettre que vous voudriez que j'écrivisse à César, je vous jure que je n'en puis venir

maxime debeat. Quam enim turpis est assentatio, cum vivere ipsum turpe sit nobis? sed ut cœpi, non me hoc turpe deterret: ac vellem quidem: (essem enim, qui esse debeam) sed in mentem nihil venit. Nam quæ sunt ad Alexandrum hominum eloquentium, & doctorum suasiones, vides quibus in rebus versentur. Adolescentem, incensum cupiditate verissimæ gloriæ, cupientem sibi aliquid consilii dari, quod ad laudem sempiternam valeret, cohortantur. Ad decus non deest oratio. Ego quid possum? tamen nescio quid è quercu exsculpseram, quod videretur simile simulacri. In eo quia nulla erant paullo meliora, quam ea quæ fiunt & facta sunt, reprehenduntur: quod me minime pœnitet. Si enim pervenissent istæ litteræ, mihi crede, nos pœniteret.

Quid? tu non vides ipsum illum Aristotelis discipulum, summo ingenio, summa modestia, posteaquam Rex appellatus sit, superbum, crudelem, immoderatum fuisse? Quid? tu hunc de pompa, Quirini contubernalem, his nostris moderatis epistolis lætaturum putas? ille vero potius non scripta desideret, quam scripta non probet. Postremo, ut volet. Abiit illud, quod tum me stimulabat, quod tibi

venir à bout. Ce n'eſt pas la honte qui me retient, quoiqu'elle dût me retenir plus que toute autre choſe. En effet, quelle honte n'eſt-ce pas pour moi de m'abaiſſer juſqu'à la flaterie, puiſque je devrois même être honteux de vivre ? Mais après la démarche que j'ai faite, ce n'eſt plus ce qui m'arrête (je voudrois bien pouvoir me ſervir de cette excuſe, elle ſeroit plus digne de moi.) La véritable raiſon, c'eſt que je ne vois pas comment je pourrois m'y prendre. Vous ſavez ſur quoi roulent tous les diſcours que des gens habiles & éloquens ont adreſſés à Alexandre : ce ſont des conſeils qu'ils donnent à un jeune Prince qui aſpiroit à la véritable gloire, & qui ſouhaitoit qu'on lui montrât le chemin qui conduit à l'immortalité. On pouvoit traiter ce ſujet avec dignité ; puis je en faire autant de celui que j'ai à traiter ? Cependant j'en avois tiré parti le mieux que j'avois pu [1] ; mais parce que dans ma Lettre il y a des maximes un peu meilleures que celles que ſuivent ces Meſſieurs, on n'en eſt pas content. Je m'en conſole , & je vous aſſure que je ſerois très-fâché que cette Lettre eût été envoyée.

Faites réflexion que ce Prince inſtruit par Ariſtote, & qui fit paroître d'abord avec un eſprit ſi élevé une ſi grande modeſtie, ne fut pas plutôt déclaré Roi qu'il devint ſuperbe [2], cruel & emporté. Comment donc un homme dont l'image eſt portée à côté de celle des Dieux [3], & placée dans le Temple de Romulus [4], ſe contenteroit-il d'une Lettre où la flaterie ne ſeroit pas outrée ? J'aime mieux qu'il ſoit fâché que je ne lui écrive point, que s'il l'étoit de ce que je lui aurois écrit. Enfin, qu'il en penſe ce qu'il vou-

tibi dabam πρόβλημα Ἀρχιμήδειον a. *Multo mehercule magis nunc opto casum illum, quam tum timebam, vel quem libebit.*

Nisi quid te aliud impediet, mi optato veneris. Nicias à Dolabella magno opere arcessitus, (legi enim litteras) etsi invito me, tamen eodem me auctore profectus est. Hoc manu mea.

a Quæstio Archimedea.

REMARQUES
SUR LA XXVIII. LETTRE.

1. *J'En avois tiré parti le mieux que j'avois pu.*) Il y a dans le texte, *nescio quid è quercu exsculpseram, quod videretur simile simulacri.* A la lettre, j'avois tiré d'un chêne quelque chose qui ressembloit assez à une figure humaine. Comme cette maniere de parler proverbiale, que les Latins avoient prises des Grecs, n'a point passé dans notre langue, il a falu y substituer un équivalent.

2. *Ne fut pas plutôt déclaré Roi qu'il devint superbe, &c.*) Cela ne doit pas s'entendre du tems où Alexandre fut déclaré Roi de Macédoine après la mort de Philippe son pere, mais de celui où il fut reconnu Roi de Perse après la défaite de Darius à Arbelles. Le Roi de Perse étoit le Roi par excellence, & se nommoit le *grand Roi.* Et en effet jusques-là, Ale-

EPIS-

voudra. Je suis délivré de cet embarras 5, où j'ai été si long-tems, & dont je vous priois de me tirer. Je souhaite plus à présent que je ne craignois alors, d'être exposé à son ressentiment; je suis préparé à tout.

Vous me ferez plaisir de venir ici, si vos affaires vous le permettent. Nicias m'a fait voir une Lettre de Dolabella, qui le demande avec empressement. Je ne l'ai laissé aller qu'avec peine, & cependant je lui ai conseillé de partir. J'ai écrit ces mots de ma main.

---

xandre avoit été aussi grand par sa vertu & sa modération, que par sa valeur.

3. *Un homme dont l'image est portée à côté de celle des Dieux.*] Depuis la défaite des enfans de Pompée, le Sénat avoit ordonné qu'on porteroit la statue de César avec celles des Dieux, à cette espéce de procession qui se faisoit avant les Jeux du Cirque.

4. *Et placée dans le Temple de Romulus.*) Voyez la Rem. 3. sur la 45. Lett. du 12. Liv.

5. *De cet embarras.*) A la lettre, *ce problême d'Archiméde.* Comme personne n'avoit poussé plus loin qu'Archiméde les découvertes dans la Géométrie la plus abstraite, on disoit en proverbe *un problême d'Archiméde*, pour marquer quelque chose de difficile. L'embarras où étoit Cicéron, c'étoit de trouver le moyen de ménager César, sans se laisser aller à une basse flaterie. En effet le pas est glissant, si l'on en juge par la maniére dont pensent ordinairement ceux qui ont la souveraine puissance : mais avec un homme qui avoit autant d'esprit que César, je ne sai si cela étoit si difficile.

EPISTOLA XXIX.

CICERO ATTICO SAL.

Cum quasi aliàs res quærerem de Philologis è Nicia, incidimus in Talnam. Ille de ingenio nihil nimis : modestum & frugi. Sed hoc mihi non placuit. Se scire aiebat ab eo nuper petitam Cornificiam, Q. Filiam, vetulam sane, & multarum nuptiarum : non esse probatum mulieribus, quod ita reperirent, rem non majorem DCCC *hoc putavi te scire oportere.*

De hortis ex tuis litteris cognovi, & Chrysippo. In villa, cujus insulsitatem bene noram, video nihil, aut pauca mutata. Balnearia tamen laudat majora : de minoribus ait hiberna effici posse. Tecta igitur ambulantiuncula addenda est : quam ut tantam faciamus, quantam in Tusculano fecimus, prope dimidio minoris constabit isto loco. Ad id autem, quod volumus, ἀφίδρυμα a, *nihil aptius videtur, quam lucus, quem ego noram : sed celebritatem nullam tum habebat : nunc audio maximam. Nihil est, quod ego malim.*

In

a Fanum.

LETTRE XXIX.

En parlant de choses & d'autres avec Nicias, j'ai fait tomber la conversation sur nos Gens de Lettres [1], & en particulier sur Talna. Pour son mérite personnel, il n'y a rien d'extraordinaire; c'est, à ce que dit Nicias, un jeune homme modeste & de bonnes mœurs. Voici ce qui ne m'a point plû : il m'a dit qu'il savoit que Talna avoit demandé en mariage la fille de Q. Cornificius, qui n'est pas jeune, & qui a déja été mariée plusieurs fois; que cependant ni la mere ni la fille n'avoient point voulu de lui, parce qu'elles savoient qu'il n'avoit pour tout bien que huit cens mille sesterces [2]. J'ai cru que je devois vous en avertir.

J'ai appris par votre Lettre & par Chrysippus [3], ce que je voulois savoir sur ces jardins. Je vois qu'on n'a changé rien ou fort peu de chose à la maison qui n'est pas trop bien tournée, comme je le savois déja. Chrysippus dit néanmoins que les grands bains sont beaux, & que des petits on en peut faire des bains pour l'hiver. Il faudroit donc y ajouter une galerie; & quand je la ferois aussi grande que celle que j'ai fait bâtir à Tusculum, cette maison que je veux acheter, me couteroit toujours près de la moitié moins que l'autre. Il n'y a point d'endroit plus propre pour bâtir ce Temple, que ce Bois que je connoissois il y a long-tems; mais alors c'étoit un endroit trop peu fréquenté. J'apprens qu'il l'est à présent, rien ne me convient mieux.

In hoc τὴν τῦφον μυ πρός Θεῶν τροποφόρησον b. *Reliquum eſt, ſi Faberius nobis nomen illud explicat, noli quærere quanti. Othonem vincas volo. Nec tamen inſaniturum illum puto. Noſſe enim mihi hominem videor. Ita male autem audio ipſum eſſe tractatum, ut mihi ille emtor non eſſe videatur. Quid enim? pateretur? ſed quid argumentor? ſi Faberianum explicas, emamus vel magno: ſin minus, ne parvo quidem poſſumus. Clodiam igitur, à qua ipſa ob eam cauſſam ſperare videor, quod & multo minoris ſunt, & Dolabellæ nomen jam expeditum videtur, ut etiam repræſentatione confidam. De hortis ſatis. Cras aut te, aut cauſſam: quam quidem futuram Faberianam. Sed ſi poteris.*

b Cupiditati meæ per Deos indulge.

REMARQUES

SUR LA XXIX. LETTRE.

1. *J'Ai fait tomber la converſation ſur nos Gens de Lettres, & en particulier ſur Talna.*) Nicias étoit un fameux Grammairien de ce tems-là; ainſi il pouvoit connoitre mieux qu'un autre, les jeunes gens qui ſe piquoient de Littérature, & qui avoient étudié ſous lui. Talna étoit apparemment celui qu'on avoit propoſé à Atticus, pour le mariage dont il eſt parlé dans la vingt-uniéme Lettre.

2. *Qu'il n'avoit pour tout bien que huit cens mille ſeſterces*)

Pardonnez-moi, je vous prie, cette folle envie 4, & servez-la. Il ne s'agit plus que d'être payé par Faberius, alors ne vous mettez plus en peine du prix. Il faut l'emporter sur Othon; je ne crois pas néanmoins qu'il pousse les choses trop haut. Il me semble que je connois mon homme; j'apprens qu'il a été si maltraité, que ce n'est plus un acheteur redoutable 5. S'il avoit de l'argent, souffriroit-il ce qu'il souffre? Mais, sans tant raisonner, si vous me faites payer par Faberius, achetons ces jardins à quelque prix que ce soit: s'il ne me paye pas, je ne puis les avoir, quand ils seroient à bon marché. Voyez donc Clodia; il est plus aisé de faire affaire avec elle, ses jardins ne sont pas si chers; & comme je suis à la veille d'être payé par Dolabella, je crois que je pourrai la payer argent comptant. C'est assez parler de ces jardins. Je compte que vous viendrez ici demain, ou que vous me manderez ce qui vous retiendra: ce pourroit bien être mon affaire avec Faberius, mais tâchez de venir.

---

terces.) C'est-à-dire environ soixante & quinze mille livres. Les anciens Textes sont souvent corrompus dans les endroits où il y a des chifres. Si celui-ci ne l'est pas, cela me détermineroit entiérement à croire qu'il ne s'agit pas ici du mariage de la fille d'Atticus, qui étoit unique héritiére d'un homme qui avoit des biens immenses. Quelle apparence qu'on proposât à Atticus pour sa fille, un homme d'une naissance assez obscure, & qui n'avoit pas quatre mille livres de rente! Elle épousa depuis Agrippa, à qui son mérite personnel, autant que la faveur d'Auguste, donnoit la seconde place dans l'Empire.

3. *Chrysippus.*) Eléve de l'Architecte Cyrus. *V. Ep. 4. lib. 2. & Ep. 1. lib. 14.*

4. *Cette folle envie.*) τὸν τῦφον. Τῦφος signifie dans le sens propre de la fumée, & ici métaphoriquement *vanam elationem.* Cicéron a dit de même *elatum cupiditate*, *lib.* 1. de Divin. & *studio efferimur*, *Epist.* 1. *lib.* 1. comme le remarque Manuce.

5. *Qu'il a été si maltraité que ce n'est plus un acheteur*

EPISTOLA XXX.

CICERO ATTICO SAL.

Ciceronis epistolam tibi remisi. O te ferreum, qui illius periculis non moveris! me quoque accusat. Eam tibi epistolam misissem. Nam illam alteram de rebus gestis eodem exemplo puto. In Cumanum hodie misi tabellarium. Ei dedi tuas ad Vestorium, quas Pharnaci dederas. Commodum ad te miseram Demeam, cum Eros ad me venit. Sed in ejus epistola nihil erat novi, nisi auctionem biduum. Ab ea igitur, ut scribis: & velim, confecto negotio Faberiano: quem quidem negat Eros hodie. Cras mane putat. A te colendus est. Istæ autem κολακίαι a *non longe absunt à scelere. Te, ut spero, perendie.*

Sicunde potes eruere, qui decem legati Mummio

a Affectationes.

redoutable.) Apparemment que depuis peu on avoit poussé fort haut dans quelque vente, un bien qu'Othon vouloit avoir, & qu'on le lui avoit fait acheter bien cher, ou même que quelqu'un l'avoit emporté sur lui.

LETTRE XXX.

JE vous renvoie la Lettre de notre neveu. Il faut que vous soyez bien dur, si vous n'êtes pas effrayé de tous les dangers qu'il a courus [1]; il se plaint aussi de moi. Si je n'avois pas eu la Lettre qu'il vous écrit, je vous aurois envoyé celle que j'ai reçue. Pour celle où il me rend compte de ce qui s'est passé en Espagne, je crois que ce n'est qu'une copie toute semblable à la vôtre. J'ai envoyé aujourd'hui un Exprès à Cumes, & j'ai fait tenir à Vestorius la Lettre que vous aviez donnée pour lui à Pharnace. Comme je venois de vous envoyer Demea, Eros est arrivé, mais il n'y avoit rien de nouveau dans la Lettre qu'il m'a apportée, sinon que cette vente se feroit dans deux jours. Vous viendrez donc après, comme vous me le marquez. Je souhaite que vous ayez alors fini avec Faberius. Eros croit qu'il n'arrivera pas aujourd'hui, mais qu'il pourra bien arriver demain. C'est un homme qu'il faut ménager [2], il y a une espéce de flaterie qui n'est pas interdite à un honnête-homme [3]. Je compte de vous voir après demain.

Tâchez, je vous prie, de me trouver les noms des dix Commissaires qu'on envoya à Mummius [4]. Polybe ne les nomme point. Je me souviens

mio fuerint. Polybius non nominat. Ego memini Albinum Consularem, & Sp. Mummium. Videor audisse ex Hortensio, Tuditanum. Sed in Libonis annali, XIV *annis post Prætor est factus Tuditanus, quam Consul Mummius: non sane quadrat. Volo aliquem Olympiæ, aut ubi visum,* πολιτικὸν σύλλογον b, *more Dicæarchi, familiaris tui.*

b Conventum virorum Reipublicæ tractandæ peritorum.

REMARQUES
SUR LA XXX. LETTRE.

1. *IL faut que vous soyez bien dur, si vous n'êtes pas effrayé des dangers qu'il a courus.*) A la bataille de Munda, qui avoit été à-la-vérité très sanglante, & où le jeune Pompée disputa long-tems la victoire à César : mais Cicéron n'aprouvoit pas les vanteries de son neveu, quoiqu'il dût plutôt qu'un autre souffrir ce défaut.

2. *C'est un homme qu'il faut ménager.*) Parce qu'il avoit beaucoup de crédit auprès de César. *Voyez la* 1. *Rem. sur la* 29. *Lett. du* 12. *Liv.*

3. *Il y a une espèce de flatterie qui n'est pas interdite à un honnête-homme.*) Je lis ici avec Gronovius *longe absunt* sans *non*, comme le sens paroit absolument le demander. Cicéron ne diroit pas à Atticus de ménager Faberius, s'il croyoit qu'il ne fût pas permis à un honnête-homme d'avoir certains ménagemens pour

EPIS-

qu'Albinus le Consulaire [5] & Sp. Mummius en étoient. Il me semble avoir entendu dire à Hortensius, que Tuditanus en étoit aussi. Mais je trouve dans les Annales de Libon, que Tuditanus n'a été Préteur que quatorze ans depuis le Consulat de Mummius; cela ne s'accorde pas. Je veux, à la maniére de votre bon ami Dicéarque [6], écrire un Dialogue politique; & je suppose que les Interlocuteurs se trouveront rassemblés à Olympie [7], ou dans quelqu'autre endroit que je choisirai.

---

ceux qui ont du crédit. Je me suis servi ici du mot de *flaterie*, parce qu'il répond juste à κολακίας : mais on ne doit pas entendre par-là des louanges outrées & contre la vérité, mais ces manieres insinuantes dont on se sert auprès des gens dont on a besoin, & qui ont du crédit.

4. *Les noms des dix Commissaires qu'on envoya à Mummius.*) Voyez la quatriéme Lettre de ce Livre, qui a été écrite après celle-ci ; car Cicéron y dit qu'Atticus lui a envoyé les noms de ces dix Commissaires.

5. *Albinus le Consulaire.*] A. Postumius Albinus, d'une des plus grandes maisons de Rome, & de la branche la plus illustre de cette maison. Il avoit été Consul l'an 602.

6. *A la maniere de votre bon ami Dicæarque.*) Qui avoit fait plusieurs Traités sur le Gouvernement, & un entr'autres intitulé *Olympicum* cité par Athenée; & un autre intitulé Τριπολιτικὸν dont Cicéron parle dans la trente-deuxiéme Lettre de ce Livre, & qu'Athenée cite aussi.

7. *Olympie.*) Ville d'Élide, si fameuse par les Jeux qui s'y célébroient.

EPISTOLA XXXI.

CICERO ATTICO SAL.

V Kal mane accepi à Demea litteras pridie datas, ex quibus aut hodie, aut cras te exspectare deberem. Sed, ut opinor, idem ego, qui exspecto tuum adventum, morabor te. Non enim puto tam expeditum Faberianum negotium futurum, etiam si est futurum, ut non habeat aliquid moræ. Cum poteris igitur, quoniam etiamdum abes. Dicæarchi, quos scribis, libros sane velim mihi mittas: addas etiam καταβάσεως a.

De epistola ad Cæsarem, κέκρικα b: atque idipsum quod isti aiunt illum scribere, se, nisi constitutis rebus, non iturum in Parthos; idem ego suadebam in illa epistola: sin; utrum liberet, facere posse, auctore me. Hoc enim ille exspectat videlicet, neque est facturus quidquam, nisi de meo consilio. Obsecro abjiciamus ista, & semiliberi saltem simus: quod assequemur & tacendo, & latendo.

Sed & aggredere Othonem, ut scribis. Confice,

a De descensu *supp.* in antrum Trophonii.
b Decrevi.

LETTRE XXXI.

J'Ai reçu le vingt-sept au matin votre Lettre du vingt-six. Selon ce que vous me mandez, vous devez être ici aujourd'hui ou demain; mais je crains bien que moi qui vous souhaite si fort, je ne vous retarde. Quoique l'affaire que j'ai avec Faberius soit en bon train, je ne crois pas qu'elle aille assez vite pour ne vous point arrêter du tout. Ainsi, puisque vous êtes encore à Rome, vous viendrez quand vous le pourrez. Je vous prie fort de m'envoyer les Livres de Dicæarque dont vous me parlez; joignez-y celui de la *Descente dans l'Antre de Trophonius* [1].

Pour ce qui est de cette Lettre que j'écrivois à César, il ne m'en faut plus parler. Ce que ses amis disent, qu'il leur mande qu'il ne portera la guerre chez les Parthes, qu'après qu'il aura fait prendre une bonne forme aux affaires de la République, je le lui conseillois dans cette Lettre: j'ajoutois néanmoins que s'il avoit un autre dessein, je lui permettois de le suivre. En effet, César attend pour se déterminer que je lui dise mon avis, & il ne fera rien que par mes conseils. Laissons tout cela, mon cher Atticus, & soyons du moins à moitié libres: nous ne le serons qu'en nous taisant, & en nous cachant.

Tâchez de gagner Othon comme vous le marquez, & finissez, je vous prie, cette affaire. Je ne vois point d'endroit qui me convienne mieux que ces jardins, pour être auprès de vous

fice, mi Attice, iſtam rem. Nihil enim aliud reperio, ubi & in foro non ſim, & tecum eſſe poſſim. Quanti autem, hoc mihi venit in mentem. C. Albanius proximus eſt vicinus, is CIↃ *jugerum de M. Pilio emit, ut mea memoria eſt, H-S* CXV. *Omnia ſcilicet nunc minoris. Sed accedit cupiditas : in qua præter Othonem, non puto nos ullum adverſarium habituros. Sed eum ipſum tu poteris movere : facilius etiam, ſi Kanum haberes. O gulam inſulſam! putet me patris. Reſcribes, ſi quid voles.*

REMARQUES
SUR LA XXXI. LETTRE.

1. *De la deſcente dans l'Antre de Trophonius.*) Voyez la prémiére Remarque ſur la ſeconde Lettre du ſixiéme Livre.

2. *A acheté de M. Pilius .... arpens de terre cent quinze mille ſeſterces.*) Il y a dans le texte CIↃ *jugerum*, mille arpens : mais il faut abſolument qu'il y ait une faute dans ce chifre; car il eſt abſurde que mille arpens ne coutent que cent quinze mille ſeſterces, c'eſt-à-dire environ onze mille livres, ce qui ne feroit qu'onze francs l'arpent; & cela aux portes de Rome, & dans un endroit où il y avoit pluſieurs maiſons de plaiſance, & où les héritages devoient être partagés en plus petites portions, comme ils le ſont ordinairement aux portes des grandes Villes, ſur-tout dans les endroits dont la ſituation eſt agréable. C'eſt ce qui me fait croire que c'eſt ici plutôt le prémier chifre que le dernier qui eſt corrompu, & c'eſt pour cela que je l'ai laiſſé en blanc. Je ſuis ſurpris qu'aucun Com-

ſans être obligé de me montrer dans Rome. Pour régler le prix que j'y dois mettre, voici ce qui m'eſt venu dans l'eſprit. C. Albanius, qui a une maiſon tout auprès, a acheté de M. Pilius..... arpens de terre cent quinze mille ſeſterces [2], autant que je m'en ſouviens. Tous les biens ſont diminués de prix, mais je puis acheter ſur le même pié, à cauſe de la grande envie que j'en ai. Je ne crois pas que nous ayons d'autre concurrent à craindre qu'Othon, mais vous pourrez le gagner : cela ſeroit plus aiſé, ſi Canus [3] étoit à Rome. La ſotte avidité! croit-il qu'à cauſe de ſon pere [4]... Vous lui ferez réponſe, ſi vous le jugez à propos.

Commentateur n'ait remarqué le peu de rapport qu'il y a ici entre ces deux ſommes. On lit dans quelques Editions c c. au-lieu de c l ɔ. c'eſt-à-dire deux cens au-lieu de mille. Cela diminue la difficulté, mais ne l'ôte pas entiérement; car cela ne fait que cinquante-cinq livres l'arpent, ce qui ne paroit pas aſſez pour un endroit comme celui ou étoient ces jardins au-delà du Tibre.

3. *Canus.*) Q. Gellius Canus, ou Kanus, ami particulier d'Atticus, & qui l'étoit d'Othon.

4. *La ſotte avidité! croit-il qu'à cauſe de ſon pere...*) O GULAM INSULSAM, PUTET ME PATRIS? Le texe eſt ici ſi coupé & ſi ſuſpendu, qu'il eſt preſqu'impoſſible de deviner ce que Cicéron veut dire; & aucun Commentateur n'a entrepris d'expliquer ce que ſignifie ce *putet me patris*. Ils diſent que *ô gulam inſulſam*, ſignifie qu'Othon ne vouloit avoir ces jardins, dont Cicéron avoit auſſi envie, que pour en faire une maiſon de bouteille : mais quel rapport cela peut il avoir avec ce qui ſuit, *putet me patris*? Je croirois plutôt qu'il ne s'agit plus de ces jardins, mais de quelqu'autre affaire dont Cicéron ne parle qu'à demi-mot, parce que ce n'eſt qu'une réflexion ſur ce qu'Atticus

ticus lui en marquoit. Peut-être cela regarde-il leur neveu, dont ils étoient alors fort mécontens ; ou le fils de Cicéron même, qui, comme nous l'avons

EPISTOLA XXXII.

CICERO ATTICO SAL.

Alteram à te epistolam cum hodie accepissem, nolui te una mea contentum. Tu vero age, quod scribis, de Faberio. In eo enim totum est positum id, quod cogitamus : quæ cogitatio si non incidisset, (mihi crede istuc, ut cetera) non laborarem. Quamobrem, ut facis (istuc enim addi nihil potest) urge, insta, perfice. Dicæarchi περὶ ψυχῆς a *utrosque velim mittas, &* καταβάσεως. Τριπολιτικὸν b *non invenio, & epistolam ejus, quam ad Aristoxenum misit. Tris eos libros maxime nunc vellem : apti essent ad id, quod cogito. Torquatus Romæ est. Jussi ut tibi daretur. Catulum & Lucullum, ut opinor, antea. His libris nova proœmia sunt addita, quibus eorum uterque laudatur. Eas litteras volo habeas : & sunt quædam alia.*

Et, quod ad te de decem legatis scripsi, parum intellexti; credo, quia διὰ σημείων c *scripseram.*

a De anima. b De descensu. Tripoliticum. V. Not.
c Per notas.

vu sur la prémiére Lettre de ce Livre, faisoit trop de dépense à Athénes.

LETTRE XXXII.

Puisque j'ai eu aujourd'hui deux Lettres de vous, il est juste que vous en ayez aussi deux de moi. Travaillez toujours, je vous prie, à cette affaire que j'ai avec Faberius. C'est d'elle uniquement que dépend ce que j'ai entrepris [1], & vous pouvez compter que sans cela je ne m'en mettrois pas fort en peine. Travaillez-y donc toujours avec le même soin (car on ne peut en prendre davantage) poussez, pressez, concluez. Envoyez-moi les deux Traités de Dicæarque sur l'Ame [2], & celui de la *Descente dans l'Antre de Trophonius*. Je ne trouve point son *Tripolitique* [3], ni sa Lettre à Aristoxéne [4]. J'aurois fort besoin à présent de ces trois Ouvrages, car ils ont rapport à la matiére que je veux traiter. Le *Torquatus* [5] est à Rome; j'ai mandé qu'on vous le donnât. Vous aviez déja, à ce que je crois, le *Catulus* & le *Lucullus*. J'ai mis à ces Livres de nouvelles préfaces, où je fais l'éloge de ces deux grands Hommes; il faut vous les faire donner: il y a aussi quelques autres additions.

Vous n'avez pas bien entendu ce que je vous disois sur ces dix Commissaires, apparemment parce que je l'avois écrit avec des abrégés [6]. Voici ce que c'est. J'ai entendu dire à Hortensius que C. Tuditanus [7] étoit un de ces dix Commissaires; cependant je trouve dans les Annales de

feram. De C. Tuditano enim quærebam, quem ex Hortenfio audieram fuiffe in decem: eum video in Libonis Prætorem P. Popillio, P. Rupilio Coff. Annis XIIII. *ante quam Prætor factus eft, legatus effe potuiffet? nifi admodum fero Quæftor eft factus: quod non arbitror. Video enim Curulis Magiftratus eum legitimis annis perfacile cepiffe. Poftumium autem, cujus ftatuam in Ifthmo meminiffe te dicis, in iis fciebam fuiffe. Is autem eft, qui cum Lucullo fuit; quem tu mihi addidifti, fane ad illum* σύλλογον a *perfonam idoneam. Videbis igitur, fi poteris, ceteros; ut poffimus* πομπεῦσαι καὶ τοῖς προσώποις b.

a Conventum. b Pompam agere etiam perfonis.

REMARQUES
SUR LA XXXII. LETTRE.

1. *Ce que j'ai entrepris.*) On voit bien qu'il veut parler de ce Temple qu'il vouloit bâtir à l'honneur de fa fille.

2. *Les deux Traités de Dicæarque fur l'ame.*) Je dis les deux Traités, & non pas les deux Livres, parce qu'il y en avoit fix, trois intitulés *Lesbiaci*, & trois *Corinthiaci*. On voit bien que c'étoient deux Dialogues, dont la fcéne étoit à Lesbos & à Corinthe. *Tufcul. lib. 1. & de Off. lib.* 2.

3. *Son Tripolitique.*) Cité par Athenée Livre 4. Cet Ouvrage étoit ainfi intitulé, parce qu'il étoit divifé en trois Livres, où Dicæarque parloit de la République des Athéniens, de celle des Corinthiens, & de celle des Pellénéens; du moins y a-t-il beaucoup d'apparence que c'eft le même Ouvrage dont parle Cicéron dans la feconde Lettre du deuxiéme Livre. Peut-

de Libon, qu'il fut Préteur sous le Consulat de P. Popilius & de P. Rupilius [8]. Auroit-il été un de ces Commissaires quatorze ans avant d'être Préteur [9] ? Il faudroit pour cela qu'il eût été Questeur dans un âge assez avancé [10], ce que j'ai de la peine à croire; car je trouve qu'il a passé par toutes les Charges Curules dans l'espace de tems marqué par les Loix. Pour Postumius [11], dont vous vous souvenez d'avoir vu une statue auprès de Corinthe, je savois qu'il avoit été l'un de ces dix Commissaires; c'est celui qui a été Consul avec Lucullus [12], que vous m'avez fourni pour cet Ouvrage [13] que je médite, & où il tiendra bien sa place. Tâchez, je vous prie, de découvrir les autres, afin que la dignité des personnages en donne à ce Dialogue.

Peut-être aussi Dicæarque avoit-il donné ce titre à cet Ouvrage, parce qu'il contenoit ce qu'il y avoit de plus fin dans la Politique comme Cicéron dit ailleurs *τρισαρειοπαγίτας Areopagitas*, des Juges intégres & très sévéres. *Epist. 15. lib. 4.*

4. *Aristoxéne.*) Il étoit disciple d'Aristote aussi-bien que Dicæarque, & ne croyoit point l'ame immortelle non-plus que lui. Il avoit écrit sur la Musique, la Philosophie, l'Histoire, enfin sur toute sorte de genre de Litterature, jusqu'au nombre de quatre cens cinquante-trois volumes, dont il ne nous est resté qu'un Ouvrage sur la Musique.

5. *Le Torquatus.*) Le prémier Livre *de Finibus*, où Cicéron fait parler Torquatus.

6. *Parce que je l'avois écrit avec des abrégés.*) *διὰ σημείων*, *per notas*. C'étaient des figures qui n'avoient aucun rapport à l'écriture ordinaire, & dont chacun exprimoit ou une syllabe, ou un mot tout entier, à peu près comme l'écriture Chinoise. Ces abrégés avoient été inventés par Ennius; ils furent ensuite perfectionnés & augmentés par Tiron, & depuis par un

un Affranchi de Mécénas; ce qui a fait croire à Dion, que Mécénas en avoit été l'inventeur. Enfin Sénéque, ou quelqu'un de ses Affranchis, les rassembla tous. Il y a encore dans quelques Bibliothéques des Manuscrits écrits avec ces abrégés, dont nous avons un recueil à la fin de celui des Inscriptions de Gruter sous ce titre, *de notis Tironis & Senecæ*, quoique Senéque dise lui-même que ces notes ont été inventées par des Esclaves ou des Affranchis. Il paroit par un passage de la vie de Xénophon dans Diogéne Laërce, que cette maniere d'écrire abrégée étoit en usage chez les Grecs longtems avant qu'elle eût passé chez les Romains. Diogéne Laërce dit *ὑποσημειωσάμενος per notas scribens*, comme Cicéron dit *διὰ σημείων*. Le mot de *Notaire* vient originairement de cette maniere d'écrire, & *Notarius* est expliqué dans un ancien Glossaire par *σημειογράφος*. Du tems de Cicéron cette maniere d'écrire servoit principalement pour copier les plaidoyés & les Discours qui se prononçoient dans le Sénat. Isidore est le seul qui en attribue la premiére invention à Ennius, & tous les autres Auteurs ne la font pas remonter plus haut que Cicéron. Un savant homme * a entrepris de prouver depuis quelques années, que la figure de nos chifres venoit de ces abrégés des Romains. Quintilien, Manile, Ausone, Martial, Prudence, Eusébe, St. Jérôme, St. Augustin, S. Fulgence parlent aussi de ces notes. *Vide Just. Lips. Cent.* 1. *Epist.* 27.

Dio. lib. 55. *Seneca Epist.* 90. *Plut. in Cat. Utic. Isidor. ann.* 746.

* *Dom Calmet. Voyez sa Dissertation Journ. de Trevoux* 1707. *pag.* 623.

7. *Tuditanus.*) Voyez la sixiéme Lettre de ce Livre qui a été écrite après celle-ci.

8 *Sous le Consulat de P. Popilius & de P. Rupilius.*) L'an de Rome 621.

9. *Auroit-il été un de ces dix Commissaires quatorze*

EPIS-

ans avant que d'être Préteur?) Nous avons déja dit que ces Commissaires se prenoient parmi ceux qui avoient passé par les grandes Charges de la République.

10. *Il faudroit pour cela qu'il eût été Questeur dans un âge assez avancé, &c.*) Les Charges Curules, dont nous avons expliqué ailleurs la dénomination, étoient la grande Edilité, la Préture & le Consulat. On ne pouvoit commencer à les demander qu'à trente-six ans, & il faloit qu'il y eût deux années franches entre chacune. Pour la Questure il n'y avoit point d'âge marqué, & c'étoit par-là qu'on commençoit à entrer dans les Charges. Cela supposé, voici le raisonnement de Cicéron. Tuditanus a passé par les Charges Curulles dans les intervalles marqués par les Loix, c'est-à-dire qu'il avoit été Préteur deux ans après son Edilité, & Consul deux ans après sa Préture. Or quelle apparence qu'un homme qui passa en si peu de tems par les plus grandes Charges, n'ait pu parvenir à la Questure que dans un âge assez avancé? ou s'il avoit été Questeur jeune, comment auroit-il été si longtems sans être Edile & Préteur? Atticus tira Cicéron de cet embarras, en lui aprenant que ce Tuditanus, qui avoit été l'un des dix Commissaires envoyés à Mummius, n'étoit pas l'ayeul d'Hortensius qui avoit été Préteur en 621, mais son bisayeul & le pere de celui dont parle ici Cicéron.

11. *Postumius.*) C'est l'Albinus dont nous avons parlé sur la trentiéme Lettre.

12. *C'est celui qui a été Consul. avec Lucullus.*) QUI CUM LUCULLO FUIT, supp. *Consul* Ils furent en effet Consuls l'un & l'autre l'an de Rome 602.

13. *Que vous m'avez fourni pour cet Ouvrage.*) Cela doit se rapporter à Lucullus; car Cicéron savoit, avant qu'il eût reçu la Lettre d'Atticus, qu'Albinus avoit été l'un des dix Commissaires: ainsi il ne diroit pas *quem mihi addidisti.*

LET-

EPISTOLA XXXIII.

CICERO ATTICO SAL.

NEgligentiam miram! semelne putas mihi dixisse Balbum, & Faberium, professionem relatam? quin etiam eorum jussu miseram, qui profiteretur. Ita enim oportere dicebant, professus est Philotimus libertus. Nosti credo librarium. Sed scribes, & quidem confestim. Ad Faberium, ut tibi placet, litteras misi. Cum Balbo autem puto te aliquid fecisse H. in Capitolio. In Virgilio mihi nulla est δυσωπία a. Nec enim ejus caussa sane debeo: &, si emero, quid erit, quod postulet? sed videbis, ne is cum sit in Africa, ut Cœlius. De nomine tu videbis cum Cispio, sed, si Plancus destinat, tum habet res difficultatem. Te ad me venire uterque nostrum cupit: sed ista res nullo modo relinquenda est. Othonem quod speras posse vinci, sane bene narras. De æstimatione, ut scribis, cum agere cœperimus: etsi nihil scripsit nisi de modo agri. Cum Pisone, si quid poteris. Dicæarchi librum accepi: & καταβάσεως b exspecto.

Ne-

a Verecundia.
b De descensu.

LETTRE XXXIII.

Quelle négligence! croyez-vous que Balbus & Faberius ne m'ayent pas dit plusieurs fois que cette déclaration [1] avoit été faite? J'avois même envoyé quelqu'un pour la faire, comme ils me l'avoient marqué, car ils disoient que cela étoit nécessaire; Philotime l'Affranchi de Terentia l'a faite. Je crois que vous connoissez le Greffier; écrivez-lui, & faites dresser l'Acte au plutôt. J'ai écrit à Faberius, comme vous me le conseilliez. Je crois que vous aurez vu aujourd'hui Balbus au Capitole, & que vous aurez conclu quelque chose. Je n'ai point de mauvaise honte au sujet de Virgilius [2]; c'est un homme avec qui je ne suis point obligé de garder des ménagemens [3]; pourvu que je paye ce que j'acheterai, de quoi pourra-t-il se plaindre [4]? Il faut seulement prendre garde qu'il ne fasse en Afrique ce que Cœlius fit en Italie [5]. Vous parlerez à Cispius de cette dette; mais si Plancus a envie de ce bien, la chose sera plus difficile. Nous souhaitons tous deux également que vous puissiez venir ici, mais il ne faut point abandonner cette affaire. Vous me faites bien du plaisir de me dire qu'on pourra gagner Othon [6]. Nous penserons à l'estimation [7] quand l'affaire sera engagée, quoiqu'il ne m'ait écrit que sur la qualité des terres qu'il souhaitoit d'avoir. Tâchez de conclure avec Pison. J'ai reçu un des Traités de Dicæarque; j'attens celui *de la Descente dans l'Antre de Trophonius.*

Pour

Negotium dederis; reperiet ex eo libro, in quo sunt S C. Cn. Cornelio, L. Mummio Coss. De Tuditano autem quod putas, εὔλογον c est, tum illum, quoniam fuit ad Corinthum (non enim temere dixit Hortensius) aut Quæstorem aut Tribunum mil. idque potius fuisse credo. Tu de Antiocho scire poteris. Vide etiam quo anno Quæstor, aut Tribunus mil. fuerit. Si neutrum quadret, in præfectis, an in contubernalibus fuerit, modo fuerit in eo bello.

De Varrone loquebamur; lupus in fabula. Venit enim ad me, & quidem id temporis, ut retinendus esset. Sed ego ita egi, ut non scinderem penulam. Memini enim tuum: & multi erant, nosque imparati. Quid refert? paulo post. C. Capito cum T. Carrinate. Horum ego vix attigi penulam; tamen remanserunt: ceciditque belle. Sed casu sermo à Capitone de urbe augenda. A ponte Mulvio Tiberim duci secundum montes Vaticanos; campum Martium coædificari; illum autem campum Vaticanum fieri, quasi Martium campum. Quid ais? inquam. At ego ad tabulam, ut, si recte possem, Scapulanos hortos. Cave facias, inquit. Nam ista lex perferetur. Vult enim Cæsar. Audire me facile passus sum. Fieri autem

c Probabile.

Pour trouver ce que je veux ſavoir de ces dix Commiſſaires, il n'y a qu'à charger quelqu'un de lire le Régiſtre des Décrets du Sénat qui ont été faits ſous le Conſulat de Cn. Cornelius & de L. Mummius. Ce que vous me dites ſur Tuditanus eſt très-vraiſemblable, puiſqu'il étoit dans ce tems-là à Corinthe (car le témoignage d'Hortenſius ne me permet pas d'en douter :) il étoit alors ou Queſteur ou Tribun des ſoldats. Vous le pourrez ſavoir par Antiochus. Examinez auſſi quelle année il a été ou l'un ou l'autre. Si l'année ne ſe rapporte pas, n'auroit-il pas pu être ou Préfet de Mummius, ou de ſa ſuite [8], en cas qu'il ait ſervi pendant la guerre d'Achaïe.

Dans le moment que nous parlions de Varron, il eſt arrivé comme le loup de la fable. Il vint ſi tard qu'il auroit falu le retenir, mais je m'y ſuis pris de maniére que je n'ai pas déchiré ſa robe pour l'arrêter; je me ſuis ſouvenu de la maniére dont vous vous y prenez; il avoit avec lui pluſieurs perſonnes, & je n'étois pas préparé à les recevoir, ce n'eſt pas un grand mal. Un peu après C. Capiton arriva avec T. Carrinas; je touchai à peine leur robe, & néanmoins ils demeurerent. Cela eſt venu fort à propos. Capiton parla par occaſion du projet d'agrandir l'enceinte de Rome. Il dit que depuis le Pont Mulvius, on doit détourner le Tibre, & le faire paſſer au pié du Mont Vatican [9]; qu'on doit renfermer le Champ de Mars dans l'enceinte de Rome, & que le Champ du Vatican tiendra lieu du Champ de Mars. Comment, lui dis-je ? & moi je penſe à acheter les jardins de Scapula; cette acquiſition ne ſeroit donc pas ſure ? Donnez-vous bien de garde de

autem moleste fero. Sed tu quid ais? quamquam quid quæro? nosti diligentiam Capitonis in rebus novis perquirendis. Non concedit Camillo.

Facies me igitur certiorem de Idibus. Ista enim me res adducebat. Eo adjunxeram ceteras; quas consequi tamen biduo, aut triduo post facile potero. Te tamen in via confici minime volo. Quin etiam Dionysio ignosco. De Bruto quod scribis, feci ut ei liberum esset, quod ad me attineret. Scripsi enim ad eum heri, Idib. Mai. ejus opera mihi nihil opus esse.

REMARQUES

SUR LA XXXIII. LETTRE.

1. *Ette déclaration.*) Lorſqu'on faiſoit le dénombrement du Peuple tous les cinq ans, chaque Citoyen étoit obligé de donner une déclaration de tous ſes biens devant le Cenſeur; & lorſqu'on faiſoit quelque nouvelle acquiſition d'un dénombrement à l'autre, on en donnoit la déclaration devant le Préteur. C'eſt de cette derniere eſpéce de déclaration qu'il s'agit ici, par rapport à ce que lui devoit Faberius. On voit dans la 23. Lettre du 16. Livre des *Familiéres*, que Cicéron ayant touché quelque argent, ou devant le toucher, mande à Tiron ſon Affranchi de faire ſa déclaration. Les Commentateurs diſent qu'il s'agit ici de la déclaration que l'on faiſoit à l'occaſion du dénom-

de la faire, me dit-il, la loi paſſera certainement, Céſar le veut. Je n'ai pas été fâché d'en être averti, mais je ſerois fort fâché que cela s'exécutât. Qu'en croyez-vous? J'ai tort après tout d'en douter. Vous ſavez que perſonne n'eſt plus curieux que Capiton, & mieux informé de toutes les nouvelles; il le diſpute même à Camillus.

Mandez-moi où en eſt cette affaire que nous devons conclure le quinze, c'eſt pour cela que je vais à Rome. J'ai auſſi quelques autres affaires, mais je pourrois les faire auſſi-bien deux ou trois jours plus tard. Je ne veux point que vous vous fatiguiez pour me venir voir; j'excuſe auſſi Dionyſius. Pour Brutus, dont vous me parlez, je lui ai laiſſé une entiére liberté par rapport à ce qui me regarde, & je lui ai écrit hier que je n'aurois point beſoin de lui le quinze de Mai.

---

nombrement du Peuple; mais je ne ſai où ils ont trouvé que Céſar fit ce dénombrement. D'ailleurs, comme Faberius eſt nommé ici, cela donne lieu de croire qu'il s'agit de ſon affaire.

2. *Je n'ai point de mauvaiſe honte au ſujet de Virgilius.*) Il étoit cohéritier de Scapula. On a vu dans les Lettres précédentes, que les cohéritiers vouloient partager en quatre parts les jardins de Scapula, & y mettre l'enchére entr'eux en excluant les Acheteurs étrangers. Cicéron, afin d'avoir le même droit que les cohéritiers, vouloit acheter la part de Virgilius, qui étoit alors caché quelque part en Afrique, & dont les biens avoient été confiſqués. On a vu dans la troiſiéme Lettre du douziéme Livre, que Cicéron croyoit qu'il ſeroit honteux pour lui de mettre l'enchére aux biens de ceux du parti de Pompée; mais la grande envie qu'il avoit de ces jardins de Scapula pour y batir un Temple à ſa fille, le rendoit moins ſcrupuleux.

3. *C'est un homme avec qui je ne suis point obligé de garder des ménagemens.*) Virgilius étoit Gouverneur de Sicile l'année de l'exil de Cicéron ; il ne voulut pas souffrir qu'il passât dans cette Ile.

Pro Plancio.

4. *Pourvu que je paye ce que j'acheterai, de quoi pourra-t-il se plaindre?*) C'est-à-dire, en cas qu'il fasse sa paix avec César & qu'il rentre dans ses biens, il touchera l'argent de cette partie des jardins de Scapula que j'aurai achetée.

5. *Il faut seulement prendre garde qu'il ne fasse en Afrique ce que Cœlius fit en Italie.*) Virgilius avoit servi contre César dans la guerre d'Afrique, & il avoit été chargé de défendre Thapse. Après la défaite de Scipion, il demeura caché dans cette province. Cicéron craignoit qu'il ne ramassât les débris du parti de Pompée, & qu'il ne se mît en état d'obtenir de César des conditions avantageuses. Il auroit pu alors demander qu'on lui rendît tous ses biens en nature ; & en ce cas, Cicéron auroit été obligé de lui rendre cette partie des jardins de Scapula qui lui appartenoit comme cohéritier. Le Cœlius dont Cicéron parle ici n'est pas celui dont nous avons les Lettres dans le huitiéme Livre des *Familiéres*, mais celui dont parle Cicéron dans l'Oraison *pro Dejotaro*, & dont nous avons parlé sur la douziéme Lettre du dixiéme Livre, qui tâcha de relever en Italie le parti de Marius. Plutarque en parle dans la Vie de Pompée.

6. *Qu'on pourra gagner Othon.*] C'est-à-dire, obtenir de lui qu'il ne pensât plus aux jardins de Scapula. C'est ce que Cicéron a dit plus clairement dans la trente-uniéme Lettre, *sed eum ipsum tu poteris movere.*

7. *L'estimation.*) Apperemment qu'Othon demandoit



EPIS-

quelque bien en échange, pour sa part des jardins de Scapula.

8. *Ou de sa suite.*) Les Gouverneurs de Provinces menoient ordinairement avec eux plusieurs jeunes gens de condition qui n'avoient point de fonction marquée, & qu'ils employoient à ce qu'ils jugeoient à propos. C'étoit ce qu'on appelloit *Cohortem pratoriam*, comme nous l'avons déja dit ailleurs.

Voyez la 6. Remarque sur la 2. Lettre du 7. Livre.

9. *Que depuis le Pont Mulvius, on doit détourner le Tibre, & le faire passer au pié du Mont Vatican.*) Le Pont Mulvius étoit hors de Rome, auprès de la Porte Flumentane & du Champ de Mars. Le Tibre depuis ce Pont faisoit un coude en s'approchant de Rome, & s'en éloignant à l'autre extrémité. Ainsi, en tirant un canal droit, on pouvoit le faire couler au pié du Mont Vatican, qui alors n'étoit pas renfermé dans l'enceinte de Rome. De cette sorte les jardins qui étoient dans l'endroit qu'on appelloit *Campus Vaticanus* au-delà du Tibre, se seroient trouvés en-deçà; & on auroit abattu les maisons qui y étoient pour faire une place, comme étoit le Champ de Mars, qu'on renfermoit dans l'enceinte de Rome. Il faloit necessairement qu'il y eût une grande place hors de cette enceinte, parce qu'on ne pouvoit assembler le Peuple par Centuries que hors les murs de la Ville, cette assemblée étant originairement militaire, comme on le peut voir dans la vie de Servius Tullius. Depuis les Rois il n'y avoit eu que Sylla qui eût agrandi l'enceinte de Rome, & c'étoit à son exemple que César le vouloit faire. Il n'exécuta point son projet, sans doute parce que la mort le prévint. Auguste renferma depuis le Mont Vatican dans l'enceinte de Rome, mais sans détourner le cours du Tibre.



EPISTOLA XXXIV.

CICERO ATTICO SAL.

Asturam veni VIII *Kal. vitandi enim caloris cauſſa, Lanuvii* III *horas acquieveram. Tu velim, ſi grave non erat, efficias, ne ante Nonas mihi illuc veniendum ſit. Id potes per Egnatium Maximum. Illud in primis, ut cum Publilio, me pæne abſente, conficias: de quo, quæ fama ſit, ſcribes. Id populus curat ſcilicet. Non mehercule arbitror. Etenim hæc decantata erat fabula. Sed complere paginam volui. Quid plura? ipſe enim adſum, niſi quid tu prorogas. Scripſi enim ad te de hortis.*

REMARQUES

SUR LA XXXIV. LETTRE.

1. *Publilius.*) Frére de Publilia la ſeconde femme de Cicéron, qui venoit de la répudier. Il a parlé encore ailleurs de cette affaire, qu'il avoit

EPIS-

LETTRE XXXIV.

JE n'ai été le vingt-quatre que jufqu'à Afture, car je m'étois arrêté trois heures à Lanuvium pour laiffer paffer la grande chaleur. Faites en forte, je vous prie, fi cela ne vous incommode point, que je ne fois pas obligé d'aller à Rome avant le feptiéme du mois prochain; vous pourrez vous fervir pour cela d'Egnatius Maximus. Je vous prie fur-tout de finir, s'il fe peut, avec Publilius [1] avant que j'arrive. Mandez-moi ce que l'on dit de ce divorce; c'eft de quoi le peuple fe met fort en peine [2]. Je n'en crois rien, c'eft déja une nouvelle furannée, mais je vous en parle pour remplir le papier. Que vous dirois-je autre chofe? auffi-bien je vous verrai inceffamment, à moins que vous ne me donniez encore quelques jours de congé; c'eft pour cela que je vous ai demandé dans ma derniére Lettre, quand fe feroit la vente de ces jardins.

---

avec Publilius pour le payement de la dot de fa fœur.

Epift. 46. h. lib. 14. & 19. lib.

2. *C'eft de quoi le Peuple fe met fort en peine.*) ID POPULUS CURAT SCILICET. Ces mots font de la feconde Scéne du prémier Acte de l'*Andrienne* de Térence, & étoient paffés en proverbe.



EPISTOLA XXXV.

CICERO ATTICO SAL.

O *Rem indignam! gentilis tuus urbem auget; quam hoc biennio primum vidit: & ei parum magna visa est, quæ etiam ipsum capere potuerit. Hac de re igitur exspecto litteras tuas. Varroni, scribis, te simul ac venerit. Dati igitur jam sunt; nec tibi integrum est: hui, si scias quanto periculo tuo: aut fortasse litteræ meæ te retardarunt. Sed eas nondum legeras, cum has proximas scripsisti. Scire igitur haveo, quo modo res se habeat.*

REMARQUES

SUR LA XXXV. LETTRE.

1. C*Et homme qui n'a rien de commun avec vous que le nom.*) GENTILIS signifie proprement celui qui est de même maison, & dans un sens plus étendu, celui qui porte le même nom de famille, comme il paroit par un endroit du prémier Livre des *Tusculanes*, où Cicéron dit de Servius Tullius, *meo regnante gentili.* D'où quelques Savants ont fait ridiculement descendre de ce Roi, Cicéron, lui qui se fait

EPIS-

LETTRE XXXV.

Quelle indignité! cet homme qui n'a rien de commun avec vous que le nom [1], veut agrandir l'enceinte de Rome, qu'il n'a vu que depuis deux ans. Comment lui paroit-elle trop petite, puisqu'il a bien pu y trouver place? Mandez-moi ce que l'on dit de cette affaire. Vous me marquez que vous donnerez à Varron mes *Livres Académiques*, dès-qu'il sera arrivé. Il les a donc à présent, & vous ne pourriez plus reculer. Si vous saviez ce que vous risquez [2]! Peut-être aussi que ce que je vous ai écrit là dessus vous aura fait différer, mais vous n'aviez point encore reçu ma Lettre lorsque vous m'avez écrit votre derniére. Je suis donc fort curieux de savoir comment cela aura réussi.

---

honneur par-tout d'être un nouveau noble, *novus homo.* Il s'agit donc ici de quelque Architecte, à qui César avoit donné le droit de Bourgeoisie, & qui s'appelloit ou Pomponius ou Cœcilius, qui étoient les deux noms de famille d'Atticus; ou bien qui avoit le même surnom que lui, parce qu'il étoit d'Athénes; car les Arts n'étoient guéres alors exercés à Rome que par des Grecs.

2. *Si vous saviez ce que vous risquez !*) Cicéron avoit mandé à Atticus, qu'il consentoit qu'il donnât à Varron les *Livres Académiques*, à condition qu'il répondroit du succès. *V. la 25. Lettre de ce Livre.*

EPISTOLA XXXVI.

CICERO ATTICO SAL.

DE Bruti amore, vestraque ambulatione, etsi mihi nihil novi affers, sed idem, quod sæpe; tamen hoc audio libentius, quo sæpius: eoque mihi jucundius est, quod tu eo lætaris; certiusque eo est, quod à te dicitur.

EPISTOLA XXXVII.

CICERO ATTICO SAL.

HAs alteras hodie litteras. De Xenonis nomine, & de Epiroticis XXXX. *nihil potest fieri nec commodius, nec aptius, quam ut scribis. Id erat locutus mecum eodem modo Balbus minor. Novi nihil sane, nisi Hirtium cum Quinto acerrime pro me litigasse: omnibus eum locis facere, maximeque in conviviis: cum multa de me, tum redire ad patrem: nihil autem ab eo tam* ἀξιοπίστως a *dici, quam alienissimos nos esse à Cæsare: fidem nobis habendam non esse: me vero etiam cavendum:* (φοβερὸν ἦν b, *nisi viderem scire regem, me animi*

a Probabiliter. b Formidabile erat.

LETTRE XXXVI.

QUoique tout ce que Brutus vous a dit, dans la promenade que vous avez faite ensemble, sur l'amitié qu'il a pour moi ne me soit pas nouveau, cependant, plus vous m'en parlez souvent, & plus cela me fait de plaisir. Cela m'en fait d'autant plus, que je sai que vous en êtes bien-aise; & j'en suis d'autant plus sûr, que cela me revient par vous.

LETTRE XXXVII.

VOici la seconde Lettre que je vous écris aujourd'hui. Il n'y a rien de plus commode que ce que vous me proposez sur cet argent que Xénon vous doit, & sur ces quarante mille sesterces que vous avez en Epire [1]. Le jeune Balbus m'avoit dit les mêmes choses que vous me mandez, & il ne m'a rien appris de nouveau [2], sinon qu'Hirtius avoit pris fortement mon parti contre notre neveu, qui parloit contre moi en toutes rencontres, & sur-tout lorsqu'il se trouvoit à quelque grand repas; que quand il étoit las de dire du mal de moi, il tomboit sur son pere; que de tout ce qu'il disoit, la seule chose qui eût quelque vraisemblance, c'étoit que mon frere & moi nous étions fort opposés à César, qu'on ne devoit pas nous croire sur notre parole, & qu'on devoit sur-tout prendre garde à moi (cela pourroit faire de fâcheuses impres-

animi nihil habere) Ciceronem vero meum vexari. Sed id quidem arbitratu suo.

Laudationem Porciæ gaudeo me ante dedisse Leptæ tabellario, quam tuas acceperim litteras. Eam tu igitur, si me amas, curabis, si modo mittetur, isto modo mittendam Domitio, & Bruto. De gladiatoribus, de ceteris quæ scribis ἀνεμοφόρητα a, facies me quotidie certiorem. Velim, si tibi videtur, appelles Balbum, & Offilium de auctione proscribenda. Equidem locutus sum cum Balbo. Placebat. Puto conscripta habere Offilium omnia; habet & Balbus: sed Balbo placebat, propinquum diem, & Romæ: si Cæsar moraretur, posse diem differri. Sed is quidem adesse videtur. Totum igitur considera. Placet enim Vestorio.

a Ventis mittenda.

REMARQUES
SUR LA XXXVII. LETTRE.

1. *SUr cet argent que Xénon vous doit, & sur ces quarante mille sesterces que vous avez en Epire.)* Atticus avoit offert à Cicéron de faire toucher cet argent à son fils. Xénon étoit un Philosophe dont Cicéron a déja parlé dans la treiziéme Lettre de ce Livre. *V. Epist. 16. lib. 14.*

2. *Le jeune Balbus m'avoit dit les mêmes choses que vous me mandez, & il ne m'a rien apris de nouveau.*] Il avoit

sions, si je ne voyois pas que notre nouveau Maître fait bien que je ne suis pas un homme à craindre) enfin que je traitois fort mal mon fils : mais qu'il dise tout ce qu'il lui plaîra.

Je suis bien-aise d'avoir donné à Lepta l'éloge de Porcia 3, avant que j'eusse reçu votre Lettre. Si vous l'envoyez à Domitius & à Brutus, je vous prie de l'envoyer dans l'état où il est à présent 4. Mandez-moi tous les jours ce qui se passera aux Gladiateurs, & toutes les nouvelles & les bruits de Ville. Je vous prie de proposer à Balbus & à Offilius de faire publier le jour de cette vente, si vous le jugez à propos. J'en avois déja parlé à Balbus, & il y étoit disposé. Je crois qu'Offilius a l'état des biens, Balbus l'a aussi. Balbus vouloit qu'on la fît cette vente au plutôt, & qu'on la fît à Rome. Il consent qu'on la différe en cas que César n'arrive pas si-tôt, mais je crois qu'il arrivera incessamment. Voyez donc ce qu'il y a à faire; Vestorius est de même avis que moi.

---

déja écrit d'Espagne à Cicéron, que son neveu parloit fort mal de lui, & il lui avoit encore parlé depuis qu'il étoit arrivé à Rome. Après *id* il faut sousentendre *quod scribis.* Si Gronovius avoit fait attention à ce que Cicéron avoit déja dit de Balbus dans la trente-huitiéme Lettre du douziéme Livre, il n'auroit pas pensé à changer ici le texte, n'y ayant sur-tout aucune variété dans les Manuscrits. Mais il est ordire aux Critiques de penser plutôt à corriger leur texte, qu'à en chercher le véritable sens : c'est que ce prémier parti est souvent le plus court, & flate plus leur vanité.

3. *L'éloge de Porcia.*) Sœur de Caton & mere de

Domitius, qui étoit fils de Domitius Ænobarbus, dont il a été souvent parlé dans les Livres précédens. L'usage étoit établi depuis longtems chez les Romains, de faire l'Oraison funébre des femmes qui mouroient dans un âge assez avancé. César fut le prémier qui fit celle de sa prémiere femme, qui mourut jeune. Cet

EPISTOLA XXXVIII.

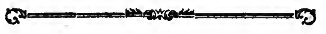
CICERO ATTICO SAL.

Ante lucem cum scriberem contra Epicureos, de eodem oleo & opera exaravi nescio quid ad te, & ante lucem dedi. Deinde cum somno repetito, simul cum sole experrectus essem, datur mi epistola à sororis tuæ filio, quam ipsam tibi misi, cujus est principium non sine maxima contumelia. Sed fortasse οὐκ ἐπέστησεν a, *est autem sic. Ego enim non probo, quidquid non belle in te dici potest. Posse vult in me multa dici non belle, sed ea se negat approbare. Hoc quidquam pote impurius? jam cetera leges, (misi enim ad te) judicabisque. Bruti nostri quotidianis assiduisque laudibus, quas ab eo de nobis haberi permulti mihi renuntiaverunt, commotum istum aliquando, scripsisti aliquid ad me: credo & ad te: idque ut sciam, facies: nam, ad patrem de me quid scripserit, nescio: de matre quam pie?* Volueram, *inquit*, ut quam plurimum

a Non advertit.

éloge que Cicéron fit de Porcia, ne fut point prononcé.

4. *Je vous prie de l'envoyer dans l'état où il est à présent.*) C'est-à-dire avec les corrections que j'y ai faites. *V.* la quarante-huitiéme Lettre de ce Livre, qui a été écrite avant celle-ci.



LETTRE XXXVIII.

COmme j'écrivois avant le jour contre les Epicuriens [1], je vous ai écrit à la même lampe & avec la même plume, une Lettre que j'ai fait partir sur le champ. M'étant ensuite rendormi, je me suis éveillé avec le soleil, & on m'a apporté une Lettre de votre neveu que je vous envoie. Le commencement est fort injurieux pour moi, mais il n'y a peut-être pas pris garde. Voici ce qu'il me dit : *Je n'approuve pas tout ce que l'on peut dire contre vous.* Il croit que l'on peut dire bien du mal de moi, mais il n'approuve pas qu'on en dise; est-il rien de plus offensant? Vous lirez le reste, & vous en jugerez, car je vous envoie sa Lettre. Ce sont apparemment les grandes louanges que Brutus m'a données dans toutes les occasions [2], comme plusieurs personnes me le mandent, qui ont enfin déterminé mon neveu à me faire l'honneur de m'écrire [3]. Je crois qu'il vous a aussi écrit, vous me manderez ce qu'il vous dit de moi; je ne sai point ce qu'il en dit dans la Lettre à son pere. Voyez avec quel respect & quelle tendresse il parle de sa mere. *Je vous avois écrit de me louer une maison dans votre voisinage; afin que je pusse être souvent avec vous. Vous ne l'avez point fait, ainsi nous ne serons pas souvent ensemble;*

rimum tecum essem, conduci domum; & id ad te scripseram : neglexisti. Ita minus multum una erimus. Nam ego istam domum videre non possum : qua de caussa, scis. *Hanc autem caussam pater odium matris esse dicebat.*

Nunc me juva, mi Attice, consilio, πότερον δίκας τεῖχος ὕψιον a *id est, utrum aperte hominem asperner, & respuam,* ἢ σκολιᾶς ἀπάτας b; *ut enim Pindaro, sic* δίχα μοι νόος ἀτρέκειαν εἰπεῖν c. *Omnino moribus meis illud aptius, sed hoc fortasse temporibus. Tu autem, quod ipse tibi suaseris, idem mihi persuasum putato. Equidem vereor maxime, ne in Tusculano opprimar. In turba hæc essent faciliora. Utrum igitur Asturæ? quid, si Cæsar subito? juva me, quæso, consilio. Utar eo, quod tu decreveris.*

a Utrum justitiæ murum altum. V. Not.
b An versutæ fraudis.
c Ut verum loquar, animus mihi dubius.

REMARQUES

SUR LA XXXVIII. LETTRE.

1. *Comme j'écrivois avant le jour contre les Epicuriens.*) Il travailloit alors aux *Tusculanes*.

2. *Les grandes louanges que Brutus m'a données dans toutes les occasions.*) Pendant qu'il étoit avec César, au devant duquel il étoit allé jusqu'à Nice.

3. *Qui ont enfin déterminé mon neveu à me faire l'honneur de m'écrire.*) Je lis ici avec Corradus & Gronovius,

ble ; car je ne puis me ſouffrir dans votre maiſon, vous ſavez bien pourquoi. C'eſt, dit ſon pere, parce qu'il ne peut ſouffrir ſa mere.

Aidez-moi à préſent de vos conſeils, mon cher Atticus, & dites-moi *ſi je dois ſuivre le chemin droit & roide de la juſtice*[4], *ou ſi je dois prendre des détours ;* c'eſt-à-dire, ſi je dois laiſſer paroître mon reſſentiment & mon indignation, ou ſi je dois garder quelque ménagement avec notre neveu ; car je puis dire à préſent comme Pindare, *il faut avouer que mon eſprit eſt flottant & incertain.* Le premier parti conviendroit mieux à mon caractére, mais le ſecond convient peut-être mieux au tems préſent [5]; vous pouvez compter que votre avis ſera le mien. Je crains qu'il ne me ſurprenne à Tuſculum [6]; à Rome, je me tirerois mieux d'affaire. Irai-je donc à Aſture? Mais ſi Céſar arrive tout d'un coup? dites-moi votre avis, je le ſuivrai.

---

vius, *ſcripſiſſe*, qui peut ſe rapporter à *judicabis*, comme après ce qui ſuit, *credo & ad te*, il faut ſouſentendre le *ſcripſiſſe* qui précéde. Si l'on veut conſerver *ſcripſiſti*, il faudra traduire, *vous m'avez écrit que ce ſont les grandes louanges*, &c.

4. *Si je dois ſuivre le chemin droit & roide de la juſtice.*) πότερον δίκας, &c. C'eſt un endroit de Pindare que Cicéron accommode ici à ſon ſujet. Platon s'en ſert auſſi dans le ſecond Livre de la *République*, & il y a apparence qu'il étoit paſſé comme en proverbe. Il ſignifie à la lettre, *ſi je monterai le mur droit de la juſ-*

justice, ou si je prendrai les détours de la tromperie. C'est par allusion à ce mur de la justice qu'Horace a dit.

Hic murus aheneus esto,
Nil conscire sibi, nulla pallescere culpa.

5. Mais le second convient peut-être mieux au tems pré-



EPISTOLA XXXIX.

CICERO ATTICO SAL.

O Incredibilem vanitatem! ad patrem, domo sibi carendum propter matrem: plena pietatis. Hic autem jam languescit, & ait sibi illum jure iratum. Sed utar tuo consilio: σκολιὰ a *enim tibi video placere. Romam, ut censes, veniam, sed invitus. Valde enim in scribendo hæreo. Brutum, inquis, eadem scilicet. Sed nisi hoc esset, res me ista non cogeret. Nec enim inde venit, unde mallem; neque diu afuit; neque ullam litteram ad me. Sed tamen scire haveo, qualis ei totius itineris summa fuerit. Libros mihi, de quibus ad te antea scripsi, velim mittas, & maxime* Φαίδρῳ περὶ τῶν, *&* Ἑλλάδος b.

a Obliqua.
b De iis quæ redundant in Phædro & de vita Græciæ. V. Not.

ſent.) Parce que le neveu de Cicéron étoit fort lié avec les amis de Céſar.

6. *Je crains qu'il ne me ſurprenne à Tuſculum.*) NE IN TUSCULANO OPPRIMAR, ſup. *à Quinto filio.* Cicéron s'eſt déja ſervi de ce mot dans le même ſens, Epiſt. 22. h. Lib. *aquis ſine te opprimi malitia eſt.* Et l'on voit dans les Lettres ſuivantes, qu'il ne vouloit point recevoir ſon neveu à Tuſculum.

LETTRE XXXIX.

QUel orgueil! écrire à ſon pere qu'il ne veut point demeurer avec lui à cauſe de ſa mere! les beaux ſentimens de tendreſſe! Cependant mon frere ſe relâche déja, & dit que ſon fils a ſujet de ſe plaindre de lui [1]. Je ſuivrai votre avis, & je garderai quelque ménagement avec notre neveu. J'irai à Rome, comme vous me le conſeillez; mais je ſuis ſi attaché à l'Ouvrage que je compoſe, que ce ne ſera qu'à regret. Vous me dites qu'en venant à Rome, je verrai en même tems Brutus [2]: mais ſi je n'avois pas une autre raiſon [3], celle ci ne me détermineroit pas. J'aurois mieux aimé qu'il revînt de quelqu'autre endroit [4]; ſon abſence n'a pas été longue, & il ne m'a pas écrit une ſeule fois. Je voudrois bien ſavoir néanmoins comment ſon voyage a réuſſi [5]. Je vous prie de m'envoyer les Livres que je vous ai demandés, & ſur-tout les Remarques ſur le *Phédre* de Platon [6], & les Vies des Hommes Illuſtres de la Gréce.

RE-

REMARQUES

SUR LA XXXIX. LETTRE.

1. *Que son fils a sujet de se plaindre de lui.*) Je crois que Cicéron fait ici allusion à un endroit de l'*Heautontimorumenos* de Térence.

2. *Vous me dites qu'en venant à Rome, je verrai en même tems Brutus.*) *Eadem scilicet* sup. *opera, vel via, vel occasione, videbis.*

3. *Si je n'avois pas une autre raison.*) C'est-à-dire, si je ne voulois pas éviter de me trouver à Tusculum à l'arrivée de notre neveu. Il a dit dans la Lettre précédente, *equidem vereor ne in Tusculano opprimar*, & il dit dans la suivante, *illum hic excipere nolo.*

4. *J'aurois mieux aimé qu'il revint de quelqu'autre endroit.*) Cicéron s'explique ici obscurement, mais il savoit bien qu'Atticus l'entendroit. Il veut dire qu'il souhaiteroit que Brutus n'eût pas été au-devant de César, pour le féliciter sur une victoire qui avoit fait perdre aux Romains la derniere espérance de recouvrer leur liberté.

5. *Comment son voyage a réussi.*) Brutus vouloit être Préteur l'année suivante, & le fut en effet. C'étoit apparemment pour prévenir César & l'engager à le favoriser, qu'il étoit allé si loin au-devant de lui.

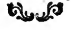
6. *Les Remarques sur le* Phédre *de Platon, & les Vies des hommes Illustres de la Gréce.*] Nous avons vu dans ces Lettres, que Cicéron avoit demandé à Atticus



EPIS-

plusieurs Ouvrages de Dicæarque, ainsi il y a apparence qu'il s'agit ici de quelque Traité du même Auteur : c'est la prémiere conjecture que l'on peut faire pour éclaircir ici le texte qui est très obscur, & où il y a autant de variété dans les Manuscrits que dans les conjectures des Critiques. La Leçon que Grævius a suivie après Bosius, est tirée du plus ancien de tous les Manuscrits. On trouve dans Suidas, que Dicæarque avoit fait un Traité divisé en trois Livres, qu'il avoit intitulé Ἑλλάδος βίον, *la Vie de la Gréce*, c'est-à-dire, des plus Grands Hommes qui eussent été dans la Gréce. On ne peut donc douter qu'il ne s'agisse ici de cet Ouvrage; car il est très ordinaire à Cicéron, lorsqu'il cite quelque passage, ou quelque Ouvrage, de laisser le sens suspendu. Il faut donc après Ἑλλάδος sousentendre βίον. Pour le prémier Ouvrage dont Cicéron parle ici, voici comment on peut deviner ce que c'étoit. Diogéne Laërce dans la vie de Platon, dit que Dicæarque n'aprouvoit point le stile du *Phédre* de ce Philosophe. Apparemment qu'il avoit fait une critique de ce Dialogue, qu'il intitula Φαίδρῳ περιττῶν, *de iis quæ redundant in Phædro Platonis;* parce qu'il trouvoit, comme Plutarque a dit depuis, que ce Dialogue étoit rempli d'ornemens superflus & hors d'œuvre, & qu'il étoit écrit avec plus d'affectation que de véritable beauté. Aussi étoit-ce le prémier Dialogue que Platon eût fait, & il n'étoit pas surprenant que le stile se ressentît de sa jeunesse & de son prémier métier; car Platon s'étoit d'abord mêlé de Poësie, quoiqu'il aît depuis banni tous les Poëtes de sa République.

Diogen. Laërt. Vita Platonis. Plut. in Erotice. Bosius.



LET-

EPISTOLA XL.

CICERO ATTICO SAL.

Itane nuntiat Brutus, illum ad bonos viros εὐγγέλια a? *sed ubi eos? nisi forte se suspendit. Hic autem ut fultum est! ubi igitur* φιλοτέχνημα b *illud tuum, quod vidi in Parthenone, Ahalam, & Brutum? sed quid faciat? optime: sed ne is quidem qui omnium flagitiorum auctor, bene de nostro. At ego verebar, ne etiam Brutus eum diligeret. Ita enim significarat iis, quas ad meas. At vellem aliquid degustasse de fabulis. Sed coram, ut scribis. Etsi, quid mi auctor es? advolone, an maneo? equidem & in libris hæreo, & illum hic excipere nolo: ad quem, ut audio, pater bodie ad Saxa Acronoma. Mirum quam inimicus ibat, ut ego objurgarem. Sed ego ipse* κινφῶμαι c *Itaque posthac. Tu tamen vide, quid de adventu meo censeas; &* τὰ ὅλα d, *cras si perspici poterint, mane statim ut sciam.*

a Bonos nuntios.
b Opus studiose elaboratum.
c Volaticus fio. d Omnia.

LETTRE XL.

BRutus dit donc que César apporte de bonnes nouvelles pour les gens de bien : mais où les trouvera-t-il? à moins qu'il n'aille les chercher en l'autre monde [1]. Son pouvoir n'est que trop bien établi en celui-ci. Où est donc ce bel Ouvrage de votre invention, que j'ai vu dans l'appartement de notre ami, & où sont représentés Servilius Ahala & Brutus [2]? Mais que pourroit-il faire? Je suis bien-aise d'apprendre que celui-là même qui a été cause de tout le mal qu'a fait notre neveu, n'en a pas bonne opinion [3]. J'appréhendois que Brutus ne le soutînt, & je l'avois cru sur ce qu'il me dit dans sa Lettre en réponse à la mienne. Je voudrois bien qu'il me parlât un peu de ces entretiens qu'il a eus avec notre neveu [4]; mais, comme vous me dites, nous parlerons de tout cela ensemble. Cependant que me conseillez-vous? irai-je vite à Rome, ou demeurerai-je ici? D'un côté, j'ai bien de la peine à quitter l'Ouvrage auquel je travaille, & d'autre part, je ne veux point recevoir ici notre neveu. J'apprens que mon frere est allé aujourd'hui au-devant de lui [5] : il est en colére, Dieu sait combien! jusques-là que je l'en ai grondé [6]. Mais moi-même je ne sai pas trop quel parti je dois prendre, j'y penserai. Dites-moi toujours si vous me conseillez d'aller à Rome: & en cas que vous sachiez demain tout ce que je veux savoir, mandez-le moi dès le matin.

RE-

REMARQUES SUR LA XL. LETTRE.

1. *A Moins qu'il n'aille les chercher en l'autre monde.*) A la lettre, *à moins qu'il ne se pende.* Cicéron veut dire que la Guerre Civile avoit emporté presque tous les bons Citoyens, & qu'il souhaitoit que César allât trouver ceux que son ambition avoit fait périr.

2. *Ce bel Ouvrage de votre invention, que j'ai vu dans l'appartement de notre ami, & où sont représentés Servilius Ahala & Brutus.*) Brutus descendoit par son pere du Brutus qui fit chasser les Tarquins, & par sa mere de Servilius Ahala qui tua Sp. Melius, parce qu'il aspiroit à la tirannie. Cicéron dit donc que Brutus devoit profiter de ces exemples domestiques, & que les portraits de ces grands hommes qu'il avoit chez lui, devoient l'animer à délivrer sa patrie de la tirannie sous laquelle elle gémissoit. On se servit de ce même motif l'année suivante, pour porter Brutus à entrer dans la conjuration contre César. On mettoit sur le Tribunal où il rendoit la justice en qualité de Préteur, des billets où on lui disoit, *Brutus vous dormez, & vous n'êtes pas Brutus*, c'est-à-dire, vous n'êtes pas digne de porter ce nom fatal à la tirannie. Cela pouvoit faire d'autant plus d'impression sur lui, que bien des gens prétendoient qu'il ne descendoit pas véritablement du Brutus qui chassa les Tarquins. On a vu ailleurs qu'on accusoit Cicéron, dans le tems de cette prétendue conjuration contre Pompée dont il est parlé dans la vingt-quatriéme Lettre du second Livre, d'avoir dit que la République avoit besoin d'un Servilius Ahala, ou d'un Brutus. Cicéron dit que ce tableau où étoient représentés Servilius Ahala & Brutus, étoit de l'invention d'Atticus; apparemment parce que c'étoit lui qui avoit donné à Brutus l'idée de faire mettre dans un même tableau ces deux défenseurs de la liberté qu'il comptoit parmi ses ancêtres. Grovonius croit que Cicéron veut parler ici de la généalogie de Brutus, qu'Atticus avoit faite ;

&

& il est vrai qu'Atticus avoit fait l'histoire généalogique de plusieurs grandes Maisons, & il n'avoit pas oublié celle de Brutus; mais il me semble qu'il s'agit plutôt ici de quelque tableau dont la vue devoit inspirer à Brutus l'envie d'imiter ses ancêtres, on ne peut ici que deviner. Peut-être Cicéron veut-il parler des tableaux des hommes illustres qu'Atticus avoit dans sa maison d'Epire qu'il appelloit son Amalthée, & au-dessous desquels il avoit mis leur éloge en vers. Il avoit peut-être mis Brutus & Servilius Ahala à côté l'un de l'autre dans cette salle où étoient tous ces portraits, & qu'il pouvoit avoir appellé *Parthenona*, comme qui diroit le Sanctuaire de Minerve; car dans la Citadelle d'Athénes il y avoit un Temple de Minerve appellé *Parthénon*, parce que Minerve étoit par excellence *παρθένος*, *virgo*. Cicéron dit ailleurs que sa Bibliothéque étoit comme le Temple de Minerve. *Parthénon* signifie dans l'usage ordinaire, l'appartement des filles, c'est-à-dire, l'endroit de la maison le plus reculé. J'ai mieux aimé suivre ce sens, parce qu'il semble que Cicéron veut dire ici que ces portraits que Brutus avoit tous les jours devant les yeux, devoient l'animer à suivre les traces de ses ancêtres. Il se peut bien que Brutus eût dans sa maison de Rome, ou dans quelqu'une de ses maisons de campagne quelqu'appartement ou salle qu'il avoit appellé *Parthenona*, par la raison que nous avons expliquée plus haut. Car les Romains aimoient à donner de pareils noms à leurs maisons de campagne, ou aux appartemens qui les composoient. On a vu dans le prémier Livre que Cicéron avoit appellé sa Bibliothèque qui étoit à Tusculum, & une autre de ses maisons de campagne, *Académie*. Brutus avoit appellé la sienne *Amalthée*, aussi-bien qu'Atticus. Il y avoit à Rome, dans le Palais des Empereurs, une chambre nommée *Syracuse*, & une autre *Hermæum*. Sueton. Oct. 72. & Claud. 10. Ces noms venoient sans doute des peintures qui y étoient.

3. *Que celui-là même qui a été cause de tout le mal qu'a fait notre neveu, n'en a pas bonne opinion.*) Il veut parler d'Hirtius, qui avoit produit le fils de Q. Cicéron auprès de César.

Vide Epist. 4. lib. 10. & Epist. 20. lib. 11.

4.

4. *Je voudrois bien qu'il me parlât un peu de ces entretiens qu'il a eus avec notre neveu.*) AT VELLEM ALIQUID DEGUSTASSE DE FABULIS.) Il paroit par la fin de la Lettre suivante, que Brutus avoit mandé à Cicéron qu'il lui rendroit compte des dispositions où il avoit trouvé son neveu ; c'est ce qui m'a déterminé à suivre ici ce sens. *Fabula* se prend quelquefois pour *entretien*, & de-là vient *fabulor* & *confabulor*, causer, s'entretenir ensemble. Tous les Commentateurs, hors Gronovius, donnent un autre sens à cet endroit : *Je voudrois que Brutus eût entendu quelqu'un des contes que notre neveu a faits sur mon sujet.* Ce sens peut être bon, & je l'aurois suivi, si je n'avois trou-

EPISTOLA XLI.

CICERO ATTICO SAL.

EGo vero Quinto epistolam ad sororem misi. Cum ille quereretur filio cum matre bellum, & se ob eam caussam domo cessurum filio diceret; dixi illum commodas ad matrem litteras, ad te nullas : ille alterum mirabatur : de te autem suam culpam, quod sæpe graviter ad filium scripsisset de tua in illum injuria. Quod autem relanguisse se dicit, ego ei, tuis litteris lectis, σκολιᾶς ἀπατας a *significavi me non fore. Tum enim mentio Canæ. Omnino, si id consilium placeret, esset necesse. Sed, ut scribis, ratio est habenda gravitatis; & utriusque nostrum idem consilium esse debet : etsi in me*

a Versatæ fraudis. V. Not.

vé que l'autre a plus de rapport à ces mots de la Lettre suivante, *si vero etiam Brutus aliquid afferet.*

5. *Que mon frere est allé aujourd'hui au-devant de lui.*) Il y a dans le texte de Grævius, *ad saxa acronoma:* d'autres lisent *acrunoma*, d'autres *κρούνομα*, d'autres *Acherontia.* On ne trouve nul vestige de ce nom dans les anciens Géographes.

6. *Il est en colére, Dieu sait combien! jusques-là que je l'en ai grondé.*) Je crois que Cicéron dit cela par ironie; car on a vu dans la Lettre précédente, & on verra dans la suivante; que la colére de son frere étoit déja passée; on ne va guéres au-devant d'un fils à qui on ne veut pas pardonner.

LETTRE XLI.

J'Ai envoyé à mon frere une Lettre pour votre sœur [1]. Sur ce qu'il se plaignoit de ce qu'il y avoit une guerre déclarée entre elle & son fils, & que cela l'obligeroit à sortir de sa maison [2] pour y laisser notre neveu, je lui ai dit qu'il avoit écrit une Lettre assez honnête à sa mere, & qu'il ne vous avoit point écrit. Mon frere est surpris que notre neveu ait écrit à sa mere: mais pour ce qui vous regarde, il avoue que c'est sa faute; & que cela vient de ce que dans ses Lettres à son fils, il lui a souvent parlé des sujets de plainte qu'il avoit contre vous. Et sur ce qu'il m'a dit qu'il n'étoit plus si en colere, je lui ai dit que depuis que j'ai reçu la Lettre où vous me conseillez de ménager notre neveu [3], je ne serois pas plus en colére que lui [4]. Alors nous parlâmes de Cana [5]. Si l'on veut faire ce mariage, il ne faut point aigrir notre neveu [6]. Mais, comme vous me le marquez, il faut voir

me graviores injuriæ, & certe notiores. Si vero etiam Brutus aliquid afferet, nulla dubitatio est. Sed coram. Magna enim res, & multæ cautionis. Cras igitur, nisi quid à te commeatus.

REMARQUES

SUR LA XLI. LETTRE.

1. UNe *Lettre pour votre sœur.*] C'étoit ou la Lettre que le jeune Q. Cicéron écrivoit à sa mere, ou une Lettre qu'Atticus écrivoit à sa sœur, & qu'il avoit adressée à Cicéron pour la lui faire tenir.

2. *Et que cela l'obligeroit à sortir de sa maison.*] On a vu dans la trente-huit & trente-neuviéme Lettre de ce Livre, que le jeune Quintus avoit mandé à son pere qu'il ne vouloit point absolument demeurer avec sa mere. Ce pere trop foible disoit donc, qu'il aimoit mieux céder sa maison à son fils, que de l'en faire sortir.

3. *Où vous me conseillez de ménager notre neveu.*) *σκολιᾶς ἀπάτας supp. τεῖχος, tibi placere*, comme Cicéron dit dans la trente-neuviéme Lettre de ce Livre. *σκολιὰ enim tibi vides placere.* Voyez la troisiéme Remarque sur la trente-huitiéme Lettre.

EPIS-

ce que la qualité d'oncle nous permet de faire, & nous ne devons agir que de concert; quoique ce qu'il a fait & dit contre moi soit plus offensant, ou du moins plus public. Si Brutus nous apprend quelque chose de nouveau 7, il n'y aura plus de difficulté, mais nous en parlerons ensemble; c'est une grande affaire, & qui demande qu'on y pense plus d'une fois. J'irai donc demain à Rome, à moins que vous ne me donniez quelques jours de congé 8.

---

4. *Que je ne ferois pas plus en colére que lui.*) ME NON FORE sup. *iratum* cela a rapport à *relanguisse* qui précéde ; mais Cicéron pense plus au sens qu'aux mots.

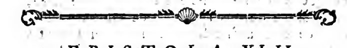
5. *Nous parlâmes de Cana.*) Fille de Q. Gellius Canus ami d'Atticus. On verra dans la Lettre suivante, que la brouillerie du jeune Quintus avec sa mére, ne venoit que de ce qu'il n'avoit pas voulu épouser une fille qu'elle souhaitoit qu'il épousât.

6. *Il ne faut point aigrir notre neveu.*) Le sens est ici suspendu, mais la suite fait voir que c'est ce que Cicéron veut dire par *esset necesse*.

7. *Si Brutus nous aprend quelque chose de nouveau.*) Voyez la quatriéme Remarque sur la Lettre précédente.

8. *A moins que vous ne me donniez quelques jours de congé.*) C'est-à-dire, à moins que vous ne me mandiez que les affaires pour lesquelles je vais à Rome, ne sont pas encore en état.

Voyez la fin de la trente-quatriéme Lettre de ce Livre.



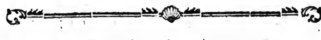
EPISTOLA XLII.

CICERO ATTICO SAL.

V*Enit ille ad me*, και μάλα κατηφής a : *&* *ego*, σὺ δὲ δὴ τί σύννους b; *rogas? inquit, quod iter instet, & iter ad bellum, idque cum periculosum, tum etiam turpe. Quæ vis igitur, inquam? æs, inquit, alienum: & tamen ne viaticum quidem. Hoc loco ego sumsi quiddam de tua eloquentia. Nam tacui. At ille: sed me maxime angit avunculus. Quidnam? inquam. Quod mihi, inquit, iratus est. Cur pateris? inquam. Malo enim ita dicere, quam cur committis? Non patiar, inquit, caussam enim tollam. Et ego, rectissime quidem. Sed si grave non est, velim scire quid sit caussæ. Quia, dum dubitabam quam ducerem, non satisfaciebam matri, ita ne illi quidem. Nunc nihil mihi tanti est. Faciam quod volunt. Feliciter velim, inquam, teque laudo. Sed quando? nihil ad me, inquit, de tempore, quoniam rem probo. At ego, inquam, censeo prius quam proficiscaris. Ita patri quoque morem gesseris. Faciam, inquit, ut censes. Hic dialogus sic conclusus est.*

Sed

a Admodum tristis.
b Tu vero quid cogitabundus.



LETTRE XLII.

Notre neveu eſt venu chez moi avec un air fort triſte. Je lui demandai pourquoi il étoit ſi rêveur. Vous me le demandez, dit-il, à moi qui ſuis à la veille de partir pour une guerre où je courrai de grands dangers, & qui ne me fera pas beaucoup d'honneur [1]? Et qu'eſt-ce qui vous y oblige? Ce ſont mes dettes, je n'ai pas même d'argent pour partir. En cet endroit je me ſervis de cette ſorte d'éloquence qui vous eſt ordinaire, je ne répondis rien [2]. Il reprit : Ce qui me fait le plus de peine, c'eſt mon oncle. Pourquoi, lui dis-je? C'eſt qu'il eſt en colére contre moi. Que ne l'empêchez-vous? car je ne voudrois pas dire, pourquoi y donnez-vous lieu? Je l'empêcherai, me répondit-il, & je ferai ceſſer le ſujet qu'il a de ſe plaindre. Je lui dis là-deſſus qu'il feroit très-bien, mais que ſi cela ne lui faiſoit point de peine, je voudrois bien ſavoir de quoi il s'agiſſoit. C'eſt, me dit-il, que j'ai eu quelque peine à épouſer la femme que ma mére vouloit me donner; ce qui m'a mis mal avec elle, & par elle, avec mon oncle. A préſent cela m'eſt aſſez indifférent, & je ferai ce qu'ils voudront. Je ſouhaite, lui dis-je, que ce mariage vous réuſſiſſe, & je ſuis ravi de vous y voir déterminé, mais quand ſe fera-t-il? Le tems, dit-il, m'eſt aſſez indifférent, puiſque je n'y ai plus de répugnance. Je vous conſeille, lui dis-je, de le faire avant que de partir; par-là vous contenterez auſſi votre pére. Il me promit de ſuivre mon avis, & ainſi finit notre converſation.

Sed heus tu, diem meum scis esse III *Non. Jan. aderis igitur. Scripseram jam : ecce tibi, orat Lepidus ut veniam. Opinor Augures nil habere ad templum effandum. Eatur* μιᾶς κόρδᾳ a. *Videbimus te igitur.*

a V. Not.

REMARQUES

SUR LA XLII. LETTRE.

1. *Pour une guerre qui ne me fera pas beaucoup d'honneur.*) Tous les Commentateurs supposent qu'il s'agit ici de la guerre des Parthes. Mais pourquoi le jeune Quintus dit-il que ce seroit pour lui une guerre honteuse, *tum etiam turpe ?* C'est, disent les Commentateurs, qu'il étoit honteux pour lui de partir sans payer ses dettes, & que n'ayant point d'argent il feroit à l'Armée une fort mauvaise figure. J'avoue que cela ne me satisfait point. Je serois tenté de croire que cette Lettre a été écrite avant presque toutes celles des Livres douze & treize, & qu'il s'agit ici de la guerre d'Espagne; voici mes raisons. Il est sûr que cette Lettre n'est point à sa place; car elle a été écrite dans les derniers jours de Décembre, & celles qui suivent ont été écrites avant l'arrivée de César qui revint d'Espagne au mois de Septembre, hors la derniére qui a été écrite vers la fin de Décembre. La Lettre sur laquelle nous sommes, étant donc de la fin de Décembre 707 ou 708. voici ce qui me détermine à croire que c'est de 707. 1. Le neveu de Cicéron dit qu'il est à la veille de partir : & en effet César partit à la fin de Décembre pour aller faire la guerre contre les enfans de Pompée, au lieu qu'il ne devoit partir pour la guerre des Parthes que vers le mois d'Avril ou de Mai. 2. Cicéron parle ici de la brouillerie de son neveu avec sa mére & Atticus, comme d'une chose

Mais à propos, vous souvenez-vous que le troisiéme de Janvier est le jour de ma naissance? Ne manquez donc pas de venir souper chez moi. Comme je venois d'écrire cette Lettre, on est venu de la part de Lepidus me prier de venir à Rome. Je crois qu'il n'y a pas assez d'augures pour la consécration de ce Temple 3. J'aurai donc le plaisir de vous voir plutôt.

---

chose nouvelle, & dont il pouvoit du moins faire semblant de n'être pas instruit : mais cette brouillerie avoit fait trop d'éclat depuis la guerre d'Espagne, pour que Cicéron pût dissimuler à son neveu qu'il sût de quoi il s'agissoit. 3. Si l'on suppose qu'il s'agit ici de la guerre contre les enfans de Pompée, alors on voit clairement pourquoi le jeune Quintus dit qu'il étoit honteux pour lui d'aller à cette guerre, & qu'il n'y alloit que pour se délivrer de ses créanciers. En effet, il n'étoit pas honorable pour des gens qui avoient toujours été attachés à Pompée, de porter les armes contre ses enfans. C'est bien assez, dit Cicéron dans une autre Lettre où il examine, s'il doit envoyer son fils en Espagne, c'est bien assez que nous ayons quité le parti de Pompée, sans prendre encore les armes contre ses enfans, *non satis esse si hæc arma reliquissemus, etiam contraria?* On a vu que les Lettres des douze & treiziéme Livres sont fort dérangées, & on a pu mettre celle-ci à la place où elle est, parce qu'il y en a plusieurs où il est parlé comme dans celle-ci, des différends du neveu de Cicéron avec sa famille.

2. *Je me servis d'une sorte d'éloquence qui vous est ordinaire, je ne répondis rien.*) Cicéron avoit bien senti que son neveu ne lui parloit du besoin qu'il avoit d'argent pour partir, que dans l'espérance qu'il lui en offriroit. Il dit donc qu'il avoit fait comme faisoit ordinairement Atticus, qui savoit fort bien ne pas répondre à ces sortes d'insinuations.

3. *Qu'il n'y a pas assez d'augures pour la consécration de ce Temple.*) Il faloit au moins trois Augures pour

les cérémonies qui les regardoient, *Ad templum effandum.* On apeloit *effata* les paroles que prononçoient les Augures; & *ager effatus*, c'étoit l'endroit hors des murs, où les Augures observoient le vol des oiseaux. Il y a ici après *templum effandum*, un endroit entiérement corrompu. Les Critiques se font exercés là-dessus, mais avec peu de succès, quoiqu'il y en ait quelques-uns qui paroissent fort contens de leurs découvertes. Ils auroient mieux fait, comme Victorius & Grævius, de copier fidélement la leçon d'un des meilleurs Manuscrits, en attendant qu'on en trouve quelqu'un qui nous donne là-dessus de nouvelles lu-

EPISTOLA XLIII.

CICERO ATTICO SAL.

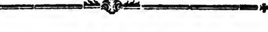
EGo vero utar prorogatione diei : tuque humanissime fecisti, qui me certiorem feceris, atque ita, ut eo tempore acciperem litteras, quo non exspectarem : tuque ut ab ludis scriberes. Sunt omnino mihi quædam agenda Romæ : sed consequemur biduo post.

EPISTOLA XLIV.

CICERO ATTICO SAL.

SUaves tuas litteras ! etsi acerba pompa. Verumtamen scire omnia non acerbum est, vel de Cotta. Populum vero præclarum, quod propter

miéres. J'ai donc mieux aimé laisser ici trois mots sans les traduire, que de donner les rêveries des Commentateurs pour le texte de Cicéron. Il suffit de remarquer que depuis que César fut le maitre, il fit bâtir un Temple à Mars, & un autre à Vénus sous le nom de *Genitrix*, parce qu'il prétendoit descendre d'elle. On lit dans les anciennes Editions *Saturni* ἀσπονδῳ, & Lambin aprouve fort cette correction : mais outre que cette épithéte conviendroit mieux à Mars qu'à Saturne, on ne trouve nulle part que César ait fait bâtir un Temple à Saturne.



LETTRE XLIII.

JE profiterai donc de ce délai d'un jour : je vous suis très-obligé de m'en avoir donné avis, & de m'avoir écrit après les Jeux, dans un tems où je ne comptois point du tout d'avoir de vos nouvelles. J'ai quelques affaires à Rome, mais je les ferai aussi-bien deux jours plus tard.



LETTRE XLIV.

QUe votre Lettre m'a fait de plaisir! quoiqu'il n'y ait rien de plus triste que le spectacle dont vous me parlez [1] : mais on est bien-aise de tout savoir, comme ce que vous me mandez de Cotta [2]. Je suis charmé que le Peuple n'ait pas même applaudi à la victoire, à cause

propter malum vicinum, ne victoriæ quidem ploditur. Brutus apud me fuit : cui quidem valde placebat, me aliquid ad Cæsarem. Annueram ; sed pompam videret.

Tu tamen ausus es Varroni dare? expecto quid judicet. Quando autem perleget? De Attica probo. Est quiddam etiam animum levari cum spectatione, tum etiam religionis opinione & fama. Cottam mihi velim mittas. Libonem mecum habeo, & habueram ante Cascam. Brutus mihi T. Ligarii verbis nuntiavit, quod appelletur. L. Cursidius in oratione Ligariana, erratum esse meum, sed, ut aiunt, μνημονικὸν ἁμάρτημα a *Sciebam Cursidium pernecessarium Ligariorum : sed eum video ante esse mortuum. Da igitur, quæso, negotium Pharnaci, Anteo, Salvio, ut id nomen ex omnibus libris tollatur.*

a Memoriæ lapsus.

REMARQUES

SUR LA XLIV. LETTRE.

1. *Quoiqu'il n'y ait rien de plus triste que le spectacle dont vous me parlez.*) ETSI ACERBA POMPA. V. la Remarque 3. sur la 28. Lettre de ce Livre.

2. *Comme ce que vous me mandez de Cotta.*) Suetone dit que lorsque César fut tué, Cotta, qui étoit l'un des quinze Commissaires préposés à la garde des Livres de la Sibylle, devoit proposer au Sénat de donner

d'un si mauvais voisinage [3]. Brutus a passé ici : il voudroit fort que j'écrivisse quelque chose pour César [4] : je m'y étois engagé, mais Brutus n'a qu'à voir cette belle procession [5].

Vous avez donc été assez hardi pour donner à Varron mes *Livres Académiques*. Je suis fort curieux de savoir ce qu'il en pense, mais quand les lira-t-il? Vous avez bien fait de faire voir à Attica la *pompe* du Cirque : c'est un spectacle beau par lui-même, & qui l'est encore plus par les idées de Religion qui y sont attachées. Je vous prie de m'envoyer le *Cotta* [6]; j'ai ici le *Libon*, & j'avois déja le *Casca*. Brutus m'a dit de la part de Ligarius, que j'ai eu tort de nommer L. Corfidius dans mon Oraison; mais c'est ce qu'on appelle une faute de mémoire. Je savois que Corfidius étoit des amis particuliers de cette famille, mais je ne me souvenois pas qu'il étoit mort avant que je parlasse pour Ligarius. Chargez donc, je vous prie, vos Copistes de faire ôter ce nom de tous les exemplaires.

---

ner à César le titre de Roi, parce que les Livres de la Sibylle portoient que les Parthes ne pouvoient être vaincus que par un Roi. Mais il n'y a pas d'apparence que Cicéron veuille parler ici de ce bruit, qui ne courut que longtems depuis cette Lettre. Elle a été écrite avant que César fût revenu d'Espagne, c'est-à-dire, six ou sept mois avant sa mort. On ne sait donc point ce qu'Atticus avoit mandé à Cicéron sur Cotta.

3. *Que le Peuple n'ait pas même aplaudi à la victoire, à cause d'un si mauvais voisinage.*) Dans cette espece de procession qui se faisoit avant les Jeux du Cirque, on portoit les statues de tous les Dieux, & entr'au-

tres celle de la Victoire, que les Romains avoient personalisée & divinisée. Il paroit par cet endroit, que le Peuple avoit coutume de battre des mains, comme pour aplaudir à cette Déesse, qui leur avoit toujours été si propice : & qu'il n'en battit point lorsqu'il vit à côté d'elle la statue de César, dont les dernieres victoires leur avoient été si funestes.

4. *Il voudroit que j'écrivisse quelque chose pour César.*) Voyez les Lettres 27. 28. & 50. de ce Livre.

5. *Mais Brutus n'a qu'à voir cette belle procession.*) Il sera convaincu qu'il faudroit descendre jusqu'a la plus basse flaterie, pour faire quelque chose qui contentât un homme qui se voit placé avec les Dieux Cicéron.

EPISTOLA XLV.

CICERO ATTICO SAL.

Fuit apud me Lamia post discessum tuum; epistolamque ad me attulit missam sibi à Cæsare; quæ quamquam ante data erat, quam ille Diocharinæ, tamen plane declarabat illum ante ludos Romanos esse venturum. In qua extrema scriptum erat, ut ad ludos omnia pararet, neve committeret, ut frustra ipse properasset. Prorsus ex his litteris non videbatur esse dubium, quin ante eam diem venturus esset : idemque Balbo, cum eam epistolam legisset, videri Lamia dicebat.

Dies feriarum mihi additos video : sed quam multos fac, si me amas, sciam. De Bæbio poteris, & de altero vicino Egnatio. Quod me hortaris, ut eos dies consumam in Philosophia

a dit dans la vingt-huitiéme Lettre de ce Livre, *quid tu hunc de pompa, Quirini contubernalem, his nostris moderatis epistolis lætaturum putas?*

6. *Le Cotta, le Libon, le Casca.*) Ce sont autant de Livres composés par ceux dont ils portoient le nom. Cotta, qui avoit été Lieutenant de César dans les Gaules où il fut tué, avoit écrit en Grec sur le Gouvernement de la République Romaine. Il a été parlé dans les Lettres précedentes des Annales de Libon. Pour Casca, on ne sait point quel Ouvrage il avoit composé. Il y avoit alors deux personnes de ce nom, qui furent tous deux de la conjuration contre César.

LETTRE XLV.

Lamia est venu chez moi depuis votre départ, & il m'a fait voir une Lettre qu'il a reçue de César. Quoiqu'elle soit de plus vieille date que celle que César a écrite par Diocharès 1, elle dit positivement qu'il arrivera avant les Jeux Romains 2. Il finit en recommandant à Lamia de tenir tout prêt pour les Jeux 3, afin qu'il n'ait pas fait une diligence inutile. Cela prouve qu'il arrivera avant ce tems-là; & Lamia m'a dit que Balbus en avoit jugé de même, lorsqu'il avoit lu cette Lettre.

Je vois bien que j'aurai encore quelques jours de congé 4; mais marquez-moi, je vous prie, combien j'en aurai; vous le pourrez savoir par Bæbius, & par Egnatius qui est aussi votre voisin. Vous m'exhortez à employer tout ce tems-

là

sophia explicanda; currentem tu quidem: sed cum Dolabella vivendum esse istis diebus vides. Quod nisi me Torquati caussa teneret, satis erat dierum, ut Puteolos excurrere possem, & ad tempus redire. Lamia quidem à Balbo (ut videbatur) audiverat, multos nummos domi esse numeratos, quos oporteret quamprimum dividi. Magnum pondus argenti, præter prædia: auctionem primo quoque tempore fieri oportere. Scribas ad me velim quid tibi placeat. Equidem, si ex omnibus esset eligendum, nec diligentiorem, nec officiosiorem, nec nostri studiosiorem facile delegissem Vestorio; ad quem accuratissimas litteras dedi, quod idem te fecisse arbitror. Mihi quidem hoc satis videtur. Tu quid dicis? unum enim pungit, ne negligentiores esse videamur. Exspectabo igitur tuas litteras.

REMARQUES

SUR LA XLV. LETTRE.

1. *Diocharès.*) Affranchi de César. *Epist. 6. Lib. II.*

2. *Les Jeux Romains.*) Apellés aussi les Grands Jeux, parce que c'étoient les plus solemnels. Ils

EPIS-

là à travailler à mes Livres Philosophiques : je n'ai pas besoin qu'on m'y exhorte, mais vous savez que je dois avoir ici Dolabella. Si l'affaire de Torquatus ne m'y retenoit, j'aurois assez de tems pour aller faire un tour jusqu'à Pouzzoles, & je serois de retour assez-tôt. Lamia a entendu dire (& je crois que c'est à Balbus) qu'on avoit trouvé beaucoup d'argent comptant qu'il faloit au plutôt partager ; qu'il y avoit aussi beaucoup de vaisselle d'argent, sans compter les fonds de terre ; & qu'il étoit à propos de faire incessamment cette vente. Dites-moi, je vous prie, ce que vous me conseillez. Quand je choisirois entre tous ceux qui sont à Pouzzoles, je ne pourrois trouver personne qui fut plus exact, plus officieux, & plus dans mes intérêts que Vestorius. Je lui ai fort recommandé cette affaire, & je crois que vous la lui aurez aussi recommandée. Il me paroit que cela suffit, qu'en pensez-vous ? Tout ce que je crains, c'est qu'on ne trouve que je néglige trop mes affaires ; j'attens donc votre réponse.

---

avoient été institués par le prémier Tarquin. On les célébroit à l'honneur de Jupiter, de Junon, & de Minerve. Ils commençoient le 4. de Septembre, & duroient neuf jours.

3. *Il recommande à Lamia de tenir tout prêt pour les Jeux.*] Les Ediles donnoient ces Jeux à leurs dépens, & Lamia étoit alors Edile.

4. *Que j'aurai encore quelques jours de congé.*) V. la fin de la 34. & de la 41. Lettres.

LET-

EPISTOLA XLVI.

CICERO ATTICO SAL.

Pollex quidem, ut dixerat, ad Idus Sext. ita mihi Lanuvii pridie Idus præsto fuit; sed plane pollex, non index. Cognosces igitur ex ipso. Balbum conveni (Lepta enim de sua vi in curatione laborans, me ad eum perduxerat) in eo autem Lanuvino, quod Lepido tradidit ex eo hic primum : paulo ante acceperam eas litteras, in quibus magnopere confirmat, ante ludos Romanos. *Legi epistolam: multa de meo Catone, quo sæpissime legendo se dicit copiosiorem factum : Bruti Catone lecto, se sibi visum disertum.*

Ex eo cognovi cretionem Cluvii (ô Vestorium negligentem! liberam cretionem, testibus præsentibus, sexaginta diebus. Metuebam ne ille arcendus esset. Nunc mittendum est, ut meo jussu cernat. Idem igitur Pollex. Etiam de hortis Cluvianis egi cum Balbo liberalius : se enim statim ad Cæsarem scripturum : Cluvium autem à Tito Hordeonio legare & Terentiæ H-S I ɔ ɔ ɔ , *& sepulchro, multisque rebus; nihil à nobis. Subaccusa quæso Vestorium. Quid minus probandum. quam Plotium unguentarium per suos pueros omnia tanto ante Balbo, illum mi ne per meos quidem? De Cossinio doleo;*

dilexi

LETTRE XLVI.

POllex qui m'avoit promis d'être de retour le treizieme d'Août, a été exact; car il est venu me trouver à Lanuvium dès le douze, mais il ne m'a pas rendu plus savant [1]; vous l'entendrez lui-même. J'ai été chez Balbus. Lepta qui se donne de grands mouvemens pour cette commission qu'il veut avoir [2], m'a engagé à y aller. Balbus étoit dans cette maison de Lanuvium, qu'il a cédée à Lepidus. Il me dit d'abord: *Voici une Lettre que j'ai reçue depuis peu de César, qui assure positivement qu'il sera à Rome avant les Jeux Romains.* Je lus cette Lettre où César parle fort de mon *Caton*. Il dit qu'en le lisant souvent, son stile en devient plus riche; & que lorsqu'il avoit lu le *Caton* de Brutus, il s'étoit trouvé éloquent.

J'ai su aussi par Balbus ce que porte le testament de Cluvius au sujet de l'acceptation [3]. (Quelle négligence à Vestorius de ne m'en avoir pas encore instruit!) L'acceptation peut se faire par Procureur, devant des témoins, & les héritiers ont soixante jours pour accepter. Je craignois que Vestorius ne se pressât trop [4], à présent, il faut que je lui écrive pour le prier d'accepter pour moi; je lui renvoyerai donc Pollex [5]. J'ai parlé à Balbus des jardins de Cluvius [6]; il m'a promis fort obligeamment d'en écrire au-plutôt à César. Il m'a dit aussi que Cluvius léguoit sur la part d'Hordeonius, cinquante mille sesterces à Terentia; qu'il le chargeoit aussi de lui faire bâtir un tombeau, & de plusieurs autres choses,

dilexi hominem. Quinto delegabo, si quid æri meo alieno superabit, & emptionibus; ex quibus mi etiam æs alienum faciendum puto. De domo Arpini nihil scio.

Vestorium nihil est quod accuses. Jam enim obsignata hac epistola, noctu tabellarius noster venit, & ab eo litteras diligenter scriptas attulit, & exemplum testamenti.

REMARQUES
SUR LA XLVI. LETTRE.

1. *Mais il ne m'a pas rendu plus savant.*) SED PLANE POLLEX, NON INDEX. C'est un jeu de mots qui roule sur la signification du nom de cet Affranchi, & sur la double signification d'*index*, qui se dit en général d'un homme qui aprend quelque chose à un autre, & qui par cette raison signifie aussi le second doigt de la main dont on se sert pour montrer. On voit bien qu'on ne pouvoit pas conserver ce jeu de mots dans la traduction. Je ne sai, après tout, si c'est une grande perte; & si tout le monde trouvera, comme Casaubon, ce jeu de mots excellent. Il peut passer en Latin; mais notre langue est plus difficile là-dessus, ce qui lui fait honneur.

2. *Qui se donne de grands mouvemens pour cette commission qu'il veut avoir.*) César devoit, à la suite de son

au lieu que nous n'étions chargés de rien. Grondez un peu Vestorius. Comment se justifiera-t-il de ne m'avoir instruit de rien? moi qui lui ai envoyé des Exprès, pendant que Plotius le Parfumeur en a envoyé à Balbus, il y a déja plusieurs jours, pour l'instruire de tout. Je suis fâché de la mort de Cossinius, j'avois de l'amitié pour lui. Je destine à mon frere l'argent qui me restera lorsque j'aurai payé mes dettes & mes nouvelles acquisitions, pour lesquelles il faudra peut-être encore que j'emprunte. Je ne sai rien sur cette maison d'Arpinum.

Il ne faut point faire de reproches à Vestorius; car son Messager est arrivé ce soir, comme j'avois déja cacheté cette Lettre : il m'en a apporté une de Vestorius, où il me rend compte de tout, avec une copie du testament.

---

son triomphe, donner des Fêtes au Peuple & des Jeux dans différens quartiers de la Ville, *ludos etiam regionatim urbe tota. Sueton. Jul.* Et Lepta souhaitoit d'être chargé de l'intendance de quelqu'un de ces Jeux, comme on le voit par une Lettre que Cicéron lui écrivit dans le même tems. *Epist. 19. lib. 6. Fam.*

De sua vi in curatione laborans :

c'est-à-dire, qui veut qu'on le croie capable de la commission qu'il demande, comme Cicéron dit dans le prémier Livre de l'*Orateur* en parlant du Philosophe, *qui de sua vi ac sapientia unus omnia pene profitetur.* Bosius a mis dans son texte, sur la foi d'un de ses Manuscrits, *de sua vini curatione*, ce qu'il explique de la commission de fournir le vin pour les festins que César devoit donner au Peuple. Il n'auroit pas été si content de cette leçon, s'il avoit lu attentivement

tivement la Lettre que Cicéron écrivit à Lepta sur cette affaire, où il dit positivement qu'il s'agissoit des Jeux que Cesar devoit donner dans les différens quartiers de la Ville, *de curatione aliqua munerum regionum*, ce qui est expliqué par ce que nous avons rapporté plus haut de Suétone, *ludos etiam regionatim*, &c.

3. *Ce que porte le testament de Cluvius au sujet de l'acceptation.* CRETIONEM CLUVII. *Cretio* par rapport au Testateur, c'étoit la clause du testament par laquelle il marquoit dans combien de tems il vouloit qu'on acceptât la succession, & de quelle maniere, comme on le voit par cette ancienne formule : *Titius heres esto, cernitoque in diebus centum proximis quibus scieris poterisve, nisi ita creveris exheres esto.* Il y avoit des testamens sans cette clause d'acceptation.

4. *Je craignois que Vestorius ne se pressât trop.*) C'est-à-dire, qu'il n'acceptât cette succession sans examiner si elle n'étoit point onéreuse. Cicéron a dit dans la Lettre précédente, qu'il ne connoissoit personne plus diligent que Vestorius, au lieu, dit-il, qu'il faut à

EPISTOLA XLVII.

CICERO ATTICO SAL.

POsteaquam abs te Agamemno, non ut venirem (nam id quoque fecissem, nisi Torquatus esset) sed ut scriberem, tetigit; extemplo instituta omisi ea, quæ in manibus habebam, abjeci; quod jusseras edolavi. Tu velim è Pollice cognoscas rationes nostras sumptuarias. Turpe est enim nobis illum, qualiscumque est, hoc primo anno egere. Post moderabimur diligentius. Idem Pollex remittendus est, ut ille cernat. Plane Puteolos non fuit eundum,

cum

présent que je lui envoie un Exprès pour le presser d'accepter. *Ne arcendus esset* signifie, selon Bosius, que Vestorius ne fut plus à tems pour accepter. Mais quelle apparence que Vestorius fût tombé dans une pareille négligence, qui auroit fait perdre à Cicéron la part qu'il avoit à une succession si considérable ? Alors il n'auroit pas dit, *ne arcendus esses*, mais *ne arceretur* supp. *à creatione*. On lit dans les anciennes Editions, *ne accersendus*, que je ne fusse obligé de le prier de venir ici pour m'instruire de tout : mais à présent que Balbus m'en a instruit, je n'ai qu'à mander à Vestorius d'accepter. Ce sens n'est guéres moins bon que le prémier.

5. *Je lui renvoyerai donc Pollex.*] IDEM IGITUR POLLEX. supp. *remittendus est, ut ille cernat.* Epistola seq.

6. *J'ai parlé à Balbus des jardins de Cluvius.*) Cicéron vouloit acheter la part des autres cohéritiers ; & César, de qui Balbus faisoit les affaires, en étoit un. *V. Epist.* 9. & 18. *Lib.* 14.

LETTRE XLVII.

DEz le moment qu'Agamemnon [1] m'a proposé, non pas d'aller à Rome (ce que j'aurois fait néanmoins avec plaisir sans l'affaire de Torquatus [2]) mais d'écrire, j'ai quitté sur le champ l'Ouvrage que j'avois entre les mains, & j'ai travaillé à ce que vous me demandez. Je vous prie de vous faire rendre compte par Pollex de l'état de ma dépense. Quoique je ne sois pas tout-à-fait content de mon fils, il ne seroit pas honorable pour moi de le laisser manquer d'argent cette premiére année ; dans la suite nous réglerons mieux sa dépense. Il faut aussi que je renvoie Pollex à Pouzzoles, pour prier Vestorius

cum ob ea quæ ad te ſcripſi, tum quod Cæſar adeſt.

Dolabella ſcribit ſe ad me poſtridie Idus. O magiſtrum moleſtum! Lepidus ad me heri veſperi litteras miſit Antio; nam ibi erat: habet enim domum, quam nos vendidimus: rogat magnopere, ut ſim Kal. in Senatu; me & ſibi, & Cæſari vehementer gratum eſſe facturum. Puto equidem nihil eſſe. Dixiſſet enim tibi fortaſſe aliquid Oppius; quoniam Balbus eſt æger. Sed tamen malim venire fruſtra quam deſiderari, ſi opus eſſet: moleſte ferrem poſtea. Itaque hodie Antii: cras ante meridiem domi. Tu velim, niſi te impediviſti, apud nos pridie Kal. cum Pilia. Te ſpero cum Publilio confeciſſe. Equidem Kal. in Tuſculanum recurram. Me enim abſente omnia cum illis tranſigi malo. Q. Fratris epiſtolam ad te miſi, non ſatis humane illa quidem reſpondentem meis litteris, ſed tamen quod tibi ſatis ſit, ut equidem exiſtimo. Tu videbis.

rius d'accepter pour moi la succession [3]. Je ne pouvois point absolument aller à Pouzzoles, tant à cause de ce que je vous ai déja mandé, que parce que César arrive.

Dolabella m'écrit qu'il viendra chez moi le quatorze; le convive difficile à contenter [4]! Lepidus m'a écrit hier au soir d'Antium où il est, car il a à présent la maison que j'ai vendue. Il me prie fort de me trouver au Sénat le prémier du mois prochain, que cela sera beaucoup de plaisir, & à lui, & à César. Je crois qu'il ne s'agit pas d'une affaire importante, car Oppius vous en auroit dit quelque chose. Pour Balbus, il est malade; mais j'aime mieux aller au Sénat inutilement, que de ne m'y pas trouver, en cas que ma présence y soit nécessaire; je pourrois m'en trouver mal dans la suite. J'irai donc aujourd'hui à Antium, & je serai demain à Rome avant midi. Je vous prie, si vous n'êtes point engagé, de venir souper chez moi le dernier du mois avec Pilia. Je crois que vous aurez fini avec Publilius : en tout cas, dès le premier du mois, je m'en retournerai au plus vite à Tusculum; car j'aime mieux que cette affaire se traite pendant mon absence. Je vous envoie la Lettre de mon frere; il pouvoit répondre plus honnêtement à la mienne; cependant je crois que cela vous suffira par rapport à ce qui vous regarde; vous en jugerez.

REMARQUES SUR LA XLVII. LETTRE.

1. *AGamemnon.*) Esclave ou Affranchi d'Atticus. On donnoit souvent aux Esclaves des noms de Rois, & même de Dieux.

2. *Sans l'affaire de Torquatus.*) NISI TORQUATUS ESSET, c'est-à-dire, *nisi me Torquati causa teneret*, comme Cicéron a dit dans la quarante-cinquiéme Lettre de ce Livre.

3. *Pour prier Vestorius d'accepter pour moi la succession.*) ILLE ne se rapporte pas ici à Pollex, comme on le voit dans la Lettre précédente.

4. *Dolabella m'écrit qu'il viendra chez moi le quatorze; le convive difficile à contenter!*] O MAGISTRUM MO-

EPISTOLA XLVIII.

CICERO ATTICO SAL.

HEri nescio quid in strepitu videor exaudisse, cum diceres te in Tusculanum venturum : quod utinam; iterum utinam; tuo tamen commodo. Lepta me rogat, ut, si quid sibi opus sit, accurram. Mortuus enim Babullius. Cæsar, opinor, ex uncia : etsi nihil adhuc : sed Lepta ex triente. Veretur autem ne non liceat tenere hæreditatem, ἀλόγως a omnino ; *sed veretur tamen. Is igitur si accierit, accurram ; sin minus, antequam necesse erit.*

LESTUM fupp. *cœnandi*. Cicéron dit dans une Lettre écrite à peu près dans le même tems que celle-ci, qu'il aprenoit à Dolabella & a Hirtius à déclamer, & qu'ils lui aprenoient à manger délicatement. *Hirtium ego & Dolabellam dicendi difcipulos habeo, cœnandi magiftros.* Cicéron veut donc dire ici, qu'il craignoit que lorfque Dolabella viendroit chez lui, il ne trouvât qu'il n'avoit pas bien profité de fes leçons. Des gens qui fe piquent fi fort de bonne chere, embaraffent toujours leurs hôtes. Apparemment que Cicéron avoit fouvent dit à Atticus, ce qu'il avoit mandé à Pætus, dans la Lettre que nous venons de citer. Cicéron dit dans un fens tout contraire, *ô hominem facilem! ô hofpitem non gravem!* l'hôte & le convive aifé à contenter! *Epift.* 20. *lib.* 9. *Famil.* Corradus croit que, *ô magiftrum moleftum!* fe rapporte à Lepidus qui étoit alors *Magifter equitum*, & que Cicéron apelle *moleftum*, parce qu'il l'obligeoit à quitter fa campagne. Ce fens peut fe foutenir, mais le prémier me paroit plus agréable, & a rapport à ce qui précéde.



LETTRE XLVIII.

IL me femble qu'hier au milieu du bruit [1], je vous entendis dire que vous viendriez à Tufculum : je fouhaite de tout mon cœur de ne m'être pas trompé, cependant que ce foit à votre commodité. Lepta me prie de venir au-plutôt à Rome, en cas qu'il ait befoin de moi. Babullius eft mort; je crois que Céfar eft héritier pour un douziéme [2], quoique cela ne foit pas encore certain, & Lepta pour un tiers. Il craint qu'on ne l'empêche de recueillir cette fucceffion [3]; c'eft une crainte mal fondée, mais enfin il en a peur; ainfi, s'il me mande, j'irai à Rome en diligence, fans cela je ne me prefferai

erit. Tu Pollicem, cum poteris. Laudationem Porciæ tibi misi correctam : ac eo properavi, ut si forte aut Domitio filio, aut Bruto mitteretur, hæc mitteretur. Id si tibi erit commodum, magnopere cures velim : & velim M. Varronis, & Lollii mittas laudationem ; Lollii utique. Nam illam legi. Volo tamen regustare. Quædam enim vix mihi credo legisse me.

a Sine causa.

REMARQUES

SUR LA XLVIII. LETTRE.

1. *AU milieu du bruit.*) Cicéron avoit été à Rome la veille, & étoit retourné à Tusculum.

2. *Que César est héritier pour un douziéme.*) Ex UNCIA. Nous avons déja dit ailleurs que toutes les divisions se prenoient sur l'as, ou sur la livre Romaine qui étoit de douze onces.

Voyez la 7. Rem. sur la 2. Lettre du 7. Livre

EPISTOLA XLIX.

CICERO ATTICO SAL.

ATticæ primum salutem, quam equidem ruri esse arbitror. Multam igitur salutem & Piliæ. De Tigellio, si quid novi : qui quidem, ut mihi Gallus Fabius scripsit, μέμ-

ψιν

point d'y aller. Renvoyez-moi Pollex le plutôt que vous pourrez. Je vous envoie l'éloge de Porcia corrigé : je me suis dépêché, afin qu'en cas que vous vouliez l'envoyer à Domitius son fils, ou à Brutus, vous l'envoyiez dans l'état où il est à présent : je vous recommande fort de prendre ce soin, pourvu que cela ne vous embarasse pas. Envoyez-moi l'éloge que Varron & Lollius ont fait de Porcia 4, mais sur-tout celui de Lollius 5, car j'ai déja lu celui de Varron : cependant je serai bien-aise de le repasser, il y a quelques endroits que je n'ai pas bien lus.

---

3. *Il craint qu'on ne l'empêche de recueillir cette succession.*] Lepta apréhendoit que dans les discussions qu'il auroit avec les cohéritiers, les agens de César n'abusassent de son autorité, & ne lui fissent tort. Il savoit que Cicéron avoit beaucoup de crédit auprès de Balbus, qui étoit à la tête des affaires de César.

4. *L'éloge de Porcia.*) Voyez la trente-septiéme Lettre de ce Livre, qui a été écrite après celle-ci.

5. *Lollius.*) C'est celui à qui Horace adresse la deuxiéme & la dix-huitiéme Epître du prémier Livre.



LETTRE XLIX.

JE commence par saluer Attica, que je crois à présent à la campagne ; je fais aussi bien des complimens à Pilia. Mandez-moi si vous savez quelque chose de nouveau de Tigellius. Gallus Fabius m'écrit qu'il prétend avoir de grands sujets de plainte contre moi [1], mais c'est

ψιν ἀναφέρει a *mihi quandam iniquissimam, me Phameæ defuisse, cum ejus caussam recepissem: quam quidem receperam contra pueros Octavios Cn. filios non libenter: sed & Phameæ caussa volebam. Erat enim, si meministi, in Consulatus petitione per te mihi pollicitus, si quid opus esset; quod ego perinde tuebar, ac si usus essem.*

Is ad me venit, dixitque judicem operam dare sibi constituisse eo die ipso, quo de Sestio nostro lege Pompeia in consilium iri necesse erat. Scis enim dies illorum judiciorum præstitutos fuisse. Respondi non ignorare eum quid ego deberem Sestio: quem vellet, alium diem si sumsisset, me ei non defuturum. Ita tum ille discessit iratus. Puto me tibi narrasse. Non laboravi scilicet, nec hominis alieni injustissimam iracundiam mihi curandam putavi. Gallo autem narravi, cum proxime Romæ fui, quid audissem; neque nominavi Balbum minorem. Habuit suum negotium Gallus, ut scribit. Ait illum, me animi conscientia, quod Phameam destituissem, de se suspicari.

Quare tibi hactenus mando, de illo nostro, si quid poteris, exquiras: de me ne quid labores.

a Accusationem intendit.

injuſtement. Il dit que j'ai manqué de parole à Parméas [2], après lui avoir promis de plaider pour lui. Il eſt vrai que je le lui avois promis, & comme il avoit pour partie les enfans de Cn. Octavius [3], je ne m'engageai qu'avec peine; mais d'un autre côté, j'étois bien-aiſe de faire plaiſir à Phaméas. Vous pouvez vous ſouvenir que l'année que je demandai le Conſulat, il vous pria de m'offrir ſes ſervices [4]; & quoique je n'euſſe pas eu beſoin de lui, je ne me croyois pas moins engagé à la reconnoiſſance.

Phaméas vint donc me dire que ſon affaire devoit ſe plaider le jour même qu'on devoit juger celle de Seſtius ſuivant la Loi Pompéia [5], & vous ſavez que ſuivant cette Loi on ne pouvoit changer le jour du jugement. Je répondis donc à Phaméas, qu'il n'ignoroit pas combien j'avois d'obligation à Seſtius [6], qu'il choisît tel autre jour qu'il voudroit pour faire juger ſon affaire; & que je plaiderois pour lui. Il me quitta fort en colére, & je crois que je vous en parlai alors. Je ne m'en mis pas fort en peine, je mépriſai un reſſentiment ſi injuſte dans un homme avec qui je n'avois point de liaiſon particuliére. Je dis à Gallus, la derniére fois que j'allai à Rome, ce que j'avois entendu dire, mais ſans nommer le jeune Balbus [7]. Gallus en a fait ſon affaire, à ce qu'il m'écrit. Il me mande que Tigellius lui a répondu que je le ſoupçonnois de m'avoir deſſervi, parce que j'avois à me reprocher d'avoir manqué à Phaméas.

Tout ce que je vous recommande, c'eſt de tâcher de découvrir s'il n'a point deſſervi notre neveu [8]. Pour ce qui me regarde, n'en ſoyez point en peine. C'eſt un vrai plaiſir que d'être en droit de haïr certaines gens, comme c'en eſt

bores. Est bellum aliquem libenter odisse; est; quemadmodum non omnibus servire. Etsi mehercule, ut tu intelligis, magis mihi isti serviunt, si observare servire est.

REMARQUES
SUR LA XLIX. LETTRE.

1. *QUe Tigellius prétend avoir de grands sujets de plainte contre moi.*) Une des plus grandes servitudes des Cours, c'est d'être obligé à ménager les gens les plus subalternes. On dit qu'il n'y a point de petit ennemi : cela est sur-tout vrai à la Cour, où tout nuit comme tout sert. Tigellius n'étoit qu'un Joueur de flûte, qui chantoit aussi très-bien. Il avoit eu le bonheur par ces talens de plaire à César, & le voilà devenu un personnage avec qui un Consulaire est obligé d'avoir des éclaircissemens. C'est de ce même Tigellius dont parle Horace.

2. *Phaméas.*) Grand-pere de Tigellius. *V. Epist.* 24. *lib.* 7. *Famil.*

3. *Les enfans de Cneius Octavius.*) Il ne s'agit pas ici d'Octavius pere de l'Empereur Auguste, comme le disent les Commentateurs, il s'appelloit Caius, & non pas Cneius. Et Suetone remarque, au commencement de la vie d'Auguste, que Cneius étoit un *prénom* affecté à une branche de la famille *Octavia*, différente de celle de cet Empereur. Il s'agit ici apparemment des enfans de Cneius Octavius, qui avoit été Consul l'an de Rome 677.

4. *Que l'année que je demandai le Consulat, il vous pria de m'offrir ses services.*) Quoique Phaméas ne fût pas un homme d'importance, il pouvoit avoir du crédit dans sa tribu, & ménager à Cicéron plusieurs suffrages,

5. *Suivant la Loi Pompeia.*) Faite par Pompée pendant

un de ne pas faire sa cour à tout le monde ; quoiqu'après tout, comme vous le savez vous-même, les amis de César me la fassent plus que je ne la leur fais, si c'est la faire à quelqu'un que d'avoir pour lui de la considération & de la déférence.

---

dant son troisiéme Consulat contre les Brigues. Comme ce mal demandoit un promt reméde, cette Loi ordonnoit qu'on plaideroit la cause dans un même jour ; que l'Accusateur auroit deux heures pour plaider & l'Avocat de l'Accusé trois ; & qu'on seroit obligé à comparoitre au jour marqué par le Juge, sous peine d'être condamné comme si on étoit présent.

Lib. 4. de Fin. Ascon. in Milon.

In consilium iri, c'est le terme propre de la Jurisprudence de ces tems-là. Le Préteur étoit proprement le Juge ; & les Juges qu'on tiroit des trois Ordres de l'Etat ; quoiqu'ils eussent voix délibérative, étoient regardés comme ses Assesseurs & son Conseil.

6. *Combien j'avois d'obligation à Sestius.*) Il étoit Tribun l'année du rapel de Cicéron, auquel il eut beaucoup de part, comme on l'a vu dans le troisiéme & le quatriéme Livre.

7. *Ce que j'avois entendu dire, mais sans nommer le jeune Balbus.*) Il avoit dit à Cicéron que Tigellius avoit fort mal parlé de lui pendant qu'ils étoient en Espagne.

8. *S'il n'a point desservi notre neveu.*) DE ILLO NOSTRO supp. *cognato*, comme Cicéron l'appelle dans la vingt-septiéme Lettre de ce Livre. Quelques Commentateurs disent qu'il faut ici sousentendre *Balbo*, & que *de illo nostro..... exquiras* signifie, demandez au jeune Balbus ce que Tigellius pense sur mon sujet. Mais pourquoi le demander à Balbus, puisqu'il en avoit déja parlé à Cicéron ? Et puis, ce que Cicéron ajoute *de me ne quid labores*, est une opposition avec *de illo nostro* supp. DE QUO LABORO, *exquiras*. On voit dans la Lettre suivante, que c'étoit à Tigellius même qu'Atticus devoit parler.

EPISTOLA L.

CICERO ATTICO SAL.

ADmonitus quibusdam tuis litteris, ut ad Cæsarem uberiores litteras mittere instituerem, cum mihi Balbus nuper in Lanuvino dixisset, se & Oppium scripsisse ad Cæsarem, me legisse libros contra Catonem, & vehementer probasse; conscripsi de his ipsis libris epistolam Cæsari, quæ deferretur ad Dolabellam. Sed ejus exemplum misi ad Oppium, & Balbum; scripsique ad eos, ut tum deferri ad Dolabellam juberent meas litteras, si ipsi exemplum probassent. Ita mihi rescripserunt, nihil umquam se legisse melius, epistolamque meam jusserunt dari Dolabellæ.

Vestorius ad me scripsit, ut juberem mancipio dari servo suo, pro mea parte, Hetereio cuidam fundum Brinnianum; ut ipse ei Puteolis recte mancipio dare posset. Eum servum, si tibi videbitur, ad me mittes. Opinor enim ad te etiam scripsisse Vestorium. De adventu Cæsaris idem, quod à te, mihi scriptum est ab Oppio, & Balbo. Miror te nihildum cum Tigellio, vel ut hoc ipsum, quantum acceperit: prorsus haveo scire, nec tamen flocci facio. Quæris quid cogitem de obviam itione; quid censes, nisi Alsium? & quidem ad Muræ-

rænam

LETTRE L.

VOus m'avez conſeillé, dans quelqu'une de vos Lettres, d'en écrire une un peu longue à Céſar. Balbus m'ayant donc dit derniérement à Lanuvium, que lui & Oppius avoient écrit à Céſar que j'avois lu ſon *Anticaton* [1], & que j'en avois été fort content, j'ai écrit là-deſſus à Céſar une Lettre que j'ai envoyée à Dolabella : mais j'ai envoyé en même tems une copie de ma Lettre à Balbus & à Oppius, & je leur ai mandé de ne rendre l'original à Dolabella, qu'après qu'ils auroient lu la copie, & en cas qu'ils la trouvaſſent bien. Ils m'ont fait réponſe qu'elle ne pouvoit être mieux, & ils l'ont fait rendre à Dolabella.

Veſtorius me mande de donner à l'Eſclave qu'il a envoyé à Rome, un pouvoir pour vendre à un certain Heterius une métairie de Brinnius, pour la part que j'ai à la ſucceſſion, afin qu'il puiſſe faire le marché à Pouzzoles. Vous m'envoyerez cet Eſclave ſi vous le jugez à propos, car je crois que Veſtorius vous aura auſſi écrit. Balbus & Oppius me mandent la même choſe que vous ſur l'arrivée de Céſar. Je ſuis ſurpris que vous n'ayez encore rien fait avec Tigellius, & que vous ne me mandiez pas ſeulement comment il a reçu ma juſtification [2] : je ſuis fort curieux de le ſavoir, quoique je m'en mette fort peu en peine. Vous me demandez

rænam de hospitio scripseram : sed opinor cum Matio profectum. Sallustius igitur urgebitur. Scripto jam superiore versiculo. Eros mihi dixit, sibi Murænam liberalissime respondisse. Eo igitur utamur. Nam Silius culcitras non habet. Dida autem, opinor, hospitibus totam villam concessit.

REMARQUES

SUR LA L. LETTRE.

1. *SOn Anticaton.*) LIBROS CONTRA CATONEM. L'*Anticaton* de César étoit divisé en deux parties, toutes deux très-longues ; car Juvenal, pour marquer quelque chose de fort long, dit, *plus long que les deux Anticatons de César*, & c'est pour cela que Cicéron les apelle *des Livres.*

2. *Comment il a reçu ma justification.*) QUANTUM

EPISTOLA LI.

CICERO ATTICO S. AL.

AD Cæsarem quam misi epistolam, ejus exemplum fugit me tum tibi mittere ; nec id fuit quod suspicaris, ut me puderet tui, ne ridicule Micillus : nec mehercule scripsi ali-

jusqu'où je compte d'aller au-devant de César. Qu'en pensez-vous? n'est-ce pas assez que j'aille jusqu'à Alsium 3? J'avois écrit à Muræna pour le prier de me loger chez lui, mais je crois qu'il sera parti avec Matius. Il faudra donc presser Sallustius 4. Comme j'achevois cette ligne, Eros m'est venu dire que Muræna m'avoit accordé fort obligeamment ce que je lui demandois. J'irai donc chez lui, car la maison de Silius n'est pas meublée, & je crois que la maison de Dida est déja si remplie qu'il n'y a pas de place pour lui.

ACCEPERIT. On voit dans la Lettre précédente, qu'il s'agissoit d'un éclaircissement entre Cicéron & Tigellius; ainsi *quantum* est ici la même chose que *quomodo*. Manuce croit qu'il faut sousentendre *à Cæsare*, quelle gratification César lui a faite. Mais quel rapport cela a-t-il à l'affaire dont il s'agissoit entre Cicéron & Tigellius?

3. *Alsium.*) Ville de Toscane, sur une petite Riviere nommée Aro fort près de la Mer, & environ à vingt milles de Rome.

4. *Sallustius.*) Différent de l'Historien de même nom. *V. Epist.* 11. & 17. *lib.* 11.



LETTRE LI.

SI je ne vous ai pas envoyé une copie de ma Lettre à César avant qu'elle partît, c'est que je n'y ai pas pensé; & non pas, comme vous vous l'imaginez, que j'aye eu honte de vous laisser voir une flatterie ridicule [1]. Vous pouvez compter que je lui ai écrit comme on s'écrit d'égal à égal. J'estime fort ses deux Livres

aliter, ac si a πρὸς ἴσον, ὅμοιον *que scriberem. Bene enim existimo de illis libris, ut tibi coram. Itaque scripsi, &* ἀκολακεύτως b, *& tamen sic, ut nihil eum existimem lecturum libentius. De Attica nunc demum mihi est exploratum. Itaque ei de integro gratulare. Tigellium totum mihi, & quidem quamprimum. Nam pendeo animi. Narro tibi, Quintus cras. Sed ad me, an ad te, nescio. Mi scripsit Romam* VIII *Kal. sed misi, qui invitaret : etsi hercle jam Romam veniendum est, ne ille ante advolet.*

a Æqualem, similem. *b* Sine adulatione.

REMARQUES
SUR LA LI. LETTRE.

1. QUe *j'aie eu honte de vous laisser voir une flaterie ridicule.*] J'ai suivi ici la conjecture de Gronovius, qui lit *ne ridicule humilis* supp. *viderer*, au-lieu de *ne ridicule Mycillus.* On lit dans un ancien Manuscrit *hemicyllus*, dont Gronovius fait *humilis.* Je ne donne pas cette correction pour sure, elle est un peu trop éloignée du texte ; mais toutes les autres conjectures sont ridicules. Les Critiques auroient peut-être mieux fait de reconnoître, que c'est ici un de ces endroits qu'on ne peut pas espérer de rétablir, à moins qu'on ne trouve quelque

EPIS-

contre Caton, comme je vous l'ai dit lorſque nous étions enſemble, ainſi il n'y a point de flaterie dans ce que je lui ai écrit : cependant je l'ai tourné de maniére, que je ſuis perſuadé qu'il le lira avec beaucoup de plaiſir. Je ſuis enfin aſſuré qu'Attica ſe porte bien [2], faites-lui en donc tout de nouveau mes complimens. Rendez-moi compte de tout ce que vous aura dit Tigellius, & au-plutôt; j'en ſuis fort curieux. A propos, notre neveu arrive demain, mais je ne ſai s'il viendra chez vous ou chez moi. Il m'a écrit qu'il ſeroit à Rome le vingt-quatre. J'ai envoyé au-devant de lui pour l'inviter à venir chez moi : cependant je crois qu'il eſt bon que j'aille dès aujourd'hui à Rome, de peur qu'il n'arrive plutôt.

---

nouveau Manuſcrit. Il ſe peut faire que Cicéron ait fait alluſion à quelque choſe dont il ne reſte aucun veſtige dans les anciens Auteurs : mais ſi l'on ne ſait pas comment Cicéron s'eſt exprimé ici, on entrevoit du moins par ce qui précéde & par ce qui ſuit, que ce qu'il diſoit étoit fort approchant de ce que je lui fais dire.

2. *Je ſuis enfin aſſuré qu'Attica ſe porte bien.*) DE ATTICA NUNC DEMUM MIHI EST EXPLORATUM. On a vu dans pluſieurs Lettres de ce Livre & du précédent, qu'elle avoit été long-tems malade : & il paroit par la quarante-neuviéme Lettre de ce Livre, que ſa mére l'avoit menée à la campagne pour prendre l'air : ainſi on ne peut ſouſentendre ici autre choſe.

EPISTOLA LII.

CICERO ATTICO SAL.

O *Hospitem mihi tam gravem!* ἀμεταμέλητον.[a] *Fuit enim perjucunde. Sed cum secundis Saturnalibus ad Philippum vesperi venisset, villa ita completa militibus est, ut vix triclinium, ubi cœnaturus ipse Cæsar esset, vacaret: quippe hominum* CIↃ CIↃ. *Sane sum commotus quid futurum esset postridie: ac mihi Barba Cassius subvenit: custodes dedit. Castra in agro: villa defensa est. Ille tertiis Saturnalibus apud Philippum ad horam* VII *nec quemquam admisit. Rationes opinor cum Balbo. Inde ambulavit in litore. Post horam* VIII *in balneum: tum audivit de Mamurra: vultum non mutavit, unctus est, accubuit,* ἐμετικὴν [b], *agebat. Itaque & edit, & bibit* ἀδεῶς [c], *& jucunde; opipare sane, & apparate: nec id solum, sed bene cocto, & condito sermone bono, &, si quæris, libenter.*

Præterea tribus tricliniis accepti οἱ περὶ αὐτὸν [d] *valde copiose. Libertis minus lautis, servisque nihil defuit. Nam lautiores eleganter accepti.*

[a] Non pœnitendum.
[b] Curationem per vomitum.
[c] Fidenter
[d] Qui in ejus comitatu erant.

LETTRE LII.

J'Ai enfin reçu cet hôte que je croyois si incommode; je n'en suis pas fâché, car il a paru très-content. Le vingt [1] au soir, qu'il arriva chez Philippe, la maison fut aussi-tôt si pleine de soldats, qu'à peine la salle où César devoit souper, resta libre; il avoit avec lui deux mille hommes. Cela me fit craindre pour moi le lendemain ; mais Barba Cassius [2] me rendit un bon service; il mit des Gardes chez moi, & fit camper les soldats dehors, ce qui mit ma maison en sureté. Le vingt-un César demeura chez Philippe jusqu'à une heure après midi, & ne vit personne, je crois qu'il voyoit les comptes de Balbus. Il se promena ensuite sur le rivage de la mer. A deux heures il se mit dans le bain. On lui parla alors de Mamurra [3], il ne changea point de visage [4]. On le frotta, & il se mit à table. Comme il s'étoit fait vomir [5], il mangea & but beaucoup, & fut de très-bonne humeur. Le soupé étoit grand & bien apprêté; la conversation fut animée, & soutenue de plaisanteries fines & agréables; en un mot, cela se passa fort gayement [6].

Outre la table de César, il y en avoit encore trois autres très-bien servies pour les gens de sa suite. Ses Affranchis du second ordre, & ses Esclaves, ne manquerent de rien. Pour ses principaux Affranchis, on les régala bien. Enfin, je m'en suis tiré avec honneur [7]. Ce n'est pas néanmoins ici un de ces hôtes à qui l'on dit, ne manquez pas, je vous prie, de repasser chez moi lorf-

cepti. Quid multa? homines visi sumus. Hospes tamen non is, cui diceres, amabo te, eodem ad me cum revertere. Semel satis est. σπȣδαῖον ȣ̓δὲν [e] *in sermone,* φιλόλογα [f] *multa. Quid quæris? delectatus est, & libenter fuit. Puteolis se aiebat unum diem fore, alterum ad Baias.*

Habes hospitium, sive ἐπισταθμίαν [g] *odiosam mihi, dixi, non molestam. Ego paullisper hic, deinde in Tusculanum. Dolabellæ villam cum præteriret, omnis armatorum copia, dextra sinistra ad equum; nec usquam alibi. Hoc ex Nicia.*

e Serium nihil. *f* Erudita.
g Hospitii procurationem.

REMARQUES

SUR LA LII. LETTRE.

1. *LE vingt.*] SECUNDIS SATURNALIBUS. Les Saturnales se célébroient au mois de Décembre le dix-neuf ou le vingt, car les Auteurs ne s'accordent pas là-dessus. Cette Fête duroit plusieurs jours. Voyez *la Remarque sur la 20. Lettre du 5. Livre.*

2. *Barba Cassius.*) C'étoit quelque Tribun de l'Armée de César, qui n'avoit rien de commun avec Cassius, l'un des Chefs de la conjuration contre César, comme ce surnom de *Barba* le fait voir. Cicéron le nomme dans la treiziéme *Philippique* parmi ceux qui avoient suivi le parti d'Antoine, & qu'il apelle *naufragia Cæsaris amicorum.*

3. *On lui parla alors de Mamurra.*) Il avoit été Surintendant des Ouvriers dans l'Armée de César, où il

lorſque vous reviendrez ; une fois c'en eſt aſſez. On ne parla point d'affaires ſérieuſes, & la converſation ſe tourna du côté de la Littérature ; en un mot, Céſar a été très content & très gai. Il me dit qu'il feroit un jour à Pouzzoles, & un autre à Bayes.

Voilà comment s'eſt paſſée cette reception, toujours un peu embarraſſante [8], mais qui ne m'a pas fait tant de peine que je penſois. Je demeurerai encore ici quelques jours, & j'irai enſuite à Tuſculum. Quand Céſar paſſa devant la maiſon de campagne de Dolabella, ſes troupes marcherent ſur deux colonnes à droit & à gauche de ſon cheval [9], & ils n'y marcherent que dans ce ſeul endroit. J'ai ſu cela de Nicias.

---

il avoit amaſſé des richeſſes immenſes. *V. la Remarque 7. ſur la 7. Lettre du 7. Livre.* Les Commentateurs croient avec quelque vraiſemblance, qu'on avoit lu à Céſar les vers que Catule avoit faits contre Mamurra, & qui étoient encore plus contre Céſar que contre lui.

Quis hoc poteſt videre, quis poteſt pati,
Niſi impudicus, & vorax, & aleo,
Mamurram habere quod comata Gallia
Habebat omnis, ultima & Britannia, &c.

4. *Il ne changea point de viſage.*] C'eſt-à-dire, il ne parut pas qu'il fût fort piqué de ces vers ſatiriques de Catule. En effet Suetone dit que Catule en ayant fait depuis des excuſes à Céſar, il le fit manger le même jour avec lui. Il y a dans l'Edition de Grævius *mutavi* ; mais comme on lit *mutavit* dans tous les Manuſcrits & dans toutes les Editions, & que Grævius,

vius, qui ne fait jamais aucun changement dans le texte sans en apporter quelque autorité ou en donner quelque raison, ne fait ici aucune remarque, je suis persuadé qu'il y a une faute d'impression dans cet endroit. Manuce, qui n'avoit point vu les Manuscrits où on lit *vultum*, donne à ce passage un sens beaucoup moins naturel.

5. *Comme il s'étoit fait vomir.*) C'étoit un reméde fort ordinaire chez les Romains. Selon Manuce, *ἐμετικὴν agebat*, signifie, *il devoit se faire vomir*; & c'est pour cela, dit ce Commentateur, qu'il mangea de tout sans se contraindre. Mais ce qui fait voir que César s'étoit fait vomir le matin, c'est le régime qu'il observa, & qui étoit entiérement conforme à celui que les Médecins prescrivoient : *qui mane vomuit ambulare debet, tum ungi, deinde cœnare. Cels. lib.* 1. *cap.* 3. Celui qui s'est fait vomir le matin, doit se promener, ensuite se faire frotter d'huile, & souper. Voilà précisément ce que César avoit fait, *ambulavit in littore.... unctus est, accubuit.*

6. *La conversation fut animée, & soutenue de plaisanteries fines & agréables; en un mot, cela se passa fort gayement.*) Il y a ici dans le texte un passage de Lucilius auquel Cicéron fait allusion dans le second Livre *de Finibus*, où il nomme ce Poëte. Pour trouver la mesure du vers, il n'y a qu'à faire une élision à *quæris*, ce qui est fort ordinaire anx anciens Poëtes Latins.

Sed bene cocto, &
Condito sermone bono; &, si quæri libenter.



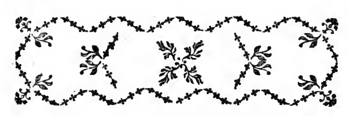
Pantagathus qui n'a pas compris cela, nous apporte ici la plus ridicule correction du monde, *sed bene cocto conditoque pavone bono, & singulari accipensere.* C'est une demangeaison assez ordinaire aux Critiques, de vouloir fournir de nouvelles leçons, au-lieu de s'attacher à découvrir le sens de celles qu'ils trouvent dans les Editions & dans les Manuscrits.

7. *Je m'en suis tiré avec honneur.*) HOMINES VISI SUMUS. C'est-à-dire, on a trouvé que je savois vivre, & faire les honneurs de la maison. Cicéron dit ailleurs à peu près dans le même sens, *hominem se præbuit*, Epist. 17. Lib. 15. Fam. & Epist. 2. Lib. 2. ad Att. *Si homo esset*, s'il avoit du sens, de la raison, du goût. Nous disons *ce n'est pas un homme*, c'est-à-dire, il n'a ni esprit, ni sentiment, ni caractére.

8. *Cette réception toujours un peu embarrassante.*) ODIOSAM. *Odiosus* signifie souvent incommode, importun, inquiétant, embarrassant.

9. *Quand César passa devant la maison de campagne de Dolabella, il fit marcher ses troupes sur deux colonnes à droit & à gauche.*) Dolabella étoit alors très bien avec César, qui le nomma l'année suivante pour être Consul à sa place, lorsqu'il seroit parti pour la guerre des Parthes : ainsi ce ne pouvoit être que par honneur, & non par défiance, que César fit marcher ses troupes en bataille, lorsqu'il passa devant la maison de Dolabella.





M. T. CICERONIS EPISTOLARUM AD ATTICUM.

LIBER QUARTUS DECIMUS.

EPISTOLA I.

CICERO ATTICO SAL.



IVERTI ad illum, de quo tecum mane. Nihil perditius : explicari rem non posse. Etenim si ille tali ingenio exitum non reperiebat, quis nunc reperiet ? quid quæris? periisse omnia aiebat, quod haud scio an ita sit : verum ille gaudens : affirmabatque minus diebus XX *tumultum Gallicum : in sermonem se post Idus Mart. præterquam Lepidi venisse neminis : ad summam non posse istæc sic abire. O prudentem Oppium, qui nihilominus*



LETTRES DE CICERON A ATTICUS.

LIVRE QUATORZIEME.

LETTRE I.

J'AI passé chez la personne dont nous parlâmes hier [1]. A l'entendre, tout est perdu, & les affaires ne peuvent s'accommoder. En effet, disoit-il, si un aussi grand génie que César n'a pu réussir, qui est-ce qui réussira? Enfin, il prétend qu'il n'y a rien à espérer. Je ne sai s'il a raison, mais il m'assuroit avec un air de satisfaction, qu'avant vingt jours les Gaules seroient soulevées [2]; qu'au reste, depuis les Ides de Mars [3], il n'avoit vu, de tous les amis de César, que Lepidus [4]; qu'enfin, il ne faloit pas se flater que les choses en demeurassent où elles étoient [5]. Encore Oppius est-il plus prudent. Quoiqu'il regrette César, il ne dit rien que

minus illum desiderat; sed loquitur nihil, quod quemquam bonum offendat. Sed hæc hactenus.

Tu, quæso, quidquid novi (multa autem exspecto) scribere ne pigrere. In his, de Sexto satisne certum; maxime autem de Bruto nostro; de quo quidem ille, ad quem diverti, Cæsarem solitum dicere, magni refert hic quid velit : sed quidquid volt, valde volt : idque eum animadvertisse, cum pro Dejotaro Niceæ dixerit, valde vehementer eum visum, & libere dicere : atque etiam (ut enim quidque succurrit, libet scribere) proxime cum Sestii rogatu apud eum fuissem, exspectaremque sedens quoad vocarer, dixisse eum : Ego dubitem quin summo in odio sim, cum M. Cicero sedeat, nec suo commodo me convenire possit? atqui si quisquam est facilis, hic est : tamen non dubito, quin me male oderit. *Hæc & ejusmodi multa. Sed ad propositum. Quidquid erit non modo magnum, sed etiam parvum, scribes. Equidem nihil intermittam.*

REMARQUES
SUR LA I. LETTRE.

CEtte Lettre & toutes celles des trois derniers Livres ont été écrites l'an de Rome 709, depuis la mort de César, c'est-à-dire, depuis le quinze de Mars jusques vers la fin de Novembre.

I.

que les gens du bon parti puiffent trouver mauvais; mais en voilà affez là-deffus.

Ayez foin, je vous prie, de me mander toutes les nouvelles, j'en attens plufieurs. Celles qu'on a eues de Sextus Pompeius 6 fe confirment-elles? mais donnez-m'en fur tout de Brutus. Céfar, à ce que m'a dit celui chez qui j'ai paffé, difoit fouvent de lui : *Il n'eft pas indifférent que ce qu'il veut foit jufte ; car ce qu'il veut, il le veut fort.* C'eft la réflexion que fit Céfar, lorfqu'il vit avec quelle force & quelle liberté Brutus parla devant lui à Nice pour Dejotarus 7. Voici encore ce que j'ai appris de Matius (car je rapporte les chofes à mefure qu'elles fe préfentent.) Etant allé il y a quelques jours chez Céfar pour lui parler en faveur de Seftius, j'attendois qu'il me fît appeller. Céfar l'ayant fu, dit : *Puis-je douter qu'on ne me haïffe, lorfqu'on voit M. Cicéron réduit à attendre que je veuille bien lui donner audience? S'il y a quelqu'un qui pût me le pardonner, c'eft lui; cependant je fuis bien sûr qu'il me hait fort.* Matius me rapporta plufieurs autres traits femblables. Je vous prie encore une fois de me mander toutes les nouvelles, même les moins importantes ; de mon côté je ferai exact.

---

1. *Chez la perfonne dont nous parlâmes hier.*) Matius il le nomme dans la troifiéme & quatriéme Lettre de ce Livre.

2. *Qu'avant vingt jours les Gaules feroient foulevées.*) Cette prédiction fe trouva fauffe. Il eft furprenant que ces Peuples qui avoient eu tant de peine à s'accoutumer à porter le joug, & qui avoient fait fi fouvent des tentatives pour recouvrer leur liberté pendant que Céfar

César avoit une Armée dans les Gaules, ſoient demeurés en repos pendant huit années de Guerre Civile.

3. *Les Ides de Mars.*] Le quinze que Céſar fut tué dans le Sénat, *tumultum Gallicum* : nous avons expliqué ailleurs la différence qu'il y avoit entre *bellum & tumultus*. V. la Remarque ſur la dix-neuviéme Lettre du prémier Livre.

4. *Il n'avoit vu, de tous les amis de Céſar, que Lepidus.*) Matius vouloit dire par-là, que quoiqu'il regrettât fort Céſar, il n'entroit point dans les intrigues de ce parti. On n'a qu'à lire la Lettre qu'il écrivit làdeſſus a Cicéron quelque tems après la date de celle-ci ; & qui eſt la vingt-huitiéme du onziéme Livre des *Familiéres*. On ne peut rien voir de plus ſage, de plus modéré, & qui marque mieux le caractere d'un honnête homme, qui ſait diſtinguer ce qu'il doit à l'amitié, & ce qu'il doit à ſa patrie.

5. *Qu'enfin, il ne faloit pas ſe flater que les choſes en demeuraſſent où elles étoient.*) C'eſt-à-dire, que l'eſpéce d'amniſtie dont on étoit convenu de part & d'autre, pût avoir lieu. Deux jours après la mort de Céſar, le Sénat s'étant aſſemblé dans le Temple de la Terre, & Cicéron ayant harangué pour porter tout le monde à la paix, Antoine parut avoir de bonnes intentions pour l'établir, & envoya ſon fils en ôtage aux conjurés, qui s'étoient emparés du capitole. Alors ils en ſortirent ; Brutus ſoupa chez Lepidus, & Caſſius chez

EPISTOLA II.

CICERO ATTICO SAL.

DUas à te accepi epiſtolas heri. Ex priore theatrum Publiumque cognovi; bona ſigna conſentientis multitudinis. Plauſus vero L. Caſſio datus, etiam facetus mihi quidem viſus eſt.

Antoine. Mais ce n'étoit-là qu'une paix plâtrée; & Matius avoit raison de juger que les choses ne demeureroient pas longtems dans cette situation.

6. *Sextus Pompeius.*) Depuis que César avoit quitté l'Espagne, il y avoit rassemblé un Corps d'Armée assez considérable; & il étoit devant Cordoue, lorsqu'il aprit de quelle maniére César avoit été tué.

7. *Avec quelle force & quelle liberté Brutus parla à Nice devant lui pour Dejotarus.*) Lorsque tous les amis de Dejotarus solliciterent César en sa faveur, pour lui faire conserver ses Etats. Cicéron dans le Livre intitulé l'*Orateur*, & Tacite ou l'Auteur du *Dialogue sur les Orateurs Latins*, parlent du discours que Brutus prononça. Plutarque dit aussi que Brutus parla devant César pour un Roi de Libye; qu'il emporta par ses prieres ce qu'il n'avoit pu obtenir par son éloquence, & lui fit conserver une partie de ses Etats. Cela regarde sans doute Dejotarus, à qui César ôta la petite Arménie & laissa la Galatie: & il faut que le texte de Plutarque soit corrompu dans cet endroit; car on ne trouve point de Roi de Libye à qui César ait conservé une partie de son Royaume. Ce même Dejotarus avoit été accusé depuis, d'avoir voulu faire tuer César lorsqu'il passa chez lui, & Cicéron fit alors pour lui l'Oraison qui nous est restée. Brutus avoit parlé à Nice pour Dejotarus, lorsqu'il alla au-devant de César qui revenoit d'Espagne, comme on l'a vu dans le treiziéme Livre.

LETTRE II.

J'Ai reçu hier deux de vos Lettres. Dans la prémiére, vous me parlez de ce qui s'est passé au Théatre, & des bons mots de Publius [1]. On a vu par-là que le Peuple est favorable à la bonne cause. J'ai trouvé même quelque chose de plaisant dans les applaudissemens qu'on a donnés à L. Cassius. Dans l'autre Let-

est. Altera epistola de Madaro scripta, apud quem nullum φαλάκρωμα a, *ut putas. Processi enim, sed minus. Diutius sermone enim sum retentus. Quod autem ad te scripseram; obscure fortasse, id ejusmodi est; aiebat Cæsarem secum, quo tempore Sestii rogatu veni ad eum, cum expectarem sedens dixisse:* Ego nunc tam sim stultus, ut hunc ipsum facilem hominem, putem mihi esse amicum, cum tamdiu sedens meum commodum exspectet? *Habes igitur* φαλάκρωμα b *inimicissimum otii, id est, Bruti. In Tusculanum hodie; Lanuvii cras; inde Asturæ cogitabam. Piliæ paratum est hospitium: sed vellem Atticam; (verum tibi ignosco) quarum utrique salutem.*

a Vide Not.
b Vide Not.

REMARQUES

SUR LA II. LETTRE.

1. DEs *bons-mots de Publius.*) Comédien fameux, qui jouoit de ces Piéces que les Romains appelloient des *Mimes.* Ces bons mots des Comédiens avoient rapport aux affaires, & ils affectoient de jouer des Piéces où il y eût des endroits qu'on pût appliquer à l'état présent de la République... C'est ainsi que peu de tems avant la mort de César, Laberius, l'Emule de Publius, introduisant sur la scène un Esclave

:re, vous me parlez de Matius [2]; vous avez rai-
'on de croire que ce n'est pas chez lui qu'on
peut trouver un abri assuré [3], aussi je n'y suis
pas demeuré [4]; mais comme je m'étois arrêté
ong-tems à causer avec lui, je n'ai pas été bien
oin. Voici ce que je vous avois mandé, car je
ne me suis peut-être pas assez bien expliqué.
Un jour que j'étois allé chez César pour lui par-
er comme Sestius m'en avoit prié, j'attendis
fort long-tems avant qu'on me fît entrer. César
l'ayant su, dit à Matius : *Je ne suis pas assez
fou pour croire que Cicéron, quoique moins aisé
d'un autre à choquer, soit de mes amis, lorsqu'il se voit obligé à attendre si long-tems que
je veuille bien lui donner audience.* Comptez
que Matius est ennemi de la paix, c'est-à-dire,
de Brutus. Je vais aujourd'hui à Tusculum, demain à Lanuvium, & j'irai ensuite à Asture. Ma
maison est prête pour Pilia. Je voudrois qu'elle
menât avec elle Attica, mais je vous pardonne
de vouloir la garder auprès de vous; je les salue
l'une & l'autre.

...ve maltraité par son Maître & qui se sauvoit, lui
...soit dire,

Porro quirites libertatem perdimus,

cet autre vers,

Necesse est multos timeat quem multi timent.

que tout le monde appliqua à César *. Dans les
...ubliques, tout jusqu'aux plaisirs se rapporte au Gouver-

* Macrob. Lib. 2. Saturn. cap. 7. Aul. Gell. Lib. 17.
. 14.

vernement, comme on peut voir par les Comédies d'Ariſtophane, dont il y en a pluſieurs dont la politique eſt le principal objet. Voyez la dix-neuviéme lettre du ſecond Livre. Cicéron dit dans la Lettre ſuivante, *populi ἐπισημασίαν & mimorum dicta* : cela explique ce qu'il dit ici plus obſcurément par *Theatrum*, *Publiumque*, i. e. *Theatri plauſus*, & *Publii dicta*.

2. *De Matius.*) DE MADARO. *Μαδαρὸς* c'eſt la même choſe que *Calvus* ; & c'eſt un nom énigmatique, par lequel Cicéron déſigne Matius, parce qu'il étoit chauve, comme il le déſigne dans la cinquiéme & la neuviéme Lettre de ce Livre, par *Calvena*.

3. *Que ce n'eſt pas chez lui qu'on peut trouver un abri aſſuré.*) Parce qu'il étoit ennemi du repos & de la tranquilité de la République, comme Cicéron le dit plus bas. *Apud quem nullum φαλάκρωμα*. Ce mot Grec

EPISTOLA III.

CICERO ATTICO SAL.

Tranquillæ tuæ quidem litteræ ; quod utinam diutius : nam Matius poſſe negabat. Ecce autem ſtructores noſtri ad frumentum profecti, cum inanes rediiſſent, rumorem afferunt magnum Romæ, domum ad Antonium frumentum omne portari πανικὸν [a] *certe, ſcripſiſſes enim. Corumbus Balbi nullus adhuc ; & mihi notum nomen. Bellus enim eſſe dicitur architectus. Ad obſignandum tu adhibitus non ſine cauſſa videris. Volunt enim nos ita putare, neſcio cur non animo quoque ſentiant. Sed quid hæc*

[a] Inanis terror.

a un double sens. Il signifie *calvitium* & *promontorium*, parce que l'un & l'autre sont *alba vertice*, φαλακὰ τὸ ἄκρον ; car il y a ordinairement sur le haut des Promontoires ou Caps, des rochers qui sur-tout de loin paroissent blancs. Par la même raison φαλὸς, qui signifie blanc, signifie aussi un rocher qui paroît hors de l'eau. Cicéron joue donc sur cette double signification, lorsqu'il dit, *apud quem nullum* φαλάκρωμα, supp. *quamvis sit* φαλακρὸς *calvus*. Cela paroitra un peu tiré : mais il ne faut pas juger du génie de la Langue Latine, par la nôtre, qui passe à peine les jeux de mots, même dans des Lettres que l'on écrit à un ami particulier, & où l'on dit tout ce qui vient au bout de la plume.

4. *Aussi je n'y suis pas demeuré.*) Cicéron suit sa métaphore : il y a ordinairement sous les Caps, des rades où les Vaisseaux se mettent à couvert.

LETTRE III.

SElon ce que vous me mandez, tout est tranquile jusqu'à présent; je souhaite que cela dure, & que Matius se soit trompé. Vous saurez que nos Ouvriers étant allés à Rome chercher du blé, & n'en ayant pu avoir, nous sont venus dire qu'il y avoit une grande rumeur, & qu'Antoine faisoit porter chez lui tout le blé. Il faut que ce soit une terreur panique, car vous me l'auriez mandé. Je n'ai point encore vu ce Corumbus, Affranchi de Balbus : ce nom m'est connu, & l'on dit qu'il est bon Architecte. Ce n'est pas sans raison que certaines gens vous appellent à la signature de leur testament * : ils veulent me faire croire qu'ils sont de mes amis, & je ne sai pourquoi ils ne le sont pas véritablement, mais je m'en mets fort peu en peine. Tâchez néanmoins de découvrir quelles sont

hæc ad nos? odorare tamen Antonii διάθεσιν b: *quem quidem ego epularum magis arbitror rationem habere, quam quidquam mali cogitare. Tu, si quid pragmaticon habes, scribe: sin minus, populi* ἐπισημασίαν c, *& mimorum dicta perscribito. Piliæ, & Atticæ salutem.*

b Sensum. c Animi significationem.

REMARQUES
SUR LA III. LETTRE.

*. *CE n'est pas sans raison que certaines gens vous appellent à la signature de leur testament.*) C'étoient des gens du parti de César, qui, dans l'incertitude où



EPISTOLA IV.
CICERO ATTICO SAL.

NUnc quid putas me Lanuvii? at ego te istic. Quotidie aliquid novi suspicor. Tument negotia. Nam cum Matius, quid censes ceteros? equidem doleo, quod numquam in ulla civitate accidit, non una cum libertate Rempublicam recuperatam. Horribile est quæ loquantur, quæ minitentur; ac vereor Gallica etiam bella; ipse Sextus quo evadat. Sed omnia licet concurrant, Idus Martiæ consolantur. Nostri

les vues d'Antoine : je crois qu'il penſe plutôt à faire bonne chére, qu'à faire du mal à qui que ce ſoit. S'il y a quelque nouvelle affaire, vous me l'écrirez : s'il n'y en a point, vous me manderez ce qui ſe paſſe au Théatre, & les bons mots des Comédiens. Mes complimens à Pilia & à Attica.

étoient les affaires, vouloient ménager Cicéron, à qui ils faiſoient entendre qu'ils laiſſoient quelque choſe par leur teſtament, & qui appelloient Atticus à la ſignature, afin qu'il en rendît compte à ſon ami. *V. la 14. lettre de ce Livre.*



LETTRE IV.

QUe pourrois-je vous mander à préſent de Lanuvium ? Mais je crois qu'il n'en eſt pas de même à Rome, & qu'il y arrive tous les jours quelque choſe de nouveau. Les affaires ſont dans un grand mouvement. Si Matius eſt ſi mal intentionné, que devons-nous penſer des autres ? Pour moi, je ne puis me conſoler de voir ce qu'on n'a jamais vu dans aucune autre République, que n'ayant plus de Maitre, nous n'ayons pas recouvré notre liberté. Il n'eſt rien de plus horrible que tout ce que diſent les partiſans de Céſar, & que les menaces qu'ils nous font. Je crains auſſi que les Gaulois ne pren-

ſtri autem ἥρωες a, *quod per ipſos confici potuit, glorioſiſſime & magnificentiſſime confecerunt. Reliquæ res opes & copias deſiderant, quas nullas habemus. Hæc ego ad te, ut ſi quid novi (nam quotidie aliquid exſpecto) confeſtim ad me: &, ſi novi nihil, noſtro more tamen ne patiamur intermitti litterulas. Equidem non committam.*

a Heroes.

EPISTOLA V.

CICERO ATTICO SAL.

SPero tibi jam eſſe, ut volumus; quoniam quidem νηστεύσας a, *cum leviter commotus eſſes: ſed tamen velim ſcire quid agas Signa bella, quod Calvena moleſte fert, ſe ſuſpectum eſſe Bruto. Illa ſigna non bona, ſi cum ſignis legiones veniunt è Gallia. Quid tu illas putas, quæ fuerunt in Hiſpania, nonne idem poſtulaturas? quid, quas Annius tranſportavit? Caninium volui, ſed μνημονικὸν ἁμάρτημα* b *Ab aleatore φυρμὸς πολὺς* c. *Nam iſta quidem Ca-*

a Cibo abſtinuiſti.
b Lapſus memoriæ. c Conturbatio multa.

nent les armes, & je ne sai ce que deviendra Sextus Pompeius. Mais, malgré tous les malheurs dont nous sommes menacés, les Ides de Mars me consolent. Pour nos Héros, ils ont fait tout ce qu'ils pouvoient faire, & ils l'ont fait avec un courage qui leur a acquis une gloire immortelle : mais pour consommer cet ouvrage, il faut de l'argent & des troupes, & nous n'en avons point. Je vous écris pour vous engager à me mander sur le champ tout ce qu'il y aura de nouveau, car je compte qu'il arrivera tous les jours quelque chose. S'il n'y a rien, n'interrompons pas pour cela notre commerce ordinaire. Pour moi je serai exact.

LETTRE V.

JE vous crois guéri à présent, la diéte aura emporté cette petite fiévre, mais mandez-moi toujours comment vous vous trouvez. C'est une bonne marque pour nous, que Matius soit fâché d'être suspect à Brutus [1]; mais c'en seroit une fort mauvaise, que ces Légions vinssent des Gaules [2]. Croyez vous que celles qui ont été en Espagne ne demandent pas la même chose, aussi-bien que celles qui sont passées en Gréce sous les ordres d'Annius [3]? je voulois dire de Caninius, mais je me suis mépris. Notre Joueur [4] brouille tout; car ce tumulte excité par les Affranchis de César [5], pourroit aisément être appaisé, si Antoine avoit de bonnes intentions.

Cæsaris libertorum conjuratio facile opprimeretur, si recta saperet Antonius.

Meam stultam verecundiam, qui legari noluerim ante res prolatas, ne deserere viderer hunc rerum tumorem; cui certe si possem mederi, deesse non deberem. Sed vides magistratus, si quidem illi magistratus :- vides tamen tyranni satellites imperiis : vides ejusdem exercitus in latere veteranos; quæ sunt εὐῤῥιπιστα d *omnia : eos autem qui orbis terræ custodiis non modo septi, verum etiam magni esse debebant, tantum non laudari, atque amari, sed parietibus contineri. Atqui illi quoquo modo beati; civitas misera. Sed velim scire quid adventus Octavii. Num qui concursus ad eum, num quæ* νεωτερισμοῦ e *suspicio? Non puto equidem : sed tamen quidquid est, scire cupio. Hæc scripsi ad te proficiscens Astura* III *Idus.*

d Mobilia.
e Rerum novarum.

REMARQUES

SUR LA V. LETTRE.

1. C*'Est une bonne marque pour nous, que Matius soit fâché d'être suspect à Brutus.*) C'est-à-dire, c'est une marque que les affaires du parti de César ne sont pas

La sotte honte à moi de n'avoir pas voulu demander une Légation [6], qu'après que le Sénat seroit séparé [7], de peur qu'on ne me reprochât que j'abandonne la République dans un tems où les affaires sont si brouillées. Et en effet, si je pouvois les rétablir, ce seroit un reproche juste : mais vous connoissez nos Magistrats, si l'on peut même leur donner ce nom : vous voyez que les Satellites de César ont le commandement dans les Provinces [8], que les Soldats vétérans sont à portée de Rome [9] : il ne faut rien pour mettre tout cela en mouvement. Ceux au contraire, à la sureté & à la gloire desquels toute la terre devroit s'intéresser, bien loin d'être loués & aimés autant qu'ils le méritent, sont obligés à se tenir cachés [10]; après tout, ils sont en quelque maniére heureux, & c'est la République qui est à plaindre. Mais je voudrois bien savoir quel effet a produit l'arrivée d'Octavius [11]. Rassemble-t-il quelque monde, & cela pourroit-il donner une nouvelle face aux affaires? Je ne le crois pas, mais mandez-moi toujours ce qui en est. J'ai écrit ceci le onze d'Avril, en partant d'Asture.

---

pas si bonnes, puisque Matius, qui étoit si grand ami de César, voudroit ménager Brutus. On a vu dans les remarques sur la seconde Lettre de ce Livre, pourquoi Cicéron appelle Matius *Calvena.*

2. *Mais c'en seroit une fort mauvaise que ces Légions vinssent des Gaules.*] On disoit qu'elles venoient pour se faire payer des recompenses que César leur avoit promises. Il y a dans le texte un jeu de mots sur la

 double

double signification *de signa*, qui signifie *marques* & *Enseignes militaires.*

3. *Celles qui sont passées en Gréce sous les ordres d'Annius.*) César les destinoit à la guerre contre les Parthes. Cicéron dans la trentiéme Lettre du septiéme Livre des *Familiéres* dit, que ces Légions qu'on avoit envoyées en Gréce, étoient commandées par Acilius; mais César pouvoit en avoir envoyé à diverses fois, par différens Commandans. Il a été parlé dans le 5. Livre d'un Annius, qui avoit été Lieutenant de Cicéron en Cilicie : ainsi il n'y a nulle apparence qu'Annius soit ici un nom énigmatique, que Cicéron donne à Antoine, comme le conjecture Junius sans en dire la raison. Il est bien plus ridicule de s'imaginer que Cicéron appelle Antoine Caninius *à cane*, parce qu'il étoit grand mangeur. Il y avoit alors un Caninius qui avoit suivi le parti de César, & c'est celui qui fut nommé Consul le dernier jour de l'année précédente à une heure après midi, pour occuper pendant le peu d'heures qui restoient, cette place vacante par la mort de Q. Fabius Maximus, ce qui donna lieu aux bons-mots de Cicéron. Apparemment qu'Acilius avoit été nommé pour commander ces Légions, qu'Antoine en fit donner le commandement à Annius, & ensuite à Caninius; & que c'est pour cela que Cicéron fait semblant de se méprendre au nom, pour faire entendre qu'Antoine changeoit si souvent ses Commandans, qu'il étoit aisé de s'y méprendre.

4. *Notre Joueur.*) Il veut parler d'Antoine, à qui il reproche dans la seconde *Philippique* sa passion pour le Jeu.

5. *Ce tumulte excité par les Affranchis de César.*) Lorsque l'on fit ses funerailles.

6. *De n'avoir pas voulu demander une Légation.*) Nous avons expliqué ailleurs ce que c'étoit que ces Légations, qui servoient de prétexte aux Sénateurs lorsqu'ils vouloient être longtems absens de Rome.

7. *Qu'après que le Sénat feroit séparé.*) ANTE RES PROLATAS, c'est-à-dire, avant le tems des vacations. *Res prolatæ* étoit opposé à *res actæ*, c'est-à-dire, au tems où le Sénat s'assembloit, & où l'on rendoit la justice. *Rerum prolatio* étoit la même chose que *justitium*;

tium; & il y en avoit de deux sortes; l'ordinaire, & l'extraordinaire, quand dans des tems de tumulte & de Guerre civile le Sénat ordonnoit que toutes les affaires cessassent, & qu'on ne rendît point la justice jusqu'à ce que la tranquillité fût rétablie, comme le Sénat l'ordonna, lorsqu'il apprit que César étoit entré avec son Armée en Italie. *V. Epist. 12. lib.* 7. Je crois qu'il s'agit ici des vacations ordinaires, parce qu'il paroit par les lettres suivantes, que Cicéron vouloit aller en Gréce pendant les derniers mois de l'année, & être de retour au commencement de la suivante.

8. *Que les Satellites de César ont le commandement dans les Provinces.*) TYRANNI SATELLITES IN IMPERIIS. On a vu dans plusieurs de ces Lettres, que *esse cum imperio*, c'étoit commander dans une Province où il y avoit une Armée. Asinius Pollio commandoit dans l'Espagne Ultérieure, Lepidus dans la Citérieure, Hirtius & Plancus dans les Gaules; & l'on peut bien s'imaginer que César, qui s'en alloit à l'autre extrémité de l'Empire faire la guerre contre les Parthes, avoit confié ces Provinces à des gens de qui il étoit bien sûr.

9. *Que les Soldats vétérans sont à portée de Rome.*) César leur avoit distribué des terres dans l'Italie, c'est pour cela que Cicéron dit qu'ils étoient à portée: en effet, ils reprirent les armes, & se donnerent à Octavius.

10. *Sont obligés à se tenir cachés.*) Lorsqu'Antoine prononça l'Oraison funébre de César, il montra au Peuple sa robe percée de vingt-trois coups de poignard & toute teinte de son sang, ce qui fit l'effet qu'il s'en étoit promis. Le peuple fut si ému à ce spectacle, qu'ils partirent de la main pour aller mettre le feu aux maisons des meurtriers: mais ceux qui étoient attachés à Brutus & à Cassius, prirent les armes, & arrêterent cette fougue du Peuple, qui dans ce tumulte mit en piéces un Sénateur qu'il prit pour l'un des Conjurés, parce qu'il portoit le même surnom. Cela obligea Brutus, & tous les autres Conjurés, à sortir de Rome.

11. *L'arrivée d'Octavius.*) César l'avoit envoyé en Gréce, en attendant qu'il marchât contre les Parthes; & il étoit à Appollonie, lorsqu'il apprit que César avoit été tué, & qu'il l'avoit fait son héritier.

LET-

EPISTOLA VI.

CICERO ATTICO SAL.

PRidie Idus Fundis accepi tuas litteras cenans. *Primum igitur melius esse : deinde meliora te nunciare. Odiosa illa enim fuerant, legiones venire. Nam de Octavio susque deque. Exspecto quid de Mario : quem quidem ego sublatum rebar à Cæsare. Antonii colloquium cum heroibus nostris pro re nata non incommodum. Sed tamen adhuc me nihil delectat præter Idus Mart.*

Nam, quoniam Fundis sum cum Ligure nostro, discrucior Sextilii fundum à verberone Curtilio possideri : quod cum dico, de toto genere dico. Quid enim miserius, quam ea nos tueri, propter quæ illum oderamus? Etiamne Coss. & Tribunos pleb. in biennium, quos ille voluit? nullo modo reperio quemadmodum possim πολιτεύεσθαι a. *Nihil enim tam* σόλοικον b *quam* τυραννοκτόνους c *in cœlo esse, tyranni facta defendi. Sed vides Coss. vides reliquos magistratus, si isti magistratus : vides languorem bonorum. Exultant lætitia in municipiis. Dici enim non potest quantopere gaudeant, ut ad*

a In Rep. versari. *b* Absurdum.
c Tyrannicidas.

LETTRE VI.

ON m'a rendu votre Lettre à Fundi [1] le douze, pendant que je soupois. Je me réjouis d'abord de ce que vous vous portez mieux, & ensuite de ce qu'il y a de meilleures nouvelles, car c'en étoit une fort mauvaise que l'arrivée de ces Légions : pour Octavius, je ne m'en mets pas autrement en peine. Mandez-moi ce que l'on fera de ce Marius [2]; je croyois que César s'en étoit défait. Je suis assez content de l'entrevue d'Antoine avec nos Héros ; mais jusqu'à présent rien ne me fait un véritable plaisir, que les Ides de Mars.

Actuellement que je suis à Fundi avec notre ami Ligus, j'ai la douleur de voir le bien de Sextilius possédé par ce maraut de Curtilius [3]. Ce que je dis de celui-ci, je l'entens de tous les autres. Où en sommes-nous réduits? nous confirmons ce qui nous a fait haïr César [4]. Quoi! même la nomination qu'il a faite des Consuls & des Tribuns pour les deux années suivantes subsistera [5] ! Je ne vois pas comment je pourrois me mêler du Gouvernement; car il n'est rien de plus absurde que d'élever jusqu'au Ciel ceux qui ont tué le Tyran, pendant qu'on confirme tout ce qu'il a fait. Quels Consuls avons-nous? quels Magistrats? peut-on même leur donner ce nom? Quelle langueur parmi tous les gens du bon parti? Ils font éclater leur joie dans toutes les Villes de ces quartiers. Je ne saurois vous exprimer jusqu'où elle va : Ils accourent de tous côtés pour m'entendre parler de tout ce qui s'est passé,

ad me concurrant, ut audire cupiant verba mea ea de re; nec ulla interea decreta. Sic enim πεπολιτεύμεθα d, *ut victos metueremus. Hæc ad te scripsi apposita secunda mensa: plura,* & πολιτικώτερα e *postea: & tu quid agas, quidque agatur.*

d Publice nos gessimus.
e Quæ ad Remp. magis pertineant.

REMARQUES

SUR LA VI. LETTRE.

1. *FUndi.*) Entre Formies & Terracine, dans un territoire nommé *Cacubus ager*, fameux par ses bons vins.

2. *Ce que l'on fera de ce Marius.*) c'étoit le faux Marius dont nous avons parlé sur la quarante-neuviéme Lettre du douziéme Livre. César l'avoit banni; mais après sa mort il revint à Rome, où il forma une conspiration contre le Sénat. Antoine le fit mourir.

3. *J'ai la douleur de voir le bien de Sextilius possédé par ce maraut de Curtilius.*) Les biens de plusieurs Partisans de Pompée qui étoient morts les armes à la main, ou que César avoit bannis, avoient été consignés & vendus à l'encan, ou César les avoit donnés à ses créatures. Sextilius étoit un nom assez commun chez les Romains; mais on ne trouve point qui étoit celui dont Cicéron parle ici. Pour Curtilius, il en parle avec tant de mépris, qu'il n'est pas surprenant qu'on ne le connoisse point.

4. *Nous confirmons ce qui nous a fait haïr César.*) Lorsque le Sénat s'assembla deux jours après sa mort,

EPIS-

passé, & cependant le Sénat ne fait aucun Decret. Quelle conduite ! les vainqueurs craignent les vaincus. Je vous ai écrit ceci au second service. Je vous écrirai dans la suite, des Lettres plus longues & plus raisonnées. Mandez-moi ce que vous faites, & ce qui se passe.

& que l'on convint d'une amnistie générale, on fit en même tems un Decret qui confirmoit tout ce que ce Dictateur avoit fait & reglé, comme on avoit fait lorsque Sylla abdiqua la dictature. On eut en vue principalement les soldats vétérans : on craignoit qu'ils ne remuassent, s'ils avoient le moindre lieu d'appréhender qu'on ne leur ôtât les terres que César leur avoit distribuées, ou qu'on ne leur payât pas les gratifications qu'il leur avoit promises.

5. *Quoi ! même la nomination qu'il a faite des Consuls & des Tribuns pour deux années, subsistera !*) Comme César se disposoit à partir pour la guerre des Parthes, & qu'il ne comptoit pas de revenir si-tôt à Rome, il avoit nommé ces Magistrats pour deux ans. Dion dit pour trois, & Suetone pour plusieurs années; mais leur autorité n'est pas comparable à celle de Cicéron; & en effet, on ne trouve de Consuls désignés par César qu'Hirtius & Pansa, Decimus Brutus & Plancus. Cicéron ne parle ici que des Consuls & des tribuns, parce que César avoit laissé au Peuple la liberté des suffrages pour les autres Magistratures, comme il paroit par des Lettres de recommandation de Cicéron en faveur de Lamia, qui demanda l'année suivante la Préture.
Epist. 16. & 17. Lib. 11. Famil.

LET-

EPISTOLA VII.

CICERO ATTICO SAL.

POstridie Idus Paullum in Caieta vidi. Is mihi de Mario & de Rep. alia quædam ſane peſſima. A te ſcilicet nihil : nemo enim meorum. Sed Brutum noſtrum audio viſum ſub Lanuvio. Ubi tandem eſt futurus? nam cum reliqua, tum de hoc ſcire haveo omnia. Ego è Formiano exiens XVII *Kal. ut inde altero die in Puteolanum, ſcripſi hæc.*

A Cicerone mihi litteræ ſane πεπινωμέναι a, *& bene longæ. Cetera autem vel fingi poſſunt:* πῖνος b *litterarum ſignificat doctiorem. Nunc magnopere à te peto, de quo ſum nuper tecum locutus, ut videas ne quid ei deſit. Id cum ad officium noſtrum pertinet, tum ad exiſtimationem, & dignitatem : quod idem intellexi tibi videri omnino. Si ergo eſt, volo menſe Quintili in Græciam. Sint omnia faciliora. Sed cum ſint ea tempora, ut certi nihil eſſe poſſit, quid honeſtum mihi ſit, quid liceat, quid expediat; quæſo da operam, ut illum quam honeſtiſſime copioſiſſimeque tueamur. Hæc & cetera quæ ad nos pertinebunt, ut ſoles, cogitabis : ad meque aut quod ad rem pertineat; aut, ſi nihil erit, quod in buccam venerit, ſcribes.*

a Eleganter ſcriptæ. *b* Nitor,

LETTRE VII.

J'Ai vu Paulus à Gayéte le quatorze; il m'a parlé de ce Marius, & m'a appris plusieurs autres nouvelles qui sont certainement fort mauvaises. Je n'ai point eu de vos Lettres, c'est qu'aucun de mes gens n'est venu de Rome. Mais j'entens dire qu'on a vu notre cher Brutus auprès de Lanuvium. Où veut-il donc se fixer? Je suis curieux de toutes les nouvelles, mais surtout de ce qui le regarde. J'écris ceci le quinze, avant que de partir de Formies pour arriver le lendemain à Pouzzoles.

J'ai reçu une Lettre de mon fils fort longue & fort bien écrite; on peut me tromper sur tout le reste [1], mais son stile m'assure du moins qu'il profite. Je vous prie donc instamment, comme je vous en ai prié il y a quelques jours lorsque nous étions ensemble, d'avoir soin qu'il ne manque de rien; le devoir, l'honneur & mon rang le demandent; & il m'a paru que vous pensiez de même. Cela étant [2], je veux aller en Gréce au mois de Juillet; tout en ira mieux [3]. Mais comme dans la conjoncture présente, je ne puis savoir certainement ce que je dois & ce que je puis faire, & quel sera le meilleur parti, je vous prie en attendant de faire toucher à mon fils autant d'argent qu'il lui en faut, pour être sur un pié qui me fasse honneur. Vous penserez à cela, & à tout ce qui me regarde, avec votre attention ordinaire; & vous m'écrirez, ou quelque chose qui m'intéresse, ou tout ce qui vous viendra au bout de la plume.

RE-

REMARQUES
SUR LA VII. LETTRE.

1. *ON peut me tromper sur tout le reste.*] C'est-à-dire sur ce qui regarde ses mœurs, sa conduite & sa dépense.

2. *Cela étant.*) SI ERGO EST. S'il est vrai que le devoir & l'honneur demandent cela de moi; ou selon

EPISTOLA VIII.
CICERO ATTICO SAL.

TU *me jam rebare, cum scribebas, in actis esse nostris : & ego accepi* XVII *Kal. in diversoriolo Sinuessano tuas litteras. De Mario probe ; etsi doleo L. Crassi nepotem. Optime tam etiam Bruto nostro probari Antonium. Nam quod Juniam scribis moderate, & amice scriptas litteras attulisse, mihi Paullus dedit ad se à fratre missas : quibus in extremis erat, sibi insidias fieri ; se id certis auctoribus comperisse. Hoc nec mihi placebat, & multo illi minus. Reginæ fuga mihi non molesta. Sed Clodia quid egerit, scribas ad me velim. De Bizantiis curabis, ut cetera ; & Pelopem ad te arcesses. Ego, ut postulas, Bajana negotia; chorumque illum, de quo scire vis*

Grævius & Gronovius, *si ergo est* supp. *parata pecunia*, si j'ai de l'argent pour faire ce voyage.

3. *Tout en ira mieux.*) SINT OMNIA FACILIORA. *Sint* est ici pour *erunt*, où il faut sousentendre *ut*. La conduite & les études de mon fils en iront mieux, & il me sera plus aisé de régler sa dépense. *V. Epist. 16. h. Lib.* Cela pourroit encore signifier, il faut auparavant que mes affaires & celles de la République soient en meilleur état. Cicéron dit dans la dix-septiéme Lettre du quinziéme Livre, qu'il ne pense point à partir que ses affaires ne soient réglées. *V. Epist. 20. Lib. 15.*

LETTRE VIII.

QUand vous m'avez écrit, vous me croyiez déja sur nos rivages [1]; mais je n'étois encore le quinze qu'à mon entrepos de Sinuesse [2], lorsque j'ai reçu votre Lettre. Ce Marius n'a que ce qu'il méritoit, cependant je plains le petit fils de Crassus [3]. Je suis ravi que Brutus soit si content d'Antoine [4]. Vous me dites que Junia [5] lui a apporté une Lettre de Lepidus, où il paroit de la modération, & même de l'amitié; mais Paulus [6] m'en a fait voir une où son frere Lepidus lui dit à la fin, qu'on en veut à sa vie, & qu'il en a des indices certains. Cela ne m'a point plû [7], & cela plaît encore moins à Æmilius Paulus. Je ne suis point fâché que la Reine d'Egypte ait été obligée de se sauver [8]. Mandez-moi ce qu'aura fait Clodia. Prenez soin, je vous prie, de l'affaire des Bizantins [9], comme de toutes celles auxquelles je m'intéresse, & envoyez chercher Pélops [10]. Je ne manquerai pas de vous mander ce qui se passera à Bayes; & pour

vis, cum perspexero, tum scribam; ne quid ignores.

Quid Galli, quid Hispani, quid Sextus agat, vehementer exspecto. Ea scilicet tu declarabis, qui cetera. Nauseolam tibi tum caussam otii dedisse facile patiebar. Videbare enim mihi legenti tuas litteras requiesse paullisper. De Bruto semper ad me omnia perscribito, ubi sit, quid cogitet: quem quidem ego spero jam tuto vel solum, tota urbe vagari posse. Veruntamen.

REMARQUES

SUR LA VIII. LETTRE.

1. *SUr nos rivages.*) C'est-à-dire, dans les maisons de Campagne que Cicéron avoit auprès de la mer, *in actis.* Cicéron s'est encore servi de ce mot dans les *Verrines*, & virgile a dit *littoris actam.* Æneid. Lib. 5.

2. *A mon entrepos de Sinuesse.*) IN DIVERSORIOLO SINUESSANO. C'étoit une petite maison où il couchoit, lorsqu'il alloit de Tusculum & de Formies aux maisons de campagne qu'il avoit du côté de Naples. Sinuesse étoit sur les limites du nouveau Latium & de la Campanie

3. *Je plains le petit-fils de Crassus.*) Si cet imposteur avoit été véritablement petit-fils de Marius, il auroit été petit-fils de Crassus l'Orateur, dont la fille avoit épousé le jeune Marius. *V. la 49. Lettre du 12. Livre.*

4. *Que Brutus soit si content d'Antoine*) C'est-à-dire, de ce qu'il paroissoit vouloir rendre le calme à la Ré-

pour contenter votre curiosité, je vous ferai la peinture de cette assemblée [11], quand je l'aurai vue.

J'attens avec impatience des nouvelles des Gaules, de l'Espagne, & de Sextus Pompeius; vous m'en instruirez avec votre exactitude ordinaire. Je ne suis pas fâché que vos maux de cœur vous ayent obligé à vous tranquiliser, car je trouve que votre Lettre se sent de ce repos. Mandez-moi toujours tout ce qui regarde Brutus, où il est, quelles sont ses vues. Je crois qu'il pourroit dès-à-présent se promener tout seul dans Rome sans rien craindre, cependant qu'il ne se presse pas trop.

République, puisqu'il avoit fait mourir ce faux Marius, qui vouloit exciter une sédition, & qui auroit favorisé le parti de César, dont il se disoit parent.

5. *Junia.*) Sœur de Brutus, & femme de Lepidus.

6. *Paulus.*) L. Æmilius Paulus frere ainé de M. Æmilius Lepidus : on ne sait pourquoi ils portoient un différent surnom. Lepidus avoit alors le Gouvernement de l'Espagne citérieure; mais il étoit encore à Rome, & n'en partit qu'assez longtems depuis la mort de César.

6. *Cela ne m'a point plû.*) C'est qu'il paroissoit que c'étoit un prétexte dont se servoit Lepidus, pour chercher querelle à Brutus & aux autres Conjurés.

8. *Je ne suis point fâché que la Reine d'Egypte ait été obligée de se sauver.*) On verra dans la vingtiéme Lettre de ce Livre, & dans la quinziéme du suivant, qu'il s'agit ici de Cléopatre. Tout le monde sait que César en étoit devenu amoureux lorsqu'il passa en Egypte. Elle vint depuis à Rome. Suetone dit que César la renvoya après lui avoir fait de grands présens; mais il paroit par cette Lettre, qu'elle n'étoit pas encore partie lorsque César mourut. Apparemment

ment que la maniere dont César fut tué, l'allarma, & la fit partir en diligence, & que c'est pour cela que Cicéron parle de son départ comme d'une fuite.

9. *De l'affaire des Bizantins.*) On ne sait ce que c'étoit que cette affaire. Cicéron s'intéressoit pour eux, parce que Caton avoit été leur patron.

10. *Pélops.*) Il étoit de Bizance, & c'est celui à qui Plutarque dit que Cicéron avoit adressé un Ou-

EPISTOLA IX.

CICERO ATTICO SAL.

DE Rep. multa cognovi ex tuis litteris, quas quidem multijuges accepi tempore à Vestorii liberto. Ad ea autem quæ requiris, brevi respondebo. Primum vehementer me Cluviana delectant. Sed quod quæris quid arcessierim Chrysippum; tabernæ mihi duæ corruerunt, reliquæque rimas agunt: itaque non solum inquilini, sed mures etiam migraverunt. Hanc ceteri calamitatem vocant: ego ne incommodum quidem. O Socrates, & Socratici viri! numquam vobis gratiam referam. Dii immortales, quam mihi ista pro nihilo! sed tamen ea ratio ædificandi initur, consiliario quidem, & auctore Vestorio, ut hoc damnum quæstuosum sit.

Hic turba magna est, eritque, ut audio, major. Duo quidem quasi designati Coss. O Dii boni! vivit tyrannis, Tyrannus occidit?

ejus

vrage Grec. Apparemment qu'il étoit député des Bizantins.

11. *Cette assemblée.*) CHORUMQUE ILLUM. Cicéron parle ainsi, parce que Bayes étoit un rendez-vous de plaisirs; car *chorus* se dit proprement des Musiciens & des Danseurs. Voyez ce que nous avons dit sur Bayes dans les Remarques sur la seiziéme Lettre du prémier Livre ; à quoi l'on peut ajouter que Séneque apelle Bayes, *diversorium vitiorum.* Epist. 15.

LETTRE IX.

VOs Lettres m'ont très bien instruit de l'état présent de la République ; j'en ai reçu plusieurs à la fois par l'Affranchi de Vestorius. Pour vous répondre en peu de mots sur ce que vous voulez savoir, je vous dirai d'abord que je suis très content du bien que Cluvius m'a laissé. Vous me demandez pourquoi j'ai fait venir Chrysippus : c'est qu'il y a deux boutiques à moi de tombées, les autres menacent ruine ; & non seulement ceux qui les occupoient, mais les rats mêmes en sont délogés [1]. Bien des gens appelleroient cela un malheur ; pour moi, je le regarde comme le plus petit accident du monde. Que j'ai d'obligation à Socrate & à ses disciples ! ma reconnoissance sera toujours au-dessous de ce que je leur dois. Grands Dieux ! que la Philosophie m'a mis au-dessus de la fortune [2] ! Il est vrai néanmoins qu'en suivant l'idée que Vestorius m'a donnée pour rebâtir ces boutiques, je retirerai du profit de la perte que j'ai faite.

Il y a ici un grand monde : selon ce que j'entens dire, il y en aura encore davantage. Nous y avons les deux Consuls prétendus désignés [3]. Bon Dieu ?

ejus interfecti morte lætamur, cujus facta defendimus? itaque quam ſevere nos M. Curtius accuſat; ut pudeat vivere: neque injuria. Nam mori millies præſtitit, quam hæc pati, quæ mihi videntur habitura etiam vetuſtatem. Et Balbus hic eſt, multumque mecum: ad quem à Vetere litteræ datæ pridie Kal. Januar. cum à ſe Cæcilius circumſederetur, & jam teneretur; veniſſe cum maximis copiis Pacorum Parthum: ita ſibi eſſe eum ereptum, multis ſuis amiſſis: in qua re accuſat Volcatium. Ita mihi videtur bellum illud inſtare. Sed Dolabella, & Nicias viderint. Idem Balbus meliora de Gallia XXI *die litteras habebat; Germanos, illaſque nationes re audita de Cæſare, legatos miſiſſe ad Aurelium, qui eſt præpoſitus ab Hirtio, ſe, quod imperatum eſſet, eſſe facturos. Quid quæris? omnia plena pacis, aliter ac mihi Calvena dixerat.*

REMARQUES

SUR LA IX. LETTRE.

1. *Les rats même en ſont délogés.*) On croyoit alors, comme on ſe l'imagine encore à préſent, que lorſqu'une maiſon eſt prête à tomber, tous les rats en ſortent. *Plin. lib. 8. cap.* 28.

quelle indignité ! Le Tyran n'eſt plus, & la tyrannie ſubſiſte. Nous nous réjouiſſons de ſa mort, & nous ratifions tout ce qu'il a fait. Comment ſoutenir l'air grave avec lequel M. C. Curtius 4 nous fait notre procès ? ce qui me fait avoir honte de vivre encore. En effet, ne vaudroit-il pas mieux mourir mille fois, que de ſouffrir tout ce que nous ſouffrons ſans eſpérance de le voir finir ? Balbus eſt ici, & nous ſommes ſouvent enſemble. Il a reçu d'Antiſtius-Vetus une Lettre datée du dernier de Décembre, où il lui mande que comme il étoit prêt à forcer Cæcilius 5, Pacorus Roi des Parthes étoit venu à ſon ſecours avec une groſſe Armée, ce qui l'avoit obligé à ſe retirer après avoir perdu beaucoup de monde; il prétend que c'eſt la faute de Volcatius 6. Voilà donc la guerre rallumée ſur cette frontiere; mais c'eſt l'affaire de Dolabella & de Nicias 7. Le même Balbus a eu, par une Lettre écrite il y a vingt-un jours, des nouvelles des Gaules, meilleures qu'on ne l'eſpéroit. On lui mande que les Germains & les Peuples de ces frontieres ayant appris la mort de Céſar, ont député vers Aurelius Lieutenant d'Hirtius, 8 pour l'aſſurer de leur fidélité : ainſi vous voyez que tout ſe tourne à la paix de ce côté-là, ce qui eſt bien différent de ce que Matius m'avoit dit 6.

---

2. *Grands Dieux ! que la Philoſophie m'a mis au-deſſus de la fortune !*) J'admire Cicéron qui s'aplaudit, & qui ſe croit l'homme du monde le plus Philoſophe, parce qu'il ne ſe déſeſpere point. d'avoir fait une très-petite perte, qu'il compte de réparer avantageuſement. Quand on ſe fait ſi bon gré des moindres efforts, on n'eſt guéres capable d'en faire de plus grands. Et en effet, pour peu qu'on étudie Cicéron, on reconnoit que

personne n'étoit moins Philosophe que lui, c'est-à-dire moins au-dessus de la vanité, de l'ambition, & de l'opinion que les hommes pouvoient avoir de lui.

3. *Les deux Consuls prétendus désignés.*) QUASI DESIGNATI. Il les apelle ainsi, parce qu'ils n'avoient pas été élus par le Peuple selon les Loix, mais choisis par César.

4. *M. Curtius.*) C'est celui dont Cicéron a déja parlé avec beaucoup de mépris. *Epist. 5. & 6. lib. 9. & Epist. 49. lib. 12.*

5. *Cæcilius.*) Surnommé Bassus. C'étoit un Chevalier Romain, qui après la bataille de Pharsale se retira à Tyr, & forma depuis en Syrie un parti contre Sextus César, qui y commandoit pendant la guerre d'Afrique, & qu'il fit tuer par quelques soldats. Il étoit assiégé dans Apamée par C. Antistius Vetus, lorsque les Parthes vinrent à son secours. Dion dit qu'il fut aussi secouru par Alchondius, Chef des Arabes. Il remit depuis à Cassius la Légion qu'il commandoit.

Dio lib. 47. Epist. 11. lib. 12. Famil. Appian. Civ. lib. 4.

6. *Volcatius.*) On ne trouve point de Volcatius

EPISTOLA X.

CICERO ATTICO SAL.

ITane vero? hoc meus & tuus Brutus egit ut Lanuvii esset? ut Trebonius itineribus deviis proficisceretur in provinciam? ut omnia facta, scripta, dicta, promissa, cogitata Cæsaris plus valerent, quam si ipse viveret? meministi me clamare, illo ipso primo Capitolino die, Senatum in Capitolium à Prætoribus

qui commandât alors dans ces quartiers, ce qui fait croire à Corradus avec quelque vraisemblance, qu'il faut lire ici L. Statius, qui étoit Proconsul de Syrie: cependant, comme Volcatius Tullus avoit été Préteur deux ans auparavant, il pouvoit bien avoir quelque Commandement sur cette frontiére.

7. *C'est l'affaire de Dolabella & de Nicias,*) Le Sénat avoit donné à Dolabella le Gouvernement de Syrie, avec le commandement de la guerre contre les Parthes. Nicias étoit ami particulier de Dolabella, qui l'emmena en Syrie. *Epist. 28. lib. 13. & Epist. 21. lib. 15.*

8. *Aurelius Lieutenant d'Hirtius.*) Il paroit par-là qu'Hirtius avoit alors le Gouvernement de la Gaule Belgique, quoiqu'il soit demeuré à Rome toute cette année, comme Lepidus, qui étoit Gouverneur de l'Espagne Citérieure & de la Gaule Narbonnoise, ne laissa pas de passer à Rome la plus grande partie de cette année, & comme on a vu que Pompée fut long-tems Gouverneur d'Espagne sans y aller.

9. *Ce qui est bien différent de ce que Matius m'avoit dit.*) Voyez la prémiére Lettre de ce Livre, & dans les Remarques sur la seconde, pourquoi Cicéron apelle Matius *Calvena.*

LETTRE X.

VOilà donc à quoi aboutit tout ce qu'a fait notre ami Brutus : il est réduit à demeurer à Lanuvium, & Trebonius [1] à se sauver dans son Gouvernement. Tout ce que César a fait, tout ce qu'il a écrit, tout ce qu'il a dit, tout ce qu'il a promis, tout ce qu'il a pensé, a plus de force que s'il étoit encore en vie [2]. Vous vous souvenez bien que le jour même de sa mort, lorsque les Conjurés se furent retirés dans le Capitole, je criois qu'il faloit que les Préteurs y fissent assembler le Sénat [3]. Grands Dieux!

bus vocari? Dii immortales, quæ tum opera effici potuerunt, lætantibus omnibus bonis, etiam sat bonis, fractis latronibus? Liberalia tu accusas. Quid fieri tum potuit? jam pridem perieramus. Meministine te clamare caussam periisse, si funere elatus esset? at ille etiam in foro combustus, laudatusque miserabiliter: servique, & egentes in tecta nostra cum facibus immissi. Quæ deinde? ut audeant dicere, tu ne contra Cæsaris nutum? Hæc & alia ferre non possum. Itaque γῆν πρὸ γῆς a *cogito.*

Tua tamen ὑπηνέμιος b *nausea jamne plane abiit? mihi quidem ex tuis litteris conjectanti ita videbatur. Redeo ad Thebassos, Scævas, Frangones. Hoc tu existimas confidere se illa habituros, stantibus nobis? in quibus plus virtutis putarunt, quam experti sunt. Pacis isti scilicet amatores, & non latrocinii auctores? at ego cum tibi de Curtilio scripsi, Sestulianoque fundo, scripsi de Censorino, de Messalla, de Planco, de Postumio, de genere toto. Melius fuit periisse illo interfecto, quod numquam accidisset, quam hæc videre. Octavius Nea-*

a Longe terrarum. b Inanis.

que n'auroit-on pas pu faire dans cette prémiére chaleur? La joie étoit répandue parmi les gens du bon parti, & même parmi les moins zélés; les ennemis de la République étoient consternés & abattus. Vous condamnez ce qu'on fit le dix-huit de Mars 4. Que pouvoit-on faire? le mal étoit dès-lors sans reméde 5. Ne vous souvenez-vous pas, que vous disiez hautement que ce seroit un coup fatal pour la bonne cause, si l'on rendoit à César des honneurs funébres 6? Non seulement on lui en a rendu, mais on a brulé son corps dans la place publique. On a fait son éloge, on a cherché à émouvoir la compassion 7, & on y a réussi. On a armé de flambeaux des Esclaves & des gens de la lie du peuple pour venir bruler nos maisons. Depuis ce tems-là ils vous disent hardiment, quoi! vous osez aller contre la volonté de César? Je ne puis soutenir cela, ni beaucoup d'autres choses, ainsi je pense à m'éloigner.

Votre mal de cœur est-il entiérement passé? il me semble que votre Lettre me donne lieu de le croire. Je reviens aux Thebassus, aux Scævas, & aux Frangons 8. Pensez-vous que ces gens-là croient pouvoir jouir en sureté de ce qu'ils ont eu de César, qu'ils ne se soient défaits de de nous? & ils l'entreprendront hardiment, à présent qu'ils ont reconnu que nous n'avons pas autant de vigueur qu'ils l'avoient cru. Ce sont bien des gens à aimer la paix, eux qui sont les prémiers auteurs de tous les troubles. Ce que je vous ai écrit de Curtilius 9 à propos de ce bien de Sentilius, je l'entens de Censorinus 10, de Messalla 11, de Plancus 12, de Postumius 13, & de tous ceux du même parti. Il auroit mieux valu après la mort de César s'exposer à périr, ce

Neapolim venit XIIII *Kal. ibi eum Balbus mane poſtridie; eodemque die mecum in Cumano illum hereditatem aditurum. Sed, ut ſcribis,* ῥιζόθεμιν a *magnam cum Antonio.*

Buthrotia mihi tua res eſt, ut debet, eritque curæ. Quod quæris, jamne ad centena Cluvianum: adventare videtur: ſed primo anno LXXX *deterſimus. Q. pater ad me gravia de filio, maxime quod matri nunc indulgeat, cui antea bene merenti fuerit inimicus. Ardentes in eum litteras ad me miſit. Ille autem quid agat, ſi ſcis, neque dum Roma es profectus, ſcribas ad me velim; & hercule, ſi quid aliud. Vehementer delector tuis litteris.*

a Juris concertationem.

REMARQUES

SUR LA X. LETTRE.

1. *TRebonius.*) Céſar l'avoit fait Conſul l'année précédente; & de tous les Conjurés, c'étoit le ſeul Conſulaire. Il avoit le Gouvernement de l'Aſie mineure.

2. *Tout ce que Céſar a fait, tout ce qu'il a écrit, tout ce qu'il a dit, tout ce qu'il a promis, tout ce qu'il a penſé, a plus de force que s'il étoit en vie.*] On étoit convenu de part & d'autre que tout ce que Céſar avoit

qui ne feroit point arrivé, que de voir tout ce que nous voyons. Octavius est arrivé à Naples le dix-huit. Balbus, qui le vit le lendemain, vint le même jour chez moi à Cumes, & me dit qu'il accepteroit la succession [14]. Vous avez raison de croire que ce sera une grande matiére de contestations entre lui & Antoine [15].

Je pense, comme je le dois, à votre affaire de Buthrote, & j'y donnerai tous mes soins. Vous me demandez si le bien de Cluvius ira jusqu'à cent mille sesterces : je crois qu'il en approchera, mais j'ai mis cette prémiére année quatre-vingt mille sesterces en réparations. Mon frere se plaint fort de son fils, sur-tout de ce qu'il a maintenant une complaisance outrée pour sa mere [16], lui qui s'étoit déclaré contr'elle dans le tems où il avoit le plus lieu de s'en louer. Mon frere m'écrit là-dessus de la maniere du monde la plus vive. Si vous n'êtes pas encore parti de Rome, & que vous sachiez quelque chose de notre neveu, je vous prie de m'en faire part, & de tout ce qu'il y aura de nouveau : vos Lettres me font un plaisir infini.

---

avoit fait, subsisteroit : mais Antoine, qui s'étoit emparé des Livres où César faisoit écrire tout ce qu'il régloit, non seulement y avoit fait plusieurs additions ; mais lorsqu'il vouloit faire exécuter quelque chose, il se contentoit de soutenir que César avoit dit qu'il le feroit, qu'il avoit promis telle & telle grace, ou enfin qu'il savoit que c'étoit-là son intention.

3. *Qu'il faloit que les Préteurs y fissent assembler le Sénat.*) Brutus & Cassius étoient Préteurs : les Préteurs avoient droit de convoquer le Sénat en l'absence des Consuls. Antoine étoit alors caché, & avoit même quité les marques de sa dignité.

4. *Ce qu'on fit le dix-huit de Mars.*) LIBERALIA. V. la Remarque 4. sur la 6. Lettre de ce Livre. Nous avons déja dit ailleurs que les *Liberalia* étoient une Fête à l'honneur de Bacchus.

5. *Le mal étoit dès-lors sans remede.*) C'est qu'on avoit donné aux partisans de César le tems de se reconnoitre; & les soldats vétérans, qui appréhendoient qu'on ne leur payât pas ce que César leur avoit promis, étoient entrés dans Rome avec des armes, & obligérent le Sénat à faire ce qu'ils voulurent.

6. *Que ce seroit un coup fatal pour la bonne cause, si l'on rendoit à César des honneurs funébres*] Les Loix défendoient d'en rendre aux Tyrans; & les Conjurés vouloient d'abord qu'on jettât son corps dans le Tibre; mais Antoine & Lepidus l'empêcherent.

Appian. lib. 3. Sueton. Jul.

7. *On a fait son éloge, on a cherché à émouvoir la compassion.*) Voyez la neuviéme Remarque sur la cinquiéme Lettre de ce Livre.

8. *Je reviens aux Thebassus, aux Scævas, & aux Frangons.*] C'étoient des Officiers des troupes de César, qui s'étoient enrichis des dépouilles de ceux dont César avoit confisqué les biens. On ne connoit point Thebassus. Cassius Scæva, c'est celui qui fit des prodiges de valeur à l'attaque du camp de Pompée à Dyrrachium. On trouve dans Dion un C. Fuficius Fangon, à qui Octavius donna depuis le Commandement de la Numidie. On lit dans Dion φαγγῶνα: mais comme tous les Manuscrits de ces Lettres portent Frangonas, il faut corriger le Grec par le Latin.

Cæs. lib. 3. de Bel. Civ. Plut. Jul. Dio lib. 48.

9. *Ce que je vous ai écrit de Curtilius*, &c.) Voyez la sixiéme Lettre de ce Livre.

10. *Censorinus.*) L. Marcius Censorinus. Cet homme s'étoit distingué parmi ceux qui s'étoient enrichis, en achetant à vil prix les biens que César avoit confisqués. Il fut depuis, par la faveur d'Antoine, Consul en 714.

11. *Messalla.*) Manuce, & après lui Grævius, veulent qu'on lise ici Mustela; & en effet Cicéron parle

EPIS-

en plus d'un endroit d'un Mustela, qu'il nomme parmi les Satellites d'Antoine ; & il semble que Cicéron ne nomme ici que des gens assez obscurs, ce qui ne convient pas à Messalla, qui étoit d'une grande naissance. Cependant, comme il étoit du parti de César, & que son nom se lit dans tous les Manuscrits, je ne crois pas qu'on doive suivre la conjecture de Manuce ; aussi Grævius ne l'a pas mise dans son texte.

12. *Plancus.*) Ce n'est pas celui qui avoit alors une Armée dans les Gaules, mais son frére surnommé Bursa, l'un des grands ennemis de Cicéron, qui avoit été banni avant la Guerre Civile, & que César avoit rapellé.

13. *Postumius.*) Quelques Commentateurs veulent qu'on lise ici Postumus, & l'entendent de Postumus Curtius dont Cicéron parle dans la seconde Lettre du neuviéme Livre : on trouve aussi dans le troisiéme Livre *de Bello Civili*, un Fulvius Posthumus, qui étoit du parti de César. Cependant on lit dans tous les Manuscrits de ces Lettres *Postumius*, qui est un nom de famille, au-lieu que Posthumus est un surnom.

14. *Qu'il accepteroit la succession.*) Ce n'étoit pas une petite entreprise à l'âge de dix-huit ans, que d'oser se porter pour héritier d'un homme qui avoit été tué comme Tyran, & dont la mort étoit demeurée impunie, & de se mettre entre Antoine & les Conjurés, également suspect aux uns & aux autres.

15. *Que ce sera une grande matiére de contestations entre lui & Antoine.*] Cela ne manqua pas d'arriver. Antoine avoit détourné une grande partie des effets de César. Octavius les lui redemanda, & ce fut ce qui commença à les brouiller, *ῥιζόθεμιν magnam.* Il semble que ce soit un mot qu'Atticus avoit composé de ῥιζά & de θέμις, qui signifie ici procès, débat, contestation. Cette leçon est celle des Manuscrits, que les Commentateurs corrigent différemment ; mais ils conviennent tous du même sens, ce qui nous suffit.

16. *De ce qu'il a maintenant une complaisance outrée pour sa mére.*) Quintus Cicéron l'avoit répudiée depuis peu, comme on le verra dans les Lettres suivantes.

EPISTOLA XI.

CICERO ATTICO SAL.

Nudius tertius dedi ad te epistolam longiorem : nunc ad ea, quæ proxime. Velim mehercule, Asturæ Brutus. ἀκολασίαν[a] *istorum scribis, an censebas aliter? equidem etiam majora expecto. Cum equidem concionem lego, de tanto viro, de clarissimo civi, ferre non queo : etsi ista jam ad risum. Sed memento: sic alitur consuetudo perditarum concionum; ut nostri illi, non heroes, sed dii, futuri quidem in gloria sempiterna sint, sed non sine invidia, ne sine periculo quidem. Verum illis magna consolatio, conscientia maximi & clarissimi facti : nobis quæ, qui interfecto rege liberi non sumus? sed hæc fortuna viderit, quoniam ratio non gubernat.*

De Cicerone, quæ scribis, jucunda mihi sunt : velim, sint prospera. Quod vero curæ tibi est, ut ei suppeditetur ad usum & cultum copiose, per mihi gratum est; idque ut facias, te etiam rogo. De Buthrotiis & tu recte

a Intemperantiam.

LETTRE XI.

JE vous ai écrit avant-hier une Lettre assez longue, je vais répondre à présent à ce que vous m'avez mandé depuis. Je souhaiterois fort que Brutus vînt à Asture. Vous me parlez de l'insolence des partisans de César. Croyiez-vous que cela pût être autrement? Ce sera bien pis dans la suite. Lorsque je lis cette Harangue où en parlant de lui on dit, un si grand homme, un citoyen si illustre, je perds patience, quoiqu'après tout, cela devienne ridicule. Mais souvenez-vous de ce que je vous dis : un pareil stile dans ces pernicieuses Harangues fera un si mauvais effet, que nos amis, qui sont plutôt des Dieux que des Héros, jouiront à la vérité d'une gloire immortelle, mais qui ne laissera pas d'être noircie par l'envie, & qui ne les mettra pas même en sureté. Ce sera toujours une grande consolation pour eux, que le souvenir d'une action si illustre & si éclatante. Qui est-ce qui nous consolera, nous qui sommes délivrés du Tyran sans être libres? Mais abandonnons nous à la fortune, puisque la prudence ne nous sert point.

Ce que vous me mandez de mon fils me fait beaucoup de plaisir, je souhaite qu'il ne se démente point. Je vous suis très obligé de ce que vous lui faites fournir tout l'argent dont il a besoin pour vivre & paroître avec honneur, & je vous recommande de continuer. J'approuve fort ce que vous me dites touchant l'affaire de Buthrote : j'y pense toujours, & je me charge de la faire réussir, ce qui me paroit de jour

en

recte cogitas, & ego non dimitto istam curam. Suscipiam omnem etiam actionem; quam video quotidie faciliorem. De Cluviano, quoniam in re mea me ipsum diligentia vincis, res ad centena perducitur. Ruina rem non fecit deteriorem. Haud scio an jam fructuosiorem. Hic mecum Balbus, Hirtius, Pansa. Modo venit Octavius, & quidem in proximam villam Philippi, mihi totus deditus. Lentulus Spinter hodie apud me: cras mane vadit.

EPISTOLA XII.

CICERO ATTICO SAL.

O Mi Attice, vereor ne nobis Idus Mart. nihil dederint præter lætitiam, & odii pœnam ac doloris. Quæ mihi istinc afferuntur? quæ hic video? ὢ πράξεως καλῆς μὲν, ἀτελοῦς δὲ a. *Scis quam diligam Siculos, & quam illam clientelam honestam judicem. Multa illis Cæsar, neque me invito: etsi Latinitas erat non ferenda: verumtamen. Ecce autem Antonius, accepta grandi pecunia, fixit legem a Dictatore comitiis latam, qua Siculi cives Romani cujus rei, vivo illo, mentio nulla. Quid? Dejotari nostri caussa non similis? dignus ille quidem omni regno, sed non per Fulviam. Sexcenta*

a O factum præclarum quidem, sed imperfectum.

en jour plus aisé. Puisque vous êtes plus en peine de mes affaires que moi-même, je vous dirai que le bien de Cluvius ira à cent mille sesterces de rente. Les réparations qu'il a falu faire ne le diminueront point, je ne sai même si elles ne l'augmenteront pas. J'ai ici avec moi Balbus, Hirtius, & Pansa. Octavius vient d'arriver chez mon voisin Philippe; il paroit vouloir se laisser conduire par moi. Lentulus Spinther couche ici aujourd'hui, & part demain.

LETTRE XII.

JE crains bien, mon cher Atticus, que nous ne retirions des Ides de Mars, que le plaisir de nous être vengés d'un homme que nous avions tant de sujet de haïr. Tout ce que l'on me mande de Rome, & tout ce que je vois ici, me le fait craindre. La belle action, si elle n'étoit pas demeurée imparfaite! Vous savez combien j'aime les Siciliens, & que je me suis toujours fait un honneur d'être leur patron. César leur avoit accordé beaucoup de graces, & je n'en ai pas été fâché, quoique c'en fût trop que de leur donner le droit des Peuples du Latium [1] : passe encore pour cela, mais voici bien autre chose. Antoine gagné à force d'argent, fait paroître une Loi [2], qui donne à tous les Siciliens le droit de Bourgeoisie Romaine ; & il est dit dans cette Loi, que César l'a fait passer dans l'assemblée du Peuple, quoique de son vivant on n'en ait pas seulement entendu parler.

J'en

centa ſimilia. Verum illuc referor : tam claram, tamque teſtatam rem, tamque juſtam Buthrotiam non tenebimus aliqua ex parte? & eo quidem magis, quo iſte plura.

Nobiſcum hic perhonorifice, & amice Octavius : quem quidem ſui Cæſarem ſalutabant, Philippus non itaque ne nos quidem; quem nego poſſe bonum civem, ita multi circumſtant, qui quidem noſtris mortem minitantur. Negant hæc ferri poſſe. Quid cenſes, cum Romam puer venerit, ubi noſtri liberatores tuti eſſe non poſſunt? qui quidem ſemper erunt clari? conſcientia vero facti ſui etiam beati. Sed nos, niſi me fallit, jacebimus. Itaque exire haveo, ubi nec Pelopidarum, inquit. Haud amo vel hos deſignatos, qui etiam declamare me coegerunt; ut ne apud aquas quidem acquieſcere liceret. Sed hoc meæ nimiæ facilitatis. Nam id erat quondam quaſi neceſſe : nunc, quoquo modo ſe res habet, non eſt item.

Quam dudum nihil habeo quod ad te ſcribam, ſcribo tamen, non ut delectem his litteris,

J'en dis autant de notre ami Dejotarus : il ne ſauroit avoir trop de Royaumes, mais je voudrois bien qu'ils ne lui vinſſent pas par Fulvia 3. Il y a cent autres exemples ſemblables. Mais voici l'avantage que j'en tire pour l'affaire de Buthrote : elle eſt trop juſte, & le Decret de Céſar trop autentique, pour que nous n'obtenions pas du moins une partie de ce que nous demandons, ſur-tout puiſqu'Antoine en accorde tant à d'autres.

J'ai vu ici Octavius, de qui j'ai reçu beaucoup de marques d'honnêteté & d'amitié ; ſes gens l'appellent Céſar 4 ; mais comme Philippe l'appelle toujours Octavius 5, j'ai fait de même. Je ſoutiens qu'il ne peut pas être bon Citoyen, j'en juge par tous ceux qui l'environnent : ils menacent nos Conjurés, & diſent que ce qu'ils ont fait, ne doit pas demeurer impuni. Que ſera-ce lorſque ce jeune homme ſera à Rome, où nos Libérateurs n'ont pu demeurer en ſureté ? Ils ſe ſont acquis, il eſt vrai, une gloire immortelle, & ils ſeront heureux par le ſeul ſouvenir de cette grande action ; mais j'ai bien peur que nous n'en ſoyons pas mieux. Ainſi j'ai fort envie de m'éloigner, afin de n'avoir pas la douleur de voir tout ce que je prévois 6. Je hais juſqu'à ces Conſuls déſignés, qu'il a falu encore faire déclamer 7 ; de ſorte que je n'ai pu être en repos dans un endroit où tout le monde vient en chercher 8. Auſſi je ſuis trop facile. Avant la mort de Céſar il faloit bien avoir ces complaiſances ; mais à préſent, de quelque maniére que les choſes tournent, je pourrois fort bien m'en diſpenſer.

Depuis longtems je n'ai rien à vous écrire, & je vous écrit néanmoins. Ce n'eſt pas que de

pa-

pareilles Lettres puissent vous faire beaucoup de plaisir, mais c'est afin d'en avoir des vôtres. J'ai écrit celle-ci le vingt-deuxiéme d'Avril, étant à table chez Vestorius, qui n'est pas grand Dialecticien, mais qui entend fort l'Arithmétique 9.

---

cette adoption auroit été confirmée par le Peuple dans la forme ordinaire.

5. *Comme Philippe l'apelle toujours Octavius.*) Philippe avoit épousé sa mére en secondes nôces.

6. *Afin de n'avoir pas la douleur de voir tout ce que je prévois.*] UBI NEC PELOPIDARUM, supp. *facta nec famam audiam*, comme Cicéron le cite tout au long dans l'onziéme Lettre du quinziéme Livre, & dans quelques autres endroits. Il ajoute *inquit*, supp. *Poëta*. Il ne nomme nulle part le Poëte, mais il y a beaucoup d'apparence que ce vers est tiré de la Tragédie d'Attius intitulée *Atreus*; car Nonius en cite deux vers qui paroissent avoir rapport à celui-ci:

In voce dignatus.

7. *Je haïs jusqu'à ces Consuls désignés, qu'il a falu encore faire déclamer.*) Déclamer dans le stile des Rhéteurs Latins, c'étoit s'exercer sur des sujets feints. On prononçoit des discours préparés, ou quelquefois on parloit sur le champ & sans préparation. Depuis que César étoit devenu le maitre, Cicéron qui n'avoit plus de part au Gouvernement, n'avoit pas laissé de se conserver une assez grande considération; parce que les jeunes gens qui avoient le plus de crédit auprès de César, venoient souvent chez lui pour se former à l'Eloquence sous un si grand Maitre.

Fam. Epist. 24. lib. 7. & Epist. 16 & 18. lib. 9.

8. *Dans un endroit où tout le monde vient en chercher.*) A Bayes, où nous avons vu que Cicéron devoit aller, & où on n'alloit que pour se divertir; aussi Stace dit de cette Ville, *desides Bajæ*. V. l'onziéme Remarque sur la huitiéme Lettre de ce Livre.

9.

9. *Chez Vestorius, qui n'est pas grand Dialecticien, mais qui entend bien l'Arithmétique.*) J'ai déja dit que Vestorius étoit Banquier. Cicéron dit en plaisantant, que Vestorius ne laisse pas d'être Philosophe, puis-

EPISTOLA XIII.

CICERO ATTICO SAL.

Septimo denique die litteræ mihi redditæ sunt, quæ erant à te XIII *Kal. datæ: quibus quæris, atque etiam me ipsum nescire arbitraris, utrum magis tumulis prospectuque, an ambulatione* ἁλιτενεῖ a *delecter. Est mehercule, ut dicis, utriusque loci tanta amœnitas, ut dubitem, utra anteponenda sit:*

—— ἀλλ' οὐ δαιτὸς ἐπηράτου ἔργα μέμηλεν,
Ἀλλὰ λίην μέγα πῆμα διοτρεφὲς εἰσορόωντες
Δείδιμεν ἐν δοιῇ εἶ σαώσεμεν, ἢ ἀπολέσθαι b.

Quamvis enim tu magna, & mihi jucunda scripseris de D. Bruti adventu ad suas legiones, in quo spem maximam video: tamen, si est bellum civile futurum, quod certe erit, si Sextus in armis permanebit, quem permansurum esse certe scio, quid nobis faciendum est, ignoro. Neque

a Planâ & humili.

b Sed non est nobis curæ convivium, verum magnam cladem à Jove immissam intuentes, extimescimus; incertumque est salvine futuri, an interituri simus.

qu'il entend si bien l'Arithmétique, qui est une partie des Mathématiques, qui sont elles-mêmes partie de la Philosophie.

LETTRE XIII.

J'Ai enfin reçu votre Lettre du dix-neuf, sept jours après sa date. Vous me demandez lequel j'aime le mieux, ou la belle vue que l'on a ici sur les collines, ou la promenade de la plaine, & vous croyez que j'aurois de la peine à le dire. En vérité vous avez raison; elles ont toutes deux tant d'agrément, que je ne sai à laquelle on doit donner la préférence. Mais on n'est guéres sensible à tout cela dans une conjoncture aussi triste que celle où nous sommes [1] : on donne toute son attention au danger pressant où se trouve la République.

Je regarde, il est vrai, comme une nouvelle très avantageuse, ce que vous me mandez de l'arrivée de Decimus Brutus à son Armée [2], & j'espére beaucoup de lui. Mais enfin, si l'on en vient à une Guerre Civile, comme il y a tout lieu de le craindre, si Sextus Pompeius veut garder ses troupes, & certainement il le voudra, quel parti faudra t-il que je prenne? Il ne me sera pas libre à présent de demeurer neutre, comme j'aurois pu l'être pendant la guerre de César & de Pompée. Ce parti composé de tout ce qu'il y a de mauvais Citoyens, traitera comme

Neque enim jam licebit, quod Cæsaris bello licuit, neque huc, neque illuc. Quemcumque enim hæc pars perditorum lætatum morte Cæsaris putabit, (lætitiam autem apertissime tulimus omnes) hunc in hostium numero habebit: quæ res ad cædem maximam spectat. Restat, ut in castra Sexti, aut si forte Bruti, nos conferamus. Res odiosa & aliena nostris ætatibus, & incerto exitu belli: & nescio quo pacto tibi ego possum, mihi tu dicere:

Τέκνον ἐμὸν οὔτοι δέδοται πολεμήϊα ἔργα,
Ἀλλὰ σύγ' ἱμερόεντα μετέρχεο ἔργα λόγοιο a.

Sed hæc fors viderit, ea, quæ talibus in rebus plus quam ratio potest. Nos autem id videamus, quod in nobis ipsis esse debet, ut, quidquid acciderit, fortiter & sapienter feramus, & accidisse hominibus meminerimus; nosque cum multum litteræ, tum non minimum Idus quoque Mart. consolentur.

Suscipe nunc meam deliberationem, qua sollicitor: ita multa veniunt in mentem in utramque partem. Proficiscor, ut constitueram, legatus in Græciam. Cædis impendentis periculum nonnihil vitare videor, sed casurus in aliquam vituperationem, quod Reip. defuerim tam

a Fili mi, non tibi data sunt opera bellica, verum tu placida persequere munere eloquentiæ.

me ennemis tous ceux qui fe font réjouis de la mort de Céfar. Et qui eft-ce qui n'a pas fait paroître fa joie? Sur ce pié-là, qu'on va répandre de fang ! Il faudra donc aller joindre l'Armée de Sextus Pompeius, où, fi vous voulez, celle de Brutus. Mais, outre que l'événement de la guerre eft incertain, cela ne convient ni à notre humeur, ni à notre âge, & il me femble que nous pouvons, en quelque maniére, nous dire l'un à l'autre :

Ce n'eft point dans les champs de Mars
Que vous devez chercher la gloire 3;
L'éloquence loin des hazards
Fera vivre votre mémoire 4.

Mais laiffons gouverner tout cela à la fortune, qui dans de pareilles conjonctures a fouvent plus de pouvoir que la prudence. Ce qui dépend de nous, & à quoi nous devons nous attacher, c'eft à foutenir avec courage & en Philofophes tout ce qui pourra arriver. Souvenons-nous que ce font des malheurs auxquels l'homme eft expofé par fa condition : que nos études fervent à nous confoler, & fouvenons-nous des Ides de Mars.

Il faut à préfent que vous m'aidiez de vos confeils, pour me tirer de l'étrange embarras & de l'incertitude où je me trouve. Je fuis prêt à partir pour la Gréce en qualité de Lieutenant 5, comme je l'avois réfolu : par-là je pourrai me mettre à couvert contre les meurtres dont nous fommes menacés. Mais, d'un autre côté, n'aura-t-on pas quelque fujet de me blâmer, de ce que je manque à la République dans un tems fi fâcheux & fi difficile? En demeurant, je vois bien

tam gravi tempore. Sin autem manſero, fore me quidem video in diſcrimine; ſed accidere poſſe ſuſpicor, ut prodeſſe poſſim Reip. Jam illa conſilia privata ſunt, quod ſentio valde eſſe utile ad confirmationem Ciceronis, me illuc venire: nec alia cauſſa profectionis mihi ulla fuit, tum cum conſilium cepi legari ab Cæſare. Tota igitur hac de re, ut ſoles, ſi quid ad me pertinere putas, cogitabis.

Redeo nunc ad epiſtolam tuam. Scribis enim eſſe rumores, me ad lacum quod habeo venditurum: minuſculam vero villam utique Quinto traditurum, vel impenſo pretio, quo introducatur, ut tibi Q. filius dixerit, dotata Aquillia: ego vero de venditione nihil cogito, niſi quid, quod magis me delectet, invenero. Quintus autem de emendo nihil curat hoc tempore. Satis enim torquetur debitione dotis: in quâ mirificas Egnatio gratias agit. A ducenda autem uxore ſic abhorret, ut libero lectulo neget eſſe quidquam jucundius.

Sed hæc quoque hactenus. Redeo enim ad miſeram, ſeu nullam potius Remp. M. Antonius ad me ſcripſit de reſtitutione Sex. Clodii, quam honorifice, quod ad me attinet, ex ipſius litteris cognoſces; (miſi enim tibi exemplum) quam diſſolute, quam turpiter, quamque ita pernicioſe, ut nonnunquam Cæſar deſiderandus eſſe videatur, facile exiſtimabis. Quæ enim Cæſar numquam neque feciſſet, neque paſ-

ſus

bien que je m'expofe à quelque danger; mais auffi il pourroit arriver que je ferois utile à la République. J'ai des raifons particuliéres par rapport à mon fils : je conçois qu'il eft très important pour achever de le rendre habile, que j'aille à Athénes ; c'étoit pour cette feule raifon que j'avois penfé à me faire donner une Légation par Céfar. Penfez, je vous prie, à tout cela, avec cette attention que vous avez coutume de donner à ce qui me regarde.

Je reviens à votre Lettre. Vous me dites qu'il court un bruit que je veux vendre le bien que j'ai auprès du Lac Lucrinum ; que mon frere veut avoir à quelque prix que ce foit cette petite maifon de campagne, pour y mener Aquilia qu'il a envie d'époufer, à ce que dit notre neveu. Pour moi je ne penfe point à vendre, à moins que je ne trouve quelque chofe qui me convienne mieux ; & mon frere ne penfe point à préfent à acheter. Il eft affez embarraffé à payer la dot de votre fœur, & il a là-deffus toutes les obligations du monde à Egnatius. Pour fe marier, il en eft fi éloigné, qu'il ne trouve point d'état plus agréable que celui où il eft.

Mais en voilà affez fur ce fujet. Je reviens à la République, qui eft dans un état fi déplorable, ou plutôt qui ne fubfifte plus. Antoine m'a écrit fur le rappel de Sextus Clodius [6]. Il ne pouvoit le faire d'une maniére qui marquât plus de confidération pour moi, comme vous en jugerez par fa Lettre dont je vous envoie une copie : mais vous jugerez en même tems que ce qu'il entreprend eft fi hardi, fi indigne, & d'un fi pernicieux exemple, que cela me fait

ſus eſſet, ea nunc ex falſis ejus commentariis proferuntur. Ego autem Antonio facillimum me præbui. Etenim ille, quoniam ſemel induxit animum ſibi licere quod vellet, feciſſet nihilominus me invito. Itaque mearum quoque litterarum miſi tibi exemplum.

REMARQUES

SUR LA XIII. LETTRE.

1. M*Ais on n'eſt guéres ſenſible à tout cela dans une conjoncture auſſi triſte*, &c. A la lettre, *mais nous ne nous ſoucions guéres à préſent de faire bonne chére*, &c. C'eſt un endroit du dixiéme Livre de l'*Iliade*. Les Grecs ayant envoyé une députation à Achille pour tâcher de le racommoder avec Agamemnon, & pour l'engager à reprendre les armes & à s'oppoſer aux progrès que faiſoit Hector, Achille fit ſervir un grand repas aux Députés, & c'eſt là-deſſus qu'Ulyſſe lui dit, *dans le danger preſſant où nous ſommes, nous ne devons pas penſer à faire bonne chére.* Ces alluſions à Homére étoient très ordinaires chez les anciens, comme on le voit dans pluſieurs endroits de ces Lettres ; & cela avoit ſon agrément pour des gens qui ſavoient ordinairement ce Poëte par cœur : mais il m'a paru qu'en François il valoit mieux ſe contenter de prendre la penſée en l'accommodant au ſujet, que de traduire à la lettre.

2. *De l'arrivée de Decimus Brutus à ſon Armée.*) Il avoit le Gouvernement de la Gaule Ciſalpine ; & comme il étoit à portée de l'Italie, perſonne n'étoit plus en état de s'oppoſer aux deſſeins d'Antoine.

EPIS-

quelquefois regretter César. Ce qu'il n'auroit jamais fait, ce qu'il n'auroit pas même souffert, on le lui fait, par une fausseté, ordonner après sa mort. 7. J'ai donné à Antoine le consentement qu'il me demandoit, puisqu'il s'est persuadé que tout lui est permis; il auroit bien passé outre, quand même je n'y aurois pas consenti. Je vous envoie une copie de ma Lettre.

---

3. *Ce n'est point dans les champs de Mars*, &c.] Voici encore un endroit d'Homére que Cicéron accommode à son sujet en changeant un mot, λόγοιο au lieu de γάμοιο, *l'éloquence*, au-lieu de *l'amour*. Ce sont deux vers que Jupiter dit à Vénus, lorsqu'elle vint se plaindre à lui après avoir été blessée par Diomède : *Pourquoi vous mêlez-vous de la guerre, vous ne devez vous mêler que de l'amour?* Quoique γάμος signifie le mariage, on voit bien que dans ce vers d'Homére, il se prend en général pour l'amour, dont Vénus étoit la Déesse.

4. *L'éloquence loin des hazards, sera votre mémoire.*] Il y a une sorte de politesse à Cicéron de joindre ici son ami avec lui : & d'ailleurs, quoiqu'Atticus ne fût point Orateur, il avoit composé plusieurs Ouvrages qui lui donnoient rang parmi les meilleurs Ecrivains de son tems.

5. *En qualité de Lieutenant.*) Nous avons déja dit ailleurs ce que c'étoit que ces sortes de Légations. Voyez la vingt-troisiéme Remarque sur la dixiéme Lettre du prémier Livre.

6. *Sextus Clodius.*) Afranchi de Clodius, & le principal Ministre de toutes ses violences contre Cicéron.

7. *On le lui fait, par une fausseté, ordonner après sa mort.*] Voyez la seconde Remarque sur la dixiéme Lettre de ce Livre.

ANTONIUS CONSUL

S. D. M. CICERONI.

Occupationibus est factum meis, & subita tua profectione, ne tecum coram de hac re agerem. Quam ob caussam vereor, ne absentia mea levior sit apud te. Quod si bonitas tua responderit judicio meo, quod semper habui de te, gaudebo. A Cæsare petii, ut Sex. Clodium restitueret: impetravi. Erat mihi in animo etiam tum sic uti beneficio ejus, si tu concessisses. Quo magis laboro, ut tua voluntate id per me facere nunc liceat. Quod si duriorem te ejus miseræ, & afflictæ fortunæ præbes, non contendam ego adversus te. Quamquam videor debere tueri commentarium Cæsaris. Sed mehercule, si humaniter, & sapienter, & amabiliter in me cogitare vis, facilem profecto te præbebis: & voles P. Clodium, in optima spe puerum repositum, existimare, non te insectatum esse, cum potueris, amicos paternos.

Patere, obsecro te, pro Rep. videri gessisse simultatem cum patre ejus. Non contempseris hanc familiam. Honestius enim, & libentius depo-

LETTRE
D'ANTOINE A CICERON.

J'Ai été si occupé, & vous êtes parti si subitement, que je n'ai pu vous parler de l'affaire pour laquelle je vous écris. J'appréhende de ne pas reussir aussi-bien par Lettre : mais si vous me donnez dans cette occasion des marques de cette bonté naturelle que je vous ai toujours connue, cela me fera un sensible plaisir. J'avois demandé à César le rapel de Sextus Clodius, & il me l'avoit accordé. Dès-lors j'étois résolu de ne le faire revenir qu'après que j'aurois eu votre consentement, & je souhaite plus que jamais que vous vouliez bien me le donner. Que si le triste & le misérable état où est Sextus Clodius ne vous touche point, je ne passerai pas outre, quoiqu'il semble que je devrois faire exécuter tout ce qui se trouve dans les régistres de César. Mais en vérité, si vous consultez tout ce que l'honnêteté, la prudence & l'amitié demandent de vous à mon égard, vous vous laisserez fléchir, & vous serez bien-aise de faire voir à Publius Clodius [1], qui est un jeune homme de très grande espérance, que vous n'avez point voulu desservir les amis de son pére lorsque vous l'auriez pu.

Laissez voir, je vous prie, à tout le monde, que les seuls intérêts de la République vous avoient obligé à agir contre lui; ayez quelqu'égard pour cette famille. On a bien moins de

deponimus inimicitias Reip. nomine susceptas, quam contumaciæ. Me deinde sine ad hanc opinionem jam nunc dirigere puerum, & tenero animo ejus persuadere, non esse tradendas posteris inimicitias. Quamquam tuam fortunam, Cicero, ab omni periculo abesse certum habeo: tamen arbitror malle te quietam senectutem, & honorificam potius agere, quam sollicitam. Postremo meo jure te hoc beneficium rogo. Nihil enim non tua caussa feci. Quod si non impetro, per me Clodio daturus non sum: ut intelligas, quanti apud me auctoritas tua sit, atque eo te placabiliorem præbeas.

REMARQUES
SUR LA LETTRE D'ANTOINE A CICERON.

1. *PUblius Clodius.*) Le fils de celui qui avoit été tué par Milon. Antoine avoit épousé Fulvia sa mére.

EPIS-

peine à facrifier fon reffentiment, lorfque le feul zele pour la République l'avoit fait naître, que lorfqu'il vient d'une animofité perfonnelle. Enfin, mettez-moi en état de faire concevoir au jeune Clodius, dans un âge où les impreffions fe prennent facilement, que les inimitiés ne doivent point être héréditaires dans les familles. Quoique je fois perfuadé, mon cher Cicéron, que votre élévation vous met à couvert contre toutes fortes de dangers, cependant je crois que vous aimerez mieux jouir en repos pendant le refte de vos jours des honneurs que vous avez mérités, que d'avoir toujours à combattre même de foibles ennemis. D'ailleurs, il me femble que j'ai quelque droit de vous demander cette grace, car j'ai fait pour vous tout ce qui a été en mon pouvoir [2]. Que fi vous ne voulez point faire cette grace à Clodius, je ne la lui ferai point fans votre confentement, afin de vous marquer combien j'ai de confidération pour vous, & de vous toucher de compaffion pour lui.

---

2. *J'ai fait pour vous tout ce qui a été en mon pouvoir.*] Antoine reprocha depuis à Cicéron, qu'il lui avoit fauvé la vie lorfqu'il revint à Brindes après la bataille de Pharfale, fans avoir fait fa paix avec Céfar. *Philipp.* 2.

CICERO ANTONIO

Cos. S.

Quod mecum per litteras agis, unam ob caussam mallem coram egisse. Non enim solum ex oratione, sed etiam ex vultu, & oculis, & fronte (ut aiunt) meum erga te amorem perspicere potuisses. Nam cum te semper amavi, primum tuo studio, post etiam beneficio provocatus; tum his temporibus Resp. te mihi ita commendavit, ut cariorem habeam neminem. Litteræ vero tuæ, cum amantissime, tum honorificentissime scriptæ, sic me affecerunt, ut non dare tibi beneficium viderer, sed accipere à te, ita petente, ut inimicum meum necessarium tuum, me invito servare nolles, cum id nullo negotio facere posses.

Ego vero tibi istuc, mi Antoni, remitto; atque ita, ut me à te, cum his verbis scripseris, liberalissime atque honorificentissime tractatum existimem: idque cum totum, quoquo modo se res haberet, tibi dandum putarem, tum do etiam humanitati & naturæ meæ. Nihil enim umquam non modo acerbum in me fuit, sed ne paullo quidem tristius, aut severius,

LETTRE
DE CICERON A ANTOINE.

Ce qui m'auroit fait souhaiter que vous m'eussiez parlé de l'affaire pour laquelle vous m'écrivez, c'est que non seulement vous auriez reconnu par mes discours, vous auriez même vu sur mon visage & dans mes yeux, combien j'ai d'amitié pour vous. L'attachement que vous avez eu pour moi dès votre jeunesse [1], l'a fait naître ; les services que vous m'avez rendus depuis, l'ont entretenue ; mais ceux que vous venez de rendre à la République [2] l'ont si fort augmentée, que personne ne m'est plus cher que vous. J'ai été si fort touché des marques de considération & d'amitié dont votre Lettre est remplie, qu'il me semble que c'est plutôt me faire une grace que de m'en demander une, de ne vouloir point sans mon consentement rappeller un homme qui m'a été opposé, quoiqu'il soit votre créature, & que rien ne pût vous empêcher de le faire.

Je vous sacrifie donc mon ressentiment, mon cher Antoine ; & je reconnois qu'il n'y a rien de plus honorable & de plus obligeant pour moi, que la maniere dont vous m'en avez écrit. Ce que vous souhaitez, je le ferois à votre seule considération ; mais d'ailleurs mon caractére me porte naturellement à la douceur. Je n'ai jamais eu un esprit de vengeance, & je n'ai fait paroître de la chaleur & de la sévérité, qu'autant que les besoins de la République l'ont exigé. De

rius, quam necessitas Reip. postulavit. Accedit, ut ne in ipsum quidem Clodium meum insigne odium fuerit umquam : semperque ita statui, Non esse insectandos inimicorum amicos, præsertim humiliores, nec his præsidiis nosmetipsos esse spoliandos.

Nam de puero Clodio tuas partes esse arbitror, ut ejus animum, tenerum, quemadmodum scribis, his opinionibus imbuas, ut ne quas inimicitias residere in familiis nostris arbitretur. Contendi cum P. Clodio, cum ego publicam caussam, ille suam defenderet. Nostras concertationes Resp. dijudicavit. Si viveret, mihi cum illo nulla contentio jam maneret. Quare, quoniam hoc à me sic petis, ut, quæ tua potestas est, ea neges te me invito usurum; puero quoque hoc à me dabis, si tibi videbitur : non quo aut ætas nostra ab illius ætate quidquam debeat periculi suspicari, aut dignitas mea ullam contentionem extimescat : sed ut nosmetipsi inter nos conjunctiores simus, quam adhuc fuimus. Interpellantibus enim his inimicitiis, animus tuus magis patuit, quam domus. Sed hæc hactenus. Illud extremum : ego, quæ te velle, quæque ad te pertinere arbitrabor, semper sine ulla dubitatione summo studio faciam. Hoc velim tibi penitus persuadeas.

plus, je n'ai jamais fait éclater mon reſſentiment contre Sextus Clodius; car j'ai toujours cru que notre animoſité ne devoit point s'étendre juſqu'aux amis de nos ennemis 3, ſurtout lorſque ce ſont des gens obſcurs; & que nous nous devions à nous-mêmes ce ménagement, pour conſerver nos créatures.

Pour ce qui eſt du jeune Clodius, c'eſt à vous à lui donner les impreſſions que vous me marquez, & à lui faire concevoir qu'il ne doit plus y avoir d'inimitié entre nos familles. Lorſque j'ai agi contre ſon pére, je n'avois en vue que les intérêts de l'Etat, & il ne penſoit qu'aux ſiens. La République a décidé en ma faveur: s'il étoit encore en vie, je ne le regarderois plus comme mon ennemi. Ainſi, puiſque vous avez bien voulu avoir mon conſentement pour une choſe dont vous étiez entiérement le maitre, je veux bien auſſi avouer tout ce que vous jugerez à propos de dire au jeune Clodius 4. Ce n'eſt pas qu'à mon âge j'aye rien à craindre d'un enfant; ou que dans le rang où je ſuis, je doive redouter aucun ennemi. Mais c'eſt afin que nous puiſſions dorénavant être plus unis que nous ne l'avons été depuis quelque tems: car quoique vous ſuſſiez toujours de mes amis, ces querelles domeſtiques ne me laiſſoient pas la liberté d'aller chez vous. Mais en voilà aſſez là-deſſus. Je finis en vous aſſurant que je ſerai toujours prêt à exécuter avec zéle tout ce que vous ſouhaiterez, & tout ce qui pourra vous faire plaiſir.

REMARQUES SUR LA LETTRE DE CICERON A ANTOINE.

1. *L'Attachement que vous avez eu pour moi dès votre jeunesse.*] Antoine s'étoit attaché d'abord à Cicéron, à qui son pére l'avoit recommandé, afin qu'il se formât à l'éloquence dans une si bonne école. Et lorsqu'il revint de Syrie pour demander la Questure, il se déclara contre Clodius le grand ennemi de Cicéron; mais il se refroidit pour notre Auteur, depuis qu'il eût épousé Fulvia veuve du même Clodius.

Pro Milone Philipp. 2.

2. *Les services que vous venez de rendre à la République.*] En établissant la paix par une amnistie réciproque, & en proposant une Loi, qui portoit qu'on regarderoit comme ennemi de l'Etat, quiconque oseroit jamais proposer d'élire un Dictateur. Ce fut apparemment ce que Cicéron dit ici à Antoine, qui donna lieu depuis au dernier de produire cette Lettre, lorsque Cicéron se fut déclaré hautement contre lui, pour faire voir que mal-

EPISTOLA XIV.

CICERO ATTICO SAL.

ITerandum eadem ista mihi. Coronatus Quintus noster Parilibus? Parilibus? solusne? etsi addis Lamiam : quod demiror equidem : sed scire cupio, qui fuerunt alii : quamquam satis scio, nisi improbum neminem. Explanabis

gré toutes ses invectives, il ne regardoit pas, peu de tems auparavant, Antoine comme un mauvais Citoyen. En effet, il semble que Cicéron pousse ici la politesse fort près de la flaterie. Quoique la Lettre d'Antoine soit fort polie, il a bien plus de dignité & de bienséance. Les gens qui sont bons naturellement & un peu sensibles à la vanite, en font & en disent beaucoup plus qu'il ne faut, dès-que des personnes d'un certain rang, mais qui devroient d'ailleurs leur être suspects, leur font quelque avance.

Philipp. I. & 2.

3. *Que notre animosité ne devoit point s'étendre jusqu'aux amis de nos ennemis.*] En effet, qui auroit voulu s'attacher aux Grands, si dès-lors on avoit eu pour ennemis tous ceux qu'ils avoient pour concurrens? Cicéron avoit déja établi la même maxime dans l'*Oraison pro Cælio. Erat æqua lex, & nobis judices atque omnibus qui nostris familiaritatibus implicantur vehementer utilis, ut nostras inimicitias ipsi inter nos geramus, amicis nostrorum inimicorum temperemus.*

4. *Je veux bien aussi avouer tout ce que vous jugerez à propos de dire au jeune Clodius.*] AME signifie ici *de ma part*, ou *de mon consentement.* PUERO QUOQUE HOC ME DABIS; c'est comme s'il disoit, je veux bien que vous disiez au jeune Clodius, que je le fais aussi à sa considération, *hoc me illi dare.*

LETTRE XIV.

QUe dites-vous? répétez encore une fois [1]. Quoi! notre neveu a paru avec une couronne aux Jeux qu'on a célébrés à l'honneur de César [2]? A ces Jeux! & n'y a-t-il eu que lui? Vous me parlez aussi de Lamia, ce qui me surprend. Je voudrois bien savoir s'il y en a eu d'autres, mais je sai déja par avance que ce ne peut pas être de bons Citoyens; vous m'en rendrez

bis igitur hoc diligentius. Ego autem casu cum dedissem ad te litteras VI *Kalend. satis multis verbis, tribus fere horis post accepi tuas, & magni quidem ponderis. Itaque joca tua plena facetiarum, de hæresi Vestorina, & de Pherionum more Puteolano, risisse me satis, nihil est necesse scribere.* Πολιτικώτερα a *illa videamus.*

Ita Brutos Cassiumque defendis, quasi eos ego reprehendam : quos satis laudare non possum. Rerum ego vitia collegi, non hominum. Sublato enim tyranno, tyrannida manere video. Nam quæ ille facturus non fuit, ea fiunt, ut de Clodio : de quo mihi exploratum est, illum non modo non facturum, sed etiam ne passurum quidem fuisse. Sequetur Rufio Vestorianus, Victor numquam scriptus, ceteri ! quis non? cui servire ipsi non potuimus, ejus libellis paremus.

Nam Liberalibus quis potuit in Senatum non venire? fac id potuisse aliquo modo : num, etiam cum venissemus, libere potuimus sententiam dicere? nonne omni ratione veterani, qui armati aderant, cum præsidii nos nihil haberemus, defendendi fuerunt ! illam sessionem Capitolinam mihi non placuisse, tu testis es. Quid ergo? ista culpa Brutorum? minime illorum

a Quæ ad Rempub. magis pertineant.

rendrez donc compte en détail. Il s'eſt trouvé que je vous avois écrit le vingt-ſixiéme une aſſez longue Lettre, lorſque j'en ai reçu trois heures après une de vous très remplie. Il n'eſt pas néceſſaire que je vous diſe que vos plaiſanteries pleines de ſel, ſur la ſecte de Veſtorius [3], & ſur la coutume des Banquiers de Pouzzoles [4], m'ont fait fort rire. Sans nous y arrêter, parlons d'affaires plus ſérieuſes.

Vous juſtifiez les deux Brutus & Caſſius, comme ſi je les condamnois : je crois au contraire qu'on ne peut aſſez les louer ; j'ai voulu parler, non pas de leur faute, mais de notre malheur. Ils nous ont délivrés du Tyran, & la tyrannie ſubſiſte ; car ce que l'on fait à préſent, Céſar ne l'auroit pas fait, témoin le rapel de Clodius. Je ſuis très sûr que non ſeulement Céſar n'y auroit pas penſé, mais qu'il n'y auroit pas même conſenti. On rapellera de même Rufio Veſtorianus [5], Victor que Céſar n'a jamais écrit ſur ſes régiſtres, beaucoup d'autres, ou pour mieux dire tous ceux qu'il leur plaîra. Nous exécutons ſervilement tout ce qui ſe trouve dans les mémoires d'un homme à qui nous n'avons pu nous reſoudre d'obéir.

Quant à l'aſſemblée du dix-huit de Mars, qui pouvoit ſe diſpenſer d'aller au Sénat ? Mais je ſuppoſe que nous l'euſſions pu, quand une fois nous y avons été, avons-nous pu opiner librement ? N'a-t-il pas falu conſerver tous les droits des ſoldats vétérans qui nous environnoient, & qui étoient armés pendant que nous étions ſans défenſe ? Vous ſavez bien vous-même que je n'aprouvai point que les Conjurés demeuraſſent enfermés dans le Capitole. Eſt-ce donc la faute des Brutus ? non ; mais c'eſt la faute de ceux qui ſont

lorum quidem, sed aliorum Brutorum, qui se cautos ac sapientes putant: quibus satis fuit lætari; non nullis etiam gratulari; nullis permanere. Sed præterita omittamus: istos omni cura præsidioque tueamur; &, quemadmodum tu præcipis, contenti Idibus Mart. simus: quæ quidem nostris amicis, divinis viris, aditum ad cœlum dederunt, libertatem populo Romano non dederunt. Recordare tua. Nonne meministi clamare te omnia periisse, si ille funere elatus esset? sapienter id quidem. Itaque ex eo quæ manarint, vides.

Quæ scribis Kalendis Juniis Antonium de provinciis relaturum, ut & ipse Gallias habeat, & utrisque dies prorogetur: licebitne decerni libere? si licuerit; libertatem esse recuperatam lætabor: si non licuerit; quid mihi attulerit ista domini mutatio præter lætitiam, quam oculis cepi justo interitu tyranni? Rapinas scribis ad Opis fieri: quas nos quoque tum videbamus. Næ nos & liberati ab egregiis viris, nec liberi sumus. Ita laus illorum est, culpa nostra. Et hortaris me, ut historias scribam? ut colligam tanta eorum scelera, a quibus etiam nunc obsidemur? poterone eos ipsos non laudare, qui te obsignatorem adhibuerunt? nec mehercule me raudusculum movet: sed homines benivolos, qualescumque sunt, grave est insequi contumelia.

Sed

font véritablement ce que ce nom fignifie [6], & qui fe croient fort habiles & fort prudens. Ils fe font contentés de fe réjouir, quelques-uns ont aplaudi aux Conjurés, mais aucun d'eux n'eft demeuré pour les foutenir. Ne penfons plus au paffé, faifons tous nos efforts pour défendre nos Libérateurs; &, comme vous me le recommandez, confolons nous en penfant aux Ides de Mars, qui à la vérité ont acquis une gloire immortelle à nos amis & en ont fait des héros, mais qui n'ont point rendu au Peuple Romain fa liberté. Souvenez vous de vos prédictions; vous difiez tout haut que tout étoit perdu fi l'on faifoit des funerailles à Céfar; vous aviez grande raifon, & vous voyez quelles en ont été les fuites.

Vous me mandez qu'Antoine doit propofer le prémier de Juin dans le Sénat l'affaire des Gouvernemens de Province, & qu'il demandera celui des deux Gaules pour un plus grand nombre d'années que celui qui eft fixé par fes Loix [7]. Pourra-t-on opiner librement? Si on le peut, je me réjouirai de ce que la liberté nous aura été rendue. Mais fi on ne le peut pas, qu'aurai je gagné à changer de maitre? rien autre chofe que le plaifir que j'ai eu de voir mourir le Tyran comme il le méritoit. Vous me dites qu'on pille tout l'argent qui étoit dans le Temple d'Ops [8], je m'y étois bien attendu. Nous avons eu d'illuftres Libérateurs, & nous ne fommes pas libres; l'honneur eft tout pour eux, & la faute eft toute de notre côté. Et, avec cela, vous m'exhortez à écrire l'hiftoire de ces tems malheureux. Voulez-vous que j'inftruife la poftérité de tous les attentats de ceux qui nous tiennent comme affiégés? Pourrai-je ne pas dire du bien de

Sed de omnibus meis consiliis ut scribis, existimo exploratius nos ad Kalendas Junias statuere posse : ad quas adero, & omni ope, atque opera enitar, adjuvante me scilicet auctoritate tua, & gratia, & summa æquitate caussæ, ut de Buthrotiis S. C. quale scribis, fiat. Quod me cogitare jubes, cogitabo equidem : etsi tibi dederam superiore epistola cogitandum. Tu autem, quasi jam recuperata Repub. vicinis tuis Massiliensibus sua reddis. Hæc armis, quæ, quam firma habeamus; ignoro; restitui fortasse possunt, auctoritate non possunt.

REMARQUES

SUR LA XIV. LETTRE.

1. *QUe dites-vous ? répétez encore une fois.*] ITERA DUM EADEM ISTA MIHI. C'est un endroit d'une Tragédie de Pacuvius, que Cicéron emploie encore en quelques autres endroits, & qui étoit passé comme en proverbe.

Academ. 4. & Tuscul. 2.

2. *Notre neveu a paru avec une couronne aux Jeux qu'on a célébrés à l'honneur de César.*] PARILIBUS. Nous avons dit ailleurs ce que c'étoit que cette Fête. Les Historiens nous

de ceux qui vous ont fait figner leur teftament 9 ? Ce n'eft pas l'intérêt qui me touche, mais il eft fâcheux d'être obligé de dire du mal de ceux qui nous veulent du bien, quels qu'ils puiffent être.

Je crois, comme vous, que pour me déterminer plus furement fur le parti que je dois prendre, il faut attendre le prémier de Juin. Je ne manquerai point d'aller au Sénat, & je ferai mon poffible pour vous faire avoir un Decret tel que vous le fouhaitez. La grande confidération que vous vous êtes acquife, & la bonté de la caufe de ceux de Buthrote, foutiendront fort mon crédit. Je penferai à l'affaire à laquelle vous me confeillez de penfer encore 10, quoique je vous euffe prié dans ma derniére Lettre d'y penfer pour moi. Vous rendez à vos voifins de Marfeille 11 tout ce que Céfar leur a ôté, comme fi la République avoit repris tous fes droits. Pour les rétablir l'autorité ne fuffit pas, il faut avoir des troupes, & quelles troupes avons-nous ?

---

nous aprennent que le jeune Octavius donna des jeux au Peuple pendant cette Fête †, & l'on voit dans la dix-neuviéme Lettre de ce Livre, que le neveu de Cicéron avoit porté une couronne à l'honneur de Céfar. D'ailleurs, indépendamment des jeux célébrés à l'honneur de Céfar, ceux qui célébroient la Fête des *Parilia*, portoient des couronnes.

† *Dio Lib.* 45.

3. *La fecte de Veftorius.*] Cicéron avoit dit à Atticus dans la douziéme Lettre de ce Livre, que Veftorius n'étoit pas grand Philofophe, mais qu'il étoit grand Arithméticien, c'eft-à-dire qu'il favoit bien faire valoir fon argent; car, comme nous l'avons dit, Veftorius

ſtorius étoit Banquier. C'eſt là-deſſus qu'Atticus, à l'imitation des ſectes des Philoſophes, en fait une nouvelle de Banquiers, & de tous ceux qui faiſoient valoir leur argent à intérêt, dont il dit que Veſtorius eſt le chef.

4. *Et ſur la coutume des Banquiers de Pouzzoles.*) Dans le texte, *de Pherionum more Puteolano.* Il n'y a point dans les Lettres d'endroits plus difficiles à entendre que les plaiſanteries, parce qu'elles roulent ſouvent ſur des choſes qui ne ſont connues que de celui à qui on écrit; & comme ces endroits ſont obſcurs, il eſt auſſi ordinaire que le texte en ſoit corrompu, car les Copiſtes ſont ſujets à ſe tromper lorſqu'ils n'entendent pas ce qu'ils écrivent. Cet endroit, comme quelques autres de ces Lettres, eſt de cette eſpéce. Les Commentateurs, au-lieu de donner dans des conjectures abſurdes, auroient mieux fait d'avouer avec Grævius, qu'on n'a point la véritable leçon de ce paſſage, & qu'on en ignore le ſens. On entrevoit bien par ce qui precéde, que Cicéron veut parler des Banquiers & de ceux qui faiſoient valoir leur argent ſur la place. Mais pourquoi les apelle-t-il *Pheriones*? C'eſt ce qu'on ne ſait point, comme on ne ſait pas non plus pourquoi il les apelle dans une autre Lettre *Nicaſiones Epiſt.* 5. *Lib.* 12; & on n'entreprendra point de l'expliquer, à moins d'aimer mieux dire des impertinences, que d'avouer qu'on n'entend point une plaiſanterie, qui dans le tems même que cette Lettre a été écrite, ne pouvoit peut-être être entendue que par Cicéron & Atticus, comme il arrive encore tous les jours dans les Lettres que des amis s'écrivent, de faire alluſion à des choſes qui ſe ſont dites & paſſées entr'eux, & dont perſonne ne peut avoir la clé. Grævius conjecture avec aſſez de vraiſemblance, qu'Atticus en diſant *more Puteolano*, a fait un jeu de mots ſur ce que Veſtorius étoit de Pouzzoles, & ſur *Puteal*, qui étoit un endroit de Rome où les Banquiers & ceux qui prêtoient à intérêt tenoient leurs comptoirs. Au-lieu de *Pherionum*, Grævius croit qu'on pourroit lire *Veſtorianorum*, ce qui feroit un ſens très clair; mais il y a trop loin de *Pherionum* à *Veſtorianorum.*

5. *Rufio Veſtorianus.*) Cicéron l'appelle *Veſtorianum*,

à

à cause des différends qu'il avoit eus avec Vestorius. *Voyez la 5. Remarque sur la 2. lettre du 5. Livre.*

6. *Qui sont véritablement ce que ce nom signifie.*) Brutus signifie une bête, un homme pesant & grossier. Cicéron a déja fait une pareille allusion à ce nom, à la fin de la prémiére Lettre du sixiéme Livre.

7. *Et qu'il demandera le Gouvernement des deux Gaules pour un plus grand nombre d'années que celui qui est fixé par les Loix.*) César, qui avoit connu par sa propre expérience combien il étoit dangereux que ceux qui gardoient longtems le même Gouvernement ne devinssent trop puissans, avoit fait depuis qu'il étoit Dictateur, une Loi qui portoit que les Prétoriens ne pourroient demeurer qu'une année dans leurs Gouvernemens, & les Consulaires deux ans au plus *. Antoine vouloit changer le Gouvernement de Macédoine qui lui étoit échu, avec celui des Gaules; mais comme Decimus Brutus étoit Gouverneur de la Gaule Cisalpine, ceux de son parti empêcherent que le Sénat n'accordât à Antoine ce qu'il demanda. Il se le fit donner par le Peuple, & ce fut ce qui donna lieu depuis à la prémiére guerre contre Antoine, qui voulut se rendre maitre par force de ce Gouvernement, & qui assiégea Decimus Brutus dans Modéne.

* *Philipp.* 3. & 8. *Dio Lib.* 43.

8. *Qu'on pille tout l'argent qui étoit dans le Temple d'Ops.*) César y avoit ramassé jusqu'à sept cens millions de sesterces, ce qui faisoit près de soixante & dix millions de notre monnoie, qu'il avoit réservés pour la guerre des Parthes. Antoine distribuoit cet argent à ses amis & à ses créatures, sous prétexte que César avoit ordonné ces gratifications, comme on le verra dans la dix-huitiéme Lettre de ce Livre. Ops est la même Déesse que Rhéa femme de Saturne; & les Anciens adoroient sous ce nom la Terre, à cause de sa fécondité.

9. *Pourrai-je ne pas dire du bien de ceux qui vous ont fait signer leur testament?*) Voyez la prémiére Remarque sur la troisiéme Lettre de ce Livre.

10. *Je penserai à l'affaire à laquelle vous me conseillez de penser encore.*) C'est-à-dire, si je dois aller en Gréce dans

dans la conjonĉture préſente. *Voyez la ſeiziéme lettre de ce Livre.*

11, *Vos voiſins de Marſeille.*) Apparemment que les Députés de cette Ville logeoient auprès d'Atticus. Céſar leur avoit ôté tous leurs priviléges, & le petit pays qui dépendoit d'eux; parce qu'ils avoient voulu



EPISTOLA XV.

CICERO ATTICO SAL.

Epiſtola brevis, quæ poſtea à te ſcripta eſt, ſane mihi fuit jucunda, de Bruti ad Antonium, & de ejuſdem ad te litteris, poſſe videntur eſſe meliora, quam adhuc fuerunt. Sed nobis ubi ſimus, & quo jam nunc nos conferamus, providendum eſt. O mirificum Dolabellam meum! jam enim dico meum; antea, crede mihi, ſubdubitabam. Magnam ἀναθεώρησιν a *res habet : de ſaxo; in crucem; columnam tollere; locum illum ſternendum locare. Quid quæris? heroica : ſuſtuliſſe mihi videtur ſimulationem deſiderii, adhuc quæ ſerpebat in dies, & inveterata, verebar ne periculoſa noſtris tyrannoĉtonis eſſet. Nunc prorſus aſſentior tuis litteris, ſperoque meliora : quamquam iſtos ferre non poſſum : qui, dum ſe pacem velle ſimulant, aĉta nefaria defendunt. Sed non poſſunt omnia ſimul. Incipit res*

a Animadverſionem.

demeurer neutres pendant la Guerre Civile, & qu'ils avoient ſoutenu un ſiége contre lui. Cicéron dit que pour les rétablir dans tous leurs droits, il faloit une Armée, parce que Lepidus & Plancus qui commandoient dans ces quartiers-là, étoient dévoués au parti de Céſar.



LETTRE XV.

CEtte petite Lettre que vous m'avez écrite la derniére, m'a fait un vrai plaiſir. Ce que vous me dites de la Lettre de Brutus à Antoine, & de celle que Brutus vous a écrite, me fait eſpérer que les affaires vont prendre un meilleur train. Il eſt tems que je voie ſi je dois demeurer ici, ou aller en Gréce. La belle action que celle de mon cher Dolabella [1] ! Je dis à préſent mon cher Dolabella, auparavant je vous aſſure que je n'oſois preſque le dire. Cette action ſera d'un grand exemple : faire précipiter les uns [2], faire mettre en croix les autres, ôter cette colonne & n'en laiſſer aucun veſtige [3]; pour moi, je ne vois rien de plus héroïque. Il a fait finir par là ce regret que le Peuple paroiſſoit avoir de la mort de Céſar [4], qui gagnoit de plus en plus, & qui feroit enfin devenu fatal à nos illuſtres Meurtriers. Je ſuis à préſent de votre avis, & je commence à avoir de meilleures eſpérances; quoique je ne puiſſe ſouffrir ces gens, qui ſous prétexte d'entretenir la paix [5], font exécuter les choſes les plus criantes; mais tout ne peut pas venir à la fois. Les affaires tournent mieux que je ne l'avois eſpéré, & je ne partirai que lorſque vous croirez qu'on ne pourra pas me blâmer.

res melius ire, quam putaram. Nec vero discedam, nisi cum tu me id honeste putabis facere posse.

Bruto certe meo nullo loco deero : idque, etiam si mihi cum illo nihil fuisset, facerem propter ejus singularem incredibilemque virtutem. Piliæ nostræ villam totam, quæque in villa sunt, trado, in Pompeianum ipse proficiscens Kal. Maiis. Quam velim Bruto persuadeas, ut Asturæ sit.

REMARQUES
SUR LA XV. LETTRE.

1. *La belle action que celle de mon cher Dolabella !*) Il avoit fait abattre une colonne, qui étoit comme une espéce de Mausolée que les Affranchis & les Esclaves de César avoient élevée tumultuairement au milieu de la place, où ils alloient lui rendre des honneurs divins.

2. *Faire précipiter les uns.*) C'étoit le supplice des criminels d'État, qu'on jettoit du haut en bas du Rocher Tarpéïen.

EPISTOLA XVI.
CICERO ATTICO SAL.

V. *Non. conscendens ab hortis Cluvianis in phaselum epicopum has dedi litteras, cum Piliæ nostræ villam ad Lucrinum, villicosque, pro-*

Brutus peut compter entiérement sur moi : quand je n'aurois jamais eu de liaison avec lui, sa vertu si rare & si distinguée me mettroit dans ses intérêts. Je laisse notre chere Pilia maitresse à ma maison de Cumes, & je m'en vais le prémier de Mai à Pompéii. Je voudrois bien que vous pussiez persuader à Brutus de se trouver à Asture.

---

3. *N'en laisser aucun vestige.*) A la lettre, faire paver la place où étoit cette colonne, afin qu'on ne reconnût plus l'endroit où elle étoit.

4. *Il a fait finir par-là ce regret que le Peuple paroissoit avoir de la mort de César.*) C'est que non-seulement les bons Citoyens, mais le menu-peuple même aplaudit fort à Dolabella, & fit voir par-là qu'il ne regrettoit pas si fort César qu'il l'avoit témoigné d'abord, lorsqu'Antoine prononça son Oraison funébre.

5. *Sous prétexte d'entretenir la paix.*) Dont la prémiére condition avoit été, que tout ce que César avoit fait, subsisteroit.

LETTRE XVI.

J'Ai écrit cette Lettre avant que de partir de la maison de campagne que j'ai eue de Cluvius, & où je me suis embarqué [1] après avoir mis Pilia en possession de ma maison de Cumes [2], où mes gens lui fourniront tout ce qu'il lui fau-

procuratores tradidissem. Ipse autem eo die in Pæti nostri tyrotarichum imminebam; perpaucis diebus in Pompeianum : post in hæc Puteolana, & Cumana regna renavigaro. O loca ceteroqui valde expetenda, interpellantium autem multitudine pæne fugienda!

Sed ad rem ut veniam, ô Dolabellæ nostri magnam ἀριστείαν a *! quanta est* ἀναθεώρησις b *! equidem laudare eum & hortari non desisto. Recte tu omnibus epistolis significas, quid de re, quid de viro sentias. Mihi quidem videtur Brutus noster jam vel coronam auream per forum ferre posse. Quis enim audeat violare, proposita cruce, aut saxo? præsertim tantis plausibus, tanta approbatione infimorum? Nunc, mi Attice, me fac ut expedias. Cupio, cum Bruto nostro affatim satisfecerim, excurrere in Græciam. Magni interest Ciceronis, vel mea potius, vel mehercule utriusque, me intervenire discenti. Nam epistola Leonidæ, quam ad me misisti, quid habet, quæso, in quo magnopere lætemur? numquam ille mihi satis laudari videbitur, cum ita laudabitur; quomodo nunc est. Non fidentis hoc testimonium, sed potius timentis. Herodi autem mandaram, ut mihi* κατὰ μίτον c *scriberet à quo adhuc nulla littera est. Vereor, ne nihil habuerit, quod mihi, cum cognossem, jucundum putaret fore. Quod ad Xeno-*

a Rem gestam. b Animadversio.
c Per filum, singillatim.

dra 3. Je vais aujourd'hui ſouper frugalement chez notre cher Pætus 4; j'irai de-là à Pompéii, où je ſerai fort peu de jours; & enſuite je reviendrai dans le beau pays de Pouzzoles & de Cumes 5. Que je me plairois dans cet agréable ſéjour, ſi les importuns ne m'obligeoient preſque à déſerter! 6.

Mais pour parler d'affaires plus ſérieuſes, que j'admire le courage de mon cher Dolabella! que cela ſera d'un grand exemple! Pour moi je ne ceſſe de le louer, & de l'exhorter à ne ſe pas démentir. Je ſuis bien-aiſe que vous me marquiez dans toutes vos Lettres, ce que vous penſez de cette action & de celui qui l'a faite. Je crois qu'à préſent Brutus pourroit paroître au milieu de Rome avec une couronne d'or 7. Qui eſt-ce qui oſeroit l'inſulter, depuis que ceux qui ſe déclarent pour Céſar ſont punis du dernier ſupplice, & que la plus vile populace a ſi bien témoigné par ſes applaudiſſemens, qu'elle aprouvoit cette exécution? Il faut à préſent, mon cher Atticus, que vous me mettiez en état de partir pour la Gréce 8, où j'ai envie d'aller dès-que j'aurai fait tout ce que Brutus ſouhaitera. Il eſt fort important pour mon fils, ou plutôt pour moi, ou ſi vous voulez pour tous deux, que je voie par moi-même comment vont ſes études. Car cette Lettre de Léonidas, que vous m'avez envoyée, que contient-elle qui puiſſe me faire tant de plaiſir? Je ne trouverai jamais que ce ſoit dire aſſez de bien de mon fils, que d'en parler comme il en parle. *Pour le préſent*, dit-il; cela ſignifie qu'on ne répond pas de l'avenir. J'avois prié Hérode de me rendre compte en détail du progrès que feroit mon fils, & il ne m'a point encore écrit; je crains qu'il n'ait

M 2 eu

Xenonem scripsisti, valde mihi gratum est. Nihil enim deesse Ciceroni, cum ad officium, tum ad existimationem meam pertinet.

Flammam Flaminium audio Romæ esse. Ad eum scripsi, me tibi mandasse per litteras, ut de Montani negotio cum eo loquerere: & velim cures epistolam, quam ad eum misi, reddendam; & ipse, quod commodo tuo fiat, cum eo colloquare. Puto, si quid in homine pudoris est, præstaturum eum ne pro se quodam modo dependatur. De Attico pergratum mihi fecisti, quod curasti, ut ante scirem recte esse, quam non belle fuisse.

REMARQUES

SUR LA XVI. LETTRE.

1. *Je me suis embarqué.*) CONSCENDENS IN PHASELUM EPICOPUM. J'ai expliqué sur la neuviéme Lettre du cinquiéme Livre, ce que c'étoit que cette espéce de bâtiment : mais comme nous n'avons point de mot en François qui y réponde, j'ai cru ne le devoir pas mettre dans la traduction.

2. *Ma maison de Cumes.*) Il y a dans le texte, ma maison auprès du Lac Lucrinum : on voit dans la Lettre suivante que c'étoit celle de Cumes.

3. *Où mes gens lui fourniront tout ce qu'il lui faudra.*) Il y a dans le texte, *villicosque & procuratores*, car je lis ainsi après Grævius & Pignorius. *Villicus* étoit différent de *Procurator*. *Villicus* étoit celui qui avoit soin du labour, & *Procurator* celui qui avoit l'intendance de la terre. Comme les Romains avoient un grand nombre d'Esclaves, ils faisoient ordinairement valoir leurs terres. *Villicosque & procuratores tradidissem*, ne peut signifier ici autre chose, sinon que Cicéron leur avoit ordonné

eu rien à me mander qui pût me faire plaisir. Je vous suis très-obligé de ce que vous avez écrit à Xénon 9; il est de mon devoir & de mon honneur que mon fils ne manque de rien.

J'apprens que Flamma Flaminius est à Rome, je lui écris que vous lui parlerez de l'affaire de Montanus [10]; je vous prie de lui faire rendre ma Lettre, & de lui parler à votre commodité. Je crois que si cet homme a quelque pudeur, il donnera des assurances pour le payement de cette dette, & qu'il ne voudra pas qu'on paye pour lui [11]. Je vous sai fort bon gré de m'avoir fait savoir que votre fille est guérie, avant que j'eusse su qu'elle avoit été incommodée.

---

donné de recevoir les ordres de Pilia, & de lui fournir toutes les choses dont elle auroit besoin; & c'est dans le même sens qu'il dit à la fin de la dix-neuviéme Lettre de ce Livre, *cui quidem ego totam villam cellamque tradidi.*

4. *Je vais aujourd'hui souper frugalement chez notre ami Pætus.*) TYROTARICHUM. V. la prémiére Remarque sur la huitiéme Lettre du quatriéme Livre. *V. Epist. 16. 17. & 20. Lib. 9. Famil.*

5. *Dans le beau pays de Pouzzoles & de Cumes.*) IN HÆC PUTEOLANA ET CUMANA REGNA. Virgile a dit dans le même sens, *post aliquot mea regna videns, mirabor aristas :* & Horace pour marquer le plaisir qu'il avoit à la campagne, *vivo & regno*, &c.

6. *Si les importuns ne m'obligeoient presque à déserter.*) C'est qu'il y avoit beaucoup de maisons de campagne aux environs de Pouzzoles & de Cumes.

7. *Je crois qu'à présent Brutus pourroit paroître au milieu de Rome avec une couronne d'or.*) Ciceron veut dire que Brutus pour avoir délivré Rome de la tyrannie, méritoit de porter une couronne d'or, comme ceux à qui on accordoit l'honneur du Triomphe.

8. *Que vous me mettiez en état de partir pour la Gréce.*) ME FAC UT EXPEDIAS, c'eſt-à-dire que vous expédyez mes affaires, & que vous me faſſiez toucher l'argent qui m'eſt dû. Cicéron dans la dix-huitiéme Lettre de ce Livre, en parlant du payement d'une dette, ſe ſert du même mot, *ad iſta expedienda*; & dans la dix-ſeptiéme & la vingtiéme Lettre du Livre ſuivant, il dit qu'il ne partira point qu'il n'ait réglé ſes affaires.

EPISTOLA XVII.

CICERO ATTICO SAL.

IN Pompeianum veni v Nonas Mai. Cum pridie, ut antea ad te ſcripſi, Piliam in Cumano collocaviſſem. Ibi mihi cenanti litteræ tuæ ſunt redditæ, quas dederas Demetrio liberto prid. Kal in quibus multa ſapienter, ſed tamen talia, quemadmodum tute ſcribebas, ut omne conſilium in fortuna poſitum videretur. Itaque his de rebus ex tempore, & coram. De Buthrotio negôtio, utinam quidem Antonium conveniam: multum profectò proficiam. Sed non arbitrantur eum à Capua declinaturum. Quo quidem, metuo, ne magno Reip. malo venerit. Quod idem L. Cæſari videbatur, quem pridie Neapoli affectum graviter videram. Quamobrem iſta nobis ad Kal. Jun. tractanda & perficienda ſunt. Sed hactenus.

Q. filius ad patrem acerbiſſimas litteras miſit: quæ ſunt ei redditæ, cum veniſſemus in Pompeianum: quarum tamen erat caput, Aquil-

9. *De ce que vous avez écrit à Xénon.*) De donner de l'argent à son fils. *V. Epist. 1. Lib.* 16.

10. *De l'affaire de Montanus.*) V. Epist. 52. Lib. 12.

11. *Et qu'il ne voudra pas que l'on paye pour lui.*) NE PRO SE QUODAM MODO DEPENDATUR. J'avoue que je ne sai pas ce que signifie ce *quodam modo.* Montanus avoit servi de caution à Flaminius ; ainsi, s'il payoit, c'étoit véritablement payer pour lui.

LETTRE XVII.

J'Arrivai à Pompéii le troisiéme de Mai, après avoir établi Pilia à Cumes, comme je vous l'ai déja mandé. J'étois à table lorsque Démétrius m'a apporté votre Lettre du trente du mois passé. Vous me donnez des conseils très sages, mais vous avez raison de conclure qu'on ne peut se déterminer que sur ce que la fortune décidera ; ainsi nous délibérerons ensemble, à mesure qu'il arrivera quelque chose de nouveau. Je compte fort que je mettrois en bon train l'affaire de Buthrote, si je pouvois voir ici Antoine ; mais on ne croit pas qu'il se détourne du chemin de Capoue. J'ai bien peur que ce voyage ne soit funeste à la République [1] ; Lucius César, que je laissai hier à Naples fort incommodé, l'appréhende aussi-bien que moi. Ainsi il faudra remettre jusqu'au prémier de Juin à parler de votre affaire de Buthrote, & tâcher de la terminer. Parlons d'autre chose.

Mon frere a reçu, comme nous arrivions à Pompéii, une Lettre de son fils pleine d'aigreur. Il commence par dire qu'il ne s'accommodera jamais d'Aquilia pour sa belle-mére ;

Aquilliam novercam non esse laturum. Sed hoc tolerabile fortasse, illud vero? se ab Cæsare habuisse omnia, nil à patre, reliqua sperare ab Antonio. O perditum hominem! sed μελήσει a. *Ad Brutum nostrum, ad Cassium, ad Dolabellam epistolas scripsi. Earum exempla tibi misi, non ut deliberarem reddendæne essent (plane enim judico esse reddendas) sed quod non dubito, quin tu idem existimaturus sis.*

Ciceroni meo, mi Attice, suppeditabis quantum videbitur, meque hoc tibi onus imponere patiere. Quæ adhuc fecisti, mihi sunt gratissima. Librum meum illum ἀνέκδοτον a *nondum, ut volui, perpolivi. Ista vero, quæ tu contexi vis, aliud quoddam separatum volumen exspectant. Ego autem (credas mihi velim) minore periculo existimo contra illas nefarias parteis, vivo tyranno, dici potuisse, quam mortuo: ille enim, nescio quo pacto, ferebat me quidem mirabiliter. Nunc, quacumque nos commovimus, ad Cæsaris non modo acta, verum etiam cogitata revocamur. De Montano, quoniam Flamma venit, videbis. Puto rem meliore loco esse debere.*

a Curæ erit.
b Non edendum.

mais cela n'est rien par rapport à ce qu'il ajoute, qu'il a obtenu de César tout ce qu'il a voulu, au-lieu qu'il n'a jamais rien eu de son pére, & qu'il espére le reste d'Antoine. Quel malheureux! mais tant pis pour lui. J'ai écrit à Brutus, à Cassius, & à Dolabella. Je vous envoie une copie de mes Lettres, non pas pour examiner s'il faut les rendre, car je n'ai aucun doute là-dessus, mais parce que je suis sûr que vous en serez content.

Je vous prie, mon cher Atticus, de faire tenir à mon fils tout l'argent que vous jugerez à propos : permettez-moi de vous charger de ce soin : je vous suis très obligé de celui que vous avez pris jusqu'à présent. Je n'ai pas encore assez travaillé mes *Anecdotes* [2]; ce que vous voudriez que j'y ajoutasse, demande un volume en particulier ; mais croyez-moi, je suis très persuadé qu'il y auroit eu moins de danger à parler contre ces pestes de la République pendant la vie du Tyran, que depuis sa mort. J'étois assez heureux, je ne sai par quel endroit, pour qu'il souffrît avec une patience merveilleuse tout ce qui venoit de moi [3]. A présent, de quelque côté que nous nous tournions, on nous donne pour loi non seulement ce que César a fait, mais ce qu'il avoit envie de faire [4]. Puisque Flamma est arrivé, vous travaillerez, je vous prie, à l'affaire de Montanus; je la crois à présent en meilleur état.

REMARQUES
SUR LA XVII. LETTRE.

1. *J'Ai bien peur que ce voyage ne soit funeste à la République.*) Antoine étoit allé à Capoue pour tâcher de mettre dans ses intérêts les soldats vétérans, à qui César avoit donné des terres dans ces quartiers-là.

2. *Mes Anecdotes.*) V. la Remarque sur la sixiéme Lettre de ce Livre. Dion dit que Cicéron remit cet Ecrit cacheté entre les mains de son fils, & qu'il lui défendit de le lire & de le montrer à personne avant sa mort. Mais ce que dit Dion ne s'accorde pas avec ce que Cicéron dit ici; car il paroit que ces *Anecdotes* n'étoient pas encore achevées lorsque le fils de Cicéron partit pour la Gréce, & il ne le revit jamais depuis. *Dio. Lib. 39.*

3. *Pour qu'il souffrît avec une patience merveilleuse toute*

CICERO DOLABELLÆ
Cos. Suo S.

ETsi contentus eram, mi Dolabella, tua gloria, satisque ex ea magnam lætitiam voluptatemque capiebam; tamen non possum non confiteri, cumulari me maximo gaudio, quod vulgo hominum opinio socium me adscribat tuis laudibus. Neminem conveni, (convenio autem quotidie plurimos: sunt enim permulti optimi viri, qui valitudinis caussa in his locis conveniunt; præterea ex municipiis frequentes necessarii

ce qui venoit de moi.) Cicéron se donnoit souvent la liberté de dire des bons-mots qui intéressoient César ; témoin tous ceux qu'il dit sur ce Consul que César nomma le dernier jour de l'année, & qui ne fut en charge que pendant quelques heures ; & aussi celui qu'il dit sur ce que César avoit fait donner à Servilie le bien d'un Banni à très grand marché. Le marché est encore meilleur que vous ne pensez, dit Cicéron, *nam tertia deducta est*, ce qui signifie dans le sens naturel, *on lui a remis le tiers du prix* ; & dans le sens que Cicéron avoit en vue, *Servilia a fait avoir à César les faveurs de* TERTIA sa fille. On mettoit même sur le compte de Cicéron plusieurs bons-mots qui n'étoient pas de lui, & qu'on rapportoit à César qui faisoit un recueil de bons mots, où je ne doute point qu'il ne mit ceux qui rouloient sur lui, lorsqu'ils étoient véritablement bons, comme Cicéron le fait assez entendre dans la seiziéme Lettre du neuviéme Livre des *Familiéres*.

4. *On nous donne pour loi non seulement ce que César a fait ; mais ce qu'il avoit envie de faire.*) V. la seconde Rémarque sur la dixiéme Lettre de ce Livre.

LETTRE

DE CICERON A DOLABELLA.

QUoique l'intérêt que je prens à ce qui vous regarde, mon cher Dolabella, suffise pour me faire voir avec une joie infinie la gloire que vous venez d'acquérir, il faut néanmoins avouer, que je suis charmé de ce que la voix publique me donne quelque part au mérite de vos grandes actions. Tous ceux que je vois ici (& j'y vois beaucoup de monde ; car outre qu'il y vient un grand nombre d'honnêtes gens prendre les eaux, il y vient aussi tous les jours des villes

ſarii mei) qui omnes, cum te ſummis laudibus ad cœlum extulerunt, mihi continuo maximas gratias agunt. Negant enim ſe dubitare, quin tu meis præceptis, & conſiliis obtemperans, præſtantiſſimum te civem, & ſingularem Conſulem præbeas. Quibus ego quamquam veriſſime poſſum reſpondere, quæ facias, tuo judicio, & tua ſponte facere, nec cujuſquam egere conſilio: tamen neque plane aſſentior, ne imminuam tuam laudem, ſi omnis à meis conſiliis profecta videatur; neque valde nego. Sum enim avidior etiam, quam ſatis eſt, gloriæ. Et tamen non alienum eſt dignitate tua, quod ipſi Agamemnoni, regum regi, fuit honeſtum, habere aliquem in conſiliis capiendis Neſtorem. Mihi vero glorioſum, te juvenem Conſulem florere laudibus, quaſi alumnum diſciplinæ meæ.

L. quidem Cæſar, cum ad eum ægrotum Neapolim veniſſem, quamquam erat oppreſſus totius corporis doloribus, tamen ante quam me plane ſalutavit, ô mi Cicero, inquit, gratulor tibi, cum tantum vales apud Dolabellam; quantum ſi ego apud ſororis filium valerem, jam ſalvi eſſe poſſemus. Dolabellæ vero tuo & gratulor, & gratias ago; quem quidem, poſt te Conſulem, ſolum poſſum vere Conſulem dicere. Dein multa de facto, ac de

voisines plusieurs de mes amis) tous ceux dis-je que je vois, après vous avoir donné toutes les louanges que vous méritez, me font ensuite de grands remercimens. Ils se persuadent tous que c'est en suivant mes conseils, & en profitant de mes instructions, que vous faites voir en vous un si bon Citoyen, & un Consul si digne de cette grande place. Je ne dirois que ce qui est très-véritable, si je leur répondois que tout ce que vous faites, vous le faites de vous-même, & que vous n'avez besoin pour cela de personne. Je prens néanmoins un milieu ; je ne conviens pas tout-à-fait de ce qu'ils me disent, ce feroit vous faire une trop grande injustice que de laisser attribuer à mes conseils tout ce que vous vous êtes acquis d'honneur ; mais je ne nie pas absolument que je n'y aye quelque part ; car, comme vous savez, mon foible c'est la gloire. Au reste, il me semble que vous pouvez, comme Agamemnon ce Roi des Rois [1], vous faire honneur d'avoir pour Conseiller un Nestor ; & il est bien glorieux pour moi qu'un Consul, qui dans un âge si peu avancé se rend si recommandable, passe pour mon éléve.

Lorsque je vis à Naples L. César que je trouvai malade tout accablé qu'il étoit de douleurs par tout le corps, ô mon cher Cicéron, me dit-il même avant les premiers complimens, que je vous trouve heureux d'avoir tant de pouvoir sur l'esprit de Dolabella ! si j'en avois autant sur celui de mon neveu [2], nous n'aurions plus rien à craindre. Je félicite notre cher Dolabella, & je le remercie en mon particulier : nous pouvons dire qu'il est le seul qui, depuis vous, ait été véritablement Consul. Il me parla ensuite en détail de l'action, & de la maniére dont elle s'étoit

re gesta. Tum nihil magnificentius nihil præclarius actum umquam, nihil Reipub. salutarius: atque hæc una vox omnium est. A te autem peto, uti me hanc quasi falsam hereditatem alienæ gloriæ sinas cernere, meque aliqua ex parte in societatem tuarum laudum venire patiare.

Quamquam, mi Dolabella, (hæc enim jocatus sum) libentius omneis meas, si modo sunt aliquæ meæ laudes, ad te transfuderim, quam aliquam partem exhauserim ex tuis. Nam cum te semper tantum dilexerim, quantum tu intelligere potuisti; tum his tuis factis sic incensus sum, ut nihil umquam in amore fuerit ardentius. Nihil est enim, mihi crede, virtute formosius, nihil pulchrius, nihil amabilius. Semper amavi, ut scis, M. Brutum, propter ejus summum ingenium, suavissimos mores, singularem probitatem atque constantiam: tamen Idibus Mart. tantum accessit ad amorem, ut mirarer locum fuisse augendi in eo, quod mihi jampridem cumulatum etiam videbatur. Quis erat, qui putaret ad eum amorem, quem erga te habebam, posse aliquid accedere? tantum accessit, ut mihi nunc denique amare videar, antea dilexisse.

Quare quid est, quod ego te horter, ut dignitati & gloriæ servias? proponam tibi claros viros, quod facere solent, qui hortantur? neminem habeo clariorem, quam te ipsum. Te imitere

s'étoit paſſée; & conclut qu'il ne s'étoit jamais rien fait de plus beau, de plus grand, & de plus utile pour la République; il n'y a point deux voix là-deſſus. Je vous prie donc de vouloir bien ſouffrir que j'aye quelque part aux louanges qu'on vous donne, & que je jouiſſe, comme ſous un faux titre 3, d'une gloire qui vous appartient toute entiére.

Mais, pour parler ſérieuſement, j'aimerois mieux, mon cher Dolabella, ſi j'ai jamais acquis quelque gloire, la faire paſſer toute entiére en vous, que de vous ôter la moindre partie de celle qui vous eſt due. Vous ſavez combien j'ai toujours eu d'amitié pour vous; mais ce que vous venez de faire l'a ſi fort augmentée, qu'elle ne peut être ni plus vive ni plus ardente. C'eſt qu'il n'eſt rien de plus beau, de plus aimable, & de plus charmant que la Vertu. J'ai toujours aimé, comme vous ſavez, M. Brutus, à cauſe de l'élevation de ſon eſprit, de la douceur de ſes mœurs, & de cette grande probité qui ne s'eſt jamais démentie; cependant depuis les Ides de Mars cette amitié eſt ſi fort augmentée, que j'ai été ſurpris moi-même qu'un ſentiment qui ſembloit ne pouvoir aller plus loin, ſe ſoit trouvé capable d'un ſi grand accroiſſement. Qui auroit cru que l'amitié que j'avois pour vous, pût devenir plus grande? elle eſt ſi fort accrue, qu'il me ſemble que ce n'étoit auparavant qu'une ſimple affection, & que c'eſt à préſent une parfaite amitié 4.

Qu'eſt-il donc néceſſaire que je vous exhorte à vous faire un mérite & une gloire ſolide? Faut-il, comme l'on fait ordinairement, que je vous propoſe pour modéles des hommes illuſtres? Je n'en ai point de plus illuſtres à vous propoſer

que

imitere oportet, tecum ipse certes. Ne licet quidem tibi jam, tantis rebus gestis, non tui similem esse. Quod cum ita sit, hortatio non est necessaria; gratulatione magis utendum est. Contigit enim tibi, quod haud scio an nemini, ut summa severitas animadversionis non modo non invidiosa, sed etiam popularis esset, & cum bonis omnibus, tum infimo cuique gratissima. Hoc si tibi fortuna quadam contigisset, gratularer felicitati tuæ: sed contigit magnitudine cum animi, tum etiam ingenii, atque consilii. Legi enim concionem tuam. Nihil illa sapientius. Ita pedetentim tum accessus à te ad caussam facti; tum recessus, ut res ipsa maturitatem tibi animadvertendi omnium concessu daret.

Liberasti igitur & urbem periculo, & civitatem metu: neque solum ad tempus utilitatem attulisti, sed etiam ad exemplum. Quo facto, intelligere debes in te positam esse Remp. tibique non modo tuendos, sed etiam ornandos illos viros, à quibus initium libertatis profectum est. Sed his de rebus coram plura propediem, ut spero. Tu, quoniam Rempub. nosque conservas, fac ut diligentissime te ipsum, mi Dolabella, custodias.

que vous-même, vous n'avez qu'à vous imiter, & vous surpasser. Il ne vous est même plus libre, après une action d'un si grand éclat, de n'être pas semblable à vous-même. Il ne faut donc point vous exhorter, il faut plutôt se réjouir avec vous; car il vous est arrivé ce qui peut-être n'est jamais arrivé à personne, qu'une extrême sévérité vous a rendu agréable au Peuple, bien-loin de le prévenir contre vous; & que vous avez eu l'aprobation non seulement des honnêtes gens, mais même de la plus vile populace. Si cela vous étoit arrivé par quelque sorte de hazard, je vous féliciterois de votre bonheur; mais on ne peut attribuer ce succès qu'à votre courage, à votre esprit, & à votre prudence. J'ai lu votre harangue au Peuple. Vous entrez si bien en matiére, & en exposant le fait, vous avancez pas à pas avec tant d'adresse, que vous amenez insensiblement tout le monde à approuver la sévérité dont vous avez usé.

Par-là vous avez délivré Rome d'un grand danger, vous avez rassuré tous les Citoyens; & ce n'est pas seulement un avantage passager, c'est un grand exemple pour l'avenir. Concevez donc que vous êtes maintenant le soutien de la République, & que vous devez non seulement défendre, mais encore traiter avec distinction ceux à qui nous devons les prémiers commencemens de notre liberté. Mais j'espére de vous voir au prémier jour, & je vous en dirai alors davantage. En attendant, mon cher Dolabella, comme nous vous devons la conservation de la République & la nôtre, nous vous prions de vous bien conserver.

REMARQUES
SUR LA LETTRE DE CICERON
A DOLABELLA.

1. *Agamemnon ce Roi des Rois.*) Tout le monde fait qu'on l'apelloit ainsi, parce qu'il y en avoit plusieurs dans l'Armée des Grecs dont il étoit Général; & par la même raison ceux qui étoient jaloux de Pompée pendant la Guerre Civile, l'appelloient Agamemnon, parce que les Consuls, & tout ce qu'il y avoit de plus grand dans la République, servoient sous lui.

2. *Je vous trouve heureux d'avoir tant de crédit sur l'esprit de Dolabella, si j'en avois autant sur celui de mon neveu.*) Il parut bien dans la suite qu'il n'en avoit pas beaucoup; car Antoine le sacrifia à Auguste, qui le fit mettre sur la liste des proscrits, & consentit en revanche qu'on y mit Cicéron. Mais Julia, sœur de Lucius César & mére d'Antoine, retira son frére chez elle & le sauva.

EPISTOLA XVIII.
CICERO ATTICO SAL.

SÆpius me jam agitas, quod rem gestam Dolabellæ nimis in cœlum videar efferre. Ego autem, quamquam sane probo factum, tamen ut tanto opere laudarem, adductus sum tuis unis, & alteris litteris. Sed totum se à te abalienavit Dolabella : ea de caussa, qua me

3. *Comme sous un faux titre.* J'ai tâché de rendre par-là *falsam hereditatem*, i, e, *hereditatem falso nomine.*

4. *Il me semble que ce n'étoit auparavant qu'une simple affection, & que c'est à présent une parfaite amitié.*) UT MIHI NUNC DENIQUE AMARE VIDEAR, ANTEA DILEXISSE. Nous n'avons point de mots en François qui puissent marquer bien précisément la différence que Cicéron met entre *amare* & *diligere.* Il les confond même très souvent, & peut-être n'aurions-nous jamais su qu'*amare* dit plus que *diligere*, s'il ne les avoit distingués en deux ou trois endroits. Cela nous donne lieu de remarquer qu'il n'y a point de mots parfaitement synonymes, & s'il y en a plusieurs qui nous paroissent tels, sur-tout dans les Langues mortes, c'est que nous n'en connoissons pas toute la force, ou que nous n'avons pas assez observé la différente étendue de leur signification. Qui n'auroit pas cru, par exemple, que *fidens* & *confidens* étoient synonymes, si par hazard Cicéron ne nous eût appris que *fidens* se prenoit en bonne part, & *confidens* en mauvaise part, quoique *confidere* se prenne en bonne part? *Qui fortis est idem est fidens, quoniam confidens mala consuetudine loquendi in vitio ponitur, ductum verbum à confidendo quod laudis est. Tuscul.* 3. V. la quatriéme Remarque sur la troisiéme Lettre du Livre suivant.

LETTRE XVIII.

VOus me reprochez toujours que j'exalte trop l'action de Dolabella. Il est vrai que je l'aprouve fort; cependant c'est ce que vous m'en avez écrit dans deux Lettres consécutives, qui m'a déterminé à la louer autant que je le fais: mais Dolabella s'est mis fort mal dans votre esprit, par la même raison qui m'a fort brouillé avec lui. N'a-t-il point de honte? Il me doit de l'argent depuis le prémier de Janvier, & il ne

m'a

me quoque sibi inimicissimum reddidit. O hominem pudentem! Kal. Jan. debuit; adhuc non solvit, præsertim cum se maximo ære alieno Faberii manu liberarit, & opem ab eo petierit. Licet enim jocari, ne me valde conturbatum putes. Atque ego ad eum IIX *Idus litteras dederam bene mane: eodem autem die tuas litteras vesperi acceperam in Pompeiano, sane celeriter, tertio abs te die. Sed, ut ad te eo ipso die scripseram, satis aculeatas ad Dolabellam litteras dedi: quæ si nihil profecerint, puto fore, ut me præsentem non sustineat. Albianum te confecisse arbitror. De Patulciano nomine, quod mihi suppeditatus es, gratissimum, & simile tuorum omnium. Sed ego Erotem ad ista expedienda factum mihi videbar reliquisse: cujus non sine magna culpa vacillarunt. Sed cum ipso videro. De Montano, ut sæpe ad te scripsi, erit tibi tota res curæ.*

Servius proficiscens, quod desperanter tecum locutus est, minime miror; neque ei quidquam in desperatione concedo. Brutus noster, singularis vir, si in Senatum non est Kal. Juniis venturus, quid facturus sit in foro, nescio. Sed hoc ipse melius. Ego ex his, quæ parari video, non multum Idibus Martiis profectum judico. Itaque de Græcia quotidie magis & magis cogito. Nec enim Bruto meo, exilium, ut scribis ipse, meditanti, video quid prodesse possim.

Leo-

m'a point encore payé, lui qui a demandé si à propos du secours à Faberius, dont la main lui a fourni tant d'argent pour ses dettes [1]; car il est bon de plaisanter, pour vous faire voir que je ne suis pas trop inquiet. Je lui ai écrit le huit de grand matin. Le même jour au soir, je reçus votre Lettre à Pompéii le troisiéme jour après sa date, c'est faire une grande diligence [2]. Mais, comme je vous l'avois déja mandé ce jour-là même, j'ai écrit à Dolabella une Lettre assez vive: si elle ne produit aucun effet, je crois qu'il ne pourra pas soutenir ma présence. Je compte que vous avez fini avec Albius. Je vous suis très-obligé de m'avoir aidé à payer Patulcius, & je reconnois à cela votre honnêteté ordinaire. Je croyois qu'il suffisoit que je laissasse à Rome Eros qui a un grand usage de ces sortes d'affaires, & il y a bien de sa faute que celle-ci ait pensé manquer, mais je verrai ce qu'il aura à dire. Je vous recommande fort l'affaire de Montanus, comme j'ai déja fait plusieurs fois.

Je ne suis point surpris que Servius, en partant de Rome, vous ait témoigné qu'il désespéroit de la République; je n'en espére pas plus que lui. Si Brutus, que nous ne saurions d'ailleurs trop louer, ne vient pas au Sénat le premier de Juin, autant vaudroit-il qu'il ne parût point en public, mais il fait mieux que moi ce qu'il a à faire. De la maniére dont les choses tournent, il paroit que les Ides de Mars ne nous ont pas fort avancé; ainsi je me détermine tous les jours de plus en plus à passer en Gréce. Je ne vois pas à quoi je pourrois être bon ici à Brutus; puisque, comme vous me le dites, il pense à se bannir lui-même.

Je

Leonidæ me litteræ non satis delectarunt. De Herode tibi assentior. Saufeii legisse vellem. Ego ex Pompeiano VI *Idus Mai. cogitabam.*

REMARQUES
SUR LA XVIII. LETTRE.

1. *LUi qui a demandé si à propos du secours à Faberius, dont la main lui a fourni tant d'argent pour payer ses dettes.*) Faberius avoit été Secrétaire de César, & Antoine se servoit de lui pour faire écrire sur les Régistres de ce Dictateur tout ce qu'il vouloit. Il y fit mettre, entr'autres, une gratification considérable pour Dolabella, qu'il lui fit toucher afin de le mettre dans ses intérêts. Cet argent se prenoit dans le Temple d'Ops; où César avoit laissé près de soixante & dix millions, comme nous l'avons déja dit; & c'est là-dessus que roule la plaisanterie du texte où il y

EPISTOLA XIX.
CICERO ATTICO SAL.

NOn. Mai. cum essem in Pompeiano, accepi binas à te litteras, alteras sexto die, alteras quarto. Ad superiores igitur prius. Quam mihi jucundum, oportune tibi Barnæum litteras reddidisse. Tu vero cum Cassio, ut cetera. Quam commode autem, quod id ipsum quod me mones, quatriduo ante ad eum scripseram,

Je n'ai pas été tout-à-fait content de la Lettre de Léonidas, je suis de votre avis sur Hérode. Je voudrois bien voir la Lettre de Saufeius 3. Je compte de partir de Pompéii le dix de Mai.

---

a un double sens : *opem*, qui signifie dans le sens naturel *du secours*, signifie ici dans le sens de Cicéron, *de l'argent qui étoit dans le Temple d'Ops*.

V. la huitiéme Remarque sur la quatorziéme lettre de ce Livre.

2. *Je reçus votre Lettre à Pompéii le troisiéme jour après sa date, c'est faire une grande diligence.*) Pompéii étoit par-delà Naples, & les Esclaves dont on se servoit alors pour porter les Lettres, alloient à pié : mais ils en avoient qui étoient des espéces de coureurs, qu'on apelloit *celeripedes*.

3. *Je voudrois bien voir la Lettre de Saufeius.*] Il étoit alors à Athénes : apparemment que dans la Lettre qu'il avoit écrite à Atticus, il lui parloit du fils de Cicéron.

V. la seiziéme lettre de ce Livre.

LETTRE XIX.

J'Ai reçu le septiéme de Mai à Pompéii deux de vos Lettres, l'une six jours, & l'autre quatre jours depuis sa date. Je vais commencer par répondre à la prémiére. Je suis ravi que Barneus vous ait rendu ma Lettre si à propos. Vous avez fort bien parlé à Cassius, ce qui vous est ordinaire. Heureusement quatre jours avant que j'eusse reçu votre Lettre, j'avois écris à Cassius, comme vous le souhaitiez, & je vous avois envoyé une copie de ma Lettre. Mais dans le tems que j'étois tout consterné de ce que Dolabella ne

ram, exemplumque mearum litterarum ad te miſeram. Sed cum Dolabellæ ἀπισίᾳ a (*ſic enim tu ad me ſcripſeras*) *magna deſperatione affectus eſſem; ecce tibi & Bruti, & tuæ litteræ. Ille exilium meditari. Nos autem alium portum propiorem huic ætati videbamus: in quem mallem equidem pervehi florente Bruto noſtro, conſtitutaque Rep. ſed nunc quidem, ut ſcribis, non utrum vis. Aſſentiris enim mihi noſtram ætatem à caſtris, præſertim civilibus, abhorrere.*

Antonius ad me tantum de Clodio reſcripſit, meam lenitatem & clementiam & ſibi eſſe gratam, & mihi voluptati magnæ fore. Sed Panſa furere videtur de Clodio, itemque de Dejotaro; & loquitur ſevere, ſi velis credere. Illud tamen non belle, ut mihi quidem videtur, quod factum Dolabellæ vehementer improbat. De coronatis, cum ſororis tuæ filius à patre accuſatus eſſet, reſcripſit ſe coronam habuiſſe honoris Cæſaris cauſſa; poſuiſſe luctus gratia: poſtremo, ſe libenter vituperationem ſubire, quod amaret etiam mortuum Cæſarem. Ad Dolabellam, quemadmodum tibi dicis placere, ſcripſi diligenter. Ego etiam ad Siccam; tibi hoc oneris non impono. Nolo te illum iratum habere. Servii orationem cognoſco: in qua plus timoris video, quam conſilii. Sed quoniam perterriti omnes ſumus, aſſentio Servio. Publilius tecum

a Solutionis defectu.

ne me payoit point [1], j'ai reçu votre Lettre & celle de Brutus, qui me mande qu'il pense à se bannir lui-même [2]. Pour moi, il faut que je cherche un autre port, dont mon âge m'aproche [3]. J'aurois bien voulu, avant que d'y entrer, voir les affaires de Brutus & celles de la République en meilleur état : mais, comme vous me le dites, je n'ai point deux partis à prendre; car vous pensez comme moi, qu'à l'âge où je suis, & sur-tout pendant une Guerre Civile, il ne me convient plus de prendre les armes.

Antoine m'a seulement répondu au sujet de Clodius, qu'il me fait très bon gré de ce que je veux bien suivre des sentimens de douceur & de modération, & que je m'en trouverai fort bien. Pour Pansa, il crie fort haut sur Clodius & sur Dejotarus, & parle d'un ton sévére propre à tromper ceux qui voudroient s'y laisser prendre [4] : mais, ce qui me paroit une très mauvaise marque, c'est qu'il condamne fort ce qu'a fait Dolabella. Mon frere ayant fait des reproches à notre neveu sur ce qu'il a porté une couronne aux *Parilia*, il lui dit dans sa réponse, qu'il a porté une couronne à l'honneur de César, & qu'il l'a quittée pour marquer sa douleur; qu'au reste il étoit ravi qu'on lui reprochât qu'il aimoit César, même après sa mort. J'ai écrit à Dolabella une Lettre très forte, comme vous me le conseillez; j'ai écrit aussi à Sicca. Je ne vous charge point de cette affaire, de peur que Dolabella ne vous en sache mauvais gré. Je trouve dans le discours de Servius, plus de peur que de prudence [5]; mais la peur est devenue si générale, que je suis de son avis. Publilius a chi-

tecum tricatus est. Huc enim Cærellia missa ab istis est legata ad me; cui facile persuasi, mihi id, quod rogaret, ne licere quidem, non modo non lubere. Antonium si videro, accurate agam de Buthroto.

Venio ad recentiores litteras : quamquam de Servio jam rescripsi, me facere magnam πρᾶξιν a *Dolabellæ. Mihi mehercule ita videtur, non potuisset major tali re talique tempore. Sed tamen, quidquid ei tribuo, tribuo ex tuis litteris. Tibi vero assentior, majorem* πρᾶξιν b *ejus fore, si mihi, quod debüit, dissolverit. Brutus, velim, sit Asturæ. Quod autem laudas me, quod nihil ante de profectione constituam, quam ista quo evasura sint videro, muto sententiam. Neque quidquam tamen ante quam te videro. Atticam meam gratias mihi agere de matre gaudeo : cui quidem ego totam villam, cellamque tradidi; eamque cogitabam* v *Idus videre. Tu Atticæ salutem dices, nos Piliam diligenter tuebimur.*

a Factum. b Factum.

REMARQUES

SUR LA XIX. LETTRE.

1. *DAns le tems que j'étois tout consterné de ce que Dolabella ne me payoit point.*] Cicéron dit cela en plaisantant; car on voit dans cette Lettre même &

cané avec vous : ils m'ont député Cerellia [6], mais je lui ai fait aifément concevoir que je ne pouvois pas faire ce qu'elle me demandoit [7], & que d'ailleurs je ne le voulois pas. Si je vois Antoine, je lui recommanderai fort l'affaire de Buthrote.

Je viens à votre derniére Lettre ; je vous ai déja répondu au fujet de ce que vous a dit Servius, que je trouve l'action de Dolabella fort belle : je fuis toujours du même avis, il me paroit qu'il ne pouvoit, dans une pareille conjoncture, rien faire qui lui fît plus d'honneur. Cependant, fi je l'éléve fi haut, c'eft fur ce que vous m'en avez écrit vous-même ; je fuis néanmoins de votre avis : cette action fera beaucoup plus belle, lorfqu'il m'aura payé ce qu'il me doit. Je fouhaite que Brutus vienne à Afture. Vous approuvez fort que je ne détermine rien fur mon voyage, jufqu'à ce que j'aye vu comment les affaires tourneront : je change d'avis, ce fera plutôt jufqu'à ce que je vous aye vu. Je fuis fort content des remercimens que notre chére Attica me fait au fujet de fa mére ; je l'ai laiffée maitreffe de ma maifon de campagne, & de toutes mes provifions [8] ; je compte de la voir l'onziéme de ce mois. Faites mes complimens à Attica, j'aurai bien foin de Pilia.

& dans la fuivante, que cela l'inquiétoit fort médiocrement.

Ἀτισία eft un mot dont Atticus s'étoit fervi dans fa Lettre, & c'eft pour cela que Cicéron dit, *fic enim fcribis*, parce qu'Atticus avoit fait ce mot. On trouve bien dans Hefichius ἀτιτὴς, *qui non eft folvendo*, mais on ne trouve nulle part ἀτισία.

2. *Qu'il penfe à fe bannir lui-même.*) C'eft-à-dire, à fortir

sortir de l'Italie, où le parti de César étoit le plus fort à cause des soldats vétérans. Cicéron a traité de même de fuite & d'exil le parti que prit Pompée d'abandonner l'Italie à César, comme on l'a vu dans le septiéme & le huitiéme Livre.

3. *Il faut que je cherche un autre port, dont mon âge m'approche.*) Ce port c'est la mort. Cicéron fait dire à Caton dans le *Traité de la Vieillesse*, qu'il regarde la mort comme un port où l'on arrive après une longue navigation. Gronovius veut que par ce port on entende le repos & la retraite; mais cela ne s'accorde pas avec ce que Cicéron dit ici & dans plusieurs autres Lettres, qu'il ne lui seroit pas libre de demeurer neutre, comme il avoit pu l'être pendant la guerre de César & de Pompée. *V. Epist. 13. h. Lib.*

4. *Et parle d'un ton sévére, propre à tromper ceux qui voudroient s'y laisser prendre.*) On verra dans les Lettres suivantes, que Cicéron se défioit fort de Pansa, & qu'il le croyoit dans les intérêts d'Antoine plus qu'il ne vouloit qu'on le crût. Mais Cicéron se trompa. Pansa demeura attaché au parti du Sénat, & fut tué dans la bataille qu'il donna pour faire lever à Antoine le siége de Modéne.

EPISTOLA XX.

CICERO ATTICO SAL.

E Pompeiano navi advectus sum in Luculli nostri hospitium VI *Idus, hora fere* III. *Egressus autem è navi, accepi tuas litteras, quas tuus tabellarius in Cumanum attulisse dicebatur, Nonis Mai. datas: à Lucullo postridie eadem fere hora, qua veni,* VII *Idus Lanuvio datas. Audi igitur ad omnes.*

Primum, quæ de re mea & gesta & in solu-

5. *Je trouve dans le discours de Servius, plus de peur que de prudence.*) SERVII ORATIONEM, signifie ici ce que Servius Sulpitius avoit dit à Atticus sur ce que Dolabella avoit fait depuis peu, qu'il craignoit que cela n'eût des suites facheuses. On voit que c'est le sens de cet endroit, par cet autre de la même Lettre, *quamquam de Servio jam rescripsi me facere magnam πρᾶξιν Dolabellæ, &c.* & dans la Lettre précédente, *Servius proficiscens quod desperantes tecum locutus est, &c.*

6. *Cerellia.*) La bonne amie de Cicéron. *Voyez la Remarque 4. sur la 51. Lettre du 12. Livre.*

7. *Que je ne pouvois pas faire ce qu'elle me demandoit.*) Publilius, frére de la seconde femme de Cicéron, faisoit des chicanes pour ne point toucher l'argent de la dot de sa sœur, & cherchoit à engager Cicéron à la reprendre. Il semble même par la prémiére Lettre du seiziéme Livre, que Cicéron ait eu quelque envie de se racommoder avec elle.

8. *Je l'ai laissée maîtresse de ma maison de campagne, & de toutes mes provisions.*) Voyez la 3. Remarque sur la 10 Lettre de ce Livre.

LETTRE XX.

J'Ai été par mer de Pompéii chez Lucullus, & j'y suis arrivé le dix sur les neuf heures. Sortant du vaisseau j'ai reçu votre Lettre du sept, que votre Messager avoit portée à Cumes; & le lendemain, à peu près à la même heure que j'étois arrivé la veille, Lucullus m'en donna une datée du neuf à Lanuvium, je vais répondre à toutes les deux.

Je vous remercie du soin que vous vous êtes donné

ſolutione, & in Albiano negotio, grata. De tuo autem Buthroto, cum in Pompeiano eſſem, Miſenum venit Antonius: inde ante diſceſſit, quam illum veniſſe audiſſem: à quo in Samnium, vide quid ſperes. Romæ igitur de Buthroto. L. Antonii horribilis concio, Dolabellæ præclara. Jam vel ſibi habeat nummos, modo numeret Idibus. Tertullæ nollem abortum. Tam enim Caſſii ſunt jam, quam Bruti ſerendi. De regina velim, atque etiam de Cæſare illo. Perſolvi primæ epiſtolæ: venio ad ſecundam.

De Quintis, Buthroto, cum venero, ut ſcribis. Quod Ciceroni ſuppeditas, gratum. Quod errare me putas, qui Remp. putem pendere è Bruto: ſic ſe res habet. Aut nulla erit, aut ab iſto iſtiſve ſervabitur. Quod me hortaris, ut ſcriptam concionem mittam; accipe à me, mi Attice, καθολικὸν θεώρημα [a] *earum rerum, in quibus ſatis exercitati ſumus. Nemo unquam neque Poeta, neque Orator fuit, qui quemquam meliorem quam ſe arbitraretur. Hoc etiam malis contigit. Quid tu Bruto putas, & ingenioſo, & erudito? de quo etiam experti ſumus nuper in edicto. Scripſeram rogatu tuo. Meum mihi placebat, illi ſuum. Quin*

a Generalem regulam.

donné pour ce payement, & pour l'affaire d'Albius. Quant à celle de Buthrote, pendant que j'étois à Pompéii, Antoine est venu à Miséne; mais il en est parti avant que j'aye su qu'il y étoit, & il est allé de-là dans le Samnium. Vous voyez qu'il n'y a pas d'apparence que je le voie ici, & qu'il faudra attendre, pour lui parler de cette affaire, que je sois à Rome. Je suis très indigné de la harangue de L. Antonius [1], mais je suis très-content de celle de Dolabella : il peut à présent, s'il veut, garder mon argent, pourvu qu'il me paye l'intérêt [2]. Je suis fâché de la fausse-couche de Tertulla [3]; car il est bon que les Cassius se multiplient aussi-bien que les Brutus. Je voudrois bien savoir si ce que vous me mandez de Cléopatre & de ce petit César [4], se confirme. Voilà pour votre prémiére Lettre, je viens à la seconde.

Il faut, comme vous me le marquez, attendre que je sois à Rome pour parler à mon frére & à son fils, & pour solliciter l'affaire de Buthrote. Je vous remercie du soin que vous prenez de faire toucher de l'argent à mon fils. Quant à ce que vous me dites, que j'ai tort de croire que le salut de la République dépende de Brutus, il n'y a rien de plus vrai : si elle peut être sauvée, ce sera par lui & par ceux de son parti. Vous voudriez que je fisse pour lui une harangue; je vais, mon cher Atticus, vous dire en général ce que je pense sur cette matiére, que j'ai assez méditée. Il n'y a jamais eu de Poëte ni d'Orateur, si mauvais qu'il fût, qui ait cru qu'il y en avoit de meilleurs que lui. Que devons-nous donc penser de Brutus, qui a beaucoup d'esprit, & qui l'a fort cultivé? nous l'avons déja éprouvé à l'occasion de son Edit [6]. Vous avez

Quin etiam, cum ipsius precibus pæne adductus scripsissem ad eum de optimo genere dicendi, non modo mihi, sed etiam tibi, scripsit, sibi illud, quod mihi placeret, non probari. Quare sine quæso sibi quemque scribere. Suam cuique sponsam, mihi meam; suum cuique amorem, mihi meum. *Non scite. Hoc enim Attilius, poeta durissimus. Atque utinam liceat isti concionari; cui si esse in urbe tuto licebit, vicimus. Ducem enim novi belli civilis aut nemo sequetur, aut ii sequentur, qui facile vincantur.*

Venio ad tertiam. Gratas fuisse meas litteras Bruto & Cassio gaudeo. Itaque iis rescripsi. Quod Hirtium per me meliorem fieri volunt: do equidem operam; & ille optime loquitur: sed vivit, habitatque cum Balbo, qui item bene loquitur. Quid credas, videris. Dolabellam valde placere tibi video: mihi quidem egregie. Cum Pansa vixi in Pompeiano. Is plane mihi probabat se bene sentire, & cupere pacem. Caussam armorum quæri plane video. Edictum Bruti & Cassii probo. Quæris, ut suscipiam cogitationem, quidnam istis agendum putem: consilia temporum sunt; quæ in horas commutari vides. Dolabellæ & prima illa actio, & hæc contra Antonium concio mihi confecisse permultum videtur. Prorsus ibat res. Nunc autem videmur habituri ducem:

voulu que j'en compofaffe un ; je trouvois le mien bon, & il a trouvé le fien meilleur. Lors même que je lui adreffai ce Traité fur l'*Eloquence*, que je ne fis prefque qu'à fa follicitation, il me manda, & à vous auffi, qu'il étoit dans des Principes bien différens des miens; ainfi, je vous prie, que chacun compofe pour foi : *Suam cuique fponfam, mihi meam, fuum cuique amorem, mihi meum* 7. Voilà qui n'eft pas fort élégant, auffi cela eft d'Atilius, dont les vers font fort durs 8. Que Brutus feulement ait la liberté de haranguer, c'eft-là l'effentiel. S'il peut être en fureté dans Rome, nous fommes les maitres ; perfonne ne fuivra celui qui voudroit bien allumer une nouvelle Guerre Civile ; ou ceux qui le fuivront, ne feront pas fort redoutables.

Je paffe à votre troifiéme Lettre : je fuis bienaife que Brutus & Caffius ayent été contens des miennes; je leur ai fait réponfe. Ils me prient d'infpirer de bons fentimens à Hirtius, j'y travaille : il parle fort bien, mais il eft intime ami de Balbus qui parle de même ; jugez fi l'on peut s'y fier. Vous me paroiffez content de Dolabella; pour moi, j'en fuis charmé. J'ai paffé quelques jours à Pompéii avec Panfa : il m'a parlé d'une maniére à me perfuader qu'il eft dans de bons fentimens, & qu'il fouhaite véritablement la paix. Je vois par ce que vous me mandez, qu'on ne cherche qu'un prétexte pour prendre les armes. J'approuve fort l'*Edit* de Brutus & de Caffius. Vous me priez d'examiner de quelle maniére ils doivent fe conduire : cela dépend des conjonctures qui, comme vous voyez, changent d'une heure à l'autre. Il me paroit que cette prémiére action de Dolabella, & la harangue qu'il a faite depuis contre L. Antonius,

cem : quod unum municipia bonique desiderant.

Epicuri mentionem facis, & audes dicere μὴ πολιτεύεσθαι a? *non te Bruti nostri vulticulus ab ista oratione deterret? Q. filius, ut scribis, Antonii est dextella. Per eum igitur, quod volemus, facile auferemus. Exspecto, si, ut putas, L. Antonius produxit Octavium, qualis concio fuerit. Hæc scripsit citatim. Statim enim Cassii tabellarius. Eram continuo Piliam salutaturus : deinde ad epulas Vestorii, navicula. Atticæ plurimam salutem.*

a Accedendum non esse ad Remp.

REMARQUES

SUR LA XX. LETTRE.

1. *LA harangue de L. Antonius.*) Il y avoit alors trois Antoines dans les Charges, tous trois fréres; Marc-Antoine étoit Consul, Caius-Antonius Prêteur, & Lucius-Antonius Tribun du Peuple. Ce dernier vouloit faire distribuer les terres du Marêts Pomptina, pour mettre le Peuple dans les intérêts de son frére. Dolabella s'opposa à cette distribution, & ce fut à cette occasion qu'ils haranguérent l'un & l'autre.

2. *Pourvu qu'il me paye l'intérêt.*] MODO NUMERET IDIBUS. Nous avons déja dit que chez les Romains, l'intérêt se payoit tous les mois le jour des Ides, c'est-à-dire, ou le treize ou le quinze.

3. *Tertulla.*) Sœur de Brutus & femme de Cassius.

Les

ont fait le meilleur effet du monde. Les affaires font en très bon train. Je crois à présent que nous aurons un Chef 9, & c'est tout ce que les Villes de l'Italie, & les gens du bon parti demandoient.

Vous me citez Epicure, & osez dire qu'il ne faut point se mêler du Gouvernement. Quoi! l'air grave & sévére de Brutus ne vous empêche point de tenir de pareils discours 10? Puisque notre neveu est le bras droit d'Antoine, nous pourrons aisément par son moyen obtenir ce que nous souhaitons. Si L. Antonius a produit Octavius devant le Peuple 11, comme vous croyiez qu'il le feroit, rendez-moi compte, je vous prie, de sa harangue. J'ai écrit cette Lettre en courant, car le Messager de Cassius me pressoit. Je m'en vais voir Pilia, & je me mettrai ensuite dans une barque pour aller souper chez Vestorius. Mes complimens à Attica.

Les filles portoient le nom de famille sans prénom ni surnom; & lorsqu'il y en avoit plusieurs, on les distinguoit par le rang de leur naissance. L'ainée des sœurs de Brutus s'apelloit *Junia major*, la seconde *Junia minor*, & la troisiéme *Junia tertia*, & par diminutif *Tertulla*.

4. *Ce petit César.*] Cléopatre prétendoit avoir eu de César un fils, qu'elle faisoit apeller Césarion. Les partisans de ce Dictateur soutenoient que cela n'étoit pas vrai; & ils prirent la chose si sérieusement, qu'Hirtius fit un Ecrit pour prouver que c'étoit une supposition de la Reine d'Egypte. Lorsqu'Antoine fut devenu amoureux de Cléopatre, il reconnut cet enfant pour fils de César, & Auguste le fit mourir lorsqu'il eut vaincu Antoine.

5. *Vous voudriez que je fisse pour lui une harangue.*) Atticus comptoit que Brutus pourroit bientôt paroître à

Rome en fureté, & il fouhaitoit que Cicéron composât la harangue qu'il feroit au Peuple : fans doute parce qu'il croyoit, auffi-bien que Cicéron, qu'il n'y avoit pas affez de force & de véhémence dans les harangues de Brutus. *Voyez la prémiére Lettre du Livre fuivant.*

6. *Son Edit.*) Voyez ce que nous avons dit des *Edits* de Bibulus fur la 19. Lettre du 2. Liv. Rem. 11.

7. *Suam cuique fponfam, &c.*) A la lettre, *laiffez à chacun fa femme, & à moi la mienne; laiffez à chacun fes amours, & à moi les miennes.* Cela revient à ce que nous difons, *il n'y a pas de laides amours*, où *il ne faut pas difputer des goûts.*

8. *Voilà qui n'eft pas fort élégant, auffi cela eft d'Atilius, dont les vers font fort durs.*) Il ne s'agit pas ici du fentiment, comme le veut Corradus, mais de la maniére de l'exprimer, & c'eft pour cela qu'il a falu le laiffer en Latin. Cicéron dans le prémier Livre *de Finibus*, apelle Atilius *ferreum fcriptorem.* Junius croit qu'on lifoit dans Atilius,

Suam cuique finas fponfam, mihi meam.
Suum cuique finas amorem, mihi meum.

Et comme pour la mefure il faut faire deux fyllabes de *cui*, il prétend que c'eft en cela que confiftoit la dureté de ces vers. Mais après tout, fi Cicéron ne difoit pas que ces vers n'étoient pas bons, je ne fai fi on l'auroit deviné. Il faut des oreilles Romaines pour fentir ces délicateffes, qu'on ne fent bien que dans fa langue. Par-là les Auteurs Grecs & Latins gagnent infiniment avec nous; car nous ne voyons point de défauts dans le ftile de ceux qui ont écrit dans les bons tems; & on ne peut pas douter qu'il n'y en eût plufieurs, comme il y en a à préfent dans les Livres les mieux écrits. Ou fi nous croyons voir dans les Au-

EPIS-

teurs anciens quelque chose de trop hazardé ou de négligé, nous craignons, & avec raison, que ce ne soit ou une élégance, ou une exception des regles que l'usage autorisoit.

9. *Je crois à présent que nous aurons un Chef.*) Je ne conçois pas comment un homme aussi judicieux que Manuce a pu s'imaginer que Cicéron parle ici d'Octavius. Ce jeune homme ne jouoit pas encore un assez grand rôle, & l'on ne savoit pas quel accès il trouveroit auprès du Peuple. Il est visible par ce qui précéde, qu'il s'agit ici de Dolabella, qui étant Consul, aussi-bien qu'Antoine, pouvoit se mettre à la tête de l'un des deux partis.

10. *Vous me citez Epicure, & vous osez dire qu'il ne faut point se mêler du Gouvernement. Quoi! l'air grave & sévére de Brutus ne vous empêche point de tenir de pareils discours?*] Epicure mettoit le souverain bien dans la volupté, c'est-à-dire, dans une vie douce & tranquile (car la volupté d'Epicure n'étoit pas une volupté de passion & de débauche) & il n'y a rien de plus contraire à la tranquilité, que les mouvemens de l'ambition & l'embarras des affaires publiques. Au contraire les Stoïciens croyoient que le Sage étoit obligé à servir sa patrie; & Brutus, à l'exemple de son oncle Caton, suivoit leurs principes.

11. *Si L. Antonius a produit Octavius devant le Peuple.*) Nous avons déja vu ailleurs qu'un Particulier ne pouvoit haranguer le Peuple, à moins qu'il ne fût présenté par quelque Magistrat. Octavius vouloit se faire nommer Tribun du Peuple à la place de Cinna, qui avoit été tué dans une émotion populaire, où on le prit pour un autre Cinna qui étoit du nombre des Conjurés. Les Partisans d'Antoine empêcherent qu'Octavius n'eût cette place.

Dio Lib. 45.

LET-

EPISTOLA XXI.

CICERO ATTICO SAL.

Cum paullo ante dedissem ad te Cassii tabellario litteras, v Idus venit noster tabellarius, & quidem, portenti simile, sine tuis litteris. Sed cito conjeci Lanuvii te fuisse. Eros autem festinavit, ut ad me litteræ Dolabellæ perferrentur, non de re mea (nondum enim meas acceperat) sed rescripsit ad eas quarum exemplum tibi miseram, sane luculente.

Ad me autem, cum Cassii tabellarium dimisissem, statim Balbus. O dii boni, quam facile perspiceres timere otium! & nosti virum: quam tectus! sed tamen Antonii consilia narrabat; illum circumire veteranos, ut acta Cæsaris sancirent: idque se facturos esse jurarent, ut rata omnes haberent: eaque Duumviri omnibus mensibus inspicerent. Questus est etiam de sua invidia; eaque omnis ejus oratio fuit, ut amare videretur Antonium. Quid quæris? nihil sinceri.

Mihi autem non est dubium, quin res spectet

LETTRE XXI.

LE onze de ce mois, un peu après que j'eus donné une Lettre pour vous au Meſſager de Caſſius, le mien arriva; &, ce qui eſt une eſpece de prodige, il n'avoit point de Lettre de vous; mais j'ai jugé auſſi-tôt que vous étiez à Lanuvium. Eros s'eſt preſſé de le faire partir, parce qu'il m'apportoit une Lettre de Dolabella. Ce n'eſt pas une réponſe à celle que je lui ai écrite ſur mon affaire, car il ne l'avoit pas encore reçue, mais à celle dont je vous ai envoyé une copie, & à laquelle il répond d'une maniére dont je ſuis fort content.

Auſſi-tôt après que j'eus congédié le Meſſager de Caſſius, Balbus arriva. Bon Dieu! qu'on voit bien qu'il ſeroit fâché que la République demeurât tranquille! Vous connoiſſez le perſonnage, & vous ſavez combien il eſt diſſimulé; cependant il m'a parlé aſſez clairement des deſſeins d'Antoine. Il m'a dit qu'il parcouroit tous les lieux où il y a des ſoldats vétérans, pour les porter à ſoutenir tout ce que Céſar a réglé, qu'il vouloit les engager par ferment à obliger tout le monde à s'y ſoumettre; qu'il faloit pour cela que les Duumvirs [1] luſſent tous les mois une copie de ce que Céſar a laiſſé par écrit. Balbus s'eſt auſſi plaint à moi de la prévention où l'on eſt contre lui. Tout ce qu'il m'a dit, m'a fait concevoir qu'il eſt dans les intérêts d'Antoine. Que voulez-vous que je vous diſe? ce n'eſt qu'artifice.

Pour moi je ne doute point qu'on n'en vienne

ctet ad castra. Acta enim illa res est animo virili, consilio puerili. Quis enim hoc non vidit, regni heredem relictum? quid autem absurdius, Hoc metuere, alterum in metu non ponere? quin etiam hoc ipso tempore multa ὑποσόλοικα a. *Pontii Neapolitanum à matre tyrannoctoni possideri? legendus mihi sæpius est Cato major, ad te missus. Amariorem enim me senectus facit. Stomachor omnia. Sed mihi quidem* βεβίωται b. *Viderint juvenes.*

Tu mea curabis, ut curas. Hæc scripsi, seu dictavi, apposita secunda mensa, apud Vestorium. Postridie apud Hirtium cogitabam: & quidem πεντέλοιπον c. *Sic hominem traducere ad optimates paro:* λῆρος πολὺς d. *Nemo est istorum, qui otium non timeat. Quare talaria videamus. Quidvis enim potius quam castra. Atticæ salutem plurimam velim dicas. Exspecto Octavii concionem, &, si quid aliud; maxime autem ecquid Dolabella tinniat: an in meo nomine tabulas novas fecerit.*

a Subabsurda.
b Ætas acta est.
c De quinis reliquum. V. Not.
d Nugæ multæ.

à la guerre; car nos Conjurés ont fait paroître beaucoup de courage, mais ils n'ont pas eu plus de prudence que des enfans. Qui ne voyoit pas qu'on laissoit un successeur au Tyran [2]; & y avoit-il rien de plus absurde que de craindre l'un, & de ne se pas mettre en peine de l'autre? A présent même, combien voyons-nous de choses ridicules? & entr'autres, que la mére du Chef des Conjurés garde un bien qui appartient à l'un des complices de la Conjuration [3]. Il faut que je lise souvent le *Traité de la Vieillesse* [4]; car je sens que l'âge me rend plus chagrin, tout me choque: mais mon tems est bientôt fait [5], & c'est l'affaire de ceux qui sont jeunes.

Continuez, je vous prie, de veiller à mes intérêts. J'ai écrit, ou pour mieux dire, j'ai dicté cette Lettre au second service chez Vestorius. Je vais demain chez Hirtius qui reste seul des cinq [6], & c'est pour l'engager dans le bon parti [7]. Vraie chimere: il n'y en a pas un seul qui ne souhaite que les affaires se brouillent. Pensons donc à partir, car il n'y a point de plus grande extrémité pour moi que de me trouver dans un camp. Mille complimens à Attica. J'attens la harangue d'Octavius, & tout ce qu'il y aura de nouveau. Marquez moi sur-tout si Dolabella m'a payé [8], ou si, pour s'en dispenser, il a encore envie de faire faire une banqueroute générale [9].

RE-

REMARQUES
SUR LA XXI. LETTRE.

1. *Les Duumvirs.*) Comme il y avoit à Rome deux Consuls, il y avoit aussi dans les Villes Municipales de l'Italie deux Magistrats, qui s'élisoient tous les ans comme les Consuls. Il y avoit aussi à Rome plusieurs Magistrats subalternes nommés *Duumviri*; mais comme il ne s'en agit pas ici, il seroit inutile d'expliquer ce que c'étoit.

2. *Qu'on laissoit un successeur au Tyran.*) Il veut parler d'Antoine. Les Conjurés délibérerent s'ils ne s'en déferoient point : mais ils conclurent qu'il ne faloit tuer que César, afin qu'il parût qu'on n'en vouloit qu'à la tyrannie; & Trebonius, sous prétexte de parler à Antoine de quelque affaire, le retint hors du Sénat pendant qu'on tuoit César.

V. Epist. 9. & 10. lib. 12. Famil.

3. *Que la mére du Chef des Conjurés garde un bien qui appartient à l'un des complices de la conjuration.*) Il y a dans le texte, *le bien que Pontius avoit auprès de Naples :* mais en traduisant comme j'ai fait, cela fait sentir tout d'un coup le ridicule que Cicéron trouvoit à cette affaire. César avoit fait ajuger à grand marché à sa bonne amie Servilia, des biens confisqués sur ceux qui avoient suivi le parti de Pompée : apparemment que ce bien de Pontius faisoit partie de ces belles acquisitions de Servilia. Il s'agit ici de Pontius Aquila, qui avoit été Tribun l'année précédente, & à qui César ne pardonna point de ne s'être pas levé, sans doute par distraction, lorsque César passa le jour de son Triomphe devant l'endroit où les Tribuns en corps étoient assis. Dion & Appien le nomment parmi les Conjurés : il servit de Lieutenant sous D. Brutus, & fut tué à la bataille contre Antoine.

Sueton. Jul. Dio. lib. 45. Famil. lib. 10. Epist. 33.

4. *Le Traité de la Vieillesse.*) Qu'il avoit composé depuis peu.

5.

5. *Mais mon tems est bientôt fait.*) Cicéron n'avoit pourtant alors que soixante & trois ans.

6. *Hirtius qui reste seul des cinq.*) πεντέλοιπον, c'est-à-dire, selon quelques Commentateurs, de Philippe, Octavius, Pansa, & Balbus, tous du parti de César, que Cicéron avoit vu à Pouzzoles; ou, selon d'autres. de Lepidus, Antoine, Dolabella, & Pansa, qui étoient ceux du parti de César qui jouoient le plus grand rôle. Le premier ayant été *Magister Equitum* (car il n'y a point de mot François qui puisse exprimer ce que c'étoit que cette Charge, & en le rendant par Général de la Cavalerie, on n'en donne qu'une idée très imparfaite : c'étoit la prémiére place après le Dictateur, tant en paix qu'en guerre) les deux autres étoient Consuls, & Hirtius & Pansa Consuls désignés. D'autres disent que par πεντέλοιπον Cicéron designe ici le jeune Pompée, à cause de son prénom Sextus, parce que le prémier nombre après cinq, c'est six. Cette explication me paroit ridicule; car pourquoi Cicéron désigneroit-il le jeune Pompée par cette énigme? & puis, il ne s'agit point du tout ici de Sextus Pompeius. J'avoue que je ne suis guéres plus content des deux prémieres, & encore moins d'une autre de Junius, qui veut que Cicéron appelle ici Hirtius πεντέλοιπον, parce qu'il avoit été l'un des cinq qui avoient eu soin des funeraìlles de César, comme si λοιπὸν venoit de λοιπὴ *sepulchrum* ou *sepultura*. Mais où a-t-il trouvé que λοιπὴ signifie *sepulchrum* ou *sepultura*? Je n'ai rapporté ces différentes conjectures, que pour faire voir que si dans quelques autres endroits pareils je ne charge pas mes Remarques des visions des Critiques, le Lecteur n'y perd pas beaucoup. Il faut donc avouer qu'il y a ici sous πεντέλοιπον quelque plaisanterie cachée, dont le sens ne nous est pas connu.

7. *C'est pour l'engager dans le bon parti.*) Comme Brutus & Cassius en avoient prié Cicéron.

Epist. 20. h. Lib.

8. *Si Dolabella m'a payé.*) ECQUID DOLABELLA TINNIAT. C'est une metaphore tirée du bruit que fait l'argent lorsqu'on le compte; d'où est venue aussi parmi nous cette distinction si connue, de payement *en mon-*

monnoie sonnante, par opposition aux payemens en papier.

9. *Ou si, pour s'en dispenser, il a encore envie de faire*

EPISTOLA XXII.

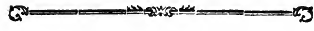
CICERO ATTICO SAL.

Certior à Pilia factus, mitti ad te Idibus tabellarios, statim hoc nescio quid exaravi. Primum igitur scire te volui, me hinc Arpinum XVI *Kalend. Jun. Eo igitur mittes, si quid erit posthac: quamquam ipse jam jamque adero. Cupio enim, ante quam Romam venio, odorari diligentius quid futurum sit. Quamquam vereor, ne nihil conjectura aberrem. Minime enim obscurum est, quid isti moliantur (meus vero discipulus, qui hodie apud me cenat, valde amat illum, quem Brutus noster sauciavit) &, si quæris, (perspexi enim plane) timent otium:* ὑπόθεσιν [a] *autem hanc habent, eamque præ se ferunt, virum clarissimum interfectum, totam Rempub. illius interitu perturbatam: irrita fore quæ ille egisset, simul ac desistemus temere clementiam illi malo fuisse: qua si usus non esset, nihil ei tale accidere potuisse.*

Mihi autem venit in mentem, si Pompeius cum

a Causam quam prætexunt.

faire une banqueroute générale.) Voyez la Remarque sur la 12. Lettre du 11. Livre.



LETTRE XXII.

PIlia m'ayant fait savoir qu'on vous envoyoit le quinze quelques-uns de vos gens, j'ai pris aussi-tôt la plume pour vous écrire, quoique je n'aye pas grand'chose à vous mander. Il est bon d'abord que vous sachiez que j'irai d'ici à Arpinum le dix-sept de Mai, ainsi vous m'y écrirez s'il y a quelque chose de nouveau : mais je vous irai joindre dans peu de jours; car je veux, avant que d'entrer dans Rome, être plus à portée pour pressentir ce qui doit arriver, quoique j'appréhende que mes conjectures ne soient que trop justes. Les gens du parti de César laissent assez voir ce qu'ils trament (mon disciple entr'autres, qui soupe aujourd'hui chez moi, aime fort celui que Brutus a blessé [1]); & pour vous dire ce que j'en pense, je suis très sûr qu'ils seroient fâchés que les affaires s'accommodassent. Voici ce qu'ils prétendent, & ce qu'ils disent hautement ; qu'on a ôté à la République un grand homme ; que sa mort a mis par-tout le trouble & le désordre ; que nous casserons tous ses Decrets, du moment que la crainte qui nous les a fait confirmer sera passée ; que sa clémence lui a été funeste [2], & qu'il lui en a couté la vie.

Je considere d'ailleurs, que si Sextus Pompeius passe en Italie avec des forces considérables, ce qui pourra bien arriver, nous aurons cer-

cum exercitu firmo veniat, quod est εὔλογον b, *certe fore bellum. Hæc me species cogitatioque perturbat. Neque enim jam, quod tibi tum licuit, nobis nunc licebit. Nam aperte lætati sumus. Deinde habent in ore, nos ingratos. Nullo modo licebit, quod tum & tibi licuit, & multis :* φανεροπροσωπητέον c *ergo, &* ἰτέον *in castra? millies mori melius, huic præsertim ætati. Itaque me Idus Mart. non tam consolantur, quam antea. Magnum enim mendum continent. Etsi illi juvenes*

Ἄλλοις ἐν ἐσθλοῖς τὸν δ᾽ ἀπωθοῦνται ψόγον d.

Sed, si tu melius quippiam speras, quod & plura audis, & interes consiliis, scribas ad me velim, simulque cogites, quid agendum nobis sit super legatione votiva. Equidem in his locis moneor à multis, ne in Senatu Kalend. dicuntur enim occulte milites ad eam diem comparati, & quidem in istos : qui mihi videntur ubivis tutius quam in Senatu fore.

b Probabile.
c Aperta facie procedendum.
d Alios inter bonos hoc vituperium depellunt.

REMARQUES

SUR LA XXII. LETTRE.

1. MOn *disciple aime fort celui que Brutus a blessé.*] C'est-à-dire, Hirtius, aime fort César. *Hirium & Dolabellam dicendi discipulos habeo, cœnandi magistros.* Voyez

certainement la guerre. Voilà ce qui m'inquiéte & ce qui m'embarraſſe, car je n'aurai pas la même liberté que vous avez eue dans l'autre guerre. J'ai fait éclater ma joie. Les amis de Céſar m'accuſent hautement d'ingratitude, ainſi je ne pourrai pas demeurer neutre, comme vous le fûtes alors avec beaucoup d'autres. Il faudra donc ſe déclarer, & prendre les armes ? la mort vaudroit mille fois mieux pour moi, ſur-tout à l'âge où je ſuis. Je ne trouve donc plus dans les Ides de Mars un ſi grand ſujet de conſolation. On fit ce jour-là une grande faute 3; mais l'obligation que nous avons aux Conjurés, nous ôte le droit de nous plaindre 4.

Comme vous êtes mieux inſtruit que moi, & que vous vous trouvez ſouvent avec ceux qui ſont en place, peut-être avez-vous de meilleures eſpérances. Dites-moi ce que vous en penſez, & quel parti je dois prendre ſur cette *Légation votive* 5. Il y a bien des gens qui me conſeillent de ne point aller au Sénat le premier de Juin. On dit qu'on tient ſous main des ſoldats tout prêts pour ce jour-là, & qu'on en veut aux Conjurés. Je crois en effet qu'il n'y a point d'endroit où ils puiſſent être moins en ſureté, qu'au Sénat.

Voyez la 7. Remarque ſur la douziéme Lettre de ce Livre.

2. *Que ſa clémence lui a été funeſte.*] Lorſque tous les Conjurés avoient été du parti de Pompée; & Céſar, non ſeulement leur avoit permis de revenir à Rome, mais les avoit même mis dans les Charges.

3. *On fit ce jour-là une grande faute.*) De ne pas tuer An-

Antoine avec César. *Voyez la deuxième Remarque sur la Lettre précédente.*

4. *Mais l'obligation que nous avons aux Conjurés, nous ôte le droit de nous plaindre.*) Cicéron dit *illi juvenes*, par rapport à l'âge qu'il avoit. Parmi les Conjurés, il n'y en avoit gueres qui passassent quarante ans, & la plupart étoient au-dessous. Il n'y avoit de Consulaires que Trebonius, qui avoit été Consul les trois derniers mois de l'année précedente, & qui par la faveur de César pouvoit bien l'avoir été avant l'âge marqué par les Loix, comme Dolabella le fut cette année à vingt-cinq ans. *Juvenis* & *puer* chez les Romains s'étendoient à un âge plus avancé que chez nous *jeune homme* & *enfant*. On verra dans les Lettres suivantes, qu'on apelloit Octavius *puerum*, quoiqu'il eût dix-huit ans. Il y a dans le texte un vers de quelque ancien Poëte tragique Grec, on ne sait point duquel. En le traduisant, j'ai eu moins d'égard à la lettre qu'à l'aplication qu'en fait Cicéron, & à la suite du discours.

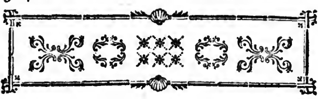
5. *Cette Légation votive.*) Voyez la Rem. 16. sur la 2. Lett. du 4. Liv.



LET-

LETTRES DE CICERON *A* ATTICUS.

LIVRE QUINZIEME.

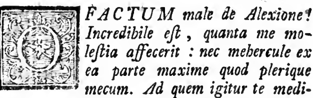


M. T. CICERONIS EPISTOLARUM AD ATTICUM.

LIBER QUINTUS DECIMUS.

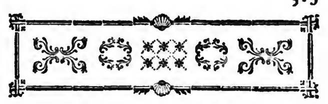
EPISTOLA I.

CICERO ATTICO SAL.



FACTUM male de Alexione? Incredibile est, quanta me molestia affecerit: nec mehercule ex ea parte maxime quod plerique mecum. Ad quem igitur te medicum conferes? Quid mihi jam medico? aut si opus est, tanta inopia est? amorem erga me, humanitatem, suavitatemque desidero. Etiam illud: quid est, quod non pertimescendum sit; cum hominem temperantem, summum medicum, tantus improviso morbus op-

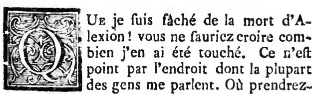
pres-



LETTRES DE CICERON A ATTICUS.

LIVRE QUINZIEME.

LETTRE I.



Ue je ſuis fâché de la mort d'Alexion ! vous ne ſauriez croire combien j'en ai été touché. Ce n'eſt point par l'endroit dont la plupart des gens me parlent. Où prendrez-vous, me dit-on, un autre Médecin ? Qu'ai-je affaire à préſent de Médecin [1] ? &, quand j'en aurois beſoin, eſt-ce une choſe ſi rare ? Ce qui me le fait regreter, ce ſont les agrémens que je trouvois dans ſa ſociété, & l'amitié qu'il avoit pour moi. D'ailleurs que ne devons-nous pas craindre, lorſque nous voyons un homme ſi ſobre, & un ſi grand Médecin emporté tout d'un coup par une pareille maladie ? mais dans ces occaſions, il faut ſe ſouvenir que l'on doit

presserit? sed ad hæc omnia una consolatio est, quod ea conditione nati sumus, ut nihil, quod homini accidere possit, recusare debeamus.

De Antonio, jam antea tibi scripsi, non esse eum à me conventum. Venit enim Misenum, cum ego essem in Pompeiano: inde ante profectus est, quam ego eum venisse cognovi. Sed casu, cum legerem tuas litteras. Hirtius erat apud me in Puteolano: ei legi, & egi: primum quod attinet, nihil mihi concedebat: deinde ad summam, arbitrum me statuebat non modo hujus rei, sed totius Consulatus sui. Cum Antonio autem sic agemus, ut perspiciat, si in eo negotio nobis satisfecerit, totum me futurum suum. Dolabellam spero domi esse.

Redeamus ad nostros; de quibus tu bonam spem te significas habere propter edictorum humanitatem. Ego autem perspexi, cum à me XVIII *Kalend. de Puteolano Neapolim Pansæ conveniendi caussa proficisceretur Hirtius, omnem ejus sensum: seduxi enim, & ad pacem sum cohortatus. Non poterat scilicet negare se velle pacem; sed non minus se nostrorum arma timere, quam Antonii: & tamen utrosque non sine caussa præsidium habere: se autem utraque arma metuere. Quid quæris?* οὐδὲν ὑγιές a.

De

a Nihil sincerum.

s'attendre & se soumettre à tous les maux qui sont attachés à la condition humaine.

Je vous ai déja mandé que je n'ai pu voir Antoine. J'étois à Pompéii lorsqu'il vint à Miséne, & il en partit avant que j'eusse apris qu'il y étoit. Mais à propos de cela, Hirtius se trouva par hazard chez moi lorsque je reçus votre Lettre; je la lui montrai, & je lui recommandai votre affaire. Il commença par me dire qu'il ne s'intéressoit pas moins à ce qui vous regarde que moi-même; & il conclut en m'assûrant que je pouvois compter sur lui, non seulement pour cette affaire, mais pour tout ce qui dépendroit de lui pendant son Consulat. Je parlerai à Antoine d'une maniére à lui faire entendre que s'il fait ce que nous souhaitons, il pourra compter absolument sur moi. J'espére d'être payé de Dolabella 2.

Revenons à Brutus & à Cassius. La modération de leurs *Edits* 3 vous fait espérer que les affaires tourneront à la paix, mais moi j'ai pénétré les sentimens d'Hirtius. Lorsqu'il partit de ma maison de Pouzzoles le seize pour aller à Naples voir Pansa, je le pris en particulier, & je l'exhortai à entretenir la paix. Il me dit bien qu'il la souhaitoit, & il ne pouvoit pas parler autrement; mais il ajouta qu'il appréhendoit qu'on n'y trouvât autant d'opposition du côté des Conjurés que de celui d'Antoine; qu'à la vérité les uns & les autres avoient raison de se faire accompagner par des gens armés, mais qu'il appréhendoit également qu'ils n'en vinssent à une guerre ouverte. Que voulez-vous que je vous dise? je n'en ai pas trop bonne opinion.

De Q. filio tibi assentior : patri quidem certe gratissimæ, & bellissimæ tuæ litteræ fuerunt, Cærelliæ vero facile satisfeci : nec laborare mihi visa est : & , si illa, ego certe non laborarem. Istam vero, quam tibi molestam scribis esse, auditam à te esse, omnino demiror. Nam quod eam collaudavi apud amicos, audientibus tribus filiis ejus, & filia, οὐ ταυτὸ ἐκ τοῦ αὐτοῦ a. *Quid est hoc? quid est autem, cur ego personatus ambulem? parumne fœda persona est ipsius senectutis?*

Quod Brutus rogat, ut ante Kalend. ad me quoque scripsit : & fortasse faciam. Sed plane quid velit, nescio. Quid enim illi conferre consilii possum, cum ipse egeam consilio? & cum ille suæ immortalitati melius, quam nostro otio, consuluerit? De regina rumor exstinguctur. De Flamma, obsecro te, si quid potes.

Here dederam ad te litteras exiens è Puteolano, diverteramque in Cumanum. Ibi pæne valentem videram Piliam. Quin etiam Baulos Cumis eam vidi. Venerat enim in funus : cui funeri ego quoque operam dedi. Cn. Lucullus, familiaris noster, matrem efferebat. Mansi igitur

a Non idem ex eodem.

Je ſuis de votre avis touchant notre neveu. Pour mon frére, il a été charmé de votre Lettre, & vous ne pouvez lui faire un plus grand plaiſir. J'ai fait aiſément goûter mes raiſons à Cærellia [4]; il m'a paru qu'elle ne prenoit pas cette affaire fort vivement; elle a bien fait, car je ne m'en ferois pas pour cela plus mis en peine. Pour cette autre perſonne [5], qui, à ce que vous me marquez, vous importune, je ſuis ſurpris que vous l'ayez ſeulement écoutée. Si j'en ai dit du bien devant quelques uns de ſes amis, & en préſence de ſes trois fils & de ſa fille, je n'en ai pas parlé de même depuis [6]. Pourquoi cela? me direz-vous. Pourquoi? c'eſt que je ne veux pas me maſquer, la vieilleſſe ne nous déguiſe-t-elle pas aſſez? [7]

Quant à ce que vous me dites, que Brutus me prie de l'aller voir avant le prémier du mois prochain, il m'en écrit, & peut-être que j'irai. Mais après tout, je ne vois pas à quoi je pourrois lui être bon. Comment lui donnerois-je des conſeils? j'en ai beſoin moi-même, & je ſuis fâché qu'en rendant ſon nom immortel, il n'ait pas mieux aſſuré notre repos. Ce bruit qui a couru touchant la Reine d'Egypte [8] ſe diſſipera. Tâchez, je vous prie, de faire entendre raiſon à Flamma [9].

Je vous écrivis hier [10] en partant de Pouzzoles pour aller à Cumes, où j'ai trouvé Pilia preſque entiérement rétablie; je l'ai même vue à Baules [11], où elle étoit venue de Cumes, pour les funerailles que Lentulus notre ami faiſoit faire à ſa mére. J'y aſſiſtai, & je vins coucher à Sinueſſe [12], d'où je vous écris le matin avant que de partir pour Arpinum.

igitur eo die in Sinuessano: atque inde mane postridie Arpinum proficiscens, hanc epistolam exaravi.

Erat autem nihil novi, quod aut scriberem, aut ex te quærerem; nisi forte hoc ad rem putas pertinere. Brutus noster misit ad me orationem suam, habitam in concione Capitolina; petivitque à me, ut eam nec ambitiose corrigerem ante quam ederet. Est autem oratio scripta elegantissime sententiis, verbis, ut nihil possit ultra. Ego tamen, si illam caussam habuissem, scripsissem ardentius ὑποθέσεις a. *Vides quæ sit persona dicentis. Itaque eam corrigere non potui. Quo enim in genere Brutus noster esse vult; & quod judicium habet de optimo genere dicendi, id ita consecutus est in ea oratione, ut elegantius esse nihil possit. Sed ego solus alius sum, sive hoc recte, sive non recte. Tu tamen velim orationem legas, nisi forte jam legisti; certioremque me facias, quid judices ipse. Quamquam vereor, ne cognomine tuo lapsus* ὑπεραττικὸς b *sis in judicando. Sed si recordabere* Δημοσθένους c *fulmina, tum intelliges posse &* ἀττικώτατα d *gravissime dici. Sed hæc coram. Nunc nec sine epistola, nec cum inani epistola volui ad te Metrodorum venire.*

a Argumenta. *b* Nimis Atticus.
c Demosthenis. *d* Maxime Attica.

Je n'ai aucune nouvelle à vous aprendre, ni à vous demander. Il ne faut pas néanmoins oublier de vous dire, que Brutus m'a envoyé la harangue qu'il prononça dans le Capitole : il me prie de la corriger avant qu'il la rende publique, & de ne le point épargner [13]. On ne peut rien voir de plus élégant que cette pièce, soit pour les pensées, soit pour le stile ; mais si j'avois eu un pareil sujet à traiter, je l'aurois fait avec plus de véhémence [14]. Vous voyez bien quel personnage il avoit à représenter. Je n'ai donc pu rien changer à cette harangue ; car dans le genre d'écrire que Brutus regarde comme le plus parfait, il a si bien réussi qu'on ne peut rien faire de mieux : mais soit que j'aye raison ou que j'aye tort, je suis dans un goût tout différent [15]. Je serois bien-aise que vous lussiez cette harangue, si vous ne l'avez pas lue, & que vous me dissiez ce que vous en pensez ; quoique j'apréhende que votre surnom ne vous mette trop dans les intérêts de l'Elégance Attique [16]. Cependant lorsque vous vous souviendrez des foudres de Démosthéne, vous concevrez qu'on peut joindre la force avec l'élégance, mais nous en parlerons ensemble : je vous en ai entretenu à présent, parce que je ne voulois pas laisser partir Métrodore sans lui donner une Lettre pour vous, & qu'il faloit la remplir.

REMARQUES

SUR LA I. LETTRE.

1. *QU'ai-je affaire à présent de Médecin ?*) Cicéron étoit dans un âge où l'on a plus besoin que jamais de Médecin : mais il veut faire entendre que le déplorable état où étoit la République, l'avoit entiérement détaché de la vie, comme il le dit souvent.

2. *J'espére d'être payé de Dolabella.*) DOMI ESSE est la même chose que *solvendo esse*; & *foris esse*, n'est pas en état de payer. Cicéron dit ailleurs *egere*, *foris esse Gabinium. In Pison.* Cette métaphore vient de ce que ceux qui ne sont pas en état de payer, se font celer à leurs Créanciers, & leur font dire qu'ils ne sont pas chez eux. On a vu dans les Lettres précédentes que Dolabella devoit de l'argent à Cicéron, & l'on verra dans les suivantes qu'il ne l'avoit pas encore payé,

3. *La modération de leurs Edits.*] Il y a dans le texte, *propter edictorum humanitatem*; mais cela ne regarde que les Edits de Brutus & de Cassius, auxquels Antoine répondit par des invectives. Voyez la troisiéme Lettre du onziéme Livre des *Familiéres*. Nous avons dit dans les Remarques sur le Livre précédent, ce que c'étoit que ces *Edits*.

4. *J'ai fait aisément goûter mes raisons à Cærellia.*] Qui vouloit engager Cicéron à reprendre Publilia sa seconde femme, qu'il avoit répudiée. Voyez la Rem. 5. sur la 19. Lettre du 14. Livre.

5. *Pour cette autre personne, &c.*] C'étoit apparemment la mére de Publilia.

6. *Je n'en ai pas parlé de même depuis.*] A la lettre, *non idem ex eodem ore efflavi.* C'est une maniére de parler proverbiale, qui a passé dans notre langue : nous disons à peu près dans le même sens, *soufler le froid & le chaud.* Cet endroit est corrompu dans les Manuscrits, j'ai suivi la conjecture de Bosius, qui est la seule supportable, & que Grævius a mise dans son texte.

7. *C'est que je ne veux pas me masquer, la vieillesse ne nous*

nous déguise-t-elle pas assez ?) CUR ERGO PERSONATUS AMBULEM, PARUMNE FOEDA PERSONA EST IPSIUS SENECTUTIS ? C'est une métaphore tirée du masque que portoient les Acteurs. Pourquoi voulez-vous, dit Cicéron, que je déguise mes sentimens, & que je ne dise pas du mal d'une femme que je n'aime point ? Peut-être aussi qu'il s'agit de quelque femme qu'on disoit que Cicéron vouloit épouser, & qu'il dit là-dessus : Pourquoi voulez-vous que je me donne ce ridicule ? la vieillesse n'en donne-t-elle pas assez ? Ou, pourquoi voulez-vous que je joue un mauvais personnage ; c'en est déja un assez triste que celui de la vieillesse. On ne peut que deviner dans des endroits si concis & si obscurs.

8. *Ce bruit qui a couru touchant la Reine d'Egypte.*) Je crois que ce bruit étoit qu'elle vouloit faire reconnoitre pour fils de César un de ses enfans, qu'elle apelloit Césarion. Voyez la Remarque 4. sur la vingtiéme Lettre du quatorziéme Livre.

9. *Flamma.*) Voyez la fin de la 16. Lettre du 14. Livre.

10. *Je vous écrivis hier, &c.*) Corradus a conjecturé le prémier, que c'étoit ici le commencement d'une nouvelle Lettre ; & on a trouvé depuis des Manuscrits qui appuyent sa conjecture, dont il n'a point donné de preuve. Mais on n'a qu'à lire la fin de cette Lettre, pour se convaincre qu'il la faut diviser en deux ; car Cicéron dit à Atticus, qu'il ne lui a parlé de la harangue de Brutus que pour remplir sa Lettre, n'ayant d'ailleurs aucune nouvelle ni à lui aprendre ni à lui demander, comme il le dit au commencement de cette seconde partie. Si ces deux parties n'en faisoient qu'une, Cicéron n'auroit pas eu besoin de parler de la harangue de Brutus pour remplir sa Lettre, où il parle dans la prémiére partie de tant de choses différentes.

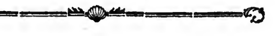
11. *Baules.*) Entre Bayes & Cumes : c'est-là qu'étoit cette maison de campagne d'Hortensius si fameuse par ses beaux viviers.

12. *Sinuesse.*) Voyez la Remarque 1. sur la Lettre suivante.

13. *Et de ne le point épargner.*) C'est l'ordinaire des Auteurs, de prier qu'on leur dise son avis sur leurs

Ouvrages sans les flatter; quoique souvent, lorsqu'on le fait, ils ne le trouvent pas trop bon. Ainsi *nec ambitiose*, signifie ici sans chercher à lui plaire. Cicéron dit ailleurs, *ne forte me in Græcos tam ambitiosum factum esse mirere*. Epist. 2. Lib. 1. ad Q. Fr. de peur que vous ne soyez surpris de ce que je ménage si fort les Grecs. *Ambitiose* se trouve encore dans la septiéme Lettre du troisiéme Livre *des Familiéres*, pour marquer une honnêteté presque outrée.

14. *Si j'avois eu un pareil sujet à traiter, je l'aurois fait avec plus de véhémence.*] Cicéron ne trouvoit pas assez de feu & de mouvement dans l'éloquence de Brutus; & Brutus de son côté trouvoit que le stile de Cicéron, souvent trop diffus, devenoit lâche & énervé, *fractum*



EPISTOLA II.

CICERO ATTICO SAL.

XV *Kalend. è Sinuessano proficiscens, cum dedissem ad te litteras, divertissemque à Cumis in Vesciano, accepi à tabellario tuas litteras, in quibus nimis multa de Buthroto. Non enim tibi ea res majori curæ aut est, aut erit, quam mihi. Sic enim decet, te mea curare, tua me. Quamobrem id quidem sic susceptum est mihi, ut nihil sim habiturus antiquius. L. Antonium concionatum esse, cognovi tuis litteris & aliis, sordide: sed, id quale fuerit, nescio. Nihil enim scripsisti. De Menedemo probe. Quintus certe ea dictitat, quæ scribis. Consilium meum à te probari, quod ea non scribam, quæ tu à me postularis,*

& elumbem. Ce sont les propres termes d'une Lettre de Brutus, raportés par l'Auteur du *Dialogue des Orateurs* attribué à Tacite.

15. *Je suis dans un goût tout différent.*) Je lis ici avec Malespine, Fulvius Ursinus & Grævius, *totus alius sum*, au-lieu de *solus alius.*

16. *L'Elégance Attique.*) La plupart des Orateurs Athéniens avoient pris pour modéle Lysias, dont l'éloquence consistoit plus dans la justesse des pensées & dans la politesse du stile, que dans les mouvemens. Cicéron a fait le portrait de cette sorte d'éloquence froide dans le Livre de l'*Orateur*; aussi lui reprochoit-on qu'il n'étoit guéres Attique, *Parum Atticus. Dialogo de Orat. cap. 18.*



LETTRE II.

J'Etois venu de Cumes dans le territoire de Vescia, & j'allois partir de Sinuesse [1], d'où je vous ai écrit lorsque votre Messager m'a rendu votre Lettre. Vous n'aviez pas besoin de me recommander si fort l'affaire de Buthrote, je ne m'y intéresse pas moins que vous; car vos affaires & les miennes doivent être communes, & je me suis chargé de faire réussir celle-ci comme tout ce que j'ai le plus à cœur. J'aprens par votre Lettre, & j'avois déja apris par d'autres, que L. Antonius a fait une misérable harangue; mais je n'en sai pas le détail, & vous ne me le marquez point. Ce que vous me dites de Menedemus, me fait plaisir [2]. Il est vrai que notre neveu dit par-tout ce que vous me mandez [3]. Je suis ravi que vous aprouviez que je ne compose point cette harangue que vous m'aviez demandée, & vous l'aprouverez encore plus

ris, facile patior; multoque magis id probabis, si orationem eam, de qua hodie ad te scripsi, legeris. Quæ de legionibus scribis, ea vera sunt. Sed non satis hoc mihi videris tibi persuasisse, quid de Buthrotiis nostris per Senatum speres confici posse. Quod puto, (tantum enim video) non videmur esse victuri. Sed, si etiam nos hoc fallat, de Buthroto te non fallet.

De Octavii concione idem sentio, quod tu: ludorumque ejus apparatus, & Matius, ac Posthumius mihi procuratores non placent. Saserna collega dignus. Sed isti omnes, quemadmodum sentis, non minus otium timent, quam nos arma. Balbum levari invidia per nos velim: sed ne ipse quidem id fieri posse confidit. Itaque alia cogitat. Quod prima disputatio Tusculana te confirmat, sane gaudeo. Neque enim ullum est perfugium aut melius, aut paratius. Flamma quod bene loquitur, non moleste fero. Tyndaritanorum caussa de qua tam laboras, quæ sit ignoro. Hos tamen. πεντέλοιπον [a] *movere ista videntur, in primis erogatio pecuniæ. De Alexione doleo; sed, quoniam inciderat in ita gravem morbum, bene actum cum illo arbitror. Quos tamen secundos heredes scire vellem, & diem testamenti.*

a Reliquum è quinque. V. Not.

plus quand vous aurez lu celle dont je vous parle dans la Lettre que je vous ai déja écrite aujourd'hui. Ce que vous me dites de ces Légions est vrai [4]; mais il me semble que vous n'avez pas assez compris, que l'autorité du Sénat ne suffit pas pour vous faire obtenir ce que vous demandez pour la Ville de Buthrote. Je ne puis que conjecturer, mais je crains bien que nous ne soyons pas même surs de mettre notre vie à couvert : si je ne me trompe, vous ne serez pas trompé sur l'affaire de Buthrote.

Je pense comme vous sur la harangue d'Octavius : ces Jeux qu'il prépare, Matius & Posthumius qui en ont le soin, tout cela ne me plaît gueres [5]. Saserna est pour eux un digne collégue [6]; mais comme vous le pensez, tous ces gens-là craignent autant la paix que nous craignons la guerre. Je voudrois bien que nous pussions rendre Balbus moins suspect [7]; mais lui-même ne croit pas que cela soit possible, ainsi il a d'autres vues. Je suis ravi que ce que j'ai dit du mépris de la mort dans le prémier Livre des *Tusculanes*, vous rende plus ferme : il n'est point de ressource plus sure & plus prompte contre tous les événemens. Je suis bien-aise que Flamma donne de bonnes paroles. Je ne sai ce que c'est que cette affaire des Tyndaritains [8] pour laquelle vous vous intéressez si fort, mais je leur rendrai service [9]. Ce que fait Antoine, & surtout l'argent qu'il distribue, semble ébranler Hirtius [10]. Je suis fâché de la mort d'Alexion; mais puisque son mal l'avoit mis dans un si terrible état, je le trouve heureux. Je voudrois bien savoir qui sont ses seconds héritiers, & de quel jour est son testament.

RE-

REMARQUES
SUR LA II. LETTRE.

1. *J'Etois venu de Cumes dans le territoire de Vescia, & j'allois partir de Sinuesse.*] Sinuesse étoit dans le territoire nommé *Vessinus* ou *Vescianus*, d'une petite Ville apellée *Vescia*. Strabon dit que Sinuesse étoit ainsi apellée, parce qu'elle étoit *in sinu Vescino*. Gronovius, qui quelquefois corrige le texte un peu trop aisément, voudroit qu'on lût ici *divertissemque Minturnis*, au-lieu de *Cumis*; parce que, dit-il, Cicéron en allant de Sinuesse à Arpinum, laissoit Cumes derriére lui. Mais cet habile Commentateur n'a pas bien pris ici le sens de Cicéron : il ne dit pas qu'il étoit parti de Sinuesse lorsque le Messager d'Atticus étoit arrivé, mais qu'il alloit partir. *Proficiscens* a ce sens dans une infinité d'endroits de ces Lettres. Sans aller chercher bien loin, Cicéron dans la Lettre précédente, écrite quelques momens avant celle-ci, dit qu'il avoit couché à Sinuesse, & ajoute, *atque inde mane postridie Arpinum proficiscens hanc epistolam exaravi*; & dans la même Lettre, *dederam ad te litteras exiens è Puteolano, diverteramque in Cumanum*. Je vous écris avant que de partir pour Pouzzoles, d'où je suis allé à Cumes. Dans notre Lettre de même, *divertissemque à Cumis in Vesciano*, ne signifie pas, comme le dit Gronovius, *ayant laissé Cumes à droite ou à gauche*, mais *étant venu de Cumes dans le territoire de Vescia*, c'est-à-dire, à sa maison qui étoit auprès de Sinuesse, qu'il appelle ailleurs *diversorium Sinuessanum*. Ce qui décide la question, c'est que Cicéron a dit positivement qu'il étoit venu de Pouzzoles à Cumes, *exiens è Puteolano diverteramque in Cumanum*. Je ne me suis arrêté là-dessus, que pour faire voir que les plus habiles Critiques feroient souvent mieux de s'attacher à pénétrer le sens de leur texte, que de se déterminer si aisément à le changer sans être autorisés par aucun Manuscrit.

2. *Ce que vous me dites de Menedemus me fait plaisir.*] De

DE MENEDEMO PROBE. On voit que c'est ainsi qu'il faut entendre cet endroit, par cet autre de la quatriéme Lettre de ce Livre, *de Menedemo vellem verum fuisset.* On ne sait point ce qu'Atticus avoit mandé à Cicéron sur ce Menedemus. On trouve seulement un Menedemus, à qui Trebonius fit trancher la tête en Asie; mais on ne sait point s'il s'agit ici de celui-là. *Philipp.* 13.

3. *Il est vrai que notre neveu dit par-tout ce que vous me mandez.*) Qu'il est le bras droit d'Antoine, c'est-à-dire, qu'il a beaucoup de crédit auprès de lui. *Voyez la fin de la vingtiéme Lettre du Livre précédent.*

4. *Ce que vous me dites de ces Légions est vrai.*) Antoine, à qui César avoit destiné le Gouvernement de la Macédoine, & qui vouloit avoir celui des Gaules, faisoit revenir les Légions qui étoient en Macédoine; ce qu'Atticus regardoit comme une bonne nouvelle pour son affaire de Buthrote, parce que cela en éloignoit les soldats, à qui César avoit assigné des terres dans le territoire de Buthrote, Ville d'Epire qui faisoit partie du Gouvernement de Macédoine.

5. *Ces Jeux qu'il prépare, Matius & Posthumius qui en ont le soin, tout cela ne me plaît guéres.*) Lorsque César fut tué, il alloit faire représenter des jeux en l'honneur de Vénus, dont il prétendoit descendre par Iulus fils d'Enée, & à qui il avoit fait un vœu avant la bataille de Pharsale. Octavius voulut l'en acquiter, ou plutôt se servir de ce prétexte pour gagner le Peuple. Cicéron n'étoit pas bien-aise que Matius & Posthumius eussent l'intendance de ces jeux, parce qu'ils avoient été partisans zélés de César; & que s'ils avoient la confiance d'Octavius, il étoit à craindre qu'ils ne le portassent à venger la mort de son oncle, & à se déclarer contre les Conjurés.

6. *Saserna est pour eux un digne collégue*) C'étoit un homme obscur qui avoit servi longtems sous César: il en est parlé dans la treiziéme *Philippique*, & dans *l'Histoire de la Guerre Civile d'Afrique.*

7. *Je voudrois bien que nous pussions rendre Balbus moins suspect.*) Cicéron a déja dit dans la vingt-uniéme Lettre du Livre précédent, que Balbus se plaignoit de ce qu'il étoit suspect. Il étoit bien naturel qu'il le fût aux Con-

Conjurés ; car il n'y avoit point eu d'homme plus attaché à César que lui, & il ne le fut pas moins depuis à Octavius.

8. *Tyndaritains.*] Habitans d'une Ville de Sicile sur la côte, au Nort, vis-à-vis les Iles Æoliennes.

9. *Mais je leur rendrai service.*] Il n'y a dans le texte que, *hos tamen* ; mais on ne peut pas sousentendre ici autre chose, car on sait que Cicéron étoit patron des Siciliens.

10. *Ce que fait Antoine, & sur-tout l'argent qu'il distri-*

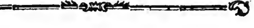


EPISTOLA III.

CICERO ATTICO SAL.

XI. *Kalend. accepi in Atinati duas epistolas tuas, quibus duabus meis respondisti. Una erat* XV *Kal. altera* XII *data Ad superiorem igitur prius. Accurres in Tusculanum, ut scribis : quo me* VI *Kal. venturum arbitrabar. Quod scribis parendum victoribus : non mihi quidem, cui sunt multa potiora. Nam illa, quæ recordaris Lentulo & Marcello Coss. facta in æde Apollinis ; nec caussa eadem est, nec simile tempus ; præsertim cum Marcellum scribas, aliosque discedere. Erit igitur nobis coram odorandum, & constituendum, tutone Romæ esse possimus. Novi conventus habitatores sane movent. In magnis enim versamur angustiis. Sed sint ista parvi. Quin & majora contemnimus. Calvæ testamentum cognovi, hominis turpis ac sordidi. Tabula Demonici*

bue, semble ébranler Hirtius.) On verra dans la sixiéme Lettre de ce Livre, qu'Hirtius n'étoit pas des amis d'Antoine. Cicéron dit ici, qu'il apréhende qu'il ne le gagne à force d'argent, comme il avoit déja gagné Dolabella & plusieurs autres personnes. Il s'étoit servi pour cela de l'argent que César avoit laissé dans le Temple d'Ops, comme on l'a vu dans le Livre précédent. Cicéron désigne ici Hirtius par un mot énigmatique, dont il s'est déja servi dans la vingt-uniéme Lettre du Livre précédent. Voyez la sixieme Remarque sur cette Lettre.



LETTRE III.

J'Ai reçu le vingt-deux à Atina [1] les deux Lettres par lesquelles vous répondez aux deux miennes; l'une est du dix-huit, & l'autre du vingt-un. Je vais commencer par la plus vieille. Vous viendrez donc à Tusculum dès que j'y serai, & je compte d'y être le vingt-sept. Vous me dites qu'il faudra se soumettre aux vainqueurs : ce parti ne me convient pas, & j'en sai plusieurs qui me conviendront mieux. Vous rappellez le Decret que l'on fit dans le Temple d'Apollon, sous le Consulat de Lentulus & de Marcellus [2] : les circonstances sont fort différentes, & le bon parti n'est pas aussi puissant qu'il l'étoit alors [3]; sur-tout si Marcellus & d'autres Consulaires s'absentent, comme vous me le dites. Il faudra donc observer & reconnoître de près, si je puis être à Rome en sureté. Je me défie fort de ces gens à qui l'on vient de distribuer de nouvelles terres [4]. Nous sommes assiegés de tous côtés; mais il faut se mettre au-dessus de tout cela, je méprise même de plus grands dangers. Je sai ce que contient le testament de Calva;

nici quod tibi curæ eſt, gratum. De Mario ſcripſi jam pridem ad Dolabellam accuratiſſime, modo redditæ litteræ ſint. Ejus cauſſa & cupio, & debeo.

Venio ad propiorem. Cognovi de Alexione, quæ deſiderabam. Hirtius eſt tuus. Antonio quam eſt volo pejus eſſe. De Q. filio ſcribis ἰλιὰς a. *De patre coram agemus. Brutum omni re, qua poſſum, cupio juvare: cujus de oratiuncula idem te, quod me, ſentire video. Sed parum intelligo, quid me velis ſcribere, quaſi à Bruto habita oratione, cum ille ediderit. Qui tandem convenit? an ſic ut in tyrannum jure optimo cæſum? Multa dicentur, multa ſcribentur à nobis; ſed alio modo, & tempore. De ſella Cæſaris bene Tribuni. Præclaros etiam* XIV *ordines. Brutum apud me fuiſſe gaudeo: modo & libenter fuerit, & ſat diu.*

a Ilias.

REMARQUES

SUR LA III. LETTRE.

1. *ATina.*) Dans le Pays des Volſques ſur les confins de la Campanie, auprès d'Arpinum.

2. *Vous rappellez le Decret que l'on fit dans le Temple d'A-*

Calva ; c'étoit un homme d'une avarice sordide. Je vous remercie du soin que vous prenez de la vente des biens de Demonicus. Je m'intéresse pour Marius [5] autant que je le dois. Il y a déja du tems que j'ai écrit sur son affaire à Dolabella une Lettre très forte, je ne sai s'il l'a reçue.

Je viens à votre seconde Lettre. Vous m'avez apris ce que je voulois savoir du testament d'Alexion. Vous pouvez compter sur Hirtius. Je voudrois qu'Antoine fût encore plus mal qu'il n'est [6]. Vous me parlez de notre neveu ; c'est une source inépuisable de chagrin [7] ; nous parlerons de son pére quand nous serons ensemble. Je souhaite fort de pouvoir être utile à Brutus. Je vois que vous pensez comme moi sur sa harangue ; mais je ne conçois pas comment vous voulez que j'en compose une, comme si c'étoit celle qu'il a prononcée, puisqu'il a rendu la sienne publique. Cela convient-il ? ou bien voudriez-vous que je prouvasse qu'on étoit en droit de tuer le Tyran ? Je parlerai & j'écrirai souvent là-dessus, mais ce sera d'une autre maniére, & dans un autre tems. Les Tribuns ont bien fait de ne pas souffrir qu'on plaçât au Théatre la Chaire de César [8]. Je suis aussi fort content de nos Chevaliers [9]. Je suis bien-aise que Brutus ait été chez moi [10] ; je souhaite qu'il s'y soit bien trouvé, & qu'il y ait demeuré plusieurs jours.

---

d'Apollon, sous le Consulat de Lentulus & de Marcellus.) Un peu avant la Guerre Civile, lorsqu'on apprit que César marchoit du côté de l'Italie, le Sénat chargea les Consuls & les autres Magistrats du soin des affaires, comme on faisoit dans les grandes extrémités par cette

cette formule, *Viderint Consules, &c. ne quid Respublica detrimenti caperet.*

3. *Le bon parti n'est pas aussi puissant qu'il l'étoit alors.*) Avant que la Guerre Civile commençât, presque tout le Sénat étoit réuni contre Cesar, au-lieu que depuis sa mort les esprits étoient fort partagés; les uns favorisoient Antoine, d'autres étoient pour Octavius, & les autres pour les Conjures. D'ailleurs, la Guerre Civile avoit fait périr une partie des Consulaires. Presque tous ceux qui avoient le plus d'autorité étoient morts, & ceux qui restoient, ou étoient mal intentionnés, ou étoient la plupart des gens foibles & sans considération. *Nec causa eadem est*, ne signifie pas ici nous ne soutenons pas la même cause, car il s'agissoit de la liberté, comme au commencement de la Guerre Civile : *causa* signifie ici *parti*, comme dans plusieurs autres de ces Lettres. Je n'en raporterai que deux exemples. Cicéron dit en parlant de Pompée dans la prémiére Lettre de ce Livre, *non causa*, il n'a point de parti formé; & dans la troisiéme Lettre du septiéme Livre, en parlant du parti de César, *causam solum illa causa non habet*, où l'on voit que ce mot est pris dans deux sens différens, *il ne manqua à ce parti que d'avoir une meilleure cause.*

4. *Je me défie fort de ces gens à qui l'on vient de distribuer de nouvelles terres.*) Il s'agit des terres de la Campanie, qu'Antoine venoit de faire distribuer à des soldats vétérans. Cicéron dit : Nous sommes assiégés de tous côtés, c'est-à-dire, nous ne serons pas en sureté à Rome, où l'on fait venir des soldats; & je ne serai pas non plus en sureté dans mes terres de la Campanie, à cause de ces nouveaux habitans qui sont entiérement dévoués à Antoine.

Philipp. 2.

5. *Marius.*) Marcus Marius parent & ami de Cicéron. Nous avons, au commencement du septiéme Livre des *Familiéres*, plusieurs Lettres que Cicéron lui avoit écrites.

6. *Je voudrois qu'Antoine fût encore plus mal qu'il n'est.*) Je crois qu'il s'agit ici de L. Antonius, dont Atticus

EPIS-

n'étoit pas content par rapport à l'affaire de Buthrote. Cicéron dit dans la quinziéme Lettre de ce Livre, *L. Antonio male fit, si quidem Buthrotiis molestus est*; & il dit immédiatement auparavant, *vous pouvez compter sur Hirtius.* Il avoit promis d'être favorable à ceux de Buthrote, comme on l'a vu dans la prémiére Lettre de ce Livre; ainsi il s'agit ici de cette même affaire. Les affaires de L. Antonius n'alloient pas alors trop bien; il avoit été fort mal mené par Dolabella, qui avoit harangué deux fois contre lui, il étoit en mesintelligence avec Octavius, qui avoit pour lui presque tous les amis de César; & il ne restoit que très-peu de monde dans le parti d'Antoine.

7. *Vous me parlez de notre neveu, c'est une source inépuisable de chagrin*) A la lettre, *une Iliade de malheurs*, ἰλιὰς supp. κακῶν Cicéron a dit dans l'onziéme Lettre du huitiéme Livre, *tanta malorum impendet* ἰλιὰς Voyez la Remarque sur cette Lettre.

8. *Les Tribuns ont bien fait de ne pas souffrir qu'on plaçât au Théatre la Chaire de César.*) Entre les autres honneurs que le Sénat avoit décernés à César avant sa mort, on avoit ordonné qu'au Sénat & aux Jeux publics il auroit une Chaire dorée. Cette Chaire étoit semblable à celles sur lesquelles on mettoit les Statues des Dieux: aussi Suétone & Dion mettent-ils cet honneur parmi les honneurs divins qu'on lui décerna. Octavius voulut faire placer cette Chaire, lorsqu'il donna les jeux dont nous avons parlé sur la Lettre précédente, mais les Tribuns s'y opposerent.

9. *Je suis aussi fort content de nos Chevaliers.*) Ils avoient apparemment aplaudi à ce que les Tribuns avoient fait. Cicéron dit *quatuordecim ordines*, parce que les Chevaliers avoient au Théatre les quatorze prémiers rangs après les Sénateurs.

10. *Je suis bien-aise que Brutus ait été chez moi.*) Dans la maison que Cicéron avoit à Asture. Il a dit dans plusieurs des Lettres précédentes, *Brutus velim sit Asturæ*, sur ce qu'Atticus lui mandoit que Brutus avoit envie d'y aller.

LET-

EPISTOLA IV.

CICERO ATTICO SAL.

X. *Kalend. hora* IIX *fere à Q. Fufio venit tabellarius : nescio quid ab eo litterularum , uti me sibi restituerem , sane insulse , ut solet : nisi forte , quæ non ames , omnia videntur insulse fieri. Scripsi ita , ut te probaturum existimem. Mihi duas à te epistolas reddidit , unam* XI , *alteram* X ; *ad recentiorem prius. Et legio? rem laudo. Si vero etiam Carfulenus* ἄνω ποταμῶν a. *Antonii consilia narras turbulenta : atque utinam potius per populum agat , quam per Senatum ; quod quidem ita credo. Sed mihi totum ejus consilium ad bellum spectare videtur , si quidem D. Bruto provincia eripitur. Quoquo modo ego de illius nervis existimo , non videtur fieri posse sine bello. Sed non cupio , quoniam cavetur Buthrotiis. Rides? ast condoleo , non mea potius assiduitate , diligentia , gratia perfici.*

[*Quod scribis te nescire quid nostris faciendum*

a Sursum fluminum , &c. V. Not.

LETTRE IV.

LE vingt-troisiéme sur les deux heures après midi, on m'a apporté de la part de Q. Fufius [1] une espece de Billet, où il me prie de lui rendre mon amitié ; ce qu'il fait, à son ordinaire, d'une maniére fort fade : peut-être que tout ce qui vient des gens que nous n'aimons point, nous paroit tel. Je crois que vous serez content de la réponse que je lui ai faite. Le même Messager m'a apporté deux de vos Lettres ; l'une du vingt-deux, & l'autre du vingt-trois ; je vais d'abord répondre à la derniére. Quoi ! une Légion toute entiére abandonne Antoine [2] ! J'en suis charmé : mais voir Carfulenus prendre le bon parti, c'est voir les riviéres remonter vers leur source. Les desseins d'Antoine dont vous me parlez, nous menacent de troubles ; je souhaite qu'il s'adresse plutôt au Peuple qu'au Sénat [3] pour obtenir ce qu'il demande, & je crois qu'il prendra le prémier parti : mais il paroît qu'il en veut venir à une guerre ouverte, puisqu'il prétend ôter à Decimus Brutus son Gouvernement ; car j'ai assez bonne opinion de la vigueur de ce dernier, pour croire qu'il ne se laissera pas déposséder sans se défendre ; cependant je ne le souhaite pas, puisqu'on vous donne une garantie pour les Buthrotiens [4]. Riez-vous ? Nullement ; mais je suis fâché que ce ne soient pas plutôt mes soins, mon crédit, & mes sollicitations qui ayent fait réussir cette affaire.

Vous me dites que vous ne savez quel parti

dum ſit, jam pridem me illa ἀπορία a *ſollicitat. Itaque ſtulta jam Iduum Martiarum eſt conſolatio. Animis enim uſi ſumus virilibus, conſiliis, mihi crede, puerilibus. Exciſa enim eſt arbor, non evulſa: itaque quam fruticetur, vides. Redeamus igitur, quoniam ſæpe uſurpas, ad Tuſculanas diſputationes. Saufeium per te celemus. Ego numquam indicabo. Quod te à Bruto ſcribis, ut certior fieret, quo die in Tuſculanum eſſem venturus: ut ad te ante ſcripſi*, VI *Kal. & quidem ibi te quamprimum pervidere velim. Puto enim nobis Lanuvium eundum, & quidem non ſine multo ſermone. Sed* μελήσει b.

Redeo ad ſuperiorem: ex qua prætereo illa prima de Buthrotiis: quæ mihi ſunt incluſa medullis; ſit modo, ut ſcribis, locus agendi. De oratione Bruti contendis, cum iterum tam multis verbis agis. Egone ut eam cauſſam, quam iis ſcripſit? ego ſcribam non rogatus ab eo? nulla παρεγχείρεσις c *fieri poteſt contumeliosior. At, inquis,* Ἡρακλείδειον d *aliquod. Non recuſo id quidem; ſed & componendum argumentum eſt, & ſcribendi exſpectandum tempus maturius. Licet enim de me, ut libet, exiſtimes (velim quidem quam optime) ſi hæc ita manent, ut videntur (feres quod dicam) me*

a Dubitatio. *b* Curæ erit.
c Molitio in alieno opere. *d* Heraclideium. V. Not.

nos Conjurés doivent prendre. Il y a long-tems que je suis tourmenté d'une pareille incertitude, ainsi c'est une folie de chercher de la consolation dans les Ides de Mars. On fit paroître alors beaucoup de courage, mais on se conduisit comme des enfans; on a coupé l'arbre, mais on ne l'a pas arraché, vous voyez comme il repousse. Revenons donc aux *Tusculanes* 5, que vous me citez souvent ; n'en parlons point, si vous voulez, à Saufeius 6; pour moi, je vous promets de ne vous point déceler. Vous me dites que Brutus vous a prié de lui faire savoir quand je serai à Tusculum. Je compte toujours d'y être le vingt-sept, & je voudrois bien vous y voir dès-que j'y serai; car je crois qu'il faudra que j'aille à Lanuvium, ce qui fera sans doute fort parler 7; mais nous y penserons.

Je reviens à votre prémiére Lettre, & je ne m'arrête point à ce que vous me dites au commencement sur l'affaire de Buthrote, cela est profondément gravé dans mon esprit. Tout ce que je souhaite, c'est que j'aye la liberté d'agir comme vous l'espérez 8. Vous voulez absolument que je fasse une harangue sous le nom de *Brutus*, & vous insistez encore là-dessus ; que je traite un sujet qu'il a traité, & que je le fasse sans que cela vienne de lui. Il n'y a rien de plus offensant que ces concurrences d'esprit 9. Mais, dites-vous, faites donc quelque Ouvrage à la maniére d'Héraclide 10. Je ne le refuse pas, mais il faut former un plan, & attendre un tems plus propre pour traiter un pareil sujet. Vous penserez de moi comme il vous plaira, & je souhaite que ce soit en bien : mais si la situation des affaires ne change point, comme il y a apparence, souffrez que je vous dise que je ne suis

me Idus Martiæ non delectant. Ille enim numquam revertisset : nos timor confirmare ejus acta non coegisset, aut, (ut in Saufeii eam, relinquamque Tusculanas disputationes, ad quas tu etiam Vestorium hortaris) ita gratiosi eramus apud illum, quem dii mortuum perduint, ut nostræ ætati, quoniam interfecto domino liberi non sumus, non fuerit dominus ille fugiendus. Rubeo, mihi crede. Sed jam scripseram; delere nolui.

De Menedemo, vellem verum fuisset. De regina, velim verum sit. Cetera coram, & maxime, quid nostris faciendum sit; quid etiam nobis, si Antonius militibus obsessurus est Senatum. Hanc epistolam si illius tabellario dedissem, sum veritus, ne solveret. Itaque misi dedita opera. Erat enim rescribendum tuis.

Quam vellem Bruto studium tuum navare potuisses! ego igitur ad eum litteras. Ad Dolabellam Tironem misi cum mandatis, & litteris. Eum ad te vocabis; & si quid habebis, quod placeat, scribes. Ecce autem de traverso L. Cæsar, ut veniam ad se, rogat, in Nemus; aut scribam, quo se venire velim: Bruto enim placere, se à me conveniri. O rem odiosam & inexplicabilem! Puto me ergo itu-

point content des Ides de Mars : si on s'y étoit bien pris, nous n'aurions plus de maître [11], la crainte ne nous auroit pas obligés à ratifier tout ce que César avoit fait : ou bien, pour suivre les principes de Saufeius, qui sont si contraires à ceux des *Tusculanes* que vous voulez faire lire même à Vestorius [12], j'étois si bien avec cet homme dont nous nous sommes défaits, & que les Dieux puissent confondre, qu'à l'âge où je suis je pouvois bien m'accommoder d'un pareil maître, puisqu'aussi-bien depuis sa mort nous n'en sommes pas plus libres. Je rougis de ce qui me vient d'échapper; mais il est écrit, & je ne l'effacerai point.

J'aurois souhaité que ce que vous m'aviez mandé de Menedemus se fût trouvé vrai, & je souhaite que ce que l'on dit de la Reine d'Egypte se confirme [13]. Nous parlerons ensemble du reste, & sur-tout de ce que doivent faire nos Conjurés, & de ce que je dois faire moi-même, si Antoine tient le Sénat assiégé avec ses soldats. Je n'ai point voulu donner cette Lettre à son Messager de peur qu'il ne l'ouvrît, & j'ai mieux aimé envoyer un homme exprès pour vous porter ma réponse.

J'aurois bien voulu [14] que vous eussiez pu faire ce que Brutus vous demandoit ; je lui ai donc écrit que vous ne le pouviez pas. J'ai écrit aussi à Dolabella, & j'ai envoyé Tiron pour lui parler. Vous l'envoyerez chercher, & si vous avez quelque chose à me mander, vous lui donnerez une Lettre. Voici L. César qui vient à la traverse, me prier de venir à sa maison de campagne auprès d'Aricie [15]; ou bien que je lui mande où je veux qu'il me vienne trouver, que Brutus souhaite que j'aille chez lui. Que d'embarras ! &

iturum, & inde Romam, nisi quid mutaro. Summatim adhuc ad te. Nibil dum enim à Balbo. Tuas igitur exspecto, nec actorum solum, sed etiam futurorum.

REMARQUES
SUR LA IV. LETTRE.

1. Q. *Fufius.*) Surnommé Calenus, qui avoit été des amis de Clodius, & qui fut depuis le plus zélé partisan d'Antoine.

2. *Quoi! une Légion toute entiére abandonne Antoine!* ET LEGIO. Le style est si coupé dans les Lettres de ces derniers Livres, qu'il faut souvent mettre le commentaire dans le texte. Cette Légion étoit celle qui étoit apellée *Martia*, & qui étoit commandée par Carfulenus. Cicéron dit que voir Carfulenus prendre le bon parti, c'est voir les riviéres remonter vers leur source; parce que Carfulenus avoit été de tout tems créature de César, aussi ne quita-t-il Antoine que pour se donner à Octavius. Il fut tué à la bataille de Modéne, où la Légion qu'il commandoit fut presqu'entiérement détruite. Cicéron parle encore de ce Carfulenus dans la troisiéme Philippique, & César dans le quatriéme Livre de la guerre des Gaules. *Hirtius de Bello Alex. Appian. lib. 3. Paterculus lib. 2.* Ces Auteurs le nomment différemment, les uns Carfulenus, & d'autres Carfuleius; mais ces sortes de variétés sont ordinaires aux Copistes, quand il s'agit des noms qui sont peu connus. ἄνω ποταμῶν. Cicéron ne cite à son ordinaire que le commencement du proverbe Grec, *supp.* ἱερῶν χωροῦσι παγαί, *fluminum sacrorum feruntur retro fontes.*

3. *Je souhaite qu'il s'adresse plutôt au Peuple qu'au Sénat.*)

par où en sortir 16? Je crois donc que j'irai chez L. César, & de-là à Rome, à moins que je ne change d'avis. Je ne vous écris aucun détail, parce que je n'ai point encore eu de nouvelles de Balbus. J'en attends des vôtres ; vous me manderez non seulement ce que vous savez, mais ce que vous prévoyez.

---

nat.) Pour obtenir le Gouvernement des Gaules. S'il l'obtenoit, Cicéron étoit bien-aise qu'il ne parût pas que le Sénat fût contraire aux Conjurés, en ôtant à Decimus Brutus son Gouvernement.

4. *Cependant je ne le souhaite pas, puisqu'on vous donne une garantie pour les Buthrotiens.*) Cicéron dit immédiatement auparavant, qu'il compte que D. Brutus ne se laissera pas ôter son Gouvernement : ainsi *non cupio* signifie, je ne souhaite pas qu'il se défende & qu'il refuse de le remettre, puisqu'on vous répond qu'on laissera en repos les Buthrotiens, & qu'on ne leur ôtera point leurs terres. Apparemment qu'Atticus avoit mandé à Cicéron qu'Antoine lui avoit donné de bonnes paroles sur cette affaire, & que c'est là-dessus que roule la plaisanterie. C'est pour cela qu'il ajoute qu'il est fâché que ce ne soient pas ses sollicitations & son crédit auprès du Sénat plutôt que l'autorité d'Antoine, qui fasse réussir cette affaire. Gronovius donne un autre sens à cet endroit, *non cupio* supp. *fieri sine bello*, je souhaite que nous ayons la guerre, parce que cela sera avantageux aux Buthrotiens; car les soldats ne se soucieront plus des terres qu'on leur avoit assignées auprès de cette Ville; ils aimeront mieux servir, parce qu'ils espéreront de la guerre de plus grands avantages. Mais si Cicéron avoit voulu dire cela, il n'auroit pas dit *sed non cupio*, mais *& cupio* supp. *non fieri sine bello*; il n'y a qu'à lire le texte pour le sentir. D'ailleurs *caveri* est un terme de Jurisprudence ; dont on se servoit par rapport à ceux à qui l'on donnoit des suretés lorsqu'on faisoit passer quelqu'affaire qui leur pouvoit être préjudiciable. Antoine, en ôtant à D. Brutus son Gouverne-

vernement, alloit contre les dispositions de César, qui avoit nommé D. Brutus. Mais, dit Cicéron, puisqu'Antoine vous promet que ce que César a fait en faveur des Buthrotiens, à qui il avoit conservé leurs terres, subsistera, je veux bien que ce qu'il avoit fait pour Decimus Brutus, ne subsiste pas.

5. *Revenons donc aux Tusculanes.*) C'est-à-dire, cherchons une consolation plus sure dans le mépris de la mort. Cicéron prouve dans le prémier Livre des *Tusculanes* contre les Epicuriens, qu'elle n'est point un mal.

6. *N'en parlons point, si vous voulez, à Saufeius.*] Ne lui disons point que d'Epicurien vous êtes devenu Stoïcien. Nous avons déja dit que Saufeius étoit Epicurien, aussi-bien qu'Atticus.

7. *Je crois qu'il faudra que j'aille à Lanuvium, ce qui sera sans doute fort parler.*) Brutus & Cassius étoient à Lanuvium; & Cicéron, qui vouloit ménager Octavius, prévoyoit qu'on tâcheroit de donner à ce jeune homme de l'ombrage contre lui, si on le voyoit en si grande liaison avec les meurtriers de César.

8. *Que j'aie la liberté d'agir comme vous l'espérez.*) C'est-à-dire qu'il pût aller au Sénat en sureté.

9. *Ces concurrences d'esprit.*) παρεγχείρησις: c'est un terme d'art, qui se disoit lorsqu'on traitoit le même sujet qu'un autre; parce qu'on croyoit qu'il n'avoit pas été bien traité, ou qu'on n'avoit pas dit tout ce qu'il y avoit à dire: & ἀπαρεγχείρητον signifie un Ouvrage parfait, auquel on ne peut rien ajouter.

10. *Quelqu'ouvrage à la maniére d'Héraclide.*) Quelque Traité politique sur les affaires présentes, à la maniére d'Héraclide de Pont, dont nous avons parlé dans la quatriéme Remarque sur la dix-neuviéme Lettre du treiziéme Livre. On voit dans la vingt-septiéme Lettre de ce Livre, que Cicéron entend par-là des especes d'Anecdotes. *Excudam aliquid ἡρακλείδειον quod lateat in thesauris tuis.*

11. *Nous n'aurions plus de maître.*) ILLE ENIM NUNQUAM REVERTISSET. Le texte est ici fort obscur, je ne sai même s'il n'est pas corrompu. Junius avoit lu dans ses Manuscrits, *ille enim si vixisset*; & Fulvius Ursinus dit qu'un de ses amis qu'il ne nomme pas, lisoit

lisoit de même ; mais je ne vois pas qu'on puisse tirer un bon sens de cette leçon. Si César eût vécu, il se seroit servi pour faire confirmer tout ce qu'il avoit fait, de la même voie dont il s'étoit servi pour l'établir, c'est-à-dire de l'autorité & de la force ; & avant que de mourir, il avoit déja obligé le Senat à confirmer tout ce qu'il avoit fait pendant la guerre civile. Comment donc Cicéron diroit-il ? *ille enim si vixisset, numquam nos timore confirmare ejus acta coëgisset*, comme lit Junius. Je ne sai si en suivant les vestiges de cette leçon des MSS. de Junius, on ne pourroit pas lire, *ille enim non revixisset, nunquam, &c.* On a vu dans les Lettres précédentes, que Cicéron apelle Antoine l'héritier de la tyrannie. Il dit aussi qu'on n'avoit fait que changer de maître ; & dans cette Lettre même, il dit qu'on a coupé l'arbre, mais qu'on ne l'a pas arraché, & qu'il repousse, ce qui regarde Antoine. Voici donc ce que Cicéron a voulu apparemment dire. Le jour des Ides de Mars on n'en a point fait assez, ou l'on en a trop fait. En se défaisant de César, il faloit aussi se défaire d'Antoine, comme Cicéron le dit clairement dans plusieurs autres Lettres : nous ne verrions pas revivre César en sa personne, & il ne nous auroit pas obligés à confirmer tout ce que le Tyran avoit fait. En conservant *revertisset*, ce sera toujours à peu près le même sens. Il se pourroit même faire que Cicéron fit allusion au retour d'Antoine que l'on craignoit, & qui revenoit à Rome avec des soldats, pour se faire donner par le Sénat le Gouvernement des Gaules. Les Commentateurs qui lisent *revertisset*, disent que cela signifie que César ne seroit jamais revenu de la guerre contre les Parthes. Mais d'où Cicéron savoit-il que la guerre des Parthes occuperoit assez longtems César, qui n'avoit que cinquante-huit ans, pour qu'il ne revint jamais à Rome ? Quoiqu'il n'y fût pas, n'y auroit-il pas toujours été le maître ? Et s'il étoit mort paisible possesseur de l'Empire, & de sa mort naturelle, il auroit été encore plus aisé à ceux de son parti, de faire confirmer tout ce qu'il auroit fait jusqu'à sa mort.

12. *Des Tusculanes que vous voulez faire lire à Vestorius.*) C'étoit un Banquier qui ne se piquoit pas fort

de Philosophie, comme Cicéron l'a dit à la fin de la douziéme Lettre du quatorziéme Livre.

13. *Je souhaite que ce que l'on dit de la Reine d'Egypte se confirme.*) Apparemment qu'il couroit quelque bruit qui ne lui étoit pas avantageux; car on verra dans la quinziéme Lettre de ce Livre, que Cicéron ne l'aimoit pas.

14. *J'aurois bien voulu*, *&c.*) Je suis persuadé que c'est ici le commencement d'une autre Lettre, & je suis surpris que les Commentateurs n'ayent eu nul doute là-dessus; voici mes raisons. 1. Il n'y a qu'à lire les quatre lignes qui précédent, pour voir que c'est la fin d'une Lettre, on le sentira sans que je le prouve. 2. Cicéron dit à la fin de cette prémiére partie, qu'il a envoyé un Exprès à Rome, uniquement pour porter sa réponse à Atticus; & dans la seconde, il dit qu'il a envoyé Tiron à Rome pour parler de Dolabella, & qu'Atticus pourra l'envoyer chercher & lui donner une Lettre. Si ces deux parties avoient été écrites en même tems, Atticus n'avoit que faire d'envoyer chercher Tiron, il n'avoit qu'à donner sa Lettre à l'Exprès que Cicéron lui avoit envoyé. 3. Dans la prémiére partie, Cicéron doit aller à Tusculum, & de-là à Lunuvium;

EPISTOLA V.

CICERO ATTICO SAL.

A Bruto tabellarius rediit : attulit & ab eo, & Cassio. Consilium meum magnopere exquirunt : Brutus quidem, utrum de duobus. O rem miseram! plane non habeo quid scribam. Itaque silentio puto me usurum, nisi quid aliud tibi videtur. Sin tibi quid venit in mentem, scribe quæso. Cassius vero vehemen-

ter

& dans la feconde, il s'en va à Aricie, & de-là à Rome. 4. Il dit à la fin de cette feconde partie, qu'il écrit à Atticus *fummatim*, en peu de mots & fans entrer dans aucun détail : mais fi ces deux parties ne faifoient qu'une feule Lettre, elle feroit très longue & fort remplie. Il eft vrai que cette feconde partie n'eft féparée de la prémiére dans aucun Manufcrit; mais dans les plus anciens, le commencement des Lettres n'eft point marqué; & c'eft pour cela que les Critiques en ont fait fouvent de deux une, ou les ont fait commencer autrement que dans les éditions ordinaires, fans être appuyés de l'autorité d'aucun Manufcrit.

15. A fa maifon d'Aricie.) IN NEMUS. Il y avoit auprès d'Aricie un Bois confacré à Diane, d'où venoit le nom de cet endroit, où César avoit auffi une maifon de campagne. *Voyez la 57. Remarque fur la 1. lettre du 6. Livre.*

16. Que d'embarras! & par où en fortir?) O REM ODIOSAM ET INEXPLICABILEM! Nous avons déja remarqué ailleurs qu'*odiofus* fignifie fouvent incommode, embarraffant. *Voyez la fin de la 52. lettre du 13. Livre.*

LETTRE V.

LE Meffager que j'avois envoyé à Brutus eft revenu, & m'a apporté une Lettre de lui & une autre de Caffius. Ils me prient fort de les aider de mes confeils. Brutus me demande s'il doit aller à Rome, ou quiter l'Italie. Où en fommes-nous réduits? Je ne fai que lui dire : ainfi je crois que je ne lui écrirai point, à moins que vous ne foyez d'un autre avis. S'il vous vient quelque chofe dans l'efprit là-deffus, je vous prie de me le marquer. Caffius me conjure fort d'infpirer à Hirtius de bons fentimens; c'eft deman-

ter orat ac petit, ut Hirtium quam optimum faciam. Sanum putas? ὁ γναφεὺς ἀνθρακεύς a. *Epistolam tibi misi. Ut tu de provincia Bruti & Cassii per S. C. ita scribit & Balbus & Hirtius. Qui quidem, se actutum. Etenim jam in Tusculano est: mihique, ut absim, vehementer auctor est: & ille quidem periculi caussa; quod sibi etiam fuisse dicit: ego autem, etiam ut nullum periculum sit: tantum abest, ut Antonii suspicionem fugere nunc curem, ne videar ejus secundis rebus non delectari, ut mihi caussa sit, cur Romam venire nolim, ne illum videam.*

Varro autem noster ad me epistolam misit, sibi à nescio quo missam, (nomen enim delerat) in qua scriptum erat, veteranos eos, qui rejiciantur (nam partem esse dimissam) improbissime loqui; ut magno periculo Romæ sint futuri, qui ab eorum partibus dissentire videantur. Qui porro noster itus, reditus, vultus, incessus inter istos? quod si, ut scribis, L. Antonius in Decimum, reliqui in nostros; ego quid faciam? aut quo me pacto geram? mihi vero deliberatum est, ut nunc quidem est, abesse ex ea urbe; in qua non modo florui cum summa, verum etiam servivi cum aliqua dignitate. Nec tam statui ex Italia exire, de quo tecum deliberabo, quam istuc non venire.

a Fullo carbonarius. V. Not.

der l'impossible [1]. Ce que vous me dites, que le Sénat fera un Decret sur les Gouvernemens qu'on doit donner à Brutus & à Cassius, Balbus & Hirtius me l'ont aussi mandé. Ce dernier me marque qu'il a déja quité Rome [2], & il est à présent à Tusculum. Il me conseille fort de ne me point trouver au Sénat ; & cela à cause du danger que je pourrois courir, & qu'il a couru lui-même. Mais quand il n'y auroit aucun danger, bien loin que je me soucie de laisser voir à Antoine que je ne suis pas bien-aise qu'il soit si puissant, c'est précisément pour ne le pas voir que je ne vais point à Rome.

Varron m'a envoyé une Lettre qui lui a été écrite par une personne dont il a effacé le nom, & on lui mande que les vétérans qui n'ont point été compris dans la distribution des terres qu'on a faite aux autres [3], tiennent des discours fort insolens ; & que ceux qui ne sont pas de ce parti, ne peuvent pas aller à Rome sans s'exposer à un grand danger. Comment y aller ? comment revenir ? comment me montrer ? comment me conduire au milieu de tous ces gens-là ? Que s'il est vrai, comme vous me le marquez, qu'on envoie L. Antonius contre Decimus Brutus, & que les autres doivent s'oppofer à Brutus & à Cassius, que faut-il que je fasse ? quelles mesures prendre ? Pour le présent, je suis résolu à ne point paroître dans une Ville, où non seulement j'ai rempli avec éclat les prémiéres places, mais où je me suis même soutenu avec quelque dignité dans un tems de servitude ; & je suis moins résolu à sortir de l'Italie (car je veux encore délibérer avec vous là-dessus, qu'à ne point aller à Rome.

RE-

REMARQUES

SUR LA V. LETTRE.

1. C'*Est demander l'impoſſible.*) ὁ γναφεὺς ἀνθρακεύς. *Fullo Carbonarius.* Il y a auſſi loin d'Hirtius à un bon Citoyen, que d'un Foulon à un Charbonnier; ou bien le Foulon, au-lieu de blanchir le Charbonnier, ſe noircit. C'étoit un proverbe tiré de la Fable d'Eſope du Foulon & du Charbonnier. Popma lit ἄνθρακες, le Foulon ne peut pas blanchir des charbons, ce qui revient au même ſens. Nous diſons, c'eſt vouloir la-

EPISTOLA VI.

CICERO ATTICO SAL.

Cum ad me Brutus noſter ſcripſiſſet & Caſſius, ut Hirtium, quem adhuc bonum fuiſſe ſciebant, neque eum confidebant fore, mea auctoritate meliorem facerem, (Antonio eſt enim fortaſſe iratior, cauſſæ vero amiciſſimus) tamen ad eum ſcripſi, eique dignitatem Bruti, & Caſſii commendavi. Ille quid mihi reſcripſiſſet, ſcire te volui; ſi forte idem tu, quod ego, exiſtimares, iſtos etiam nunc vereri, ne forte ipſi noſtri plus animi habeant, quam habent.

HIR-

ver la tête d'un More, ou, à laver la tête d'un More on y perd sa lessive.

2. *Ce dernier me marque qu'il a déja quité Rome*,] QUI QUIDEM SE ACTUTUM, supp. *Roma profectum.* Hirtius étoit allé à Rome pour l'assemblée du prémier de Juin : mais comme il ne s'y étoit pas trouvé en sureté, il étoit retourné à Tusculum, comme on le va voir dans sa Lettre à Cicéron.

3. *Les vétérans qui n'ont point été compris dans la distribution des terres qu'on a faite aux autres.*] Antoine avoit fait distribuer depuis peu aux soldats vétérans des terres dans la Campanie; mais il n'y en avoit pas eu pour tous, ce qui fit bien des mécontens; & c'est ce qui fut cause qu'ils se donnerent à Octavius, lorsqu'il se fut déclaré contre Antoine.

LETTRE VI.

BRutus & Cassius m'ont écrit de me servir du crédit que j'ai sur l'esprit d'Hirtius, pour l'attacher au bon parti. Ils comptent qu'il est à présent bien intentionné, mais ils ont peur qu'il ne change. Pour moi, je sai bien qu'il n'est pas content d'Antoine, mais il est fort dans les intérêts du parti de César. Cependant je lui ai écrit, & je lui ai recommandé ceux de Brutus & de Cassius. Je vous envoie sa réponse. Je suis bien-aise de savoir si vous ne trouverez pas, comme moi, que les amis de César craignent que nos Conjurés n'ayent plus de courage qu'ils n'en ont en effet.

HIRTIUS CICERONI

S u o. S.

Rure jam redierim, quæris. An ego, cum omnes caleant, ignaviter aliquid faciam? etiam ex urbe ſum profectus. Utilius enim ſtatui abeſſe. Has tibi litteras exiens in Tuſculanum ſcripſi. Noli autem me tam ſtrenuum putare, ut ad Nonas recurram. Nihil enim jam video opus eſſe noſtra cura: quoniam præſidia ſunt in tot annos proviſa. Brutus & Caſſius utinam, quam facile à te de mè impetrare poſſunt, ita per te exorentur, ne quod calidius ineant conſilium. Cedentes enim hæc ais ſcripſiſſe: quo? aut quare? retine, obſecro te Cicero, illos: & noli ſinere hæc omnia perire, quæ funditus mediusfidius rapinis, incendiis, cædibus pervertuntur. Tantum, ſi quid timent, caveant: nihil præterea moliantur. Non mediusfidius acerrimis conſiliis plus, quam etiam inertiſſimis, dum modo diligentibus, conſequentur. Hæc enim, quæ fluunt, per ſe diuturna non ſunt; in contentione præſentis ad nocendum habent vires. Quid ſperes de illis, in Tuſculanum ad me ſcribe.

Habes

LETTRE
D'HIRTIUS A CICERON.

Vous me demandez ſi je ſuis de retour de la campagne, ou ſi pendant que tout le monde eſt dans un ſi grand mouvement, je demeure dans l'inaction. J'ai été à Rome, & j'en ſuis même revenu[1], *car j'ai cru que je ferois mieux de n'y pas demeurer. Je vous ai écrit cette Lettre en allant à Tuſculum : & ne croyez pas que je ſois aſſez brave pour retourner à Rome le cinq ; je ne vois pas qu'on y ait beſoin de moi, puiſqu'on a diſtribué les Gouvernemens pour tant d'années*[2]. *Je voudrois bien que vous puſſiez auſſi facilement empêcher Brutus & Caſſius de ſe porter à quelque extrémité, que vous pouvez ſurement leur répondre de moi. Vous me marquez que lorſqu'ils vous ont écrit, ils étoient réſolus à ſortir de l'Italie. Où vont-ils? pourquoi partir? Retenez-les, je vous prie, mon cher Cicéron; qu'ils n'achevent pas de perdre la République, qui eſt déja réduite dans un état ſi déplorable par les rapines, les incendies & les meurtres qui arrivent tous les jours. S'ils craignent, qu'ils ſe mettent à couvert des inſultes, mais qu'ils en demeurent-là. Pourvu qu'ils prennent de bonnes précautions, ils réuſſiront auſſibien en ſuivant des conſeils modérés, qu'en ſe portant à des extrémités fâcheuſes. Ce qu'ils ont à craindre, eſt d'une nature à ne pouvoir pas durer long-tems; mais ſi l'on en vient à*

une

Habes Hirtii epiſtolam : cui reſcripſi ; nil illos calidius cogitare, idque confirmavi. Hoc qualecumque eſſet, te ſcire volui. Obſignata jam epiſtola, Balbus ad me Serviliam rediiſſe, confirmare non diſceſſuros. Nunc exſpecto à te litteras,

---

REMARQUES
SUR LA LETTRE D'HIRTIUS
A CICERON.

1. J'*Ai été à Rome, & j'en ſuis même revenu.*) Hirtius avoit été au Sénat le prémier de Juin ; mais comme il avoit vu qu'Antoine y étoit le maître, & qu'on n'étoit pas en ſureté à Rome, il en étoit ſorti, quoique le Sénat dût s'aſſembler le cinq.

2. *Je ne vois pas qu'on y ait beſoin de moi, puiſqu'on a diſtribué les Gouvernemens pour tant d'années.*) On devoit propoſer, le cinq, l'affaire des Gouvernemens.



EPIS-

une guerre civile, ce sera un mal présent & effectif. Mandez-moi, je vous prie, à Tusculum, dans quelle disposition vous les aurez trouvés.

Voilà la Lettre d'Hirtius ; je lui ai dit dans ma réponse que Brutus & Cassius ne pensoient point à prendre les armes, & je le lui ai bien assuré. J'ai cru que vous seriez bien-aise que je vous rendisse compte de tout cela. J'avois déja cacheté ma Lettre, lorsque j'en ai reçu une de Balbus. Il me mande que Servilie est de retour, & qu'elle assure que Brutus & Cassius ne partiront point. J'attens de vos nouvelles.

Hirtius dit qu'il étoit inutile de délibérer là-dessus, puisque César les avoit distribués pour plusieurs années, & qu'on avoit confirmé tout ce que César avoit réglé. Ce que dit ici Hirtius, semble confirmer ce que dit Suétone, que César avoit nommé les Magistrats & les Gouverneurs des Provinces pour plusieurs années. Appien dit pour cinq ans ; mais comme Hirtius parle d'une maniére indéfinie, & que Cicéron dit ailleurs positivement, que César n'avoit nommé les Magistrats que pour deux ans, & qu'en effet on n'en trouve point de nommés par-delà, il faut s'en tenir à son témoignage. *Voyez la Remarque 5. sur la 6. lettre du 14. Livre.*

Sueton. Jul. Appian. lib. 3. Civil.



LET-

EPISTOLA VII.

CICERO ATTICO SAL.

GRatum, quod mihi epistolas : quæ quidem me delectarunt, in primis Sexti nostri. Dices, quia te laudat. Puto mehercule id quoque esse caussæ ; sed tamen etiam ante quam ad eum locum veni, valde mihi placebat, cum sensus ejus de Rep. tum scribendi cura. Servius vero pacificator cum librariolo suo videtur obiisse legationem, & omnes captiunculas pertimescere. Debuerat autem, non ex jure manu consertum ; sed quæ sequuntur. Tu quoque scribes.

REMARQUES

SUR LA VII. LETTRE.

1. *DE notre cher Sextus.*] Cicéron désigne souvent dans ses Lettres par ce pronom Sextus Péduceus, & j'aurois mis son nom dans la traduction, comme j'ai fait dans plusieurs autres endroits, si ce n'étoit que Manuce croit qu'il s'agit ici de Sextus Pompeius, quoiqu'il soit seul de son sentiment, qui ne me paroît nullement vraisemblable. Cicéron ni Atticus n'avoient jamais eu de liaison particuliére avec Sextus Pompeius; & depuis que notre Auteur avoit eu, après la

LETTRE VII.

JE vous remercie des Lettres que vous m'avez envoyées. Elles m'ont fait plaisir, sur-tout celle de notre cher Sextus [1]. Vous me direz que c'est parce qu'il me loue. Je crois en vérité que cela y entre pour quelque chose : cependant, avant que j'en fusse venu à cet endroit-là, j'étois déja fort content & de ses sentimens sur la République, & de l'attention qu'il a eue à m'écrire. Pour Servius notre pacificateur, je crois qu'il s'est chargé avec son petit Sécrétaire [2] de cette Légation; & qu'en bon Jurisconsulte [3], il veut faire un Traité dont les clauses ne laissent aucun lieu à la chicane. Mais il devoit concevoir que ce ne sera pas le droit qui décidera cette affaire, mais la force [4]. Ne vous contentez pas de m'envoyer les Lettres des autres, écrivez-moi aussi [5].

---

la bataille de Pharsale, de si grands sujets de plainte contre Cn. Pompeius l'aîné de Sextus, il ne paroit pas avoir entretenu aucun commerce avec eux. Lorsque Cicéron dit que Peduceus le louoit dans sa Lettre, cela a rapport à ce qu'il lui mandoit sur les *Tusculanes* dont il avoit été fort content, comme Cicéron le dit dans la treiziéme Lettre de ce Livre.

2. *Avec son petit Sécrétaire.*) CUM SUO LIBRARIOLO. Ce mot se trouve dans d'autres endroits de Cicéron, où il signifie *un Sécrétaire*, *un Copiste*. *Librarium* se trouve aussi dans notre Auteur pour un Régistre, un Abrégé de Loix; & Corradus croit que *librariolo* pourroit bien être ici un diminutif de *librarium*. Cela pourroit avoir rapport à la plaisanterie que fait ici Cicéron,

ron, sur ce que Sulpitius étoit un grand Jurisconsulte: mais comme on ne trouve point dans Cicéron *librariolum* dans ce sens, & que dans l'endroit où il y a *librarium* Cicéron ajoute *legum*, au-lieu que dans tous les endroits où *librarius* & *librariolus* se trouvent seuls, ils signifient *un Sécrétaire*, *un Copiste*, j'ai cru qu'il étoit plus sûr de s'en tenir à ce sens.

3. *En bon Jurisconsulte.*) J'ai ajouté ces mots, pour faire mieux sentir la plaisanterie de Cicéron. Servius Sulpitius étoit le plus grand Jurisconsulte de son tems. Apparemment qu'il s'entremettoit entre les différens partis, & qu'il faisoit des allées & des venues pour moyenner un accommodement. C'est ce qu'il faut entendre par cette Légation. Il fut depuis député par le Sénat vers Antoine ; mais ce ne fut que l'année sui-

EPISTOLA VIII.

CICERO ATTICO SAL.

Post tuum discessum binas à Balbo, nihil novi ; itemque ab Hirtio, qui se scribit vehementer offensum esse veteranis. Exspectat animus, quidnam agant de Kal. Martiis. Misi igitur Tironem, & cum Tirone plures, quibus singulis, ut quidque accidisset, dares litteras : atque etiam scripsi ad Antonium de legatione : ne, si ad Dolabellam solum scripsissem, iracundus homo commoveretur. Quod autem aditus ad eum difficilior esse dicitur ; scripsi ad Eutrapelum, ut is ei meas litteras redderet, legatione mihi opus esse. Honestior est votiva : sed licet uti utraque.

De

vante, & sept ou huit mois depuis cette Lettre : ainsi ce que dit ici Cicéron, n'a aucun rapport avec cette députation.

4. *Que ce ne sera pas le droit qui décidera cette affaire, mais la force.*) NON EX JURE MANU CONSERTUM, SED QUÆ SEQUUNTUR. *i. e. mage ferro.* C'est un vers d'Ennius au huitiéme Livre de ses *Annales*, que Cicéron cite tout entier dans quelques autres endroits.

5. *Ne vous contentez pas de m'envoyer les Lettres des autres, écrivez-moi aussi.*) Il y a seulement dans le texte, *tu quoque scribes*; mais cela a rapport au commencement de cette Lettre, où Cicéron remercie Atticus de ce qu'il lui avoit envoyé quelques Lettres de ses amis, apparemment sans lui écrire.

LETTRE VIII.

DEpuis votre départ j'ai reçu deux Lettres de Balbus, où il ne me mande rien de nouveau ; j'en ai aussi reçu une d'Hirtius, qui me marque qu'il est fort choqué de tout ce que font les soldats vétérans. Je suis fort en peine de ce qui arrivera le prémier du mois prochain [1]. J'ai donc envoyé Tiron à Rome, & avec lui plusieurs de mes gens, à qui vous donnerez des Lettres, à mesure qu'il y aura quelque chose de nouveau. J'ai aussi écrit à Antoine sur cette Légation que je demande. Je sai qu'il s'offense aisément, & il pourroit trouver mauvais que je n'en eusse écrit qu'à Dolabella : mais comme on dit qu'on ne l'approche pas aisément, j'ai écrit à Eutrapelus [2], pour le prier de lui rendre ma Lettre, & lui dire que j'ai besoin de cette Légation pour le voyage que je veux faire. La Légation votive est plus honorable [3], mais je pourrai prendre l'une & l'autre.

Pen-

De re, quæso, etiam atque etiam vide. Velim possis coram : si minus possis, litteris idem consequemur. Græceius ad me scripsit, C. Cassium sibi scripsisse, homines comparari, qui armati in Tusculanum mitterentur. Id quidem mihi non videbatur; sed cavendum tamen, villæque plures videndæ. Sed aliquid crastinus dies ad cogitandum nobis de ea re.

REMARQUES

SUR LA VIII. LETTRE.

1. *JE suis fort en peine de ce qui arrivera le prémier du mois prochain.*) Il y a dans le texte *de Kal. Martiis*, mais ce dernier mot est sans doute une glose de quelqu'ignorant, qui voyant qu'il étoit souvent parlé dans ces Lettres des Ides de Mars, a cru qu'après *Kal.* il faloit ajouter *Martiis*, quoique Cicéron dans presque toutes les Lettres de ces derniers Livres ne marque point le mois, parce qu'il écrivoit souvent à Atticus. Cicéron étoit alors en peine comment se passeroit l'assemblée du Sénat, qui devoit se tenir le prémier de Juin. Je lis ici avec Manuce & quelques Editions, *quidnam agant*. Si on lisoit *quidnam agam*, cela signifieroit *si je dois aller au Sénat le prémier de Juin*; mais on a vu dans la cinquiéme Lettre de ce Livre, que Cicéron étoit absolument résolu à ne point aller à Rome; & en lisant la Lettre sur laquelle nous sommes, on voit qu'il étoit toujours dans la même résolution. Au reste, cette Lettre a été écrite avant la cinquiéme & la sixiéme de ce Livre, qui l'ont été depuis le prémier de Juin.

2.

Pensez, je vous prie, sérieusement à ce qui vous regarde 4; je souhaite que nous puissions en parler ensemble. Si vous ne pouvez pas venir, nos Lettres y suppléeront. Græceius 5 m'a écrit que C. Cassius lui avoit mandé qu'on ramassoit des gens armés qui viendroient à ma maison de Tusculum. Je ne crois pas que cela soit vrai : cependant il est toujours bon de prendre des précautions pour être en sureté, non seulement à Tusculum, mais aussi dans mes autres maisons de campagne 6 : nous verrons demain ce que nous devons en penser 7.

---

2. *Eutrapelus.*) P. Volumnius Eutrapelus, qui fut depuis Intendant des Ouvriers dans l'Armée d'Antoine; auprès de qui il avoit beaucoup de crédit.

Epist. 26. lib. 9. Famil. Philipp. 13. Nepos Vitâ. Att.

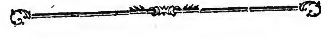
3. *La Légation votive est plus honorable.*) C'est-à-dire, il feroit plus honorable pour moi de prendre simplement une Légation votive, que d'être Lieutenant de Dolabella; mais Cicéron explique dans l'onziéme Lettre de ce Livre, les avantages de cette seconde espece de Légation.

4. *Pensez, je vous prie, sérieusement à ce qui vous regarde.*) S'il devoit demeurer à Rome, où Cicéron apréhendoit qu'il ne fût pas en sureté.

5. *Græceius.*) On voit dans plusieurs Lettres du onziéme Livre des *Familiéres*, qu'il étoit ami particulier des deux Brutus, aussi-bien que de Cassius.

6. *Cependant il est toujours bon de prendre des précautions pour être en sureté, non-seulement à Tusculum, mais aussi dans mes autres maisons de campagne.*) VILLÆQUE PLURES VIDENDÆ, id est *providendæ*, *parandæ*, comme dans la prémiére Lettre du cinquiéme Livre, *ut prandium nobis videret*, afin qu'il nous fit préparer à diner. Cela pourroit aussi signifier, il faut changer souvent de maison, comme font ceux qui craignent d'être surpris. Le texte est ici corrompu dans la plu-

part des manuscrits. Grævius a mis dans son texte la leçon la plus supportable, & qui est copiée exactement d'un des plus anciens manuscrits. On lit dans les anciennes éditions, *cavendum tamen ut ille quæ plures vident.* Quelques Commentateurs croient que Cicéron fait allusion à un passage de quelqu'ancien Poëte, *ut ille* supp. *dicit.* Le sens seroit, mais comme plu-



EPISTOLA IX.

CICERO ATTICO SAL.

III. *Nonas vesperi à Balbo redditæ mihi litteræ, fore Nonis Senatum, ut Brutus in Asia, Cassius in Sicilia frumentum emendum, & ad urbem mittendum curarent. O rem miseram! primum ullam ab istis, dein, si aliquam, hanc legatoriam provinciam? atque haud scio an melius sit, quam ad Europam; sed hæc casus gubernabit. Ait autem, eodem tempore decretum iri, ut iis, & reliquis Prætoriis provinciæ decernantur. Hoc certe melius, quam illa Persice porticus. Nolo enim Lacedæmonem longinquam Lanuvium existimari. Rides, inquies, in talibus rebus? quid faciam? plorando fessus sum.*

Dii immortales! quam me conturbatum tenuit epistolæ tuæ prior pagina! quid autem iste in domo tua casus armorum? sed hunc quidem nimbum

ſieurs perſonnes voient mieux qu'une, il faut ſe tenir ſur ſes gardes.

7. *Nous verrons demain ce que nous devons en penſer.*] Peut-être que cette Lettre a été écrite le dernier de Mai, & que Cicéron veut dire qu'on pourroit juger par ce qui ſe paſſeroit au Sénat le prémier de Juin, s'il y avoit quelque violence à craindre de la part d'Antoine.



LETTRE IX.

J'Ai reçu le trois au ſoir une Lettre de Balbus, qui me mande que le Sénat s'aſſemblera le cinq, & qu'on donnera à Brutus & à Caſſius une commiſſion pour acheter du blé & le faire tranſporter à Rome; qu'on envoyera Brutus en Aſie, & Caſſius en Sicile. Quelle honte! qu'ils reçoivent une commiſſion de ces gens-là [1], & qu'ils en prennent une pareille [2]. Je ne ſai s'il ne vaudroit pas mieux demeurer à ne rien faire ſur le bord de l'Eurotas [3]; mais remettons-nous-en au ſort. Balbus me marque auſſi qu'on fera un Decret pour donner des Gouvernemens à Brutus & à Caſſius, & à ceux qui ont été Préteurs. Cela vaudroit mieux que de ſe promener ſous ce portique nommé Perſicé [4]; car il ne faut pas aller chercher fort loin cet Eurotas dont je vous ai parlé, & Lacédémone n'eſt ici autre choſe que Lanuvium. Vous riez, me direz-vous, en parlant d'affaire ſi ſérieuſes. Que voulez-vous? je ſuis las de gémir.

Bon Dieu! que la prémiére page de votre Lettre m'a inquiété! qu'eſt-ce que cette irruption de gens armés dans votre maiſon? mais je ſuis bien-aiſe que cet orage ait paſſé ſi vite.

nimbum cito transiisse lætor. Tu quis egeris tua cum tristi, tum etiam difficili ad consiliandum legatione, vehementer exspecto. Est enim inexplicabilis. Ita circumsedemur copiis omnibus. Me quidem Bruti litteræ, quas ostendis à te lectas, ita perturbarunt, ut, quamquam ante egebam consilio, tamen animi dolore sim tardior. Sed plura, cum ista cognoro. Hoc autem tempore, quod scriberem, nihil erat, eoque minus, quod dubitabam, tu has ipsas litteras essesne accepturus. Erat enim incertum, visurusne te esset tabellarius. Ego tuas litteras vehementer exspecto.

REMARQUES

SUR LA IX. LETTRE.

1. *QU'ils reçoivent une commission de ces gens-là.*) D'Antoine & de ses partisans, qui étoient maîtres alors dans le Sénat.

2. *Et qu'ils en prennent une pareille.*) LEGATORIAM PROVINCIAM. Comme les Préteurs ne pouvoient aller dans leurs Gouvernemens, qu'après que l'année de leur préture étoit finie, on ne pouvoit donner à Brutus & à Cassius que le titre de *Legati*. Cette commission n'étoit qu'un prétexte qu'on vouloit leur donner pour s'absenter de Rome & sortir de l'Italie, où ils n'étoient pas plus en sureté qu'à Rome, à cause des soldats vétérans. Cet expédient avoit été imaginé par ceux qui vouloient empêcher qu'on en vint à une guerre civile.

3. *S'il ne vaudroit pas mieux demeurer à ne rien faire sur*

Je suis fort en peine de savoir comment vous vous serez tiré de cette commission si triste & si difficile qu'on vous a donnée, de délibérer avec nos amis sur ce qu'ils doivent faire 5. C'est un abîme dont on ne sauroit sortir, car nous sommes assiégés de tous côtés par des soldats. La Lettre de Brutus, que vous avez vue à ce que vous me dites, m'a si fort troublé, que quoique je ne susse pas trop quel conseil lui donner, la douleur m'a rendu encore plus incertain. Mais je vous en dirai davantage, lorsque je saurai ce qui se sera passé à Rome. A présent je n'ai rien à vous mander, & je ne suis pas même sûr que vous receviez cette Lettre; car il se pourroit faire, que celui qui la porte ne vous verroit pas. J'attens de vos nouvelles avec impatience.

---

sur le bord de l'Eurotas.] Ad Eurotam sedere. C'étoit apparemment un proverbe chez les Lacédémoniens qui signifioit demeurer chez soi, ne point aller à la guerre; car les Lacédémoniens, en tems de paix, s'exerçoient sur les bords du fleuve Eurotas. Ce proverbe, qui avoit passé chez les Grecs & les Romains, signifioit en général demeurer oisif & sans emploi. Cicéron a dit ailleurs dans le même sens, *aut quiescendum, quod non est dissimile, atque ire in Solonium aut Antium;* autant vaudroit-il aller planter des choux à sa maison de campagne. *Epist.* 3. *lib.* 2.

4. *Cela vaudroit mieux que de se promener sous ce Portique nommé Persicé.*) Il vaudroit peut-être mieux, dit Cicéron demeurer à ne rien faire à la campagne, que d'accepter cette commission des blés; mais il n'en seroit pas de même d'un Gouvernement.

Quam illa Persice porticus. Apparemment que Brutus avoit à sa maison de campagne un portique, qu'il avoit ainsi apellé du nom de ce fameux portique de

Lacédémone, où les Statues des principaux Chefs des Perses qui avoient été défaits par les Grecs servoient de colonnes. Ou peut-être que ce portique étoit peint dans la Galerie de Brutus avec le fleuve Eurotas. C'est pour cela que Cicéron ajoute, comme je vous ai parlé du fleuve Eurotas, vous pourriez croire que je veux parler de Lacédémone, mais je ne veux parler que de la maison de campagne que Brutus a auprès de Lanuvium. Peut-être aussi que Brutus avoit donné le nom d'Eurotas à quelque petit ruisseau qui passoit dans son jardin : car les Romains se plaisoient à donner à leurs maisons de campagne, & à différens endroits de ces maisons, des noms tirés des Grecs ; comme nous l'avons remarqué sur la quarantiéme Lettre du treiziéme Livre.

5. *Je suis fort en peine de savoir comment vous vous serez tiré de cette commission si triste & si difficile qu'on vous a donnée, de délibérer avec nos amis sur ce qu'ils doivent faire.*] QUID EGERIS TUA CUM TRISTI TUM DIFFICILI AD CONSILIANDUM LEGATIONE. J'ose assurer que les Commentateurs n'ont point entendu cet endroit. Ils disent qu'il s'agit de la Légation qu'Atticus vouloit demander pour s'absenter de Rome. Mais 1. comme Atticus n'étoit point Sénateur, & qu'il n'avoit aucun emploi dans la république, il n'avoit pas besoin de Légation, pour s'absenter, & il pouvoit être hors de Rome aussi longtems qu'il lui plaisoit. 2. Les Commentateurs disent que *difficili ad consiliandum legatione* ; signifie *cette Légation sur laquelle il est si difficile de vous donner conseil.* Mais pourquoi cela étoit-il si difficile & presqu'impossible ? Comme dit Cicéron, *est enim inexplicabilis.* Qui pouvoit trouver mauvais



EPIS-

qu'un particulier comme Atticus, qui avoit passé la plus grande partie de sa vie hors de Rome, s'en allât dans les terres qu'il avoit en Epire? De plus *consiliare* signifie proprement s'assembler pour délibérer sur quelque chose, comme vouloient faire Brutus & Cassius avec leurs amis : ils avoient prié Atticus de s'y trouver, comme on le voit par le commencement de la Lettre suivante. *Legatio* signifie quelquefois une commission qu'on nous donne, ou dont nous nous chargeons. Cicéron a employé ce mot à peu près dans ce sens, en parlant de Servius Sulpitius dans la septiéme Lettre de ce Livre; & *provincia* a souvent ce sens métaphorique. Cicéron dit que c'est une commission triste, & qu'en délibérant on aura bien de la peine à se déterminer, comme il le dit dans plusieurs autres endroits des Lettres du quatorziéme & du quinziéme Livre, en parlant de la situation où étoit Brutus. Ce qui suit immédiatement, ne laisse aucun lieu de douter qu'il ne s'agisse ici du parti que Brutus avoit à prendre : *me quidem Bruti litteræ quas ostendis à te lectas ita perturbarunt, ut quamquam ante egebam consilio, tamen animi dolore sim tardior.* Il a déja dit à la fin de la quatriéme Lettre de ce Livre, où il s'agit d'une entrevue que Cicéron devoit avoir avec L. César sur les affaires de Brutus, *ô rem odiosam & inexplicabilem!* comme il dit ici, *est enim inexplicabilis.* Enfin, une marque que par cette Légation Cicéron veut parler ici du voyage qu'Atticus devoit faire à Lanuvium, c'est qu'il lui dit que son Messager pourra bien ne le pas trouver à Rome. Il n'y a qu'à lire le commencement de la Lettre suivante, pour s'assurer que c'est ici le véritable sens.

EPISTOLA X.

CICERO ATTICO SAL.

O Bruti amanter ſcriptas litteras! O iniquum tuum tempus, qui ad eum ire non poſſis! Ego autem quid ſcribam? ut beneficio iſtorum utatur? quid turpius, ut moliantur aliquid? nec audent, nec jam poſſunt. Age, quieſcant auctoribus nobis? quis incolumitatem præſtet? Si vero aliquid de Decimo gravius; quæ noſtris vita, etiam ſi nemo moleſtus ſit? ludos vero non facere, quid fœdius? frumentum imponere, quæ eſt alia Dionis legatio? aut quod munus in Rep. ſordidius? prorſus quidem conſilia tali in re ne iis quidem tuta ſunt, qui dant. Sed poſſim id negligere proficiens. Fruſtra vero qui ingrediar: matris conſilio cum utatur, vel etiam precibus, quid me interponam? ſed tamen cogitabo, quo genere utar litterarum. Nam ſilere non poſſum. Statim igitur mittam vel Antium, vel Circæos.

LETTRE X.

QUe la Lettre de Brutus eſt pleine de marques d'amitié ! Que je ſuis fâché que vos affaires ne vous permettent pas de l'aller voir ! Mais moi, que faut-il que je lui conſeille ? D'accepter un emploi dont il faudroit avoir l'obligation à ſes ennemis ? y auroit-il rien de plus honteux ? Qu'ils entreprennent quelque choſe ? ils n'oſent le faire, & même ils ne le peuvent plus. Mais quand je leur conſeillerois de demeurer en repos, qui eſt-ce qui nous répondra qu'ils ſeront en ſureté ? Que ſi l'on en vient à quelque extrémité contre D. Brutus, nos Conjurés pourroient-ils vivre après cela, quand même perſonne ne les inquiéteroit ? N'eſt-ce pas une choſe indigne, que Brutus n'oſe être préſent à ſes Jeux [1] ? Cette commiſſion des blés qu'on veut leur donner, n'eſt-ce pas une vraie relegation [2] ? Et y-a-t-il dans la République un plus vil emploi ? Dans une pareille ſituation, il n'eſt pas ſûr de donner des conſeils. Je ne m'en mettrois pas en peine, ſi j'étois ſûr que les miens ne fuſſent pas inutiles ; mais je craindrois bien qu'ils ne le fuſſent. Brutus ſuit les avis de ſa mére [3], ou ſe rend à ſes priéres. A quoi ſerviroit-il dono que je me miſſe entre deux ? Je verrai néanmoins de quelle maniére il faudra que je lui écrive, car je ne puis me diſpenſer de lui faire réponſe. J'enverrai ma Lettre à Antium, ou à Circée.

REMARQUES
SUR LA X. LETTRE.

1. *QUe Brutus n'ose être présent à ses Jeux.*) *Ludos non facere* ne signifie pas ici, *ne pas donner ces Jeux*, mais n'y pas présider. Brutus étoit Préteur de la Ville, *Prætor urbanus* : c'étoit ce Préteur qui présidoit aux Jeux Apollinaires, & qui en faisoit les frais. Brutus les donna, mais il n'osa pas aller à Rome pour y présider, comme on le verra dans les prémiéres Lettres du seiziéme Livre.

2. *Une vraie relegation.*) *Dionis legatio.* Dion de Siracuse étant suspect à Denis, fils de celui qui fut surnommé le Tyran, ce Prince le fit enlever, & l'envoya à Corinthe. Comme cela parut fort odieux, il disoit que ce n'étoit point un bannissement; qu'il n'avoit pris ce parti, qu'afin d'empêcher que des soupçons mutuels ne les portassent l'un & l'autre aux derniéres extrémités; & pour faire voir qu'il ne lui vouloit point de mal, il lui renvoya tous ses meubles, & le laissa jouir des biens qu'il avoit en Sicile. C'est

EPISTOLA XI.
CICERO ATTICO SAL.

ANtium veni ante VI *Kalend. Bruto jucundus noster adventus. Deinde, multis audientibus, Servilia, Tertulla, Portia, quærere, quid placeret. Aderat etiam Favonius. Ego, quod eram meditatus in via, suadere, ut uteretur Asiatica curatione frumenti; nihil esse*

là-dessus disent les Commentateurs, qu'on a dit depuis *Dionis legatio*, pour marquer un honnête exil. J'avoue que cela ne me satisfait pas entiérement. Il semble que le sens demande ici que *Dionis legatio* signifie un exil couvert du prétexte de quelqu'emploi, & que sans cela on ne peut l'apliquer à ce que dit ici Cicéron de Brutus & de Cassius. Les Historiens de Dion nous aprennent que Denis le Tyran, pére de celui dont nous venons de parler, envoyoit souvent Dion en Ambassade. Quoique ce Prince fût son beau-frére, & qu'ils parussent en bonne intelligence, il se pourroit bien qu'il ne l'eût envoyé si souvent en Ambassade, que parce que son grand mérite lui faisoit ombrage, & qu'il craignoit que Dion n'entreprît de délivrer sa patrie de la tyrannie, comme il fit depuis sous le jeune Denis. Cela convient tout-à-fait au caractere de Denis le Tyran, l'homme le plus soupçonneux qui fût jamais. Peut-être est-ce de ces fréquentes Ambassades de Dion qu'est venu le proverbe *Dionis legatio*, pour marquer une maniére d'exil coloré d'un prétexte honnête.

3. *Brutus suit les avis de sa mére.*) Cicéron se défioit de Servilie, qui avoit toujours été amie de César, & qui étoit encore en liaison avec les amis de ce Dictateur.

LETTRE XI.

JE suis arrivé à Antium le vingt-six 1. Brutus a été fort aise de me voir; il avoit avec lui Servilie, Tertulle & Porcie 2, & plusieurs autres personnes. Favonius 3 y étoit aussi. Il me demanda en leur présence, quel parti je croyois qu'il devoit prendre. Je lui dis ce que j'avois médité en chemin là-dessus, que je lui conseillois d'accepter cette commission des blés, & de s'en aller en Asie ; que tout ce que nous pouvions

esse jam reliqui, quod ageremus, nisi ut salvos esse. In eo etiam ipsi Reip. esse præsidium. Quam orationem cum ingressus essem, Cassius intervenit. Ego eadem illa repetivi. Hoc loco, fortibus sane oculis, Cassius (Martem spirare diceres) se in Siciliam non iturum. Ego ne, ut beneficium accepisse in contumeliam? Quid ergo agis? inquam. At ille, in Achaiam se iturum. Quid tu inquam, Brute? Romam, inquit, si tibi videtur. Mihi vero minime. Tuto enim non eris. Quid si possem esse? placeretne? atque ut omnino; neque nunc, neque ex Prætura in provinciam ires. Sed auctor non sum, ut te urbi committas. Dicebam ea, quæ tibi profecto in mentem veniunt, cur non esset tuto futurus.

Multo inde sermone querebantur, atque id quidem Cassius maxime, amissas occasiones; Decimumque graviter accusabat. Ego negabam oportere præterita: assentiebar tamen. Cumque ingressus essem dicere, quid oportuisset, nec vero quidquam novi, sed ea, quæ quotidie omnes; nec tamen illum locum attingere: quemquam præterea oportuisse tangi, sed Senatum vocari, populum ardentem studio vehementius incitari, totam suscipere Remp. exclamat tua familiaris: hoc vero neminem umquam audivi. Ego repressi. Sed & Cassius mihi videbatur iturus: (etenim Servilia pollicebatur se curaturam, ut illa frumenti cura-

tio

faire à présent, c'étoit de penser à notre sureté, & que c'étoit le moyen de sauver la République. J'avois déja commencé à parler lorsque Cassius arriva, je répétai ce que j'avois déja dit; & là-dessus Cassius me dit avec un air animé, & comme un homme qui ne respireroit que la guerre: Pour moi je n'irai point en Sicile. Quoi? il faudra que je reçoive comme un bienfait, ce qui est un véritable affront? Que ferez-vous donc, lui dis-je? J'irai, reprit-il, en Achaïe 4. Et vous Brutus, où irez-vous? A Rome, me dit-il, si vous le jugez à propos. Moi nullement, car vous n'y seriez pas en sureté. Et si je n'y avois rien à craindre, me conseilleriez-vous d'y aller? Je voudrois bien, lui dis-je, que vous ne sortissiez point de l'Italie, ni à présent, ni après votre préture : mais je trouve que ce seroit trop vous exposer, que de venir à Rome. Je lui en dis les raisons, qui vous viendront sans doute dans l'esprit.

Dans la suite de la conversation, plusieurs personnes, & Cassius sur-tout, se plaignirent de ce qu'on avoit manqué une si belle occasion; il s'en prend fort à D. Brutus 5. Je lui dis qu'il avoit raison; mais qu'il ne faloit pas rappeller le passé. Je commençai ensuite à parler de ce qu'il auroit falu faire, & je ne dis que ce que tout le monde dit tous les jours. Je ne dis pas même que César n'étoit pas le seul dont on devoit se défaire; mais seulement qu'il auroit falu assembler le Sénat, profiter de l'ardeur que le Peuple témoignoit pour l'animer encore davantage, & se rendre maître des affaires. Là-dessus votre amie s'écria : je n'ai jamais entendu dire rien de pareil, mais je la fis bien taire 6. Je crois que Cassius partira; car Servilie promet de faire ôter

du

tio de SC. tolleretur) & noster cito dejectus est de illo inani sermone. Velle enim se dixerat. Constituit igitur , ut ludi , absente se , fierent suo nomine. Proficisci autem mihi in Asiam videbatur ab Antio velle.

Ne multa ; nihil me in illo itinere , præter conscientiam , delectavit. Non enim fuit committendum , ut ille ex Italia , prius quam à me conventus esset , discederet. Hoc dempto munere amoris atque officii , sequebatur , ut mecum ipse :

Ἠ δεῦρ' ὁδός σοι δύναται νῦν θεοπρόπε a ;

prorsus dissolutum offendi navigium , vel potius dissipatum. Nihil consilio , nihil ratione , nibil ordine. Itaque & si ne antea quidem dubitavi , tamen nunc eo minus evolare hinc ; idque quamprimum , ubi

Nec Pelopidarum facta , neque famam audiam.

Sed heus tu , ne forte sis nescius , Dolabella me sibi legavit A. D. IV Nonas April. Id mihi heri vesperi nuntiatum est. Votiva ne tibi quidem placebat. Etenim erat absurdum ; quæ , si stetisset Respub. vovissem ; ea me , eversa illa , vota dissolvere : & habent , opinor , liberæ legationes definitum tempus lege Julia ; nec facile addi potest ad hoc genus legationis ;

a Iter huc susceptum quid tibi prodest , qui oraculum consulis ?

du Decret du Sénat, ce qui regarde cette commiſſion des blés. Brutus qui avoit dit d'abord qu'il vouloit aller à Rome, a bientôt changé d'avis; & il eſt convenu que quoiqu'il fut abſent, on donneroit les Jeux en ſon nom. Je crois qu'il partira d'Antium pour l'Aſie.

Enfin, je ne ſuis content de mon voyage que par un ſeul endroit, c'eſt que je n'aurai rien à me reprocher : il ne convenoit pas que Brutus quitât l'Italie ſans que je le viſſe, je devois cela à notre amitié : du reſte, je ne pouvois faire un voyage plus inutile [7]. J'ai trouvé le vaiſſeau briſé, ou pour mieux dire tout en piéces. Il n'y a ni prudence, ni raiſon, ni ordre dans tout ce qu'ils font. Ainſi je ſuis déterminé plus que jamais à partir au plutôt, & à aller dans quelqu'endroit où je n'entende point parler de tous les excès qui ſe commettent ici [8].

Mais à propos, vous ſaurez que Dolabella m'a nommé ſon Lieutenant : la Commiſſion eſt datée du deuxiéme d'Avril [9], je l'apris hier au ſoir. Vous n'étiez pas non plus que moi pour la *Légation votive ;* car il étoit ridicule que j'accompliſſe après la ruine de la République, des vœux que j'avois faits pour ſa conſervation [10]. Je crois même que par la Loi Julia ces ſortes de Légations ont un tems borné [11], & qu'elles ne laiſſent pas la liberté de venir à Rome & d'en ſortir quand on veut [12], ce que l'on me permet. C'eſt une belle choſe que d'avoir cette liberté pendant cinq ans, quoiqu'après tout, dans

la

nis, ut, cum velis introire, exire liceat. Quod nunc mihi additum est. Bella est autem hujus juris quinquennii licentia. Quamquam quid de quinquennio cogitem? contrahi mihi negotium videtur. Sed βλάσφημα a *mittamus.*

a Quæ sunt mali ominis.

REMARQUES

SUR LA XI. LETTRE.

1. *LE vingt-six.*) De Juin, & non pas de Mai, comme le dit Corradus. Car cette commission des blés, dont il est parlé dans cette Lettre, ne fut donnée à Brutus & à Cassius que le cinq de Juin, comme on le voit dans la sixiéme & dans la neuviéme Lettre de ce Livre. La treiziéme Lettre de ce même Livre a été écrite le vingt-quatre. Ainsi, s'il n'y a pas faute dans le chifre, ou ici ou dans l'autre, il faut que l'onziéme ait été écrite depuis la treiziéme.

2. *Servilie, Tertulle & Porcie.*) La mére, la sœur & la femme de Brutus.

3. *Favonius.*] C'est celui dont nous avons parlé sur la premiére Lettre du quatriéme Livre, & qu'on apelloit le *singe* de Caton; mais il ne jugea pas à propos de l'imiter après la défaite de Scipion; il fit sa paix avec César, & fut l'un des Conjurés.

4. *J'irai, reprit-il, en Achaïe.*) Pour y vivre en particulier, ce qui convenoit mieux à Cassius, que d'accepter un emploi qu'il trouvoit trop peu honorable.

5. *De ce qu'on avoit manqué une si belle occasion; il s'en prend fort à D. Brutus.*) Manuce croit que Cassius se plaignoit de ce que Decimus Brutus, qui avoit trois Légions dans la Gaule Cisalpine, ne s'opposoit pas à Antoine; mais il me paroit que ce Commentateur se trompe. Il s'agit ici de ce qui se passa à la mort de César, & c'est pour cela que Cicéron dit qu'il ne faloit

la situation où sont les affaires, ce soit porter ses vues trop loin : mais ne disons rien qui soit de mauvais augure.

---

loit pas rappeller le passé. Paterculus dit que Cassius vouloit qu'on tuât Antoine avec César, & que Decimus Brutus s'y opposa. Plutarque & Appien qui le copient souvent, disent que ce fut Marcus Brutus : mais il y a lieu de juger par cet endroit que ce fut Decimus, d'autant plus que ce dernier avoit servi longtems sous César avec Antoine.

6. *Mais je la fis bien taire.*) EGO REPRESSI, supp. *eam.* On pourroit aussi sousentendre *me*, mais je ne voulus pas lui répondre. Il s'agit ici de Servilie qui étoit des amies d'Atticus, comme le dit Cornelius Nepos. On a vu à la fin de la Lettre précédente, qu'elle étoit suspecte à Cicéron, comme étant trop liée avec les partisans de César.

7. *Je ne pouvois faire un voyage plus inutile.*) ἡ δεῦρ' ὁδὸς, &c. A la lettre, à quoi vous servira d'aller consulter l'Oracle ? C'est un vers de quelque Tragédie que nous n'avons plus, & qu'on appliquoit à tous ceux qui faisoient un voyage inutile, comme fait encore Cicéron sur son voyage de Gréce dans la sixiéme Lettre du seiziéme Livre.

8. *Où je n'entende point parler de tous les excès qui se commettent ici.*] UBI NEC PELOPIDARUM, *&c.* Voyez la Rem. 6. sur la 12. Lett. du 14. Liv.

9. *La commission est datée du deuxiéme d'Avril.*) Quelques Commentateurs croient avec beaucoup d'apparence, qu'il faut effacer ici dans le texte *April.* Nous avons déja dit, sur la huitiéme Lettre de ce Livre, que ces gloses sont ordinaires aux Copistes. On étoit alors au mois de Juin. D'ailleurs, Dolabella ne pouvoit faire Cicéron son Lieutenant, que depuis qu'on lui

lui avoit donné le Gouvernement d'Asie, & il ne l'eut que depuis qu'Antoine se fut lié avec lui, longtems depuis le commencement d'Avril. Manuce dit que Dolabella avoit fait Cicéron son Lieutenant pour le deuxieme d'Avril de l'année suivante : mais Cicéron ayant pris cette Légation pour avoir la liberté d'aller en Gréce où il vouloit aller incessamment, à quoi lui auroit-elle servi si elle n'avoit commencé que dans un tems où il comptoit d'être de retour à Rome, comme on verra dans les Lettres suivantes ?

10. Que j'accomplisse après la ruine de la République, des vœux que j'avois faits pour sa conservation.) SI STETISSET RESPUBLICA, &c. C'étoit la formule des vœux que les Magistrats faisoient pour la conservation de la République : *Si in decem annos Respublica eodem stetisset statu, si eodem statu Respublica staret.* Tit. Liv. Lib. 21. & 30.

EPISTOLA XII.

CICERO ATTICO SAL.

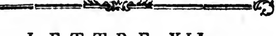
BEne mehercule de Buthroto. At ego Tironem ad Dolabellam cum litteris, quia jusseras, miseram. Quid nocet ? De nostris autem Antiatibus satis videbar plane scripsisse, ut non dubitares, essent quin otiosi futuri, usurique beneficio Antonii contumelioso. Cassius frumentariam rem aspernabatur. Eam Servilia sublaturam ex S. C. se esse dicebat. Noster vero καὶ μάλα σεμνὸς [a], *in Asiam, postea quam mihi est assensus tuto se Romæ esse non*

[a] Et valde gravis.

11. *Que par la Loi Julia ces sortes de Légations ont un tems borné.*) Jules-César avoit fait cette loi, afin que les Sénateurs ne fussent pas trop longtems absens de Rome, comme le dit Suétone; mais il ne dit point à combien d'années il avoit fixé le tems de ces Légations libres. Cicéron pendant son Consulat avoit voulu abolir ces Légations dont on abusoit, mais Livius Tribun du Peuple s'y opposa.

Lib. 3. de Leg.

12. *Et qu'elles ne laissent pas la liberté de venir à Rome & d'en sortir quand on veut.*) Au-lieu que lorsqu'on étoit Lieutenant de quelque Gouverneur de Province, on avoit cette liberté, comme Cicéron le dit dans la dix-huitiéme Lettre du second Livre, en parlant de la *Légation* que César lui offroit; car les Gouverneurs de Province donnoient souvent de ces Légations *ad honores*.



LETTRE XII.

JE suis en vérité très aise que l'affaire de Buthrote aille bien : j'avois envoyé Tiron à Dolabella, & je lui avois écrit comme vous l'aviez souhaité, mais cela ne gâtera rien. Pour nos Conjurés, il me sembloit que je vous avois marqué assez clairement qu'ils demeureroient en repos, & qu'ils étoient résolus à accepter de la main d'Antoine comme un bienfait, ce qui dans le fond est une injure [1]. Cassius ne veut point de cette commission pour faire venir des blés, & Servilie a promis de la faire ôter du Decret du Sénat. Pour notre ami Brutus, il s'est résolu sans peine à aller en Asie [2], après être convenu avec moi qu'il ne pouvoit être à Rome en sureté : il aime donc mieux que ses Jeux se fassent sans lui. Il ramasse des vaisseaux, & il se dispose à partir.

En

non posse. Ludos enim absens facere malebat. Navigia colligebat. Erat animus in cursu. Interea in eisdem locis erant futuri. Brutus quidem se aiebat Asturæ.

L. quidem Antonius liberaliter litteris sine cura me esse jubet. Habeo unum beneficium: alterum fortasse, ni in Tusculanum venerit. O negotia non ferenda! quæ feruntur tamen. τῶν δ' αἰτίαν τῶν βρύτων τίς ἔχει a; *Octaviano, ut perspexi, satis animi: videbaturque erga nostros* ἥρωας b *ita fore, ut nos vellemus, animatus. Sed quid ætati credendum sit, quid nomini, quid hereditati, quid* κατηχήσει c, *magni consilii est. Vitricus quidem nihil censebat; quem Asturæ vidimus. Sed tamen alendus est: ut, nihil aliud, ab Antonio sejungendus. Marcellus præclare, si præcipit nostro nostri: cui quidem ille deditus mihi videbatur. Pansæ autem & Hirtio non nimis credebat. Bona indoles,* ἐὰν διαμείνῃ d.

a Horum culpam quis Brutorum sustinet?
b Heroas. *c* Institutione.
d Si permanserit.

REMARQUES

SUR LA XII. LETTRE.

1. *ET qu'ils étoient résolus à accepter de la main d'Antoine comme un bienfait; ce qui dans le fond est une injure.*) Le bienfait c'étoit qu'Antoine leur fit donner

En attendant, ils ne s'éloigneront point de ces quartiers. Brutus m'a dit qu'il iroit à ma maison d'Asture.

L. Antonius m'a écrit une Lettre obligeante, où il m'assure que je n'ai rien à craindre 3. C'est déja une obligation que je lui ai, & je lui en aurai une seconde s'il ne vient point à Tusculum. Que de choses insupportables qu'on souffre néanmoins! Auquel des deux Brutus faut-il s'en prendre 4? Il m'a paru qu'Octavianus 5 avoit assez d'esprit & de courage, & je crois qu'il en usera avec nos Héros comme nous le souhaitons: mais son âge, le nom qu'il porte, le bien dont il a hérité, les impressions qu'on lui a données, tout cela demande qu'on examine sérieusement si l'on peut se fier à lui. Son beau-pére 6 ne le croit pas; mais il faut toujours le ménager, quand ce ne seroit que pour l'empêcher de se lier avec Antoine. J'en estime davantage Marcellus s'il lui inspire de bons sentimens pour nos amis 7. Il paroît avoir beaucoup de crédit sur l'esprit d'Octavianus 8, qui ne se fie pas trop à Hirtius & à Pansa. Il a un bon naturel pourvu qu'on ne le gâte pas.

---

ner par le Sénat la liberté de s'absenter de Rome avec honneur, ce qui n'étoit pas permis aux Magistrats; & l'injure, c'étoit qu'Antoine étoit lui-même la cause qu'ils ne pouvoient pas être à Rome en fureté.

2. *Pour notre ami Brutus, il s'est résolu sans peine à aller en Asie.*] Il y a dans le texte *καὶ μάλα σεμνὸς*, ce qui signifie à la lettre *& valde gravis.* Victorius & Manuce croient que c'est une ironie de Cicéron; qui

ce qu'on ne s'étoit pas défait d'Antoine lorsqu'on tua César, ce qui étoit cause que lui & ses fréres étoient les maîtres de la République, & disposoient de tout à leur gré. Voyez la cinquiéme Remarque sur la Lettre précédente.

5. *Octavianus.*) Nous avons déja dit ailleurs *, que lorsqu'on étoit passé par adoption dans une autre famille, on en prenoit le nom, & qu'on y ajoutoit celui de la famille dont on étoit sorti, en changeant la terminaison. Ainsi celui qui a été connu depuis sous le nom d'Auguste, s'appelloit alors C. Julius César Octavianus. Cicéron lui donne ce dernier nom, parce que son adoption avoit été depuis peu confirmée par le Peuple, quoiqu'ensuite il l'apelle souvent Octavius.

6. *Son beaupére.*) Philippe, qui avoit épousé sa mere en secondes nôces, comme nous l'avons déja dit.

7. *S'il lui inspire de bons sentimens pour nos amis.*) SI PRÆCIPIT NOSTRO NOSTRI. Le texte est ici corrompu. Grævius croit qu'on pourroit lire *nostri nosci*, de faire connoissance avec notre cher Brutus. J'aimerois mieux lire *nostro & nostris* supp. *amicum esse.* Mais si l'on ne peut, sans le secours de nouveaux Manuscrits, s'assurer de la véritable leçon, on voit bien du moins à peu près ce que Cicéron a voulu dire, puisqu'il a déja dit d'Octavius dans cette même Lettre, *videbaturque erga nostros ἥρωας ita fore ut nos vellemus animatus.*

8. *Il paroît avoir beaucoup de crédit sur l'esprit d'Octavianus.*] Le fils de Marcellus avoit épousé la sœur ainée d'Octavianus. De ce mariage vint le Marcellus si célébre par le bel éloge que Virgile en a fait dans le sixiéme Livre de l'*Enéïde.*

* *Voyez la 1. Remarque sur la 20 lettre du 3. Livre.*



LET-

EPISTOLA XIII.

CICERO ATTICO SAL.

VIII. *Kalend. duas à te accepi epiſtolas. Reſpondebo igitur priori prius. Aſſentior tibi, ut nec duces ſimus, nec agmen cogamus; faveamus tamen. Orationem tibi miſi. Ejus cuſtodiendæ, & proferendæ arbitrium tuum. Sed quando illum diem, cum tu edendam putes? Inducias, quas ſcribis, non intelligo fieri poſſe. Melior eſt* ἀναντιφωνησία a *: qua me uſurum arbitror. Quod ſcribis legiones duas Brundiſium veniſſe, vos omnia prius. Scribes igitur, quidquid audieris. Varronis* διάλογον b *exſpecto. Jam probo* Ἡρακλείδειον c *, præſertim cum tu tantopere delectere: ſed, quale velis, velim ſcire. Quod ad te antea, atque adeo prius ſcripſi (ſic enim mavis) ad ſcribendum dicere, tibi vere feciſti me acriorem. Ad tuum enim judicium, quod mihi erat notum, addidiſti Peducei auctoritatem, magnam quidem apud me, & in primis gravem. Enitar igitur, ne deſideres aut induſtriam meam, aut diligentiam.*

Vectenum, ut ſcribis, & Faberium foveo. Clæ-

a Taciturnitas in reſpondendo.
b Dialogum. c Heraclideum.

LETTRE XIII.

J'Ai reçu deux de vos Lettres le vingt-quatre, je vais d'abord répondre à la prémiére. Je penſe, comme vous, que je ne dois faire ni l'avant-garde, ni l'arriére-garde, mais ſeulement favoriſer la marche [1]. Je vous envoie ma harangue [2]. Vous la garderez, & vous ne la ferez paroître, que lorſque vous le jugerez à propos. Quand viendra le jour que vous croirez qu'on pourra la montrer ? Je ne conçois pas comment on pourroit faire cette tréve dont vous me parlez : il vaut mieux ne rien dire contre ceux qui ſont les maîtres, & c'eſt le parti que je prendrai. Vous me mandez qu'il eſt arrivé à Brindes deux Légions [3] ; je vois que vous ſavez toutes les nouvelles avant nous ; vous me manderez donc tout ce que vous entendrez dire. J'ai fort envie de voir le *Dialogue* de Varron. Je ſuis déterminé à écrire quelque choſe à la maniére d'Héraclide, puiſque cela eſt ſi fort de votre goût ; mais je voudrois bien ſavoir comment vous voulez que je traite ce ſujet. Je vous avois écrit auparavant que je ne pouvois pas le faire ſi-tôt, mais je vous avoue que vous m'avez fort encouragé [4] ; car à votre approbation vous joignez celle de Peduceus, dont je fais un cas infini ; ainſi je n'oublierai rien pour vous contenter au plutôt.

Je ménage Vectenus & Faberius, comme vous me le conſeillez. Je ne crois pas que Clœlius [5] ait de mauvaiſes intentions, cependant il ne faut pas trop s'y fier : mandez-moi ce qu'il aura

Clœlium nihil arbitror malitiose : quamquam. Sed quid egerit? De libertate retinenda, qua certe nihil est dulcius, tibi assentior. Itane Gallo Caninio? ô hominem nequam! quid enim dicam aliud? cautum Marcellum; me sic, sed non tamen cautissimum.

Longiori epistolæ superiorique respondi. Nunc breviori propiorique quid respondeam, nisi eam fuisse dulcissimam? Res Hispanienses valde bonæ. Modo Balbilium incolumem videam, subsidium nostræ senectutis. De Antoniano item, quod me valde observat Visellia. Sed hæc quidem humana. De Bruto te nihil scire dicis: sed Selicia venisse M. Scaptium : eumque non qua pompa, ad se tamen clam venturum, sciturumque me omnia : quæ ego statim. Interea narras eadem Bassi servum venisse, qui nuntiaret legiones Alexandrinas in armis esse, Bassum arcessit, Cassium exspectari. Quid quæris? videtur Resp. jus suum recuperatura; sed ne quid ante. Nosti horum exercitationem in latrocinio, & amentiam.

Dolabella, vir optimus. Etsi, cum scribebam, secunda mensa apposita, venisse eum ad Bajas audiebam; tamen ad me ex Formiano

fait. Quoi ! traiter ainſi Gallus Caninius [6] ? Le ſcélérat ! car peut-on lui donner un autre nom ? Que Marcellus a bien fait de prendre ſes précautions [7] ! j'en prends auſſi, mais je n'en prens peut-être pas aſſez.

J'ai répondu à votre prémiére Lettre, qui eſt la plus longue. Que vous dirai-je ſur l'autre, ſinon qu'elle m'a fait un plaiſir infini ? Les affaires d'Eſpagne vont fort bien [8] : tout ce que je ſouhaite, c'eſt de revoir ſain & ſauf Balbilius [9], qui ſera mon bâton de vieilleſſe. Je ſuis fâché de la mort d'Annianus [10], à cauſe de Viſellia qui a toujours eu de l'attachement pour moi : mais il faut ſe conſoler des malheurs qui ſont attachés à la condition des hommes. Vous me dites que vous ne ſavez point de nouvelles de Brutus : je vous aprendrai donc que Sélicia [11] m'a dit que M. Scaptius étoit arrivé ſans ſuite [12], qu'il viendroit la voir en ſecret, & qu'elle me manderoit tout ce qu'il lui diroit ; je vous l'écrirai auſſi-tôt. En attendant, elle m'a dit [13] qu'il étoit venu avec Scaptius [14] un Eſclave de Baſſus, qui a dit que les Légions d'Alexandrie [15] avoient pris les armes, qu'elles avoient député vers Baſſus [16] pour qu'il vînt les joindre, & qu'on attendoit Caſſius [17]. Que vous dirai-je ? Je crois que la République va reprendre ſes droits, pourvu que les partiſans d'Antoine ne nous préviennent pas ; car vous ſavez que ce ſont des furieux à qui le crime ne coute rien.

Je ſuis fort content de Dolabella [18] ; je viens d'aprendre, en écrivant cette Lettre au ſecond ſervice, qu'il eſt arrivé à Bayes : cependant

R 2 j'ai

miano scripsit (quas litteras , cum è balineo exiissem , accepi) sese de attributione omnia summa fecisse : Vectenum accusat : tricatur scilicet , ut homo talis. Sed ait totum negotium Sestium nostrum suscepisse , optimum quidem illum virum , nostrique amantissimum. Quæro autem , quid tandem Sestius in hac re facere possit , quod non quivis nostrum ? sed , si quid præter spem erit , facies ut sciam. Sin est , ut arbitror, negotium perditum , scribes tamen , neque ista res commovebit.

Noc hic φιλοσοφούμενα a *(quid enim aliud?)* & τὰ περὶ τοῦ καθήκοντος b *magnifice explicamus* , c προσφωνοῦμενque *Ciceroni. Qua de re enim potius pater filio? deinde alia. Quid quæris? extabit opera peregrinationis hujus. Varronem hodie , aut cras venturum putabant. Ego autem in Pompeianum properabam ; non quo hoc loco quidquam pulchrius ; sed interpellatores illic minus molesti. Sed perscribe quæso , quæ caussa sit in Myrtilo (pœnas quidem illum pependisse audivi) & satisne patet , unde corruptus. Hæc cum scriberem , tantum quod existimabam ad te orationem esse perlatam , hui , quam timeo , quid existimes. Etsi quid ad*

a Philosophica argumenta.
b Quæ de Officiis sunt.
c Inscribimus.

reçu, comme je fortois du bain, une Lettre de lui datée de Formies, dans laquelle il me mande qu'il a fait tout ce que je fouhaitois fur le tranfport de fa dette; que s'il ne l'a pas fait plutôt, c'eft la faute de Vectenus, qui chicane comme font ordinairement ces gens-là [19]; que Seftius s'eft chargé de cette affaire. C'eft un très-honnête homme, & qui eft fort de mes amis : mais dites-moi, je vous prie, qu'eft-ce que Seftius peut faire là-deffus, que tout autre ne puiffe pas faire comme lui? Si cette affaire eft en meilleur état que je ne l'efpére, vous me le manderez. Mais fi elle eft défefpérée [20], comme je le crois, vous me le manderez toujours, & cela ne m'inquiétera pas plus que de raifon.

Je travaille ici fur des matiéres Philofophiques (que pourrois-je faire de mieux?) & je compofe un grand Ouvrage fur *les Offices*, que j'adreffe à mon fils, car un pére ne peut choifir un fujet plus propre pour inftruire fon fils. Je traiterai enfuite d'autres fujets. Enfin, on verra que je n'ai pas perdu mon tems depuis que je fuis hors de Rome. On croit que Varron fera ici aujourd'hui ou demain. Pour moi je m'en vais vite à Pompéii. Ce n'eft pas que je puiffe trouver un pays plus agréable que celui-ci, mais il y aura moins d'importuns où je vais. J'ai apris qu'on avoit exécuté Myrtilus [21]. Mandez-moi, je vous prie, de quoi on l'accufoit, & fi l'on fait certainement qui eft-ce qui le faifoit agir. Dans ce moment je penfe que vous avez reçu ma harangue, & je tremble de peur que vous n'en foyez pas content : mais après tout, pourquoi m'en mettre en peine, puifqu'elle ne paroîtra que lorfque le parti de la Ré-

ad me, quæ non ſit foras proditura, niſi Rep. recuperata? de quo quid ſperem, non audeo ſcribere.

REMARQUES
SUR LA XIII. LETTRE.

1. *JE penſe, comme vous, que je ne dois faire ni l'avant-garde, ni l'arriere-garde, mais ſeulement favoriſer la marche.*) On voit bien que par cette métaphore Cicéron ne veut dire autre choſe, ſinon qu'il ne doit pas ſe déclarer trop ouvertement pour les Conjurés, afin de ménager Octavius, & de l'empêcher de ſe lier avec Antoine, comme il l'a dit à la fin de la Lettre précédente.

2. *Je vous envoie ma harangue.*) Je crois qu'il ne s'agit pas ici de la harangue qu'Atticus avoit voulu que Cicéron composât ſous le nom de Brutus, ce que notre Auteur n'avoit pu goûter. C'étoit plutôt une harangue ſur l'état préſent de la République, où il parloit fort contre Antoine, & dont il fit entrer une grande partie dans la ſeconde Philippique. *Voyez l'onziéme Lettre du ſeiziéme Livre.*

3. *Qu'il eſt arrivé à Brindes deux Légions.*] C. Antonius étoit allé en Macédoine pour les faire paſſer en Italie.

4. *Je vous avois écrit auparavant que je ne pouvois pas le faire ſi-tôt, mais je vous avoue que vous m'avez fort encouragé.*) QUOD AD TE ANTEA, ATQUE ADEO PRIUS SCRIPSI, (SIC ENIM MAVIS) AD SCRIBENDUM DICERE TIBI VERE FECISTI ME ACRIOREM, Manuce a eu raiſon de dire qu'il eſt plus aiſé d'entrevoir ce que Cicéron a voulu dire ici, que de s'aſſurer de la véritable leçon de ce paſſage ſans le ſecours de quelque nouveau Manuſcrit. Toute la brouillerie de cet endroit conſiſte dans le mot *dicere*, qui paroit déplacé. Popma lit *ad ſcribendum, tibi vere dico, ea re feciſti me acrio-*

publique sera le plus fort? & je n'oserois vous dire combien j'espére peu que cela arrive.

---

acriorem. Gronovius lit, *tibi vere dico & certe*, ce qui revient au même sens. Corradus croit que sans rien changer, *dicere tibi vivere* peut se prendre ici absolument, comme en Grec τῷ ἀληθῶν εἰπεῖν, *pour vous dire la vérité* : mais cette maniere de parler Grecque ne se trouve point dans les Auteurs Latins, & celle que Corradus cite de Plaute n'y a aucun rapport. Le sens seroit clair, si l'on ajoutoit *possum*; mais on ne peut faire une pareille correction, sans être autorisé par quelque Manuscrit. Cicéron avoit dit à Atticus dans la quatriéme Lettre de ce Livre, qu'il vouloit bien composer un Ouvrage qu'il appelle ἡρακλείδειον, mais qu'il faloit attendre un autre tems : a présent il promet à Atticus d'y travailler sans attendre davantage, & c'est là-dessus qu'il lui dit : Ne soyez pas surpris que je change d'avis; l'approbation que vous avez donnée à mes Livres des *Tusculanes*, & le jugement avantageux que Saufeius en a porté, me donne un nouveau courage pour travailler à ce que vous me demandez.

Cicéron dit, *quod ad te antea scripsi atque adeo prius* (*sic enim mavis*] parce qu'Atticus avoit apparemment trouvé que Cicéron s'étoit servi du mot *antea* dans quelqu'endroit où *prius* convenoit mieux. Voilà des délicatesses qui nous échappent, & l'on peut joindre cet exemple avec ce que nous avons déja dit * des mots qui dans les Langues mortes nous paroissent synonymes, quoiqu'ils ne le soient pas parfaitement. S'il etoit permis de deviner, je m'imaginerois que dans l'idée d'Atticus, *ad te antea scripsi*, devoit se dire lorsqu'on mandoit une seconde fois la même chose; & *ad te prius scripsi*, lorsqu'on mandoit une chose différente de celle qu'on avoit mandé auparavant, comme fait ici Cicéron,
5.

* *V. la 3. Remarque sur la Lettre de Cicéron à Dolabella, après la dix-septiéme Lettre du Livre précédent.*

5. *Cælius.*) Comme ce nom est inconnu, quelques Commentateurs ont voulu lire ici *Clodium* ; mais on lit Cælium dans tous les Manuscrits ; & il est plus ordinaire aux Copistes de changer des noms inconnus en des noms qu'ils connoissent, que de corrompre des noms connus. D'ailleurs, en mettant ici Clodius, on n'en est guéres plus avancé, & l'on ne sait point de quelle affaire Cicéron veut parler. Il y a beaucoup d'apparence qu'il s'agit de quelqu'affaire domestique, & de quelque dette ; car Vestenus & Faberius, dont Cicéron parle immédiatement auparavant, étoient ses débiteurs.

6. *Quoi ! traiter ainsi Gallus Caninius ?*) ITA-NE GALLO CANINIO ? Le sens est ici suspendu, & l'on ne peut que deviner. Ce qui m'a déterminé au sens que j'ai suivi, c'est qu'on voit dans quelques Lettres * de Cicéron, que Gallus Caninius étoit de ses amis, il avoit même plaidé pour lui. Ainsi il y a beaucoup d'apparence que cette exclamation *ô hominem nequam !* regarde Antoine, dont Cicéron dit de même dans la seconde Philippique, *ô hominem nequam ! quo enim veriori nomine te appellem ?* comme ici, *quid enim dicam aliud ?* Gallus Caninius avoit épousé la fille de C. Antonius oncle d'Antoine, ainsi Cicéron avoit raison de se recrier sur ce qu'Antoine le traitoit mal.

* *Epist.* 49. *Lib.* 13. *&* *Epist.* 1. *Lib.* 7. *Fam.* *Val. Max.* *Lib.* 4. *cap.* 2.

7. *Que Marcellus a bien fait de prendre ses précautions !*] Il s'agit ici de Marcellus, Consulaire qui étoit sorti de Rome *, parce qu'il ne s'y croyoit pas en sureté. Cicéron dit qu'il ne prenoit pas autant de précautions que Marcellus, parce qu'il étoit en plus grande liaison avec les Conjurés.

* *Epist.* 3 *h.* *Lib.*

8. *Les affaires d'Espagne vont fort bien.*) L'Armée de Sextus Pompeius s'étoit fort grossie depuis qu'on avoit apris la mort de César.

9. *Balbilius.*) Je crois que c'est un diminutif de Balbus, & qu'il s'agit ici du jeune Balbus, qui étoit alors en Espagne. *Epist.* 32. *Lib.* 10. *Fam.* On a vu dans

dans plusieurs des Lettres précédentes, qu'il étoit des amis de Cicéron.

10. *Je suis fâché de la mort d'Annianus.*) Il y a seulement dans le texte *de Anniano autem :* mais je suis persuadé qu'il faut sousentendre *doleo*, & qu'il s'agit de sa mort, à cause de ce que Cicéron ajoute, *sed hæc quidem humana.* Car c'est une réflexion qui lui est ordinaire, lorsqu'il parle de la mort des gens qu'il regrette; & c'est ce qu'il dit plus clairement dans la prémiére Lettre de ce Livre, à l'occasion de la mort d'Alexion: *sed ad hæc omnia una consolatio est, quod ea conditione nati sumus, ut nihil quod homini accidere possit, recusare debeamus.* Et dans l'onziéme Lettre du douziéme Livre à l'occasion de la mort de Sejus, *sed omnia humana tolerabiliter ducenda.* On sait que les Romains, en parlant des morts, évitoient de se servir des mots propres; parce que cela étoit de mauvais augure, & qu'ils les sousentendoient, ou qu'ils en substituoient de métaphoriques. On peut le remarquer dans plusieurs de ces Lettres.

11. *Selicia.*) Quelques Commentateurs croient qu'il faut lire ici *Servilia ;* & cela seroit très vraisemblable, si l'on ne lisoit *Selicia* dans tous les Manuscrits. D'ailleurs ce nom est Romain, & on le trouve dans quelques anciennes Inscriptions. On trouve aussi un Q. Selicius dans la cinquiéme Lettre du prémier Livre des *Familiéres*, & cette Selicia pouvoit être sa fille. Q. Selicius étoit l'ami & la créature de Lucullus; & comme le jeune Lucullus étoit cousin germain de Brutus, il étoit naturel que cette Selicia s'intéressât pour ce dernier, dont Scaptius étoit la créature, comme on l'a vu dans la 21. Lettre du 5. Livre, & dans la 1. du 6.

12. *Sans suite.*) NON QUA POMPA, supp. *incedere solet.* Ce Scaptius étoit venu pour donner avis à Brutus de ce qui se passoit; & afin qu'on ne fût point qu'il étoit venu, il n'avoit point amené ses domestiques.

13. *En attendant, elle m'a dit.*) Il y a dans le texte *narras.* Grævius dit qu'il faut lire *narrat*, parce que si Atticus avoit mandé ce qui suit, Cicéron ne l'auroit pas répété, & se seroit contenté de faire quelque réflexion à son ordinaire. Cette remarque est très-juste, & je suis surpris que Grævius n'ait pas mis *narrat* dans

R 5 son

ſon texte, puiſqu'on lit ainſi dans les anciennes Editions : c'eſt Boſius qui ſur la foi d'un ſeul Manuſcrit, a corrigé *narras*.

14. *Qu'il étoit venu avec Scaptius.*) EADEM ſupp. *via*, comme dans la 39. Lettre du 13. Livre.

15. *Les Légions d'Alexandrie.*) Quatre Légions compoſées des débris de l'Armée de Craſſus & de celle de Pompée, que Céſar avoit laiſſées à Cleopatre.

16. *Baſſus.*) Nous en avons parlé ſur la 9. Lettre du 14. Liv. Rem. 5.

17. *Qu'on attendoit Caſſius.*) Son nom étoit fort célébre en ces quartiers-là, par la belle retraite qu'il avoit faite après la défaite de Craſſus. Il ramaſſa en Syrie les débris de cette Armée, & empêcha les Parthes de pénétrer dans cette Province, comme on l'a vu dans le cinquiéme Livre. Ces quatre Légions d'Alexandrie ſe donnérent depuis à lui.

18. *Je ſuis fort content de Dolabella.*) Parce qu'il avoit promis de ſervir Atticus dans l'affaire des Buthrotiens, comme on le verra dans la Lettre ſuivante. Il y a dans le texte, *Dolabella*, *vir optimus*. Nous diſons de même, *vous êtes un brave homme*, *vous êtes un honnête homme*, pour dire, vous m'avez fait plaiſir, vous avez fait ce que je ſouhaitois.

19. *Que c'eſt la faute de Vectenus, qui chicane comme font ordinairement ces gens-là.*) Corradus croit que *tricatur ſcilicet ut homo talis*, doit s'entendre de Dolabella: mais ce terme de mépris, *ut homo talis*, ne paroit guéres lui convenir, & convient bien mieux à Vectenus, qui étoit un homme obſcur, & apparemment un Banquier.



EPIS-

20. *Si elle est déséspérée.*) Cicéron appréhendoit apparemment que les Délégations que Dolabella lui donnoit, ne fussent pas bonnes.

21. *Qu'on avoit exécuté Myrtilus.*) On ne sait point qui étoit ce Myrtilus ; voici tout ce que l'on en peut conjecturer. Antoine se plaignit qu'Octavius avoit voulu le faire tuer, & qu'il avoit gagné pour cela à force d'argent quelques-uns de ses gens. Tout le monde étoit persuadé que ce n'étoit qu'un prétexte dont se servoit Antoine, pour se faire accompagner par des gens armés. Peut-être que pour rendre la chose plus vraisemblable, il fit punir ce Myrtilus, comme s'il avoit été convaincu de l'avoir voulu assassiner. Voilà ce que disent les Commentateurs. Ce qui me feroit croire néanmoins qu'il ne s'agit pas ici de cette affaire, c'est qu'il paroit qu'elle n'arriva que longtems depuis que la Lettre sur laquelle nous sommes, a été écrite; car Cicéron en parle comme d'une chose nouvelle, dans une Lettre du commencement d'Octobre. Dans cette Lettre qui est la vingt-troisiéme du douziéme Livre des *Familiéres*, Cicéron dit que quoiqu'Antoine prétendît avoir surpris chez lui les assassins, il n'avoit osé faire éclater cette affaire, au-lieu qu'il dit ici que ce Myrtilus avoit été exécuté ; *pœnas pependisse*, semble même signifier que Cicéron le croyoit coupable. Il est encore parlé de ce Myrtilus dans l'onziéme Lettre du seiziéme Livre ; & quoique Cicéron en parle dans cette Lettre, aussi-bien qu'ici, d'une maniére très obscure, on entrevoit néanmoins que c'étoit plutôt Decimus Brutus que Myrtilus avoit voulu assassiner à l'instigation d'Antoine.



EPISTOLA XIV.

CICERO ATTICO SAL.

VI. *Kalend. à Dolabella litteras, quarum exemplum tibi misi: in quibus erat, omnia se fecisse, quæ tu velles. Statim ei rescripsi, & multis verbis gratias egi. Sed tamen, ne miraretur, cur idem iterum facerem, hoc caussæ sumsi, quod ex te ipso coram antea nihil potuissem cognoscere. Sed quid multa? litteras hoc exemplo dedi.*

CICERO DOLABELLÆ COS. SUO.

ANtea cum per litteras Attici nostri de tua summa liberalitate, summoque erga se beneficio certior factus essem; cumque tu ipse etiam ad me scripsisses, te fecisse ea, quæ nos voluissemus: egi tibi gratias per litteras iis verbis, ut intelligeres nihil te mihi gratius facere potuisse. Postea vero quam ipse Atticus ad me venit in Tusculanum hujus unius rei caussa, tibi ut apud me gratias ageret, ut tuam exi-

LETTRE XIV.

J'Ai reçu le vingt-ſept une Lettre de Dolabella, dont je vous envoie la copie, & où il me marque qu'il a fait tout ce que vous ſouhaitez. Je lui ai écrit auſſi-tôt une Lettre, où je lui fais de grands remercimens. Afin qu'il ne ſoit pas ſurpris de ce que je lui écris deux fois la même choſe, je lui dis pour raiſon, que ce n'eſt que depuis peu que vous m'avez rendu compte vous-même de ce qu'il avoit fait pour vous ; mais pourquoi vous en dire davantage ? voici ma Lettre.

LETTRE

DE CICERON A DOLABELLA.

LOrſqu'Atticus m'eut écrit la manière obligeante avec laquelle vous lui aviez rendu ſervice & combien il vous avoit d'obligation, & que vous m'eûtes mandé vous-même que vous aviez fait ce que nous ſouhaitions, je vous en remerciai d'une manière à vous faire concevoir que rien ne pouvoit me faire plus de plaiſir : mais Atticus étant venu depuis à Tuſculum, uniquement pour me parler plus en détail des obligations qu'il vous a, de l'ardeur avec laquelle vous avez paru vous intéreſſer à l'affaire de Buthrote,

&

eximiam quandam, & admirabilem in cauſſa Buthrotia voluntatem, & ſingularem erga ſe amorem perſpexiſſet; teneri non potui, quin tibi apertius illud idem his litteris declararem. Ex omnibus enim, mi Dolabella, ſtudiis in me, & officiis, quæ ſumma ſunt, hoc ſcito & ampliſſimum videri, & gratiſſimum eſſe, quod perfeceris, ut Atticus intelligeret, quantum ego te, quam tu me amares. Quod reliquum eſt, Buthrotiam & cauſſam, & civitatem, quamquam à te conſtituta eſt (beneficia autem noſtra tueri ſolemus) tamen velim receptam in fidem tuam, à meque etiam atque etiam tibi commendatam, auctoritate, & auxilio tuo tectam velis eſſe. Satis erit in perpetuum Buthrotiis præſidii, magnaque cura, & ſollicitudine Atticum & me liberaris; ſi hoc honoris mei cauſſa ſuſceperis, ut eos ſemper à te defenſos velis. Quod ut facias, te vehementer etiam atque etiam rogo.

His litteris ſcriptis, me ad συντάξεις a *dedi: quæ quidem, vereor, ne miniata cerula tua pluribus locis notanda ſint: ita ſum* μετέωρος b, *& magnis cogitationibus impeditus.*

a Compoſitiones librorum.
b Animi pendens.

EPIS-

& des marques d'amitié toutes particulières qu'il a reçues de vous, je n'ai pu m'empêcher de vous écrire encore une fois pour vous mieux marquer ma reconnoiſſance. Vous m'avez ſouvent donné des preuves très fortes de votre attachement : mais ſoyez perſuadé, mon cher Dolabella, que vous ne m'avez jamais obligé plus ſenſiblement, qu'en faiſant connoître à Atticus juſqu'où va l'amitié qui eſt entre vous & moi. Il ne me reſte qu'à vous dire que l'affaire de Buthrote devient votre ouvrage, & l'on ſoutient volontiers le bien qu'on a déja fait. Je joins à ce motif ma recommandation, je vous prie de prendre ſous votre protection cette Ville, & d'employer pour elle toute votre autorité. Si vous voulez bien leur faire cette grace à ma conſidération, ils n'auront plus beſoin d'autre appui; vous aſſurerez pour toujours leur repos, & vous nous tirerez Atticus & moi d'une grande peine. Je vous en conjure avec inſtance.

Après avoir écrit cette Lettre ; je me ſuis remis à compoſer; mais je crains qu'il n'y ait bien des endroits que vous marquerez avec votre crayon, car je n'ai pas l'eſprit aſſez libre ni aſſez tranquille.

LET-

EPISTOLA XV.

CICERO ATTICO SAL.

L. Antonio male sit, siquidem Buthrotiis molestus est. Ego testimonium composui, quod cum voles obsignabis. Tu nummos Arpinatum, si L. Fadius Ædilis petet, vel omnis reddito. Ego ad te alia epistola scripsi de H S. cx. quæ Statio curarentur. Si ergo petet Fadius, ei volo reddi; præter Fadium, nemini. Apud me item puto depositum. Id, scripsi ad Erotem, ut redderet.

Reginam odi. Me jure facere scit sponsor promissorum ejus Ammonius; quæ quidem erant φιλόλογα a, *& dignitatis meæ; ut vel in concione dicere auderem. Saram autem præterquam quod nefarium hominem cognovi, præterea in me contumacem. Semel eum omnino domi meæ vidi. Cum* φιλοφρόνως b *ex eo quærerem, quid opus esset, Atticum se dixit quærere. Superbiam autem ipsius reginæ, cum esset trans Tiberim in hortis, commemorare sine magno dolore non possum. Nihil igitur cum istis: nec tam animum me, quam vix stomachum habere arbitrantur.*

a Eruditi viri propria.
b Humaniter.

Pro-

LETTRE XV.

JE souhaite tous les maux du monde à L. Antonius, puisqu'il inquiéte les Buthrotiens : je vous envoie mon certificat [1], vous y mettrez votre cachet [2] quand vous voudrez. Si L. Fadius Edile d'Arpinum vous redemande l'argent de cette Ville, rendez-lui, s'il le faut, toute la somme. Je vous ai prié dans une autre Lettre, de faire payer cent dix mille sesterces à Statius. Si Statius vous demande donc cet argent, vous le lui donnerez, & vous ne le donnerez qu'à lui. Je crois qu'il y a aussi quelque argent en dépôt chez moi. J'ai écrit à Eros de le rendre.

Il est vrai que je n'aime point la Reine d'Egypte. Ammonius [3] sait bien que j'ai raison, lui qui m'avoit répondu qu'elle me tiendroit ce qu'elle m'avoit promis : il s'agissoit de choses qui convenoient à un Homme de Lettres [4], & que mon rang me permettoit de demander ; & s'il le faloit, j'en rendrois compte en public. Pour Sara, outre que je le connois pour un méchant homme, d'ailleurs j'ai éprouvé moi-même son insolence. Il n'est venu qu'une seule fois chez moi. Je lui demandai d'une maniére fort honnête ce qu'il y avoit pour son service, il me répondit qu'il cherchoit Atticus [5]. Je suis encore vivement piqué de la hauteur avec laquelle la Reine d'Egypte me traita, pendant qu'elle étoit dans ces jardins au-delà du Tibre [6]. Je ne veux donc avoir aucun commerce avec ces gens-là : ils croient apparemment que je n'ai point de cœur, ni même de sensibilité.

Profectionem meam, ut video, Erotis dispensatio impedit. Nam cum ex reliquis, quæ Nonis April. fecit, vel abundare debeam; cogor mutuari: quodque ex istis fructuosis rebus receptum est, id ego ad illud fanum sepositum putabam. Sed hæc Tironi mandavi, quem ob eam caussam Romam misi. Te nolui impeditum impedire. Cicero noster, quo modestior est, eo me magis commovet. Ad me enim de hac re nihil scripsit, ad quem nimirum potissimum debuit. Scripsit hoc autem ad Tironem, sibi post Kal. April. (sic enim annuum tempus confici) nihil datum esse: tibi pro tua natura semper placuisse, teque existimasse id etiam ad dignitatem meam pertinere, eum non modo perliberaliter à nobis, sed etiam ornate cumulateque tractari. Quare velim cures (nec tibi essem molestus, si per alium hoc agere possem) ut permutetur Athenas, quod sit in annuum sumtum ei. Scilicet Eros numerabit. Ejus rei caussa Tironem misi. Curabis igitur, & ad me, si quid tibi de eo videbitur, scribes.

REMARQUES

SUR LA XV. LETTRE.

1. *Je vous envoie mon certificat.*) Par lequel Cicéron atteſtoit qu'il avoit été préſent lorſqu'on avoit dreſſé le Décret que Céſar avoit fait en faveur de la Ville de

Je vois que le peu d'ordre qu'Eros a mis dans mes affaires, retardera mon voyage. Suivant les comptes qu'il m'a rendus le cinq d'Avril, je devrois avoir de l'argent de reste, & cependant je suis obligé d'emprunter. Je croyois qu'on avoit mis à part pour le bâtiment de ce Temple [7], ce que je retire de ces loyers [8]; mais j'ai donné mes ordres là-dessus à Tiron, que j'envoie exprès à Rome; car vous avez assez d'affaires, & il ne faut pas vous en donner de nouvelles. Plus mon fils est réservé à demander de l'argent, & plus je suis fâché qu'il en manque. Il ne m'en a rien écrit, quoiqu'il dût naturellement s'adresser à moi; mais il a mandé à Tiron, que depuis le prémier d'Avril que son année est finie, il n'a rien touché. Je sai que libéral comme vous l'êtes [9], vous avez toujours été d'avis, non seulement que je lui donnasse une pension honnête, mais que je n'épargnasse rien pour lui faire faire une dépense qui répondît à mon rang. Je vous prie de lui faire toucher à Athénes sa pension pour une année; je ne vous donnerois pas cet embarras, si je pouvois m'adresser à quelqu'autre. Eros vous comptera cet argent; j'ai envoyé pour cela Tiron à Rome. Vous prendrez donc ce soin, & vous me manderez là dessus ce que vous jugerez à propos.

---

de Buthrote. *Voyez la Lettre de Cicéron à Capiton à la fin du seizième Livre.*

2. *Vous y mettrez votre cachet.*) Ceux qui donnoient un certificat y mettoient leur cachet, & ceux à qui on le donnoit y mettoient aussi le leur, comme pour marquer qu'ils en étoient contens. *Voyez la 12. Lettre du 2. Livre.*

3. *Ammonius.*) C'étoit un ancien serviteur de Prolomée

lomée pére de Cléopatre : il avoit été député à Rome par ce Prince dans le tems qu'il sollicitoit pour se faire rétablir dans son Royaume.

Epist. 1. & 5. lib. 1. Famil.

4. *Il s'agissoit de choses qui convenoient à un Homme de Lettres.*) Apparemment que Cicéron avoit demandé à Cléopatre des statues, & d'autres curiosités Egyptiennes pour mettre dans sa Bibliothéque; choses que l'on peut demander à une Princesse, sans faire paroitre un vil intérêt.

5. *Il me répondit qu'il cherchoit Atticus.*) Corradus croit que cet homme vouloit dire qu'il cherchoit un Orateur qui eût la véritable éloquence Attique, que Cicéron n'avoit point, parce qu'il composoit dans un goût fort différent de ceux qui se piquoient de l'élégance Attique, comme on le voit dans la prémiére Lettre de ce Livre. Mais quelle apparence qu'un Egyptien se piquât d'une si grande finesse de goût, & qu'il ne trouvât pas Cicéron assez éloquent? Je croirois plutôt que cet homme étoit venu chez Cicéron, parce qu'il croyoit y trouver Atticus, & qu'il répondit sé-

EPISTOLA XVI.

CICERO ATTICO SAL.

TAndem à Cicerone tabellarius : & mehercule litteræ πεπινωμένως a *scriptæ, quod ipsum* προκοπὴν b *aliquam significaret. Itemque ceteri præclara scribunt. Leonidas tamen retinet suum illud adhuc ; summis vero laudibus Herodes. Quid quæris? vel verba mihi dari facile patior in hoc, meque libenter præbeo credulum.*

a Eleganter. b Progressum in litteris.

chement à Cicéron que ce n'étoit pas lui qu'il cherchoit. Mais il y auroit eu dans cette réponse plus de grossiéreté que d'insolence, & il faut convenir que cette explication ne satisfait pas entiérement.

6. *Dans ces jardins au-delà du Tibre.*) C'est-à-dire, dans ceux de César, qui avoit fait venir Cléopatre à Rome.

7. *Pour le bâtiment de ce Temple.*) On voit que Cicéron n'avoit pas encore abandonné le dessein de bâtir un Temple à sa fille; mais les mouvemens de la Guerre Civile, qui commença peu de tems après, ne lui donnérent pas le tems de l'exécuter.

8. *Ce que je retire de ces loyers.*] EX HIS FRUCTUOSIS REBUS. C'est ce qu'il appelle *merces insularum* dans la dix-septiéme Lettre. Voyez la 5. Remarque sur cette Lettre.

9. *Je sai que libéral comme vous l'êtes, &c.*) Il faut nécessairement après *tibi pro tuâ naturâ, &c.* sousentendre *intellexi*, comme Cicéron le dit dans la septiéme Lettre du Livre précédent, en parlant de la même affaire à peu près dans les mêmes termes.

LETTRE XVI.

J'Ai enfin reçu une Lettre de mon fils; elle est en vérité fort bien écrite, & c'est une preuve qu'il fait quelque progrès; aussi tous mes amis m'en écrivent des merveilles. Il n'y a que Léonidas qui ajoute toujours son *pour le présent* [1], mais Hérode m'en dit tous les biens du monde. Que voulez-vous que je vous dise? Peut-être que l'on m'en fait accroire; mais c'est avec plaisir que je me laisse tromper. Si vous avez eu des nouvelles de Statius sur ce qui me regarde, je vous prie de me le mander. Je vous dirai que je suis ici dans un endroit fort agréable, & sur-tout fort

dulum. Tu velim, si quid tibi est à Statio scriptum, quod pertineat ad me, certiorem me facias. Narro tibi, hæc loca venusta sunt, abdita certe; &, si quid scribere velis, ab arbitris libera. Sed nescio quo modo οἶκος φίλος c. *Itaque me referunt pedes in Tusculanum. Et tamen hæc* ῥωπογραφία d *ripulæ videtur habitura celerem satietatem. Equidem etiam pluvias metuo, si prognostica nostra vera sunt. Ranæ enim* ῥητορεύουσιν e. *Tu, quæso, fac sciam ubi Brutum nostrum, & quo die, videre possim.*

c Domus cara. *d* Varietas. V. Not.
e Rhetorissant.

REMARQUES

SUR LA XVI. LETTRE.

1. *IL n'y a que Léonidas qui ajoute toujours son* pour le présent.) Léonidas qui avoit déja écrit une autre Lettre à Cicéron sur son fils, lui disoit en parlant de lui, *quo modo nunc est*, pour le présent cela va fort bien, & Cicéron avoit trouvé dans cette louange une restriction, & une espéce de défiance pour l'avenir, qui ne le contentoit pas. *Voyez la 16. lettre du 14. Livre.*

2. *Un homme qui compose y est fort à couvert des importuns.*) Cicéron étoit alors à Pompéii, dont il dit dans la treiziéme Lettre de ce Livre, *interpellatores illic minus molesti*, ce qui est la même chose que ce qu'il dit ici. Il travailloit alors au Traité des *Offices* & à celui de la *Divination*, qui sont certainement les deux plus beaux Ouvrages Philosophiques qu'il ait composés. Il faloit aimer bien le travail, & composer avec une grande facilité, pour réussir si bien dans un tems où il avoit l'esprit si fort agité. Il fit aussi dans cette

fort retiré. Un homme qui compofe, y eft fort à couvert des importuns [2]; mais vous favez qu'on fe plaît toujours plus chez foi [3], & mes piés ont une démangeaifon pour Tufculum. D'ailleurs, je crois que je me lafferai bientôt du beau païfage de cette côte [4]. Je crains même que nous n'ayons de la pluie, du moins fi mes pronoftics font furs [5], car les grenouilles font un beau bruit. Faites-moi favoir, je vous prie, où je pourrai voir Brutus, & quel jour.

---

même année les Livres de la *Nature des Dieux*, celui de la *Vieilleffe*, celui de l'*Amitié*, les deux *de Gloria*, & les *Topiques*.

3. *Mais vous favez qu'on fe plaît toujours plus chez foi.*] La maifon de Pompéii étoit à Cicéron, comme on l'a vu fouvent dans ces Lettres; mais celle de Tufculum étoit fa principale maifon de campagne, où il alloit fouvent, & où il fe plaifoit fort.

4. *Du beau païfage de cette côte.*) ῥωπογραφία *ripulæ.* On appelloit ῥωπογράφους ceux qui peignoient des païfages, des ports de mer, des arbres, des animaux, & autres chofes femblables. ῥωπογραφία *ripulæ* fignifie ici proprement la variété des objets qui étoient fur cette côte.

3. *Si mes Pronoftics font furs.*) Cicéron avoit traduit en vers les Pronoftics d'Aratus; il nous en refte une grande partie. Voici ce qu'il dit des grenouilles, en parlant des différens fignes qui annoncent la pluie.

Vos quoque figna videtis aquaï dulcis alumnæ,
Cum clamore paratis inanes fundere voces,
Abfurdoque fono fontes & flagna cietis.

LET-

EPISTOLA XVII.

CICERO ATTICO SAL.

Duas accepi postridie Idus, alteram eo die datam, alteram Idibus. Prius igitur superiori. De Bruto, cum scies. De Consulum ficto timore cognoveram. Sica enim φιλοςόργως a *ille quidem, sed tumultuosius ad me etiam illam suspicionem pertulit. Quid tu autem?* τὰ μὲν διδόμενα b? *nullum enim verbum à Siregio. Non placet. De Pletorio vicino tuo permoleste tuli, quemquam prius audisse, quam me. De Syro prudenter. L. Antonium per M. fratrem, ut arbitror, facillime deterrebis. Antroni vetui; sed nondum acceperas litteras; nec cuiquam, nisi L. Fadio Ædili. Aliter enim nec caute, nec jure fieri potest. Quod scribis tibi deesse H-S* C *quæ Ciceroni curata sint, velim ab Erote quæras ubi sit merces insularum. Arabioni de Sitio nihil irascor. Ego de itinere, nisi explicato* Λ, *nihil cogito. Quod idem tibi videri puto. Habes ad superiorem. Nunc audi ad alteram.*

Tu vero facis, ut omnia, quod Serviliæ non dees,

a Peramanter.
b Quæ dantur *sub.* necesse est accipere.

LETTRE XVII.

J'Ai reçu deux de vos Lettres le quatorze, l'une du même jour, & l'autre du treize; je vais commencer par celle-ci. Vous me donnerez des nouvelles de Brutus lorſque vous en aurez. On m'avoit déja parlé de cette peur que les Conſuls ont affectée [1]. Sica étoit venu, par amitié pour moi à-la-vérité, mais un peu trop vite, me donner l'alarme. Mais qu'eſt-ce que vous me dites? qu'il faut ſe contenter de ce que l'on nous donne [2], & que vous n'avez point entendu parler de Siregius [3]; cela ne me plaît point. Je ſuis fâché que quelqu'un ait ſu avant moi ce qui eſt arrivé à votre voiſin Pletorius [4]. Je reconnois votre prudence dans l'affaire de Syrus. Je crois que vous pourrez aiſément, par le moyen d'Antoine, empêcher ſon frére d'agir contre les Buthrotiens. Je vous avois marqué de ne point donner cet argent à Antron, mais vous n'aviez pas encore reçu ma Lettre; vous ne le donnerez qu'à l'Edile L. Fadius, il n'y auroit point de ſureté autrement. Quant à ce que vous me dites, que vous n'avez point été payé des cent mille ſeſterces que vous avez fait toucher à mon fils, demandez donc, je vous prie, à Eros ce qu'il a fait du loyer de mes maiſons [5]. Je ne trouve point mauvais ce qu'Arabion a fait par rapport à Sitius. Je ne penſerai point à partir que mes affaires ne ſoient réglées [6], & je crois que vous êtes du même avis. Voilà pour votre prémiére Lettre, je viens à la ſeconde.

Je reconnois votre amitié dans tout ce que

decs, id est Bruto. De regina gaudeo te non laborare, certe etiam tibi probari. Erotis rationes & ex Tirone cognovi, & vocavi ipsum. Gratissimum, quod polliceris Ciceroni nihil defuturum : de quo mirabilia Messalla; qui, Lanuvio rediens ab illis, venit ad me; & mehercule ipsius litteræ sic & φιλοςόργως c, *&* εὐπινῶς d *scriptæ, ut eas vel in acroasi audeam legere : quo magis illi indulgendum puto. De Buciliano Sestium puto non moleste ferre. Ego, si Tiro ad me, cogito in Tusculanum. Tu vero, quidquid erit, quod me scire par sit, statim.*

c Peramanter.
d Eleganter.

REMARQUES

SUR LA XVII. LETTRE.

1. *De cette peur que les Consuls ont affectée.*) Apparemment qu'Antoine & Dolabella son collégue, qui étoit alors d'intelligence avec lui, faisoient courir le bruit que les Conjurés en vouloient à leur vie, afin de se servir de ce prétexte pour se faire accompagner par des gens armés. En effet, Antoine se faisoit garder par des soldats étrangers, comme Cicéron le lui reproche dans la seconde *Philippique.* On ne doutoit point qu'Antoine ne cherchât querelle aux Conjurés, pour en venir à quelque violence contre eux & contre leurs amis; & c'étoit là-dessus que Sica étoit venu donner l'alarme à Cicéron. Ce dernier dit d'Antoine dans la vingtiéme

vous faites pour Servilie, c'est-à-dire, pour Brutus. Je suis bien-aise que vous ne vous intéressiez pas pour la Reine d'Egypte, & que vous approuviez ce que j'ai fait. Tiron a examiné les comptes d'Eros, que j'ai fait venir ici. Je vous suis très obligé de ce que vous me promettez qu'il ne manquera rien à mon fils : j'en ai apris des merveilles par Messalla, qui a passé chez moi en revenant de voir nos Conjurés à Lanuvium : & certainement la Lettre que j'ai reçue de mon fils est si bien écrite, & pour les sentimens & pour le stile, que je ne craindrois pas de la lire devant des connoisseurs 7; ainsi cela m'engage à ne rien épargner pour lui. Je crois que Sestius 8 n'est pas fâché de ce que vous me dites de Bucilianus. Je compte d'aller à Tusculum, lorsque j'aurai Tiron avec moi. Dès-qu'il y aura quelque nouvelle qui pourra m'intéresser, vous me la manderez.

---

me Lettre de ce Livre, *mihi videtur iste, qui umbras timet, ad cædem spectare.*

2. *Qu'il faut se contenter de ce que l'on nous donne.*) Cicéron fait ici allusion à un proverbe Grec, que nous avons expliqué sur la cinquiéme Lettre du sixiéme Livre. Cela n'a point de rapport à ce qui précede, comme le prétendent quelques Commentateurs, qui pour y trouver quelque rapport, donnent à cet endroit différentes interprétations toutes très forcées. Il s'agit de quelqu'affaire domestique. Atticus avoit apparemment mandé à Cicéron, qu'il n'avoit pu être payé que d'une partie de ce qui lui étoit dû, mais que d'une mauvaise dette il en faloit tirer ce qu'on pouvoit ; c'est ce que signifie ici ce proverbe.

3. *Siregius.*) On ne sait qui étoit ce Siregius, non plus que Syrus, Antron, Fadius, Arabia, Sitius, dont il est parlé dans cette même Lettre. C'étoient des gens

obscurs, dont Cicéron ne parle que par rapport à ses affaires domestiques, & ces détails ne méritent pas qu'on s'y arrête.

4. *Pletorius.*) Voyez la Remarque sur la vingtiéme Lettre du cinquiéme Livre. Il avoit été banni, & apparemment qu'il venoit d'être rappellé.

5. *Du loyer de mes maisons.*) INSULARUM *Insulæ*, c'étoit plusieurs maisons qui se tenoient, & qui étoient entourées de rues de tous côtés.

6. *Je ne penserai point à partir que mes affaires ne soient réglées.*] Il y a dans le texte *nisi explicato* A. Cette marque a fort exercé les Critiques; mais heureusement, indépendamment de toutes leurs conjectures, on est sûr du sens par d'autres endroits, où Cicéron disant la même chose s'est expliqué plus clairement. Il dit dans la quinziéme Lettre de ce Livre, *profectionem meam, ut video, Erotis dispensatio impedit;* dans la vingtiéme *nisi explicata solutione non sum discessurus*, ce qui nous fait voir clairement ce qu'il a voulu dire, par *nisi explicato* A. Pour contenter ceux qui pourroient être curieux des divinations Critiques, je vais rapporter les différentes explications que les Commentateurs don-

EPISTOLA XVIII.

CICERO ATTICO SAL.

XVII. *Kal. etsi satis videbar scripsisse ad te, quid mihi opus sit, & quid te facere vellem, si tibi commodum esset: tamen, cum profectus essem, & in lacu navigarem, Tironem statui ad te esse mittendum, ut iis negotiis, quæ agerentur, interesset: atque etiam scripsi ad Dolabellam, me, si ei videretur, velle proficisci: petiique ab eo de mulis vecturæ*

nent à cette marque. Victorius dit que cela signifie le trentiéme jour du mois, parce que chez les Grecs Λ est la marque du nombre trente; & par métaphore les dettes, parce que chez les Grecs on payoit l'intérêt de l'argent le dernier & le prémier du mois. On lit dans quelques Manuscrits A au-lieu de Λ. Victorius croit que cela pourroit signifier *argento.* Manuce, qui lit aussi A, l'explique par *absolutione*, qui seroit ici la même chose que *solutione:* alors il faudroit lire *explicata*, mais je doute que Manuce eût pu produire un exemple d'*absolutio* pour *solutio.* Gronovius, qui lit aussi A, croit que cela signifie *annuo* supp. *sumptu.* Enfin Bosius lit v, & croit que cette marque signifie *Δάνειον.* Toutes ces explications reviennent au même sens, dont on est sûr par les passages que j'ai rapportés au commencement de cette Remarque.

7. *Devant des connoisseurs.*) ACROASIS est un mot qui vient du Grec, & qui signifie une assemblée de Gens de Lettres pour lire quelque Ouvrage d'esprit.

8. *Sestius, Bucilianus.*) Ils étoient l'un & l'autre du nombre des conjurés.

Epist. 4. Lib. 16.

LETTRE XVIII.

Quoique dans ma Lettre du quinze je vous eusse expliqué ce que je souhaitois, & ce que je vous priois de faire pour moi si cela ne vous incommodoit point, cependant depuis que je suis parti & pendant que j'étois sur le Lac [1], j'ai pensé que je ferois bien de vous envoyer Tiron, afin qu'il soit présent à tout ce qui se fera. J'ai aussi écrit à Dolabella, que je voudrois bien partir pour la Grece s'il le jugeoit à propos, & que je le priois de me faire fournir des voitures publiques [2]. Je vous

ctura itineris : ut in eis, quoniam intelligo te distentissimum esse qua de Buthrotiis, qua de Bruto; cujus etiam ludorum seorsum curam, etiam administrationem suspicor ex magna parte ad te pertinere; ut ergo in ejusdem re, tribues nobis paullum operæ. Nec enim multum opus est. Mihi res ad cædem, & eam quidem propinquam, spectare videtur. Vides homines; vides arma. Prorsus non mihi videor esse tutus. Sin tu aliter sentis, velim ad me scribas. Domi enim manere, si recte possum, multo malo.

REMARQUES

SUR LA XVIII. LETTRE.

1. *SUr le Lac.*) Lucrinum, auprès duquel Cicéron avoit une de ses maisons de campagne.

Epist. 13. lib. 14.

2. *De me faire fournir des voitures publiques.*) On en donnoit aux Lieutenans des Gouverneurs de Provinces, mais on n'en donnoit point à ceux qui n'avoient qu'une *Légation* libre : ainsi cet endroit fait voir que

EPIS-

prie de me donner quelques momens (car je ſai que l'affaire des Buthrotiens vous occupe fort, auſſi-bien que celles des Brutus; je crois même que vous êtes chargé en partie du ſoin de ſes Jeux) je vous prie, dis je, de me donner quelques momens de votre tems 3, car il ne vous en faudra pas beaucoup pour examiner encore une fois ſi je dois partir. Il me paroît que nous ſommes menacés d'un maſſacre qui n'eſt pas fort éloigné. Vous voyez à quelles gens nous avons affaire, & combien ils ont de gens armés à leur diſpoſition. Je ne me crois point du tout en ſureté. Si vous penſez autrement, je vous prie de me le dire : j'aimerois beaucoup mieux demeurer ici, ſi je le pouvois faire ſans imprudence.

Cicéron étoit Lieutenant de Dolabella, quoiqu'il ne le fût qu'*ad honores.*

3. *Je vous prie de me donner quelques momens*, (*car je ſai*, *&c.*) Il y a dans le texte *ut in eis* ſupp. *rebus*. Enſuite, comme il y a une grande parenthéſe, Cicéron répéte *ut in ejuſmodi re*, en faiſant plutôt attention aux ſens qu'aux mots dont il s'étoit ſervi dans cette parenthéſe : ce qui eſt aſſez ordinaire, comme le remarque Grævius après ſon Maitre Gronovius, qui l'a prouvé ailleurs par pluſieurs exemples. *Ad Livii* 2. 12. *& ad Senecam de Irâ*, 3.



EPISTOLA XIX.

CICERO ATTICO SAL.

Quidnam est, quod audendum amplius de Buthrotiis? stetisse enim te frustra scribis. Quid autem se refert Brutus? doleo mehercule te tam esse detentum: quod decem hominibus referendum acceptum. Est illud quidem ἰεγῶδες a, *sed* ἀνεκτὸν b, *mihique gratissimum. De armis, nihil vidi apertius. Fugiamus igitur: at, ut ais, coram. Theophanes quid velit, nescio: scripserat enim ad me: cui rescripsi, ut potui. Mihi autem scribit, venire ad me se velle, ut & de suis rebus, quædam, quæ ad me pertinerent. Tuas litteras exspecto.*

Vide, quæso, ne quid temere fiat. Statius scripsit ad me, locutum secum esse Q. Ciceronem valde asseveranter, se hæc ferre non posse: certum sibi esse ad Brutum & Cassium transire. Hoc enim vero nunc discere haveo: hoc ego, quid sit, interpretari non possum. Potest aliquid iratus Antonio: potest gloriam novam quærere: potest totum esse σχεδίασμα c*: & nimirum ita est. Sed tamen & ego*

a Laboriosum. b Tolerandum.
c Subitum consilium.

LETTRE XIX.

QUe pouvez-vous dorénavant entreprendre pour les Buthrotiens, puisque toutes vos sollicitations ont été inutiles [1]? Quel parti Brutus vous a-t-il mandé qu'il prendroit? Je suis fâché que vous soyez si occupé, il faut s'en prendre à ces dix hommes. Ce que vous avez fait pour moi, vous a donné bien de la peine: vous ne pouviez mieux faire, & je vous en suis très obligé. Je ne doute nullement qu'on n'en vienne à une guerre ouverte, fuyons; mais, comme vous me le dites, nous en parlerons ensemble. Je ne sai ce que veut Théophane [3]: il m'a écrit, & je lui ai fait réponse, quoique je ne susse pas trop que lui dire. Il me mande qu'il veut me venir trouver pour me parler de ses affaires, & de quelques autres qui me regardent. J'attens de vos nouvelles.

Prenez garde, je vous prie, qu'on n'aille pas trop vite [4]. Statius m'écrit que notre neveu lui a fort assuré qu'il ne peut plus souffrir tout ce que fait Antoine, & qu'il est résolu à passer du côté de Brutus & de Cassius. Je voudrois bien savoir ce qu'il en faut penser, car je ne puis le deviner. Peut-être qu'il est fâché contre Antoine; peut-être qu'il veut se faire honneur en changeant de parti; peut-être aussi est-ce une envie qui lui a pris tout d'un coup; c'est cela sans doute. Cependant je crains, & mon frére est encore plus inquiet, car il sait tout ce qu'Antoine a dit de son fils [5]; il m'en a dit autrefois des choses horribles. Je ne sai à quoi tout ceci aboutira.

ego vereor, & pater conturbatus est. Scit enim, quæ ille de hoc : mecum quidem ἄφατα d olim. Plane, quid velit, nescio.

A Dolabella mandata habebo, quæ mihi videbuntur, id est nihil. Dic mihi, C. Antonius voluitne fieri Septemvir? fuit certe dignus. De Menedemo est, ut scribis. Facies omnia mihi nota.

d Non dicenda.

REMARQUES

SUR LA XIX. LETTRE.

1. *Puisque toutes vos sollicitations ont été inutiles.*) STETISSE ENIM FRUSTRA SCRIBIS. A la lettre, *vous me mandez que vous vous êtes tenu debout inutilement*, comme font ceux qui attendent chez les Grands, ou chez leurs Juges.

2. *Il faut s'en prendre à ces dix hommes.*) Aux dix Commissaires qu'Antoine avoit fait nommer pour la division des terres qu'on devoit donner aux soldats vétérans. Cicéron les appelle par mépris *decem homines*, au-lieu de *Decemviros*, comme on les apelloit ordinairement. Lorsqu'Antoine eut été défait devant Modéne, on destitua ces dix Commissaires, & on en nomma dix autres, parmi lesquels fut Cicéron.
Epist. 22. & 21. *lib.* 11. *Fam.*

3. *Théophane.*] Voyez la 5. Remarque sur la 5. Lettre du 2. Livre.

4. *Prenez garde, je vous prie, qu'on n'aille pas trop vite.*) Cela a rapport à ce que Cicéron dit ensuite sur son neveu.

5. *Car il sait tout ce qu'Antoine a dit de son fils.*) On voit dans la troisiéme *Philippique*, qu'Antoine, depuis

Les ordres de Dolabella feront tout ce qu'il me plaira [6], c'eſt-à-dire, rien. Dites-moi donc, eſt-ce que C. Antonius a voulu être Septemvir [7] ? cet emploi étoit digne de lui. Je penſe comme vous ſur Menedemus. Vous me manderez tout ce qu'il y aura de nouveau.

---

que le jeune Quintus eut quitté ſon parti, dit qu'il avoit voulu faire aſſaſſiner ſon pére & ſon oncle dans le tems qu'il étoit brouillé avec eux. Apparemment que longtems auparavant, Antoine avoit parlé de ce jeune homme comme d'un eſprit fort dangereux, ce qui paroit aſſez par tout ce qu'on a vu de lui dans ces Lettres. Quintus Cicéron craignoit que ſon fils ne fit ſemblant de quitter Antoine, que pour le mieux ſervir. *Scit enim quæ ille de hoc* pourroit auſſi ſignifier, *il ſait ce que Statius m'a mandé de ſon fils.*

6. *Les ordres de Dolabella ſeront tout ce qu'il me plaira.*) Cicéron veut dire que ſa Légation n'étoit qu'un vain titre ſans fonctions.

7. *Eſt-ce que C. Antonius a voulu être Septemvir ?*) C'eſt-à-dire, l'un des ſept Commiſſaires pour la diviſion des terres. Nous avons vu dans cette même Lettre, qu'il y en avoit dix ; mais apparemment que ces dix étoient pour la diviſion des terres hors de l'Italie, puiſque c'étoit à eux qu'Atticus avoit affaire pour les terres de la Ville de Buthrote ; & il y en avoit ſept, qui n'étoient que pour l'Italie. Cicéron dit que C. Antonius étoit digne de cet emploi ; non pas qu'il fût au-deſſous de lui, puiſque Cicéron fut lui-même depuis l'un de ces dix Commiſſaires ; mais parce que C. Antonius n'avoit alors pour collégues que des gens obſcurs, comme on le voit dans la ſixiéme & dans la treiziéme *Philippique.*

EPISTOLA XX.

CICERO ATTICO SAL.

EGi gratias Vecteno : nihil enim potuit humanius. Dolabellæ mandata ſint quælibet : mihi aliquid, vel quod Niciæ nuntiem. Quis enim hæc, ut ſcribis, anteno? nunc dubitare quemquam prudentem, quin meus diſceſſus deſperationis ſit, non legationis? Quod ais, extrema quædam jam homines de Rep. loqui, & eos quidem viros bonos; ego, quo die audivi illum tyrannum in concione clariſſimum virum appellari, ſubdiffidere cœpi. Poſtea vero quam tecum Lanuvii vidi noſtros tantum ſpei habere ad vivendum, quantum accepiſſent ab Antonio, deſperavi : itaque, mi Attice, fortiter hoc velim accipias, ut ego ſcribo. Genus illud interitus, quo caſurus es, fœdum duces, & quaſi denuntiatum nobis ab Antonio. Ex hac naxa exire conſtitui, non ad fugam, ſed ad ſpem mortis melioris. Hæc omnis culpa Bruti.

Pompeium Cartheiæ, receptum ſcribis : jam igitur contra hunc exercitum, utra ergo caſtra? media enim tollit Antonius. Illa infirma, hæc nefaria. Properemus igitur. Sed juva me conſilio,

LETTRE XX.

JE fuis très content de l'honnêteté de Vectenus, & je lui ai écrit une Lettre de remerciment. Que Dolabella me donne tels ordres qu'il lui plaira ; quand il ne me chargeroit que de quelque nouvelle pour Nicias. [1]. Qui eft-ce qui a jamais douté, & quel eft l'homme fenfé qui puiffe douter à préfent [2] que cette Légation n'eft qu'un prétexte, & que je ne pars que parce que je crois les affaires défefpérées? Vous me dites que bien des gens & de bons Citoyens, parlent de la République comme la croyant perdue fans reffource. Pour moi, du jour que j'entendis dans une harangue apeller le Tyran un homme très illuftre, je commençai à avoir mauvaife opinion des affaires ; & depuis, lorfque je vis, pendant que nous étions à Lanuvium, que nos Conjurés n'efpéroient de vivre qu'autant qu'Antoine voudroit bien leur faire cette grace [3], je perdis toute efpérance. Ainfi, mon cher Atticus, que ce que je vais vous dire ne vous allarme pas plus que moi : le genre de mort que vous avez à craindre feroit honteux [4], Antoine ne nous l'a que trop annoncé. Je fuis réfolu de fortir du vaiffeau, non pas précifément pour éviter la mort, mais pour en trouver une meilleure [5]. Tout cela vient de la faute de Brutus.

Vous me mandez que la Ville de Carthéia a ouvert fes portes à Sextus Pompeius. [6]. On va donc faire marcher des troupes contre lui. Dans quelle Armée pafferons-nous ? car Antoine ne fouffrira point de neutralité : la foibleffe eft d'un côté,

ſilio, Brundiſione, an Puteolis. Brutus quidem ſubito, ſed ſapienter. πασχω τι [a]. *Quando enim illum? ſed humana ferenda. Tu ipſe eum videre non potes. Dii illi mortuo, qui umquam Buthrotum. Sed acta miſſa. Videamus quæ agenda ſint.*

Rationes Erotis, etſi ipſum nondum vidi, tamen & ex litteris ejus, & ex eo, quod Tiro cognovit, propemodum cognitas habeo. Verſuram ſcribis eſſe faciendam menſium quinque; id eſt ad Kal. Novemb. H S cc. *In eam diem cadere nummos, qui à Quinto debentur. Velim igitur, quoniam Tiro negat tibi placere, me ejus rei cauſſa Romam venire; ſi te ea res nihil offendet, videas unde nummi ſint; mihi feras expenſum. Hoc video in præſentia opus eſſe. Reliqua diligentius ex hoc ipſo exquiram; in his, de mercedibus dotalium prædiorum: quæ ſi fideliter Ciceroni curabuntur, quamquam volo laxius, tamen ei propemodum nihil deerit. Equidem video mihi quoque opus eſſe viaticum. Sed id ex prædiis, ut cadet, ita ſolvetur: mihi autem opus eſt univerſo quidem. Etſi mihi videtur iſte, qui umbras timet, ad cædem ſpectare; tamen, niſi explicata ſolutione, non ſum diſceſſurus. Sitne*

autem

a Commoveor *Bruti diſceſſu.*

& le crime de l'autre. Partons donc au plutôt. Mais, dites-moi, dois je m'embarquer à Brindes, ou à Pouzzoles ? Pour Brutus il partira inceſſamment, & il ſera très bien. Je me ſens attendri; quand eſt-ce que je le reverrai ? Mais cette ſéparation eſt un de ces maux ordinaires qu'il faut prendre en patience; vous ne le verrez pas non plus. Que les Dieux puiſſent confondre cet homme dont ils nous ont délivrés, c'eſt lui qui vous donne tout cet embarras [7]. Mais ne rapellons point le paſſé, penſons au préſent.

Quoique je n'aye point vu Eros, cependant par ce qu'il m'a écrit, & par l'examen que Tiron a fait de ſes comptes, j'en ſuis ſuffiſamment inſtruit. Vous me dites qu'il faudra emprunter [8] deux cens mille ſeſterces pour cinq mois, c'eſt-à-dire, juſqu'au prémier de Novembre, qui eſt le jour de l'échéance de ce que me doit mon frére. Je vous prie donc, puiſque Tiron m'aſſure que vous ne voulez pas que j'aille à Rome pour cela, de prendre la peine, ſi cela ne vous en donne point trop, de me chercher de l'argent & de l'emprunter en mon nom. Voilà ce qu'il y a de plus preſſé : je me ferai rendre compte du reſte en détail par Eros même, & ſur-tout du revenu de ce bien qui vient de ma femme [9]. Si on le fait tenir exactement à mon fils, je crois qu'il ſuffira pour lui payer ſa penſion, même auſſi forte que je veux qu'elle ſoit. Il eſt vrai que j'ai auſſi beſoin d'argent pour mon voyage. On pourra payer mon fils à l'échéance de chaque terme, mais il faut que j'emporte avec moi tout l'argent dont j'ai beſoin; & quoique cet homme qui craint ſon ombre [10] ſemble nous menacer d'un maſſacre général, je ne partirai point que je n'aye arrangé mes affaires : je ſaurai, lorſque nous nous verrons, où

cela

autem extricata nec ne, tecum cognoſcam. Hanc putavi mea manu ſcribendam : itaque feci. De Fadio, ut ſcribis; utique alii nemini. Reſcribas velim hodie.

REMARQUES

SUR LA XX. LETTRE.

1. *QUand il ne me chargeroit que de quelque nouvelle pour Nicias.*) Ami particulier de Dolabella, qui étoit alors à Athénes. Voyez la prémiére Remarque ſur la 26. Lettre du 12. Livre.

2. *Qui eſt-ce qui a jamais douté, & quel eſt l'homme ſenſé qui puiſſe douter à préſent, &c.*) Il y a ici dans tous les Manuſcrits un mot corrompu, *anteno.* Victorius lit *ante, ne nunc quidem, &c.* Grævius croit qu'on pourroit lire *attendet?* Qui eſt-ce qui fera attention que je pars ſans avoir des ordres de Dolabella? J'aimerois mieux lire avec Popma, *ante non*; mais je ne l'explique point comme lui. Je crois qu'il faut ſouſentendre *vidit :* qui eſt-ce qui n'a pas vu depuis longtems, & qui eſt-ce qui ne voit pas à préſent que cette Légation n'eſt qu'un prétexte? Après *nunc dubitare quemquam prudentem*, il faut ſouſentendre *putas.* Les conjectures des autres Critiques que je ne rapporte point ici, ſont ou ridicules, ou trop éloignées du texte.

3. *Que nos Conjurés n'eſperoient de vivre qu'autant qu'Antoine voudroit bien leur faire cette grace.*) On peut voir la Lettre que Brutus & Caſſius avoient écrite à Antoine, ſur ce qu'ils avoient apris qu'il faiſoit venir à Rome des ſoldats vétérans; c'eſt la deuxiéme du onziéme Livre des *Familiéres.*

4. *Le genre de mort que vous avez à craindre ſeroit honteux.*] GENUS ILLUD INTERITUS QUO CASURUS ES. On lit dans quelques Manſcrits, *quo caſurus eſt*, ſupp. *bonus quiſque*; & dans un autre, *quo causa curſus eſt*, ce qui ne fait aucun ſens. Il paroit dur que Cicéron prédiſe

cela en est. Je n'ai pas voulu dicter cette Lettre, je l'ai écrite moi-même. Vous ne payerez qu'à Fadius, comme vous me le marquez. Faites-moi, je vous prie, réponse aujourd'hui.

---

prédise à Atticus qu'il périra avec les autres, qui avoient à craindre le ressentiment d'Antoine : cependant le correctif que Cicéron met à ce qu'il va dire, *fortiter hoc velim accipias*, fait voir qu'il lui disoit quelque chose qui le regardoit. Si la plupart des Commentateurs avoient fait cette réflexion, ils n'auroient pas été chercher des corrections & des sens qui n'ont aucun rapport à Atticus.

5. *Non pas précisément pour éviter la mort, mais pour en trouver une meilleure.*) C'est-à-dire, pour tâcher du moins en mourant d'être utile à ma patrie, ce qu'on ne pouvoit faire alors à Rome, parce qu'Antoine y étoit entiérement le maitre. Cicéron dit ailleurs, *turpius est enim privatim cadere quàm publice.*

Epist. 15. *lib.* 16.

6. *Que la Ville de Carthéia a ouvert ses portes à Sextus Pompeius.*) Carthéia étoit une Ville maritime de la Bœtique dans l'Espagne ultérieure. Cicéron croyoit que Sextus Pompeius y étoit venu pour s'y embarquer & passer en Italie, & c'étoit une nouvelle raison pour en sortir au plutôt. *Voyez la fin de la* 21. *Lettre.*

7. *Que les Dieux puissent confondre cet homme dont ils nous ont délivrés ; c'est lui qui vous donne tout cet embarras.*] DII ILLI MORTUO, supp. *male faciant.* Cicéron a déja dit du même César, *quem Dii mortuum perduint.* Atticus lui avoit mandé qu'il ne pouvoit quitter Rome & aller voir Brutus, à cause qu'il étoit occupé à solliciter l'affaire des Buthrotiens ; & c'étoit César qui la lui avoit attirée, en assignant à ses soldats les terres du Territoire de Buthrote.

8. *Qu'il faudra emprunter.*) Nous avons déja dit que *versuram facere*, signifie proprement *emprunter pour payer ce que l'on doit.*

9. *Du revenu de ce bien qui vient de ma femme.*) DE MERCEDIBUS DOTALIUM PRÆDIORUM. Manuce remarque

marque que *prædia* signifie quelquefois les maisons qu'on louoit aussi-bien que les terres qu'on affermoit, & il le dit après Asconius. Cicéron veut parler ici du revenu de ces maisons qu'il avoit destiné pour l'entretien de son fils, comme il le dit dans la trente-deuxiéme Lettre du douziéme Livre : c'est ce qu'il apelle dans la dix-septiéme Lettre de ce Livre, en parlant encore de son fils, *mercedem insularum*; & dans la prémiére Lettre du seiziéme Livre, *fructum insularum*. En comparant ces trois endroits avec celui-ci, on verra que Manuce a eu raison de dire que *prædia* se prend pour toute sorte de biens en fonds, soit terres, soit

EPISTOLA XXI.

CICERO ATTICO SAL.

Narro tibi ; Q. Pater exultat lætitia. Scripsit enim filius, se idcirco profugere ad Brutum voluisse, quod, cum sibi negotium daret Antonius, ut eum Dictatorem efficeret, præsidium occuparet, id recusasset : recusasse autem se, ne patris animum offenderet : ex eo sibi illum hostem. Tum me, inquit, collegi, verens ne quid, mihi ille iratus, tibi noceret. Itaque eum placavi, & quidem CCCC. *certa : reliqua in spe. Scribit autem Statius, illum cum patre habitare velle. Hoc vero mirum, & id gaudet. Ecquem tu illo certiorem nebulonem?*

Ἐποχὴν a *vestram de re Cani deliberationis probo.*

a Dubitationem.

maisons, & que c'est en ce dernier sens qu'on doit prendre ici *dotalium prædiorum.* Apparemment que lorsque Cicéron s'étoit séparé de Terentia, elle lui avoit abandonné ses maisons pour l'entretien de son fils, ou bien elle avoit laissé à Cicéron quelques biens pour lesquels il lui faisoit une rente ; car on verra dans le Livre suivant *, que Cicéron devoit de l'argent à Terentia, & il n'y a pas d'apparence que ce fut de sa dot, qui devoit être payée il y avoit longtems.

* *Epist. 6. & 15.*

10. *Cet homme qui craint son ombre.*) Antoine. *Voyez la* 1. *Remarque sur la 17. lettre de ce Livre.*

LETTRE XXI.

VOus saurez que mon frére ne se sent pas de joie. Son fils lui a écrit qu'il avoit pensé à aller trouver Brutus, parce qu'Antoine ayant voulu qu'il le fît nommer Dictateur [1], & qu'il s'emparât de quelque poste [2], il lui avoit refusé de le faire, & qu'il l'avoit refusé pour ne pas déplaire à son pére ; que depuis ce tems là Antoine lui vouloit du mal. Cependant, dit-il, je me suis retenu, de peur qu'Antoine, fâché contre moi, ne s'en vengeât sur vous 3. Je l'ai donc appaisé. Il m'a promis quatre cens mille sesterces, & m'en fait espérer encore davantage 4. Statius mande à mon frére, que son fils veut dorénavant demeurer avec lui 5 ; & ce qu'il y a de plus surprenant, c'est que Statius en est bien-aise 6. Avez-vous jamais vu un plus grand étourdi ? 7.

J'aprouve fort que vous n'ayez rien décidé sur l'affaire de Canus 8. Je ne connoissois point cette dette, & je croyois qu'on avoit rendu toute la dot

probo. Nihil eram suspicatus de tabulis : ἀκεραίως b *restitutam arbitrabar. Quæ differs, ut mecum coram ; exspectabo. Tabellarios, quoad voles, tenebis. Es enim occupatus. Quod ad Xenonem, probe. Quod scribo, cum absolvero. Quinto scripsisti te ad eum litteras : nemo attulerat. Tiro negat jam tibi placere Brundisium, & quidem dicere aliquid de militibus. At ego jam destinaram, Hydruntem quidem. Movebant me tuæ quinque horæ. Hic autem quantus πλοῦς* c*? sed videbimus. Nullas à te* XI *Kal. quippe : quid enim jam novi? cum primum igitur poteris, venies. Ego propero, ne ante Sextus, quem adventare aiunt.*

b Sincere.
c Navigatio.

REMARQUES

SUR LA XXI. LETTRE.

1. *QU'il le fit nommer Dictateur.*) On avoit défendu par une Loi expresse d'élire jamais un Dictateur : l'exemple de Sylla & celui de César avoient fait voir que cette dignité mettoit trop à portée de la souveraine puissance. C'étoit Antoine lui-même qui avoit fait passer cette Loi. Je crois néanmoins qu'il l'auroit

dot 9. Il faudra attendre que vous soyez ici, pour nous entretenir de l'affaire dont vous me parlez. Vous retiendrez, aussi long-tems qu'il vous plaira, les Messagers que je vous envoyerai; car je sai que vous avez beaucoup d'affaires. Je suis fort content de ce que vous avez mandé à Xénon. Je vous envoyerai l'Ouvrage que je compose, lorsqu'il sera achevé. Vous avez mandé à mon frére que vous lui aviez déja écrit, mais on ne lui a point rendu votre Lettre. Tiron dit que vous n'êtes plus d'avis que j'aille m'embarquer à Brindes, à cause des troupes qui sont de ce côté-là. Cependant j'avois compté d'aller m'embarquer, non pas à Brindes, mais à Hydrunte 10. Je me souvenois que vous m'aviez dit qu'on pouvoit faire ce trajet en cinq heures, au-lieu qu'en m'embarquant de ce côté-ci; je serai long-tems sur mer; mais nous y penserons. Vous ne m'avez point écrit le vingt-un; & en effet, que pouvoit-il y avoir de nouveau? Vous viendrez donc ici le plutôt que vous pourrez; je presse mon départ pour n'être plus en Italie à l'arrivée de Sextus Pompeius, que l'on dit devoir arriver incessamment.

---

l'auroit violée sans scrupule, s'il avoit pu espérer de réussir : mais il ne paroit pas qu'il l'ait tenté, Cicéron n'auroit pas manqué de le lui reprocher dans ses *Philippiques*. Il y a beaucoup d'apparence que le jeune Quintus mandoit cela à son père pour se faire valoir, & faire sa paix avec lui à de meilleures conditions.

2. *Qu'il s'emparât de quelque poste.*) Apparemment du Capitole, ou du Janicule.

3. *Cependant, dit-il, je me suis retenu, de peur qu'Antoine, fâché contre moi, ne s'en vengeât sur vous.*) Le jeune Quintus explique pourquoi il n'avoit pas exécuté

cuté le dessein qu'il avoit formé, de passer du côté de Brutus : *me collegi* signifie ici, *j'ai fait mes réflexions, je n'ai pas cru devoir aller si vite.* D'habiles Commentateurs croient que c'est ici le frére de Cicéron qui parle ; mais il me semble que cela ne fait pas un bon sens. Il est bien plus naturel que le jeune Quintus ait eu peur, que s'il passoit du parti d'Antoine dans celui de Brutus, Antoine ne s'en vengeât sur son pére ; que de penser que le frére de Cicéron avoit peur que s'il ne ménageoit pas son fils, ce jeune homme ne cherchât à nuire à Cicéron. De plus, *illum placavi* est un terme qui ne convient guéres d'un pere a un fils ; au-lieu qu'il convient fort au jeune Quintus par rapport à Antoine, dont il a dit deux lignes plus haut, *ex eo sibi illum hostem.*

4. *Il m'a promis quatre cens mille sesterces, & m'en fait espérer encore davantage.*) Pour le retenir dans son parti. On a vu qu'Antoine avoit fait alors une profusion infinie de l'argent que César avoit laissé. Ainsi il n'est pas extraordinaire qu'il eût promis au jeune Cicéron quatre cens mille sesterces, ce qui ne faisoit pas quarante mille francs de notre monnoie. Peut-être aussi que ce jeune homme ne disoit cela à son pére, que pour l'engager à lui donner de l'argent, afin de le détacher entiérement d'Antoine. Il n'y a nulle apparence que ce soit Quintus Cicéron, qui dise qu'il a promis quatre cens mille sesterces à son fils : cela est bien éloigné de ce que Cicéron dit plus bas de son frére, qu'il ne cherchoit qu'à ne rien donner à son fils. *Epist.* 29. *h. Lib.*

5. *Statius mande à mon frére que son fils veut dorénavant demeurer avec lui.*) Il n'y avoit point demeuré depuis qu'il étoit revenu d'Espagne. *V. Epist.* 38. & 39. *lib.* 13.



EPIS-

6. *Et ce qu'il y a de plus surprenant, c'est que Statius en est bien-aise.*) Nous avons déja dit que cet Affranchi gouvernoit absolument son Maitre. Apparemment que cela déplaisoit au jeune Quintus, autant qu'on a vu ailleurs que cela avoit déplu à sa mére. Statius n'étoit donc pas fâché qu'il fût brouillé avec son pére, parce que la mére ayant été répudiée & le fils étant éloigné, cet Affranchi étoit encore plus surement maitre de l'esprit de Quintus Cicéron : c'est ce que notre Auteur veut faire entendre ici.

7. *Avez-vous jamais vu un plus grand étourdi?*] Cela peut se rapporter à Statius, ou au neveu de Cicéron. Je crois que cela regarde plutôt ce dernier, & que Cicéron veut dire qu'il ne croyoit rien de tout ce que ce jeune homme vouloit faire accroire à son pére. En effet, il en parle dans la vingt-septiéme Lettre de ce Livre, d'une maniére qui fait voir qu'il n'en avoit pas encore bonne opinion *. On verra dans les Lettres du Livre suivant, qu'Atticus fut encore plus longtems à se persuader que son neveu voulût tout de bon rentrer dans son devoir.

* *O turpem sororis tuæ filium.*

8. *Sur l'affaire de Canus.*) Sur le mariage de sa fille avec le neveu de Cicéron. *Epist.* 41. & 42. *Lib.* 13.

9. *Je ne connoissois point cette dette, & je croyois qu'on avoit rendu toute la dot.*) Cette fille de Canus étoit veuve, ou avoit fait divorce avec son prémier mari: elle s'étoit engagée pour lui lorsqu'il avoit emprunté, & c'étoit pour cela qu'elle n'avoit pu retirer sa dot.

10. *Hydrunte.*) Ville de la Pouille, maintenant *Otranto*, la plus proche de la Côte d'Epire.



LET-

EPISTOLA XXII.

CICERO ATTICO SAL.

GRatulor nobis Q. filium exiisse: molestus non erit. Pansam bene loqui credo. Semper enim conjunctum esse cum Hirtio, scio. Amicissimum Bruto & Cassio puto, si expediet. Sed quando illos videbit? inimicum Antonio: quando, aut cur quousque ludemur? Ego autem scripsi Sextum adventare, non quo jam adesset, sed quia certe id ageret, ab armisque nullus discederet. Certe, si pergit, bellum paratum est. Hic autem noster Cytherius, nisi victorem, neminem victurum. Quid ad hæc Pansa? cum utro erit, si bellum erit? quod videtur fore? sed & hæc, & alia coram: hodie quidem, ut scribis, aut cras.

REMARQUES

SUR LA XXII. LETTRE.

1. *IL ne nous donnera plus d'inquiétude.*) On voit par le commencement de cette Lettre, que Cicéron & Atticus se défioient fort de leur neveu, comme nous

LET-

LETTRE XXII.

C'Eſt un bonheur pour nous que notre neveu ſoit ſorti de Rome, il ne nous donnera plus d'inquiétude [1]. Je crois bien que Panſa parle comme il faut; car je ſai qu'il a toujours été uni avec Hirtius. Je crois auſſi qu'il ſera fort des amis de Brutus & de Caſſius, s'il y trouve ſon compte; mais quand les verra-t-il? Qu'il ſoit ennemi d'Antoine, c'eſt ce que je ne crois point. Quand cela a-t-il paru? pourquoi le feroit il? ſe moquera-t-on toujours de nous? Si je vous ai écrit que Sextus Pompeius arrivoit, ce n'eſt pas que cela ſoit encore ſi proche; mais c'eſt qu'il s'y prépare, & qu'il ne penſe point du tout à mettre bas les armes. S'il continue, nous allons avoir la guerre. Pour Antoine [2], il dit hautement que pour vivre il faudra vaincre. Que dit là-deſſus Panſa? quel parti ſuivra-t-il ſi nous avons la guerre, comme il y a tout lieu de le craindre? Mais nous parlerons de cela & de beaucoup d'autres choſes, lorſque nous ſerons enſemble : vous me faites eſpérer que ce ſera aujourd'hui ou demain.

---

l'avons dit dans les Remarques ſur la Lettre précédente.

2. *Antoine.*) *Cytherius*, l'Amant de Cythéride, fameuſe Comédienne dont nous avons parlé.

EPISTOLA XXIII.

CICERO ATTICO SAL.

Mirifice torqueor, sine dolore tamen: sed permulta mihi de nostrô itinere in utramque partem occurrunt. Quousque? inquies. Quoad erit integrum: erit autem usque dum ad navem. Pansa si rescripserit, & meam tibi, & illius epistolam mittam. Silium exspectabam; cui ὑπόμνημα [a] *compositum, si quid novi. Ego litteras misi ad Brutum: cujus de itinere etiam ex te velim, si quid scies, cognoscere.*

[a] Commentarium.

REMARQUES

SUR LA XXIII. LETTRE.

* *J'Attens Silius, je lui donnerai ce Mémoire que j'ai composé.*) *Silium expectabam cui* ὑπόμνημα *compositum* supp. *dabo; si quid novi*, supp. *scribes*; car il faut séparer *si quid novi* de ce qui précéde. Manuce qui les



EPIS-

LETTRE XXIII.

JE fuis fort tourmenté, quoique fans douleur, il me paffe dans l'efprit bien des chofes pour & contre mon voyage. Jufqu'à quand, me direz-vous, durera cette incertitude? Jufqu'à ce que je ne puiffe plus changer de parti, c'eft-à-dire, jufqu'à ce que je fois embarqué. Si Panfa me fait réponfe, je vous envoyerai fa Lettre & la mienne. J'attens Silius, je lui donnerai ce Mémoire que j'ai compofé * : s'il y a quelque chofe de nouveau, vous me l'écrirez. J'ai écrit à Brutus, je vous prie de me mander ce que vous faurez fur fon départ.

joint enfemble, croit qu'après *compofitum* il faut foufentendre *dabis*. Je ferois de cet avis, fi cet endroit n'avoit un rapport vifible avec cet autre de la Lettre fuivante : *Silius ad me non venerat ; caufam compofui, eum libellum tibi mifi* : ὑπόμνημα & *caufam* font donc la même chofe. C'étoit apparemment un Mémoire fur l'affaire que le frére de Cicéron avoit avec Silius. *Epift.* 26. *h. Lib.*

EPISTOLA XXIV.

CICERO ATTICO SAL.

Tabellarius, quem ad Brutum miseram, ex itinere rediit VII *Kalend. Ei Servilia dixit, eo die Brutum H.* IIII *profectum. Sane dolui meas litteras redditas non esse. Silius ad me non venerat. Caussam composui. Eum libellum tibi misi. Te quo die exspectem, velim scire.*

REMARQUES
SUR LA XXIV. LETTRE.

1. *Que Brutus étoit parti ce jour-là.*) Il n'avoit pas encore fait voile pour la Gréce : mais comme il ne se croyoit pas en sureté à sa maison de Lanuvium, il

EPISTOLA XXV.

CICERO ATTICO SAL.

De meo itinere variæ sententiæ. Multi enim ad me. Sed tu incumbe, quæso, in eam curam. Magna res est. An probas, si ad Kal. Jan. cogitamus? meus animus est

æquus,

LETTRE XXIV.

LE Meſſager que j'avois envoyé à Brutus, eſt revenu ſur ſes pas le vingt-ſix. Servilie lui a dit qu'il étoit parti ce jour-là [1] ſur les dix heures du matin. J'ai été très fâché qu'il n'ait pas reçu ma Lettre. Je n'ai point vu Silius. J'ai écrit ce Mémoire [2] qui le regarde, & je vous l'envoie. Je voudrois bien ſavoir quel jour vous viendrez ici.

---

monta ſur ſa Flotte, d'où il venoit quelquefois dans les Villes maritimes de la Campanie. Il ne partit que vers la fin d'Août, après la fin de ſes Jeux, comme on verra dans les Lettres du Livre ſuivant.

2. *J'ai écrit ce Mémoire.*) Voyez la Remarque ſur la Lettre précédente.

LETTRE XXV.

ON penſe fort différemment ſur mon voyage, car bien des gens m'en parlent : mais penſez-y, je vous prie, avec attention, cela eſt fort important pour moi. Etes-vous d'avis que je parte, pourvu que ſois de retour pour le prémier de Janvier? Tout ce qui m'inquiéte, c'eſt

æquus, ſic tamen, ut ſi nihil offenſionis ſit: & tu etiam ſcite, quo die olim piaculum, myſteria ſcilicet: ut ut ſit res, caſus conſilium noſtri itineris judicabit: dubitemus igitur. Eſt enim hiberna navigatio odioſa; eoque ex te quæſieram myſteriorum diem. Brutum, ut ſcribis, viſum iri à me puto. Ego hinc volo prid. Kal.

REMARQUES

SUR LA XXV. LETTRE.

1. *TOut ce qui m'inquiéte, c'eſt que cela ne faſſe quelque tort à ma réputation.*) On a déja vu dans quelques-unes des Lettres précédentes, que Cicéron appréhendoit qu'on ne trouvât mauvais qu'il s'éloignât dans un tems où il pourroit être utile à la République; & on verra dans les Lettres ſuivantes, que c'étoit cette crainte qui l'avoit fait héſiter ſi longtems s'il partiroit, & qui le détermina enfin à revenir ſur ſes pas. *Voyez ſur-tout la 7. Lettre du 16. Livre.*

2. *Pour marquer le jour des Myſtéres, vous dites fort bien le jour de ce fameux ſcandale.*] Cicéron avoit demandé à Atticus s'il ne ſeroit pas à propos qu'il fût de retour pour le tems des Myſtéres, c'eſt-à-dire, dans les premiers jours de Décembre; parce que les Tribuns entroient en charge dès le dix de ce mois, & qu'il y en avoit pluſieurs qui étoient amis de Brutus & de Caſſius. Il y avoit même un des Conjurés parmi ceux qui étoient déſignés Tribuns. Ces Myſtéres dont parle ici Cicéron, ce ſont ceux de la bonne Déeſſe. Atticus en répondant à Cicéron, pour marquer ces Myſtéres,

que cela ne faffe quelque tort à ma réputation [1]. Pour marquer le jour des Myftéres, vous dites fort bien *le jour de ce fameux fcandale* [2]. Quoiqu'il en foit, mon retour dépendra de la maniére dont les affaires tourneront; ainfi ne décidons rien. Il eft fâcheux de s'embarquer pendant l'hiver; & c'eft pour cela que je vous avois demandé fi je ne ferois pas mieux d'être de retour pour le tems des Myftéres [3]. Je crois, comme vous me le marquez, que je pourrai voir Brutus. Je compte de partir d'ici le dernier du mois.

---

ftéres, avoit dit *quo die olim piaclum*, le jour de ce fameux fcandale, c'eft-à-dire, le jour que Clodius profana ces Myfteres, en entrant en habit de femme chez Céfar où ils fe célébroient. Atticus favoit que Cicéron aimoit qu'on rappellât tout ce qui avoit rapport à Clodius, ce cruel ennemi dont la mort lui avoit fait tant de plaifir, qu'on a vu ailleurs qu'il datoit de ce jour-là comme d'une fameufe époque pour lui. Ce jour des Myftéres en étoit encore une plus célébre pour Cicéron; car outre ce que nous venons de dire de Clodius, qui donna lieu depuis à l'inimitié qui fut entre lui & Cicéron, comme on l'a vu dans le prémier Livre, ce fut auffi le jour qu'on célébroit ces Myftéres qu'il fit arrêter les principaux des complices de Catilina. On lit dans les anciennes Editions *quo die Olympia, cum Myfteria.* Cette leçon corrompue a fait imaginer à de célébres Critiques une Fête chez les Romains, qui n'y fut jamais. Bofius a rétabli cet endroit en fuivant la leçon d'un ancien Manufcrit, mais il ne l'a pas bien entendu. Gronovius, & Grævius après lui, font les feuls qui ayent conçu ce que Cicéron vouloit dire. Il y a néanmoins une chofe fur laquelle je ne fuis point d'accord avec eux. Ils difent que les Myftéres de la bonne Déeffe fe célébroient le prémier de Mai, & que Cicéron qui étoit fâché de s'embarquer

pendant l'hiver pour venir de Gréce, demandoit à Atticus s'il ne suffiroit pas qu'il fût de retour pour le commencement de Mai. Mais 1. il sûr que du tems de Cicéron on célébroit au mois de Décembre les Mystéres de la bonne Déesse; du moins il est sûr qu'ils furent célébrés ce mois-là lorsque Clodius les profana, & l'année du Consulat de Cicéron. 2. Il n'y a nulle apparence que Cicéron n'ait pensé à revenir à Rome qu'au mois de Mai de l'année suivante. Le tems où Antoine devoit sortir de charge, pouvoit faire de trop grands changemens dans les affaires: c'étoit un moment de crise qu'il ne faloit pas manquer. Aussi Cicéron dans la septiéme Lettre du seiziéme Livre, écrite depuis que Cicéron étoit parti pour la Gréce & qu'il étoit revenu sur ses pas, dit qu'il avoit toujours compté d'être de retour pour le prémier de Janvier, & il le répéte dans la prémiére *Philippique*. Il est vrai qu'Ovide & Macrobe disent que la Fête de la bonne Déesse se célébroit le prémier de Mai; mais comme sous le Consulat de Cicéron, & quelques années depuis, elle s'étoit célébrée au mois de Décembre, il y a apparence que cette Fête ne fut fixée au mois de Mai que depuis Auguste.

3. *C'est pour cela que je vous ai demandé si je ne serois*

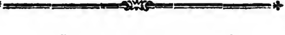
EPISTOLA XXVI.

CICERO ATTICO SAL.

De Quinti negotio video à te omnia facta. Ille tamen dolet, dubitans, utrum morem gerat Leptæ, an fidem infirmet Silio. Inaudivi. L. Pisonem velle exire legatum ψευδεγγεάφῳ a *S. C. velim scire quid sit. Tabellarius*

a Falsè perscripto.

pas mieux d'être de retour pour le tems des Myſtéres.) Pour deux raiſons ; la prémiére, pour être en Italie lorſque les Tribuns déſignés entreroient en charge ; & la ſeconde, parce qu'étant de retour au commencement de Décembre, il ne ſe feroit point embarqué dans le fort de l'hiver comme il auroit fait, s'il n'etoit revenu que pour le commencement de Janvier. Il y a dans le texte, *eoque ex te quæſieram Myſteriorum diem.* Cela ne ſignifie pas que Cicéron demandoit à Atticus quel jour ſeroient les Myſtéres. Avant la réformation du Calendrier par Jule-Céſar, Cicéron auroit pu faire cette queſtion, comme il l'a faite dans la derniére Lettre du cinquiéme Livre, & dans la prémiére du ſixiéme, parce qu'alors l'année étoit Lunaire, & que les intercalations n'étoient pas réglées. Mais depuis que l'année ſuivit le cours du Soleil, il n'y avoit plus d'intercalation de mois, & l'ordre des tems ne dépendoit plus de la fantaiſie des Pontifes. Il eſt vrai que Suétone dit que depuis la mort de Céſar, on n'obſerva pas réguliérement l'ordre qu'il avoit mis dans le Calendrier, juſqu'à ce qu'Auguſte le réforma une ſeconde fois : mais comme Céſar n'étoit mort que depuis quelques mois, il ne pouvoit pas y avoir encore d'erreur.



LETTRE XXVI.

JE vois que vous avez fait tout ce qu'on pouvoit faire ſur l'affaire de mon frére : il eſt cependant fâché, parce qu'il ne ſait s'il doit s'en rapporter à Lepta, ou ſe défier de Silius. J'ai ouï dire que L. Piſon vouloit s'abſenter ſous un faux Décret du Sénat [1] ; je voudrois ſavoir ce qui en eſt. Je vous avois dis que j'avois envoyé un Meſſager à Brutus à Anagnie : il eſt revenu la nuit du dernier du mois paſſé, & il m'a aporté une Lettre, dans laquelle il y a

rius ille, quem tibi dixeram à me ad Brutum esse missum in Anagninum, ad me venit ea nocte, quæ proxima ante Kal. fuit; litterasque ad me attulit: in quibus unum alienum summa sua prudentia, id est illud, ut spectem ludos suos. Rescripsi scilicet, primum me jam profectum, ut non integrum sit: dein, ἀτοπώτατον b *esse, me, qui Romam omnino post hæc arma non accesserim, neque id tam periculi mei caussa fecerim, quam dignitatis, subito ad ludos venire. Tali enim tempore ludos facere illi honestum est, cui necesse est. Spectare mihi ut non est necesse, sic ne honestum quidem est. Equidem illos celebrari, & esse quam gratissimos mirabiliter cupio: idque ita futurum esse confido: & tecum ago, ut jam ab ipsa commissione ad me, quemadmodum accipiantur, deinde omnino reliquorum dies singulos persequare. Sed de ludis hactenus.*

Reliqua pars epistolæ, est illa quidem in utramque partem: sed tamen nonnullos interdum jacit igniculos viriles: quod quale tibi videretur, ut posses interpretari, misi ad te exemplum epistolæ. Quamquam mihi tabellarius noster dixerat, tibi quoque se attulisse litteras à Bruto, easque ad te è Tusculano esse delatas. Ego itinera sic composueram, ut Nonis Quint. Puteolis essem. Valde enim festino; ita tamen, ut quantum homo possit, quam cautissime navigem.

M.

b **Absurdissimum.**

une chofe qui n'eft guéres d'un homme auffi raifonnable que Brutus : il me prie d'aller à Rome pour fes Jeux. Je lui ai fait réponfe là-deffus que j'avois déclaré mon départ, & que j'étois déja en chemin, qu'ainfi je ne pouvois plus reculer : d'ailleurs qu'il feroit abfurde que n'ayant point été à Rome depuis qu'on y a fait venir des foldats, & cela moins pour ma fureté, que parce qu'un homme de mon rang n'y pouvoit être avec dignité, j'allaffe tout d'un coup paroître à des Jeux. Dans la conjon&ure où nous fommes, on peut avec bienféance donner des Jeux quand on y eft obligé par fa charge comme Brutus; mais il ne conviendroit pas que j'y affiftaffe n'y étant point obligé. Je fouhaite de tout mon cœur qu'il y ait un grand monde, & qu'ils plaîfent fort au peuple, comme je l'efpére. Je vous recommande de me mander dès-qu'ils feront commencés, comment ils auront été reçus, & de me rendre compte enfuite tous les jours de ce qui s'y fera paffé; mais c'eft affez parler de ces Jeux.

Le refte de la Lettre de Brutus eft plein d'incertitude; il lui échappe néanmoins de tems en tems quelques traits de vigueur : &, afin que vous puiffiez juger par vous-même de ce qu'on en doit penfer, je vous envoie une copie de fa Lettre, quoique mon Meffager m'ait dit qu'il avoit une Lettre de Brutus pour vous, & qu'on vous l'avoit portée de Tufculum. Suivant que j'ai réglé ma marche, je compte d'être à Pouzzolles le fept de Juillet. Je m'embarquerai le plutôt que je pourrai, mais ce ne fera qu'après avoir pris toutes les précautions poffibles.

M. Ælium cura liberabis : is me paucos ſpecus in extremo fundo, & eos quidem ſubterraneos, ſervitutis apud tale quid habituros: id me jam jam nolle, neque mihi quidquam eſſe tanti; ſed, ut mihi dicebas, quam leniſſime; potius ut cura liberetur, quam ut me ſuccenſere aliquid ſuſpicetur. Idem de illo Tulliano capite libere cum Caſcelio loquare. Parva res eſt : ſed tu bene attendiſti : nimis callide agebatur. Ego autem, ſi mihi impoſuiſſet aliquid, quod pæne fecit, niſi tua malitia affuiſſet, animo iniquo tuliſſem. Itaque, ut ut erit, rem impediri malo.

Octavam partem tuli luminarium in ædium ad ſtranæ memineris. Cui Cærellia, videris mancipio dare ad eam ſummam, quæ ſub præcone fuit maxima, id opinor eſſe CCCLXXX. *Novi ſi quid erit, atque etiam ſi quid proſpicies, quod futurum putes, ſcribas ad me quam ſæpiſſime velim. Varroni, quemadmodum tibi mandavi, memineris excuſare tarditatem litterarum mearum. Mundus iſtum. M. Ennius quid egerit de teſtamento (curioſus enim) facias me velim certiorem. Ex Arpinati,* VI *Non.*

Vous direz à M. Ælius de n'être point inquiet. Il se plaint de ce que je veux faire passer des conduits souterrains dans l'extrémité de son champ, ce qui pourroit l'assujettir à quelque servitude [2]. Vous lui direz qu'il y a longtems que je n'y pense plus, & que je m'en soucie fort peu : mais, comme vous me le disiez, il faut lui en parler d'une maniére qui ne marque aucune aigreur, & qui lui fasse voir que je ne veux que le rassurer. Je vous prie aussi de parler, mais d'une maniére ferme, à Cascelius sur cette dette de Tullius : ce n'est pas une affaire de grande importance, mais il n'a pas été assez droit, comme vous l'avez fort bien remarqué. S'il m'avoit trompé, ce qui auroit pu arriver si je n'avois pas eu pour second un homme aussi fin que vous [3], j'aurois été fort piqué : ainsi le pis aller, c'est de ne point finir cette affaire.

Souvenez-vous de faire diminuer d'un huitiéme les fenêtres de cette maison, qui est auprès du Temple de la Déesse Strena [4]. Faites ajuger ce bien à celui pour qui Cærellia le demande, au prix le plus haut auquel il a été porté, je crois que c'est trois cens mille sesterces. Ecrivez-moi souvent tout ce qu'il y aura de nouveau, & tout ce que vous préverrez. N'oubliez pas de faire mes excuses à Varron, de ce que je suis si longtems à lui faire réponse. Je souhaite que Mundus l'emporte sur celui dont vous me parlez [5]. Mandez-moi, je vous prie, le détail du testament de M. Ennius; car vous savez que j'en suis fort curieux. A Arpinum le deuxiéme du mois.

RE-

REMARQUES
SUR LA XXVI. LETTRE.

1. *QUe L. Pison vouloit s'absenter sous un faux Décret du Sénat.*) On avoit apparemment dit à Cicéron qu'il vouloit demander une *Légation* libre. C'étoit le Sénat qui les accordoit; mais alors Antoine faisoit dresser des Décrets sous le nom du Sénat, quoiqu'on n'y eût seulement pas parlé des affaires dont il s'agissoit *. On a vu dans la douziéme Lettre du quatorziéme Livre, qu'il avoit publié des Loix qui n'avoient jamais été proposées au Peuple. César en avoit usé de même. Lorsqu'il lui en prenoit fantaisie, il faisoit mettre à la tête des Décrets qu'on dressoit chez lui le nom de Cicéron, comme s'il avoit été présent, quoique souvent il ne fût pas même à Rome. Cicéron dit qu'il avoit reçu du fond de l'Asie des Lettres de Princes, qui le remercioient de ce qu'il avoit opiné le prémier pour leur faire accorder le titre de Roi, quoiqu'il ne fût pas seulement qu'on leur eût donné ce titre, ni même qu'ils fussent au monde. *Epist.* 15. *Lib.* 9. *Fam.* * *Epist.* 1. *lib.* 12. *Fam. Philipp.* 5. & 12.

2. *Il se plaint de ce que je veux faire passer des conduits souterrains dans l'extrémité de son champ, ce qui pourroit l'assujettir à quelque servitude.*) Le texte est ici corrompu. J'ai suivi la conjecture de Gronovius, qui lit *apud se aliquid*, au-lieu de *apud tale quid. Specus* signifie ici des conditions pour l'eau, comme dans l'Histoire de la Guerre d'Alexandrie. *Alexandria est fere tota suffossa, specusque habet ad Nilum pertinentes, quibus aqua in privatas domos inducitur.*

3. *Si je n'avois pas eu pour second un homme aussi fin que vous.*) NISI TUA MALITIA AFFUISSET. *Malitia* signifie quelquefois finesse, comme dans la dix-neuviéme Lettre du neuviéme des *Familiéres*; & c'est parce que

EPIS-

ce mot ne se prend pas toujours en mauvaise part, que Plaute a dit *malitiam malam*, in Aulul.

4. *Souvenez-vous de faire diminuer d'un huitiéme les fenêtres de cette maison, qui est auprès du Temple de la Déesse Strena.*] Cet endroit est entiérement corrompu dans les Manuscrits encore plus que dans les Editions, & on ne peut espérer de le rétablir sans le secours de quelque nouveau Manuscrit, qui dissipe de si épaisses ténebres. Je lis avec Corradus, *octavam partem tolli luminarium ædium ad strenæ*, parce que cette conjecture est moins éloignée de l'Edition de Grævius que je suis. J'aimerois mieux néanmoins, avec un autre Critique, lire *octo pedes tolli luminaria*, *&c.* Il se peut faire qu'*octo pedes* étant écrit par les Lettres initiales, quelque Copiste en ait fait *octavam partem.* AD STRENÆ est une conjecture des Critiques; car il ne se trouve point dans les Manuscrits, où on lit *astiræ*, *asturæ*, *astraie*, *astrenæ.* C'est sur cette derniére leçon que Lambin a corrigé *ad strenæ* supp. *ædem*, comme Cicéron dit ailleurs, *ad opis*, *ad πολυδεύκους*. La maison de Cicéron & celle de son frére étoient dans le quartier appellé *Carinæ*, où étoit aussi la Chapelle de la Déesse *Strenia* ou *Strena.*

5. *Je souhaite que Mundus l'emporte sur l'homme dont vous me parlez.*) Cicéron ne parle souvent qu'à demi-mot; sur-tout lorsqu'il s'agit de quelqu'affaire dont Atticus lui avoit écrit, ainsi on ne peut que deviner. Après *Mundus istum*, on peut sousentendre *vincat* ou *exerceat*; car il paroit par la vingt-neuviéme Lettre de ce Livre, que Cicéron s'interressoit à cette affaire de Mundus. Bosius lit ici après un de ses Manuscrits, *mundis is. Tu*, *&c.* & il dit que Cicéron appelle ainsi Varron à cause de sa grande érudition, *quod suis libris res omnes divinas & humanas tamquam mundus complexus sit*: cela est bien tiré. Ce que dit Cicéron dans la vingt-neuviéme Lettre, où il ne s'agit plus de Varron, *de Mundo si quid scies*, fait voir que *Mundus* est certainement ici un nom propre. Pline dans son dix-septiéme Livre cite un *Dorsenus Mundus*, & ce nom se trouve aussi dans Horace.

LET-

EPISTOLA XXVII.

CICERO ATTICO SAL.

Gaudeo id te mihi suadere, quod ego mea sponte pridie feceram. Nam cum ad te VI *Nonas darem, eidem tabellario dedi etiam ad Sestium, scripta* πάνυ φιλοστόργως a *Ille autem, quod Puteolos prosequitur, humane; quod quæritur, injuste. Non enim ego tam illum exspectare, cum de Cosano rediret, debui, quam ille aut non ire ante quam me vidisset, aut citius reverti. Sciebat enim me celeriter velle proficisci, seseque ad me in Tusculanum scripserat esse venturum.*

Te, ut à me discesseris, lacrimasse moleste ferebam. Quod si me præsente fecisses, consilium totius itineris fortasse mutassem. Sed illud præclare, quod te consolata est spes brevi tempore congrediendi: quæ quidem exspectatio me maxime sustentat. Meæ tibi litteræ non deerunt. De Bruto scribam ad te omnia. Librum tibi celeriter mittam de Gloria. Excudam aliquid ἡρακλείδιον b*, quod lateat in thesauris tuis. De Planco memini. Attica jure queritur. Quod me de Bacchi, de statuarum coronis certiorem fecisti, valde gratum: nec quid-*

a Valde amanter *b* Heraclidium opus.

LETTRE XXVII.

JE ſuis ravi d'avoir fait de même ce que vous me conſeillez; car hier, deuxiéme du mois, en vous envoyant ma Lettre, j'en donnai une au même Meſſager pour Seſtius, à qui je donne toutes ſortes d'aſſurances d'amitié. Je lui ſuis très obligé de ce qu'il veut me venir trouver à Pouzzolles, mais il a tort de ſe plaindre de moi. Il eſt vrai que je n'ai pas attendu qu'il fût revenu de ſa maiſon de Coſe [1] : mais il n'auroit pas dû y aller avant que de m'avoir vu, ou du moins il auroit dû revenir plutôt; car il ſavoit que je devois partir inceſſamment, & il m'avoit promis de me venir voir à Tuſculum.

Je ſuis fâché que vous n'ayez pleuré qu'après que vous m'eûtes quitté : ſi cela vous étoit arrivé lorſque vous me dites adieu, peut-être que cela m'auroit empêché de partir. Je ſuis bien-aiſe que vous vous conſoliez par l'eſpérance de me rejoindre bientôt [2], & c'eſt auſſi cette eſpérance qui me ſoutient plus que toute autre choſe. Vous aurez ſouvent de mes nouvelles. Je vous manderai tout ce que je ſaurai de Brutus. Je vous envoyerai inceſſamment mon Traité *de la Gloire* [3], & j'en ferai un autre que vous garderez dans votre cabinet [4]. Je n'oublierai pas d'écrire à Plancus. Attica a raiſon de ſe plaindre. Ce que vous me mandez de Bacchide [5] & des couronnes de ces Statues [6], m'a fait un très grand plaiſir; & je vous prie dans la

quidquam post hac non modo tantum, sed ne tantulum quidem præterieris. Et de Herode & Mettio meminero, & de omnibus, quæ te velle suspicabor modo. O turpem sororis tuæ filium! cum hæc scriberem. Adventabat autem βυλύσει c, cenantibus nobis.

c Solutione ab aratro, vespera.

REMARQUES

SUR LA XXVII. LETTRE.

1. *COse.*] Ville maritime de l'Etrurie.

2. *Que vous vous consoliez par l'espérance de me rejoindre bientôt.*) On verra dans les Lettres suivantes qu'Atticus comptoit d'aller passer l'hiver en Gréce.

3. *Mon Traité de la Gloire.*) Il étoit divisé en deux Livres. Il ne nous reste de l'un & de l'autre que quelques fragmens. Pétrarque les avoit vus tous deux, mais personne ne les a vus depuis.

4. *Et j'en ferai un autre que vous garderez dans votre cabinet.*) Il veut parler de ses Anecdotes sur ce qui étoit arrivé depuis la mort de César. *V. la 4. Lettre de ce Livre.*

5. *De Bacchide.*] Je lis ici avec Fulvius Ursinus & Grævius après un Manuscrit, *de Bacchide, de statua-*



EPIS-

la fuite de ne rien oublier, pas même les plus petites chofes. Je me fouviendrai des affaires d'Hérode & de Mettius, & j'aurai attention à toutes celles auxquelles j'imaginerai que vous pouvez vous intéreffer. L'indigne homme que notre neveu! il vient d'arriver fur le foir, pendant que nous foupions.

---

rum coronis. Cette Bacchide étoit apparemment quelque Comédienne.

6. *Des couronnes de ces Statues.*) Corradus croit qu'il s'agit ici des Statues qu'on avoit élevées à Lucius Antonius, & dont Ciceron parle dans la fixiéme *Philippique :* mais comme il paroit que cette nouvelle avoit fait plaifir à Cicéron, je croirois plutôt que quelques perfonnes du parti de Pompée avoient mis des couronnes fur les Statues. Après la bataille de Pharfale on les avoit abattues, mais Céfar les fit relever : ce qui fit dire à Cicéron ce mot fi plein de fens, *que Céfar en relevant les Statues de Pompée avoit affermi les fiennes.* Peut-être auffi que lorfque les Jeux de Brutus commencérent, on mit des couronnes aux Statues de Brutus qni avoit chaffé les Rois, pour faire voir que Brutus qui en defcendoit & qui l'avoit imité, ne méritoit pas moins d'honneur.



LET-

EPISTOLA XXVIII.

CICERO ATTICO SAL.

EGo, ut ad te pridie ſcripſeram, Nonis conſtitueram venire in Tuſculanum. Ibi igitur quotidie tuas litteras exſpectabo, & maxime de ludis; de quibus etiam ad Brutum tibi ſcribendum eſt. Cujus epiſtolæ, quam interpretari ipſe vix poteram, exemplum pridie tibi miſeram. Atticæ meæ velim me ita excuſes, ut omnem culpam in te transferas, & ei tamen confirmes, me minime totum amorem eo mecum attuliſſe.

REMARQUES

SUR LA XXVIII. LETTRE.

1. *JE compte toujours, comme je vous l'ai mandé hier, d'être le ſept à Tuſculum.*) Cicéron dit dans la vingt-ſixiéme Lettre de ce Livre, qu'il ſera le ſept à Pouzzolles, & c'eſt certainement de cette Lettre dont il parle ici; car c'eſt dans cette vingt-ſixiéme Lettre qu'il dit auſſi qu'il avoit envoyé à Atticus une copie de la Lettre de Brutus, & il dit ici qu'il la lui avoit envoyé la veille. De plus on voit dans la prémiére Lettre du Livre ſuivant, que Cicéron arriva en effet à Pouzzol-

EPIS-

LETTRE XXVIII.

JE compte toujours, comme je vous l'ai mandé hier, d'être le fept à Tufculum [1], où vous m'écrirez tous les jours. Rendez-moi compte fur-tout des Jeux de Brutus, comme vous lui en rendrez compte à lui-même. Je vous ai envoyé hier une copie de fa Lettre, que je n'entens qu'à demi. Faites, je vous prie, mes excufes à Attica [2], de maniére que vous preniez toute la faute fur vous, & affurez-la bien que je n'emporte pas toute mon amitié en Gréce.

---

les le fept. Je crois donc qu'il faut lire ici *Puteolanum ;* mais comme on lit dans tous les Manufcrits *Tufculanum*, je n'ai voulu rien changer.

2. *Faites mes excufes à Attica.*) Elle fe plaignoit apparemment de ce que Cicéron ne lui avoit pas fait faire des complimens lorfqu'il avoit dit adieu à Atticus; & elle difoit là-deffus, que Cicéron étoit fi occupé du plaifir qu'il auroit de revoir fon fils, qu'il oublioit tous fes amis. C'eft pour cela que Cicéron ajoute, *dites-lui que je n'emporte pas toute mon amitié en Gréce.* Quelques Critiques voudroient qu'on lût ici, *me intimo totam amore eam mecum abftuliffe ;* mais cette correction n'eft point néceffaire, & la leçon ordinaire fait un auffi bon fens.

LET-

EPISTOLA XXIX.

CICERO ATTICO SAL.

Bruti ad te epistolam misi. Dii boni, quanta ἀμηχανία [a] *! cognosces, cum legeris. De celebratione ludorum Bruti, tibi assentior. Ad M. Ælium nullus tu quidem domum, sed sicubi inciderit. De Tulliano semisse. M. Axianum adhibebis, ut scribis. Quod cum Cosiano egisti, optime. Quod non solum mea, verum etiam tua expedis, gratum. Legationem probari meam gaudeo. Quod promittis, dii faxint. Quid enim mihi meis jucundius? sed istam, quam tu excipis, metuo. Brutum cum convenero, perscribam omnia. De Planco, & Decimo, sane velim. Sextum scutum abjicere nolebam. De Mundo, si quid scies. Rescripsi ad omnia tua. Nunc nostra accipe.*

Quintus filius usque Puteolos: mirus civis, ut tu Favonium, Asinium dicas: & quidem duas

[a] Consilii inopia.

LETTRE XXIX.

JE vous ai envoyé la Lettre de Brutus. Bon Dieu, quelle incertitude ! vous en jugerez par vous-même. Je ſuis de votre avis ſur le ſuccès de ſes Jeux [1]. Il n'eſt point néceſſaire que vous alliez chez M. Ælius, il ſuffit que vous lui parliez quand vous le rencontrerez. Vous ne finirez rien ſur cette dette de Tullius [2] ſans en parler à M. Axianus, comme vous me le marquez. Je ſuis fort content de ce que vous avez dit à Coſianus. Je vous remercie du ſoin que vous prenez de mes affaires, & je ſuis bien-aiſe que vous finiſſiez auſſi les vôtres. Je ſuis ravi qu'on aprouve que je me ſois fait donner cette Légation. Les Dieux puiſſent-ils nous accorder ce que vous me promettez ! Qu'eſt-ce qui peut me faire plus de plaiſir que de vivre avec mes amis? Je crains ſeulement celle que vous exceptez [3]. Quand j'aurai vu Brutus, je vous rendrai compte de tout. Je ſouhaite fort que ce que vous me mandez de Plancus & de Decimus Brutus ſoit vrai [4], mais je ne voudrois pas que Sextus Pompeius fît ſa paix [5]. Si vous ſavez quelque choſe de Mundus, vous me le manderez. Voilà tout ce que j'avois à répondre à votre Lettre; voici à préſent ce que j'ai à vous dire.

Notre neveu, qui eſt à préſent un merveilleuſement bon Citoyen comme pourroient être Favonius & Aſinius, [6] m'a accompagné juſqu'à Pouzzolles pour deux raiſons ; prémiérement, pour être plus longtems avec moi; & enſuite, pour

duas ob caussas, & ut mecum, & σπείσασθαι b *vult cum Bruto, & Cassio. Sed tu quid ais? scio enim te familiarem esse Othonum: ait hic sibi Juliam ferre, constitutum enim esse discidium. Quæsivit ex me pater, qualis esset fama. Dixi nihil sane me audisse (nesciebam enim cur quæreret) nisi de ore, & patre. Sed quorsus, inquam? at ille, filium velle. Tum ego, etsi* ἐβδελυττόμην c. *tamen negavi putare me illa esse vera:* σκοπὸς d *(hoc est enim) huic nostro nihil præbere. Illa illam* οὐ παρὰ τοῦτον e. *Ego tamen suspicor hunc, ut solet, allucinari. Sed velim quæras (facile autem potes & me certiorem.*

Obsecro te, quid est hoc? Signata jam epistola, Formiani, qui apud me cenabant, Plancum se aiebant, hunc Buthrotium, pridie quam hoc scribebam, id est, III Nonas, vidisse demissum sine phaleris: servulos autem dicere, & eum & agripetas ejectos à Buthrotiis. Macte. Sed amabo te, perscribe mihi totum negotium.

b Pacisci.
c Abominabar.
d Scopus, finis.
e Non ab hoc. V. Not.

aller

aller faire son traité avec Brutus & Cassius [7]. Mais vous qui êtès ami des Othons [8], dites-moi un peu, croyez-vous qu'il soit vrai, comme le dit notre neveu, que Julia veuille l'épouser [9], & qu'elle soit résolue à faire divorce avec son prémier mari? Mon frére m'a demandé ce que l'on disoit de cette femme. Je lui répondis que je n'avois entendu parler que de sa figure & de sa famille; car je ne savois point pourquoi il me faisoit cette question, & je le lui demandai. C'est, dit-il, que mon fils veut l'épouser. Alors, quoique j'aye beaucoup d'éloignement pour ce mariage, cependant je lui dis que je ne croyois pas que tout ce qu'on disoit de cette femme fût vrai. [10]. Le but de mon frére, c'est de ne rien donner à son fils [11]. Cela n'empêcheroit pas Julia de l'épouser [12], mais notre neveu pourroit bien se tromper à son ordinaire [13]. Cependant je vous prie de vous informer de cette affaire, ce qui vous sera aisé, & de me mander ce qui en est.

Mais qu'est-ce que j'apprens! J'avois déja cacheté cette Lettre, lorsque les gens de Formies qui soupoient chez moi, m'ont dit qu'ils avoient vu hier notre Plancus de Buthrote [14] en fort triste équipage [15]; que ses Esclaves disoient que les Buthrotiens l'avoient chassé avec tous les soldats qui venoient se mettre en possession de leurs terres. Cela va à merveilles; mais mandez-moi, je vous prie, toute cette affaire.

REMARQUES

SUR LA XXIX. LETTRE.

1. *Je suis de votre avis sur le succès des Jeux de Brutus.*) DE CELEBRATIONE LUDORUM TIBI ASSENTIOR, c'est-à-dire, je crois comme vous qu'il y aura beaucoup de monde. *Celebris*, *celebratio*, & *celebritas*, se prennent souvent en ce sens. Nous avons déja vu dans la vingt-septiéme Lettre de ce Livre, *illos celebrari gratissimos mirabiliter cupio.* Cicéron dit ailleurs, *quæ celebratio quotidiana*? Quelle affluence de monde il y avoit tous les jours chez lui? Pour *celebritas*, il est inutile d'en rapporter des exemples, c'est le sens le plus ordinaire de ce mot.

2. *Sur cette dette de Tullius.*) DE TULLIO SEMISSE. Cela signifie une dette dont l'intérêt est d'un demi pour cent par mois.

3. *Je crains seulement celle que vous exceptez.*) On a vu dans la Lettre précédente qu'Attica se plaignoit de Cicéron, & c'est d'elle dont il veut parler ici. Apparemment qu'Atticus lui avoit mandé en plaisantant, que de tous ses amis il n'y avoit qu'elle qui ne souhaitât pas son retour. Cela a rapport à ce qui précéde, *qu'est-ce qui peut me faire plus de plaisir que de vivre avec mes amis*? & il dit cela sur ce qu'Atticus lui marquoit qu'il comptoit qu'il pourroit bientôt revenir à Rome, & y demeurer en sureté.

4. *Je souhaite fort que ce que vous me mandez de Plancus & de Decimus Brutus soit vrai.*) Apparemment qu'on disoit que Plancus, qui avoit une Armée dans la Gaule Narbonnoise, vouloit se joindre avec Decimus Brutus qui en avoit une dans la Gaule Cisalpine; car Plancus affecta longtems de paroître opposé à Antoine. *Voyez les premieres Lettres du dixiéme Livre des Familiéres.*

5. *Mais je ne voudrois pas que Sextus Pompeius fît sa paix.*) Lepidus travailloit alors à son accommodement,

ment, qui se fit à condition qu'il reviendroit à Rome, & qu'on lui rendroit tous ses biens. Mais la guere ayant commencé peu de tems après entre Decimus Brutus & Antoine, Sextus Pompeius garda ses troupes, & passa depuis dans la Sicile dont il se rendit maitre, comme tout le monde le sait. *Seutum abjicere* se disoit proprement de ceux qui s'enfuyoient dans le combat, & qui pour fuir plus vite jettoient leur bouclier, ce qui étoit la derniere marque de lâcheté : mais on voit que cette expression a ici un sens métaphorique.

6. *Un merveilleusement bon Citoyen, comme pourroient être Favonius & Asinius.*) Nous avons souvent parlé de Favonius l'émulateur de Caton. Pour Asinius, c'est apparemment Asinius Pollio, qui étoit alors dans les intérêts du bon parti, ou du moins qui vouloit qu'on le crût, comme il paroit par les Lettres 31. 32. & 33. du neuviéme Livre des *Familiéres.* Cependant, comme Pollion avoit toujours été attaché au parti de César à qui il devoit toute sa fortune, & qu'il se déclara en effet contre les Conjurés dès qu'Octavius se fut lié avec Antoine, j'ai de la peine à croire que Cicéron l'ait donné pour modéle d'un bon Citoyen, & qu'il l'ait joint avec Favonius l'un des Conjurés. Je croirois volontiers que Cicéron veut parler ici de quelqu'autre Asinius; si nous connoissions quelqu'un de ce nom dans le tems de ces Lettres, ou qu'il y a ici faute dans le texte, si l'on ne lisoit de même dans tous les Manuscrits.

7. *Pour aller faire son traité avec Brutus & Cassius.*] On a vu dans la vingt-uniéme Lettre de ce Livre, que le neveu de Cicéron avoit quitté le parti d'Antoine.

8. *Vous qui êtes ami des Othons.*] Apparemment que cette Julia avoit épousé un Othon.

9. *Que Julia veuille l'épouser.*) SIBI JULIAM FERRE supp. *conditionem.* C'étoit un terme propre en parlant de mariage. *Sueton. Jul. Octaviam sororis suæ neptem quæ Marcello nupta erat, conditione ei detulit.*

10. *Que je ne croyois pas que tout ce qu'on disoit de cette femme fût vrai.*) Le texte est ici corrompu dans les Manuscrits. On lit dans quelques-uns *negavi putare illa esse vera*, & c'est de-là qu'on a tiré la leçon qui est dans les Editions : mais cette maniére de parler, *negavi putare*, ne me paroit guéres de Cicéron.

11. *Le but de mon frére, c'est de ne rien donner à son fils.*) Apparemment que cette Julia étoit riche, mais qu'elle n'étoit pas de condition, quoiqu'elle portât un si beau nom. On sait que des familles obscures portoient souvent le même nom que les maisons les plus illustres : ce qui venoit ordinairement, de ce que les Affranchis prenoient le nom de famille de leur Maitre, & après quelques générations on avoit oublié leur origine.

12. *Cela n'empêcheroit pas Julia de l'épouser.*) Je lis ici avec Casaubon, *οὐ παρὰ τοῦτο*, *non propter hoc*, i. e. *non eo commovebitur quominus eum ducat.*

13. *Mais notre neveu pourroit bien se tromper à son ordinaire.*) Ce jeune homme avoit beaucoup de présomption ; & c'en est une ordinaire aux jeunes gens, de se persuader facilement que les femmes sont éprises d'eux.

14. *Notre Plancus de Buthrote.*) Celui qui étoit chargé de distribuer dans l'Epire des terres aux soldats vétérans, & à qui Cicéron écrivit des Lettres de recommandation pour les Buthrotiens. Elles sont à la fin du seiziéme Livre. Ce Plancus étoit frére de celui dont il a déja été parlé dans cette même Lettre.

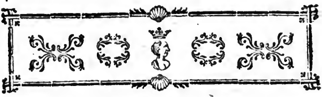
15. *En fort triste équipage.*] DEMISSUM SINE PHALERIS, à la lettre, *la tête basse & sans caparaçon :* c'est une métaphore tirée des chevaux. *Demissum* signifie ici proprement *les oreilles basses.* Horace a dit,

Demitto auriculas ut iniquæ mentis asellus.

Cela signifie ici métaphoriquement, que Plancus avoit été obligé de déloger si vite, qu'il s'étoit sauvé fort en désordre, comme on le voit dans la prémiére Lettre du Livre suivant.



LETTRES
DE
CICERON
A
ATTICUS.
LIVRE SEIZIEME.



M. T. CICERONIS EPISTOLARUM AD ATTICUM.

LIBER SEXTUS DECIMUS.

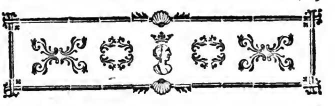
EPISTOLA I.

CICERO ATTICO SAL.



ONIS Quint. veni in Puteolanum. Postridie iens ad Brutum in Nesidem hæc scripsi. Sed eo die, quo veneram, cenanti Eros tuas litteras. Ita ne? Nonis Juliis? Dii hercule istis. Sed stomachari totum diem licet. Quidquamne turpius quam Bruto Juliis? redeo ad meum igitur : Ἔτι ἰᾶμεν a, *nihil vidi. Sed quid est quæso, quod agripetas*

a Adhuc finemus.



LETTRES DE CICERON A ATTICUS.

LIVRE SEIZIEME.

LETTRE I.



JE fuis arrivé à ma maifon de Pouzzolles le fept. Le lendemain avant que de partir pour aller voir Brutus à Nefis [1], je vous ai écrit cette Lettre. Le jour même que j'arrivai, & pendant que je foupois, Eros m'apporta votre Lettre. Quoi ! apeller le mois où nous fommes du nom de Céfar [2] ! Que les Dieux puiffent confondre ces gens-là [3] ! Mais fi nous voulons nous fâcher, nous en avons tous les jours de nouvelles occafions. Eft-il rien de plus honteux que de faire parler ainfi Brutus ? Je reviens donc à dire, fouffrirons-nous encore de pareilles chofes ? je n'ai rien vu de moins fupportable [4]. Mais qu'eft-ce que j'entens dire ? que

tas Buthroti concisos audio? quid autem Plancus tam cursim (ita enim audiebam) diem & noctem? sane cupio scire quid sit.

Meam profectionem laudari gaudeo. Dymæos, agro pulsos, mare infestum habere, nil mirum. Videndum est ut mansio laudetur. ἐν ὁμοπλοίᾳ b *Bruti videtur aliquid præsidii esse. Sed opinor, minuta navigia. Sed jam sciam, & ad te cras. De Ventidio,* πανικὸν c *puto. De Sexto pro certo habebatur, haud arma. Quod si verum est, sine bello civili video serviendum. Quid ergo? Kal. Jan. in Pansa spes?* λῆρος πολὺς d *in vino, & in somno istorum?*

De CCX. *optime Ciceronis rationes explicentur. Ovius enim recens: is multa, quæ vellem: in his ne hoc quidem malum, in mandatis sat abunde: H S.* LXXII. *satis esse, affatim prorsus: sed Xenonem perexigue, &* γλίσχρως e *præbere, id est minutatim. Quo plus permutasti, quam ad fructum insularum, id ille annus habeat, in quem itineris sumtus accessit. Hinc ex Kal. April. ad H S.* LXXX. *accommodetur. Nunc enim insulæ tantum. Videndum*

b In societate navigandi. *c* Inanem terrorem.
d Nugæ multæ. *e* Tenuiter.

les Buthrotiens ont chaſſé à main armée les ſoldats qui venoient ſe mettre en poſſeſſion de leurs terres? Pourquoi Plancus revient-il ſi vite? car on dit qu'il marche jour & nuit. Mandez-moi, je vous prie, ce que vous en ſavez.

Je ſuis bien aiſe qu'on approuve que je parte. Il n'eſt pas ſurprenant que les Dyméens, à qui on ôte leurs terres, ſe remettent à pirater 5. Peut-être donc qu'il faudra auſſi faire aprouver que je ne parte pas. Je riſquerois moins ſi je m'embarquois avec Brutus, mais je crois qu'il n'a que de petits vaiſſeaux; je vais le ſavoir, & je vous le manderai demain. Je crois que ce qu'on dit de Ventidius, n'eſt qu'un faux bruit 6. Pour Sextus Pompeius, on aſſure qu'il fait ſa paix. Si cela eſt vrai, nous n'aurons point de guerre civile, mais nous perdrons notre liberté 7. Quoi donc, me direz-vous? n'attend-on rien de Panſa lorſqu'il ſera Conſul? Folie! de compter ſur des gens qui ne penſent qu'à boire & à dormir 8.

Ces deux cens dix mille ſeſterces nous fourniront de l'argent pour mon fils. Ovius, qui eſt arrivé depuis peu d'Athénes, m'a apporté de fort bonnes nouvelles, & entr'autres choſes, ce qui n'eſt pas indifférent, mon fils l'a chargé de me dire que ces ſoixante & douze mille ſeſterces par an lui ſuffiroient & au-delà, mais que Xénon ne lui donnoit que fort peu d'argent à-la-fois. Ce que vous lui avez fait tenir au-delà de ce que ſont louées ces maiſons, ſera pour la prémiére année de ſa penſion, y compris les frais de ſon voyage; & depuis le prémier d'Avril que la ſeconde année eſt commencée, ſa penſion ſera de quatre-vingt mille ſeſterces, car le loyer de ces maiſons eſt monté juſques-

 là.

dendum enim est quid, cum Romæ erit. Non enim puto socrum illam ferendam. Pindaro decumano negaram.

Nunc, cujus rei caussa tabellarium miserim, accipe. Q. filius mihi pollicetur se Catonem. Egit autem & pater, & filius, ut tibi sponderem : sed ita, ut tum crederes, cum ipse cognosces. Huic ego litteras ipsius arbitratu dabo. Eæ te ne moverint; has scripsi in eam partem, ne me motum putares. Dii faxint, ut faciat ea, quæ promittit. Commune enim gaudium. Sed ego nihil dico amplius. Is hinc VII *Idus. Ait enim attributionem in Idus, se autem urgeri acriter. Tu ex meis litteris, quo modo respondeas, moderabere. Plura, cum & Brutum videro; & Erotem remittam. Atticæ meæ excusationem accipio, eamque amo plurimum : cui, & Piliæ, salutem.*

REMARQUES
SUR LA I. LETTRE.

1. *NEsis.*) Petite Ile auprès de Pouzzolles, où le jeune Lucullus cousin de Brutus avoit une maison de campagne. *Nesis* en Grec signifie une petite Ile, d'où est venu le nom de celle-ci, qui s'appelle encore *Nesita.*

là. Il faudra voir ce que je pourrai lui donner lorsqu'il sera à Rome, car il n'y a pas d'apparence que je puisse souffrir cette belle-mére 9. J'avois déja refusé Pindarus 10.

Il faut vous dire à présent pourquoi je vous ai envoyé un Exprès. Notre neveu me promet d'être dorénavant un Caton : son pére & lui m'ont prié de lui servir de caution auprès de vous, à condition néanmoins que vous ne le croiriez, que lorsque vous l'auriez reconnu par vous-même. Je lui donnerai une Lettre où je vous dirai tout ce qu'il voudra; mais ne vous y arrêtez pas. Je vous préviens dans celle ci, afin que vous ne croyiez pas que je me sois laissé persuader. Je souhaite de tout mon cœur qu'il fasse ce qu'il promet, ce sera pour nous une joie commune; c'est tout ce que je puis vous en dire. Il doit partir d'ici le neuf, parce qu'il a de l'argent à payer le quinze, & qu'on le presse fort. Vous pourrez, sur ce que je vous écris à présent, régler ce que vous voudrez lui répondre. Je vous en dirai davantage lorsque j'aurai vu Brutus, & que je renvoyerai Eros. Je reçois les excuses de notre chére Attica, que j'aime fort : faites-lui mes complimens, aussi-bien qu'à Pilia.

---

2. *Quoi! apeller le mois où nous sommes du nom de César.*) L'année précédente on avoit donné le nom de famille de César, *Julius*, au mois que les Romains appelloient auparavant *Quintilis*. Ceux qui avoient eu soin des Jeux de Brutus, en les faisant publier, firent mettre dans l'affiche, *Nonis Juliis*, au-lieu de *Nonis Quintilibus*. On conçoit bien qu'il étoit ridicule qu'un Chef des Conjurés semblât autoriser la flaterie qui avoit fait nommer ce mois *Julium*, parce que c'étoit celui de

de la naiſſance d'un homme que Brutus ſe faiſoit honneur d'avoir tué comme un tyran. On appella depuis *Auguſtum* le mois ſuivant, parce que ce fut pendant ce mois qu'Auguſte remporta les principales victoires qui le rendirent maître du Monde. On voulut faire le même honneur à Tibére, mais il ſe moqua de ceux qui en firent la propoſition ; „ Comment fera-t-on, leur „ dit-il, lorſqu'on en ſera au treiziéme Empereur ?

3. *Que les Dieux puiſſent confondre ces gens-là.*) DII HERCULE ISTIS ſupp. *male faciant*, comme dans la douziéme Lettre de l'onziéme Livre des Familiéres. *Dii iſti ſegulio male faciant*, ou *Dii iſtis* ſupp. *irati*, comme dans la ſeptiéme Lettre du quatriéme Livre.

4. *Je reviens donc à dire, ſouffrirons-nous encore de pareilles choſes? je n'ai rien vu de moins ſupportable*) Cicéron ne doutoit point que ce ne fut C. Antonius, qui préſidant comme Préteur aux Jeux de Brutus, avoit fait mettre dans l'affiche dont nous avons parlé plus haut, *Nonis Juliis*, & c'eſt lui que regarde ce mouvement d'indignation. Après *nihil vidi*, il faut ſouſentendre *turpius*, *fœdius*, ou quelque choſe de ſemblable. J'ai ſuivi ici le ſens que Boſius, Gronovius, & Grævius ont donné à cet endroit ; mais je dois avertir, que ἔτι τᾶμεν eſt une conjecture de Boſius tirée de ſes Manuſcrits, où on lit ἐτεᾶμεν, ce qui ne fait aucun ſens. Il y a dans les anciennes Editions ἐλθᾶμεν, qui eſt auſſi ſans doute une conjecture de quelque Critique, car cette leçon ne ſe trouve dans aucun Manuſcrit. Elle peut faire un bon ſens. Je reviens, dit Cicéron, à mon voyage ; à la lettre, *à mon*, *il faut donc partir* ; & alors, *nihil vidi*, ſignifieroit, *j'ai eu tort d'avoir attendu ſi longtems*, comme Cicéron dit ailleurs, *me cæcum qui hæc non viderim* ; & dans une autre Lettre, *meam ſtultam verecundiam qui legari noluerim ante res prolatas*, &c.

5. *Il n'eſt pas ſurprenant que les Dyméens, à qui l'on a ôté leurs terres, ſe remettent à pirater.*) Pompée, après avoir purgé la Mer des Pirates, les raſſembla dans des Villes dépeuplées, & leur donna les terres qui en dépendoient, & qui étoient en friche. Il en raſſembla un grand nombre à Dymé Ville de l'Achaïe. Mais Céſar leur ayant ôté leurs terres pour les donner à des ſoldats,

dats, ils furent obligés pour vivre, de chercher une ressource dans leur prémier métier, ce qui inquiétoit Cicéron qui devoit passer en Gréce par mer: c'est pour cela qu'il ajoute, *peut-être donc qu'il faudra faire approuver que je ne parte point.*

Plut. Pomp. Strab. Lib. 8. Appian. in Mithrid.

6. *Je crois que ce qu'on dit de Ventidius n'est qu'un faux bruit.*) Il semble que la fortune se soit plû à faire voir, en la personne de Ventidius, jusqu'où elle peut élever un homme de la plus basse naissance, lorsqu'elle est aidée par l'industrie & par le mérite. Pompeius Strabo pére du grand Pompée, ayant pris Asculum pendant la guerre *des Alliés*, fit reserver une partie des habitans pour son triomphe, & entr'autres Ventidius, qui étoit encore à la mamelle, & qui parut à ce triomphe entre les bras de sa mére. Lorsqu'il fut grand, son prémier métier fut celui de Palefrenier; & s'étant fait un petit fond, il gagna depuis sa vie à louer des mulets & des voitures pour les Magistrats qui alloient dans les Provinces, ce qui lui donna occasion de se faire connoitre de César. Il l'emmena avec lui dans les Gaules; & lui ayant trouvé des talens au-dessus de sa fortune, il l'avança, & après la Guerre Civile il le fit Sénateur. Ventidius fut Préteur l'année d'après la mort de César, & sur la fin de cette même année les Triumvirs le firent Consul à la place de Q. Pedius. Ayant été depuis Lieutenant d'Antoine en Syrie, il défit les Parthes, & vengea le prémier les manes de Crassus, ce qui lui mérita l'honneur du triomphe. Depuis la mort de César il s'étoit attaché à Antoine: apparemment que le bruit couroit alors, que Ventidius marchoit vers Rome avec quelques-unes des Légions qui étoient venues de Macédoine: mais ce bruit se trouva faux, comme Cicéron l'avoit jugé.

Vell. Pater. Lib. 2. Dio. Lib. 43. & 47. Appian. Lib. 3. Civit. & in Parth. Aul. Gel. Lib. 15. cap. 4. Val. Max. Lib. 6. cap. 9.

7. *Si cela est vrai nous n'aurons point de Guerre civile, mais nous perdrons toute notre liberté.*) Si Sextus Pompeius avoit fait sa paix, & étoit revenu à Rome comme il le souhaitoit, alors toutes les troupes auroient

été

été commandées par les partisans de César, hors quelques Légions que Decimus Brutus avoit dans la Gaule Cisalpine.

8. *Folie de compter sur des gens qui ne pensent qu'à boire & à dormir.*) Cicéron veut parler des deux Consuls désignés. Son frére en parle encore plus mal, dans une Lettre écrite peu de tems après celle-ci *; mais ils se trompérent. Ces deux Consuls se déclarerent contre Antoine, & furent tués l'un & l'autre en combattant pour la République à la bataille de Modéne.

* *Epist. ult. Lib. 16. Fam.* De Consulibus designatis quos ego penitus novi libidinum & languoris effœminatissimi animi plenos; qui, nisi à gubernaculis recesserint, maximum ab universo naufragio periculum est.

9. *Il faudra voir ce que je pourrai lui donner, lorsqu'il sera à Rome; car il n'y a pas d'apparence que je puisse souffrir cette belle-mére.*) Cicéron avoit répudié Publilia, & on avoit tenté depuis de la lui faire reprendre, mais il n'avoit pu s'y résoudre. Il faloit donc lui rendre sa dot, ce qui mettoit un grand embarras dans les affaires de Cicéron; parce que cette femme lui avoit apporté beaucoup de bien, dont il s'étoit servi pour payer ses dettes; ainsi il étoit moins en état de marier son fils. On avoit apparemment pro-

EPISTOLA II.

CICERO ATTICO SAL.

VI. *Idus duas epistolas accepi, unam à meo tabellario, alteram à Bruti. De Buthrotiis longe alia fama in his locis fuerat: sed cum aliis multis hoc ferendum. Erotem remisi citius, quam constitueram, ut esset qui Hor-*

posé à Cicéron quelque fille riche, mais il ne croyoit pas pouvoir s'accommoder du caractére & de l'humeur de la mére de cette fille. On ne peut que deviner sur des affaires domestiques, qui n'étoient bien connues que de Cicéron & de son ami.

10. J'avois déja refusé Pindarus.) Qui lui avoit peut-être fait les propositions de ce mariage dont nous venons de parler. Il y a dans le texte de Grævius, *Pindaro Decumano*. Nous avons déja dit ailleurs qu'on appelloit *Decumanos*, ceux qui affermoient les dîmes que la République levoit sur les Provinces conquises. Il y a dans les Manuscrits, & dans les anciennes Editions *Pindaro de Cumano*, & je ne sai si cette leçon n'est pas aussi bonne que la correction de Bosius. *Pindarus* est un nom d'Esclave, qui ne convenoit guéres à un Chevalier Romain, comme étoient presque tous les Fermiers de la République. On a vu dans la treiziéme Lettre du quatorziéme Livre, qu'il avoit couru un bruit que Cicéron vouloit vendre sa maison de Cumes, quoique cela ne fut pas vrai. Peut-être qu'il s'agit ici de la même affaire, & que Pindarus étoit l'Affranchi & l'Homme d'affaires de celui qui avoit voulu l'acheter. Comme on ne sait point de quelle affaire Cicéron a voulu parler ici, Bosius & Grævius auroient aussi-bien fait de laisser dans leur texte la leçon des Manuscrits.



LETTRE II.

J'Ai reçu deux de vos Lettres, l'une par mon Messager, & l'autre par celui de Brutus. On avoit parlé dans ces quartiers-ci de l'affaire des Buthrotiens, d'une maniére bien différente de ce que vous me dites; mais il faut s'en consoler, comme de beaucoup d'autres choses. J'ai renvoyé Eros plutôt que je n'avois résolu, afin d'avoir quelqu'un à Rome pour l'af-

Hortenſio: & quia Equitibus quidem ait ſe idibus conſtituiſſe. Hortenſius vero impudenter. Nihil enim debetur ei, niſi ex tertia penſione, quæ eſt Kalend. Sext. ex qua penſione ipſa major pars eſt ei ſoluta aliquanto ante diem. Sed hæc Eros videbit Idibus. De Publilio autem, quod perſcribi oportet, moram non puto eſſe faciendam. Sed cum videas, quantum de jure noſtro deceſſerimus, qui de reſiduis CCCC. *H-S.* CC. *præſentia ſolverimus, reliqua reſcribamus; loqui cum eo, ſi videbitur, poteris, eum commodum noſtrum exſpectare debere, cum tanta ſit à nobis jactura facta juris. Sed amabo te, mi Attice, (videſne quam blande?) omnia noſtra, quoad eris Romæ, ita gerito, regito, gubernato, ut nihil à me exſpectes. Quamquam enim reliqua ſatis apta ſunt ad ſolvendum; tamen fit ſæpe, ut ii, qui debent, non reſpondeant ad tempus. Si quid ejuſmodi acciderit, ne quid tibi ſit fama mea potius. Non modo verſura, verum etiam venditione, ſi ita res coget, nos vindicabis.*

Bruto tuæ litteræ gratæ erant. Fui enim apud illum multas horas in Neſide, cum paullo ante tuas litteras accepiſſem. Delectari mihi Tereo videbatur, & habere majorem Accio, quam Antonio, gratiam. Mihi autem quo lætiora ſunt, eo plus ſtomachi & moleſtiæ eſt,

po-

faire d'Hortenſius, & parce qu'Eros m'a dit qu'il avoit pris jour pour le quinze avec ces Chevaliers. Ce que demande Hortenſius eſt fort déraiſonnable. Il ne lui eſt rien dû du troiſiéme payement qui écherra le prémier d'Août, & dont on lui a payé la plus grande partie quelque tems avant l'échéance; mais Eros verra cela le quinze. Quand aux reſcriptions qu'il faut donner à Publilius, je crois qu'on ne doit pas différer: mais, comme vous ſavez vous-même combien je me ſuis relâché de la rigueur du droit, puiſque de quatre cens mille ſeſterces que je lui devois de reſte, je lui en ai payé deux cens argent comptant, & que je lui donne des aſſignations pour le ſurplus, je vous prie, ſi vous le jugez à propos, de lui propoſer de me donner du tems, puiſque j'ai fait pour lui beaucoup plus qu'il n'avoit droit d'exiger. Je vous aurai une obligation infinie, mon cher Atticus (vous voyez que je prends un ton affectueux [1]) je vous prie, dis-je, pendant que vous ſerez à Rome, de régler toutes mes affaires avec un pouvoir abſolu, & ſans me conſulter. Je laiſſe aſſez de fond; mais comme mes débiteurs pourroient ne pas payer exactement, ſi cela venoit à arriver, que l'honneur l'emporte ſur toute autre conſidération. Vous pouvez non ſeulement emprunter, mais même, s'il le faut, vendre quelques effets pour m'acquiter.

Brutus a lu avec beaucoup de plaiſir votre Lettre. Quelque tems après que je l'eus reçue, j'allai le voir à Néſis, où je paſſai pluſieurs heures avec lui. Il m'a paru qu'il étoit fort content du *Térée*, & qu'il avoit plus d'obligation à Accius qu'à Antoine [2]. Pour moi, plus cela a réuſſi, & plus je ſuis fâché & indigné de voir que

populum Romanum manus suas, non in defendenda Rep. sed in plaudendo consumere. Mihi quidem videntur istorum animi incendi etiam ad repraesentandam improbitatem suam. Sed tamen, dum modo doleant aliquid, doleant quidlibet.

Consilium meum quod ais quotidie magis laudari, non moleste fero; exspectabamque, si quid ad me scriberes. Ego enim in varios sermones incidebam. Quin etiam idcirco trahebam, ut quam diutissime integrum esset. Sed quoniam furcilla extrudimur, Brundisium cogito. Facilior enim, & exploratior devitatio legionum fore videtur, quam piratarum, qui apparere dicuntur. Sestius VI *Idus exspectabatur, sed non venerat, quod sciam. Cassius cum classicula sua venerat. Ego, cum eum vidissem* V *Kal. in Pompeianum cogitabam, deinde Acculanum. Nosti reliqua.*

De Tutia ita putaram. De Æbutio, non credo: nec tamen curo, plus quam tu. Planco & Oppio scripsi equidem, quoniam rogaras: si tibi videbitur, ne necesse habueris reddere. Cum enim tua caussa fecerint omnia, vereor ne meas litteras supervacaneas arbitrentur. Oppio quidem utique, quem tibi amicissimum cognovi. Verum, ut voles. Tu, quoniam scribis hiematurum te in Epiro, feceris mihi gratum, si ante eo veneris, quam mihi in Italiam

que le Peuple Romain ne fasse usage de ses mains que pour de vains applaudissemens 3, au-lieu de s'en servir pour défendre sa liberté. Le chagrin qu'en ont eu les partisans d'Antoine, pourra bien n'aboutir qu'à leur faire lever plutôt le masque, & les porter à tous les excès dont ils sont capables 4 : mais pourvu qu'ils soient mortifiés, il n'importe pas où.

Je ne suis pas fâché qu'on approuve de plus en plus le voyage que je vais faire, & j'attendois ce que vous m'écririez là-dessus. On m'en parle fort diversement, & même cela m'avoit fait différer mon départ, afin d'être plus long-tems le maître de mes résolutions : mais puisqu'on veut absolument que je parte 5, j'irai m'embarquer à Brindes; car je pourrai plus facilement & plus surement éviter la rencontre des troupes d'Antoine, que celle des Pirates qui paroissent sur ces Côtes 6. On attendoit ici Sestius aujourd'hui 7, mais il n'est pas arrivé que je sache. Cassius y est avec sa petite Flotte. Je le verrai demain, & je partirai ensuite pour Pompéii 8, d'où j'irai à Acculanum 9, pour gagner Brindes par la route que vous savez.

Ce que vous me mandez de Tutia ne m'a point surpris. Je ne crois pas que ce que l'on dit d'Æbutius soit vrai, & je ne m'en soucie pas plus que vous. Je vous envoie les Lettres que vous m'avez demandées pour Plancus & pour Oppius, mais je ne crois pas qu'il soit nécessaire de les leur rendre : comme ils ont fait pour vous tout ce que vous souhaitez, ils trouveroient ma recommandation fort inutile, sur-tout Oppius qui est votre ami particulier; mais vous en ferez ce qu'il vous plaira. Puisque vous comptez de passer l'hiver en Epire, je souhaiterois fort que vous

liam te auctore veniendum sit. Litteras ad me quam sæpissime, si de rebus minus necessariis aliquem nactus; sin autem erit quid majus, domo emittito. Ἡρακλείδιον, a *si Brundisium salvi, adoriemur. De gloria misi tibi. Custodies igitur, ut soles: (sed notentur eclogarii) quos Salvius, bonos auditores nactus, in convivio duntaxat legat. Mihi valde placent: mallem tibi. Etiam atque etiam vale.*

a Heraclideum opus.

REMARQUES
SUR LA II. LETTRE.

1. *Vous voyez que je prens un ton affectueux.*) Cicéron a dit ailleurs qu'Atticus & lui n'étoient pas faiseurs de complimens, & qu'ils ne s'en faisoient jamais l'un à l'autre *; c'est pour cela qu'il ajoute ici cette parenthése.

* *Epist.* 3. *Lib.* 12.

2. *Qu'il étoit fort content du* Térée, *& qu'il avoit plus d'obligation à Accius qu'à Antoine.*) On avoit représenté, pendant les Jeux que Brutus avoit donnés au Peuple une Tragédie d'Accius Nævius, intitulée *Térée.* Tout le monde sait les malheurs de Progné & de Philoméle femme & belle-sœur de Térée. On peut juger par le sujet de cette Piéce, qu'il y avoit plusieurs traits contre les Tyrans. Le Peuple avoit fort applaudi aux endroits dont on pouvoit faire l'application aux affaires

vous y vinssiez avant le tems où il faudra, comme vous me l'avez conseillé vous-même, que je repasse en Italie. Ecrivez-moi souvent. Lorsque vous n'aurez que des choses ordinaires à me mander, vous vous servirez des commodités qui se trouveront; mais s'il s'agissoit de quelqu'affaire importante, vous m'envoyerez exprès quelqu'un de mes gens. Si j'arrive à Brindes sain & sauf, je commencerai l'ouvrage que vous m'avez demandé. Je vous envoie mes Livres *de la Gloire*. Vous vous souviendrez, à votre ordinaire, de ne les laisser voir à personne; mais vous ferez marquer les plus beaux endroits [10], que Salvius lira seulement à table lorsque vous aurez des auditeurs bien disposés [11]. Je suis très content de cet Ouvrage; j'aimerois mieux que vous le fussiez. Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur.

---

res présentes; ce qui arrivoit souvent, comme on l'a vu dans la dix-neuviéme Lettre du second Livre. L'Antoine dont Cicéron parle ici, c'est C. Antonius, qui, comme Préteur, présidoit aux Jeux Apollinaires en l'absence de Brutus. Cicéron dit donc que Brutus étoit bien persuadé que c'étoit contre l'intention de C. Antonius que cette Piéce avoit eu un pareil succès, & que le Peuple avoit si fort applaudi aux endroits dont Atticus parloit dans sa Lettre à Cicéron.

3. *Que le Peuple ne fasse usage de ses mains que pour de vains applaudissemens, &c.*) Varron, pour reprocher aux Romains qu'ils avoient abandonné l'Agriculture, & qu'ils passoient tout leur tems au Cirque & au Théatre, a dit de même qu'ils ne se servoient plus de leurs mains que pour aplaudir, au-lieu de s'en servir pour cultiver leurs terres & leurs vignes. *Manus movere maluerunt in Theatro ac Circo patres-familiæ, quam in segetibus ac vineis.* Lib. 2. de Re Rusticâ.

4. *A leur faire lever plutôt le masque, & les porter à tous*

tous les excès dont ils sont coupables.) AD REPRÆSENTANDAM IMPROBITATEM SUAM. *Repræsentare* signifie ordinairement payer argent comptant, car on sousentend *pecuniam*; & métaphoriquement, *faire quelque chose plutôt qu'on ne l'avoit résolu*, comme dans ce passage du prémier Livre des Commentaires de Cesar. *Itaque se quod in longiorem diem conlaturus fuisset, repræsentaturum, & proxima nocte de quarta vigilia Castra moturum.*

5. *Puisqu'on veut absolument que je parte.*) A la lettre, *puisqu'on me chasse à coups de fourche.* On voit bien que cette expression proverbiale n'auroit pas fait un bon effet en François, & qu'elle auroit été trop forte pour ce que Cicéron veut faire entendre. Horace a dit de-même. *Naturam expellas furcâ.*

6. *Des Pirates qui paroissent sur ces Côtes*) Sur celles de la Campanie. Cicéron aimoit mieux aller s'embarquer sur la Mer Adriatique; parce que le trajet étoit beaucoup plus court, & qu'ainsi il n'auroit pas eu tant à craindre des Pirates.

V. Epist. 21. *Lib.* 15.

7. *Aujourd'hui.*) Il y a dans le texte VI *Idus*, & c'est le jour que Cicéron avoit écrit cette Lettre, comme on le voit par le commencement. Elle a été écrite à Pouzzolles, d'où Cicéron dit qu'il partira le onze.

8. *Je le verrai demain, & je partirai ensuite pour Pompéii.*) Il n'y a qu'à lire les huit prémieres lignes de la sixiéme Lettre de ce Livre, pour se convaincre qu'il faut lire ici V *Id.* au-lieu de V *Kal.* Cicéron dit dans cette Lettre, que huit jours après être parti de Pompéii il étoit arrivé chez Sica le vingt-quatre: donc il n'avoit pas pu aller à Pompéii le vingt-huit. D'ailleurs, il dit ici qu'il partiroit quand il auroit vu Cassius: or Cassius étant arrivé à Pouzzolles, Cicéron ne comptoit pas d'être dix-huit jours sans le voir. Tous les Commentateurs ont fait cette remarque, qui saute aux yeux: mais comme il y a dans les Manuscrits V *Kal.* ils n'ont pas voulu toucher au texte, quoiqu'ils le corrigent souvent sur des conjectures bien moins sures.

9. *Acculanum.*) Ville des Peuples nommés *Hirpini*, elle s'appelle à présent *Fricenti*, dans le Royaume de Naples au pied de l'Apennin. Il y a dans le texte de Grævius *in Acculano*, mais il faut lire *Æculano;* car c'est

c'eſt ainſi que le nomment Pline, Ptolomée, Appien. Manuce a cru qu'il faloit peut-être lire ici *Herculanium*, & Boſius l'a mis dans ſon texte : mais cela fait voir qu'il le formoit trop légérement, comme nous l'avons remarqué plus d'une fois. Cicéron comptoit alors d'aller par terre de Pompéii à Brindes, & Acculanum étoit ſur cette route. S'il étoit allé de Pompéii à Herculanium, au-lieu d'avancer il auroit reculé : Mais Boſius ne connoiſſoit point Acculanum, ou n'y faiſoit point attention, & c'en étoit aſſez pour ſubſtituer quelqu'autre nom plus connu.

10. *Mais vous ferez marquer les plus beaux endroits.*) SED NOTENTUR ECLOGARII. Ce dernier mot n'eſt que cette ſeule fois dans Cicéron, & ne ſe trouve dans aucun autre Auteur, ainſi ce n'eſt que par conjecture qu'on en peut deviner la ſignification. Voici ce qu'en diſent les Commentateurs. Ἐκλογάι ſignifie ſouvent les extraits des Livres. *Eclogarii*, c'étoient ceux qui faiſoient ces extraits; car les Romains avoient pluſieurs Eſclaves qui leur ſervoient pour leurs études, des Copiſtes, des Lecteurs, & d'autres plus habiles qui faiſoient ces extraits & ces ſommaires dont nous venons de parler, & qui étoient appellés *Eclogarii*, *eo quod excerpebant τας ἐκλογὰς*. Boſius, après Turnébe, croit que Cicéron dit ici à Atticus de prendre garde qu'on ne tire des extraits de ſes Livres *de Gloriâ*. Selon ces Critiques, *notentur* eſt ici la même choſe qu'*obſerventur*; mais c'eſt donner à ce mot un ſens qui n'eſt nullement naturel. Gronovius croit qu'il faut lire *notent Eclogarii*, & que cela ſignifie qu'avant que de lire cet Ouvrage, on diſtingue bien les périodes, & qu'on marque en lettres rouges les noms des Interlocuteurs. Le ſens de Manuce eſt à peu près le même, mais il croit qu'*Eclogarii* ſignifie les Interlocuteurs; alors on peut conſerver *notentur*, mais cette ſignification ne convient pas bien avec l'origine Grecque. Il me ſemble que ſans rien changer au texte comme Gronovius, on peut donner à ce paſſage un ſens qui convient encore mieux avec ce qui précéde. Atticus voyoit toujours le prémier les Ouvrages de Cicéron, qui les lui communiquoit afin qu'il lui donnât ſes avis avant qu'ils paruſſent,

ſent. Cicéron recommande ici à Atticus de ne laiſſer point ſortir de ſes mains ſes Livres *de Gloriâ ;* & il ajoute qu'en attendant qu'ils ſoient en état d'être rendus publics, il peut faire marquer les plus beaux endroits, & les faire lire à ſes Convives. Suivant ce ſens, *Eclogarii* eſt ici adjectif, & il faut ſouſentendre *loci.* Alors on n'a plus beſoin de mettre en parenthéſe, *ſed notentur Eclogarii*, qui ſe lie naturellement avec

EPISTOLA III.

CICERO ATTICO SAL.

TU vero ſapienter (nunc demum enim reſcribo his litteris, quas mihi miſiſti) convento Antonio Tiburi : ſapienter igitur, quod manus dediſti; quodque etiam ultro gratias egiſti. Certe enim, ut ſcribis, deſeremur potius à Rep. quam à re familiari. Quod vero ſcribis te magis & magis delectari, ô Tite ſi quid ego, *addis mihi ſcribendi alacritatem. Quod Erotem non ſine munuſculo exſpectare dicis, gaudeo non fefelliſſe eam rem opinionem tuam: ſed tamen idem* σύνταγμα a *miſi ad te retractatius, & quidem* ἀρχέτυπον b *ipſum, crebris locis inculcatum & refectum. Hunc tu tralatum in macrocolum lege arcano convivis tuis : ſed, ſi me amas, hilaris, & bene acceptis; ne in me ſtomachum erumpant, cum ſint tibi irati.*

De Cicerone velim ita ſit ut audimus. De Xenone

a Opus. b Archetypum exemplar.

quos; ce qui fait un ſtile plus clair & plus coulant, que de rapporter *quos* à *de Gloriâ* ſupp. *Libros*.

1. *Des auditeurs bien diſpoſés.*] C'eſt ce que ſignifie ici *bonos auditores*, & c'eſt pour cela que Ciceron veut qu'on ne liſe ſon Livre qu'à table. Dans la Lettre ſuivante il prie Atticus de faire bonne chére à ſes Convives, de crainte que s'ils avoient mal ſoupé, ils ne trouvaſſent ſon Livre mauvais.

LETTRE III.

VOus avez fait très ſagement (car je répons enfin à votre Lettre) vous avez fait, dis-je, très ſagement d'être allé à Tibur voir Antoine, d'avoir conſenti à tout ce qu'il a voulu, & de l'avoir même remercié; car certainement vous avez raiſon de dire, que nous perdrons plutôt notre liberté que notre bien. Vous m'encouragez fort à compoſer, en m'aſſurant que mon Traité *de la Vieilleſſe* [1] vous fait tous les jours un nouveau plaiſir. Vous comptez, me dites-vous, qu'Eros vous apportera quelque préſent [2]; je ſuis bien-aiſe que vous ne vous ſoyez pas trompé. Vous avez déja vu l'Ouvrage que je vous envoie, mais je l'ai fort retouché; & c'eſt l'original même, où j'ai fait beaucoup d'additions & de changemens. Vous le ferez mettre au net [3], & vous le lirez en ſecret à vos Convives; mais, je vous prie, ayez ſoin de leur faire faire bonne chére, de crainte que s'ils étoient de mauvaiſe humeur contre vous, il ne la déchargeaſſent ſur moi.

Je ſouhaite que tout ce qu'on me dit de mon fils ſoit véritable. Je verrai ſur les lieux ce qu'a

Xenone coram cognoscam quamquam nihil ab eo arbitror neque indulgenter, neque illiberaliter. De Herode faciam ut mandas: & ea, quæ scribis, ex Saufeio, & è Xenone cognoscam. De Q. filio, gaudeo tibi meas litteras prius à tabellario meo, quam ab ipso, redditas: quamquam te nihil fefellisset. Verumtamen. Sed exspecto, quid ille tecum; quid tu vicissim: nec dubito, quin suo more uterque. Sed eas litteras Curium mihi spero redditurum: qui quidem, etsi per se est amabilis, à meque diligitur; tamen accedit magnus cumulus commendationis tuæ.

Litteris tuis satis responsum est. Nunc audi quod, etsi intelligo scribi necesse non esse, scribo tamen. Multa me vovent in discessu, in primis mehercule, quod disjungor à te. Movet etiam navigationis labor, alienus non ab ætate solum nostra, verum etiam à dignitate; tempusque discessus subabsurdum. Relinquimus enim pacem, ut ad bellum revertamur; quodque temporis in prædiolis nostris, & belle ædificatis, & satis amœnis consumi potuit, in peregrinatione consumimus. Consolantur hæc. Aut prodcrimus aliquid Ciceroni, aut, quantum profici possit, judicabimus. Deinde tu jam, ut spero, & ut promittis, aderis. Quod quidem si acciderit, omnia nobis erunt meliora.

Maxime

fait Xénon 4; mais je crois qu'il n'y a eu, ni négligence, ni malhonnêteté de sa part. Je ferai ce que vous me recommandez par rapport à Hérode, & je m'informerai à Saufeius & à Xénon de ce que vous voulez savoir. Je suis bien-aise que vous ayez reçu la Lettre que je vous ai écrite par un Exprès, avant celle que j'ai donnée à notre neveu, vous n'auriez pas pris à la lettre tout ce que je vous dis de lui 5; cependant il étoit bon que vous fussiez préparé. Je suis fort curieux de savoir ce qu'il vous aura dit, & ce que vous lui aurez répondu. Je ne doute point que cela ne se soit passé d'une & d'autre part à l'ordinaire, mais j'espére que vous m'en rendrez compte dans la Lettre que m'apportera Curius. Quoiqu'il s'attire par lui-même de l'affection, & que j'en aye déja pour lui, cependant votre recommandation l'augmentera fort.

Voilà tout ce que j'avois à répondre à votre Lettre. Pour ce que je vais ajouter, je conçois qu'il est assez inutile de vous l'écrire, & néanmoins je vous l'écris. Je suis fâché de partir pour plusieurs raisons, & sur-tout parce que je vous quite : d'ailleurs, un voyage par mer, & la maniére dont il faut que je le fasse, cela ne convient ni à mon âge, ni à mon rang 6. Je pense encore que je prens mal mon tems. Je pars à présent que tout est tranquile, pour revenir lorsque la guerre sera peut-être commencée; & je vais me fatiguer pendant un tems que j'aurois pu passer doucement dans mes maisons de campagne, qui sont bien bâties & assez agréables. Ce qui me console, c'est que je serai utile à mon fils pour ses études, ou je verrai du moins ce qu'il promet. Enfin vous me faites espérer que vous me suivrez de près.

Maxime autem me angit ratio reliquorum meorum : quæ quamquam explicata sunt, tamen, quod & Dolabellæ nomen in iis est, & attributione mihi nomina ignota, conturbor : nec me ulla res magis angit ex omnibus. Itaque non mihi videor erraſſe, quod ad Balbum ſcripſi apertius, ut, ſi quid tale accidiſſet, ut non concurrerent nomina, ſubveniret; meque tibi etiam mandaſſe, ut, ſi quid ejuſmodi accidiſſet, cum eo communicares : quod facies, ſi tibi videbitur, eoque magis, ſi proficiſceris in Epirum.

Hæc ego conſcendens è Pompeiano tribus actuariolis, decem ſcalmis. Brutus erat in Neſide etiam nunc, Neapoli Caſſius. Ecquid amas Deiotarum, & non amas Hieram? qui, ut Bleſamius venit ad me, cum ei præſcriptum eſſet, ne quid ſine Sexti noſtri ſententia ageret; neque ad illum, neque ad quemquam noſtrum retulit. Atticam noſtram cupio abſentem ſuaviari : ita mihi dulcis ſalus viſa eſt, per te miſſa ab illa. Refere igitur ei plurimam, itemque Piliæ dicas velim.

REMARQUES

SUR LA III. LETTRE.

1. MOn *Traité de la Vieilleſſe.*) O TITE SI QUID EGO. Ce ſont les premiers mots de ce Livre, que Cicéron avoit adreſſé à Atticus dont le nom propre étoit *Titus*.

2.

Le payement de mes dettes m'inquiéte fort. Quoique j'aye laissé du fond pour les payer, cependant, comme ce que Dolabella me doit fait partie de ce fond, & que je ne sai point si ceux sur qui il m'a donné un transport sont bons, cela m'embarasse, & c'est ce qui m'inquiéte le plus. Ainsi je crois que je n'ai pas mal fait d'expliquer à Balbus l'état de mes affaires, & de lui écrire que si ce qui m'est dû ne fournissoit pas à proportion de ce que je dois, je le priois de nous aider, & que je vous avois écrit de lui en parler en cas que cela arrivât. Vous lui en parlerez donc si vous le jugez à propos, sur-tout si vous partez pour l'Epire.

Je vous écris cette Lettre avant que de m'embarquer à Pompéii. J'ai trois petits bâtimens 7 de dix rames chacun 8. Brutus est encore à Nésis, & Cassius à Naples. Si vous aimez Dejotarus, n'aimez-vous pas aussi Hiéras 9? qui depuis que Blesamius est venu chez moi, quoiqu'il eût ordre de ne rien faire que par les avis de notre cher Pæduceus 10, n'a jamais parlé de rien, ni à lui, ni à aucun de nous. Les douceurs que vous me dites de la part de notre chére petite Attica m'ont fait tant de plaisir, que je voudrois bien pouvoir lui rendre moi-même un baiser 11. Faites donc bien des amitiés pour moi à elle & à Pilia.

---

2. *Vous comptez, dites-vous, qu'Eros vous apportera quelque présent.*) Si l'on fait attention, dit Corradus, que Cicéron a dit dans la Lettre précédente qu'il avoit envoyé Eros, on reconnoitra qu'il faut lire ici *exspectasse*, & non pas *exspectare.* Mais si ce Commentateur y avoit fait lui-même attention, il auroit reconnu que Cicéron dit *exspectare*, parce qu'Eros n'étoit pas encore arrivé lorsqu'Atticus avoit écrit sa Lettre; & qu'il dit

non fefelliſſe, parce qu'il étoit ſûr qu'Eros étoit arrivé dans le tems qu'il écrivoit celle-ci. Cela eſt de petite conſéquence, & je ne m'y arrête que pour faire voir par cet exemple, comme j'ai déja montré par d'autres, qu'il n'eſt que trop ordinaire aux Critiques de vouloir corriger le texte ſans néceſſité.

3. *Vous le ferez mettre au net.*) TRALATUM IN MACROCOLUM. Voyez la Remarque 5. ſur la 25. Lettre du 13. Livre.

4. *Ce qu'a fait Xénon.*) Epiſt. 1. h. Lib.

5. *Vous n'auriez pas pris à la lettre tout ce que je vous dis de lui.*) Voyez le dernier article de la prémiére Lettre de ce Livre.

6. *Un voyage par mer; & la maniére dont il faut que je le faſſe, cela ne convient ni à mon âge, ni à mon rang.*) J'ai ajouté *la maniére dont il faut que je le faſſe*, afin qu'on comprît mieux la penſée de Cicéron. Il veut dire que par rapport à ſon âge, c'eſt une vraie fatigue pour lui que ce voyage; & que par rapport à ſon rang, il ne convient guéres qu'il s'embarque dans de petits bâtimens ſans eſcorte, & qu'il s'expoſe à être pris par les Pirates qui couroient la Mer Ionienne, comme il l'a dit dans les Lettres précédentes.

7. *J'ai trois petits bâtimens.*) ACTUARIOLIS. C'étoient de petits vaiſſeaux fort légers à voiles & à rames.

8. *De dix rames chacun.*) SCALMUS. C'eſt l'endroit où l'on attache la rame, & où eſt ſon point fixe.

9. *Si vous aimez Dejotarus, n'aimez-vous pas auſſi Hiéras, &c.*] C'eſt ici une ironie. Hiéras & Bleſamius étoient députés du Roi Dejotarus *. Ils avoient fait au nom de leur Maitre à Antoine une obligation de dix millions de ſeſterces, à condition qu'il lui feroit rendre la petite Arménie, que Céſar avoit ôtée à ce



EPIS-

Prince, comme nous l'avons dit sur la douziéme Lettre du quatorziéme Livre †. Cicéron parle de cette affaire dans la seconde *Philippique*, je vais rapporter le passage qui explique bien ce que Cicéron dit ici. *Syngrapha H. S. centies per legatos viros bonos, sed timidos & imperitos, sine reliquorum hospitum regis sententia, facta in CynecAo.*

* *Pro Dejot.* † Voyez la 3. Remarque sur la 12. Lettre du 14. Livre.

10. *Pæduceus.*) Il y a dans le texte *Sexti nostri*; mais j'ai déja dit que par ce *prénom* Cicéron désigne souvent Pæduceus, qui étoit son ami particulier & celui d'Atticus.

11. *Les douceurs que vous me dites de la part de notre chere petite Attica m'ont fait tant de plaisir, que je voudrois bien pouvoir lui rendre moi-même un baiser.*) Atticus, en faisant à Cicéron les complimens d'Attica, lui avoit dit *osculatur te Attica*, ou bien *tibi suavium dat*, comme Cicéron dit dans l'onziéme Lettre de ce Livre, *Atticæ........ meo nomine suavium des.* Nous disons de même, *je vous embrasse.* C'est par rapport à la maniére dont Atticus avoit fait à Cicéron les complimens de sa fille, que Cicéron dit *salus missa*, comme s'il disoit *le baiser que vous m'avez envoyé de sa part.* Il se sert du terme *suaviari*, parce qu'il parle d'un enfant : ce terme auroit été un peu fort, si la fille d'Atticus avoit eu quelques années de plus. Dans une autre Lettre, en parlant d'elle, il dit *ad osculum Atticæ*; au lieu qu'en parlant de Tullia sa fille, qui étoit une femme faite, il dit *ad complexum*. Epist. 1. Lib. 12. *Atque utinam continuo ad complexum meæ Tulliæ, ad osculum Atticæ possim currere.*



EPISTOLA IV.

CICERO ATTICO SAL.

Ita ut heri tibi narravi, vel fortasse hodie (Quintus enim altero die se aiebat) in Nesida VIII *Idus. Ibi Brutus. Quam ille doluit de Nonis Juliis! Mirifice est conturbatus. Itaque sese scripturum aiebat, ut venationem etiam, quæ postridie ludos Apollinares futura est, proscriberent,* III *Id. Quint. Libo intervenit. Is Philonem, Pompeii libertum & Hilarum suum libertum venisse à Sexto cum litteris ad Consules, sive quo alio nomine sunt. Earum exemplum nobis legit. Dixit quid videretur: pauca* παρὰ λέξιν [a] *: ceteroqui & satis graviter, & non contumaciter. Tantum addi placuit, quod erat, Coss. solum, ut esset, Prætt. Tribb. Pleb. Senatui; ne illi non proferrent eas, quæ ad ipsos missæ essent.*

Sextum autem nuntiant cum una solum legione fuisse Carthagine: eique eo ipso die, quo oppidum Boream cepisset, nuntiatum esse de Cæsare: capto oppido, miram lætitiam, commutationemque animorum, concursumque undique: sed illum ad sex legiones, quas in ulte-

[a] Non proprie dicta.

LETTRE IV.

J'Ai été à Néfis le huit, comme je vous le mandai hier, & comme vous l'aurez apparemment apris aujourd'hui, car mon neveu comptoit d'arriver le fecond jour [1]. J'y ai vu Brutus. Qu'il a été fâché qu'on ait mis dans ces affiches *Nonis Juliis* [2] ! Il en eft au défefpoir, & il m'a dit qu'il feroit mettre III *Id. Quint.* dans l'affiche par laquelle on publiera le Combat des Bêtes 3 qu'il doit donner le lendemain de Jeux Apollinaires. Pendant que j'étois à Néfis, Libon y eft venu. Il nous dit qu'Hilarus fon Affranchi, & Philon Affranchi de Pompée, étoient arrivés d'Efpagne avec des Lettres de ce dernier adreffées aux Confuls, fi l'on doit leur donner ce nom 4, Libon nous en a lu la copie, & je lui en ai dit mon fentiment. Il y a quelques fautes de ftile ; du refte elles font écrites avec dignité, & avec modération. Nous avons feulement été d'avis qu'on ajoutât dans la foufcription, *aux Préteurs*, *aux Tribuns du Peuple*, *& au Sénat*, de peur que les Confuls ne les fiffent point voir, fi elles n'étoient adreffées qu'à eux.

Par ces nouvelles d'Efpagne, nous avons apris que Sextus Pompeius n'avoit qu'une feule Légion à Carthage, & que le jour même qu'il avoit pris Borea 5, on avoit eu nouvelle de la mort de Céfar Que cela avoit fait un grand changement dans les efprits, que tout le monde avoit fait éclater fa joie, & qu'on étoit venu de tous côtés fe rendre auprès de lui, & qu'il étoit allé joindre les fix Légions qu'il avoit dans l'Efpagne Ultérieure.

ulteriore reliquisset, revertisse. Ad ipsum autem Libonem scripsit, nihil esse, nisi ad larem suum liceret. Summa postulatorum, ut omnes exercitus dimittantur, qui ubique sint. Hæc fere de Sexto.

De Buthrotiis undique quærens, nihil reperiebam. Alii, concisos agripetas: alii, Plancum, acceptis nummis, relictis illis, aufugisse. Itaque non video sciturum me, quid ejus sit, ni statim aliquid litterarum. Iter illud Brundisium, de quo dubitabam, sublatum videtur. Legiones enim adventare dicuntur. Hæc autem navigatio habet quasdam suspiciones periculi. Itaque constituebam uti ὁμοπλοΐᾳ [a]. *Paratiorem offendi Brutum, quam audiebam. Nam & ipse Domitius bona plane habet dicrota: suntque navigia præterea luculenta Sestii, Buciliani, ceterorum. Nam Cassii classem, quæ plane bella est, non numero ultra fretum. Illud est mihi submolestum, quod parum Brutus properare videtur. Primum confectorum ludorum nuntios exspectat: deinde, quantum intelligo, tarde est navigaturus, consistens in locis pluribus: tamen arbitror esse commodius tarde navigare, quam omnino non navigare. Etsi, cum processerimus, exploratiora videbuntur; Etesiis utemur.*

[a] Navigandi societate.

rieure. Il écrit à Libon qu'il ne peut entendre à aucun accommodement, si on ne lui rend la maison de son pére [6]. Ses propositions se réduisent à demander que tous ceux qui ont des Armées, en remettent le commandement [7]. Voilà, à peu près, ce qu'on nous a dit de Sextus Pompeius.

Je me suis informé de tous côtés de ce qui est arrivé à Buthrote, sans pouvoir m'en éclaircir. Les uns disent que les Buthrotiens ont bien battu ceux qui étoient allés pour prendre possession de leurs terres; d'autres que Plancus ayant touché de l'argent, s'est sauvé & les a abandonnés; ainsi je vois que je n'en pourrai être bien instruit que par vos Lettres. Je crois que je ne pourrai pas aller à Brindes, comme j'en avois quelqu'envie, car on dit que les Légions d'Antoine arrivent. Il pourroit bien aussi y avoir quelque danger à m'embarquer sur cette Côte; ainsi je suis résolu à ne m'embarquer qu'avec Brutus. Sa Flotte est en meilleur état qu'on ne me l'avoit dit. Domitius, Sestius, Bucilianus, & quelques autres Conjurés ont de bons vaisseaux [8]. Pour la Flotte de Cassius, elle est fort belle, mais je ne pourrois pas en profiter par-delà le Détroit [9]. Ce qui me fait quelque peine, c'est que Brutus ne presse guéres son départ. Il attend des nouvelles de la fin de ses Jeux. De plus, autant que j'en puis juger, il ne fera pas beaucoup de diligence, & séjournera souvent; cependant il vaut mieux aller doucement que de ne point partir; mais lorsque nous serons en mer, je verrai mieux quel parti j'aurai à prendre, & je pourrai profiter des vents Etésiens [10].

REMARQUES

SUR LA IV. LETTRE.

1. *Comme vous l'aurez apparemment appris aujourd'hui, car mon neveu comptoit d'arriver le second jour.*) Il porta à Atticus la Lettre qui est après celle-ci, & qui devroit être auparavant : C'est celle que Cicéron a dit dans la prémiére Lettre de ce Livre qu'il donneroit à son neveu, & sur laquelle il avoit voulu prévenir Atticus. La Lettre sur laquelle nous sommes, doit donc être après la cinquiéme de ce Livre : mais elle doit être avant la seconde, où l'on voit que Cicéron avoit été instruit par Atticus de ce qui étoit arrivé à Buthrote, au-lieu que dans celle-ci il n'en fait encore rien de certain, & il attend ce qu'Atticus lui en mandera. Pour la troisiéme Lettre, il est encore plus sûr qu'elle n'a été écrite que depuis la quatriéme & la cinquiéme; car ces deux-ci ont été écrites à Pouzzolles, & la troisiéme est datée de Pompéii, où Cicéron alla après avoir quité Pouzzolles pour passer en Gréce.

2. *Qu'on ait mis dans ces affiches* NONIS JULIIS.) Voyez la Remarque 2. sur la 1. Lettre de ce Livre.

3. *Le combat des Bêtes.*) VENATIONEM. Voyez la Remarque 22. sur la 15. Lettre du 4. Livre.

4. *Adressées aux Consuls, si l'on doit leur donner ce nom.*) Parce qu'ils n'avoient pas été élus selon les Loix, mais nommés par César. Cicéron a dit par la même raison d'Hirtius & de Pansa, *duo quasi designati Consules*; & en général de tous les Magistrats, *vides magistratus, si quidem illi magistratus.* Epist. 5. Lib. 14.

5. *Borea.*) C'étoit quelque petite Ville auprès de la nouvelle Carthage. Je ne sai comment deux habiles Commentateurs ont été s'imaginer qu'il s'agissoit ici de *Borcum* ou *Borium* Ville d'Afrique. Tous les Histo-

EPIS-

riens disent que Sextus Pompeius étoit en Espagne lorsqu'il aprit la mort de César. Il n'étoit pas alors assez puissant pour quitter l'Espagne, & aller faire des courses en Afrique. Il ne s'agit pas non plus d'*Ebora*, comme Turnébe voudroit qu'on lut; car Sextus Pompeius étoit dans l'Espagne Citérieure lorsqu'il aprit la mort de César, & la Lusitanie où est Ebora, étoit la partie la plus reculée de l'Espagne Ultérieure. Il vaut donc mieux avouer qu'on ne sait point ce que c'étoit que cette Ville nommée *Borea*, sinon qu'elle étoit auprès de la Carthage d'Espagne, comme il paroit par ce que dit ici Cicéron.

6. *Qu'il ne peut entendre à aucun accommodement, si on ne lui rend la maison de son pére.*) Elle avoit été vendue par César, & Antoine l'avoit achetée. Cependant le jeune Pompée se contenta depuis, qu'on lui rendit tout l'argent qui étoit provenu de la vente des biens de son Pére.

Dio Lib. 45.

7. *Que tous ceux qui ont des Armées en remettent le commandement.*) UT OMNES EXERCITUS DIMITTANTUR. Cela ne signifie pas qu'on licentie toutes les troupes, car les Romains avoient toujours un certain nombre de Légions sur pié : mais comme tous ceux qui étoient alors à la tête des Armées, étoient suspects à Sextus Pompeius, parce qu'ils avoient été les partisans les plus zélés de César, il demandoit que si on l'obligeoit à remettre le commandement de ses troupes, on ôtat à Lepidus, à Plancus, & à Pollion celles qu'ils commandoient.

Vides tamen Tyranni satellites in imperiis, vides exercitus, &c. Epist. 5. Lib. 14.

8. *Vaisseaux.*] DICROTA est la même chose que *Biremes*.

9. *Mais je ne pourrois pas en profiter par-delà le Détroit.*) C'est que Cassius n'alloit d'abord qu'en Sicile.

10. *Des Vents Etésiens.*) Vents réglés qui souffloient pendant la Canicule. Voyez la 1. Remarque sur la 7. Lettre du 6. Livre.

LET

EPISTOLA V.

CICERO ATTICO SAL.

Tuas jam litteras Brutus exspectabat: cui quidem ego non novum attuleram de Tereo Attii. Ille Brutum putabat. Sed tamen rumoris nescio quid afflaverat, commissione Græcorum frequentiam non fuisse. Quod quidem me minime fefellit. Scis enim, quid ego de Græcis ludis existimem.

Nunc audi quod pluris est, quam omnia. Quintus fuit mecum dies complures: &, si ego cuperem, ille vel pluris fuisset: sed quantum fuit, incredibile est quam me in omni genere delectarit: in eoque maxime, in quo minime satisfaciebat. Sic enim commutatus est totus & scriptis meis quibusdam, quæ in manibus habebam, & assiduitate orationis, & præceptis, ut tali animo in Remp. quali nos volumus, futurus sit. Hoc cum mihi non modo confirmasset, sed etiam persuasisset, egit mecum accurate multis verbis, tibi ut sponderem, se dignum & te, & nobis futurum; neque se postulare, ut statim crederes: sed cum ipse perspexisses, tum ut se amares.

Quod

LETTRE V.

BRutus attend de vos nouvelles ; je lui ai apris le prémier quel succès avoit eu le *Térée* d'Accius [1]. Il croyoit que c'étoit le *Brutus* [2] qu'on avoit joué ; mais il avoit entendu dire qu'il n'y avoit pas eu beaucoup de monde aux Jeux Grecs [3]. Cela ne m'a pas surpris, car vous savez ce que je pense de ces Jeux.

Parlons maintenant d'une chose qui m'intéresse par-dessus tout. Notre neveu a demeuré plusieurs jours avec moi, & y seroit demeuré plus long-tems si je l'avois souhaité : mais pendant qu'il y a été, vous ne sauriez croire combien j'en ai été content en toutes maniéres, & sur-tout par cet endroit sur lequel il nous a donné jusqu'à présent si peu de satisfaction. La lecture de quelques-uns de mes Ouvrages que je retouchois alors, les fréquentes conversations que j'ai eues avec lui, & les avis que je lui ai donnés, ont fait ce changement : il est si grand, que nous pouvons compter qu'il aura dorénavant tous les sentimens d'un bon Citoyen. 4. Après qu'il me l'eut assuré d'une maniére qui m'a entiérement persuadé, il me pria instamment de vouloir bien lui servir de caution auprès de vous, & de vous répondre que dorénavant il seroit digne & de vous & de nous. Il ne demande pas que vous le croyiez d'abord, mais seulement que lorf-

Quod nisi fidem mihi fecisset, judicassemque hoc, quod dico, firmum fore; non fecissem id, quod dicturus sum. Duxi enim mecum adolescentem ad Brutum. Sic ei probatum est, quod ad te scribo, ut ipse crediderit; me sponsorem accipere noluerit: eumque laudans amicissime mentionem tui fecerit: complexus, osculatusque dimiserit. Quamobrem etsi magis est, quod gratuler tibi, quam quod te rogem, tamen etiam rogo, ut, si quæ minus antea propter infirmitatem ætatis constanter ab eo fieri videbantur, ea judices illum abjecisse; mihique credas, multum allaturam, vel plurimum potius, ad illius judicium confirmandum, auctoritatem tuam.

Bruto cum sæpe injecissem de ὁμοπλοΐᾳ a, *non perinde, atque ego putaram, arripere visus est. Existimabam* μετεωρότερον b *esse: & hercule erat, & maxime de ludis. At mihi, cum ad villam redissem, Cn. Lucceius, qui multum utitur Bruto, narravit illum valde morari, non tergiversantem, sed exspectantem, si qui forte casus. Itaque dubito, an Venusiam tendam, & ibi exspectem de legionibus: si aberunt, ut quidam arbitrantur, Hydruntem: si neutrum erit* ἀσφαλὲς c, *eodem revertar.*

Jo-

a Navigandi societate.
b Suspensiore animo. c Tutum.

lorſqu'il vous en aura donné des preuves, vous lui rendiez votre amitié.

Si j'avois douté le moins du monde de ſes ſentimens, & que je ne les euſſe pas crus bien affermis, je n'aurois pas fait ce que je vais vous dire. Je l'ai mené à Brutus, qui a été ſi perſuadé que ſon retour étoit ſincère, qu'il n'a point voulu que je répondiſſe pour lui; & en le louant de ces bonnes diſpoſitions, il a parlé de vous d'une maniére pleine d'amitié. Lorſque notre jeune homme le quita, il l'embraſſa fort tendrement. Ainſi, quoiqu'il ſemble que je doive vous faire compliment là-deſſus plutôt que de vous parler pour lui, cependant je vous prie d'être perſuadé que s'il a paru juſqu'à préſent dans ſa conduite une légéreté que ſa jeuneſſe rendoit pardonnable, cela eſt entiérement paſſé. Croyez-moi, votre aprobation & votre autorité contribueront beaucoup, ou pour mieux dire infiniment, à l'affermir dans une ſi bonne réſolution.

J'ai inſinué pluſieurs fois à Brutus dans la converſation, que je ſerois bien-aiſe de m'embarquer avec lui; mais il n'a pas ſaiſi cela comme je l'aurois cru. Je m'imagine qu'il attend quelque nouvelle; & il en attend en effet, ſur-tout de ſes Jeux. Quand je fus de retour à ma maiſon de campagne, Cn. Lucceius, qui eſt tous les jours avec Brutus, me dit qu'il ne vouloit pas ſe preſſer de partir: non pas qu'il n'y fût déterminé pour le préſent, mais il vouloit voir ſi par hazard les affaires ne changeroient point de face. Je pourrai bien aller à Venuſe 5., pour y attendre des nouvelles de ces Légions. Si elles n'arrivent point, comme quelques gens le croient, j'irai à Hydrunte: mais s'il n'y a point de fureté ni ſur mer ni ſur terre, je reviendrai ici.

Vous

Jocari me putas? moriar, si quisquam me tenet præter te. Etenim circumspice: sed ante erubesco. O dies in auspiciis Lepidi lepide descriptos, & apte ad consilium reditus nostri. Magna ῥοπὴ d *ad proficiscendum tuis litteris. Atque utinam te illic. Sed ut conducere putabis.*

Nepotis epistolam exspecto. Cupidus ille meorum; qui ea, quibus maxime γαυριῶ e, *legenda non putet, & ais* μετ' ἀμύμονα f, *tu vero* ἀμύμων g: *ille quidem* ἄμβροτος h. *Mearum epistolarum nulla est* συναγωγὴ i, *sed habet Tiro instar septuaginta. Et quidem sunt à te quædam sumendæ. Eas ego, oportet perspiciam, corrigam. Tum denique edentur.*

d Inclinatio. *e* Glorior.
f Post carentem nævo. *g* Nævo carens.
h Immortalis. *i* Collectio.

REMARQUES
SUR LA V. LETTRE.

1. *JE lui ai apris le prémier quel succès avoit eu le Térée d'Accius.*) Je lis ici après Corradus, qui a été suivi par Manuce & par Grævius, *cui ego novum* sans *non.* Ce qui précéde & ce qui suit, fait voir que Brutus

Vous ne voulez pas prendre à la lettre ce que je vous ai mandé ; je veux mourir s'il y a aucune autre perſonne que vous qui me retienne [6]. Tournez-vous de tous côtés, vous n'en trouverez point ; mais lorſque je ſuis avec vous, j'ai quelque ſorte de honte de vous faire de pareilles proteſtations [7]. Que les jours auxquels les Augures doivent faire leurs fonctions ſont bien marqués dans les Livres de Lepidus, & que cela s'accorde bien avec les meſures que j'ai priſes pour mon retour [8] ! Vous me déterminez fort à partir, par l'eſpérance que vous me donnez que je pourrai vous voir en Gréce ; mais que cela ne dérange point vos affaires.

J'attens la Lettre de Nepos. Eſt-il poſſible qu'il ſoit ſi curieux de mes Ouvrages, lui qui mépriſe ſi fort le genre d'écrire dont je me fais le plus d'honneur [9] ? Vous me dites que vous lui donnez la prémiére place après moi, mais il faut vous mettre à la mienne [10]. Pour Nepos, c'eſt un homme divin. Il n'y a point de recueil de mes Lettres [11]. Tiron en a environ ſoixante & dix, vous en pourrez fournir quelques-unes. Il faut que je les revoie & que je les retouche, on pourra enſuite les rendre publiques.

---

tus n'avoit point encore eu de nouvelles du ſuccès de *Térée*, puiſqu'il ne ſavoit pas même qu'on eût joué cette Piéce ; & c'eſt une nouvelle preuve que cette Lettre-ci a été écrite avant les trois précédentes ; car il n'y a nulle apparence que Brutus eut été ſi long-tems, ſans avoir des nouvelles de ce qui ſe paſſoit à Rome au ſujet de ſes Jeux. *Voyez la* 1. *Remarque ſur la Lettre précédente.*

2.

2. *Le Brutus.*) Tragedie du même Accius Nævius, où il repréſentoit Tarquin chaſſé de Rome, & la liberté rendue aux Romains par L. Brutus. Il n'y avoit point de ſujet qu'on pût apliquer plus naturellement aux affaires préſentes, & ce fut ſans doute pour cela que C. Antonius, qui préſidoit aux Jeux en qualité de Préteur, ne voulut pas qu'on la repréſentât. Cicéron cite un morceau de cette Tragédie dans le premier Livre *de la Divination.*

3. *Vous ſavez ce que je penſe des Jeux Grecs.*] Ces Jeux étoient compris entre ceux qui étoient nommés en général *Ludi Scenici*, comme les Tragédies, les Comédies, les Mimes, les Satires, & cette eſpéce de Farce nommee *Ludi Oſci*, & *Fabulæ Atellanæ*. Mais il n'eſt pas aiſé de décider ce que c'étoit préciſement que ces Jeux Grecs. Ce qui me paroit sûr, c'eſt qu'on ne peut pas entendre par-là avec Popma, les Tragédies & les Comédies imitées des Grecs, comme étoient preſque toutes les Tragédies & les Comédies Latines. Car Cicéron fait entendre ici, qu'il ne faiſoit nul cas des Jeux Grecs, au-lieu qu'il eſtimoit fort les Tragedies & les Comédies imitées des Grecs, comme il le dit dans le troiſiéme Livre *de Finibus*, & comme on le voit par l'eſtime qu'il avoit pour Æſopus & pour Roſcius, les deux plus grands Acteurs de leur tems, l'un pour le Comique, & l'autre pour le Tragique. Manuce croit que les Jeux Grecs étoient ainſi appellés, parce que les Acteurs parloient Grec, & étoient vêtus à la Grecque; comme dans les Jeux nommes *Oſci*, on parloit l'ancienne langue des Peuples de la Campanie, dit ce Commentateur. Si cela étoit vrai, il n'auroit pas été ſurprenant que le Peuple qui n'entendoit pas le Grec, n'y fût pas venu en foule. Pour ce qui eſt des Jeux nommés *Oſci*, ils étoient ainſi apellés, non parce qu'on y parloit la Langue *Oſque*, mais parce que c'étoient des Farces imitées de celles de ces anciens Peuples. On ne voit nulle part qu'on ait parlé Grec ſur le Théatre des Romains. Je crois donc que les Jeux Grecs c'étoit une autre eſpéce de Farce nommée Satires ou Mimes, & qui venoit des Grecs, comme le dit formellement Denys d'Halicarnaſſe *Lib.* 7. Je crois, dit-il, que ce ſeroit fatiguer inutilement le Lecteur, que de lui prouver une

une chose qui est connue de tout le monde : c'est que les Jeux qui sont nommés *Satirici*, ne viennent ni des Umbriens, ni des Liguriens, ni des autres Peuples de l'Italie, mais des Grecs. Ces Jeux se représentoient le matin avant qu'on jouât la grande Piéce, comme il paroit par ce passage de la prémiére Lettre du septiéme des Familiéres. *Per eos dies matutina tempora lectiunculis consumpseris, cum illi interea, qui te illic reliquerunt, spectarent communis mimos semisomni.*

4. *Qu'il aura dorénavant tous les sentimens d'un bon Citoyen.*) Cicéron ne mandoit cela à Atticus, que comme une chose qu'il souhaitoit plus qu'il ne l'espéroit, comme on l'a vu dans le dernier article de la prémiére Lettre de ce Livre. En effet, il y avoit eu jusqu'alors tant de haut & de bas dans la conduite de leur neveu, qu'il sembloit qu'on ne pouvoit guéres compter sur toutes ses protestations. Cependant il tint parole pour cette fois, & se détacha entiérement d'Antoine, ce qui lui couta la vie. Il fut proscrit, l'année suivante, avec son pére. La constance qu'il fit paroitre alors, lui a donné place dans l'Histoire. Ayant été pris par les Ministres de la cruauté d'Antoine, on le mit à la torture pour lui faire dire où son pére étoit caché; mais la pitié filiale fut plus forte que la violence des tourmens. Son pére l'ayant su, ne put se résoudre à le laisser souffrir plus longtems, & il vint se livrer lui-même.

Dio Lib. 47.

5. *Venuse.*) Ville dans le milieu des terres sur les confins de la Pouille & de la Lucanie; c'étoit la patrie d'Horace.

Vous ne voulez pas prendre à la lettre ce que je vous ai mandé; je veux mourir s'il y a aucune autre personne que vous qui me retienne.) Je crois que cela a rapport à ce que Cicéron avoit dit à Atticus dans la vingt-septiéme Lettre du Livre précédent. *Je suis fâché que vous n'ayez pleuré qu'après que vous m'eûtes quitté : si cela vous étoit arrivé lorsque vous me dites adieu, peut-être que cela m'auroit empêché de partir.*

7. *Mais lorsque je suis avec vous, j'ai quelque sorte de honte de vous faire de pareilles protestations.*) Le texte est ici fort concis, & il a falu ajouter quelques mots pour

pour faire entendre ce que dit Cicéron. *Ante erubesco* signifie ici, *in os hoc tibi dicere erubesco.* En effet on écrit à ses amis d'une maniére plus affectueuse qu'on ne leur parle; les assurances d'affection & de tendresse que des amis se donnent en s'écrivant, auroient dans la conversation un air de compliment qui ne convient point à des amis particuliers.

8. *Que les jours auxquels les Augures doivent s'assembler sont bien marqués dans les Livres de Lepidus, & que cela s'accorde bien avec les mesures que j'ai prises pour mon retour!*) Lepidus étoit Grand Pontife; & c'étoit a lui à marquer chaque année, les jours où le *Collége* des Augures devoit s'assembler. Apparemment que Lepidus avoit indiqué l'Assemblée de ce *Collége* pour le commencement de Janvier, & Cicéron étoit bien-aise de pouvoir être de retour pour ce tems-là. Il y a dans le texte un jeu de mots qu'on n'a pas pu conserver dans la traduction, & ce n'est pas un grand mal; la Langue Françoise se passe toujours volontiers de ces sortes d'ornemens.

9. *J'attens la Lettre de Nepos. Est-il possible qu'il soit curieux de mes Ouvrages, lui qui méprise si fort le genre d'écrire dont je me fais le plus d'honneur?*) Cicéron veut parler de ses Ouvrages Philosophiques; & en effet il y en a plusieurs qui valent bien ses Harangues. Nous voyons par un fragment d'une Lettre de Cornelius Nepos à Cicéron *, qu'il faisoit fort peu de cas de la Philosophie, parce qu'il voyoit que ceux qui donnoient de si belles leçons de Morale, étoient ordinairement ceux qui les suivoient le moins. Apparemment qu'Atticus avoit mandé à Cicéron, que quoique Cornelius



EPIS-

Nepos ne fit pas grand cas de la philosophie, cependant il avoit été très content de ses derniers Ouvrages, qui étoient celui *de la Vieillesse* & celui *de Finibus*.

* *Apud Lactantium Lib. 3. Instit. Divin. cap. 16.*

10. *Vous me dites que vous lui donnez la prémiére place après moi, mais il faut vous mettre à la mienne.*) Atticus disoit à Cicéron, qu'après lui il ne connoissoit pas de meilleur Ecrivain que Cornelius Nepos. Quoique l'amitié pût avoir quelque part à ce jugement, il étoit vrai du moins que Cornelius Nepos étoit un très bon Ecrivain, comme on le voit par ce qui nous reste de lui. Atticus en faisant cet éloge de Nepos, avoit fait allusion à un endroit d'Homére, où ce Poëte dit qu'Ajax étoit le plus beau de tous les Grecs après Achille, μετ' ἀμύμονα πελειῶνα, à la lettre, après le fils de Pélée, qui est d'une beauté parfaite. Atticus apliquoit cela à Cicéron, qui dit que cela convenoit mieux à Atticus.

11. *Il n'y a point de recueil de mes Livres.*) Il faloit que Cicéron n'eût pas eu un grand soin de garder ses Lettres, puisque de toutes celles qu'il avoit écrites, il ne lui en restoit qu'un si petit nombre. C'est qu'il ne les avoit pas écrites pour les rendre publiques, & cela en augmente le prix, car il s'y est peint bien plus naturellement. Il nous en reste plus de mille de lui, sans celles qui sont perdues, quoiqu'elles eussent été recueillies par Tiron, aussi-bien que celles qui nous restent, comme on le voit par les citations des anciens Grammairiens. Ce recueil ne se fit qu'après sa mort.



LET-

EPISTOLA VI.

CICERO ATTICO SAL.

Ego adhuc (perveni enim Vibonem ad Sicam) magis commode, quam ſtrenue navigavi: remis enim magnam partem, prodromi nulli. Illud ſatis opportune: duo ſinus fuerunt, quos tramitti oportet, Pæſtanus, & Vibonenſis: utrumque, pedibus equis, tranſmiſimus. Veni igitur ad Sicam octavo die è Pompeiano, cum unum diem Veliæ conſtitiſſem: ubi quidem fui ſane libenter apud Thalnam noſtrum: nec potui accipi, illo abſente præſertim, liberalius. IX *Kal. igitur ad Sicam. Ibi tamquam domi meæ ſcilicet. Itaque obduxi poſterum diem. Sed putabam, cum Rhegium veniſſem, fore, ut illic,* δολιχὸν πλόον ὁρμαίνοντες [a], *cogitaremus, corbitane Patras, an actuariolis ad Leucopetram Tarentinorum, aſt inde Corcyram: &, ſi oneraria, ſtatimne freto, an Syracuſis. Hac ſuper re reſcribam ad te Rhegio.*

Mehercule, mi Attice, ſæpe mecum, ἡ δευρὶ ὁδός σοι τί δύναται [b], *cur ego tecum non ſum? cur,*

[a] Longam navigationem meditantes.
[b] Iter huc ſuſceptum quid tibi prodeſt?

LETTRE VI.

JE n'ai pu encore venir qu'à Vibone chez Sica. Notre voyage a été assez heureux jusqu'à présent; mais nous avons fait fort peu de diligence, & nous n'avons été le plus souvent qu'à rames. Les vents qui précédent la Canicule [1], n'ont point souflé. Heureusement nous avons eu un vent arriére, [2] pour traverser les deux Golphes de Pestum [3] & de Vibone [4]. Je ne suis donc arrivé chez Sica, que le huitiéme jour depuis mon départ de Pompéii. Je me suis arrêté un jour à Vélia chez notre ami Thalna, où j'ai été fort bien reçu; on ne pouvoit mieux faire en son absence les honneurs de sa maison. Je suis donc arrivé le vingt-quatre chez Sica, où j'ai été comme chez moi; aussi j'y ai passé tout le jour suivant. Mais, lorsque je serai arrivé à Rhégium, il faudra, avant que de me remettre en mer, examiner si je dois passer à Patres dans un vaisseau de charge [5], ou bien si je dois avec mes petits vaisseaux aller à Leucopétra Port des Tarentins [6], pour aller de-là à Corcyre; & en cas que je m'embarque dans un vaisseau de charge, si je dois passer tout droit de Rhegium en Gréce, ou si je dois auparavant aller à Syracuse. Je vous manderai de Rhegium le parti que j'aurai pris.

En vérité, mon cher Atticus, je me dis souvent, pourquoi faire ce voyage [7]? pourquoi ne pas demeurer avec vous? pourquoi quiter mes jolies maisons de campagne, qui sont dans le plus

 beau

cur, ocellos Italiæ, villulas meas non video? sed id satis superque. Tecum me non esse? quid fugientem? periculumne? id nunc quidem, nisi fallor, nullum est. Ad ipsum enim revocat me auctoritas tua. Scribis enim in cælum ferri profectionem meam, sed ita, si ante Kal. Jan. redeam: quod quidem certe enitar. Malo enim vel cum timore domi esse, quam sine timore Athenis tuis. Sed tamen prospice, quo ista vergant: mihique aut scribe, aut, quod multo malim, affer ipse. Hæc hactenus.

Illud velim in bonam partem accipias, me agere tecum, quod tibi majori curæ sciam esse, quam ipsi mihi. Nomina mea, per deos, expedi, exsolve: bella reliqua reliqui. Sed opus est diligentia, coheredibus pro Cluviano Kal. Sext persolutum ut sit. Cum Publilio quo modo agendum sit, videbis. Non debet urgere, quoniam jure non utimur, sed tamen ei quoque satisfieri plane volo. Terentiæ vero quid ego dicam? etiam ante diem, si potes. Quin, si ut spero, celeriter in Epirum; hoc, quod satisdato debeo, peto à te ut ante provideas, planeque expedias & solutum relinquas. Sed de his satis; metuoque, ne tu nimium putes.

Nunc negligentiam meam cognosce. De Gloria

beau pays de l'Italie [8]? Mais quand il n'y auroit que la peine que j'ai de m'éloigner de vous, ç'en feroit trop. Et pourquoi eſt-ce que je vous quite? Pour fuir le péril? Je crois qu'à préſent il n'y en a aucun, & vous voulez que je revienne lorſqu'il y en aura; car vous me dites qu'on aprouve fort le voyage que je fais, pourvu que je ſois de retour avant le prémier de Janvier. Je ferai mon poſſible pour cela; car j'aime mieux être à Rome, même en courant quelque riſque, que d'être en ſureté à Athénes, où vous vous plaiſez ſi fort. Tâchez néanmoins, en attendant, de prévoir comment les affaires tourneront, & écrivez-le moi; ou, ce que j'aimerois beaucoup mieux, venez me le dire vous-même. En voilà aſſez là-deſſus.

Trouvez bon, je vous prie, que je vous recommande mes affaires, quoique je ſache que vous y donnez plus d'attention que moi-même. Liquidez & acquitez mes dettes, je vous en conjure. J'ai laiſſé aſſez de fond, mais il faut faire des diligences pour le recouvrement. Faites en ſorte que l'on puiſſe payer le prémier d'Août les cohéritiers de Cluvius, pour leur part de cette maiſon qu'ils m'ont cédée. Vous verrez ce qu'il y aura à faire avec Publilius. Il ne doit pas me preſſer, puiſque je n'ai pas agi avec lui à la rigueur; cependant je veux qu'il ſoit content. Pour Terentia, non ſeulement je ſouhaite qu'on la paye exactement, je voudrois même qu'on pût la payer avant l'échéance. Je vous prie encore, ſi vous partez bientôt pour l'Epire, comme je l'eſpére, de penſer auparavant à cette dette pour laquelle j'ai répondu [9], & de la faire payer avant votre départ.

Mais en voilà aſſez, je crains même que vous

Y 2 ne

ria librum ad te misi; at in eo proœmium id est, quod in Academico tertio. Id evenit ob eam rem, quod habeo volumen proœmiorum. Ex eo eligere soleo, cum aliquod σύγγραμμα a *institui. Itaque jam in Tusculano, qui non meminissem me abusum isto proœmio, conjeci id in eum librum, quem tibi misi. Cum autem in navi legerem Academicos, agnovi erratum meum. Itaque statim novum proœmium exaravi; tibi misi. Tu illud desecabis, hoc agglutinabis. Piliæ salutem dices, & Atticæ, deliciis atque amoribus meis.*

a Scriptum.

REMARQUES
SUR LA VI. LETTRE.

1. *LEs vents qui précèdent la Canicule.*) PRODROMI. On les apelloit ainsi, parce qu'ils étoient les avantcoureurs des Vents nommés *Etesiæ*, qui souffloient pendant la Canicule, & dont nous avons parlé ailleurs.

2. *Nous avons eu un vent arrière.*) Je lis ici avec Grævius après Saumaise *pedibus æquis*, au-lieu de *equis*. *Pedes* signifie ici les cordages qui sont aux deux côtés des voiles pour les tourner, les ferrer & les lâcher, selon que le vent change, comme le dit Servius sur cet endroit de Virgile:

Una omnes fecere pedem, pariterque sinistros,
Nunc dextros solvere sinus.

Et c'est à cela que Catule fait allusion lorsqu'il dit,

sive

ne trouviez que c'en eſt trop. Voici maintenant une preuve de ma diſtraction. J'ai mis au Traité *de la Gloire*, que je vous ai envoyé depuis peu, le préambule que j'avois déja mis au troiſiéme des *Académiques*. C'eſt que j'ai pluſieurs préambules tout faits [10], & quand je travaille à quelque nouvel Ouvrage, j'en choiſis un. Ainſi pendant que j'étois à Tuſculum, j'ai mis celui-ci à la tête du Traité *de la Gloire*, parce que je ne me ſuis pas ſouvenu que je l'avois déja employé ailleurs. Mais en liſant dans mon vaiſſeau les *Livres Académiques*, je m'en ſuis apperçu. J'ai donc fait ſur le champ un autre préambule, que je vous envoie; vous ferez ôter l'autre, & coler celui-ci à ſa place. Mes complimens à Pilia, & mes inclinations à la charmante Attica.

ſive utrumque Jupiter
Simul ſecundus incidiſſet in pedem.

Cette ſignification vient du Grec, où πόδες ſignifie la même choſe, parce que ces cordages s'attachoient au pié du mât. *Pedibus æquis* ſignifie donc ici, les voiles étant également tendues des deux côtés, comme elles le ſont lorſqu'on a le vent arriére; & c'eſt ce que Virgile exprime par *æquatis velis*.

Senſit & æquatis claſſem procedere velis.

3. *Pæſtum.*) Colonie des Grecs qui l'apellérent *Poſidoniam*, parce qu'ils la conſacrérent à Neptune; & c'eſt pour cela que Paterculus l'apelle *Neptuniam*. Elle étoit ſur la Côte du Pays des *Picentins*.

4. *Vibonne.*) Voyez la Rem. ſur la 1. Lettre du 3. Livre.

5. *Dans un vaiſſeau de charge.*) *Corbita.* C'étoit un vaiſſeau de charge fort péſant, ce qui a fait dire à

 Plaute

Plaute, *tardiores multo quam corbitæ sunt etiam in tranquillo mari.* Aussi Cicéron dans la ligne suivante, en parlant du même vaisseau, dit *oneraria.*

6. Leucopetra Port des Tarentins.) Il y avoit auprès de Rhegium un Promontoire nommé *Leucopetra*; ce qui a fait croire à Manuce qu'on pouvoit lire ici *Rheginorum*, ou qu'il faloit effacer *Tarentinorum*, comme une glose de quelque ignorant, parce qu'il n'y avoit dans le Golphe de Tarente aucune Ville nommée *Leucopetra.* De très habiles Commentateurs croient aussi qu'il faut lire ici *Rheginorum*; & Cluverius, qui nous a laissé de si savantes recherches sur l'Italie ancienne, est de même avis. Cette conjecture paroit d'abord très vraisemblable; car Cicéron dit dans la Lettre suivante & dans la prémiére *Philippique*, qu'il étoit parti pour la Gréce de Leucopetra, Promontoire du Territoire de Rhegium. Cependant on lit dans tous les Manuscrits *Tarentinorum*; & si l'on examine de près ce que Cicéron veut dire ici, je ne sai si l'on ne se convaincra pas que Cicéron ne parle point ici du Promontoire qui étoit dans le Territoire de Rhegium. Il dit que lorsqu'il sera arrivé à Rhegium, il examinera quelle route il doit prendre pour aller en Gréce. Il en pouvoit prendre deux differentes. Il pouvoit traverser tout droit en Gréce de cette extrémité de l'Italie qui étoit du côté de la Sicile, & c'est ce qu'il exprime par *corbita ne Patras*, car Patres étoit précisément vis-à-vis de l'extrémité de l'Italie, du côté de Rhegium : mais comme le trajet étoit long, c'est pour cela que Cicéron vouloit en ce cas se mettre dans un plus grand vaisseau. Le second parti, c'étoit de continuer son voyage avec ses petits vaisseaux : mais comme il y auroit eu du danger, avec de si petits bâtimens, de faire un grand trajet & d'être longtems en pleine mer, il auroit côtoyé l'Italie jusques vers l'endroit où elle s'approche le plus de la Côte de l'Epire, c'est-à-dire vis-à-vis l'Ile de Corcyre, où il dit qu'il auroit été aborder. Or il y avoit vis-à-vis de cette Ile une Ville nommée *Leuca*, & qui avoit sans doute été apellée ainsi, à cause de la couleur des Rochers du Promontoire voisin qui porte aujourd'hui le nom de cette Ville, *Cape di san Maria di Leuca*, car *Leuca*, en Grec signifie *alba*, & c'est de cette

cette signification que venoit aussi le nom du Promontoire du Territoire de Rhegium nommé *Leucopetra*. Il pouvoit donc y avoir auprès de *Leuca* quelque Promontoire qu'on apelloit *Leucopetram*, & on ajoutoit *Tarentinorum*, parce qu'il étoit à l'entrée du Golphe de Tarente, & pour le distinguer de l'autre *Leucopetra*, qui étoit à l'une des extrémités de l'Italie du côté de la Sicile; comme le Promontoire auprès de *Leuca*, étoit à l'autre extrémité du côté de l'Epire. Ce qui me paroit décisif contre la conjecture des Critiques qui lisent ici *Rheginorum*, c'est que si par *Leucopetram* on entend ici le Promontoire du Territoire de Rhegium, Cicéron ne pouvoit pas, comme il le dit ici, délibérer s'il iroit à Leucopetra; car quelque route qu'il prît, & soit qu'il allât aborder à Patres ou à Corcyre, il faloit qu'il passât devant ce Promontoire. De plus, si Cicéron par Leucopetra entendoit ici le Promontoire du Territoire de Rhegium, il n'auroit pas, en traversant de ce Promontoire en Gréce, abordé à l'Ile de Corcyre; car le trajet auroit été encore plus long que d'aller tout droit à Patres, & il auroit fait le double de chemin pour aller à Athénes; au-lieu que s'il côtoyoit l'Italie jusqu'à *Leuca*, il traversoit de-là tout droit à Corcyre par un trajet beaucoup plus court; & c'étoit par cette route qu'il étoit revenu de Gréce, lorsqu'il eut quité son Gouvernement de Cilicie: mais dans ce dernier voyage Cicéron prit le parti de traverser tout droit de l'extrémité de l'Italie du côté de la Sicile, à Patres; & c'est pour cela qu'il dit dans la Lettre suivante, qu'il étoit parti de Leucopetra auprès de Rhegium. En voilà assez du moins pour faire voir que les Critiques ne devoient pas si fort se presser de décider qu'il falloit lire ici *Rheginorum*, au-lieu de *Tarentinorum*, contre l'autorité de tous les Manuscrits. Si l'on vouloit faire ici quelque changement dans le texte, j'aimerois mieux lire *ad Leuca portum Tarentinorum*; car il paroit par un vers de Lucain, que cette petite Ville avoit un Port.

Et cunctas revocare rates quas avius Hydrus,
Antiquusque Taras, secretaque littora Leucæ,
Quas recipit Salapina palus.

Il se peut faire que quelque Copiste qui ne connoissoit point cette Ville nommée *Leuca*, & qui voyoit que Cicéron dans la Lettre suivante parloit de Leucopetra, ait cru qu'il faloit lire ici de-même. *Leuca* est ici un neutre pluriel *τὰ λευκά*, comme on le voit dans Strabon, & signifie *alba*, il faut sousentendre *saxa*. Cluvier dit que cette Ville est appellée dans Cicéron *Leucas*, & il cite pour le prouver, la neuviéme Lettre du neuviéme Livre des *Familiéres*, où Cicéron dit *Leucadem venimus ad* VIII *Novembris*. Mais ce savant Géographe, qui est ordinairement si exact, a sans doute cité ce passage d'après quelqu'autre, ou ne s'est pas donné la peine de lire les lignes suivantes, où il auroit vu qu'il s'agissoit de Leucas Ville de l'Acarnanie auprès de l'Epire : car Cicéron revenoit alors de Gréce en Italie, & sa route est marquée dans cette Lettre; *de Leucade à Actium, à Corcyre, à Cassiope, à Hydrunte.*

7. *Pourquoi faire ce voyage?*] Ciceron cite ici le commencement d'un vers Grec, que nous avons expliqué sur l'onziéme Lettre du Livre précédent, Remarque 7.

8. *Qui sont dans le plus beau pays de l'Italie.*] Oc-

EPISTOLA VII.

CICERO ATTICO SAL.

VIII. *Id. Sext. cum à Leucopetra profectus (inde enim tramittebam) stadia circiter* CCC *processissem, rejectus sum austro vehementi ad eamdem Leucopetram. Ibi eum ventum exspectarem (erat enim villa Valerii nostri, ut familiariter essem, & libenter) Rhegini quidam, illustres homines, eo venerunt, Roma sane recentes : in iis Bruti nostri hospes, qui Brutum Neapoli reliquisset. Hæc af-*

fe-

CELLOS ITALIÆ. On voit bien qu'on n'a pu conserver dans la traduction, une métaphore si hazardée. *Ocellus* étoit un terme dont on se servoit pour parler des choses ou des personnes pour lesquelles on avoit du goût & de la tendresse. Auguste, dans une Lettre à l'un de ses petits-fils, dit, *Itane mi Caii, meus ocellus jucundissimus.* Apud Aul. Gell. Lib. 15. cap. 7.

9. *Cette dette pour laquelle j'ai répondu.*) QUOD SATISDATO DEBES. Il s'agit ici d'une dette de Montanus, que Cicéron avoit promis de payer. *V. Epist. 15. h. Lib.*

10. *C'est que j'ai plusieurs préambules tout faits.*) On conçoit bien que ces préambules n'avoient pas un rapport nécessaire avec l'Ouvrage à la tête duquel ils étoient. Par exemple, à la tête des Livres *de Finibus*, il se justifie sur ce que bien des gens trouvoient à redire que toutes ses occupations se réduisissent alors à écrire sur des matiéres Philosophiques. On peut voir aussi le commencement des *Tusculanes*, & du prémier Livre *de Legibus*.

LETTRE VII.

JE fis voile de Leucopetra pour la Gréce le sixiéme d'Aout; mais à peine étions-nous à trois cens stades [1] du Port que nous y fûmes repoussés par un vent de Midi très violent. J'attendois donc un vent favorable; & comme notre ami Valerius a sur cette Côte une maison de campagne, j'y étois commodément & agréablement, lorsqu'il vint de Rhegium quelques personnes des plus distinguées de cette Ville, qui étoient arrivées tout fraîchement de Rome; entr'autres un Hôte de Brutus, qu'il avoit vu à Naples. Voici ce qu'ils nous aprirent. Ils nous

ferebant, edictum Bruti, & Cassii; & forte frequentem Senatum Kal. à Bruto & Cassio litteras missas ad Consulares, & Prætorios, ut adessent, rogare. Summam spem nuntiabant fore, ut Antonius cederet, res conveniret, nostri Romam redirent. Addebant etiam me desiderari, subaccusari.

Quæ cum audissem, sine ulla dubitatione abjeci consilium profectionis; quo mehercule ne antea quidem delectabar. Lectis vero tuis litteris, admiratus equidem sum, te tam vehementer sententiam commutasse; sed non sine caussa, arbitrabar. Etsi, quamvis non fueris suasor & impulsor profectionis meæ, approbator certe fuisti, dummodo Kal. Jan. Romæ essem. Ita fiebat, ut dum minus periculi videretur, abessem, in flammam ipsam venirem. Sed, hæc, etiam si non prudenter, tamen ἀνεμέσητα [a] *sunt; primum, quod de mea sententia acta sunt; deinde, etiam si te auctore, quid debet, qui consilium dat, præstare, præter fidem?*

Illud admirari satis non potui, quod scripsisti his verbis: Veni igitur tu, qui εὐθανασίαν

[a] Vitio non vertenda.

firent voir l'*Edit* de Brutus & de Caſſius [2], & nous dirent que l'Aſſemblée du Sénat ſeroit fort nombreuſe le prémier de Septembre, que Brutus & Caſſius avoient écrit aux Conſulaires & aux Prétoriens, pour les prier de s'y trouver; qu'il y avoit tout lieu d'eſpérer qu'Antoine ſe relâcheroit de ſes prétentions; que les affaires s'accommoderoient, & que les Conjurés reviendroient à Rome. Ils ajoutoient qu'on me ſouhaitoit, & qu'on trouvoit même que j'avois eu quelque tort de m'éloigner.

Toutes ces nouvelles me déterminérent à ne point continuer mon voyage; & certainement je ne m'étois réſolu qu'avec peine à partir. Lorſque j'eus lu votre Lettre, je fus ſurpris à-la-vérité que vous euſſiez ſi fort changé de ſentiment, mais je ne doutai point que vous n'euſſiez eu de bonnes raiſons. Il eſt vrai que ce n'eſt pas vous qui m'avez porté & déterminé à ce voyage; mais vous avez cru du moins que je pouvois le faire, pourvu que je fuſſe de retour à Rome le prémier de Janvier. De cette maniére j'aurois été abſent dans un tems où il n'y auroit pas eu beaucoup de danger à courir, pour revenir lorſque les affaires auroient été le plus échauffées. Cela n'étoit pas fort prudent, mais je ne m'en prens pas à vous: prémiérement je m'y ſuis porté de moi-même: & quand vous m'y auriez déterminé, je ſai que lorſqu'on donne des conſeils à ſes amis, on ne doit répondre que de ſes bonnes intentions.

Ce qui me ſurprend fort, c'eſt que vous m'écriviez en ces termes: *Venez donc, vous qui eſtimez tant une belle mort* [3]; *venez abandonnerez-vous votre patrie?* Etoit-ce l'abandonner? & penſiez-vous ainſi lorſqu'au lieu de me détour-

 ner

νατίαν b : veni : relinques patriam? *an ego relinquebam, aut tibi tum relinquere videbar? tu id non modo non prohibebas, verum etiam approbabas. Graviora, quæ restant.* Velim σχόλιον c aliquod elimes ad me, oportuisse te istuc facere. *Ita ne, mi Attice, defensione eget meum factum, præsertim apud te, qui id mirabiliter approbasti? ego vero istum* ἀπολογισμὸν συντάξομαι d, *sed ad eorum aliquem, quibus invitis & dissuadentibus profectus sum: etsi quid jam opus est* σχολίῳ e? *si perseverassem, opus fuisset. At hoc ipsum non constanter. Nemo doctus umquam (multa autem de hoc genere scripta sunt) mutationem consilii inconstantiam dixit esse.*

Deinceps igitur hæc: Nam, si à Phædro nostro expedita excusatio esset, nunc quid respondemus? *Ergo id erat meum factum, quod Catoni probare non possim, flagitii scilicet plenum, & dedecoris. Utinam à primo ita tibi esset visum! Tu mihi, sicut esse soles, fuisses Cato. Extremum illud vel molestissimum:* Nam Brutus noster silet: *hoc est, non audet hominem id ætatis monere. Aliud nihil habeo, quod ex iis à te verbis significari putem: & hercule ita est.*

Nam XVI *Kal. Sept. cum venissem Veliam,* *Bru-*

b Præclaram mortem. V. Not. c Scriptum.
d Defensionem componam. e Scripto.

ner de faire ce voyage, vous l'aprouviez? Voici quelque chose de plus fort. *Il faut que vous m'adressiez un Ecrit, où vous marquerez les raisons que vous avez eues.* Quoi donc! mon cher Atticus, est-il besoin que je me justifie, sur-tout auprès de vous qui aviez si fort aprouvé ce voyage? Je pourrai faire cette apologie, mais je l'adresserai à quelqu'un de ceux qui m'avoient conseillé de ne point partir. Après tout, cette apologie n'est plus nécessaire; cela auroit été bon si j'avois continué mon voyage. Mais, me direz-vous, il paroit toujours en cela de l'inconstance. Et moi je vous répons, que de tous les Philosophes qui ont écrit sur cette matiére, & il y en a beaucoup, aucun n'a dit que changer de résolution c'étoit être inconstant.

Vous ajoutez: *S'il s'agissoit de Phædre notre ami, il seroit aisé de l'excuser* 4; *mais que pouvons-nous dire pour vous?* Ainsi donc le parti que j'avois pris ne pouvoit être aprouvé par Caton 5; c'étoit un crime, & je me deshonorois. J'aurois bien voulu que vous en eussiez jugé de même dès-que j'y ai pensé; vous auriez été pour moi un Caton, comme vous l'êtes souvent. Vous finissez par ces mots, qui me font plus de peine que tout le reste. *Pour Brutus, il ne dit rien*, c'est-à-dire, qu'il n'ose pas donner des avis à un homme de mon âge. Je ne vois pas que ces paroles puissent signifier autre chose; voici ce qui me l'a confirmé.

J'arrivai à Vélia 6 le dix-septiéme d'Août. Brutus qui étoit avec ses vaisseaux à l'embouchure du Fleuve Héléte 7, trois mille pas en-deçà de Vélia, l'ayant su, vint me trouver par terre. Bon Dieu qu'il a été ravi que je fusse de retour, ou,

Brutus audivit. Erat enim cum ſuis navibus apud Heletem fluvium citra Veliam millia paſſuum III *pedibus ad me ſtatim. Dii immortales, quam valde ille reditu, vel potius reverſione mea lætatus! effudit illa omnia quæ tacuerat; ut recordarer illud tuum,* nam Brutus noſter ſilet. *Maxime autem dolebat, me Kal. Sext. in Senatu non fuiſſe. Piſonem ferebat in cœlum: ſe autem lætari, quod effugiſſem duas maximas vituperationes: unam, quam itinere faciendo me intelligebam ſuſcipere, deſperationis, ac relictionis Reip. (flentes mecum vulgo querebantur, quibus de meo celeri reditu non probabam) alteram, de qua Brutus, & qui una erant, (multi autem erant) lætabantur, quod eam vituperationem effugiſſem, me exiſtimari ad Olympia. Hoc vero nihil turpius quovis Reip. tempore: ſed hoc* ἀναπολόγητον f. *Ego vero auſtro gratias miras, qui me à tanta infamia averterit.*

Reverſionis has ſpecioſas cauſſas habes, juſtas illas quidem, & magnas: ſed nulla juſtior, quam quod tu idem aliis litteris: Provide, ſi cui quod debetur, ut ſit unde par pari reſpondeatur. Mirifica enim δυσχρηστία g eſt propter metum armorum. *In freto medio hanc*

f Defenſione caret.
g Difficultas mutuandæ pecuniæ.

ou, pour mieux dire, que je n'eusse point continué mon voyage! Il me dit librement ce qu'il n'avoit osé me dire jusqu'alors, & cela me fit souvenir de ces mots de votre Lettre, *pour Brutus, il ne dit rien*. Il est sur-tout fort fâché que je n'aye pas été au Sénat le prémier d'Août, & il éléve Pison jusqu'aux Cieux [8]. Il me témoigna qu'il étoit ravi qu'en revenant je me fusse mis à couvert de deux grands reproches. Qu'en prémier lieu, il sembloit que j'abandonnasse la République, comme si les affaires avoient été desespérées: & en effet, tous ceux que je rencontrois sur mon chemin en allant en Gréce, me faisoient ce reproche les larmes aux yeux, ne pouvant se persuader que je serois de retour aussi-tôt que je le disois. Qu'en second lieu, on s'étoit imaginé que j'allois en Gréce pour voir les Jeux Olympiques 9. Brutus, & un grand nombre d'autres personnes qui étoient avec lui, me témoignérent qu'ils étoient fort aises que j'eusse détruit ce soupçon. Et certainement il n'y auroit rien de plus honteux dans quelque tems que ce pût être; mais dans la conjoncture présente rien ne pourroit me justifier. Je suis bien obligé au vent du Midi de m'avoir sauvé mon honneur.

Voilà les raisons qui m'ont obligé de revenir; elles sont très-justes & très-fortes, & ce sont celles qui sont pour le Public [10]: mais il n'y en a point de meilleure, que celle que vous me fournissez vous-même dans une autre Lettre: *Si vous devez quelque chose, prenez des mesures pour vous faire payer de ce qui vous est dû, car l'argent est très-rare maintenant qu'on se croit à la veille d'une Guerre Civile.* J'étois au milieu du Détroit lorsque je lus cette Lettre, & je ne

hanc epistolam legi, ut quid possem previdere, in mentem mihi non veniret, nisi ut præsens me ipse defenderem. Sed hæc hactenus. Reliqua coram.

Antonii edictum legi à Bruto, & horum contra scriptum præclare. Sed quid ista edicta valeant, aut quo spectent, plane non video: nec ego nunc, ut Brutus censebat, istuc ad Remp. capessendam venio. Quid enim fieri potest? num quis Pisoni est assensus? num rediit ipse postridie? sed abesse hanc ætatem longe à sepulchro negant oportere.

Sed obsecro te, quid est quod audivi de Bruto? Piliam πειράζεσθαι παραλύσει b, *te scripsisse aiebat. Valde sum commotus: etsi idem, te scribere, sperare melius. Ita plane velim. Ei dicas plurimam salutem, & suavissimæ Atticæ. Hæc scripsi navigans, cum Pompeianum accederem,* XIIII *Kalend.*

b Tentari resolutione nervorum.

REMARQUES
SUR LA VII. LETTRE.

1. *A Trois cens stades.*) Le stade avoit cent vingt-cinq pas. Les huit faisoient un mille, & les vingt-quatre une lieue commune de France; ainsi les trois cens faisoient douze lieues & demie.

2. *L'Edit de Brutus & de Cassius.*) Nous avons déja dit que ces Edits étoient des espéces de Manifestes.

3. *Vous qui estimez tant une belle mort.*) *Tu qui ivθα-*

ιατια

ne trouvai d'autres mesures à prendre, que de venir moi-même solliciter mes affaires. Mais en voilà assez ; jè vous en dirai davantage lorsque nous serons ensemble.

Brutus m'a fait voir l'*Edit* d'Antoine avec la réponse qu'ils y ont faite, que j'ai trouvée très-bien. Mais je ne vois pas à quoi peuvent être bons tous ces *Edits* : aussi je ne viens point, comme le croit Brutus, pour me mettre à la tête des affaires. Que peut-on faire pour la République ? Quelqu'un a-t-il suivi l'avis de Pison, & est-il revenu lui-même le lendemain au Sénat [11] ? Mais on ne veut pas qu'à mon âge on ménage sa vie [12].

Dites-moi un peu, je vous prie, qu'est-ce que j'aprens ? Vous mandez à Brutus que Pilia est menacée d'une paralysie : cela m'a fort alarmé, quoique vous ajoutiez à ce que m'a dit Brutus, que vous espériez que ce ne seroit rien, ce que je souhaite de tout mon cœur. Faites-lui bien mes complimens, & à l'aimable Attica. J'ai écrit cette Lettre le dix-neuf, dans mon vaisseau en arrivant à Pompéii.

νασίαν supp. *laudas.* Cela a rapport à ce que Cicéron a dit dans la vingtiéme Lettre du quinziéme Livre: *Ex hac naxa exire constitui, non ad fugam, sed ad spem mortis melioris.* Voyez les Remarques sur cette Lettre. Cicéron avoit prouvé dans le prémier Livre des *Tusculanes* contre les Epicuriens, que la mort n'étoit point un mal. εὐθανασία signifie aussi une mort promte & sans douleur, comme la mort subite; & c'étoit le terme dont Auguste se servoit, pour marquer qu'il en souhaitoit une pareille *. Ce sens peut aussi convenir à cet

* *Sueton. Aug. cap.* 99.

cet endroit: *Vous qui trouvez que la mort la plus heureuse c'est la plus promte, & qui par conséquent ne devez pas craindre de vous y exposer en servant votre patrie, l'abandonnerez-vous ?*

4. *S'il s'agissoit de Phédre notre ami, il seroit aisé de l'excuser.*) Phédre étoit un Philosophe Epicurien *. Atticus disoit donc, s'il s'agissoit de justifier un Epicurien, la chose seroit aisée. Il n'y auroit qu'à dire qu'il a agi conséquemment, puisque les Epicuriens croient que c'est une folie de se mêler du Gouvernement, & qu'on doit raporter tout à son utilité propre. Mais vous qui suivez d'autres maximes, & qui croyez qu'on se doit tout entier à sa patrie, comment vous justifierez-vous ?

* *Epist.* 1. *Lib.* 13. *Famil. & Lib.* 5. *de Finib.*

5. *Le parti que j'avois pris, ne pouvoit être aprouvé par Caton.*) C'est-à-dire, par ceux qui suivent les maximes de la Philosophie Stoïcienne

6. *Vélia.*) Auprès du Fleuve Héléte, maintenant *Halente.* C'étoit une Colonie des Phocéens, qui la nommérent Ελεαν, d'où est venu le nom Latin.

Strabo Lib. 6.

7. *A l'embouchure du Fleuve Héléte.*] Qui donnoit son nom au Golphe dans lequel il se décharge, nommé *Sinus Elates*, vis-à-vis les Iles Oenotrides, entre le Promontoire *Posidium* au Couchant, & le Promontoire *Palinurum* au Levant.

8. *Il éléve Pison jusqu'aux Cieux.*) C'est ce même Pison contre qui Cicéron a fait une si sanglante invective, où il le peint des plus noires couleurs. Cela fait voir que ce n'est point par les harangues qu'il faut juger des hommes, ni en bien, ni en mal. Quoique Pison fût beaupére de César, il demeura neutre pendant la Guerre Civile, & tâcha de le porter à un accommodement. Depuis la mort de César, il ne se déclara point contre ses meurtriers. Il ne pensa qu'à entretenir la paix, & parla fortement contre Antoine le prémier d'Août, parce qu'il vit qu'il cherchoit à la rompre : mais il ne fut pas soutenu par les autres Consulaires.

Philipp. 1. *& Epist. Lib.* 12. *de Fam.*

9.

9. *On s'étoit imaginé que j'allois en Gréce pour voir les Jeux Olympiques.*) Je ne sai comment on s'étoit imaginé que c'étoit-là un des principaux motifs du voyage de Cicéron, car il n'avoit jamais fait paroitre de goût pour les Spectacles. On peut voir ce qu'il dit là-dessus dans la premiére Lettre du septiéme Livre des *Familiéres*, où il félicite un de ses amis de ce qu'il avoit la liberté de demeurer à la campagne pendant ces Jeux célébres que Pompée donna lorsqu'on fit la dédicace de son Théâtre. Dans la sixiéme Lettre du second Livre, on voit qu'il croyoit que la bienséance ne lui permettoit pas d'aller à Antium, où l'on devoit célébrer des Jeux que sa fille souhaitoit de voir. *Admirez ma gravité*, dit-il à Atticus, *je ne veux point aller aux Jeux d'Antium; car il me paroit qu'il seroit contre la bienséance que faisant profession de fuir tous les plaisirs, j'en allasse chercher qui me conviennent si peu.* Ceci peut s'appliquer encore mieux au prétendu dessein de Cicéron d'aller en Gréce pour voir les Jeux Olympiques. Enfin, on a vu par-tout dans ces Lettres, que Cicéron alloit ordinairement à la campagne pendant le tems des Jeux. *Voyez aussi la deuxiéme Remarque sur la premiére Lettre du second livre.*

10. *Et ce sont celles qui sont pour le Public.*) SPECIOSAS CAUSAS ne signifie pas ici des raisons spécieuses & apparentes (car les raisons que Cicéron avoit eues pour revenir étoient réelles & très fortes, comme il le dit) mais les raisons qui avoient rapport aux affaires publiques, auxquelles il oppose la raison particuliére du mauvais état de ses affaires, qui n'étoit que pour Atticus.

11. *Est-il revenu lui-même le lendemain au Sénat?*) Il n'y revint pas, parce qu'il ne crut pas pouvoir y être en sureté.

12. *Mais on ne veut pas qu'à mon âge on ménage sa vie.*) Cicéron veut dire, quoique je ne puisse pas espérer d'être plus en sureté à Rome que Pison, il faut m'exposer au danger, & contenter le monde, qui prétend qu'à mon âge on ne doit plus se soucier de la vie. C'est ce que Cicéron dit plus clairement dans la seconde *Philippique*. Dans la vingt-troisiéme Lettre du seiziéme Livre des *Familiéres*, Cicéron dit à Tiron à l'oc-

l'occasion de la mort de Servilius, *tu qui senectutem non contemnis*, vous qui ne croyez pas, comme beaucoup

EPISTOLA VIII.

CICERO ATTICO SAL.

Cum sciam quo die venturus sim, faciam ut scias. Impedimenta exspectanda sunt, quæ Anagnia veniunt : & familia ægra est. Kal. vesperi litteræ mihi ab Octaviano. Magna molitur. Veteranos, quiqui Casilini, & Calatiæ sunt, perduxit ad suam sententiam : nec mirum : quingenos denarios dat : cogitat reliquas colonias obire. Plane hoc spectat, ut se duce bellum geratur cum Antonio. Itaque video paucis diebus nos in armis fore. Quem autem sequamur? vide nomen : vide ætatem : atque à me postulat, primum ut clam colloquatur mecum, vel Capuæ, vel non longe à Capua. Puerile hoc quidem, si id putat clam fieri posse. Docui per litteras, id nec opus esse, nec fieri posse. Misit ad me Cæcinam quendam Volaterranum, familiarem suum, qui hæc pertulit, Antonium cum legione Alaudarum ad urbem pergere, pecunias municipiis imperare, legionem sub signis ducere. Consultabat, utrum Romam cum CIↃ CIↃ CIↃ. *veteranorum proficisceretur, an Capuam teneret, & Antonium venien-*

d'autres, que lorsqu'on est vieux on doit mépriser la vie : ce qui a rapport à ce qu'il dit ici.

LETTRE VIII.

QUand je saurai quel jour je pourrai être à Rome, je vous le manderai. Il faut que j'attende mon équipage qui vient d'Anagnie [1], & j'ai plusieurs de mes gens malades. J'ai reçu, le prémier [2] du mois au soir, une Lettre d'Octavianus. Il a de grands desseins, il a engagé dans son parti tous les soldats vetérans qui sont à Casilinum [3] & à Calatia [4]. Je n'en suis pas surpris, il leur donne à chacun cinq cens deniers [5]. Il veut aller faire un tour dans toutes les autres Colonies. Son but est de commander les troupes qu'on opposera à Antoine, ainsi je vois que dans peu de jours on prendra les armes. Qui suivrons-nous? Pensez au nom qu'Octavius a pris, & à sa grande jeunesse. Il me demande d'abord, d'avoir une conférence secrette avec moi à Capoue, ou auprès de cette Ville. Cela est bien d'un jeune homme, de s'imaginer que nous puissions nous voir sans qu'on le sache. Je lui ai mandé que cela n'étoit ni nécessaire, ni possible. Il m'a envoyé un certain Cecinna de Volterre [6] son ami particulier, qui m'a dit qu'Antoine s'avançoit vers Rome avec la Légion des Alaudes [7], qu'il tiroit de l'argent des Villes Municipales, & que ses troupes marchoient en corps d'Armée. Octavianus me demande si je suis d'avis qu'il aille à Rome avec ses trois mille vétérans, ou qu'il se poste à Capoue pour s'opposer à la marche d'Antoine, ou bien qu'il aille au-devant des trois Légions

nientem excluderet; an iret ad tres legiones Macedonicas, quæ iter secundum mare superum faciunt, quas sperat suas esse. Eæ congiarium ab Antonio accipere noluerunt, ut hic quidem narrat, & ei convicium grave fecerunt, concionantemque reliquerunt.

Quid quæris? ducem se profitetur, nec nos sibi putat deesse oportere. Equidem suasi ut Romam pergeret. Videtur enim mihi & plebeculam urbanam, &, si fidem fecerit, etiam bonos viros secum habiturus. O Brute ubi es? quantam εὐκαιρίαν a *amittis? non equidem hoc divinavi, sed aliquid tale putavi fore. Nunc tuum consilium exquiro. Romamne venio, an hic maneo, an Arpinum (* ἀσφάλειαν b *habet is locus) fugiam? Romam; ne desideremur, si quid actum videbitur. Hoc igitur explica. Numquam in majore* ἀπορίᾳ c *fui.*

a Oportunitatem. b Securitatem.
c Dubitatione.

REMARQUES
SUR LA VIII. LETTRE.

ENtre la Lettre précédente qui est du mois d'Août, & celle-ci qui est du commencement de Novembre Cicéron alla à Rome. Il entra au Sénat le second de Septembre, & prononça la prémiére *Philippique*.

1. *Anagnie.*) Capitale des Peuples nommés *Hernici*, elle a conservé son nom : *Anagni* dans l'Etat de l'Eglise, à douze lieues de Rome.

2.

qui viennent de Macédoine, & qui ont pris leur route le long de la Mer Adriatique; il espére qu'elles se donneront à lui [8]. Les soldats de ces Légions n'ont point voulu recevoir l'argent d'Antoine [9], à ce que m'a dit Cecinna : ils l'ont chargé d'injures, & lorsqu'il a voulu les haranguer, ils l'ont laissé haranguer tout seul.

Que vous dirai-je? Octavianus veut se mettre à la tête d'un parti, & il compte que je le seconderai. Je lui ai conseillé d'aller à Rome : selon toutes les apparences il aura pour lui tout le menu-peuple, & même les gens du bon parti, s'ils croient pouvoir se fier à lui. Brutus, où êtes-vous [10]? que vous perdez une belle occasion! Je n'ai pas deviné ceci précisément, mais j'ai toujours cru qu'il arriveroit quelque chose de semblable. Dites-moi maintenant si je dois aller à Rome, ou demeurer ici, ou si je me sauverai à Arpinum. J'y serois plus en sureté; mais d'autre part, je serois fâché de ne me pas trouver à Rome, si ma présence y étoit nécessaire. Déterminez-moi, je n'ai jamais été dans une plus grande incertitude.

---

2. *Le prémier.*] De Novembre, car Cicéron étoit à Rome le prémier de Septembre. Il dit plus bas qu'Antoine marchoit de Brindes à Rome, & il ne partit de Rome pour Brindes que le neuf d'Octobre. *Epist.* 23. *Lib.* 12. *Fam.*

3. *Casilinum.*] Sur le Fleuve Vulturne auprès de Capoue.

4. *Calatia.*) Dans la Campanie aussi bien que Casilinum, & à deux ou trois lieues de cette Ville vers le Nord.

5. *Cinq cens deniers.*) Le denier valoit environ trois sols & demi, ainsi les cinq cens faisoient quatre-

tre-vingt-cinq à quatre-vingt-dix livres de notre monnoie.

6. *Volterre.*) Ville d'Etrurie.

7. *La Légion des Alaudes.*) César l'avoit levée dans les Gaules, & l'appella ainsi, apparemment parce que les soldats de cette Légion avoient dans leurs enseignes la figure de cet Oiseau que les Romains apelloient *Galeritam*, & les Gaulois *Alaudam*; nom qui s'est conservé dans notre langue. Ou peut-être que les soldats avoient sur leurs casques quelque chose qui avoit rapport aux houpes des Alouettes.

Plin. Lib. 11. *cap.* 37.

EPISTOLA IX.

CICERO ATTICO SAL.

Binæ uno die mihi litteræ ab Octavio: nunc quidem, ut Romam statim veniam: velle se rem agere per Senatum: cui ego non posse Senatum ante Kalend. Jan. quod quidem ita credo. Ille autem addit, consilio tuo. Quid multa? ille urget: ego autem σκήπτομαι [a]. *Non confido ætati: ignoro, quo animo: nil sine Pansa tuo volo: vereor, ne valeat Antonius: nec à mari discedere libet: & metuo, ne quæ* ἀριστεία [b] *me absente. Varroni quidem displicet consilium pueri; mihi non. Firmas copias habet: Brutum habere potest: & rem gerit palam: centuriat Capuæ,*

a Tergiversor.
b Actio præclara.

8. *Il espére qu'elles se donneront à lui.*) Lorsqu'elles furent auprès de Rome, il y en eut deux qui se déclarérent contre Antoine.

9. *Les soldats de ces légions n'ont point voulu recevoir l'argent d'Antoine.*) C'est qu'il ne leur offrit que cent deniers à chacun, au-lieu qu'Octavius en donnoit cinq cens ; ce qui faisoit par Légion plus de cinq cens mille livres.

10. *Brutus, où êtes-vous?*) Il étoit parti pour la Macédoine, après que ce qui s'étoit passé au Sénat dans les prémiers jours de Septembre, lui eut fait voir qu'il n'y avoit plus d'espérance d'accommodement.

LETTRE IX.

J'Ai reçu en un même jour deux Lettres d'Octavius. Il me prie à présent de venir au plutôt à Rome, & me dit qu'il ne veut agir que par l'autorité du Sénat. Je lui ai mandé qu'on ne pouvoit pas assembler le Sénat avant le prémier de Janvier [1], & je crois en effet que cela ne se peut pas. Octavius ajoute qu'il veut se conduire par mes conseils; en un mot il me presse, mais moi je ne me presse pas. Je ne me fie point à sa jeunesse; je ne sai s'il est bien intentionné, & je ne veux rien faire sans votre ami Pansa. Je crains qu'Antoine ne soit le plus fort; je n'ai point envie de m'éloigner de la mer; d'un autre côté je crains qu'il ne se passe en mon absence quelque chose dont je voudrois bien partager l'honneur avec les bons Citoyens. Varron n'aprouve point les projets de ce jeune homme; mais je ne suis pas de cet avis. Il a de bonnes troupes, il peut se joindre avec Decimus Brutus [2], il agit déja en Chef de parti, il rassemble des soldats [3] à Capoue,

puæ, dinumerat. Jam jamque video bellum. Ad hæc rescribe. Tabellarium meum Kalend. Roma profectum sine tuis litteris, miror.

REMARQUES

SUR LA IX. LETTRE.

1. *QU'on ne pouvoit pas assembler le Sénat avant le prémier de Janvier.*) C'est que les deux Consuls, Dolabella & Antoine, étoient absens. Une partie des Prêteurs, du nombre des conjurés, étoient sortis de l'Italie; ceux qui restoient à Rome, étoient entiérement dévoués à Antoine. Il faloit donc attendre que Pansa & Hirtius, Consuls désignés, entrassent en charge.

EPISTOLA X.

CICERO ATTICO SAL.

VI. *Kalend. veni ad me in Sinuessanum. Eodem die vulgo loquebantur Antonium mansurum esse Casilini. Itaque mutavi consilium. Statueram enim recta Appia Romam. Facile me ille esset assecutus. Aiunt enim eum Cæsarina uti celeritate. Verti igitur me à Minturnis Arpinum versus. Constitueram, ut* II *Idus aut Aquini manerem, aut in Arcano. Nunc, mi Attice, tota mente incumbe in hanc*

& les paye bien 4. Nous allons avoir la guerre. Dites-moi ce que vous pensez de tout cela. Je suis surpris que mon Messager, qui est parti de Rome le prémier de ce mois, ne m'ait point apporté de Lettre de vous.

---

2. *Il peut se joindre avec Decimus Brutus.*) Il n'y a dans le texte que *Brutus ;* mais il est visible que cela regarde Decimus Brutus, dont le Gouvernement confinoit avec l'Italie. M. Brutus n'avoit point encore de troupes.

3. *Il rassemble des soldats.*) CENTURIAT signifie proprement *in centurias dividit.* Octavius rassembloit les soldats vétérans qui avoient servi sous César, & en formoit des Compagnies, *centurias.*

4. *Et les paye bien.*) C'est le sens que les Commentateurs donnent à *dinumerat*, en sous-entendant *pecuniam.* Ce mot pourroit aussi signifier *il en fait la revue.*



LETTRE X.

J'Arrivai à ma maison de Sinuesse le sept 1. Le bruit couroit qu'Antoine devoit coucher le même jour à Casilinum, ainsi j'ai quitté le dessein que j'avois d'aller tout droit à Rome par le grand chemin d'Appius. Antoine auroit pu m'atteindre, car on dit que c'est un autre César pour la diligence 2. Quand j'ai été à Minturnes, j'ai tourné du côté d'Arpinum 3. Je compte de coucher demain à Aquinum 4, ou à Arcé. Il faut à présent, mon cher Atticus, que vous pensiez sérieusement à ce que je dois faire. Il s'agit de savoir si je demeurerai à Arpinum, ou si je m'ap-

hanc curam. Magna enim res eſt. Tria ſunt autem, maneamne Arpini, an propius accedam, an veniam Romam. Quod cenſueris, faciam. Sed quamprimum; avide exſpecto tuas litteras. VI Idus mane in Sinueſſano.

REMARQUES

SUR LA X. LETTRE.

1. *J'Arrivai à ma maiſon de Sinueſſe le ſept.*) Il y a dans l'Edition de Grævius VI Kal. Dans les anciennes Editions & dans quelques Manuſcrits, il y a ſeulement VI ſans ajouter ni *Id. ni Kal.* C'eſt Boſius qui le prémier a mis dans ſon texte *Kal.* Il dit qu'il l'avoit trouvé dans ſes Manuſcrits. Mais pour voir que cette leçon étoit vicieuſe, il n'avoit qu'à lire la fin de cette Lettre, où Cicéron dit qu'il l'avoit écrite VI *Id.* le huit, le jour qu'il étoit parti de Sinueſſe, comme il paroit par le commencement de la treiziéme Lettre. Et comme dans cette même Lettre, Cicéron dit qu'il avoit couché à Sinueſſe, il faloit qu'il y fût arrivé VII *Id.* le ſept, & c'eſt ainſi qu'il faut lire au commencement de cette Lettre. Il n'y a qu'à lire les derniers mots de la Lettre précédente, pour ſe convaincre qu'on étoit alors au commencement, & non pas à la fin du mois.

2. *Que c'eſt un autre Céſar pour la diligence.*) Cicéron dit ailleurs de Céſar, que c'étoit un prodige de vigilance, de viteſſe & de diligence. *Sed hoc τέρας horribili vigilantia, celeritate, diligentia eſt.* Epiſt 9. Lib. 8.

EPIS-

procherai davantage, ou si j'irai à Rome. Je ferai ce que vous me conseillerez; mais marquez-le-moi au plutôt, j'attens de vos nouvelles avec impatience. Le huit au matin, à ma maison de Sinuesse.

---

3. *Quand j'ai été à Minturnes, j'ai tourné du côté d'Arpinum.*) Cicéron dit ici par anticipation *verti*, car il n'étoit pas encore parti de sa maison de Sinuesse, & il ne parle ainsi que par rapport au tems où Atticus devoit recevoir sa Lettre. C'est ainsi que dans une infinité d'endroits, il dit, en envoyant quelque Lettre ou quelqu'Ouvrage à Atticus, *misi* pour *mitto*.

4. *Je compte de coucher demain à Aquinum.*) Il y a dans le texte II *Id.* mais il est aisé de prouver qu'il faut lire V *Id.* Cicéron écrivit cette Lettre VI *Id.* Il étoit parti de grand matin de sa maison de Sinuesse. Il s'en alloit à Arpinum pour éviter Antoine, qui faisoit une grande diligence. Quelle apparence donc qu'il ait été quatre jours à aller de Sinuesse à Aquinum, c'est-à-dire, à faire huit ou neuf lieues? Ce n'est pas le seul endroit où les Copistes ont mis II. pour V. & réciproquement V. pour II. parce que les deux jambages, ou droits, ou couchés, en font toute la différence, & dans le Moyen Age les deux jambages qui forment le cinq, n'étoient pas aussi bien joints par le bas, & terminés en pointe aussi exactement qu'ils le sont à présent, comme on le voit par les Médailles & les Inscriptions. Cette correction me paroît si simple & si sure, que je suis surpris qu'aucun Commentateur ne s'en soit avisé.

EPISTOLA XI.

CICERO ATTICO SAL.

Nonis accepi à te duas epistolas : quarum alteram Kal. dederas, alteram pridie. Igitur prius ad superiorem. Nostrum opus tibi probari lætor : ex quo ἄνθη a ipsa posuisti, quæ mihi florentiora sunt visa tuo judicio. Cærulas enim tuas miniatulas illas extimescebam. De Sica ita est, ut scribis; ast ægre me tenui. Itaque perstringam sine ulla contumelia Sicæ, aut Septimiæ : tantum, ut sciant παῖδες παίδων b sine vallo Luciliano, eum ex C. Fadii filia liberos habuisse : atque utinam eum diem videam, cum ista oratio ita libere vagetur, ut etiam in Sicæ domum introeat. Sed illo tempore opus est, quod fuit illis Triumviris. Moriar, nisi facete.

Tu vero leges Sexto, ejusque judicium mihi perscribes εἷς ἐμοὶ μυρίοι c. Caleni interventum, & Calvenæ cavebis. Quod vereris ne ἀδόλεσχος d : mihi tu? quis minus? cui, ut Aristophani Archilochi jambus, sic epistola longissima quæque optima videtur. Quod me admones; tu vero etiam si reprehenderes, non modo facile paterer,

a Flores. b Nati natorum.
c Unus mihi decem millia. d Loquax.

LETTRE XI.

J'Ai reçu deux de vos Lettres, l'une du prémier de ce mois, & l'autre du dernier du mois passé ; je commencerai par la plus vieille. Je suis ravi que vous soyez content de ma harangue, dont vous avez marqué les plus beaux endroits : votre goût me les fera trouver meilleurs, je craignois fort votre crayon [1]. Ce que vous me dites de Sica, est vrai. Je n'ai pu me retenir, mais je trouverai le moyen de ne point offenser Sica ni Septimia [2] : il me suffit de faire savoir à la postérité, sans prendre un ton satyrique [3], qu'Antoine a eu des enfans de la fille de C. Fadius. Je souhaite qu'un jour cette harangue puisse être assez publique pour parvenir jusqu'à Sica [4]; mais il faudroit pour cela que les choses fussent comme elles étoient du tems de ces Triumvirs [5]. Je veux mourir, s'il y a rien de plus plaisant que ce que vous me dites là-dessus.

Vous lirez ma harangue à Sextus Peduceus, & vous me manderez ce qu'il en pense. Son suffrage en vaut pour moi dix mille autres ; mais prenez garde que Calenus & Matius [6] ne s'y trouvent. Vous apréhendez, dites-vous, de m'ennuyer. Vous, moi ? jamais scrupule ne fut plus mal fondé. Bien loin de-là, je pense de vos Lettres ce qu'Aristophane dit des *Iambes* d'Archilochus [7], que les plus longs sont les meilleurs. Quant aux avis que vous me donnez, je les recevrois avec plaisir quand ce seroient des critiques, persuadé que la raison & l'amitié vous les

rer, ſed etiam lætarer: quippe cum in reprehenſione eſt prudentia cum ἐυμενέια e, *ita libenter ea corrigam, quæ à te animadverſa ſunt*, eodem jure, quo Rubriana *potius, quam* quo Scipionis: *& de laudibus Dolabellæ deruam cumulum. Attamen eſt illo loco bella, ut mihi videtur*, ἐιρωνέια f, *quod eum ter contra cives in acie. Illud etiam malo*, indigniſſimum eſt hunc vivere, *quam*, quid indignius? Πεπλογραφίαν g *Varronis tibi probari non moleſte fero: à quo adhuc* Ἡρακλείδειον h *illud non abſtuli. Quod me hortaris ad ſcribendum; amice tu quidem; ſed me ſcito agere nihil aliud. Gravedo tua mihi moleſta eſt; quæſo adhibe, quam ſoles, diligentiam. O Tite, tibi prodeſſe lætor. Anagnini ſunt, Muſtella* ταξιάρχης i, *& Laco, qui plurimum bibit. Librum, quem rogas, perpoliam, & mittam.*

Hæc ad poſteriorem. Τὰ περὶ τοῦ καθήκοντος k *quatenus Panetius, abſolvi duobus: illius tres ſunt. Sed cum initio diviſiſſet ita, tria genera exquirendi officii eſſe; unum, cum deliberemus, honeſtum, an turpe ſit; alterum, utile, an inutile; tertium, cum hæc inter ſe pugnare videantur, quo modo judicandum ſit: qualis cauſſa Reguli; redire honeſtum, manere utile: de*

e Benevolentia. f Diſſimulatio.
g Peplographiam. V. Not. h Heraclideum.
i Centurio. k Quæ de Officiis ſcripſi.

dictoient. Je corrigerai donc volontiers les endroits de ma harangue que vous me marquez. Je mettrai *eodem jure quo Rubriana*, au lieu de *quo Scipionis* [8], & je retrancherai quelque chose des louanges que je donne à Dolabella. Il me semble après tout que c'est assez bien se moquer de lui, que de lui faire un mérite de ce qu'il s'est trouvé à trois batailles où il combattoit contre ses Citoyens [9]. J'aime mieux aussi *indignissimum est hunc vivere*, que *quid indignius* [10].

Je suis bien-aise que vous soyez content de la *Pélographie* de Varron [11]; je n'ai point encore pu tirer de lui le Traité qu'il m'a promis de m'adresser [12]. Vous m'exhortez à composer, & je vous en sai bon gré; mais vous pouvez compter que je ne fais autre chose. Je suis fâché de votre incommodité. Observez, je vous prie, à votre ordinaire, un régime exact. Je suis ravi que mon Traité *de la Vieillesse* [13] vous soit de quelque utilité. Ces gens d'Anagnie, c'est Mustella le Chef des Gladiateurs, & Lacon ce grand Ivrogne [14]. Je retoucherai l'Ouvrage que vous me demandez [15], & je vous l'envoyerai.

Je vais à présent répondre à votre seconde Lettre. J'ai renfermé dans les deux prémiers Livres *des Offices*, ce que Panétius [16] a mis en trois; voici comme il divise son Ouvrage. Il dit que lorsqu'on délibére, il y a trois choses à examiner; si ce qu'on veut faire convient à un honnête homme, ou en est indigne; si cela est utile, ou nuisible; enfin, lorsqu'il paroit qu'on ne peut accorder l'honnête avec l'utile, quel parti il faut prendre. Comme dans l'affaire de Regulus, s'il retourne à Carthage il lui en coutera la vie; s'il n'y retourne pas, il manque à sa parole. Panétius a fort bien traité les deux

de duobus primis præclare disseruit; de tertio pollicetur se deinceps: sed nihil scripsit. Eum locum Posidonius persecutus, ego autem & ejus librum arcessivi, & ad Athenodorum Calvum scripsi, ut ad me τὰ κεφάλαια l *mitteret; quæ exspecto: quem velim cohortere, & roges, ut quamprimum. In eo est* περὶ τοῦ κατὰ περίστασιν καθήκοντος m. *Quod de inscriptione quæris non dubito quin* καθῆκον n *officium sit, nisi quid tu aliud: sed inscriptio plenior, de officiis.* προσφωνῶ o *autem Ciceroni filio, visum est non* ἀνοικεῖον p.

De Myrtilo, dilucide. O qualis tu semper istos! ita ne in D. Brutum? dii istis. Ego me, ut scripseram, in Pompeianum non abdidi; primo tempestatibus, quibus nil tetrius: deinde ab Octaviano quotidie litteræ, ut negotium susciperem, Capuam venirem, iterum Remp. servarem; Romam utique statim.

Αἴδεσθεν μὲν ἀνήνασθαι, δεῖσαν δ' ὑποδέχθαι q

Is tamen egit sane strenue, & agit. Romam veniet cum manu magna; sed est plane puer. Putat Senatum statim. Quis veniet? si venerit, quis incertis rebus offendet Antonium Kalend. Jan. erit fortasse præsidio aut quidem ante

l Capita.
m De officio cui quædam adjecta est circumstantia.
n Officium. *o* Dedico. *p* Alienum.
q Pudebat quidem abnuere, veriti sunt autem suscipere.

prémiéres parties, & il promet de traiter la troisiéme, mais il ne l'a point fait. Posidonius [17] a achevé ce que Panétius avoit commencé. Je fais venir ce Livre, & j'ai écrit à Athenodorus Calvus [18] de m'en envoyer les Sommaires. Je les attens; exhortez-le, je vous prie, à me les envoyer au plutôt. Posidonius y traite des devoirs qui changent selon les circonstances. Quant au titre de mon Ouvrage, je ne doute point que notre *officium* ne réponde au καθῆκον des Grecs; mais *de Officiis*, est une expression plus pleine. Je l'adresse à mon fils, il m'a paru que cela convenoit assez.

Vous avez fort bien démêlé l'affaire de Myrtilus [19], & vous me peignez à votre ordinaire ces gens-là. Quoi! ils en vouloient à Decimus Brutus [20]! Que les Dieux puissent les confondre! Je n'ai point été me renfermer à Pompéii, comme je vous l'avois marqué; le tems a été trop mauvais pour y aller [21]. D'ailleurs je reçois tous les jours des Lettres d'Octavius, qui me prie de me mettre à la tête des affaires, de venir à Capoue, & de sauver une seconde fois la République; qu'il marchera droit à Rome. *J'ai honte de refuser, & je crains d'accepter* [22]. Cependant Octavius a agi jusqu'à présent & agit encore avec vigueur, mais ce n'est qu'un enfant. Il croit qu'on pourra d'abord assembler le Sénat. Qui est-ce qui y viendra? & quand on y viendroit, qui est-ce qui osera se déclarer contre Antoine dans l'incertitude où sont les affaires? Octavius pourra, le prémier de Janvier, soutenir & rassurer le Sénat; ou l'on en viendra peut-être aux mains auparavant. Toutes les Villes Municipales de l'Italie sont merveilleuse-

 ment

ante depugnabitur. Puero municipia mire favent. Iter enim faciens in Samnium venit Cales, mansit Theani. Mirifica ἀπάντησις r & *cohortatio. Hoc tu putares? ob hoc ego citius Romam, quam constitueram. Simul ac constituero, scribam.*

Etsi nondum stipulationes legeram (nec enim Eros venerat) tamen rem pridie Idus velim conficias. Epistolas Catinam, Tauromenium, Syracusas commodius mittere potero, si Valerius Interpres ad me nomina gratiosorum scripserit. Alii enim sunt alias, nostrique familiares fere demortui. Publice tamen scripsi, si uti vellet eis Valerius: aut mihi nomina mitteret. De Lepidianus feriis Balbus ad me: usque ad III *Kalend. exspectabo tuas litteras: deque Torquati negotiolo sciturum puto. Quinti litteras ad te misi, ut scires quam valde eum amaret, quem dolet à te minus amari. Atticæ, quoniam, quod optimum in pueris est, hilarula est, meis verbis suavium des. Vale.*

r Occursus.

REMARQUES
SUR LA XI. LETTRE.

1. *JE craignois fort votre crayon.*) C'est-à-dire, que vous ne trouvassiez beaucoup d'endroits à corriger dans ma harangue; c'étoit la seconde *Philippique.*

2.

ment affectionnées à ce jeune homme. En allant au Samnium, il passa à Cales & coucha à Theanum [23] : on accouroit de tous côtés au-devant de lui, & on l'exhortoit à soutenir son entreprise. L'auriez-vous cru ? Cela me fera aller à Rome plutôt que je ne l'avois résolu : quand je serai déterminé, je vous le ferai savoir.

Quoique je n'aye pas encore vu les conventions dont vous me parlez (car Eros n'est pas encore arrivé) je vous prie de finir le douze cette affaire. Pour que j'écrive à Catine [24], à Tauromenium [25], & à Syracuse, il est bon que Valerius le Truchement [26] m'envoie le nom de ceux qui ont du crédit ; car cela change, & presque tous mes amis sont morts. J'ai toujours écrit des Lettres au Corps de Ville. Si Valerius ne veut pas s'en servir, il n'a qu'à m'envoyer les noms des particuliers. Balbus m'a écrit que suivant les Féries marquées dans le Livre de Lepidus [27], je pouvois être absent jusqu'au vingt-neuf [28]. J'attendrai de vos nouvelles, & je crois que vous serez instruit à présent de cette petite affaire de Torquatus. Je vous envoie une Lettre de mon frére, pour vous faire voir combien il aime à présent son fils, & combien il est fâché que vous ne l'aimiez point. Puisqu'Attica est de si belle humeur, ce qui est fort bon dans les enfans, je vous prie de la baiser pour moi. Adieu.

---

2. *Je trouverai le moyen de ne point offenser Sica, ni Septimia.*) Cicéron, dans la seconde *Philippique*, dit à Antoine qu'il ne lui sied pas de lui reprocher qu'il étoit un nouveau noble, lui qui avoit en quelque maniére dérogé en épousant la petite-fille d'un Affranchi. Apparemment que cette femme étoit parente de Sep-

Septimia, & que Septimia étoit femme de Sica ami de Cicéron.

3. *Sans prendre un ton satyrique.*) Il y a dans le texte *sine vallo Lucilliano*. Cet endroit est corrompu, & il y a autant de corrections que de critiques. Bosius lit *sine* ὕθλῳ *Luciliano*, un autre *sine* ὕλλῳ, un troisiéme *sine vallo Lucullliano*, & aplique ridiculement cet endroit à Lucullus. Ce seroit abuser de la patience du Lecteur, que de raporter ce que disent ces Critiques pour appuyer leurs conjectures. Ce qu'on entrevoit dans l'obscurité, c'est que Cicéron fait allusion aux Satyres mordantes du Poëte Lucilius, qui n'épargnoit personne ; ce qui fait croire à Grævius qu'il faut lire *sine sale Luciliano*. On voit bien que Cicéron veut dire que par considération pour Sica, à qui cette premiére femme d'Antoine appartenoit, il ne dira rien de personnel & d'offensant contr'elle, & qu'il se contentera de dire que son pére étoit fils d'un Affranchi.

4. *Je souhaite qu'un jour cette harangue puisse être assez publique pour parvenir jusqu'à Sica.*) La plupart des Commentateurs n'ont pas entendu cet endroit, parce qu'ils n'ont pas su, ou qu'ils n'ont pas fait attention que la seconde *Philippique* n'a jamais été prononcée. Cicéron fit cette Piéce pour répondre à l'invective qu'Antoine avoit prononcée contre lui dans le Sénat, & il y parle comme s'il lui avoit répondu sur le champ, comme on le voit par ces mots, *Nescis heri quartum in Circo diem ludorum Romanorum fuisse*. Or le quatriéme jour des Jeux Romains étoit le dix-huit de Septembre : donc Cicéron parle dans la seconde *Philippique*, comme s'il l'avoit prononcée le dix-neuf, le même jour qu'Antoine prononça la sienne. Or Cicéron étoit alors absent, parce que depuis qu'il avoit prononcé la prémiére *Philippique*, le deuxiéme de Septembre, quoiqu'il y eût gardé de grands ménagemens, elle avoit fort irrité Antoine, qui cherchoit à l'attirer au Sénat pour se défaire de lui. Dans la vingt-cinquiéme Lettre du douziéme Livre des *Familiéres*, Cicéron dit que ce ne fut que le vingtiéme de Décembre qu'il se déclara ouvertement contre Antoine, & qu'il se mit à la tête du parti qui lui étoit opposé. Cicéron dit donc ici,

ici, qu'il souhaite que les affaires d'Antoine aillent assez mal, pour qu'il puisse rendre publique la harangue qu'il avoit faite contre lui.

Philipp. 3. & 5.

5. *Il faudroit pour cela que les choses fussent comme elles étoient du tems de ces Triumvirs.*) Ciceron faisoit allusion à une plaisanterie qui étoit dans la Lettre d'Atticus, comme il paroit par ces mots qu'il ajoute, *moriar nisi facete :* & Manuce dit fort judicieusement, que pour entendre cet endroit il faudroit avoir la Lettre d'Atticus, ainsi il n'entreprend point de l'expliquer. Si plusieurs autres Commentateurs avoient voulu imiter ce sage Interpréte, ils n'auroient pas apporté ici des explications ridicules, dont j'épargne le détail aux Lecteurs. Celle de Gronovius est assez bonne, mais il corrige le texte, au-lieu de *quod fuit illis Triumviris*, il lit *quod fuerint illi Triumviri*, i. e. *perierint*. Il faudroit pour cela que ces Triumvirs ne fussent plus. Par ces Triumvirs il entend les trois Antoines, Marcus, Caius, & Lucius : mais cette conjecture n'est aidée d'aucun Manuscrit, on lit par-tout *quod fuit illis Triumviris*. J'aimerois mieux croire que Cicéron veut parler ici du tems où Pompée, César & Crassus étoient liés ensemble. Varron avoit fait sur cette triple alliance une Satyre, ou Histoire anecdote, qu'il avoit intitulée *Tricipitinam*, la Bête à trois têtes. Dans le tems de cette espéce de Triumvirat, on ne laissoit pas de parler avec liberté, témoin les Edits sanglans que Bibulus fit contre Pompée & César. Cicéron veut donc peut-être dire : il faudroit qu'il nous restât du moins une image de liberté, comme du tems de ce Triumvirat, où l'on n'en étoit pas encore venu à une violence ouverte. Voilà, ce me semble, tout ce qu'on peut dire de raisonnable sur cet endroit : mais après tout, il faut avouer généreusement avec Manuce, qu'on ne peut point s'assurer du véritable sens.

6. *Prenez garde que Calenus & Matius ne s'y trouvent.*) Il y a dans le texte *Calvenæ* ; nous avons dit ailleurs pourquoi Cicéron appelle ainsi Matius. Il n'y a qu'à lire les prémiéres Lettres du quatorziéme Livre, pour savoir les raisons qu'avoit Cicéron pour souhaiter que Ma-

Matius ne vit pas sa harangue. Calenus étoit le Partisan le plus zelé d'Antoine. Cet endroit est une nouvelle preuve que la seconde *Philippique* n'avoit pas été prononcée dans le Sénat au mois de Septembre, puisque cette Lettre est du mois d'Octobre ou du mois de Novembre, & qu'il n'y avoit encore alors qu'Atticus qui l'eût vue, & qu'il lui recommandoit de ne la pas laisser voir à des gens suspects.

7. *Ce qu'Aristophane disoit des ïambes d'Archilochus*) Cet Aristophane, qu'il ne faut pas confondre avec le Poëte, étoit un Grammairien très bon Critique. J'ai parlé ailleurs d'Archilochus.

Archilochum proprio rabies armavit ïambo.

Horat. Art. Poët. v. 19.

8. *Je mettrai* eodem jure quo Rubrinia, *au-lieu de* quo Scipionis.) Pour entendre ceci, il faut lire l'endroit de la seconde *Philippique* dont il s'agit. Le voici: *Ab hac religionum perturbatione, advolas in M. Varronis sanctissimi atque integerrimi viri fundum Castinatem; quo jure? quo ore? eodem, inquies, quo in hæredum L. Rubrii.* Au-lieu de *L. Rubrii*, il avoit mis d'abord *Scipionis.* Antoine jouissoit de la maison que Scipion, beaupére de Pompée, avoit à Tibur: mais comme il s'agissoit dans cet endroit de la seconde *Philippique*, des biens dont Antoine s'étoit emparé sur de faux testamens, Atticus l'avertit que ce qu'il disoit de Scipion ne convenoit pas à cet endroit; parce qu'Antoine avoit acheté cette maison de Tibur, lorsque César avoit fait vendre à l'encan les biens de Scipion.

9. *De lui faire un mérite de ce qu'il s'est trouvé à trois batailles, où il combattoit contre ses Citoyens.*) Il s'agit de Dolabella, dont Cicéron dit dans la seconde *Philippique*, qu'il avoit mieux mérité qu'Antoine le bien que lui avoit fait César, puisqu'il s'étoit trouvé aux trois batailles qui s'étoient données pendant la Guerre Civile; au-lieu qu'Antoine n'avoit été ni à celle d'Afrique, ni à celle d'Espagne.

10. *J'aime mieux aussi* indignissimum est hunc vivere, *que* quid indignius.) Cependant Cicéron laissa *quid indignius*, du moins on lit ainsi dans les Manuscrits qui sont venus jusqu'à nous.

11. *La Péplographie de Varron.*) Traité où il avoit fait l'éloge des Hommes Illustres, & que Cicéron apelle πεπλογραφίαν, par allusion à cette robe que les Athéniens avoient consacrée à Minerve, & sur laquelle ils avoient mis les noms de leurs Citoyens qui s'étoient distingués à la guerre. Aristote avoit de-même appelé πέπλον, l'Histoire abrégée qu'il avoit faite de tous les Capitaines Grecs qui s'etoient trouvés au siége de Troie. Voilà ce que disent les Commentateurs, mais j'avoue que cela ne me satisfait point. L'ouvrage de Varron dont ils parlent ici, est cité sous le nom d'*Hebdomadum* & de *Libri de Imaginibus*, & jamais sous le nom de πεπλογραφία, non plus qu'aucun autre Traité de Varron. Je crois qu'il ne s'agit point ici d'un Ouvrage de Varron, mais des *Livres Académiques* que Cicéron avoit adressés à Varron, & où ce savant homme étoit l'un des *Interlocuteurs*. C'est parce que c'étoit un Ouvrage de Cicéron même, que notre Auteur dit qu'il est bien-aise qu'Atticus en soit content. Son ami, en lui marquant qu'il étoit content de cet Ouvrage, l'exhortoit à continuer, *quod me hortaris ad scribendum*; & pour l'encourager, il lui marquoit que son Traité *de la Vieillesse* lui étoit fort utile, O TITE *tibi prodesse lætor*. Au commencement de cette Lettre, Cicéron en marquant à Atticus qu'il étoit bien-aise qu'il fût content de la seconde *Philippique*, dit *nostrum opus tibi probari lætor*; comme il dit en parlant des *Livres Académiques*, πεπλογραφίαν *Varronis tibi probari non moleste fero*. Il paroit donc, & par cette conformité, & par la suite du discours, qu'il ne s'agit pas ici d'un Ouvrage de Varron, mais des *Livres Académiques* qui lui étoient adressés, quoiqu'on ne sache pas pourquoi Cicéron les appelle ici πεπλογραφίαν.

12. *Le Traité qu'il m'a promis de m'adresser.*) On a vu dans le treiziéme Livre, que Varron avoit promis depuis longtems à Cicéron de lui adresser quelqu'un de ses Ouvrages. Nous avons aussi dit ailleurs, que Cicéron apelle ἡρακλείδιον tous les Ouvrages faits à la maniére de ceux d'Héracline de Pont.

13. *Mon Traité de la Vieillesse.*) O TITE. C'est le prémier mot de ce Traité, comme nous l'avons déja dit. *Voyez la 1. Rem. sur la 3. Lett. de ce livre.*

14. *Ces gens d'Anagnie, c'est Mustella Chef des Gladiateurs, & Lacon ce grand Ivrogne.*] Cela a rapport à cet endroit de la seconde Philippique : *Cum duos secum Anagninos haberet Mustelam & Laconem, quorum alter gladiatorum est princeps, alter populorum.* On voit dans cette Lettre, que Cicéron ne les avoit pas d'abord nommés : mais comme il vit qu'Atticus ne l'avoit pas entendu, il ajouta leurs noms.

15. *Je retoucherai le Traité que vous me demandez.*] Apparemment les *Topiques*, que Cicéron fit dans ce tems-là.

16. *Panætius.*) Philosophe Stoïcien, contemporain & ami de Scipion l'Africain.

17. *Posidonius*) Disciple & successeur de Panétius. Il étoit d'Apamée; mais comme il a enseigné à Rhodes, il a passé pour Rhodien.

18. *Athenodorus Calvus.*) Autre Philosophe Stoïcien, mais qui deshonora depuis le nom de Philosophe, en suivant des maximes bien différentes de celles des Stoïciens. Il eut beaucoup de crédit auprès d'Auguste, à qui il donna de fort mauvais conseils. *Suidas.*

19. *L'affaire de Myrtilus.*) Voyez ce que nous avons dit de cette affaire dans la 21. Remarque sur la 13. Lettre du 15. Livre.

20. *Quoi! ils en vouloient à D. Brutus!*) ITANE IN D. BRUTUM, supp. *istud machinabantur.* On peut aussi sousentendre *causam Myrtili conferunt.* Il faudroit alors traduire : *Quoi ! ils veulent faire tomber ce soupçon sur D. Brutus?* Voyez la Rem. sur la 15. Lett. du 15. Liv. que nous venons de citer dans la Remarque précédente.

21. *Le tems a été trop mauvais pour y aller.*) Cicéron étoit apparemment alors à Pouzzolles, ou à Cumes, ou dans quelqu'autre endroit de la Campanie à

EPIS-

portée de Capoue, comme il paroit par ce qui suit. Il alloit ordinairement par mer de ses maisons de campagne de la Campanie à Pompéii, comme on l'a vu dans plusieurs de ces Lettres.

22. *J'ai honte de refuser, & je crains d'accepter.*) Il y a dans le texte un vers d'Homére, que nous avons déja expliqué.

Rem. 54. sur la 1. lett. du 6. liv.

23. *Cales & Theanum.*) Villes de la Campanie, nous en avons déja parlé. On les nomme à présent, la prémiére *Calvi*, & l'autre *Tiano.*

24. *Catine.*) L'une des principales Villes de la Sicile, & la plus voisine du Mont Etna. Les Grecs la nomment toujours Catane **Κατάνη**, & les Latins presque toujours *Catina.*

25. *Tauraumenium.*) Autre Ville de la Sicile sur la même Côte, entre Catane & Messine.

26. *Le Truchement.* Voyez la 6. Rem. sur la 12. Lett. du 1. Liv,

27. *Suivant les Féries marquées dans le livre de Lepidus.* Voyez la 8. Rem. sur la 5. Lett. de ce Livre.

28. *Ie pouvois être absent jusqu'au vingt-neuf.*) Je joins *usque ad* III *Kal.* avec *de Lepidianis feriis.* Ce qui m'a empêché de le joindre avec *expectabo tuas litteras*, c'est que cette Lettre ayant été écrite au commencement du mois, il n'y a pas d'apparence que Cicéron dise à Atticus qu'il attendra sa réponse jusqu'au vingt-neuf, à moins que Cicéron ne veuille dire qu'Atticus peut lui écrire jusqu'au vingt-neuf, & qu'il ne partira pas pour Rome avant ce tems-là. Mais en comparant cet endroit avec celui de la cinquiéme Lettre que nous venons de citer, on verra que le sens que j'ai suivi est le plus naturel.

LET-

EPISTOLA XII.

CICERO ATTICO SAL.

Oppii epiſtolæ, quia perhumana erat, tibi miſi exemplum. De Ocella, dum tu muginaris, nec mihi quidquam reſcribis, cepi conſilium domeſticum. Itaque me pridie Idus arbitror Romæ futurum. Commodius eſt viſum, fruſtra me iſtic eſſe, cum id non neceſſe eſſet, quam, ſi opus eſſet, non adeſſe: & ſimul, ne intercluderer, metuebam. Ille enim jam adventare poteſt: etſi varii rumores; multique, quos cuperem veros. Nihil tamen certi. Ego vero, quidquid eſt, tecum potius, quam animi pendeam, cum à te abſim, & de te, & de me. Sed quid tibi dicam? bonum animum. De ἡρακλειδείῳ a *Varronis, negotia ſalſa. Me quidem nihil umquam ſic delectavit. Sed hæc & alia majora coram.*

a Heraclideo.

REMARQUES

SUR LA XII. LETTRE.

1. *J'Ai pris mon parti de moi-même.*) CEPI CONSILIUM DOMESTICUM. Je me ſuis déterminé ſans conſulter perſonne. *Domeſticum* eſt ici dans un ſens mé-

LETTRE XII.

JE vous envoie une copie de la Lettre d'Oppius, parce que je l'ai trouvée fort honnête. Pendant que vous délibérez sur l'affaire d'Ocella sans rien conclure, & sans me faire réponse, j'ai pris mon parti de moi-même [1]. Je compte donc d'être à Rome le douze. J'ai cru qu'il valoit mieux que j'y allasse quand même cela ne seroit pas nécessaire, que de n'y être pas si l'on venoit à avoir besoin de moi. D'ailleurs, j'appréhendois que les chemins ne fussent plus libres; car Antoine peut arriver de jour à autre, quoiqu'on en parle fort diversement, & qu'on dise bien des choses que je voudrois bien qui fussent vraies; mais on ne sait rien de certain. Quoi qu'il en soit, j'aime mieux être avec vous, que d'être en peine ici & par rapport à vous, & par rapport à moi. Que voulez-vous? il faut avoir bon courage [2]. Ce que vous me dites sur cet Ouvrage de Varron est plein de sel, jamais rien ne m'a plus réjoui : mais nous parlerons ensemble de cela, & de beaucoup d'autres affaires plus importantes.

---

métaphorique, comme dans la quatorzième Lettre du dixième Livre, DOMI. *Quidquid habes ad consolandum collige, & illa scribe non ex doctrina, neque ex libris, nam id quidem domi est.*

2. *Il faut avoir bon courage.*) BONUM ANIMUM, supp. *habeamus.*

EPIS-

EPISTOLA XIII.

CICERO ATTICO SAL.

O Casum mirificum! VI *Idus cum ante lucem de Sinuessano surrexissem, venissemque diluculo ad pontem Tirenum, qui est Minturnis, in quo flexus est ad iter Arpinas, obviam mibi sit tabellarius, qui me offendit* δολιχὸν πλόον ὁρμαίνοντα a. *Ego statim, cedo, inquam, si quid ab Attico. Nondum legere poteramus. Nam & lumina dimiseramus, nec satis lucebat. Cum autem luceret, ante scripta epistola ex duabus tuis prior mibi legi cœpta est. Illa omnium quidem elegantissima. Ne sim salvus, si aliter scribo, ac sentio: nibil legi bumanius. Itaque veniam, quo vocas, modo adjutore te. Sed nibil tam* ἀπροσδιόνυσον b *mibi primo videbatur, quam ad bas litteras, quibus ego à te consilium petieram, te mibi ista rescribere. Ecce tibi altera, qua bortaris* παρ' ἠνεμόεντα μίμαντα. Νήσου ἐπὶ ψυρίης c, *Appiam* ἐπ' ἀριστερ' ἔχοντα d. *Itaque eo die mansi Aquini. Longulum sane iter,* &

a De longa navigatione deliberantem.
b Absurdum.
c Præter ventosum Mimanta Insulam ad Psyriam.
d Sinistra habentem.

LETTRE XIII.

L'Heureuſe rencontre! j'étois parti le huit de grand matin de ma maiſon de Sinueſſe, & j'étois avant le jour au pont de Minturnes [1] où l'on prend le chemin d'Arpinum, lorſque votre Meſſager me rencontra dans le tems que je délibérois ſur le chemin que je devois prendre [2]. Je lui demandai vîte s'il n'avoit point de Lettres de vous. J'avois fait éteindre les flambeaux, & il ne faiſoit pas encore aſſez grand jour pour lire. Quand il fit clair, on me lut d'abord la Lettre que vous aviez écrite la prémiére. On ne peut rien voir de mieux dicté. Que je meure ſi je ne le penſe comme je vous le dis, je n'ai jamais rien vu de plus obligeant. J'irai donc où vous m'apellez, mais c'eſt à condition que vous m'aiderez de vos conſeils. D'abord je trouvois que tout ce que vous me diſiez n'avoit aucun rapport avec ce que je vous avois demandé [3] : mais voici une ſeconde Lettre, où vous me dites énigmatiquement d'aller du côté du Mont Apennin, & de gagner Arpinum [4]. C'eſt ce que j'ai fait, j'ai été coucher à Aquinum; la journée eſt aſſez grande, & le chemin fort mauvais. Je vous ai écrit cette Lettre le lendemain matin avant que de partir.

Je

& via inepta; inde postridie mane proficiscens, has litteras dedi.

Et quidem, ut à me dimitterem invitissimus, fecerunt Erotis litteræ. Rem tibi Tiro narrabit. Tu, quid faciendum sit, videbis. Præterea, possimne propius accedere (malo enim esse in Tusculano, aut uspiam in suburbano) an etiam longius discedendum putas, crebro ad me velim scribas. Erit autem quotidie, cui des. Quod præterea consulis, quid tibi censeam faciundum, difficile est, cum absim. Veruntamen, si pares æque inter se, quiescendum: sin, latius manabit, & quidem ad nos, deinde communiter. Avide tuum consilium exspecto. Timeo, ne absim, cum adesse me sit hon?stius: venire non audeo. De Antonii itineribus nescio quid aliter audio, atque ad te scribebam. Omnia igitur velim explices, & ad me certa mittas.

De reliquo quid tibi ego dicam? ardeo studio historiæ. Incredibiliter enim me commovet tua cohortatio. Quæ quidem nec institui, nec effici potest sine tua ope. Coram igitur hoc quidem conferemus. In præsentia mihi velim scribas, quibus CENSS. C. Fannius M. F. Tribunus pleb. fuerit. Videor mihi audisse, P. Africano,

JE N'AI laiſſé partir Tiron qu'avec peine [5]; ce qu'Eros m'écrit m'a déterminé à l'envoyer à Rome; Tiron vous dira ce que c'eſt. Vous verrez ce qu'il y aura à faire. Je vous prie auſſi de m'écrire ſouvent, & de me marquer ſi je puis ſans riſque m'aprocher plus près de Rome (j'aimerois mieux être à Tuſculum, ou dans quelque maiſon aux portes de Rome) ou ſi vous croyez que je ferai mieux de m'éloigner encore davantage; vous aurez tous les jours quelque commodité pour m'écrire. Quant aux conſeils que vous me demandez ſur le parti que vous devez prendre, je ne puis guère vous en donner que je ne ſois à Rome. Je vous dirai ſeulement que tant qu'il y aura de l'égalité entre les deux partis, il faut demeurer en repos, mais ſi l'un des deux l'emporte, le mal s'étendra fort loin : il commencera par nous [6], & gagnera enſuite tout le monde. J'attens avec impatience que vous me détermimiez. J'ai peur d'être abſent dans des circonſtances où il ſeroit de mon honneur d'être à Rome : d'autre part je crains de n'y être pas en ſureté. On dit à préſent ſur la marche d'Antoine, des nouvelles aſſez différentes de celles que je vous avois mandées : tâchez donc d'en avoir de certaines, & faites-m'en part.

Au reſte, je vous aſſure que j'ai fort envie de travailler à quelque Hiſtoire [7], ce que vous me dites m'encourage fort : mais c'eſt un deſſein que je ne puis, ni entreprendre, ni exécuter ſans votre ſecours. En attendant, je vous prie de me marquer ſous quels Cenſeurs Caius Fannius [8] fils de Marcus a été Tribun. Il me ſemble que j'ai entendu dire que c'étoit ſous Scipion l'Africain

cano, L. Mummio. Id igitur quæro. Tu mihi de iis rebus, quæ novantur, omnia certa, clara. III *Id. ex Arpinati.*

REMARQUES
SUR LA XIII. LETTRE.

1. *AU pont de Minturnes.*) Il y a dans l'Edition de Grævius *ad pontem Tirenum*, & dans les Editions ordinaires *Tiretium.* On lit dans quelques Manuscrits *Virenum*, dans d'autres *Terecinum*, dans d'autres *Terentium.* Junius conjecture avec quelque vraisemblance qu'il faut lire *Liritium*, parce que la riviére nommée *Liris* passoit à Minturnes. Dans une si grande incertitude, j'ai cru qu'il suffisoit de dire en général le pont de Minturnes.

2. *Lorsque votre Messager me rencontra dans le tems que je délibérois sur le chemin que je devois prendre.*) QUI ME OFFENDIT, δολιχὸν πλόον ἑρμαίνοντα. Cicéron fait ici allusion à un endroit d'Homére, qu'il a déja employé dans la sixiéme Lettre de ce Livre, & qui signifie à la lettre, *de longa navigatione deliberantem.* Dans le troisiéme Livre de *l'Odyssée*, Nestor, qui raconte à Télémaque son voyage de Troye en Gréce, dit que Ménélas l'avoit joint lui & quelques autres Princes à Lesbos, dans le tems qu'ils délibéroient sur la route qu'ils devoient suivre, & qu'ils hésitoient s'ils prendroient au-dessus ou au-dessous de l'Ile de Chio. δολιχὸν πλόον, dans l'application que fait ici Cicéron de cet endroit d'Homére, doit se prendre métaphoriquement, & en général pour le chemin que l'on doit suivre, soit par mer, soit par terre, comme plus bas ce que dit Cicéron du Mont Mimas & de l'Ile Psyria. Manuce, qui est le seul des Commentateurs qui ait voulu expliquer ce passage, ne l'a pas compris. Il a cru que Cicéron disoit qu'il pensoit à passer

& ſous L. Mummius : dites-moi ſi je ne me trompe point. Rendez moi un compte exact & détaillé de tous les mouvemens préſens. Le onze, à ma maiſon auprès d'Arpinum.

---

paſſer la mer, en cas qu'Antoine fût le plus fort : mais il avoit alors entiérement abandonné le deſſein de ſon voyage de Gréce, & il s'éloignoit de la mer en allant à Arpinum. De plus, il ne fait alluſion à ces mots d'Homére, que parce que le Meſſager d'Atticus le trouva dans l'endroit où l'on quitoit le grand chemin pour prendre celui d'Arpinum. Il dit donc que ce Meſſager le rencontra dans le moment où il délibéroit encore s'il iroit tout droit à Rome par le chemin d'Appius, ou s'il tourneroit du côté d'Arpinum. Enfin πλόον ἐρμαίνοντα ne ſignifie pas dans Homére *navigationem meditantem* : les Héros dont il parle ne délibéroient pas s'ils s'embarqueroient, mais quelle route ils devoient ſuivre. Dans la ſixiéme Lettre de ce Livre, on voit clairement que c'eſt le ſens que Cicéron a donné à ce paſſage, par ce qui ſuit, *cogitaremus corbita ne Patras, an actuariolis ad Leucopetram, &c.*

3. *D'abord je trouvois que tout ce que vous me diſiez, n'avoit aucun rapport avec ce que je vous avois demandé.*) Cicéron croyoit que la Lettre qu'il avoit ouverte la prémiére, étoit la réponſe à celle où il avoit conſulté Atticus, ſur le chemin qu'il devoit prendre par raport à la marche d'Antoine, & il étoit fort ſurpris qu'il ne lui en dît pas un ſeul mot; mais en ouvrant la ſeconde Lettre, il trouva ce qu'il cherchoit.

4. *Où vous me dites énigmatiquement d'aller du côté du Mont Apennin, & de gagner Arpinum*) Dans l'endroit d'Homére que nous venons de citer dans la Remarque précédente, Neſtor dit : *Nous délibérions ſi nous prendrions au deſſus de l'Ile de Chio; & ſi nous irions vers l'Ile Pſyria, en la laiſſant ſur la gauche, ou ſi nous prendrions au deſſous de Chio du côté du Mont Mimas.* Atticus avoit accommodé ce paſſage à ſon ſujet, en retranchant &

Aa 2 chan-

changeant quelque chose. Par le Mont Mimas il entend l'Apennin, qu'on laissoit à droite en allant à Arpinum; & par l'Ile Psyria la maison de Cicéron, qui étoit entre le confluent du Liris & du Fibrenus, & qu'on appelloit *insulam Arpinatem*, quoique ce ne fût qu'une presqu'Ile. J'ai cru qu'il seroit mieux de mettre ici le commentaire dans le texte; & que ce mêlange d'une Montagne & d'une Ile d'Asie avec le grand-chemin d'Appius, n'auroit point d'agrément en François. Cela étoit supportable dans un tems où tous les Gens de Lettres savoient Homére par cœur, & où ces sortes d'allusions étoient si communes qu'on étoit d'abord au fait. L'Ile Psyria ou Psyra selon Strabon & Pline, à présent Psara, environ à cinq lieues de l'Ile de Chio. Le Mont Mimas en Ionie, vis-à-vis l'Ile de Chio.

5. *Je n'ai laissé partir Tiron qu'avec peine.*) Il y a certainement ici une lacune, & il faut diviser cette Lettre en deux. Cicéron dit qu'il a écrit la prémiére partie à Aquinum, le neuf; & il dit à la fin de la seconde partie, qu'il l'avoit écrite le onze à sa maison de campagne auprès d'Arpinum. Au commencement de la seconde partie, dont il manque les prémiers mots, Cicéron disoit, *je vous envoie Tiron*, ou quelque chose de semblable, & c'est à cela que se rapporte *& quidem ut à me dimitterem, &c.* Corradus croit qu'on pourroit lire au-lieu de &, T... & entendre par-là *Tironem*; mais il n'y a point d'exemples d'une pareille abbréviation : on n'abrégeoit ainsi que les *Prénoms*, parce qu'il n'y en avoit qu'un petit nombre, qui avoient chacun leur abbréviation différente fixée par l'usage. Dans la vingt-quatriéme Lettre du seiziéme

EPISTOLA XIV.

CICERO ATTICO SAL.

NIhil erat plane, quod scriberem. Nam cum Puteolis essem, quotidie aliquid novi de Octaviano, multa etiam falsa de Antonio. Ad

Livre des *Familières*, écrite à peu près dans le même tems que celle-ci, Cicéron dit qu'il avoit envoyé Tiron à Rome pour régler ses affaires : ainsi on ne peut pas douter que ce ne soit de lui qu'il parle lorsqu'il dit ici, *& quidem ut à me dimitterem invitissimus, &c.* Il se sert de la même expression dans la Lettre que nous venons de citer, *à me tui dimittendi, &c.*

6. *Le mal commencera par nous.*) C'est-à-dire, par les Consulaires & les Sénateurs.

7. *J'ai fort envie de travailler à quelque Histoire.*) On voit dans le prémier Livre *de Legibus*, qu'Atticus avoit souvent pressé Cicéron d'écrire quelque Histoire. Il avoit déja écrit en Latin & en Grec des Mémoires sur ce qui s'étoit passé pendant son Consulat, & d'autres Mémoires sur ce qui avoit précédé & suivi son exil, qu'il avoit intitulés *de Temporibus suis.* Atticus avoit été assez content de ces Piéces, pour juger que Cicéron réussiroit également à écrire quelque grand morceau d'Histoire. Si nous n'avions de Cicéron que des Harangues, on pourroit douter que l'Orateur eût été aussi bon Historien; mais il a varié son stile en tant de maniéres si différentes dans ses *Oraisons*, dans ses *Lettres*, & dans ses Ouvrages sur la *Rhétorique* & sur la *Philosophie*, qu'on a tout lieu de juger qu'il n'auroit pas moins bien attrapé le stile de l'Histoire.

8. *Caius Fannius.*) Cicéron ajoute fils de Marcus, pour le distinguer d'un autre Fannius qui vivoit dans le même tems, & qui fut Consul l'an de Rome 631. Il étoit fils de C. Fannius. Celui dont il s'agit ici n'avoit été que Préteur. Il étoit gendre de Lælius, l'ami de Scipion l'Africain.

LETTRE XIV.

JE n'ai rien du tout à vous mander. Pendant que j'étois à Pouzzolles, j'apprenois tous les jours quelque chose de nouveau d'Octavianus; il couroit aussi beaucoup de faux bruits touchant

Ad ea autem, quæ scripsisti (tres enim acceperam III Idus à te epistolas) valde tibi assentior, si multum possit Octavianus, multo firmius acta tyranni comprobatum iri, quam in Telluris: atque id contra Brutum fore: sin autem vincitur, vides intolerabilem Antonium, ut, quem velis, nescias.

O Sestii tabellarium, hominem nequam! postridie Puteolis Romæ se dixit fore. Quod me mones, ut pedetentim, assentior: etsi aliter cogitabam. Nec me Philippus, aut Marcellus movet. Alia enim eorum ratio: &, si non est, tamen videtur. Sed in isto juvene quemquam animi satis, auctoritatis parum est. Tamen vide si forte in Tusculano recte esse possum, ne id melius sit (ero libentius: nihil enim ignorabo) an hoc, cum Antonius venerit.

Sed, ut aliud ex alio, mihi non est dubium, quin, quod Græci καθῆκον a, *nos officium. Id autem, quid dubitas, quin etiam in Rempub. præclare caderet? non ne dicimus, Consulum officium, Senatus officium? præclare convenit, aut da melius. Male narras de Nepotis filio. Valde mehercule moveor, & moleste fero. Nesciebam omnino esse istum puerum:*

a Officium.

Antoine. Pour répondre à vos Lettres, car j'en ai reçu trois le onze, vous avez grande raiſon de croire que ſi Octavianus a l'avantage, tout ce que le Tyran a fait & réglé, aura encore plus de force & d'autorité que nous ne lui en avons donné lorſque nous nous aſſemblâmes dans le Temple de la terre [1], & que cela ſeroit fort contre l'intérêt de Brutus ; mais d'un autre côté, ſi Octavianus eſt battu, jugez quelle ſera alors l'inſolence d'Antoine ; ainſi on ne ſait que ſouhaiter.

Ce Meſſager de Seſtius a grand tort : il m'avoit promis quand il partit de Pouzzolles, qu'il ſeroit à Rome le lendemain. Vous me conſeillez d'aller doucement : je ſuivrai votre avis, quoique j'euſſe une autre penſée. Ce n'eſt pas l'exemple de Philippe & de Marcellus qui me détermine : ils n'ont pas les mêmes engagemens que moi, ou du moins ils ne paroiſſent pas les avoir [2]. Pour ce jeune homme, il ne manque pas de réſolution, mais il n'a pas aſſez d'autorité. Penſez un peu, je vous prie, ſi je ne ferois pas bien d'aller à Muſculum, pourvu que cela convienne, j'y ſerois plus à portée pour être inſtruit de tout ; ou bien ſi je dois attendre l'arrivée d'Antoine.

Mais pour paſſer d'une choſe à une autre, je ne doute point que notre *officium* ne réponde au *καθῆκον* des Grecs. Je ne ſai pourquoi vous doutez qu'on puiſſe ſe ſervir de ce mot. En parlant de ce qui a rapport aux affaires publiques, ne diſons-nous pas *Conſulum officium*, *Senatus officium?* Ce mot eſt très-propre, à moins que vous ne m'en donniez un meilleur. Je ſuis très-fâché de la mort du fils de Nepos [3], & je prens beaucoup de part à ſa douleur ; je ne lui connoiſſois point ce fils-là. J'ai perdu en la perſonne de Caninius [4] un homme dont j'avois lieu en mon

Aa 4 par-

rum. Caninium perdidi, hominem, quod ad me attinet, non ingratum. Athenodorum nihil est quod hortere. Misit enim satis bellum ὑπόμνημα a. *Gravedini, quæso, omni ratione subveni. Quintus, ævi tui pronepos, scribit ad patris mei nepotem, se ex Nonis iis, quibus nos magna gessimus, ædem Opis explicaturum, idque ad populum. Videbis igitur, & scribes. Sexti judicium exspecto.*

a Commentarium.

REMARQUES

SUR LA XIV. LETTRE.

1. *Tout ce que le Tyran a fait & réglé, aura encore plus de force & d'autorité, que nous ne lui en avons donné lorsque nous nous assemblâmes dans le Temple de la Terre.*) Où l'on confirma tout ce que César avoit fait depuis le commencement de la Guerre Civile, comme on l'a vu dans le quatorziéme Livre.

2. *Ce n'est pas l'exemple de Philippe & de Marcellus qui me détermine : ils n'ont pas les mêmes engagemens que moi, ou du moins ils ne paroissent pas les avoir.*) Atticus ne pouvoit proposer de meilleur exemple à Cicéron, pour le porter à ne se pas engager trop vite avec Octavius, que celui de Philippe & de Marcellus; le prémier étoit son beau-pére, & l'autre son beau-frére, & cependant ils gardoient encore des ménagemens avec Antoine. Philippe, non plus qu'Attia sa femme mére d'Octavius, n'avoient pas même été d'avis qu'il acceptât la succession de César, ni qu'il prît son nom; cela leur avoit paru trop hazardeux. En effet il n'y eut jamais d'entreprise plus hardie à l'âge qu'avoit Octavius; l'événement l'a justifié. Cicé-

particulier d'être content, & qui m'a toujours marqué de la reconnoissance. Vous n'avez que faire de presser Athénodore, il m'a envoyé un Mémoire assez bien fait. Travaillez sérieusement, je vous prie, à vous bien rétablir. Notre neveu mande à mon fils [5] que le cinq de Décembre, jour à jamais glorieux pour moi [6], il fera rendre compte devant le Peuple, de l'argent qui étoit dans le Temple d'Ops [7]. Sachez un peu ce que c'est, & me le mandez; marquez-moi aussi ce que Sextus Peduceus vous aura dit de ma harangue.

---

ron répond à Atticus, que Philippe & Marcellus n'avoient pas les mêmes engagemens que lui, c'est-à-dire, qu'ils n'avoient jamais rien fait d'éclatant pour la République, comme ce qu'avoit fait Cicéron, & qu'ainsi ils pouvoient plus aisément régler leur conduite sur leur intérêt particulier; au-lieu qu'on attendoit de Cicéron, qu'il sauvât une seconde fois la République, comme il avoit fait du tems de Catilina. Il dit de-même dans une autre Lettre, au sujet de deux Consulaires qu'Atticus lui proposoit pour exemples : *Sed me illorum sententiæ minus movebant, minus multa dederant illi Reipublicæ pignora.* Epist. 9. Lib. 8.

3. *Nepos.*) C'est l'Historien dont nous avons déja parlé.

4. *Caninius*) Voyez la 3. Rem. sur la 5. Lett. du 14. Liv.

5. *Notre neveu mande à mon fils.*) A la lettre, *Quintus arriére-petit-fils de votre ayeul, a écrit au petit-fils de mon pere.* Je ne sai pas quel agrément Cicéron trouvoit dans cette périphrase.

6. *Le cinq de Décembre, jour à jamais glorieux pour moi.*) Auquel Cicéron étouffa la conjuration de Catilina, en faisant exécuter ses principaux complices.

7 *Il fera rendre compte devant le Peuple, de l'argent qui étoit dans le Temple d'Ops,*) Nous avons déja dit

que c'étoit l'argent que César avoit ramaſſé pour la guerre contre les Parthes, dont Antoine avoit détourné & diſſipé la plus grande partie. Mais en quelle qualité le neveu de Cicéron devoit-il porter cette affaire devant le Peuple? Corradus croit qu'il étoit déſigné Tribun; mais les Tribuns n'entroient en charge que le dixiéme de Décembre, & non pas le cinq. Manuce & Boſius croient qu'il étoit deſigné Edile du Peuple, & que ces Magiſtrats entroient en charge le cinq de Décembre. Il paroit en effet par un endroit de la ſeconde *Verrine*, qu'il y avoit quelques Magiſtrats qui y entroient ce jour-là, & cela ne peut s'entendre que des Ediles du Peuple. Comme ils étoient les Ajoints des Tribuns: il faloit qu'ils entraſſent en charge à peu près dans le même tems qu'eux. Les autres Magiſtrats n'y entroient qu'au premier de Janvier. Popma croit mieux lever cette difficulté en raportant *ex Nonis Decembribus*, au tems où César avoit mis cet argent en dépot dans le temple d'Ops. Mais comme cet argent

EPISTOLA XV.

CICERO ATTICO SAL.

NOli putare pigritia me facere, quod non mea manu ſcribam; ſed mehercule pigritia. Nihil enim habeo aliud quod dicam: & tamen in tuis quoque epiſtolis Alexim videor agnoſcere. Sed ad rem venio. Ego, ſi me non improbiſſime Dolabella tractaſſet, dubitaſſem fortaſſe, utrum remiſſior eſſem, an ſummo jure contenderem. Nunc vero etiam gaudeo mihi cauſſam oblatam, in qua & ipſe ſentiat, & reliqui omnes me ab illo abalienatum: idque præ me ſe-

venoit de la confiscation des biens de ceux du parti de Pompée, qui étoient morts pendant la Guerre Civile, ou que César avoit bannis, il y a apparence que cet argent avoit été porté dans ce Temple à mesure qu'on vendoit ces biens, & que César n'avoit pas attendu jusqu'au cinq de Décembre de l'année précédente à le mettre en sureté. J'aime donc mieux croire que le jeune Quintus, qui étoit hardi, entreprenant, & qui étoit alors brouillé avec Antoine, s'étoit chargé de l'accuser devant le Peuple, quoiqu'il ne fût alors que particulier. Il n'avoit pas même alors l'âge marqué par les Loix pour demander l'Edilité. S'il avoit été désigné Edile, Cicéron qui parle si souvent de lui dans ces derniéres Lettres, en auroit dit quelque chose; & les Historiens qui rapportent sa mort l'année suivante, n'auroient pas oublié de parler de la charge qu'il excerçoit, ce qu'ils font à l'égard de tous les autres Proscrits.



LETTRE XV.

NE croyez pas que ce soit par paresse que je me sers d'un Sécrétaire : après tout, il faut bien que ce soit par paresse, car je n'ai point d'autre raison à vous donner : il me semble aussi que je reconnois dans vos Lettres la main d'Alexis [1]. Venons au fait. Si Dolabella n'avoit pas agi avec moi de la plus mauvaise foi du monde, peut-être douterois-je encore si je dois garder quelque ménagement à son égard, ou suivre la rigueur du droit : mais à présent je suis ravi d'avoir occasion de lui faire sentir, & de faire voir à tout le monde que je suis brouillé avec lui : je suis bien-aise que l'on sache que je le hais & par rapport à lui, & par rapport à la Ré-

feram, & quidem me mea facere, & Reip. caussa, ut illum oderim, quod cum eam me auctore defendere cœpisset, non modo deseruerit, emptus pecunia, sed etiam, quantum in in ipso fuit, everterit.

Quod autem quæris, quomodo agi placeat, cum dies venerit; primum velim ejusmodi sit, ut non alienum sit, me Romæ esse: de quo, ut de ceteris, faciam ut tu censueris. De summa autem agi prorsus vehementer & severe volo. Etsi sponsores appellare videtur habere quandam δυσωπίαν a *: tamen hoc, quale sit, consideres velim. Possumus enim, ut sponsores appellentur, procuratores introducere. Neque enim illi litem contestabuntur. Quo facto, non sum nescius sponsores liberari. Sed & ille turpe arbitror, eo nomine quod satisdato debeat, procuratores ejus non dissolvere; & nostræ gravitatis, jus nostrum sine summa illius ignominia persequi. De hoc quid placeat, rescribas velim: nec dubito quin hoc totum lenius administraturus sis.*

Redeo ad Remp. Multa mehercule à te sæpe ἐν πολιτικῷ b *genere prudenter: sed his litteris nihil prudentius.* Quamquam enim postea, in præsentia belle iste puer retundit Antonium, tamen exitum exspectare debemus

a Verecundiam.

b In eo quod ad Remp. pertinet.

publique. Je l'avois d'abord porté à la défendre ; mais depuis qu'il s'est vendu à Antoine [2], non seulement il l'a abandonnée, il a même fait tout ce qu'il a pu pour la perdre entiérement.

Vous me demandez ce que je veux que l'on fasse, lorsque le jour du payement sera venu. Prémiérement, je souhaite de pouvoir être alors à Rome : mais là-dessus, comme sur toute autre chose, je ne ferai que ce que vous me conseillerez. En général, je veux qu'on pousse cette affaire vigoureusement. Cependant il semble qu'on doit se faire quelque sorte de peine de faire assigner ses cautions, vous verrez quelles mesures il y aura à prendre. Nous pouvons les faire assigner par les gens d'affaires de Dolabella, les cautions ne voudront pas être partie. Je sai que par ce moyen ils pourront être mis hors d'instance [3]; mais il seroit honteux pour lui, que ses gens d'affaires refusassent de me payer une dette qu'il m'a garantie [4]; & l'on ne peut pas trouver mauvais que je poursuive mon droit, pourvu que je garde quelque mesure d'honnêteté. Je vous prie de me mander ce que vous en pensez, & je ne doute point que vous ne conduisiez cette affaire avec ménagement.

Parlons maintenant de la République. Vous m'avez souvent écrit sur ce sujet avec toute la prudence possible, mais je n'ai jamais vu une plus sage politique que dans votre derniére Lettre. *Quoique pour le présent*, concluez-vous, *ce jeune homme s'oppose avec vigueur aux entreprises d'Antoine* [5], *cependant il faut voir ce que ceci deviendra.* Mais quelle harangue [6]! car on me l'a envoyée. *Ainsi puissai-je par-*

bemus. *At, quæ concio? nam est missa mihi.* Jurat ita sibi parentis honores consequi liceat: *& simul dextram intendit ad statuam,* μηδὲ σωθείην οὕτω γε τοιῦτο [c]. *Sed, ut scribis, certissimum esse video discrimen Cascæ nostri Tribunatum: de quo quidem ipso dixi Oppio, cum me hortaretur, ut adolescentem totamque caussam, manumque veteranorum complecterer, me nullo modo facere posse, ni mihi exploratum esset, eum non modo non inimicum tyrannoctonis, verum etiam amicum fore. Cum ille diceret, ita futurum: quid igitur festinamus? inquam. Illi enim mea opera ante Kalend. Januar. nihil opus est. Nos autem ejus voluntatem ante Idus Decemb. perspiciemus in Casca. Mihi valde assensus est. Quamobrem hæc quidem hactenus. Quod reliquum est, quotidie tabellarios habebis; &, ut ego arbitror, etiam quod scribas habebis quotidie. Leptæ litterarum exemplum tibi misi: ex quo mihi videtur* στρατύλλαξ [d] *ille dejectus de gradu. Sed tu cum legeris, existimabis.*

Obsignata jam epistola litteras à te, & à Sexto accepi. Nihil jucundius litteris Sexti, nihil amabilius: nam tuæ, breves, priores erant uberrimæ. Tu quidem & prudenter, & amice suades, ut in his locis potissimum sim, quoad

c Ne salvus quidem fiam à tali.
d Militatorculus. V. Not.

parvenir aux mêmes honneurs que mon pére 7 ! C'eſt ſon ferment, & en le faiſant il étend ſa main vers la Statue de Céſar. Je ne veux point d'un pareil libérateur. Mais, comme vous me le dites, nous pourrons nous aſſurer de ſes intentions lorſque Caſca, qui eſt déſigné Tribun, ſera prêt à entrer en charge 8. C'eſt ce que je répondis à Oppius, lorſqu'il me preſſa de me déclarer pour Octavius, de ſoutenir les vétérans, & de me mettre à la tête de ce parti. Je lui dis que je ne pouvois rien faire ſi je n'étois auparavant bien aſſuré qu'Octavius, non ſeulement ne ſeroit pas contraire aux meurtriers du Tyran, mais même qu'il les favoriſeroit. Il m'en répondit. Et bien, lui dis-je, pourquoi nous preſſer? Octavius n'a beſoin de moi que le prémier de Janvier, & je pourrai par rapport à ce qui regarde Caſca, m'aſſurer de ſes diſpoſitions avant le treize de Décembre. Oppius trouva cela fort raiſonnable. Voilà pour le préſent tout ce que j'avois à vous dire. J'ajouterai ſeulement que vous aurez tous les jours une commodité pour m'écrire, & je crois que vous aurez auſſi tous les jours quelque choſe à me mander. Je vous envoie une copie de la Lettre de Lepta, par laquelle il paroit que notre guerrier eſt fort déconcerté 9; mais vous en jugerez vous-même.

Depuis que j'ai eu cacheté ma Lettre, j'en ai reçu une de vous & une autre de Peduceus, qui eſt très agréable & très obligeante. Pour la vôtre, elle eſt fort courte; mais la précédente étoit très remplie. Vous êtes d'avis que je demeure dans ces quartiers, juſqu'à ce que nous ſachions à quoi aboutiront les mouvemens préſens. Je reconnois dans ce conſeil votre amitié & votre prudence. Mais, mon cher Atticus, ce n'eſt point

à

quoad audiamus, hæc, quæ commota sunt, quorsum evadant. Sed me, mi Attice, non sane hoc quidem tempore movet Respub. non quo aut sit mihi quidquam carius, aut esse debeat. Sed desperatis etiam Hippocrates vetat adhibere medicinam. Quare ista valeant : me res familiaris movet : dico? immo vero existimatio. Cum enim tanta reliqua sint; ne Terentiæ quidem adhuc, quod solvam, expeditum est. Terentiam dico? scis nos pridem jam constituisse Montani nomine H S XXV *dissolvere. Pudentissime hoc Cicero petierat, ut fide sua. Liberalissime, ut tibi quoque placuerat, promiseram; Erotique dixeram, ut sepositum haberet. Non modo : sed iniquissimo fœnore versuram facere Aurelius coactus est.*

Nam de Terentiæ nomine Tiro ad me scripsit, te dicere, nummos à Dolabella fore. Male eum credo intellexisse, si quisquam male intelligit; potius, nihil intellexisse. Tu enim ad me scripsisti Cocceii responsum, & iisdem pæne verbis Eros. Veniendum est igitur vel in ipsam flammam. Turpius est enim privatim cadere, quam publice. Itaque ceteris de rebus, quas ad me suavissime scripsisti, perturbato animo, non potui, ut consueram, rescribere. Consenti in hac cura, ubi sum, ut me expediam : quibus autem rebus, venit quidem mihi in mentem : sed certe constituere nihil possum, prius quam te videro. Qui minus autem ego istic recte esse possim, quam

est

à présent la République qui me détermine ; non que rien me soit, ou me doive être plus cher ; mais Hippocrate ne veut pas que l'on traite les malades qui sont desespérés, ainsi ne nous en mettons plus en peine. Ce sont mes affaires domestiques qui me touchent, ou pour mieux dire ma réputation qui y est intéressée ; car quoiqu'il me soit dû beaucoup plus que je ne dois, je n'ai pas même de fond pour payer Terentia : mais ce qui est encore pis, vous savez que je me suis chargé il y a déja du tems de payer vingt-cinq mille sesterces pour Montanus. Mon fils m'avoit demandé cela comme une grace, m'offrant de répondre pour lui. Je m'y étois engagé avec plaisir, & vous l'aviez approuvé ; j'avois dit à Eros de mettre de l'argent à part pour cela : non seulement on ne l'a point fait, mais il a falu qu'Aurelius pour payer cette somme, ait emprunté de l'argent à un gros intérêt.

Quant à ce qui est dû à Terentia, Tiron m'a écrit que vous disiez qu'on pourroit le payer avec l'argent qu'on toucheroit de Dolabella. Je crois qu'il a mal compris, si l'on peut comprendre mal ; ou plutôt qu'il n'a point du tout compris ce que vous lui vouliez dire, car cela ne s'accorde point avec la réponse de Cocceius que vous m'avez mandée, & qu'Eros me mande à peu près dans les mêmes termes. Il faut donc aller à Rome, & me jetter au milieu de l'incendie ; car il est plus honteux de périr seul, que de courir une même fortune avec ses Citoyens. Je n'ai pas l'esprit assez tranquile pour répondre, comme à mon ordinaire, à tout ce que vous me dites d'obligeant & d'agréable. Permettez moi, je vous prie, de penser à me tirer de l'embarras où je me trouve ; il me vient dans

est Marcellus? sed non id agitur : neque id maxime curo. Quid curem, vides. Adsum igitur.

REMARQUES
SUR LA XV. LETTRE.

1. *Il me semble aussi que je reconnois dans vos Lettres la main d'Alexis.*) Sécrétaire d'Atticus dont l'écriture ressembloit fort à celle de son Maître. *Alexidis manum amabam, quod tam prope accedebat ad similitudinem tuæ litteræ.* Epist. 2. Lib. 7.

2. *Depuis qu'il s'est vendu à Antoine.*] Voyez la 1. Remarque sur la 18. Lettre du 14. Livre. Dolabella étoit alors parti pour l'Asie, dont Antoine lui avoit fait donner le Gouvernement; & il fit mourir peu de temps après Trebonius, l'un des principaux d'entre les Conjurés, qui tomba entre ses mains : mais il ne le porta pas loin, il tomba à son tour entre les mains de Cassius, qui exerça sur lui de justes represailles.

3. *Je sai que par ce moyen ils pourront être mis hors d'instances.* C'est qu'alors on ne pouvoit avoir son recours contre les cautions, que lorsqu'on s'étoit fait évincer contre le débiteur, & qu'on avoit prouvé qu'il n'étoit pas en état de payer.

4. *De me payer une dette qu'il m'a garantie.*) Dolabella qui devoit encore à Cicéron une partie de la dot de sa fille, lui avoit donné un transport. Ainsi il avoit des cautions pour ce qu'il devoit, & il étoit lui-même caution de ceux sur qui il avoit donné ce transport. C'est ce que signifie ici *quod satisdato debeat*, comme on le voit par un endroit de la sixiéme Let-

dans l'esprit plusieurs moyens, mais je ne puis rien déterminer que je ne vous aye vu. Pourquoi ne pourrois-je pas, aussi-bien que Marcellus, être à Rome sans qu'on le trouve mauvais 10.? Mais ce n'est pas là de quoi il s'agit, & je m'en mets fort peu en peine. Vous voyez bien ce qui m'inquiéte; je vais donc vous trouver.

---

tre de ce Livre, où Cicéron dit *quod satisdato debeo*, en parlant de l'argent qu'il avoit promis de payer pour Montanus, de qui il s'étoit rendu caution.

5. *Quoique pour le présent ce jeune homme s'oppose avec vigueur aux entreprises d'Antoine.*] Il y a dans le texte, *quamquam enim postea, in præsentia belle iste puer retundit Antonium.* Grævius, après son Maitre Gronovius, lit *quamquam enim potest, & in præsentia, &c.* D'autres lisent, *posset in præsentia belle iste puer retundere Antonium.* Cela revient à peu près au même sens; & quoiqu'il y ait ici quelque faute dans le texte, on voit bien ce qu'Aticus vouloit dire.

6. *Quelle harangue!*) Octavius avoit harangué le Peuple dans le Temple de Castor & de Pollux, ayant été produit par Canutius Tribun du Peuple, ennemi d'Antoine.

7. *Ainsi puissai-je parvenir aux mêmes honneurs que mon pére!*) Cicéron veut dire que c'est à peu près comme si Octavius disoit, ainsi puissai-je devenir Tyran! La Dictature qui avoit été le dernier degré des honneurs auxquels César étoit parvenu, avoit été abolie pour jamais comme nous l'avons déja dit.

8. *Nous pourrons nous assurer de ses intentions lorsque Casca, qui est désigné Tribun, sera prêt à entrer en charge.*) Casca étoit l'un des meurtriers de César. Octavius, qui avoit besoin de Cicéron, & qui n'étoit pas encore assez puissant pour se déclarer ouvertement contre les Conjurés, n'empêcha point que Casca entrât en charge, & Antoine le lui reprocha depuis. *Philip.* 3.

9.

9. *Que notre guerrier est fort déconcerté.*] On voit bien qu'il s'agit d'Antoine, qui étoit fort déconcerté depuis que les Légions qu'il avoit fait venir de Macédoine l'avoient si mal reçu. ϛρατύλλαξ est ici un terme de mépris comme le sont en Grec les diminutifs en αξ. Dans la Comédie de Plaute intitulée *Truculentus*, on trouve ce nom donné à un Valet qui faisoit fort le méchant. ϛρατύλλαξ pourroit bien être un nom de Gladiateur, car *dejectus de gradu* est une métaphore tirée des Gladiateurs. On appelloit gradum l'attitude où ils se mettoient pour combattre. *Vide Lipsium Lib.* 2. *Saturn. cap.* 20.

10. *Pourquoi ne pourrois-je pas, aussi-bien que Marcellus, être à Rome sans que personne puisse le trouver mauvais?*) C'est-à-dire, pourquoi ne pourrois-je pas être à Rome, & garder les mêmes ménagemens que Mar-

EPISTOLA XVI.

CICERO ATTICO SAL.

Jucundissimas tuas legi litteras. Ad Plancum scripsi; habes exemplum. Cum Tirone quid sit locutus, cognoscam ex ipso. Cum sorore ages attentius, si te occupatione ista relaxaris.

M.

cellus ? *Voyez la fin de la Lettre précédente.* Atticus souhaitoit que Cicéron ne vint pas si-tôt à Rome, parce qu'il craignoit qu'il ne se pressât trop d'éclater contre Antoine, & qu'il ne s'engageât trop aisément avec Octavius, ce qui ne manqua pas d'arriver. Cicéron vint à Rome le neuviéme de Décembre & dix jours après il prononça la troisiéme *Philippique.* Depuis ce tems-là, il demeura à Rome; & comme Atticus y étoit avec lui, il ne lui écrivit plus jusqu'à sa mort. L'Histoire de cette derniere année de la vie de Cicéron, qui fut tué par l'ordre d'Antoine le septiéme de Décembre de l'année suivante, peut être remplacée par les *Philippiques*, & par les *Lettres* qu'il écrivit aux deux Brutus, à Cassius, à Plancus, &c. qui sont dans le dixieme, le onziéme, & le douziéme Livre des *Familiéres.*

LETTRE XVI.

J'Ai lu avec bien du plaisir votre Lettre ; j'en ai écrit une à Plancus, dont je vous envoye la copie, je saurai de Tiron ce qu'il lui aura dit. Vous ferez bien d'attendre pour parler à votre sœur de son affaire, que vous soyez moins occupé de la vôtre.



LET-

M. CICERO L. PLANCO.

PRÆT. DES. S.

Attici nostri te valde studiosum esse cognovi, mei vero ita cupidum, ut mehercule paucos æque observantes, atque amantes me habere existimem. Ad paternas enim magnas, & veteres, & justas necessitudines magnam attulit accessionem tua voluntas erga me, meaque erga te, par atque mutua. Buthrotia tibi caussa ignota non est: egi enim sæpe de ea re tecum, tibique totam rem demonstravi: quæ est acta hoc modo.

Ut primum Buthrotium agrum proscriptum vidimus, commotus Atticus libellum composuit. Eum mihi dedit, ut darem Cæsari. Eram enim cenaturus apud eum illo die. Eum libellum Cæsari dedi: probavit caussam, rescripsit Attico æqua eum postulare: admonuit tamen ut pecuniam reliquam Buthrotii ad diem solverent. Atticus, qui civitatem conservatam cuperet, pecuniam numeravit de suo. Quod cum esset factum, adimus ad Cæsarem, verba fecimus pro Buthrotiis, liberalissimum decretum abstulimus; quod est obsignatum ab amplissimis viris. Quæ cum essent acta, mirari quidem solebam, pati Cæsarem convenire eos, qui agrum Buthrotium concupissent: neque solum

LETTRE I.

DE CICERON A PLANCUS.

JE sai que vous serez ravi d'avoir occasion de rendre service à Atticus; & je compte si fort sur vous, que je suis persuadé qu'il y a peu de personnes qui ayent autant d'amitié & de considération pour moi. L'union étroite qui a été si longtems entre votre pére & moi, & qui étoit si solidement établie, a commencé celle qui est maintenant entre nous : nous avons contribué l'un & l'autre à l'augmenter, par des marques d'une affection réciproque. Vous savez l'affaire des Buthrotiens; je vous en ai souvent fait le détail, & je vais vous le rapeller.

Dès que nous sûmes que les terres de Buthrote avoient été assignées à des soldats, Atticus fort allarmé dressa une requête, qu'il me donna pour la présenter à César, chez qui je devois souper ce jour-là. Je la présentai. César trouva l'affaire bonne, & marqua dans sa réponse à Atticus, que ce qu'il demandoit étoit juste, mais qu'il faloit que les Buthrotiens payassent le reste de leur taxe à l'échéance. Atticus, qui vouloit sauver cette Ville, avança l'argent. Dès qu'ils eurent payé, nous allâmes trouver César, & nous lui parlâmes pour eux. Nous obtinmes un Decret favorable, qui fut dressé en présence de plusieurs personnes d'une grande distinction, qui y mirent leur cachet. Après cela je fus surpris que non seulement César laissât assembler ceux qui lui avoient demandé les terres des Buthrotiens, mais qu'il vous char-

lum pati, sed etiam ei negotio te præficere. Itaque & ego cum illo locutus sum, & sæpius quidem, ut etiam accusarer ab eo, quod parum constantiæ suæ confiderem: & M. Messallæ, & ipsi Attico dixit, ut sine cura essent: aperteque ostendebat, se præsentium animos (erat enim popularis, ut noras) offendere nolle: cum mare transissent, curaturum se, ut in alium agrum deducerentur. Hæc illo vivo. Post interitum autem Cæsaris, ut primum ex S. C. caussas Consules cognoscere instituerunt, hæc, quæ supra scripsi, ad eos delata sunt. Probaverunt caussam sine ulla dubitatione, seque ad te litteras daturos esse dixerunt.

Ego autem, mi Plance, etsi non dubitabam, quin & S. C. & lex, & Consulum decretum, ac litteræ apud te plurimum auctoritatis haberent, teque ipsius Attici caussa velle intellexeram: tamen hoc pro conjunctione, & benevolentia nostra mihi sumpsi, ut id à te peterem, quod tua singularis humanitas, suavissimique mores à te essent impetraturi. Id autem est, ut hoc, quod te tua sponte facturum esse certe scio, honoris nostri caussa libenter, prolixe, celeriter facias.

Mihi nemo est amicior, nec jucundior, nec carior Attico: cujus antea res solum familiaris agebatur, eaque magna; nunc accessit etiam existimatio, ut, quod consecutus est magna

chargeât même de les mettre en possession. Je lui en parlai, & plusieurs fois, jusques-là qu'il se plaignit de ce que je ne me fiois pas à sa parole. Il dit à M. Messala & à Atticus même, qu'ils ne fussent point inquiets; & leur fit entendre très-clairement, qu'il ne vouloit pas mécontenter ses soldats tant qu'ils feroient en Italie (car vous savez combien il ménageoit la multitude) mais que lorsqu'ils auroient passé la mer, il leur feroit assigner d'autres terres. Voilà en quel état César laissa cette affaire. Après sa mort, dès-que le Sénat eut attribué aux Consuls la connoissance de tout ce que César avoit réglé, on leur fit l'exposé que je viens de vous faire; ils n'y trouverent aucune difficulté, & promirent de vous en écrire.

Ainsi, mon cher Plancus, quoique je ne doute point que le Decret du Sénat, la Loi qui l'a confirmé, le Decret que les Consuls ont rendu en conséquence, & la Lettre qu'ils vous ont écrite, ne vous paroissent d'un grand poids: & quoique je sache que vous êtes déja bien disposé en faveur d'Atticus, j'ai cru néanmoins que notre liaison me mettoit en droit de vous prier de faire par amitié pour moi, ce que votre bonté & votre honnêteté naturelle vous auroient fait faire. La grace que je vous demande, c'est de faire de bon cœur, sans restriction, & sans délai, ce que vous auriez fait indépendamment de ma recommandation.

Il n'y a personne au monde qui me soit plus cher qu'Atticus, & dont l'amitié & le commerce me soit plus agréable. Dans cette affaire il ne s'agissoit d'abord que de sauver une somme d'argent, à la-vérité fort considérable : maintenant

gna & industria, & gratia, & vivo Cæsare, & mortuo, id, te adjuvante, obtineat. Quod si à te erit impetratum, sic velim existimes, me de tua liberalitate ita interpretaturum, ut tuo summo beneficio me affectum judicem. Ego, quæ te velle, quæque ad te pertinere arbitrabor, studiose, diligenterque curabo. Da operam ut valeas.

REMARQUE
SUR LA I. LETTRE
DE CICERON A PLANCUS.

LEs Lettres de recommandation qui sont à la fin de ce Livre, ne sont point dans l'ordre de leur date. Celui qui a fait le Recueil des Lettres à Atticus, a mis celles-là ensemble, parce qu'elles ont toutes rapports à la même affaire. Il en est de-même de la petite Lettre à Atticus qui est avant celle-ci, & qui étoit jointe avec la copie de la Lettre à Plancus que Cicéron envoya à Atticus. Il y a dans la suscription de cette Lettre *L. Planco*, mais il faut effacer *L.* ou lire *Cn.* Lucius Plancus. L'aîné de celui dont il s'agit ici, commandoit alors dans les Gaules, & devoit être Consul avec Deci-

il eſt de ſon honneur de faire confirmer par votre autorité, ce qu'on lui a accordé du vivant de César & depuis ſa mort, & qu'il n'a obtenu qu'en ſe donnant de grands mouvemens, & en employant tout ſon crédit. Si vous faites cela pour lui, ſoyez perſuadé que je le regarderai comme un très-grand ſervice que vous m'aurez rendu, & dont je vous aurai une obligation infinie. Je ſerai toujours prêt à faire avec zéle & avec ardeur tout ce que je croirai vous pouvoir être utile ou avantageux. Ayez ſoin de votre ſanté.

---

mus Brutus, après Hirtius & Panſa. Son frere s'appelloit Cn. Plancus Plotius : apparemment que ce dernier nom lui venoit de quelque adoption, leur nom de famille étoit Munatius. Il fut proſcrit par les Triumvirs à la ſollicitation, ou du moins du conſentement de ſon frére même ; ce qui donna lieu à ce bon-mot des ſoldats, lorſque L. Plancus triompha des Gaules avec Lepidus, qui avoit auſſi fait proſcrire ſon frére Æmilius Paulus. Leurs ſoldats diſoient, *de Germanis, non de Gallis triumphant ambo Conſules.* On ne peut rendre cette plaiſanterie en François, parce qu'elle roule ſur l'équivoque d'un mot qui en Latin ſignifie également *les Fréres* & *les Peuples de la Germanie.*

On a vu dans les Lettres de Cicéron à Atticus, que ce dernier avoit des terres conſidérables auprès de Buthrote. Cela fait aſſez concevoir ; combien il devoit prendre d'intérêt à l'affaire dont il s'agit dans cette Lettre & dans les ſuivantes,

CICERO PLANCO.

PRÆT. DES S.

Jam antea petivi abs te per litteras, ut, cum caussa Buthrotiorum probata à Consulibus esset, quibus & lege, & S. C. permissum erat, ut de Cæsaris actis cognoscerent, statuerent, judicarent, eam rem tu adjuvares: Atticumque nostrum, cujus te studiosum cognovi, & me, qui non minus laboro, molestia liberares. Omnibus enim rebus magna cura, multa opera, & labore confectis, in te positum est ut nostræ solicitudinis finem quamprimum facere possimus. Quamquam intelligimus ea te esse prudentia, ut videas, si ea decreta Consulum, quæ de Cæsaris actis interposita sunt, non serventur, magnam perturbationem rerum fore. Equidem, cum multa, quod necesse erat in tanta occupatione, non probentur, quæ Cæsar statuerit; tamen otii pacisque caussa acerrime illa soleo defendere: quod tibi idem magnopere faciendum censeo.

Quamquam hæc epistola non suasoris est, sed rogatoris. Igitur, mi Plance, rogo te, & etiam oro, sic medius fidius, ut majore studio, magisque ex animo agere non possim,

ut

LETTRE II.

DE CICERON A PLANCUS.

JE vous ai déja écrit pour vous prier de nous favoriser dans l'affaire des Buthrotiens. Ce qu'ils demandent leur a été accordé par les Consuls, à qui le Decret du Sénat qui a été confirmé par une Loi, a commis l'examen & l'exécution de tout ce que César avoit ordonné. Tirez de peine Atticus, pour qui je sai que vous voudrez bien vous intéresser, & moi en même tems, qui ne m'intéresse pas moins à cette affaire que lui. Après tous les soins & tous les mouvemens que nous nous sommes donnés, il ne dépend plus que de vous de consommer cet ouvrage, & de nous ôter toute inquiétude. Vous êtes trop prudent, pour ne pas concevoir que si l'on donnoit quelque atteinte aux Decrets que les Consuls ont rendus sur ce que César avoit réglé, il n'y auroit plus rien de fixe & de certain. Pour moi, quoique je voie bien que parmi ce que César a fait dans des tems où il étoit accablé d'affaires, il y a bien des choses qu'on pourroit condamner : cependant je soutiens tout avec chaleur pour assurer la paix & la tranquilité, & je crois que vous ne devez pas hésiter à faire de même.

Je ne prétens pas néanmoins vous donner des conseils, je vous demande une grace. Je vous prie donc, mon cher Plancus, & je vous conjure de la maniére du monde la plus forte, d'examiner & de régler notre affaire de façon que nous

ut totum hoc negotium ita agas, ita tractes, ita conficias, ut, quod ſine ulla dubitatione apud Conſules obtinuimus propter ſummam bonitatem & æquitatem cauſſæ, id tu nos obtinuiſſe non modo facile patiare, ſed etiam gaudeas. Qua quidem voluntate eſſe erga Atticum, ſæpe præſens & illi oſtendiſti, & vero etiam mihi: quod ſi feceris, me, quem voluntate, & paterna neceſſitudine conjunctum ſemper habuiſti, maximo beneficio devinctum habebis. Idque ut facias, te vehementer etiam atque etiam rogo.

CICERO CAPITONI.

SUO. S.

N*Umquam putavi fore, ut ſupplex ad te venirem. Sed hercule facile patior datum tempus, in quo amorem experirer tuum. Atticum quanti faciam, ſcis. Amabo te, da mihi & hoc: obliviſcere mea cauſſa, illum aliquando ſuo familiari, adverſario tuo, voluiſſe conſultum, cum illius exiſtimatio ageretur. Hoc primum ignoſcere eſt humanitatis tuæ: ſuos enim quiſque debet tueri: deinde, ſi me amas (omitte Atticum) Ciceroni tuo, quem, quanti facias, præ te ſoles ferre, totum hoc da, ut, quod ſemper exiſtimavi, nunc plane intelligam me à te multum amari.* Bu-

puiſſions croire que non ſeulement vous n'êtes pas fâché, mais que vous êtes même bien-aiſe que les Conſuls nous ayent accordé un Decret, que nous avons obtenu aiſément, parce que l'équité & la juſtice parloient pour nous. Les aſſurances que vous nous avez ſouvent données, à Atticus & à moi, de vos bonnes intentions, nous le font eſpérer. Si vous le faites, je vous aurai une très-grande obligation, & ma reconnoiſſance augmentera l'amitié que ma liaiſon avec votre pére, & mon inclination pour vous, avoit déja formée. Je vous prie inſtamment de m'accorder cette grace.

LETTRE I.

DE CICERON A CAPITON.

QUi m'auroit dit qu'un jour je prendrois avec vous le ton de Suppliant? mais certes je ne ſuis pas fâché d'avoir une occaſion de mettre à l'épreuve votre amitié. Vous ſavez combien j'aime Atticus : je vous prie donc d'oublier pour l'amour de moi, qu'il a été obligé autrefois de prendre contre vous les intérêts d'un de ſes amis, dont il faloit ſauver l'honneur. Je ſai que vous êtes trop juſte, pour ne vous pas porter de vous-même à l'excuſer. Vous ſavez qu'on eſt obligé à prendre le parti de ſes amis. Mais, ſans parler davantage d'Atticus, ne penſez qu'à votre ami Cicéron. Si vous avez toujours eu pour moi autant de conſidération que vous avez voulu qu'on

Buthrotios cum Cæsar decreto suo, quod ego obsignavi cum multis amplissimis viris, liberavisset, ostendissetque nobis, se, cum agrarii mare transissent, litteras missurum, quem in agrum deducerentur; accidit, ut subito ille interiret. Deinde, quemadmodum tu scis (interfuisti enim, cum Consules oporteret ex S. C. de actis Cæsaris cognoscere) res ab iis in Kal. Jun. dilata est. Accessit ad S. C. lex, quæ lata est A. D. IV. *Non. Jun. quæ lex earum rerum quas Cæsar statuisset, decrevisset, egisset, Consulibus cognitionem dedit. Caussa Buthrotiorum delata est ad Consules. Decretum Cæsaris recitatum est, & multi præterea libelli Cæsaris prolati. Consules de consilii sententia decreverunt secundum Buthrotios; Plancum dederunt.*

Nunc, mi Capito (scio enim quantum semper apud eos, quibuscum sis, posse soleas, eo plus apud hominem facillimum atque humanissimum Plancum) enitere, elabora, vel potius eblandire, effice, ut Plancus, quem spero optimum esse, sit etiam melior opera tua. Omnino res hujusmodi videtur esse, ut sine cujusquam gratia Plancus ipse pro ingenio, & prudentia sua non sit dubitaturus, quin decretum Consulum, quorum & lege, & S. C. cognitio, & judicium fuit, conservet; præ-

le crût, & que je l'ai cru moi-même, voici une occasion de m'en assurer.

César ayant rendu en faveur des Buthrotiens un Decret auquel je mis mon cachet comme témoin, avec plusieurs autres personnes d'un rang distingué; & nous ayant promis que lorsque les soldats, à qui il avoit assigné les terres de Buthrote, auroient passé la mer, il leur en feroit assigner d'autres, sa mort suivit peu de tems après. Depuis, comme vous le savez (car vous étiez présent lorsqu'on proposa de faire un Decret pour charger les Consuls de prendre connoissance de tout ce que César avoit réglé) l'affaire fut remise au prémier de Juin. Le Décret du Sénat fut confirmé le deuxiéme du même mois, par une Loi qui attribue aux Consuls la connoissance de tout ce que César avoit fait, statué, & ordonné. L'affaire de Buthrote fut donc portée devant eux. Ils se firent lire le Decret, & plusieurs autres Mémoires de César sur cette même affaire; & de l'avis de leur conseil ils prononcérent en faveur des Buthrotiens, & commirent Plancus pour l'exécution.

Je m'adresse à présent à vous, mon cher Capiton, parce que je sai combien vous avez de pouvoir sur l'esprit de ceux avec qui vous vivez; & vous en aurez encore plus sur celui de Plancus, qui est si honnête & si obligeant. Employez vos soins, faites tous vos efforts, ou plutôt servez-vous des maniéres les plus insinuantes, en un mot faites en sorte que Plancus, qui nous paroit avoir de bonnes intentions, en ait encore de meilleures. L'affaire dont il s'agit est de telle nature, qu'indépendamment de toute recommandation, un homme aussi habile & aussi prudent que Plancus ne doit pas hésiter à faire exécuter

præsertim cum, hoc genere cognitionum labefactato, acta Cæsaris in dubium ventura videantur : quæ non modo ii, quorum intereſt, ſed etiam ii, qui illa non probant, otii cauſſa confirmare velint. Quod cum ita ſit, tamen intereſt noſtra Plancum hoc animo libenti prolixoque facere. Quod certe faciet, ſi tu nervulos tuos, mihi ſæpe cognitos, ſuavitatemque, qua nemo tibi par eſt, adhibueris. Quod ut facias, te vehementer rogo.

REMARQUE
SUR LA I. LETTRE DE CICERON A CAPITON.

LE nom de famille de celui à qui Cicéron écrit cette Lettre étoit Ateius, & c'eſt apparemment L. Ateius Capito, qui avoit été Queſteur l'an 700

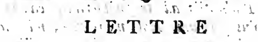
CICERO C. CUPIENNIO. S.

PAtrem tuum plurimi feci, meque ille mirifice & coluit, & amavit : nec mehercule umquam mihi dubium fuit, quin à te diligerer. Ego quidem id facere non deſtiti. Quamobrem

un Decret, qui a été rendu par les Consuls autorisés par le Sénat & par le Peuple; puisque si on n'y avoit point d'égard, on pourroit de même revenir contre tous les Decrets de César, auxquels non seulement ceux qui y ont intérêt, mais même ceux qui ne les ont pas aprouvés, souhaitent pour le bien de la paix qu'on ne donne aucune atteinte. Quoique notre affaire soit si bonne, cependant il est important pour nous que Plancus nous serve de bon cœur & de bonne grace : ce qu'il fera sans doute, si vous vous intéressez pour nous avec cette vivacité que je vous connois, & si vous agissez auprès de lui avec ces maniéres engageantes que personne ne sait prendre aussi-bien que vous. Je vous en prie instamment.

---

de Rome, & qui étoit frére de C. Ateius Capito don nous avons déja parlé, à moins que ce ne fût un Fonteius Capito ami particulier d'Antoine. *Voyez la 4. Rem. sur la 13. Lett. du 4. Liv. Plut. in Anton. Horat. Sat. 5. Lib. 1.*



LETTRE

DE CICERON A CUPIENNIUS.

J'Estimois fort votre pére, & il avoit pour moi beaucoup d'attachement & d'amitié. Je n'ai jamais douté que vous ne m'aimassiez, comme

 je

rem peto à te in majorem modum, ut civitatem Buthrotiam ſubleves, decretumque Conſulum, quod ii ſecundum Buthrotios fecerunt, cum & lege, & S. C. ſtatuendi poteſtatem haberent, des operam, ut Plancus noſter quamprimum confirmet & comprobet. Hoc te vehementer, mi Cupienni, etiam atque etiam rogo.

REMARQUE
SUR LA I. LETTRE DE CICERON
A Cupiennius.

Horace, dans la deuxiéme Satyre du prémier Livre, ſe moque d'un Cupiennius homme à bonnes fortunes, qui ſe piquoit de n'avoir des galante-

---

CICERO PLANCO.
PRÆT. DES S.

Ignoſce mihi, quod cum antea accuratiſſime de Buthrotiis ad te ſcripſerim, eadem de re ſæpius ſcribam. Non mehercule, mi Plance, facio, quo parum confidam aut liberalitati tuæ, aut noſtræ amicitiæ; ſed cum tanta res agatur. Attici noſtri, nunc vero etiam exiſtimatio, ut id, quod probavit Cæſar, nobis teſtibus & obſignatoribus, qui & decre-

tis,

je vous ai toujours aimé. Je vous prie donc instamment d'aider de votre crédit les habitans de Buthrote, & de porter Plancus à faire exécuter au plutôt le Decret que les Consuls ont donné en leur faveur, en conséquence d'un Decret du Sénat qui a été confirmé par une Loi; je vous en aurai une obligati oninfinie.

---

ries qu'avec des Femmes de qualité. Un ancien Commentateur dit qu'il s'appelloit C. Cupiennius Libo Cumanus. C'est apparemment celui à qui Cicéron a écrit cette Lettre, du moins on n'en connoit point d'autres de ce nom dans ce tems-là.

LETTRE III.

DE CICERON A PLANCUS.

IL faut que vous me pardonniez si je vous écris tant de fois sur l'affaire des Buthrotiens, dont je vous ai déja écrit fort en détail. Ce n'est pas certainement, mon cher Plancus, que je ne compte sur les services d'un ami aussi obligeant que vous l'êtes; mais l'affaire dont il s'agit est de la derniére importance pour notre cher Atticus, & il est à présent engagé d'honneur à poursuivre l'exécution de ce que César a

réglé

tis, & responsis Cæsaris interfueramus, videatur obtinere potuisse, præsertim cum tota potestas ejus rei tua sit, ut ea, quæ Consules decreverunt secundum Cæsaris decreta & responsa, non dicam comprobes, sed studiose libenterque comprobes. Id mihi sic erit gratum, ut nulla res gratior esse possit.

Etsi jam sperabam, cum has litteras accepisses, fore, ut ea, quæ superioribus litteris à te petiissemus, impetrata essent; tamen non faciam finem rogandi, quoad nobis nuntiatum erit, te id fecisse; quod magna cum spe exspectamus Deinde enim confido fore, ut alio genere litterarum utamur; tibique pro tuo summo beneficio gratias agamus. Quod si acciderit, velim sic existimes, non tibi tam Atticum, cujus permagna res agitur, quam me, qui non minus laboro, quam ille, obligatum fore. Vale.

CICERO CAPITONI S.

NOn dubito, quin mirere, atque etiam stomachere, quod tecum de eadem re agam sæpius. Hominis familiarissimi, & mihi omnibus rebus conjunctissimi, permagna res agitur, Attici. Cognovi ego tua studia in amicos,

réglé par plusieurs Actes autentiques, auxquels j'ai mis mon cachet comme témoin (car j'étois présent lorsqu'il a répondu ses requêtes) à présent sur-tout que cela ne dépend plus que de vous. Ce que nous vous demandons, ce n'est pas simplement de faire exécuter ce que les Consuls ont arrêté en conformité des Decrets & des réponses de César; mais de le faire de bonne grace, & comme un homme qui a envie de nous rendre service; vous ne sauriez me faire un plus sensible plaisir.

J'espére que lorsque vous recevrez cette Lettre, vous m'aurez déja accordé ce que je vous ai demandé par mes Lettres précédentes; cependant je vous renouvellerai mes priéres, jusqu'à ce que nous ayons apris que vous avez fait ce que nous souhaitons; j'attens cela de votre honnêteté, & je compte que bientôt, aulieu de recommandation, je n'aurai plus que des remercimens à vous faire. Si vous nous rendez cet important service, soyez persuadé que cela sera moins sur le compte d'Atticus, quoiqu'il y soit fort intéressé, que sur le mien; car je ne m'y intéresse pas moins que lui. Adieu.

LETTRE II.

DE CICERO A CAPITON.

JE ne doute point que vous ne soyez surpris, & même fâché que je vous écrive plus d'une fois sur la même affaire. Mais celle dont il s'agit est de la derniere conséquence

cos, etiam in te amicorum. Multum potes nos apud Plancum juvare : novi humanitatem tuam : ſcio quam ſis amicis jucundus. Nemo nos in hac cauſſa plus juvare poteſt, quam tu. Et res ita eſt firma, ut debet eſſe : quam Conſules de conſilii ſententia decreverunt, cum & lege, & S. C. cognoſcerent. Tamen omnia poſita putamus in Planci tui liberalitate, quem quidem arbitramur cum officii tui, & Reip. cauſſa decretum Conſulum comprobaturum, tum libenter noſtra cauſſa eſſe facturum. Adjuvabis igitur, mi Capito : quod ut facias, vehementer etiam atque etiam rogo. Vale.

REMARQUES

SUR LA II. LETTRE DE CICERON

A CAPITON.

1. PAr *équité.*) Il y a dans le texte *officii tui ;* mais je crois, avec Manuce & Grævius, qu'il faut lire *ſui*, le ſens paroit le demander. On pourroit néanmoins par *officii tui*, entendre les bons offices de Capiton : mais il eſt plus naturel de penſer

quence pour Atticus, qui est mon ami intime, & à qui je suis attaché par les liens les plus forts. Je sai que vous aimez à faire plaisir à vos amis, & que vos amis aiment aussi à vous faire plaisir. Vous pouvez nous servir très-bien auprès de Plancus. Je sai combien vous êtes obligeant, & combien vos amis vous considérent. Personne ne peut dans cette occasion nous être plus utile que vous. L'affaire est très juste, & notre droit bien établi. Les Consuls, à qui le Decret du Sénat, confirmé par une Loi, a attribué la connoissance de tout ce que César avoit réglé, ont jugé en notre faveur. Cependant tout dépend des bonnes intentions de votre ami. Nous avons lieu d'espérer que Plancus se déterminera de lui même, & par équité [1], & pour le bien de la République, [2], à faire exécuter le Decret des Consuls, & qu'il se fera même un plaisir de m'obliger. Joignez-vous donc à moi, mon cher Capiton, je vous en prie instamment. Adieu.

---

que Cicéron oppose ici les motifs tirés de la bonté de la cause, à ceux qui étoient étrangers, comme la considération que Plancus avoit pour Cicéron & pour Capiton.

2. *Pour le bien de la République.*) C'est-à-dire, pour entretenir la paix, qui n'auroit pas été bien affermie, si tous ceux à qui César avoit fait des graces, avoient appréhendé qu'elles ne fussent sujettes à révocation, comme Cicéron l'a dit dans la seconde Lettre à Plancus.

Fin du quatrieme & dernier Tome.

APPROBATION

De Monsieur de Fontenelle, de l'Académie Françoise.

J'Ai lu par ordre de Monseigneur le Chancelier *la Traduction des Lettres de Cicéron à Atticus*, & j'ai cru que l'impression en seroit agréable & utile au Public. Fait à Paris le 20 Juin 1708.

FONTENELLE,
de l'Académie Françoise.

TABLE DES MATIERES.

Le Chifre Romain marque le Tome, & le Chifre Arabe la Page.

A

B

Cavalerie

D.

L.

M.

N.

O.

P.

R

S

V

TABLE DES LETTRES

Ecrites à d'autres qu'à Atticus, & par d'autres que par Cicéron.

Fin de la Table.





